

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE



AVERTISSEMENT

L'utilisation, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou tout-terrain peuvent conduire à une exposition à des produits chimiques, notamment les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, considérés par l'État de Californie comme responsables de l'apparition de cancers, d'anomalies congénitales ainsi que d'autres problèmes reproductifs. Pour minimiser votre exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne laissez pas le moteur tourner au ralenti si cela n'est pas nécessaire, effectuez l'entretien du véhicule dans un endroit bien ventilé, portez des gants et lavez-vous fréquemment les mains lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez la page www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Avant-propos

Le but de ce manuel est de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin qu'il puisse vous assurer de nombreux kilomètres de satisfaction. Veuillez le lire attentivement avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Un manuel de garantie et d'entretien fourni séparément contient des détails sur les garanties dont bénéficie votre véhicule.

En plus des options installées en usine, votre véhicule peut également être équipé d'accessoires supplémentaires installés par Mitsubishi Motors ou par votre concessionnaire Mitsubishi Motors agréé avant la livraison du véhicule. Il est important de vous familiariser avec tous les avertissements, précautions et instructions relatives à l'utilisation correcte de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule et/ou l'accessoire. Il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour plus de détails concernant les accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé.

Votre concessionnaire Mitsubishi Motors agréé connaît parfaitement votre véhicule. En cas de besoin ou pour toute question, nous serons heureux de vous aider, grâce à l'étendue des ressources dont nous disposons.

LISEZ D'ABORD, PUIS CONDUISEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant de conduire votre véhicule, lisez le Manuel du conducteur avec attention. Vous pourrez ainsi vous familiariser avec les commandes et les opérations d'entretien qui vous aideront à conduire en toute sécurité.



AVERTISSEMENT

RAPPELS DES INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LA SECURITE !

Respectez ces règles importantes de conduite afin d'assurer votre sécurité et votre confort, de même que ceux de vos passagers.

- Ne conduisez JAMAIS sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues.
- Respectez TOUJOURS les limitations de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que les conditions ne le permettent.
- Accordez TOUJOURS toute votre attention à la conduite et évitez d'utiliser les accessoires du véhicule ou d'effectuer des gestes risquant de vous distraire.
- Utilisez TOUJOURS les ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfant appropriés. Les jeunes adolescents

doivent être assis sur le siège arrière.

- Indiquez **TOUJOURS** aux occupants du véhicule comment utiliser correctement les différents dispositifs de sécurité.
- Consultez **TOUJOURS** ce manuel du conducteur pour vous reporter aux informations importantes concernant la sécurité.

Conduite sur route et tout terrain

La tenue de route et la manœuvrabilité de ce véhicule sont différentes de celles d'un véhicule de tourisme traditionnel en raison du centre de gravité plus élevé. Au même titre que les autres véhicules de ce type, une conduite inappropriée est susceptible d'entraîner une perte de contrôle ou un accident. Lisez attentivement les sections «Précautions pour éviter tout risque de collision et de tonneau» et «Mesures de sécurité à observer lors de la conduite» dans le chapitre «5. Démarrage et conduite» de ce manuel.

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Toute modification sur ce véhicule est déconseillée. Tout changement peut en effet amoindrir les performances, la sécurité et la résistance du véhicule, voire enfreindre la réglementation. De plus, les dommages ou pertes de performance résultant de telles modifications ne sont pas couverts par les garanties Mitsubishi Motors.



AVERTISSEMENT

L'installation d'un dispositif enfichable de diagnostic embarqué (OBD) d'après-vente qui utilise le port pendant la conduite, par exemple la télésurveillance utilisée par les compagnies d'assurance, le diagnostic à distance du véhicule, la télématique ou la reprogrammation moteur, peut causer des interférences ou des dommages aux systèmes du véhicule. Nous ne recommandons ni n'approuvons l'utilisation d'aucun dispositif enfichable OBD d'après-vente, à moins qu'il ne soit spécifiquement approuvé par Mitsubishi Motors. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés par un dispositif enfichable d'après-vente.

A PROPOS DE CE MANUEL

Les informations contenues dans ce manuel couvrent toutes les fonctions et équipements disponibles sur ce modèle. Les fonctions et les équipements de votre véhicule peuvent varier en fonction du modèle, du niveau de garniture, des options sélectionnées, de la commande, de la date de fabrication, de la région ou de la disponibilité. Par conséquent, il est possible que vous trouviez des informations concernant des fonctions ou des équipements qui ne sont pas inclus ou installés dans votre véhicule.

Toutes les données techniques, les illustrations et les renseignements contenus dans ce manuel sont basés sur les données en vigueur au moment de l'impression de ce manuel. Mitsubishi Motors se réserve le droit de modifier les spécifications, les performances, la conception ou les fournisseurs de composants sans préavis et sans obligation. De temps à autre, Mitsubishi Motors peut mettre à jour ou modifier ce manuel afin que le propriétaire puisse disposer des informations les plus récentes et précises. Veuillez lire et garder soigneusement toutes les mises à jour de ce manuel envoyées par Mitsubishi Motors afin de garantir l'accès aux informations les plus récentes concernant votre véhicule. Pour toute question concernant des informations contenues

dans votre manuel du conducteur, contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES À CE MANUEL

Vous constaterez la présence de divers symboles dans ce manuel. Ils sont utilisés de la manière suivante :



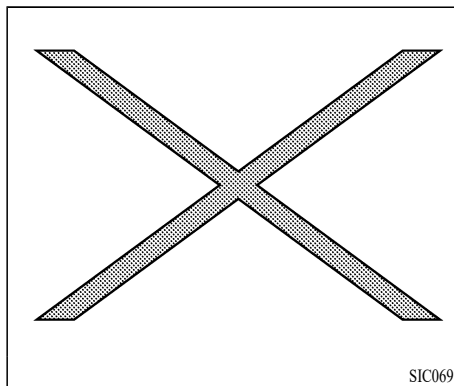
AVERTISSEMENT

Ceci permet d'indiquer la présence de danger pouvant vous exposer à des risques de blessures corporelles graves voire mortelles. Suivez attentivement ces instructions pour réduire ou éviter les risques.



MISE EN GARDE

Ceci sert à indiquer la présence de danger pouvant vous exposer à des risques de blessures corporelles de gravité moindre ou pouvant endommager votre véhicule. Suivez attentivement ces instructions pour réduire ou éviter les risques.



Le symbole ci-dessus signifie «**Ne faites pas ceci**» ou «**Ne laissez pas faire cela**».



Sur une illustration, ces flèches indiquent l'avant du véhicule.



Lorsqu'elles apparaissent sur une illustration, ces flèches indiquent un mouvement ou une action.



Ces flèches permettent d'attirer l'attention sur un élément spécifique d'une illustration.

AVERTISSEMENT RELATIF AU PERCHLORATE EN CALIFORNIE

Certaines pièces du véhicule, telles que les batteries au lithium, peuvent renfermer des matériaux contenant du perchlorate. L'avertissement suivant est indiqué : «**Matériau contenant du perchlorate - une manipulation spéciale peut être nécessaire, reportez-vous à www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.**»

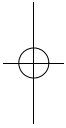
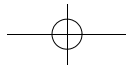
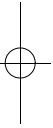
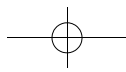
© 2020 Mitsubishi Motors Corporation

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou enregistrée dans un système de stockage de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que cela soit, électronique, mécanique, photocopies, enregistrement ou autres, sans autorisation écrite préalable de Mitsubishi Motors Corporation.

Table des matières

Table des matières illustrée	0
Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires	1
Commandes et instruments	2
Vérifications et réglages avant démarrage	3
Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Soins extérieurs et intérieurs	7
Interventions à effectuer soi-même	8
Programmes d'entretien	9
Données techniques et informations destinées au conducteur/ Signalement de défauts liés à la sécurité	10
Index	11

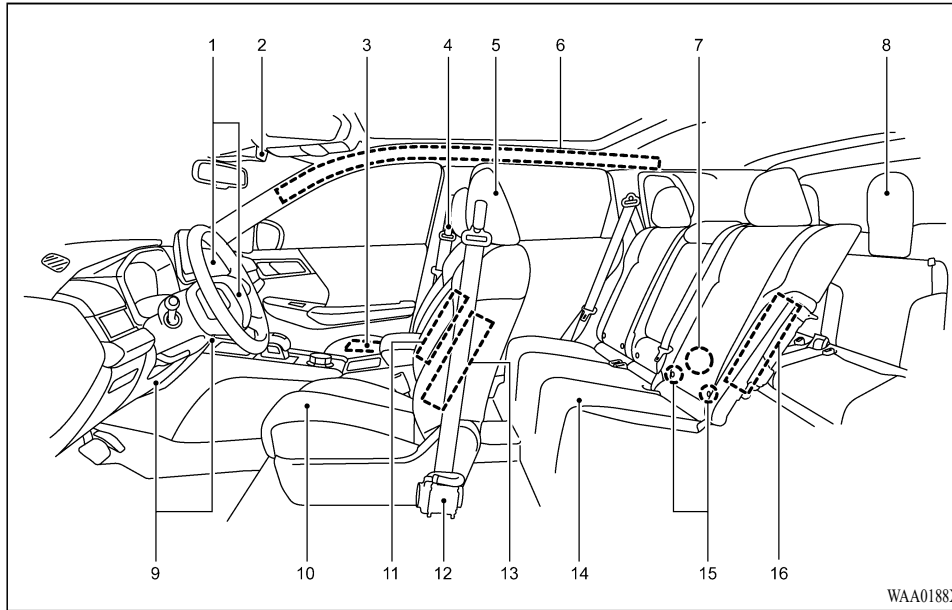
(2,1)



0 Table des matières illustrée

Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires (SRS)	0-2	Instruments et jauges	0-8
Extérieur avant	0-3	Modèle avec combiné d'instruments / écran multi-informations (Type 1)	0-8
Extérieur arrière	0-4	Modèle avec affichage conducteur numérique intégral (Type 2)	0-9
Habitacle	0-5	Compartiment moteur	0-10
Poste de conduite	0-6	Modèles avec moteur PR25DD	0-10
Tableau de bord	0-7	Témoins lumineux et d'avertissement	0-11

SIÈGES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET SYSTÈMES DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRES (SRS)



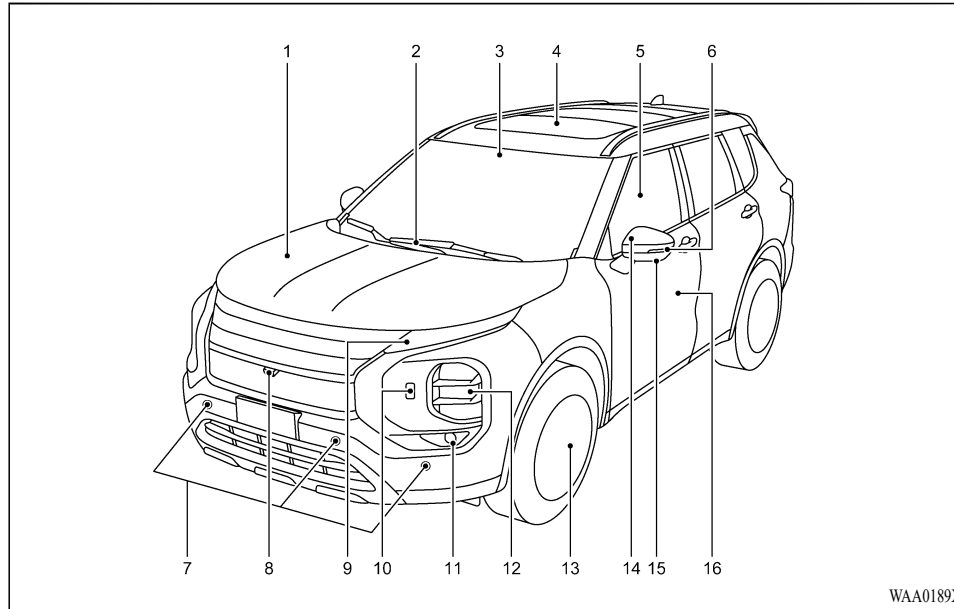
- | | |
|--|--|
| 1. Airbags SRS avant (P.1-52) | 6. Airbags SRS latéral de fenêtre (P.1-52) |
| 2. Témoin d'état d'activation d'airbag passager avant (P.1-62) | 7. Point d'ancrage de dispositif de retenue pour enfant (pour lanière supérieure de maintien) (P.1-34) |
| 3. Capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) (P.1-52) | 8. Sièges de troisième rangée (P.1-11) |
| 4. Ceintures de sécurité (P.1-17) | 9. Airbags SRS de genoux conducteur et passager (P.1-52) |
| 5. Appuie-tête (P.1-13) | |

10. Sièges avant (P.1-4)
11. Airbag SRS central intégré au siège avant* (P.1-52)
12. Prétensionneur de ceinture de sécurité (P.1-77)
13. Airbags SRS latéraux intégrés au siège avant (P.1-52)
14. Sièges de deuxième rangée (P.1-7)
15. Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour enfant) (pour les sièges de deuxième rangée) (P.1-31)
16. Airbags SRS latéraux intégrés au siège extérieur de deuxième rangée (P.1-52)

* : si le véhicule en est équipé

0-2 Table des matières illustrée

EXTÉRIEUR AVANT

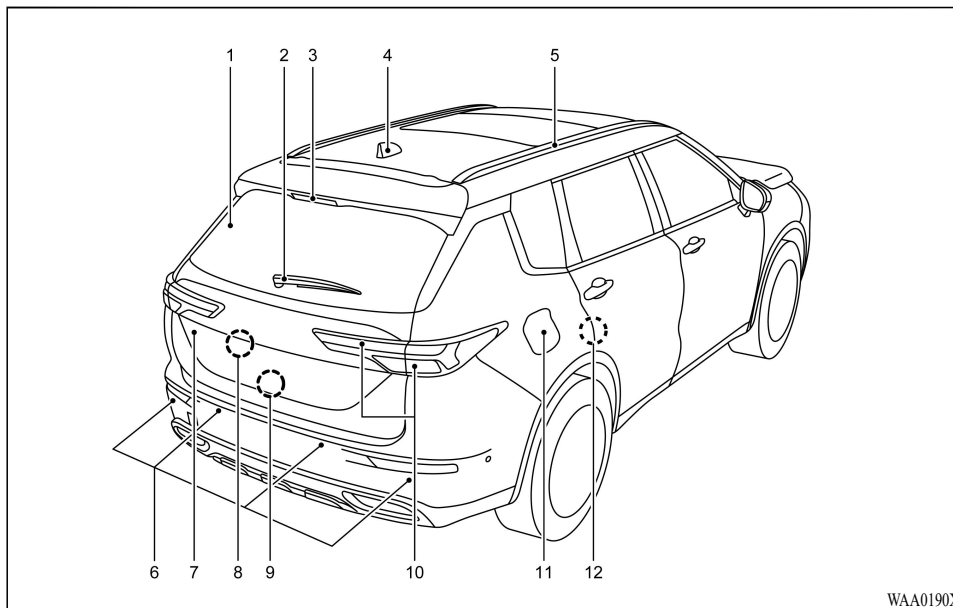


- | | |
|---|---|
| 1. Capot (P.3-21) | 4. Toit ouvrant* (P.2-86) |
| 2. Essuie-glace et lave-vitre de pare-brise
— Fonctionnement de la commande (P.2-54)
— Liquide de lave-vitres (P.8-11)
— Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise* (P.2-59) | 5. Lève-vitres électriques (P.2-83) |
| 3. Caméra avant* (P.5-37, P.5-42, P.5-99, P.5-140) | 6. Clignotant latéral (P.2-65) |
| | 7. Capteur d'aide au stationnement avant* (P.5-182) |
| | 8. Caméra de vue avant* (P.4-11) |
| | 9. Éclairages de jour/feux de position et cligno- |

- | | |
|-----|---|
| | tants avant (P.2-60) |
| 10. | Lave-phares* (P.2-65) |
| 11. | Feux antibrouillards* (P.2-66) |
| 12. | Phares (P.2-60) |
| 13. | Pneus |
| | — Roues et pneus (P.8-26, P.10-9) |
| | — Crevaison (P.6-3) |
| | — Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) (P.2-18, P.5-6) |
| 14. | Rétroviseurs extérieurs (P.3-38) |
| 15. | Caméra de vue latérale* (P.4-11) |
| 16. | Portières |
| | — Clés (P.3-3) |
| | — Serrures de portières (P.3-5) |
| | — Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.) (P.3-9) |
| | — Système de sécurité (P.2-52) |
- * : si le véhicule en est équipé

Table des matières illustrée 0-3

EXTÉRIEUR ARRIÈRE



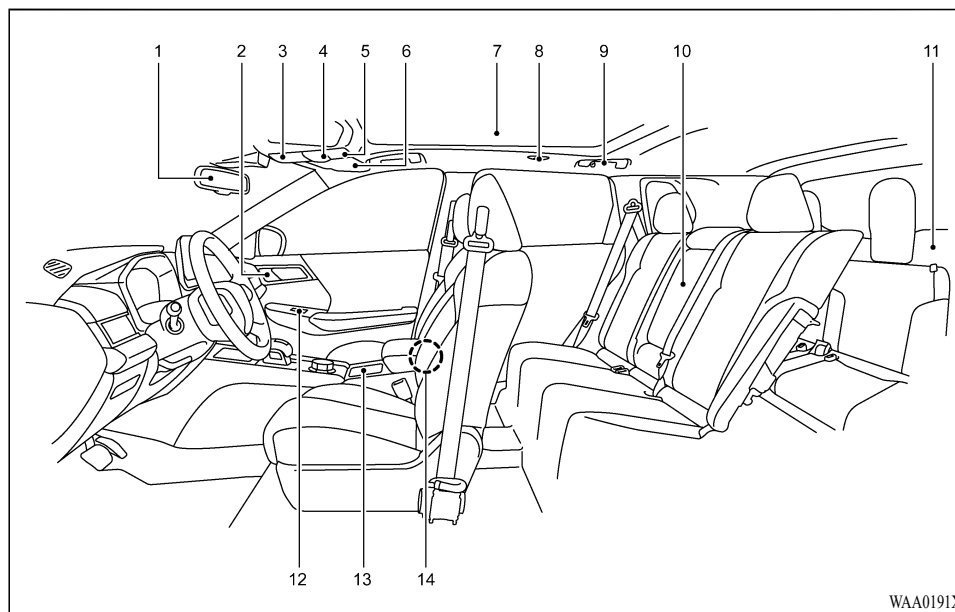
- | | |
|--|--|
| <p>1. Dégivrage de lunette arrière électrique (P.2-58)</p> <p>2. Essuie-glace arrière
— Fonctionnement de la commande (P.2-57)
— Liquide de lave-vitres (P.8-11)</p> <p>3. Feu de stop surélevé (P.8-24)</p> <p>4. Antenne (P.4-39)</p> <p>5. Longeron de toit* (P.2-82)</p> | <p>6. Capteur d'aide au stationnement arrière
— Système de capteur d'aide au stationnement* (P.5-182)
— Système de capteur d'aide au stationnement arrière (P.5-188)
— Système de freinage d'urgence automatique arrière (P.5-162)</p> |
|--|--|

7. Hayon (P.3-22)
— Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.) (P.3-9)
8. Caméra de vue arrière* (P.4-2, P.4-11)
9. Entonnoir de remplissage de carburant (sous le plancher du compartiment à bagages) (P.3-35)
10. Feux arrière/feux de stop/clignotants arrière et feux de recul (P.8-24)
11. Trappe de réservoir à carburant (P.3-31)
— Informations relatives au carburant (P.10-3)
12. Verrouillage de sécurité enfant de portière arrière (P.3-8)

* : si le véhicule en est équipé

0-4 Table des matières illustrée

HABITACLE



- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Rétroviseur intérieur (P.3-37) | — Commande d'appel SOS* (P.2-74) |
| 2. Commande de réglages de mémoire conducteur* (portière côté conducteur) (P.3-41) | 5. Commande de toit ouvrant* (P.2-86) |
| 3. Espace de rangement pour lunettes de soleil (P.2-79) | 6. Pare-soleil (P.3-36) |
| 4. Spots de lecture (P.2-89) | 7. Plafonnier* (P.2-90) |
| — Microphone** | 8. Éclairage individuel* (P.2-90) |
| | 9. Porte-vêtements (P.2-80) |
| | 10. Accoudoir arrière (P.1-10) |

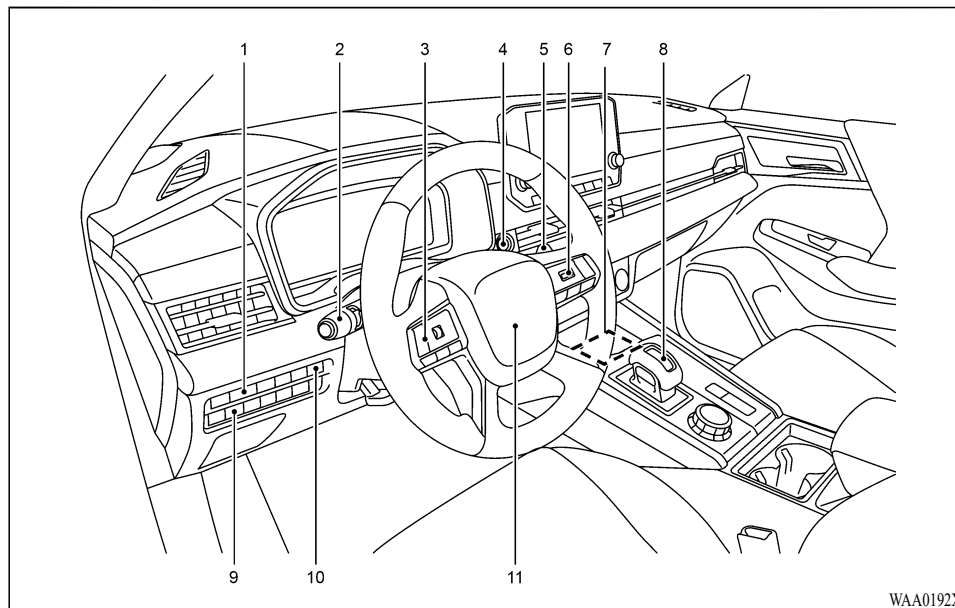
- Porte-gobelets arrière (P.2-76)
- 11. Zone de chargement
 - Rangement (P.2-77)
 - Crochets à bagages (P.2-80)
 - Cache-bagages* (P.2-81)
 - Prise électrique (P.2-70)
 - Éclairage de zone de chargement (P.2-91)
- 12. Accoudoir de portière
 - Commande de lève-vitre électrique (P.2-83)
 - Commande de verrouillage électrique de portière (portière conducteur) (P.3-7)
 - Télécommande de rétroviseur extérieur (portière côté conducteur) (P.3-38)
- 13. Porte-gobelets avant (P.2-76)
- 14. Rangement de console (P.2-78)
 - Connecteur de charge USB (bus série universel)* (P.2-71)

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.

Table des matières illustrée 0-5

POSTE DE CONDUITE



- | | |
|---|--|
| 1. Commande de réglage de la luminosité des instruments (P.2-11) | 4. Contact d'allumage à bouton-poussoir (P.5-15) |
| 2. Commande de phares et de clignotants (P.2-60)/ commande de feux antibrouillards* (P.2-66) | 5. Commande d'essuie-glace et de lave-vitre (P.2-54) |
| 3. Commandes au volant (côté gauche)
— Commande audio**
— Commande d'écran multi-informations | 6. Commandes au volant (côté droit)
— Régulateur de vitesse* (P.5-74)
— Système de régulateur de vitesse adaptatif |

(ACC)* (P.5-77)

— MI-PILOT Assist* (P.5-99)

— Système de téléphone mains-libres Bluetooth^{MD}**

— Commande du système de reconnaissance vocale**

7. Chargeur sans fil* (P.2-72)

8. Levier de changement de vitesses

— Transmission à variation continue (CVT) (P.5-19)

9. Commande d'affichage tête haute (HUD)* (P.2-49)

10. Commande de hayon électrique* (P.3-22)

11. Volant (P.3-35)

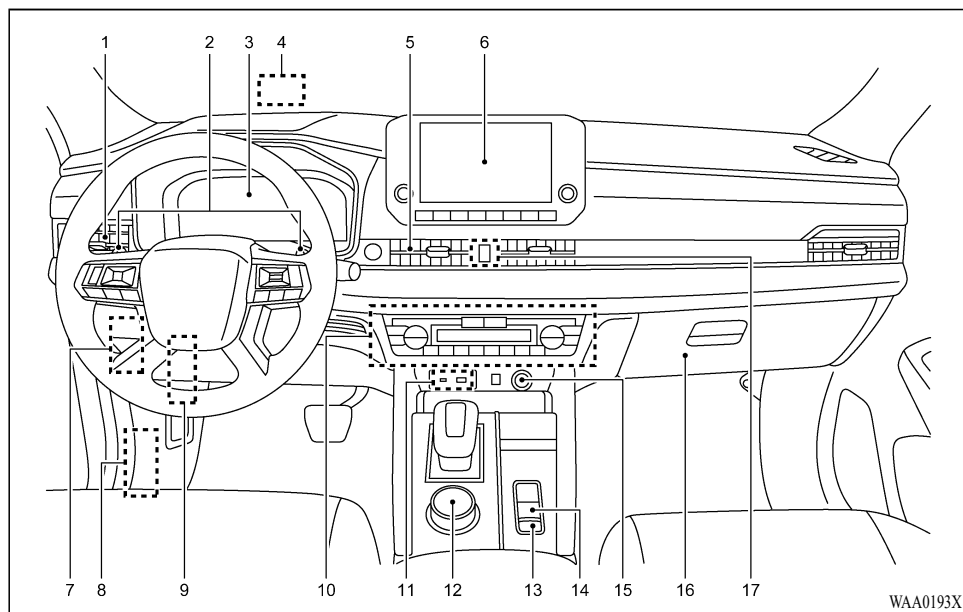
— Avertisseur sonore (P.2-67)

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.

0-6 Table des matières illustrée

TABLEAU DE BORD

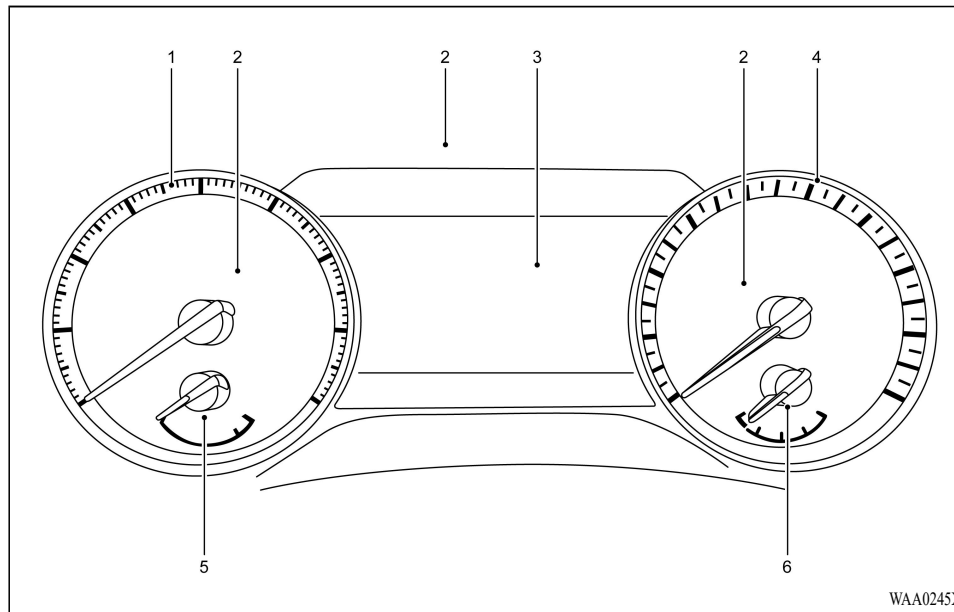


- | | |
|---|--|
| 1. Bouche d'aération latérale (P.4-29) | — Caméra de vue arrière* (P.4-2) |
| 2. Palette de changement de vitesses au volant (P.5-24) | — Moniteur de vue panoramique* (P.4-11) |
| 3. Instruments et jauges (P.2-5)/Horloge (P.2-48) | — Système de téléphone mains-libres Bluetooth ^{MD} ** |
| 4. Affichage tête haute (HUD)* (P.2-49) | 7. Boîte à fusibles (P.8-20) |
| 5. Bouche d'aération centrale (P.4-29) | 8. Poignée d'ouverture du capot (P.3-21) |
| 6. Système audio** ou système de navigation** | 9. Levier de blocage du volant (P.3-35) |

10. Commande de chauffage/climatisation (P.4-31)
 — Commande de dégivrage (P.2-58)
 — Commande de dégivrage de pare-brise* (P.2-59)
 — Commande de siège chauffant* (P.2-68)
 — Commande de volant chauffant* (P.2-67)
11. Port de connexion USB (bus série universel)**
12. Sélecteur de mode de conduite (P.5-31)
 — Commande de contrôle de vitesse en descente (P.5-180)
13. Commande de maintien de frein automatique (P.5-28)
14. Commande de frein de stationnement (P.5-26)
15. Prise électrique (P.2-70)
16. Boîte à gants (P.2-78)
17. Commande de feux de détresse (P.6-2)
- * : si le véhicule en est équipé
- ** : Reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.

Table des matières illustrée 0-7

INSTRUMENTS ET JAUGES



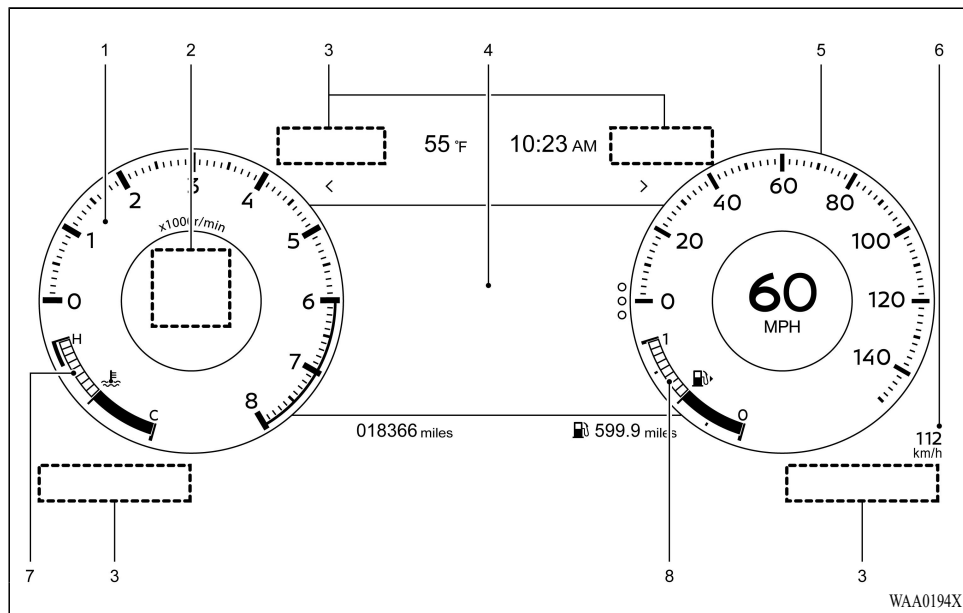
MODÈLE AVEC COMBINÉ D'INSTRUMENTS / ÉCRAN MULTI-INFORMATIONS (Type 1)

1. Compte-tours (P.2-9)

2. Témoins d'avertissement/lumineux (P.2-12)
3. Écran multi-informations (P.2-22)
— Distance pouvant être parcourue avant réservoir vide (dte — km ou mile) / Compteur kilométrique (P.2-8)
4. Compteur de vitesse (P.2-8)
5. Jauge de température de liquide du refroidisse-

- ment moteur (P.2-9)
6. Jauge de carburant (P.2-10)

0-8 Table des matières illustrée



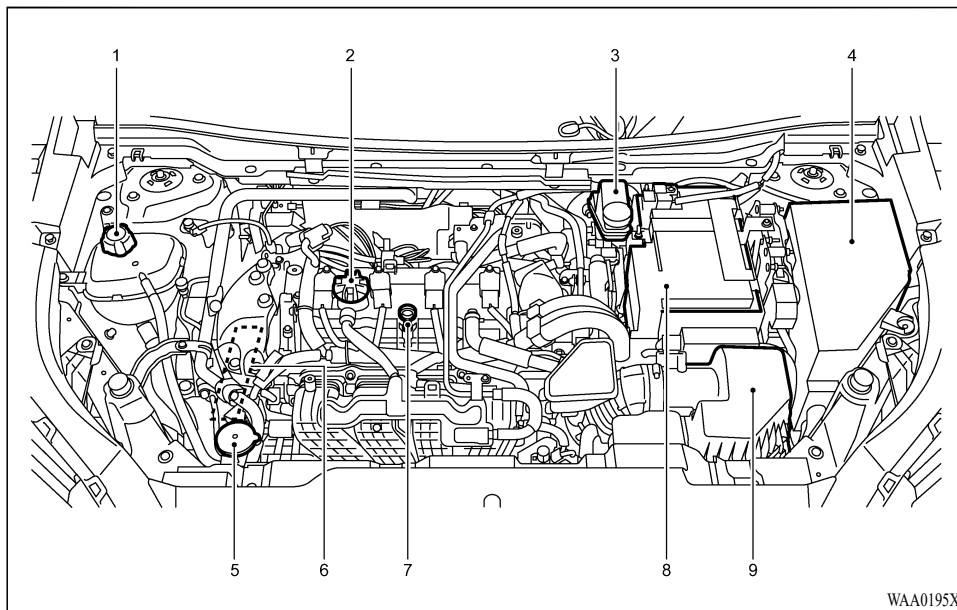
8. Jauge de carburant (P.2-10)

MODÈLE AVEC AFFICHAGE CONDUCTEUR NUMÉRIQUE INTÉGRAL (Type 2)

1. Compte-tours (P.2-9)
2. Affichage personnel (P.2-24)
3. Témoins d'avertissement/lumineux (P.2-12)
4. Écran multi-informations (P.2-22)
 - Distance pouvant être parcourue avant réservoir vide (dte — km ou mile) / Compteur kilométrique (P.2-8)
5. Compteur de vitesse (P.2-8)
6. Compteur de vitesse auxiliaire (P.2-8)
7. Jauge de température de liquide du refroidissement moteur (P.2-9)

Table des matières illustrée 0-9

COMPARTIMENT MOTEUR



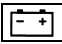



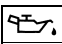













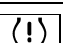
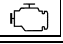

MODÈLES AVEC MOTEUR PR25DD

- | | |
|---|---|
| 1. Réservoir de liquide de refroidissement moteur (P.8-5) | 4. Boîte à fusibles/de raccords à fusibles (P.8-19) |
| 2. Bouchon de réservoir d'huile moteur (P.8-7) | 5. Réservoir de liquide de lave-vitres (P.8-11) |
| 3. Réservoir du liquide de frein (P.8-10) | 6. Courroie d'entraînement (P.8-14) |
| | 7. Jauge d'huile moteur (P.8-7) |
| | 8. Batterie (P.8-12) |
| | 9. Filtre à air (P.8-16) |

0-10 Table des matières illustrée

TÉMOINS LUMINEUX ET D'AVERTISSEMENT

Témoin rouge	Nom	Page
 	Témoin d'avertissement de frein	2-13
	Témoin d'avertissement de charge	2-14
	Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses	2-14
 	Témoin d'avertissement de frein de stationnement électronique	2-14
	Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur	2-15
	Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité avant	2-15
	Témoin d'avertissement de volant non tenu (si le véhicule en est équipé)	2-15
	Témoin d'avertissement principal	2-16
	Témoin d'avertissement d'airbag SRS	2-16

Témoin jaune	Nom	Page
	Témoin d'avertissement de contrôle actif de stabilité (ASC)	2-16
	Témoin lumineux de désactivation de contrôle actif de stabilité (ASC)	2-17
 	Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)	2-17
	Témoin d'avertissement de système d'atténuation des collisions frontales (FCM) désactivé	2-17
	Témoin d'avertissement de direction assistée électrique	2-17
	Témoin d'avertissement de frein de stationnement électronique	2-18
	Témoin d'avertissement de pression de pneu basse	2-18
	Témoin lumineux de défaut	2-19
	Témoin d'avertissement principal	2-20





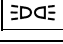
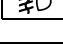
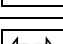

Témoin jaune	Nom	Page
	Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière	2-20

Table des matières illustrée 0-11

Autre témoin	Nom	Page
	Témoin lumineux de feux de route automatiques (AHB)	2-20
	Témoin lumineux de maintien de frein automatique (blanc)	2-20
	Témoin lumineux de maintien de frein automatique (vert)	2-21
	Témoin d'éclairage extérieur	2-21
	Témoin lumineux de feux antibrouillards avant (si le véhicule en est équipé)	2-21
	Témoin lumineux de feux de route	2-21
	Témoins lumineux de clignotants/feux de détresse	2-21

0-12 Table des matières illustrée

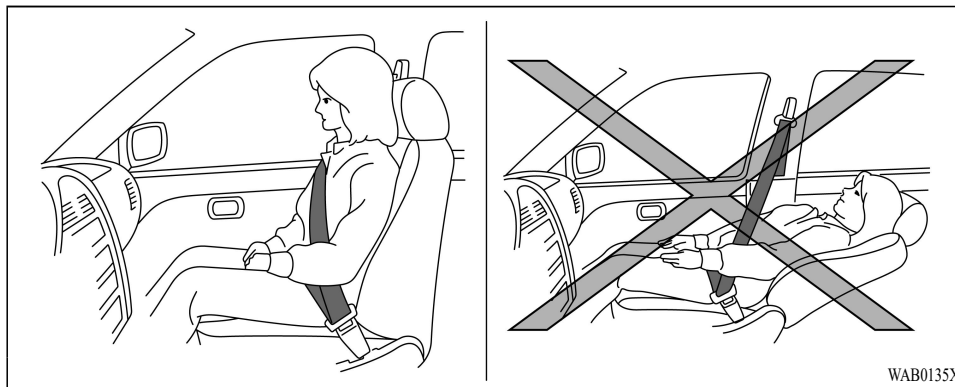
1 Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires

Sièges	1-3	Dispositifs de retenue pour enfant	1-29
Sièges avant	1-4	Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant	1-29
Sièges de deuxième rangée	1-7	Système d'ancrages inférieurs et de lanières de maintien pour dispositifs de retenue pour enfants (LATCH)	1-31
Sièges de troisième rangée	1-11	Installation d'un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide du système LATCH	1-35
Appuie-tête	1-13	Installation d'un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide des ceintures de sécurité	1-37
Composants de l'appuie-tête réglable	1-14	Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide du système LATCH	1-40
Composants de l'appuie-tête non réglable	1-14	Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide des ceintures de sécurité	1-44
Retirer	1-15	Rehausseurs	1-49
Remonter	1-15	Systèmes de retenue supplémentaires (SRS)	1-52
Réglage	1-15	Précautions relatives au SRS	1-52
Ceintures de sécurité	1-17	Système d'airbag avancé (sièges avant)	1-59
Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité	1-17	Airbag SRS de genoux conducteur et passager avant	1-69
Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité	1-20	Systèmes d'airbags latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée, d'airbag central intégré au siège avant et d'airbag SRS latéral de fenêtre	1-71
Femmes enceintes	1-21	Conditions de déploiement des airbags SRS	1-73
Personnes blessées	1-21	Ceintures de sécurité avec prétensionneurs (sièges avant et latéraux de deuxième rangée)	1-77
Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur	1-21		
Dispositifs d'extension de ceinture de sécurité	1-25		
Entretien des ceintures de sécurité	1-26		
Sécurité enfant	1-26		
Bébés	1-27		
Enfants en bas âge	1-27		
Enfant de plus grande taille	1-27		

Étiquettes d'avertissement d'airbag 1-78
Témoin d'avertissement d'airbag SRS 1-79

Procédure de réparation et de remplacement 1-80

SIÈGES



AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet sous les sièges. Ceci risquerait d'empêcher le verrouillage correct du siège en position, ce qui pourrait entraîner un accident. Ceci risquerait également d'endommager le siège au d'autres équipements.
- Ne voyagez pas dans un véhicule lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux. La ceinture-baudrier ne sera pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre la ceinture-baudrier et subir des blessures graves notamment au niveau du

cou. Vous pourriez également glisser sous la sangle abdominale et subir de graves blessures internes.

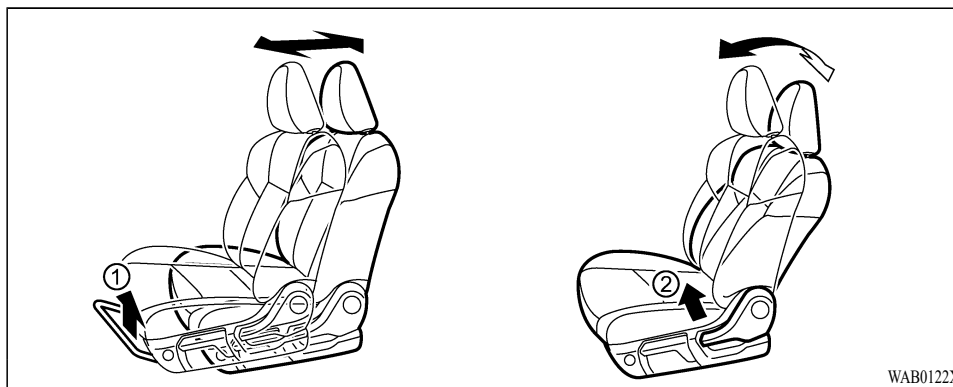
- Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours droit sur le siège, dos contre le dossier, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement le siège. Reportez-vous à "Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité" (P.1-17).
- Une fois le réglage effectué, balancez-vous légèrement dans le siège pour vous assurer qu'il est correctement bloqué.

- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Ils pourraient activer accidentellement certains interrupteurs ou commandes. Des enfants sans surveillance pourraient occasionner des accidents graves.
- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.
- Ne réglez pas le siège conducteur pendant la conduite de façon à porter toute votre attention sur la route. Il risquerait de se déplacer brusquement et de provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- N'inclinez jamais le dossier plus que nécessaire pour le confort pendant la conduite. Les ceintures de sécurité sont plus efficaces lorsque le passager est bien assis dans son siège et que le dossier est droit. Si le dossier du siège est incliné, le risque de glissement sous la sangle sous-abdominale ainsi que de blessure augmente.



MISE EN GARDE

Lors du réglage de la position des sièges, veillez à ne pas entrer en contact avec des pièces mobiles afin d'éviter tout risque éventuel de blessures et/ou dommages.



SIÈGES AVANT

Réglage manuel du siège avant

Réglage vers l'avant et vers l'arrière :

1. Tirez le levier de réglage vers le haut ①.
2. Faites glisser le siège jusqu'à la position souhaitée.
3. Relâchez le levier de réglage afin de verrouiller le siège dans la position choisie.

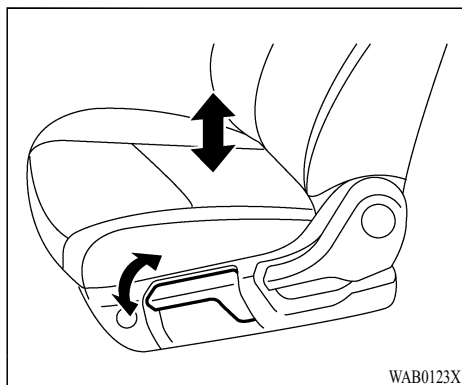
Inclinaison du dossier :

1. Tirez le levier de réglage vers le haut ②.
2. Inclinez le dossier jusqu'à la position souhaitée.

3. Relâchez le levier de réglage afin de verrouiller le dossier dans la position choisie.

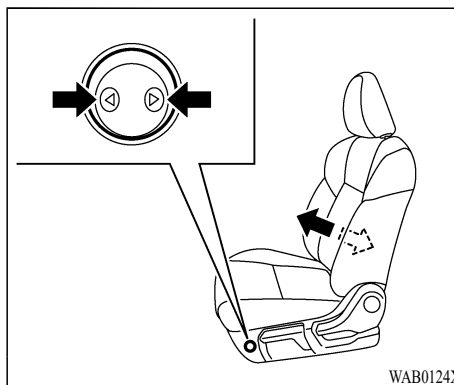
La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, de telle façon que la ceinture de sécurité soit toujours correctement positionnée. (Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.1-17).)

Le dossier de siège peut être incliné afin de permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est garé.



Releveur de siège (siège conducteur uniquement) :

Tirez ou appuyez sur le levier de réglage pour régler la hauteur du siège à la position souhaitée.



Support lombaire (siège conducteur uniquement) :

Le support lombaire assure un maintien au niveau du bas du dos du conducteur.

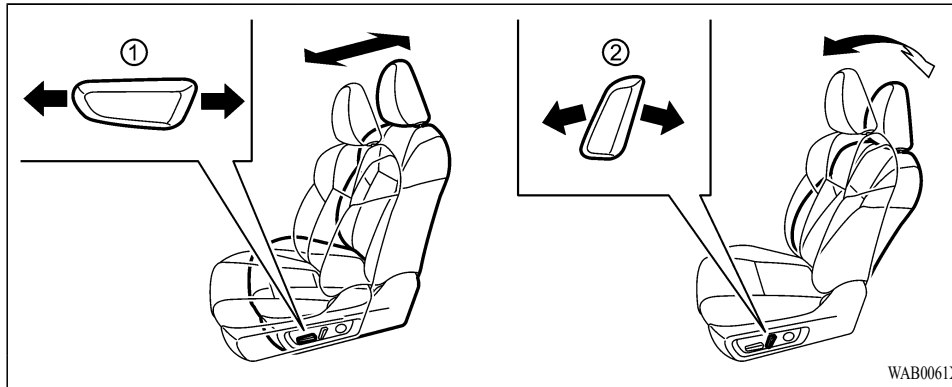
Appuyez sur la commande comme indiqué pour régler la partie lombaire du siège jusqu'à l'obtention de la position souhaitée.

Réglage du siège électrique avant

Conseils d'utilisation :

- Le moteur de siège comprend un circuit de protection et de remise sous tension en cas de surcharge. Si le moteur s'arrête pendant le réglage du siège, attendez 30 secondes, puis actionnez la commande à nouveau.
- Afin d'éviter que la batterie ne se décharge, ne faites pas fonctionner le dispositif de réglage de siège pendant une période prolongée lorsque le moteur est à l'arrêt.

Reportez-vous à «Réglage automatique de la position de conduite» (P.3-41) pour des détails sur la fonction de mémorisation de la position du siège (si le véhicule en est équipé).



Réglage vers l'avant et vers l'arrière :

Poussez la commande de réglage vers l'avant ou l'arrière ① jusqu'à atteindre la position souhaitée.

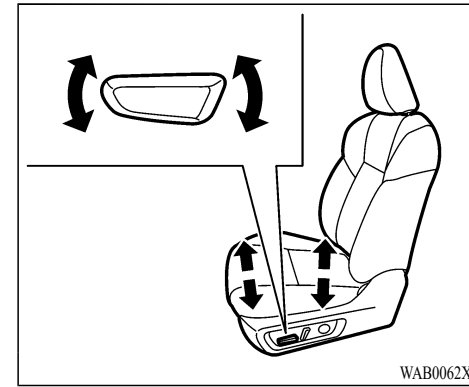
Inclinaison du dossier :

Poussez la commande de réglage vers l'avant ou l'arrière ② jusqu'à atteindre la position souhaitée.

La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, de telle façon que la ceinture de sécurité soit toujours correctement positionnée. (Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.1-17).)

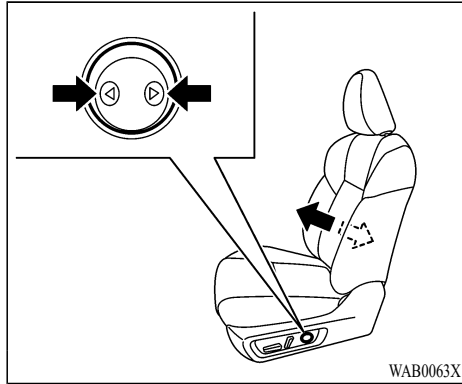
Le dossier de siège peut être incliné afin de

permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est garé.



Releveur de siège (siège conducteur uniquement) :

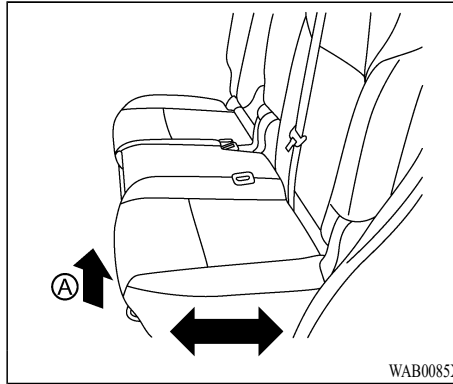
Déplacez la commande comme indiqué pour régler l'angle de la partie avant ou la hauteur du siège.



Support lombaire (siège conducteur uniquement) :

Le support lombaire assure un maintien au niveau du bas du dos du conducteur.

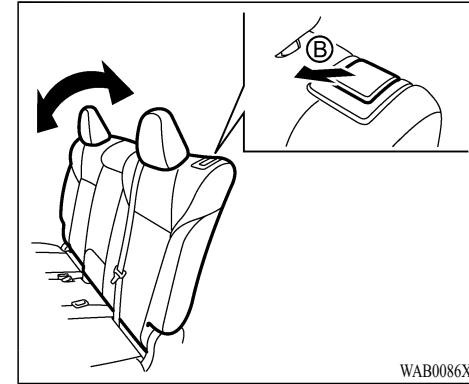
Appuyez sur la commande comme indiqué pour régler la partie lombaire du siège jusqu'à l'obtention de la position souhaitée.



SIÈGES DE DEUXIÈME RANGÉE

Réglage vers l'avant et vers l'arrière

Tirez le levier de réglage vers le haut **A** et faites coulisser le siège sur la position souhaitée. Relâchez le levier de réglage afin de verrouiller le siège dans la position choisie.



Banquette

Inclinaison du dossier

Tirez sur le levier d'inclinaison **B** et positionnez le dossier de siège selon l'angle souhaité. Relâchez le levier d'inclinaison après avoir placé le siège selon l'angle souhaité. Le siège central est incliné avec le levier d'inclinaison du siège gauche.

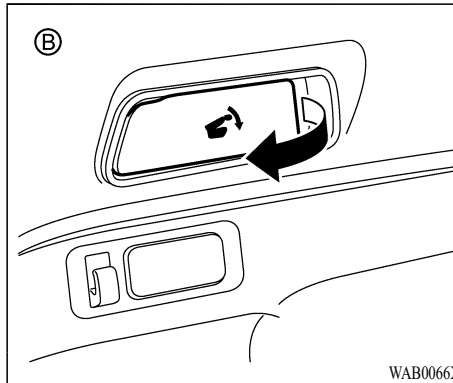
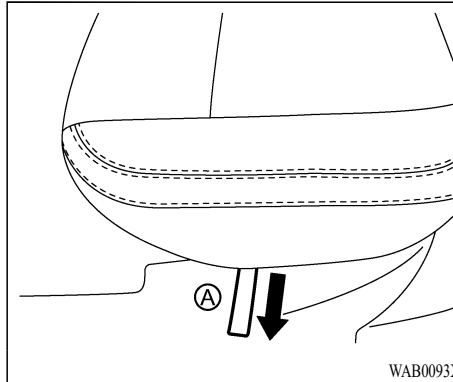
Pour relever le dossier de siège, tirez sur le levier.

La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, afin que la ceinture de sécurité soit toujours positionnée correctement. (Reportez-vous à "Précautions relatives aux rehausseurs" (P.1-

49.) Le dossier de siège peut être incliné afin de permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est garé.

AVERTISSEMENT

- Ne voyagez pas dans un véhicule lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux. La ceinture-baudrier ne sera pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre la ceinture-baudrier et subir des blessures graves notamment au niveau du cou. Vous pourriez également glisser sous la sangle abdominale et subir de graves blessures internes.
- Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours droit sur le siège, dos contre le dossier, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement la ceinture de sécurité. Reportez-vous à “Précautions relatives aux rehausseurs” (P.1-49).
- Après le réglage, assurez-vous que le siège est bien bloqué.
- Lorsqu'une personne occupe la place assise centrale des sièges de deuxième rangée, les deux côtés des sièges de deuxième rangée doivent être positionnés de manière identique (position avant/arrière et angle de dossier).



Rabattement

Avant de rabattre les sièges de deuxième rangée

- Rangez l'accoudoir.
- Fixez la ceinture de sécurité latérale sur le crochet pour ceinture.
- Si les sièges de deuxième rangée sont équipés d'appuie-tête, faites coulisser le siège avant vers l'avant et le siège de deuxième rangée complètement vers l'arrière pour laisser suffisamment d'espace derrière le siège de sorte que le dossier de siège de deuxième rangée puisse être rabattu à plat.
- Retirez les gobelets du porte-gobelets arrière.
- Abaissez complètement l'appuie-tête central du deuxième siège.

Pour rabattre le dossier de siège

Effectuez l'une des opérations suivantes pour rabattre le dossier de siège :

- Tirez la sangle ① située sur le côté des sièges latéraux.
- Rabattez le siège de troisième rangée (reportez-vous à “Sièges de troisième rangée” (P.1-11)), puis tirez le levier simple pression de rabattement de siège de deuxième rangée ② situé sur le côté du compartiment à bagages.

Pour relever le dossier de siège

Pour relever le dossier de siège de deuxième rangée, tirez la lanière Ⓐ ou rabattez le siège de troisième rangée (reportez-vous à “Sièges de troisième rangée” (P.1-11)), puis tirez le levier Ⓑ et levez le dossier de siège jusqu’à ce qu’il s’enclenche.

Lorsque vous relevez le dossier de siège, assurez-vous que la ceinture de sécurité ne gêne pas le mécanisme d’enclenchement du dossier.



AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais personne prendre place dans la zone de chargement ni sur les sièges de deuxième rangée lorsque ces derniers sont rabattus. L’utilisation de ces emplacements par des passagers sans système de retenue approprié exposerait ces derniers à des blessures graves en cas d’accident ou de freinage brusque.
- Ne rabattez pas les sièges de deuxième rangée lorsque des occupants se trouvent dans la zone des sièges de deuxième ou de troisième rangée ou si un chargement est posé sur les sièges de deuxième rangée.
- Attachez solidement tout chargement afin d’éviter qu’il ne glisse ou ne se déplace. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège.

- Lorsque les dossiers sont remis en position droite, assurez-vous qu’ils sont bien bloqués par les loquets de verrouillage. Dans le cas contraire, les passagers risquent d’être blessés en cas d’accident ou d’arrêt brusque.

Mécanisme d’entrée

Il est possible de rabattre les sièges de deuxième rangée et de les faire coulisser pour un passage facile depuis/vers les sièges de troisième rangée.



AVERTISSEMENT

Après avoir actionné le mécanisme d’entrée, veillez à remettre le siège dans la position appropriée en faisant attention aux occupants du siège de troisième rangée, puis redressez le dossier de siège jusqu’à ce qu’il s’enclenche.

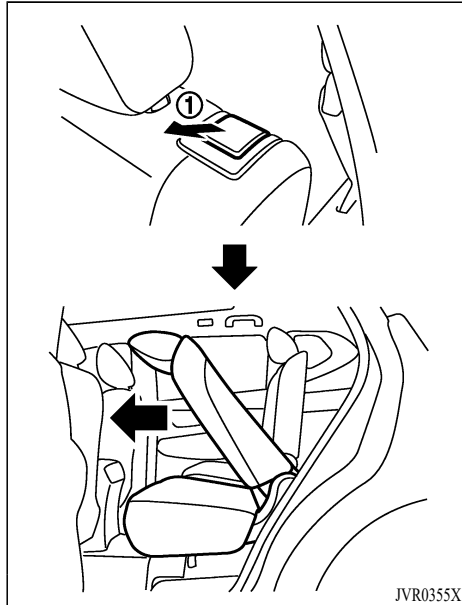


MISE EN GARDE

- Avant d’utiliser le mécanisme d’entrée, rangez l’accoudoir de siège de deuxième rangée.
- Lors de l’utilisation du mécanisme d’entrée, exercez une pression prolongée sur le dossier de siège et procédez lentement. Si

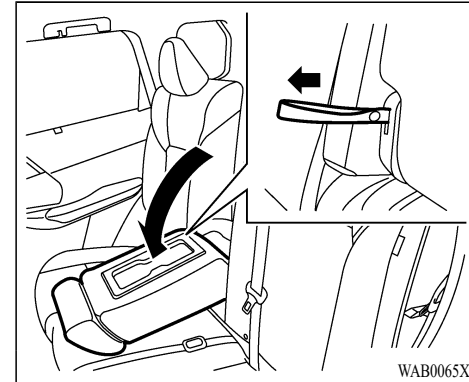
vous rabattez rapidement le dossier de siège puis que vous le laissez coulisser, vous risquez de vous cogner au visage ou sur d’autres parties du corps, de vous coincer la main ou le pied, et de vous blesser.

- Lors de l’utilisation du mécanisme d’entrée, veillez à ne pas entrer en contact avec des pièces mobiles afin d’éviter tout risque de blessures et/ou dommages.
- Lors de l’utilisation du mécanisme d’entrée, assurez-vous qu’aucun passager et/ou objet ne se trouve sur les sièges de deuxième rangée afin d’éviter les risques de blessures et/ou de dommages.
- N’utilisez pas le mécanisme d’entrée si des objets, boissons, etc. sont posés sur le siège. Les objets risqueraient de se casser et l’habitacle pourrait être sali.



1. Tirez le levier ① pour rabattre le dossier de siège.
2. Faites coulisser le siège vers l'avant.
3. Lorsque vous remettez le siège dans sa position initiale, redressez le dossier, faites glisser le siège vers l'arrière en veillant à laisser suffisamment d'espace pour les

pieds des occupants du siège de troisième rangée, puis fixez-le en position.



Sièges de deuxième rangée

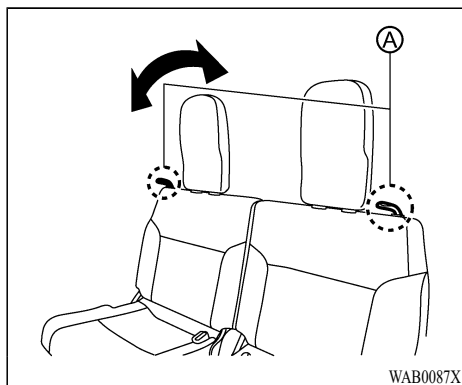
Accoudoir

Tirez la sangle puis rabattez l'accoudoir comme indiqué.



MISE EN GARDE

- Ne vous asseyez jamais sur l'accoudoir. Cela risquerait d'endommager l'accoudoir.



SIÈGES DE TROISIÈME RANGÉE

Réglage du siège

Inclinaison du dossier :

Tirez la lanière **A** et placez le dossier de siège selon l'angle souhaité. Relâchez la lanière après avoir placé le siège selon l'angle souhaité.

La fonction d'inclinaison permet de régler les dossiers en fonction de la taille des passagers, afin que la ceinture de sécurité soit toujours positionnée correctement. (Reportez-vous à "Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant" (P.1-29).) Le dossier de siège peut être incliné afin de permettre aux occupants de

se reposer lorsque le véhicule est garé.

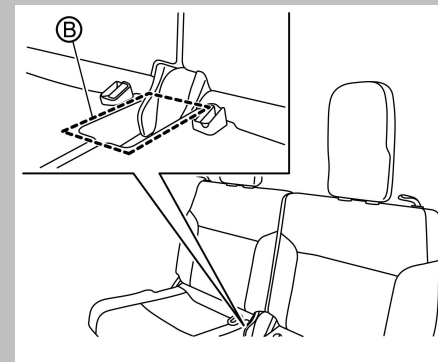
AVERTISSEMENT

- Les sièges de troisième rangée sont conçus pour être occupés par un maximum de deux personnes retenues par la ceinture de sécurité, chacune ne mesurant pas plus de 160 cm (63 po).

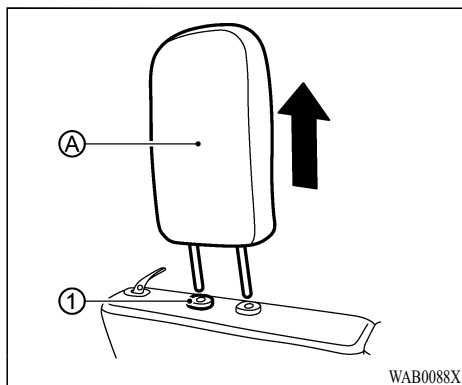
Le dépassement de ces limites pourrait augmenter les risques de blessures graves voire mortelles en cas d'accident.

- Ne voyagez pas dans un véhicule lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux. La ceinture-baudrier ne sera pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre la ceinture-baudrier et subir des blessures graves notamment au niveau du cou. Vous pourriez également glisser sous la sangle abdominale et subir de graves blessures internes.
- Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours droit sur le siège, dos contre le dossier, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement la ceinture de sécurité. Reportez-vous à "Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité" (P.1-17).

- Après le réglage, assurez-vous que le siège est bien bloqué.



- Ne glissez pas vos doigts dans l'espace séparant les sièges **B**. Risque de blessures.

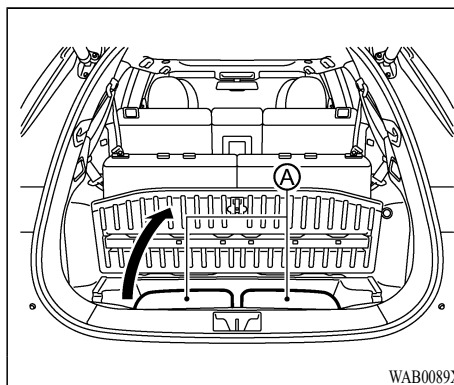


Rabattement :

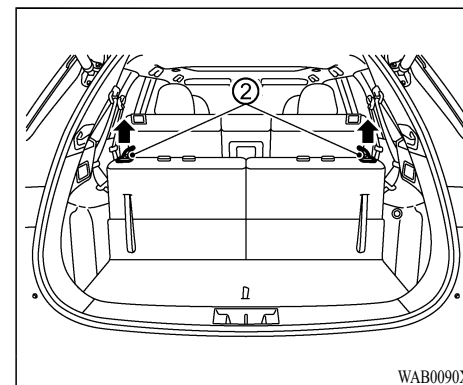
Avant de rabattre les sièges de la troisième rangée, les appuie-tête des sièges de la troisième rangée doivent être retirés.

Poussez le bouton de verrouillage ① et retirez les appuie-tête ② du dossier du siège.

En outre, rangez les boucles de ceinture de sécurité des sièges de troisième rangée avant de rabattre les sièges.



Ouvrez la planche du compartiment à bagages et placez les appuie-tête ② dans la zone de rangement.



Après avoir rangé les appuie-tête, tirez sur la sangle ② et repliez le dossier du siège.

AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais personne prendre place dans la zone de chargement ni sur le siège de troisième rangée lorsque ce dernier est rabattu. L'utilisation de ces emplacements par des passagers sans système de retenue approprié exposerait ces derniers à des blessures graves en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout basculement ou

APPUIE-TÊTE

glissement. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.

- Lorsque les dossiers sont remis en position droite, assurez-vous qu'ils sont bien bloqués par les loquets de verrouillage. Dans le cas contraire, les passagers risquent d'être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

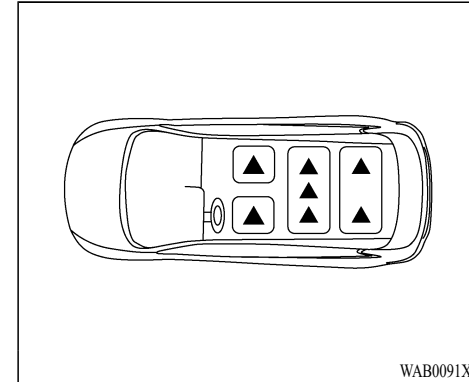
Retour sur la position d'origine :

1. Tirez sur la sangle, puis redressez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il se verrouille correctement en position. Exercez une légère pression sur le dossier de siège afin de vous assurer qu'il est correctement verrouillé.
2. Installez les appuie-têtes.



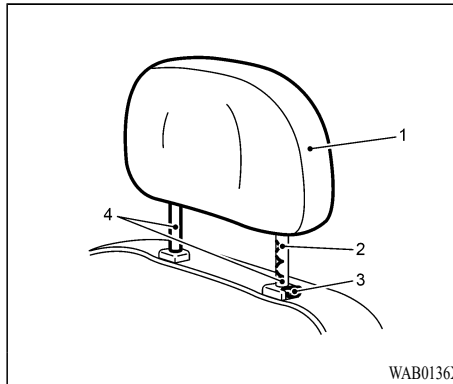
AVERTISSEMENT

Les appuie-têtes complètent les autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent constituer une protection supplémentaire contre les blessures, dans le cas de certaines collisions arrière. Les appuie-têtes réglables doivent être réglés correctement, tel que spécifié dans cette section. Vérifiez le réglage après utilisation des sièges par d'autres passagers. Ne fixez rien aux tiges des appuie-têtes et ne retirez pas les appuie-têtes. N'utilisez pas le siège si l'appuie-tête a été retiré. Si l'appuie-tête a été retiré, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager ne s'assoie sur le siège. Le fait de ne pas suivre ces instructions pourrait réduire l'efficacité des appuie-têtes. En cas de collision, les risques de blessures graves ou mortelles seraient alors plus importants.



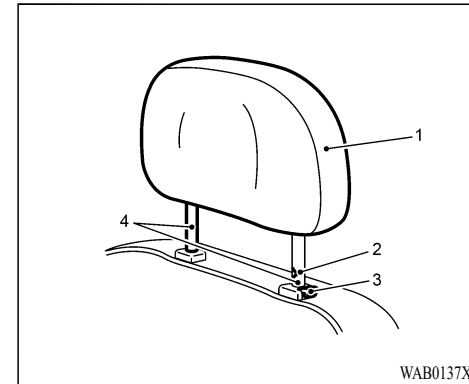
- ▲ Indique un siège équipé d'un appuie-tête.
- Votre véhicule est équipé d'appuie-têtes pouvant être intégrés, réglables ou non réglables.
- Les appuie-têtes réglables disposent de multiples encoches le long des tiges afin de pouvoir les verrouiller sur la position souhaitée.
- Les appuie-têtes non réglables ne disposent que d'une seule encoche, permettant de les bloquer sur la carcasse du siège.
- Les appuie-tête des sièges de deuxième et de troisième rangée ne sont pas réglables.
- Réglage correct :

- S'il est réglable, l'appuie-tête doit être placé de telle sorte que le centre de vos oreilles se trouve environ au niveau du centre de l'appuie-tête.
- Si vos oreilles se trouvent toujours au-dessus du niveau d'alignement recommandé, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.
- Si l'appuie-tête a été retiré, assurez-vous qu'il a été correctement réinstallé et verrouillé avant que le siège ne soit utilisé.



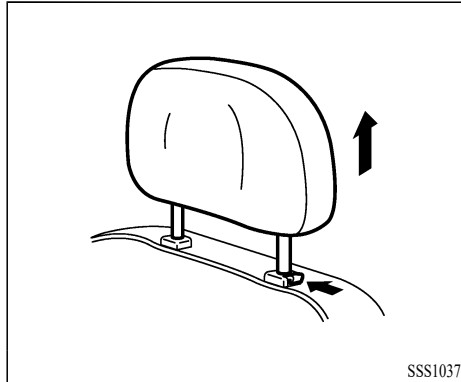
COMPOSANTS DE L'APPUIE-TÊTE RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges



COMPOSANTS DE L'APPUIE-TÊTE NON RÉGLABLE

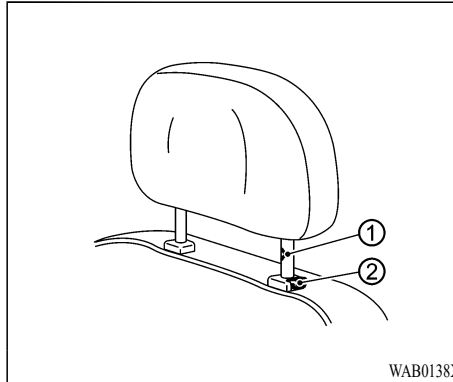
1. Appuie-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges



RETIRER

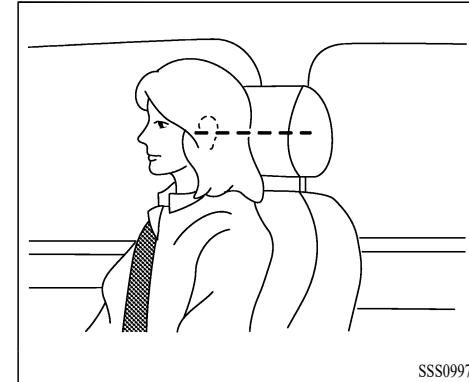
Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête/le repose-tête.

1. Relevez l'appuie-tête/le repose-tête au maximum.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le.
3. Retirez l'appuie-tête/le repose-tête du siège.
4. Rangez correctement l'appuie-tête/le repose-tête dans un endroit sûr, afin qu'il ne bouge pas librement dans l'habitacle.
5. Réinstallez l'appuie-tête/le repose-tête et réglez-le correctement avant qu'un passager ne s'assoie sur le siège.



REMONTER

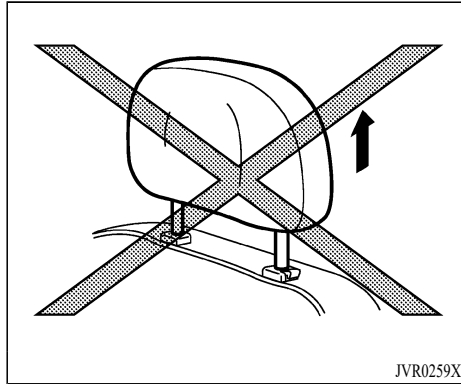
1. Alignez les tiges de l'appuie-tête avec les orifices situés sur le siège. Assurez-vous que l'appuie-tête est monté dans le sens correct. La tige comportant l'encoche de réglage ① doit être insérée dans l'orifice avec le bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage, maintenez-le et poussez l'appuie-tête vers le bas.
3. Réglez correctement l'appuie-tête avant qu'un passager ne s'assoie sur le siège.



RÉGLAGE

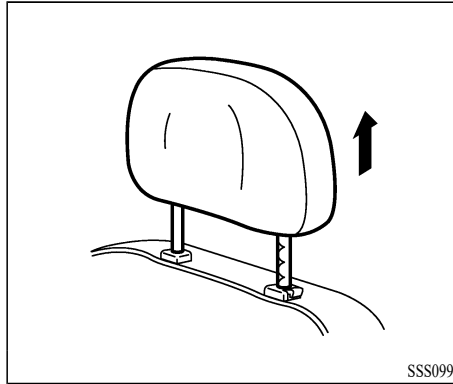
Pour les appuie-tête réglables

Réglez l'appuie-tête afin que le centre se trouve au niveau du centre de vos oreilles. Si vos oreilles se trouvent toujours au-dessus du niveau d'alignement recommandé, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.



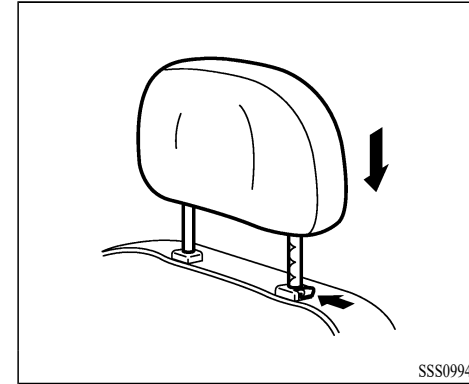
Pour les appuie-tête non réglables

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.



Relèvement

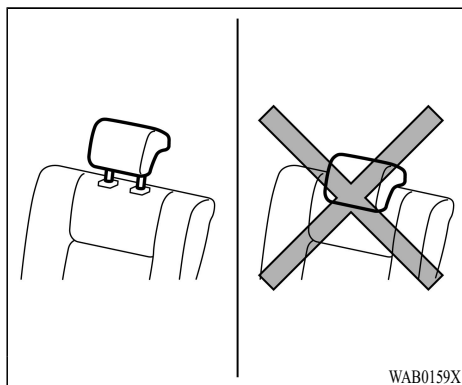
Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut. Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.



Abaissement

Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé et poussez l'appuie-tête vers le bas.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de telle manière que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant que le siège ne soit utilisé.



AVERTISSEMENT

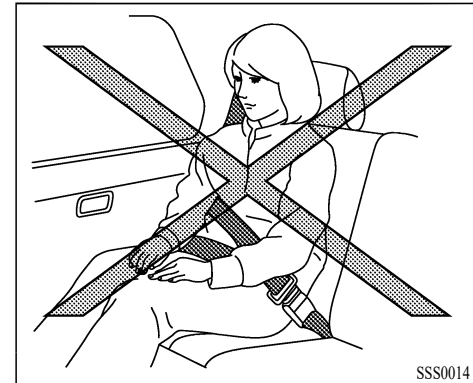
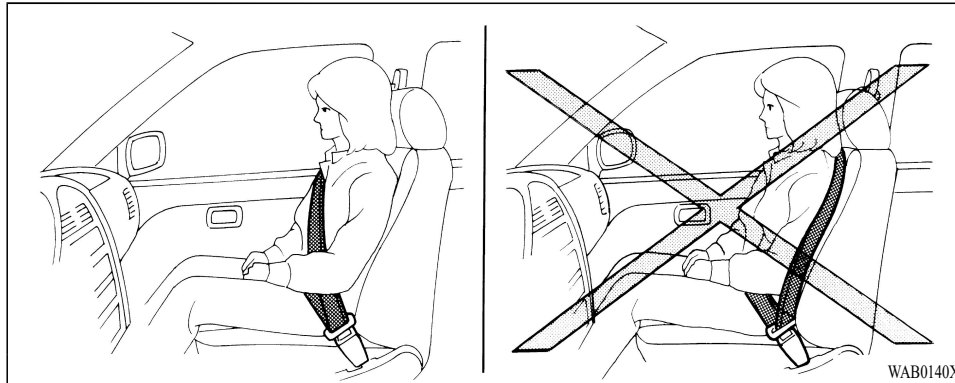
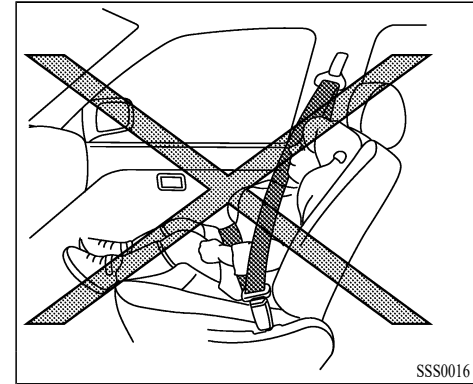
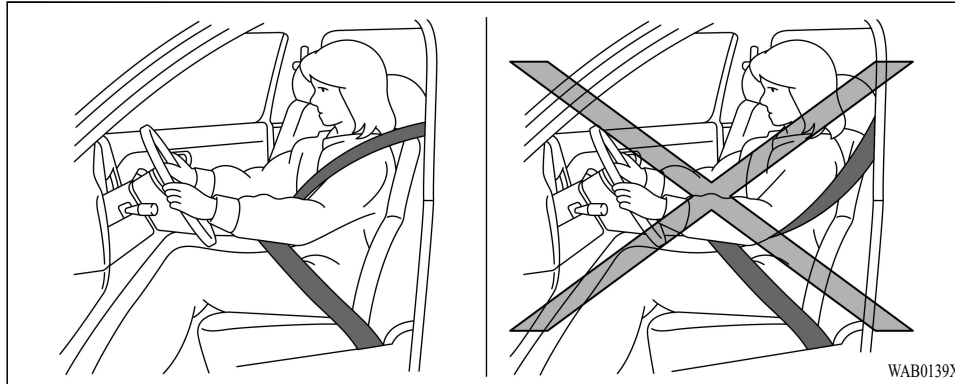
Lorsqu'une personne occupe la place centrale de deuxième rangée, tirez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position. Veillez à réaliser ce réglage avant de démarrer le véhicule. À défaut, vous vous exposeriez à des risques de blessures graves en cas d'impact.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Si vous attachez votre ceinture de sécurité, qu'elle est correctement réglée et que vous êtes assis dos bien droit contre le dossier avec vos deux pieds posés au sol, les risques d'être blessé ou tué dans un accident et/ou la gravité des blessures peuvent être considérablement réduits. Mitsubishi Motors recommande fortement que tous les occupants du véhicule attachent leurs ceintures pendant la conduite, même si la place assise dispose d'un airbag.

La plupart des provinces ou territoires des États-Unis ou du Canada spécifient que les ceintures de sécurité doivent être portées en permanence lors de la conduite d'un véhicule.



1-18 Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires

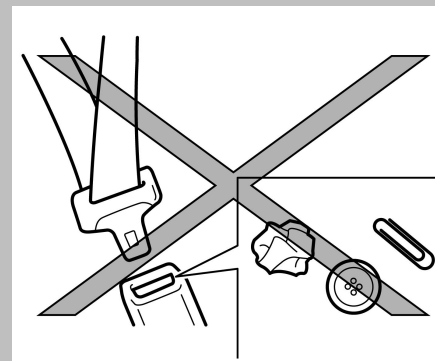
AVERTISSEMENT

- Chaque personne conduisant ou voyageant dans le véhicule doit porter sa ceinture de sécurité à tout moment. Les enfants doivent être correctement maintenus sur le siège arrière lorsque cela est possible. S'il est nécessaire de l'utiliser sur le siège passager avant, reculez le siège au maximum et assurez-vous que l'enfant reste dans le système de retenue pour enfant, correctement attaché. Le non-respect de ces instructions pourrait être à l'origine de blessures graves voire mortelles.
- La ceinture de sécurité doit être correctement réglée afin d'être bien adaptée. Faute de quoi, l'efficacité de l'ensemble du système de retenue peut être réduite ; ce qui augmente le risque de blessures graves lors d'un accident. Des blessures graves voire mortelles peuvent être causées par le port incorrect de la ceinture de sécurité.
- Passez toujours la ceinture-baudrier par-dessus l'épaule et en travers du buste. Ne faites jamais passer la ceinture derrière votre dos, sous votre bras ou en travers du cou. La ceinture de sécurité doit rester à l'écart de votre visage et de votre cou, et ne doit pas glisser de votre épaule.
- La sangle sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible AUTOUR DES HANCHES, PAS DE LA TAILLE. Une

ceinture de sécurité portée trop haut augmente le risque de blessures lors d'un accident.

- Assurez-vous que la languette de ceinture de sécurité est correctement attachée à la bonne boucle.
- Ne portez jamais la ceinture de sécurité avec la sangle retournée ou entortillée. Son efficacité serait alors réduite.
- Ne permettez jamais que plusieurs personnes utilisent la même ceinture de sécurité.
- Ne transportez jamais plus de passagers qu'il n'y a de ceintures de sécurité dans le véhicule.
- Si le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité reste allumé lorsque le contact d'allumage est placé sur ON, que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures sont attachées, il est possible que le dispositif soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.
- Aucune modification ne doit être apportée sur le système de ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité, n'ajoutez aucun matériau et n'installez aucun dispositif susceptible de modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Si vous ne suiviez pas ces

directives, le fonctionnement de la ceinture de sécurité en serait affecté. Toute modification ou altération non autorisée du système de ceintures de sécurité pourrait provoquer des blessures graves.



- N'insérez jamais de corps étrangers tels que des morceaux de plastique, des trombones, des boutons ou des pièces de monnaie, dans la boucle de ceinture de sécurité.
- Une fois la ceinture de sécurité à pré-tensionneur activée, elle ne peut plus être réutilisée et elle doit être remplacée sous forme d'ensemble avec l'enrouleur. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

- Tous les ensembles de ceintures de sécurité, y compris les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être vérifiés après chaque collision. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification. Mitsubishi Motors recommande que tous les ensembles de ceinture de sécurité utilisés lors d'une collision soient remplacés, à moins qu'il ne s'agisse d'une collision mineure, que les ceintures n'aient subi aucun dommage et qu'elles continuent de fonctionner normalement. Les ceintures non portées pendant une collision doivent également être vérifiées et remplacées en cas de détection de dommages ou d'un dysfonctionnement.
- Tous les dispositifs de retenue pour enfant ainsi que tous les matériaux de fixation doivent être vérifiés après chaque collision. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfants en ce qui concerne la vérification et les recommandations de remplacement. Les dispositifs de retenue pour enfant doivent être remplacés s'ils sont endommagés.



TÉMOIN D'AVERTISSEMENT ET TÉMOIN SONORE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Les sièges conducteur et passager avant sont équipés d'une fonction avancée de rappel de ceinture de sécurité. Un avertissement visuel et sonore est émis si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est détachée alors que la vitesse du véhicule est d'environ 15 km/h (10 mi/h) ou plus dans les conditions suivantes :

- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.

- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas attachée et le siège est occupé par un passager pendant 7 secondes après avoir placé le contact d'allumage sur ON.
- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas attachée et des objets ou une force externe sur le siège passager fait passer la classification du système de rappel de ceinture de sécurité sur «occupé».

Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité clignote dans les conditions indiquées ci-dessus jusqu'à ce que la ceinture de sécurité nécessaire soit correctement attachée.

Un témoin sonore retentit pendant 95 secondes environ ou jusqu'à ce que l'une des conditions suivantes soit satisfaite :

- La ceinture de sécurité non attachée du passager avant est correctement attachée.
- La fonction de rappel de ceinture de sécurité du siège passager avant ne détecte plus que le siège du passager avant est occupé.
- Le contact d'allumage est sur arrêt.

Les situations ci-après peuvent entraîner l'activation du témoin d'avertissement de ceinture de sécurité et du témoin sonore même si aucun occupant n'est présent sur le siège passager :

- Des objets lourds positionnés sur le siège.
- Une personne effectuant un effort de poussée ou de traction sur le siège passager

avant.

- Un objet placé sous le siège passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.
- Un objet accroché au siège ou placé dans l'un des vide-poches de dossier de siège.
- Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet faisant pression sur l'arrière du dossier de siège.

Les sièges arrière sont équipés d'un témoin d'avertissement de ceinture de sécurité qui s'affiche sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "10. Avertissement de ceinture de sécurité arrière" (P.2-37).)

FEMMES ENCEINTES

Mitsubishi Motors recommande que les femmes enceintes portent les ceintures de sécurité. La ceinture de sécurité doit être tendue ; placez toujours la ceinture sous-abdominale aussi bas que possible autour des hanches, pas de la taille. Placez la ceinture-baudrier par-dessus l'épaule et au travers du thorax. Ne placez jamais la sangle sous-abdominale/ceinture-baudrier sur la partie abdominale. Consultez un médecin pour obtenir des recommandations spécifiques.

PERSONNES BLESSÉES

Mitsubishi Motors recommande que les personnes blessées utilisent les ceintures de sécurité en fonction de la nature de leurs blessures. Consultez votre médecin pour obtenir des recommandations spécifiques.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR



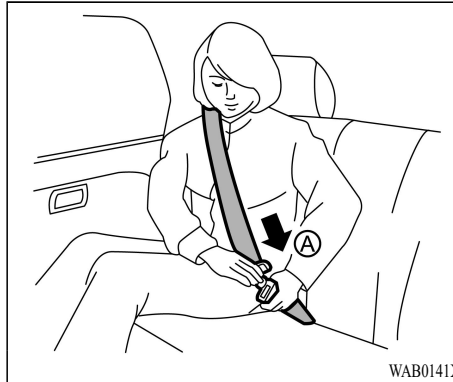
AVERTISSEMENT

- Chaque personne conduisant ou voyageant dans le véhicule doit porter sa ceinture de sécurité à tout moment. Les enfants doivent voyager dans un dispositif de retenue pour enfant approprié installé sur le siège arrière.
- Ne voyagez pas dans un véhicule lorsque le dossier est incliné. Cela peut être dangereux. La ceinture-baudrier ne sera pas positionnée contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre la ceinture-baudrier et subir des blessures graves notamment au niveau du cou. Vous pourriez également glisser sous la sangle abdominale et subir de graves blessures internes.

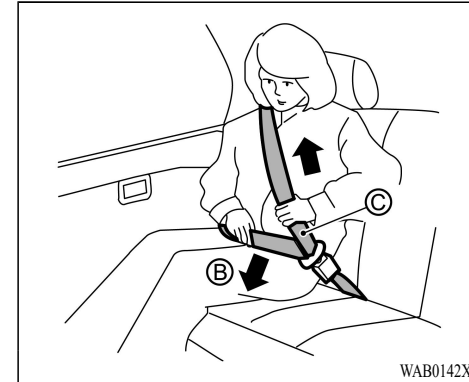
- Pour une protection la plus efficace possible lorsque le véhicule se déplace, le siège doit se trouver en position droite. Asseyez-vous toujours droit sur le siège, dos contre le dossier, les deux pieds posés sur le plancher et réglez correctement la ceinture de sécurité.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des positions d'assise sont équipées de ceintures de sécurité avec mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR). Si la ceinture de sécurité entoure le cou d'un enfant avec le mode d'enrouleur à blocage automatique activé, l'enfant pourrait subir des blessures graves voire mortelles si la ceinture de sécurité venait à s'enrouler et à se serrer. Cela peut se produire même si le véhicule est garé. Détachez la ceinture de sécurité afin de la libérer du cou de l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou est déjà détachée, libérez le cou de l'enfant en coupant la ceinture de sécurité avec un outil adéquat (tel qu'un couteau ou des ciseaux) pour relâcher la ceinture de sécurité.

Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez le siège. (Reportez-vous à “Sièges” (P.1-3).)



2. Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur et insérez la languette dans la boucle A jusqu'à ce que vous entendiez et sentiez le verrouillage s'enclencher.
 - **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas d'arrêt ou d'impact brusque. Tirez lentement sur la ceinture de sécurité afin de la dérouler et de bouger plus librement sur le siège.**
 - **Si la ceinture de sécurité ne peut pas être déroulée complètement, tirez fermement sur la ceinture et relâchez-la. Puis tirez doucement la ceinture hors de l'enrouleur.**



3. Ajustez la sangle sous-abdominale afin qu'elle soit **basse et serrée sur les hanches** B, comme indiqué.
4. Tirez la ceinture-baudrier vers l'enrouleur pour tendre la ceinture C. Placez toujours la ceinture par-dessus l'épaule et en travers du buste.

Les ceintures de sécurité à trois points du siège passager avant et des places arrière ont deux modes de fonctionnement :

- Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)
- Enrouleur à blocage automatique (ALR)

L'enrouleur à blocage d'urgence (ELR) permet l'allongement et l'enroulement de la ceinture afin que le conducteur et les passagers aient une

certaine liberté de mouvement dans leur siège. L'ELR bloque la ceinture de sécurité lorsque le véhicule ralentit de manière brusque ou lors de certains impacts.

Le mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR) (mode de dispositif de retenue pour enfant) bloque la ceinture de sécurité pour l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant.

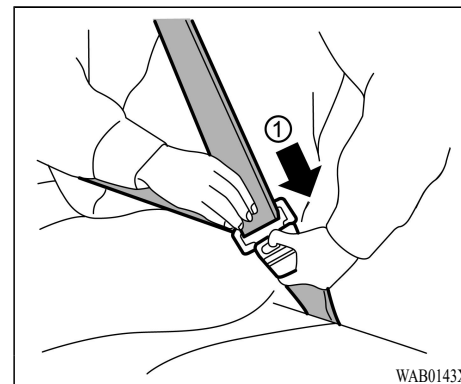
Lorsque le mode ALR est activé, la ceinture de sécurité ne peut pas être rallongée tant que la languette de la ceinture de sécurité n'est pas détachée de la boucle et la ceinture entièrement enroulée. La ceinture de sécurité revient au mode ELR après enroulement complet de la ceinture de sécurité. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.1-29).

Le mode ALR doit être utilisé uniquement pour l'installation de dispositif de retenue pour enfant. Pendant l'utilisation normale de la ceinture de sécurité par un occupant, le mode ALR ne doit pas être activé. S'il est activé, il peut provoquer une tension inconfortable de la ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous attachez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien bloqués en position de verrouillage. Dans le cas contraire, les passagers risquent d'être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



Débouclage des ceintures de sécurité

Appuyez sur le bouton de la boucle pour déverrouiller la ceinture ①. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

Les enrouleurs sont prévus pour bloquer le mouvement de la ceinture de sécurité par deux techniques distinctes :

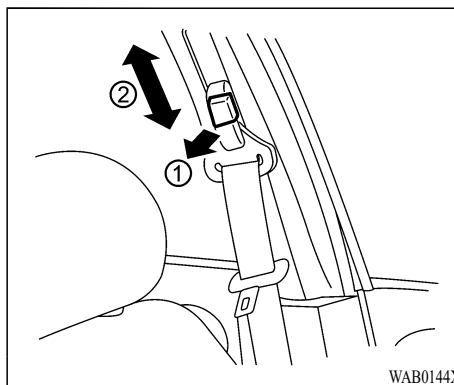
- Lorsque la ceinture de sécurité est sortie rapidement de l'enrouleur.
- Lorsque le véhicule ralentit brusquement.

Afin de vous assurer de la fiabilité des ceintures de sécurité, vérifiez leur fonctionnement

comme suit :

- Saisissez la ceinture-baudrier et tirez rapidement vers l'avant. L'enrouleur doit alors se bloquer et empêcher que la ceinture ne se déroule davantage.

Si l'enrouleur ne se bloque pas lors de cette vérification, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre au plus tôt chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à ce contrôle ou pour en savoir plus sur le fonctionnement des ceintures de sécurité.



Réglage de la hauteur de la ceinture-baudrier (pour les sièges avant)

La hauteur d'ancrage de la ceinture-baudrier doit être réglée à la position qui vous convient le mieux. (Reportez-vous à "Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité" (P.1-17).)

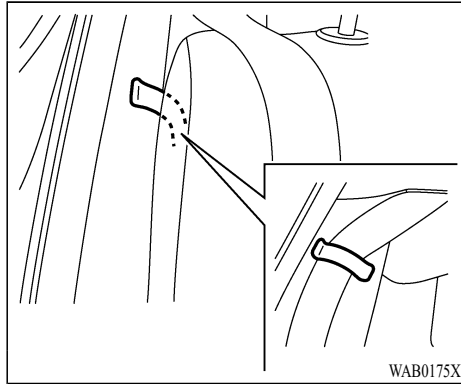
Pour régler, tirez le bouton de réglage ①, puis placez l'ancrage de baudrier à la position souhaitée ② afin que la ceinture passe au-dessus du centre de l'épaule. La ceinture doit rester à l'écart de votre visage ou de votre cou, et ne doit pas glisser de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller le point d'ancrage de la ceinture de sécurité dans sa

position.

La plage de réglage de la hauteur de la ceinture-baudrier peut varier en fonction du modèle.

AVERTISSEMENT

- Une fois le réglage effectué, relâchez le bouton de réglage et essayez de bouger l'ancrage de baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est correctement fixé.
- La hauteur d'ancrage de la ceinture-baudrier doit être réglée à la position qui vous convient le mieux. Faute de quoi, l'efficacité de l'ensemble du système de retenue peut être réduite ; ce qui augmente le risque de blessures graves lors d'un accident.



Exemple

Clip de ceinture de sécurité

Lorsque la ceinture de sécurité n'est pas utilisée et que vous rabattez les sièges de deuxième ou de troisième rangée, attachez les ceintures de sécurité extérieures de deuxième ou de troisième rangée sur les clips de ceinture de sécurité.

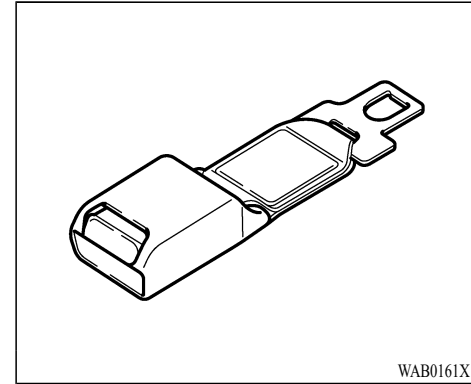
Veillez à ne pas fixer la languette de ceinture de sécurité sur le clip.

AVERTISSEMENT

Avant de rabattre les sièges de deuxième ou de troisième rangée, vérifiez que les ceintures de sécurité ne bloquent pas les dispositifs de blocage de dossier de siège afin d'éviter tout dommage sur les sangles de ceinture de sécurité.

DISPOSITIFS D'EXTENSION DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si votre ceinture de sécurité n'est pas suffisamment longue même une fois complètement déroulée, vous devez vous procurer un dispositif d'extension de ceinture de sécurité. Le dispositif d'extension est utilisable sur les deux sièges avant.



AVERTISSEMENT

- Utilisez le dispositif d'extension uniquement si la ceinture existante n'est pas assez longue. Les personnes pouvant utiliser la ceinture de sécurité standard ne doivent pas utiliser de dispositif d'extension. L'utilisation inutile d'un dispositif d'extension risquerait d'affecter les performances de la ceinture de sécurité en cas d'accident.
- Lorsqu'il n'est pas nécessaire, le dispositif d'extension doit être retiré et rangé.
- N'utilisez jamais de dispositifs d'extension de ceinture de sécurité pour installer un dispositif de retenue pour enfant. Si le

SÉCURITÉ ENFANT

dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être gravement blessé voire tué lors d'un accident ou d'un arrêt brusque.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité**, appliquez une solution savonneuse douce ou toute autre solution recommandée pour le nettoyage des tapis et des housses. Essayez ensuite avec un chiffon et laissez les ceintures de sécurité sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures s'enrouler avant qu'elles ne soient complètement sèches.
- **Si de la saleté se dépose sur le guide de ceinture-baudrier** de l'ancrage de ceinture de sécurité, la ceinture peut se rétracter lentement. Essayez le guide de ceinture-baudrier à l'aide d'un chiffon propre et sec.
- **Assurez-vous périodiquement que la ceinture de sécurité et les composants métalliques**, comme les boucles, languettes, enrouleurs, câbles flexibles et ancrages, fonctionnent correctement. En cas de desserrage des pièces, de détérioration, de coupures ou d'autres dommages causés aux sangles, l'ensemble de la ceinture de sécurité doit être remplacé.



AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des positions d'assise sont équipés de ceintures de sécurité avec mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR). Si la ceinture de sécurité entoure le cou d'un enfant avec le mode d'enrouleur à blocage automatique activé, l'enfant pourrait subir des blessures graves voire mortelles si la ceinture de sécurité venait à s'enrouler et à se serrer. Cela peut se produire même si le véhicule est garé. Détachez la ceinture de sécurité afin de la libérer du cou de l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou est déjà détachée, libérez le cou de l'enfant en coupant la ceinture de sécurité avec un outil adéquat (tel qu'un couteau ou des ciseaux) pour relâcher la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour les protéger.

Ils doivent être attachés correctement.

En plus des informations générales contenues dans ce manuel, d'autres informations relatives à la sécurité enfant sont disponibles auprès d'autres sources telles que des médecins, professeurs, agences gouvernementales de sécurité routière et organisations communautaires. Tous les enfants sont différents ; veuillez donc à connaître les meilleures méthodes de transport

de votre enfant dans le véhicule.

Il existe trois types de dispositifs de retenue pour enfant élémentaires :

- Dispositif de retenue pour enfant dos à la route
- Dispositif de retenue pour enfant face à la route
- Rehausseur

Le dispositif de retenue le mieux approprié dépend de la taille de l'enfant. D'une manière générale, les bébés jusqu'à 1 an et dont le poids est inférieur à 9 kg (20 lb) doivent être placés dans des dispositifs de retenue dos à la route. Les dispositifs de retenue pour enfant face à la route sont disponibles pour les enfants qui sont trop grands pour les dispositifs de retenue dos à la route et qui sont âgés d'au moins 1 an. Les rehausseurs sont utilisés pour faciliter le positionnement d'une sangle sous-abdominale/ ceinture-baudrier sur un enfant ne pouvant plus utiliser de dispositif de retenue face à la route.



AVERTISSEMENT

Les bébés et enfants ont besoin d'une protection spéciale. Les ceintures de sécurité du véhicule risquent de ne pas être adaptées aux bébés et aux enfants. Il est possible que la ceinture-baudrier soit trop près de leur visage ou de leur cou. La sangle sous-abdominale

risque de ne pas s'adapter aux os de leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal adaptée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Utilisez toujours les dispositifs de retenue pour enfant appropriés.

Tous les états des Etats-Unis et les provinces ou territoires canadiens exigent l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfant homologués pour les bébés et enfants en bas âge. Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.1-29).

Un dispositif de retenue pour enfant peut être fixé dans le véhicule à l'aide du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour dispositifs de retenue pour enfants) ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.1-29) pour plus d'informations.

Mitsubishi Motors recommande que tous les enfants et préadolescents soient attachés sur le siège arrière. Des études démontrent que les enfants sont plus en sécurité sur le siège arrière, lorsqu'ils sont correctement attachés, que sur le siège avant.

Cela est particulièrement important car votre véhicule est équipé d'un système de retenue supplémentaire (système d'airbag)

pour le passager avant. Reportez-vous à "Systèmes de retenue supplémentaires (SRS)" (P.1-52).

BÉBÉS

Les bébés âgés de moins de 1 an doivent être placés dans un dispositif de retenue pour enfant dos à la route. Mitsubishi Motors recommande que les bébés soient placés dans des dispositifs de retenue pour enfant conformes au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles et au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles. Choisissez un dispositif de retenue adapté au véhicule et observez toujours les instructions d'installation et d'utilisation du fabricant.

ENFANTS EN BAS ÂGE

Les enfants âgés de plus d'un an et dont le poids est de 9 kg (20 lb) minimum doivent rester dans un dispositif de retenue pour enfant dos à la route le plus longtemps possible jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille et de poids dudit dispositif de retenue pour enfant. Les enfants âgés d'au moins 1 an et dont la taille et le poids dépassent la limite imposée par le dispositif de retenue pour enfant dos à la route doivent être retenus à l'aide d'un harnais dans un système de retenue pour enfant face à la route. Reportez-vous aux instructions du fabricant pour les recommandations concernant les

poids et les tailles minimum et maximum. Mitsubishi Motors recommande que les enfants en bas âge soient placés dans des dispositifs de retenue pour enfant conformes au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles et au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles. Choisissez un dispositif de retenue adapté au véhicule et observez toujours les instructions d'installation et d'utilisation du fabricant.

ENFANT DE PLUS GRANDE TAILLE

Les enfants doivent être retenus avec un harnais dans un dispositif de retenue pour enfant face à la route jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille et de poids imposée par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Une fois que l'enfant dépasse la limite de taille et de poids imposée par le dispositif de retenue pour enfant face à la route équipé d'un harnais, Mitsubishi Motors recommande de placer l'enfant sur un rehausseur disponible dans le commerce pour obtenir un ajustement adéquat de la ceinture de sécurité. Afin de pouvoir acheminer correctement la ceinture de sécurité, le rehausseur doit relever l'assise de l'enfant de façon à permettre le positionnement correct de la ceinture-baudrier en travers du buste et sur la partie supérieure ou centrale de son épaule. La ceinture-baudrier ne doit pas se trouver à

proximité du cou ou du visage et ne doit pas glisser de l'épaule. La sangle sous-abdominale doit reposer de manière ajustée sur le bas ou le haut des cuisses, pas sur l'abdomen.

Un rehausseur peut être installé uniquement sur les positions d'assise équipées d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le rehausseur doit être adapté au siège du véhicule et doit également être muni d'une étiquette certifiant qu'il est conforme au règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles ou au règlement canadien sur la sécurité des véhicules automobiles.

Un rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que l'enfant puisse passer le test de port de ceinture de sécurité indiqué ci-après :

- Le dos et les hanches de l'enfant sont-ils posés contre le dossier de siège du véhicule ?
- L'enfant est-il capable de s'asseoir sans se trouver dans une mauvaise posture ?
- Les genoux de l'enfant peuvent-ils se plier facilement au-dessus de l'extrémité avant du siège avec les pieds posés à plat sur le plancher ?
- L'enfant peut-il porter la ceinture de sécurité de manière sûre (la sangle sous-abdominale est placée de manière basse et serrée sur les hanches et la ceinture-baudrier passe en travers du buste et sur la partie

supérieure ou centrale de son épaule)?

- L'enfant est-il capable d'utiliser l'appui-tête après réglage correct de ce dernier ?
- L'enfant sera-t-il capable de rester dans cette position pendant l'ensemble du trajet ?



Si la réponse à l'une de ces questions est non alors l'enfant doit rester sur un rehausseur en utilisant la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage.

REMARQUE :

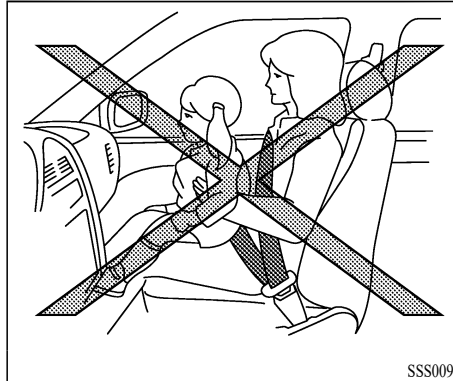
Les réglementations de certaines communes peuvent suivre des consignes différentes. Avant de prendre la route, vérifiez les réglementations locales et nationales pour confirmer si votre enfant utilise le dispositif de retenue correct.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT

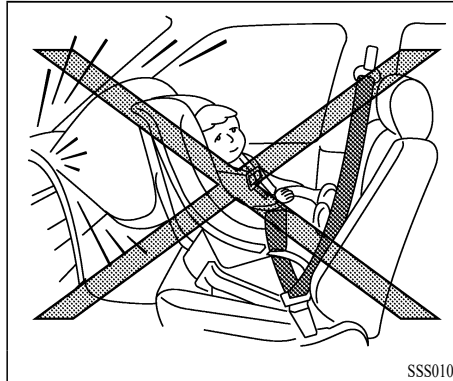


AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants se lever ou se mettre à genoux sur les sièges et ne les laissez pas dans la partie chargement. Un enfant pourrait subir des blessures graves voire mortelles lors d'un accident ou d'un arrêt brusque.



SSS0099



SSS0100

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT



AVERTISSEMENT

- Le fait de ne pas respecter les instructions et les avertissements relatifs à l'utilisation correcte des dispositifs de retenue pour enfants peut entraîner des blessures graves voire la mort d'un enfant ou d'autres passagers en cas d'arrêt brusque ou de collision :
 - Le dispositif de retenue pour enfant doit être correctement installé et utilisé. Suivez toujours les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant pour son installation et son utilisation.
 - Les bébés et les enfants ne doivent jamais être tenus sur les genoux d'un passager. Il est impossible, même pour un adulte, de résister aux forces engendrées par une collision.
 - Ne permettez jamais qu'un enfant et un adulte partagent la même ceinture de sécurité.

- Mitsubishi Motors recommande que tous les dispositifs de retenue pour enfant soient montés sur le siège arrière. Des études démontrent que les enfants sont plus en sécurité sur le siège arrière, lorsqu'ils sont correctement attachés, que sur le siège avant. Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant face à la route sur le siège avant, reportez-vous à "Installation d'un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide des ceintures de sécurité" (P.1-44).
- Même avec un système d'airbag avancé, n'installez jamais de dispositif de retenue pour enfant dos à la route sur le siège avant. Le déploiement d'un airbag pourrait blesser gravement voire mortellement un enfant. Un dispositif de retenue pour enfant dos à la route doit toujours être placé sur le siège arrière.
- Assurez-vous d'acheter un dispositif de retenue pour enfant adapté à votre enfant et à votre véhicule. Certains dispositifs de retenue pour enfant risquent de

ne pas être adaptés à votre véhicule.

- Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.
- N'utilisez jamais les points d'ancrage pour des ceintures de sécurité ou des harnais pour adultes.
- N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfant avec une lanière supérieure de maintien sur le siège passager avant.
- Pendant la conduite, les enfants et bébés doivent toujours être assis

dans un dispositif de retenue pour enfant approprié.

- Lorsque le dispositif de retenue pour enfant n'est pas utilisé, fixez-le à l'aide du dispositif LATCH ou d'une ceinture de sécurité. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, des objets non fixés risqueraient de blesser des occupants ou d'endommager le véhicule.



MISE EN GARDE

Un dispositif de retenue pour enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez le revêtement du siège et les boucles avant d'y asseoir l'enfant.

Ce véhicule est équipé d'un système d'ancrage de dispositif universel de retenue pour enfant, désigné comme système LATCH (points d'ancrage inférieurs et lanières de maintien pour enfant). Certains dispositifs de retenue pour enfant comprennent deux sangles de fixation pouvant être attachées à ces ancrages.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'ancrages inférieurs et de lanières de maintien pour dispositifs de retenue pour enfants (LATCH)" (P.1-31).

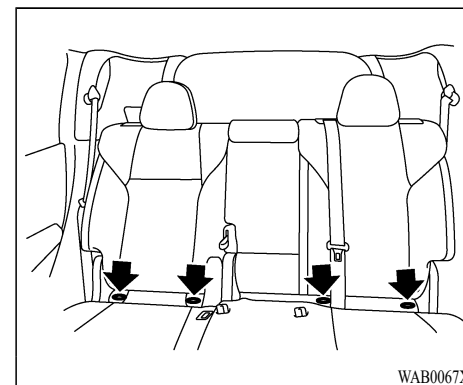
Si vous n'avez pas de dispositif de retenue pour

enfant compatible avec le système LATCH, les ceintures de sécurité du véhicule peuvent être utilisées.

Plusieurs marques proposent des dispositifs de retenue pour bébés et enfants en bas âge de différentes tailles. Avant de choisir un dispositif de retenue pour enfant, effectuez les vérifications suivantes :

- Choisissez uniquement un dispositif de retenue pour enfant muni d'une étiquette certifiant que le dispositif est conforme au Règlement fédéral 213 sur la sécurité des véhicules automobiles ou aux règlements sur la sécurité des systèmes de retenue et des sièges d'appoint des véhicules automobiles (RSSR).
- Montez le dispositif de retenue pour enfant dans le véhicule et vérifiez qu'il est compatible avec le siège et le système de ceintures de sécurité du véhicule.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est compatible avec votre véhicule, asseyez l'enfant dans le dispositif de retenue et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le modèle choisi convient à l'enfant. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant conçu pour la taille et le poids de votre enfant. Suivez toujours toutes les procédures recommandées.
- Si le poids combiné de votre enfant et du dispositif de retenue pour enfant est inférieur à 29,5 kg (65 lb), vous devez utiliser soit des ancrages LATCH soit la ceinture de sécurité pour installer le dispositif de retenue pour enfant (n'utilisez pas les deux simultanément).
- Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant.
- Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Tous les états des États-Unis et les provinces ou territoires canadiens exigent que les bébés et enfants en bas âge soient retenus en permanence dans un dispositif de retenue pour enfant homologué lorsque le véhicule est utilisé. Les lois canadiennes exigent que la lanière supérieure de maintien sur les dispositifs de retenue pour enfant face à la route soit fixée au point d'ancrage prévu à cet effet dans le véhicule.



Emplacement de l'ancrage du système LATCH

SYSTÈME D'ANCRAGES INFÉRIEURS ET DE LANIÈRES DE MAINTIEN POUR DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS (LATCH)

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage spéciaux utilisés pour les dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH. Ce système est également appelé ISOFIX ou système compatible ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour fixer les dispositifs de retenue pour enfant à moins que le poids

combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant soit supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Ancrage inférieur LATCH



AVERTISSEMENT

Le fait de ne pas respecter les instructions et les avertissements relatifs à l'utilisation correcte des dispositifs de retenue pour enfants peut entraîner des blessures graves voire la mort d'un enfant ou d'autres passagers en cas d'arrêt brusque ou de collision :

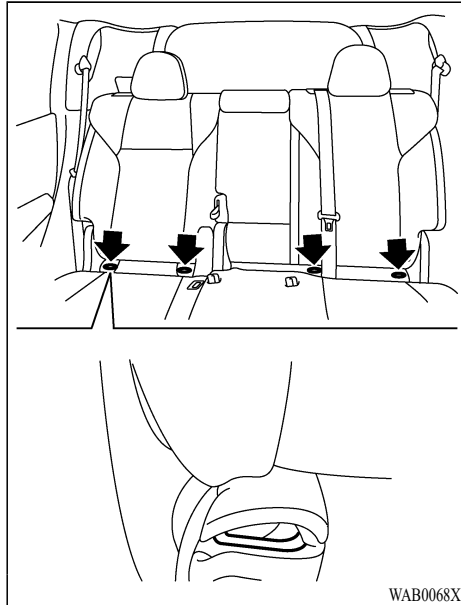
- Installez des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH uniquement aux emplacements indiqués sur l'illustration.
- N'installez pas de dispositif de retenue pour enfant en position centrale sur le siège arrière à l'aide des ancrages inférieurs LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant ne serait pas correctement fixé.

- Contrôler les ancrages inférieurs en insérant les doigts dans la zone d'ancrage inférieur. Assurez-vous que rien n'entrave les ancrages comme par exemple les sangles de siège ou le matériau du coussin de siège. Le dispositif de retenue pour enfant n'est pas correctement et solidement fixé si les ancrages inférieurs sont entravés.
- Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.

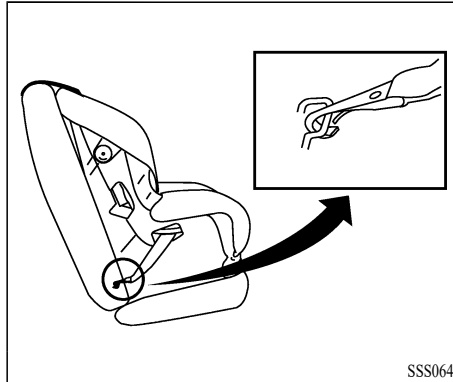
central à l'aide des ancrages inférieurs LATCH.

Emplacement de l'ancrage inférieur LATCH

Les points d'ancrage LATCH permettent l'installation de dispositifs de retenue pour enfant sur les sièges latéraux de deuxième rangée uniquement. **N'essayez pas d'installer de dispositif de retenue pour enfant sur le siège**



Les points d'ancrage inférieurs LATCH se trouvent au niveau des coussins de siège de la deuxième rangée.

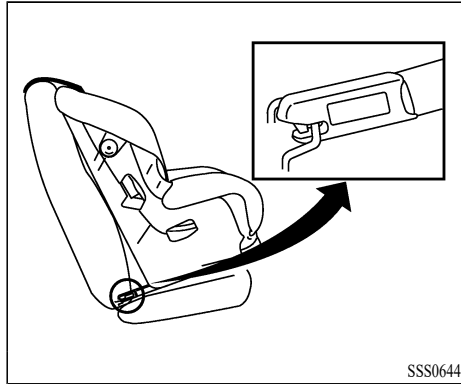


Fixation par sangle LATCH

Installation des fixations de l'ancrage inférieur LATCH du dispositif de retenue pour enfant

Les dispositifs de retenue pour enfant compatibles avec le système LATCH comprennent deux sangles de fixation pouvant être attachées à deux ancrages situés dans certaines positions d'assise sur votre véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour fixer les dispositifs de retenue pour enfant. Vérifiez si votre dispositif de retenue pour enfant comporte une étiquette garantissant sa compatibilité avec le système LATCH. Ces informations peuvent aussi figurer

dans les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.



Fixation rigide LATCH

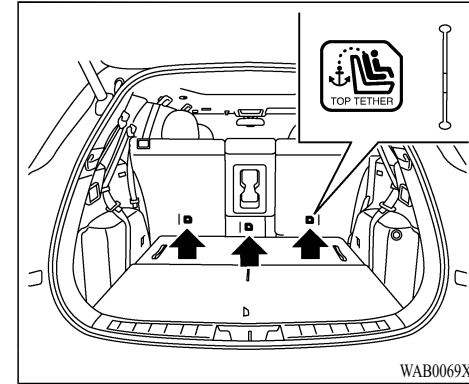
Lors de l'installation du dispositif de retenue pour enfant, lisez et suivez attentivement les instructions fournies avec le système de retenue.

Ancrage de lanière supérieure de maintien

! AVERTISSEMENT

Fixez le chargement correctement et ne le laissez pas entrer en contact avec la lanière supérieure de maintien lorsqu'elle est fixée à l'ancrage supérieur de maintien. La lanière supérieure de maintien risque d'être endommagée en cas de collision, si les bagages la

touchent ou s'ils sont mal fixés. Si le cache-bagages (si le véhicule en est équipé) touche la lanière supérieure de maintien lorsqu'elle est attachée au point d'ancrage, retirez le cache-bagages du véhicule. Si le cache-bagages n'est pas retiré, il pourrait endommager la lanière supérieure de maintien en cas de collision. En cas de collision, votre enfant pourrait être gravement blessé ou tué, si la lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfant est endommagée.



Emplacements des points d'ancrage de lanière supérieure de maintien

! AVERTISSEMENT

Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est

utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.

Les points d'ancrage sont situés à l'arrière des dossiers de sièges.

Si un dispositif de retenue pour enfant est muni d'une lanière supérieure de maintien, elle doit être utilisée avec les points d'ancrage inférieurs LATCH ou les ceintures de sécurité lors de l'installation.

Pour toute question concernant l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant avec lanière supérieure de maintien sur le siège arrière, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT DOS À LA ROUTE À L'AIDE DU SYSTÈME LATCH

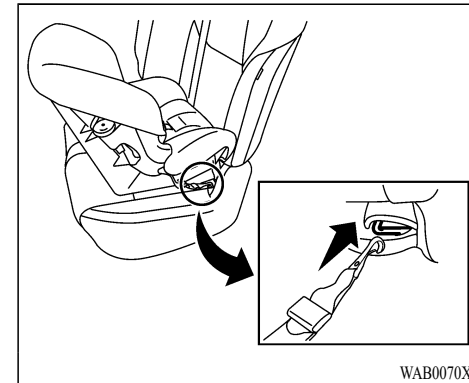
Reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions indiquées dans les sections «Sécurité enfants» et «Dispositifs de retenue pour enfants» avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids

combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide du système LATCH :

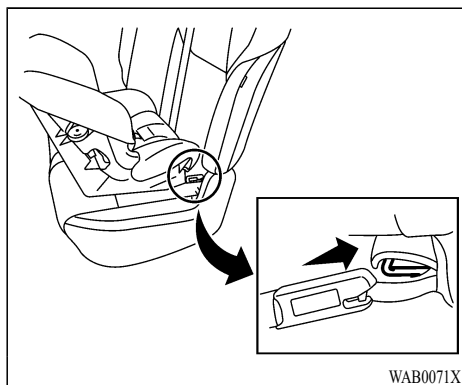
1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.
 - Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfants.



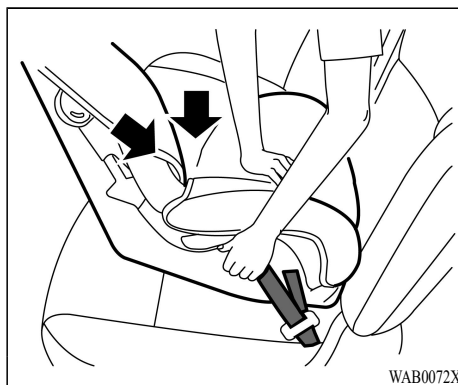
Installation dos à la route à l'aide des sangles — étape 2

2. Fixez les attaches d'ancrage du dispositif de retenue pour enfant sur les ancrages inférieurs LATCH. Vérifiez que les attaches LATCH sont correctement fixées aux ancrages inférieurs.

Ne fixez pas le dispositif de retenue pour enfant sur le siège central de deuxième rangée.

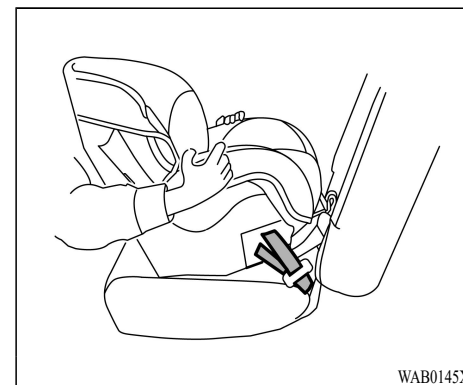


Installation dos à la route à l'aide des fixations rigides — étape 2



Dos à la route — étape 3

3. Sur les dispositifs de retenue pour enfant munis de fixations à sangles, éliminez tout relâchement des sangles au niveau des attaches d'ancrage. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre main, afin de comprimer le coussin et le dossier de siège du véhicule, tout en serrant les sangles au niveau des attaches d'ancrage.



Dos à la route — étape 4

4. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la fixation LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que les fixations LATCH maintiennent le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez les fixations LATCH autant que nécessaire ou placez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Il

pourrait s'avérer nécessaire d'utiliser un dispositif de retenue pour enfant différent ou d'essayer d'installer le dispositif à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule (selon modèles). Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

5. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si le dispositif de retenue pour enfant est desserré, répétez les étapes 1 à 4.

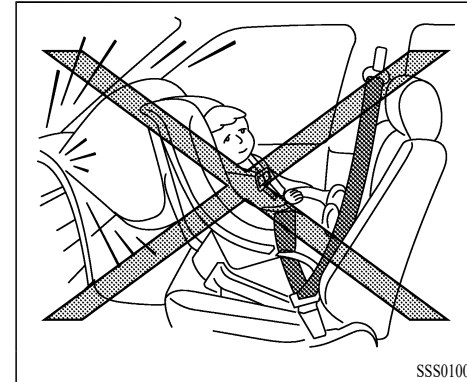
INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT DOS À LA ROUTE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur à blocage automatique (ALR) doit être utilisée lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Ne pas utiliser le mode de blocage des enrouleurs (ALR) entraînerait la mauvaise fixation du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pourrait basculer ou être mal fixé, risquant de blesser l'enfant lors d'un freinage

brusque ou d'une collision.



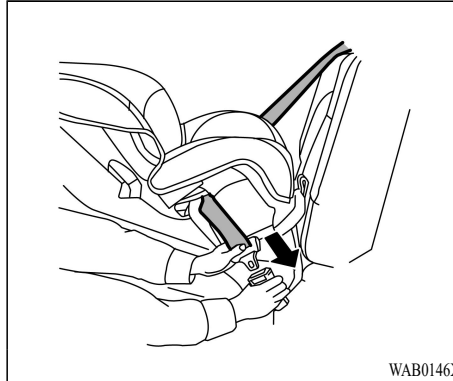
Dos à la route — étape 1

Reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions indiquées dans les sections “Sécurité enfant” (P.1-26) et “Dispositifs de retenue pour enfant” (P.1-29) avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

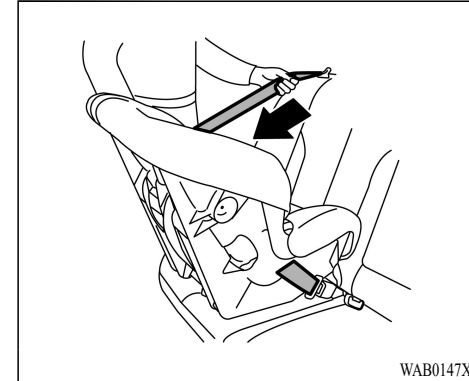
Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant dos à la route à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule sur les sièges de deuxième et de troisième rangée :

1. **Les dispositifs de retenue pour bébés doivent être utilisés dos à la route. Par conséquent, ils ne doivent pas être utilisés sur le siège passager avant.** Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue.
 - Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfants.



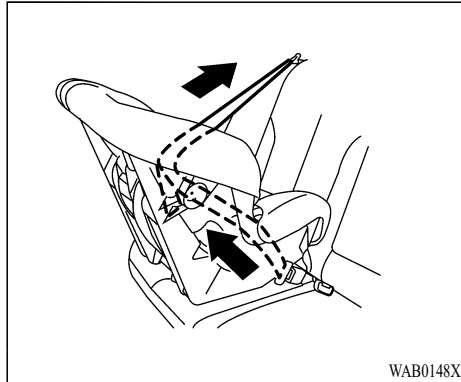
Dos à la route — étape 2

2. Faites passer la languette de ceinture de sécurité par le dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à entendre et sentir que le verrouillage est enclenché. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant concernant le cheminement de la ceinture.

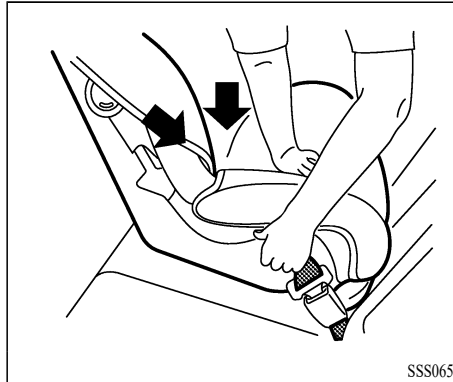


Dos à la route — étape 3

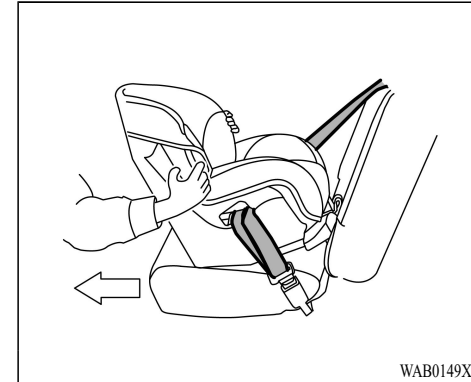
3. Tirez la ceinture-baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. A ce stade de l'installation, l'enrouleur de la ceinture de sécurité est en mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR) (mode de dispositif de retenue pour enfant). Il repasse en mode d'enrouleur à blocage d'urgence (ELR) lorsque la ceinture de sécurité s'est complètement enroulée.

**Dos à la route — étape 4**

4. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler à nouveau. Tirez la ceinture-baudrier afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

**Dos à la route — étape 5**

5. Éliminez tout relâchement de la ceinture de sécurité. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant pour comprimer le coussin de siège et le dossier de siège du véhicule tout en tirant sur la ceinture de sécurité.

**Dos à la route — étape 6**

6. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la ceinture de sécurité. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que la ceinture maintient le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez la ceinture de sécurité autant que nécessaire ou installez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Vous devriez peut-être essayer

un dispositif de retenue pour enfant différent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

7. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si la ceinture de sécurité n'est pas bloquée, répétez les étapes 1 à 6.

Une fois que vous avez retiré le dispositif de retenue pour enfant et que la ceinture de sécurité s'est complètement enroulée, le mode ALR (mode de dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT FACE À LA ROUTE À L'AIDE DU SYSTÈME LATCH

Reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions indiquées dans les sections «Sécurité enfants» et «Dispositifs de retenue pour enfants» avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

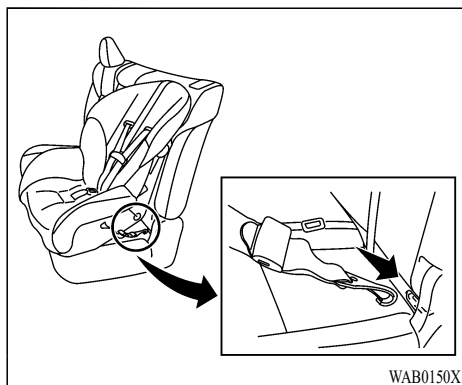
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide du système LATCH :

Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appuie-tête pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant. En cas de retrait de l'appuie-tête, rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant. Reportez-vous à "Appuie-tête" (P.1-13)

pour des informations sur le réglage des appuie-tête.

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.
 - Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfants.



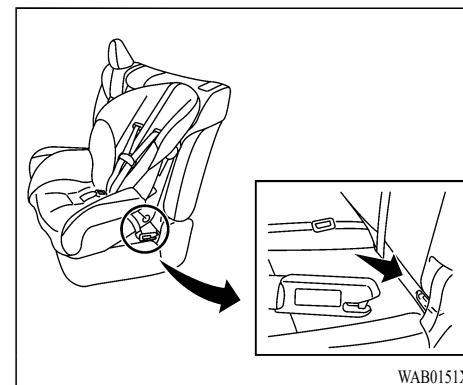
**Installation face à la route à l'aide des sangles —
étape 2**

- Fixez les attaches d'ancrage du dispositif de retenue pour enfant sur les ancrages inférieurs LATCH. Vérifiez que les attaches LATCH sont correctement fixées aux ancrages inférieurs.

Ne fixez pas le dispositif de retenue pour enfant sur le siège central de deuxième rangée.

Si le dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une lanière supérieure de maintien, faites-la passer au point d'ancrage prévu à cet effet et fixez-la. Reportez-vous à "Installation de la lanière supérieure de maintien" (P.1-43). N'installez pas de dis-

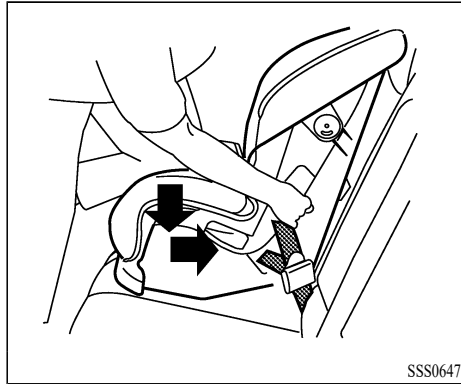
positifs de retenue pour enfant nécessitant l'utilisation d'une lanière supérieure de maintien sur des positions d'assise non équipées d'ancrage pour lanière supérieure de maintien.



**Installation face à la route à l'aide des fixations
rigides — étape 2**

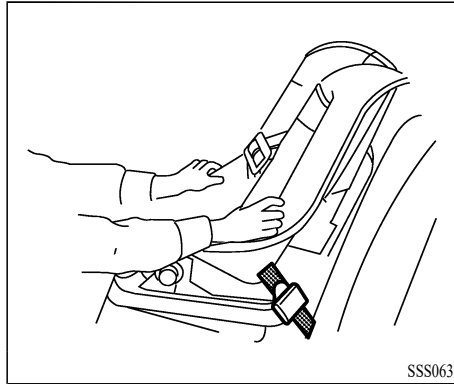
- L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être bloqué contre le dossier de siège du véhicule.

Si la position d'assise ne permet pas l'installation correcte du dispositif de retenue pour enfant, effectuez une nouvelle tentative sur une autre position d'assise ou avec un dispositif de retenue pour enfant différent.



Face à la route — étape 4

4. Sur les dispositifs de retenue pour enfant munis de fixations à sangles, éliminez tout relâchement des sangles au niveau des attaches d'ancrage. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou, afin de comprimer le coussin et le dossier de siège du véhicule, tout en serrant les sangles au niveau des attaches d'ancrage.
5. Serrez la lanière de maintien en vous conformant aux instructions du fabricant, afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.

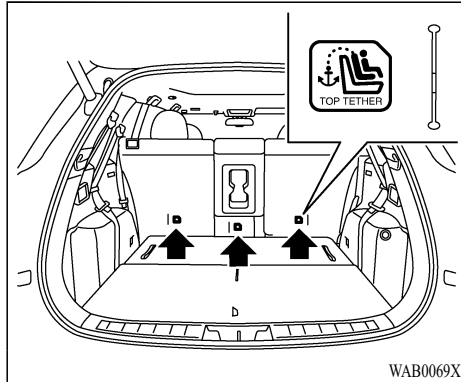


Face à la route — étape 6

6. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la fixation LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que les fixations LATCH maintiennent le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez les fixations LATCH autant que nécessaire ou placez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai.

Vous devriez peut-être essayer un dispositif de retenue pour enfant différent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

7. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si le dispositif de retenue pour enfant est desserré, répétez les étapes 1 à 6.



Installation de la lanière supérieure de maintien

⚠️ AVERTISSEMENT

Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est

utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.

La lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfants doit être utilisée lors de l'installation du dispositif de retenue pour enfants avec les fixations d'ancrage inférieur LATCH.

Fixez d'abord le dispositif de retenue pour enfants avec les ancrages inférieurs LATCH.

1. Retirez l'appui-tête et rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant.
Reportez-vous à "Appui-tête" (P.1-13) pour plus de détails sur le réglage, le retrait et l'installation des appui-tête ou des repose-tête.
2. Faites passer la lanière supérieure de maintien par dessus le dossier de siège.
3. Fixez la lanière supérieure de maintien au point d'ancrage pour lanière indiqué sur l'illustration.
4. Reportez-vous aux étapes de la procédure d'installation du dispositif de retenue pour enfant approprié dans cette section avant de serrer la lanière supérieure de maintien.

Pour toute question concernant l'installation d'une lanière supérieure de maintien, nous

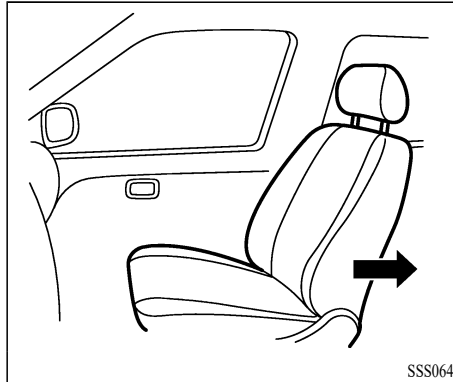
vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT FACE À LA ROUTE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur à blocage automatique (ALR) doit être utilisée lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Ne pas utiliser le mode de blocage des enrouleurs (ALR) entraînerait la mauvaise fixation du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pourrait basculer ou être mal fixé, risquant de blesser l'enfant lors d'un freinage brusque ou d'une collision. En outre, cela peut également modifier le fonctionnement de l'airbag passager avant. Reportez-vous à "Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant" (P.1-62).



Face à la route (siège passager avant) — étape 1

Reportez-vous à tous les avertissements et à toutes les précautions indiquées dans les sections «Sécurité enfants» et «Dispositifs de retenue pour enfants» avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (pas les ancrages inférieurs) pour installer le dispositif de retenue pour enfant. Suivez toujours les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

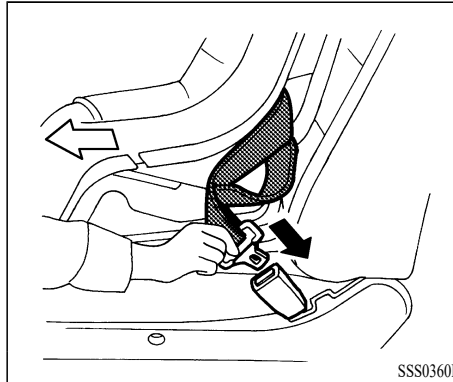
Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant face à la route à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule sur le siège passager avant ou sur les sièges de deuxième et de troisième rangée :

Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant, retirez l'appuie-tête pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant. En cas de retrait de l'appuie-tête, rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant. Reportez-vous à "Appuie-tête" (P.1-13) pour des informations sur le réglage des appuie-tête.

1. **Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant sur le siège avant, il doit être positionné uniquement face à la route. Reculez le siège au maximum. Les dispositifs de retenue pour bébés doivent être utilisés dos à la route. Par conséquent, ils ne doivent pas être utilisés sur le siège passager avant.**
2. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Suivez toujours les instructions du fabricant de dispositif de retenue pour enfant.
 - Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfants.

L'arrière du dispositif de retenue pour

enfant doit être bloqué contre le dossier de siège du véhicule.

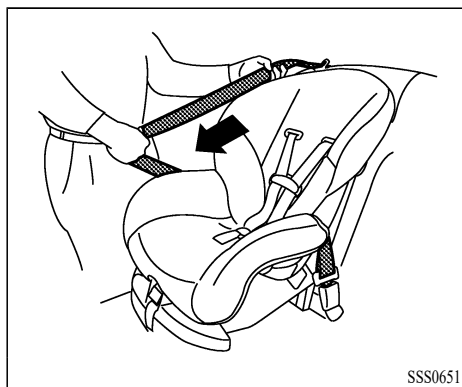


Face à la route — étape 3

3. Faites passer la languette de ceinture de sécurité par le dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à entendre et sentir que le verrouillage est enclenché. Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant concernant le cheminement de la ceinture.

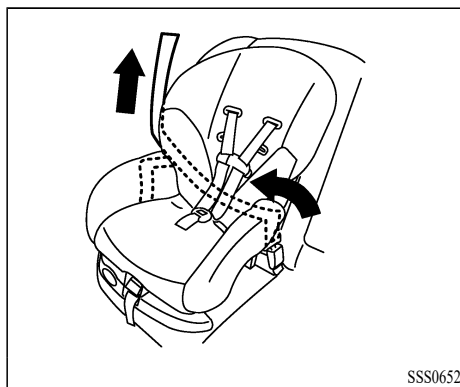
Si le dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une lanière supérieure de maintien, faites-la passer au point d'ancrage prévu à cet effet et fixez-la (installation sur siège arrière uniquement). Reportez-vous à "Installation de la lanière supérieure de maintien" (P.1-48). N'installez pas de dispositifs

de retenue pour enfant nécessitant l'utilisation d'une lanière supérieure de maintien sur des positions d'assise non équipées d'ancrage pour lanière supérieure de maintien.



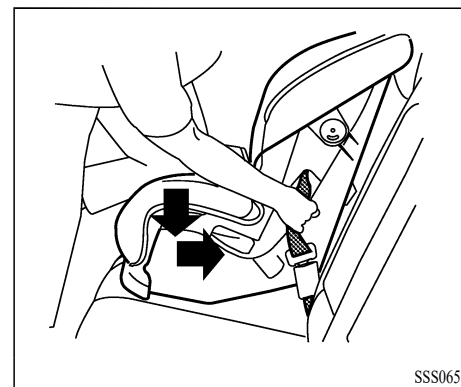
Face à la route — étape 4

4. Tirez la ceinture-baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. A ce stade de l'installation, l'enrouleur de la ceinture de sécurité est en mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR) (mode de dispositif de retenue pour enfant). Il repasse en mode d'enrouleur à blocage d'urgence (ELR) lorsque la ceinture de sécurité s'est complètement enroulée.



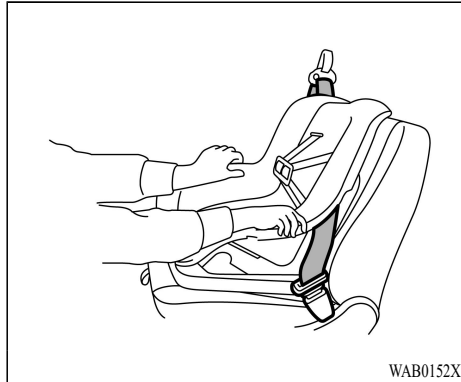
Face à la route — étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler à nouveau. Tirez la ceinture-baudrier afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.



Face à la route — étape 6

6. Éliminez tout relâchement de la ceinture de sécurité. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin de siège et le dossier de siège du véhicule tout en tirant sur la ceinture de sécurité.
7. Serrez la lanière de maintien en vous conformant aux instructions du fabricant, afin d'éviter qu'elle ne soit trop lâche.



WAB0152X

Face à la route — étape 8

8. Vérifiez la stabilité du dispositif de retenue pour enfant que vous venez de fixer avant d'y asseoir l'enfant. Faites-le basculer d'un côté à l'autre tout en le maintenant à proximité du cheminement de la ceinture de sécurité. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) d'un côté à l'autre. Essayez de le tirer brusquement vers l'avant et vérifiez que la ceinture maintient le dispositif de retenue en place. Si le dispositif de retenue n'est pas correctement fixé, resserrez la ceinture de sécurité autant que nécessaire ou installez-le sur un autre siège avant de procéder à un nouvel essai. Vous devriez peut-être essayer


un dispositif de retenue pour enfant différent. Tous les dispositifs de retenue pour enfant ne s'adaptent pas à tous les types de véhicules.

9. Vérifiez toujours que le dispositif de retenue pour enfant est correctement fixé avant de l'utiliser. Si la ceinture de sécurité n'est pas bloquée, répétez les étapes 2 à 8.



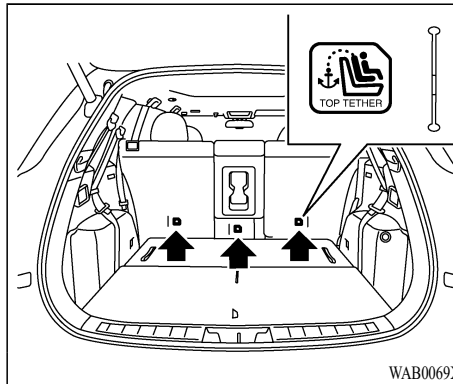
WAB0075X

Face à la route — étape 10

10. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant, placez le contact d'allumage sur la position ON. Le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant  doit s'allumer. Si ce témoin ne s'allume pas, reportez-vous à "Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant" (P.1-62). **Placez le dispositif de retenue pour enfant sur une autre position d'assise.** Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Une fois que vous avez retiré le dispositif de retenue pour enfant et que la ceinture de

sécurité s'est complètement enroulée, le mode ALR (mode de dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.



Installation de la lanière supérieure de maintien

! AVERTISSEMENT

Les ancrages de dispositif de retenue pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par un dispositif de retenue pour enfant correctement installé. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes, ou d'autres éléments ou équipements au véhicule. Ceci pourrait endommager les ancrages du dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne sera pas correctement installé si l'ancrage endommagé est

utilisé, exposant l'enfant à des blessures graves voire mortelles en cas de collision.

La lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfant doit être utilisée lors de l'installation du dispositif de retenue pour enfant avec les ceintures de sécurité.

Fixez d'abord le dispositif de retenue pour enfant à l'aide de la ceinture de sécurité.

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le dans un endroit sûr. Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant.

Reportez-vous à "Appuie-tête" (P.1-13) pour plus de détails sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête ou des repose-tête.

2. Faites passer la lanière supérieure de maintien par dessus le dossier de siège.
3. Fixez la lanière supérieure de maintien au point d'ancrage pour lanière indiqué sur l'illustration.
4. Reportez-vous aux étapes de la procédure d'installation du dispositif de retenue pour enfant approprié dans cette section avant de serrer la lanière supérieure de maintien.

Pour toute question concernant l'installation d'une lanière supérieure de maintien, nous vous recommandons de vous rendre chez un

concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

REHAUSSEURS

Précautions relatives aux rehausseurs



AVERTISSEMENT

Si un rehausseur et la ceinture de sécurité ne sont pas utilisés correctement, le risque qu'un enfant soit blessé voire tué lors d'une collision ou d'un arrêt brusque augmente considérablement :

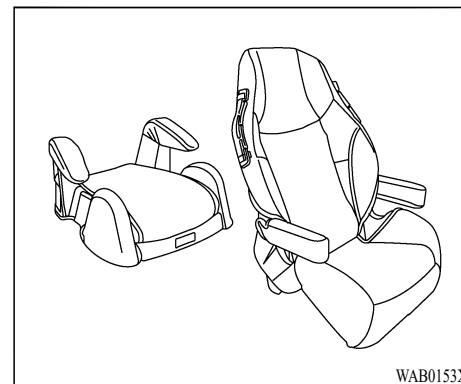
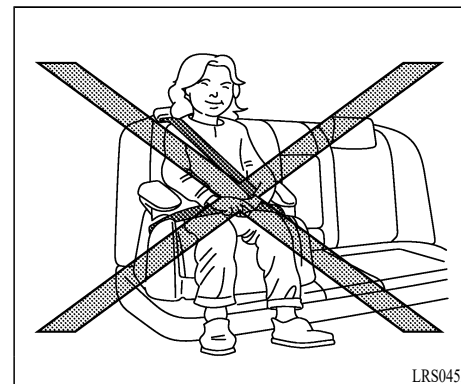
- Assurez-vous que la ceinture-baudrier de la ceinture de sécurité soit éloignée du visage et du cou de l'enfant et que la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité ne passe pas sur son abdomen.
- Assurez-vous que la ceinture-baudrier ne se trouve pas derrière l'enfant ou sous le bras de l'enfant.
- Un rehausseur doit toujours être installé sur une position d'assise munie d'une sangle sous-abdominale/ceinture-baudrier.

Il existe différentes tailles et marques de rehausseurs. Avant de choisir un rehausseur, effectuez les vérifications suivantes :

- Choisissez uniquement un rehausseur muni d'une étiquette certifiant que le dispositif

est conforme au Règlement fédéral 213 sur la sécurité des véhicules automobiles ou aux règlements sur la sécurité des systèmes de retenue et des sièges d'appoint des véhicules automobiles (RSSR).

- Montez le rehausseur dans le véhicule et vérifiez qu'il est compatible avec le siège et le système de ceintures de sécurité du véhicule.



- Assurez-vous que la tête de l'enfant soit correctement soutenue par le rehausseur ou le siège du véhicule.
- Si le rehausseur est compatible avec votre véhicule, asseyez l'enfant dans le rehausseur et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le modèle choisi convient à l'enfant. Suivez toujours toutes les procédures recommandées.



Tous les états des États-Unis et les provinces ou territoires canadiens exigent que les bébés et enfants en bas âge soient retenus en permanence dans un dispositif de retenue pour enfant homologué lorsque le véhicule est utilisé.

Les instructions indiquées dans cette section s'appliquent à l'installation du rehausseur sur les sièges arrière ou sur le siège passager avant.

Installation du rehausseur

AVERTISSEMENT

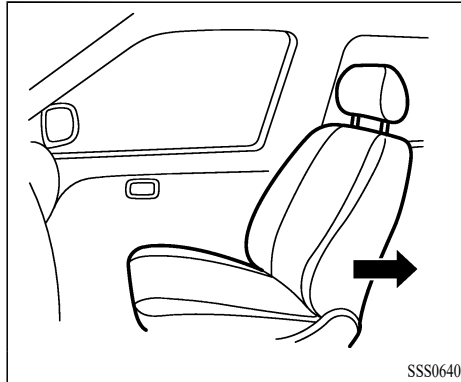
Pour éviter de blesser l'enfant, n'utilisez pas la sangle sous-abdominale/ceinture-baudrier en mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR) lors de l'utilisation d'un rehausseur avec des ceintures de sécurité.

MISE EN GARDE

Ne retirez pas l'appuie-tête lorsque vous installez un rehausseur.

Reportez-vous à tous les avertissements et toutes les précautions indiquées dans les sections «Sécurité enfant», «Dispositif de retenue pour enfant» et «Rehausseurs» plus avant dans cette section avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes si vous souhaitez installer un rehausseur sur le siège arrière ou sur le siège passager avant :



SSS0640

1. Si vous devez installer un rehausseur sur le siège passager avant, faites glisser le siège jusqu'à la position arrière maximum.

N'utilisez pas le rehausseur fixé à l'aide du système LATCH sur le siège central de deuxième rangée.

2. Placez le rehausseur sur le siège. Positionnez-le uniquement face à la route. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur.
 - Reculez au maximum le siège devant accueillir le dispositif de retenue pour enfants.



LRS0454


Position sur le siège passager avant

3. Le rehausseur doit être positionné sur le siège du véhicule de manière à être stable. Si nécessaire, réglez ou retirez l'appuie-tête pour installer correctement le rehausseur. En cas de retrait de l'appuie-tête, rangez-le dans un endroit sûr. **Veillez à l'installer à nouveau lorsque vous retirez le rehausseur.** Reportez-vous à "Appuie-tête" (P.1-13) pour plus de détails sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête ou des repose-tête. Si la position d'assise ne comporte pas d'appuie-tête et ne permet pas l'installation correcte du rehausseur, effectuez une nouvelle tentative sur une autre position

d'assise ou avec un rehausseur différent.

4. Ajustez la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité afin qu'elle soit basse et serrée sur les hanches de l'enfant. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur concernant le cheminement de la ceinture de sécurité.
5. Tirez la ceinture-baudrier de la ceinture de sécurité vers l'enrouleur pour tendre la ceinture. Assurez-vous que la ceinture-baudrier passe sur la partie supérieure ou centrale de son épaule. Suivez toujours les instructions du fabricant du rehausseur concernant le cheminement de la ceinture de sécurité.
6. Suivez les avertissements, précautions et instructions concernant l'attache correcte d'une ceinture de sécurité comme indiqué dans "Ceintures de sécurité" (P.1-17).



7. Si le rehausseur est installé sur le siège du passager avant, placez le contact d'allumage sur la position ON. Le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant  peut ou ne peut pas s'allumer en fonction de la taille de l'enfant et du type de siège rehausseur. Reportez-vous à "Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant" (P.1-62).

SYSTÈMES DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRES (SRS)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SRS

La section SRS contient des informations importantes concernant les systèmes suivants :

- Airbag SRS conducteur et passager avant (système d'airbag avancé)
- Airbag SRS de genoux conducteur et passager
- Airbag SRS latéral intégré au siège avant
- Airbag SRS latéral intégré au siège extérieur de deuxième rangée
- Airbag SRS central intégré au siège avant (si le véhicule en est équipé)
- Airbag SRS latéral de fenêtre
- Prétensionneur de ceinture de sécurité (sièges avant et latéraux de deuxième rangée)

Système d'airbags SRS conducteur et passager avant : Le système d'airbag avancé contribue à amortir l'impact au niveau de la tête et de la poitrine du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Système d'airbag SRS de genoux conducteur et passager : Les airbags SRS de genoux conducteur et passager avant sont conçus pour renforcer la protection principale apportée par les systèmes de ceinture de sécurité conducteur

et passager avant. Ils peuvent limiter le mouvement vers l'avant de la partie inférieure des jambes du conducteur et du passager avant, et fournir une protection corporelle générale améliorée lors de certaines collisions frontales modérées à violentes.

Système d'airbag SRS latéral intégré au siège avant : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur la poitrine et le bassin du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions latérales. L'airbag latéral est conçu pour se déployer du côté où le véhicule est percuté.

Système d'airbag SRS latéral intégré au siège extérieur de deuxième rangée : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur la poitrine des occupants des sièges latéraux arrière, lors de certaines collisions latérales. Les airbags latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté.

Système d'airbag SRS central intégré au siège avant (si le véhicule en est équipé) : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur la tête du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions latérales. L'airbag latéral central est conçu pour se déployer du côté gauche ou droit où le véhicule est percuté.

Système d'airbag SRS latéral de fenêtre : Ce système contribue à amortir la force d'impact sur la tête des occupants des sièges avant et

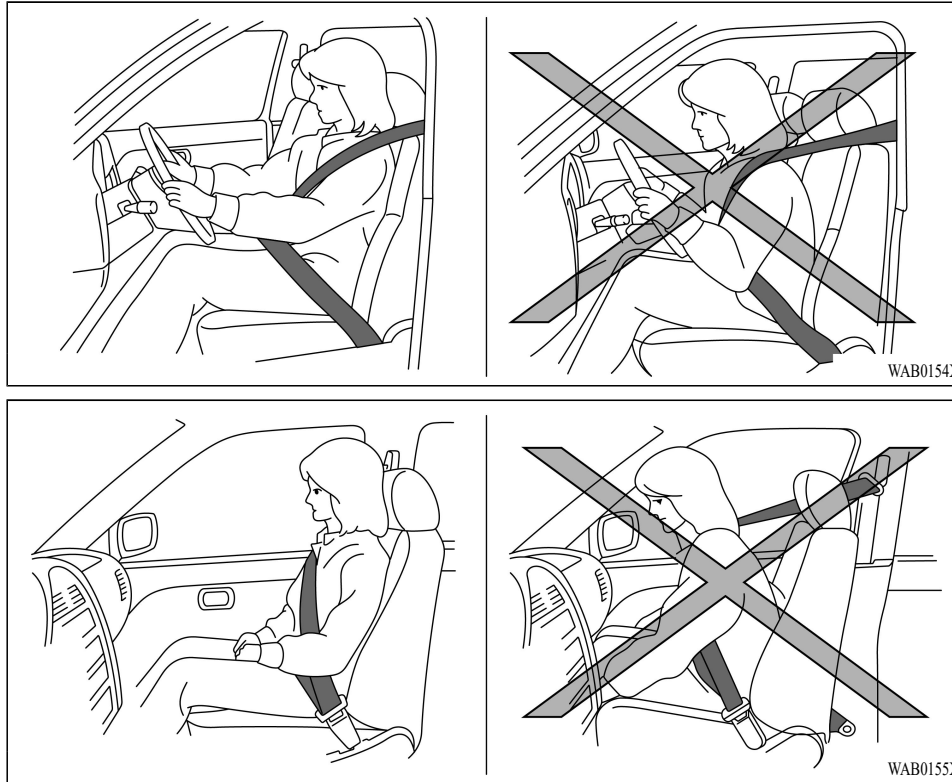
latéraux de deuxième rangée, lors de certaines collisions latérales ou en cas de tonneau. Les airbags de fenêtre sont également conçus pour réduire les risques d'éjection complète ou partielle du véhicule par les fenêtres latérales en cas de choc latéral ou de retournement du véhicule. En cas d'impact latéral, les airbags rideaux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté. En cas de tonneau, les airbags rideaux, présents des deux côtés, sont conçus pour se déployer. En cas d'impact latéral ou de tonneau, les airbags rideaux restent gonflés pendant un court instant.

Ces systèmes sont conçus pour **renforcer** la protection apportée par les ceintures de sécurité au conducteur, au passager avant et aux passagers des sièges latéraux de deuxième rangée, mais **ne peuvent en aucun cas se substituer** à elles. Les ceintures de sécurité doivent toujours être correctement attachées. L'occupant doit être assis à une distance convenable du volant, du tableau de bord et des garnitures de portières. (Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.1-17) pour les instructions et les précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité.)

Les airbags ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est en position ON ou START.

Une fois que le contact d'allumage est placé

sur la position ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si les systèmes sont opérationnels.



⚠ AVERTISSEMENT

- **IL EST TRÈS IMPORTANT DE TOUJOURS PORTER CORRECTEMENT VOTRE CEINTURE DE SÉCURITÉ, MÊME EN PRÉSENCE D'UN AIRBAG.**

— Les ceintures de sécurité maintiennent le conducteur et les passagers dans une position correcte. Ceci réduit les risques de blessures dans tous les types de collisions, et réduit les risques de blessures graves voire mortelles lors du déploiement des airbags. Lors d'un freinage soudain juste avant une collision, un conducteur ou passager avant non retenu ou mal retenu peut se trouver projeté vers l'avant, et entrer en contact ou s'approcher dangereusement de l'airbag qui commence à se déployer.

Un airbag commence à se déployer avec une force considérable, susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles si l'occupant entre en contact avec l'airbag à ce moment précis.

— Le port de la ceinture de sécurité réduit les risques de blessures lors des collisions par l'arrière et des collisions avant à vitesse réduite, car les airbags ne sont pas conçus pour se déployer dans ce type de situations.

— Les ceintures de sécurité réduisent le risque de se trouver projeté hors du véhicule en cas de collision ou de renversement du véhicule.

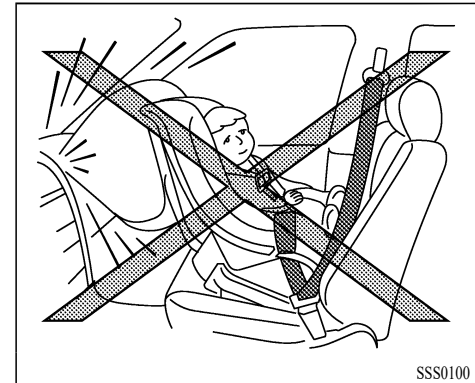
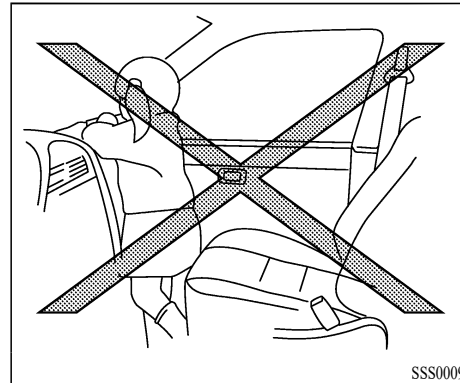
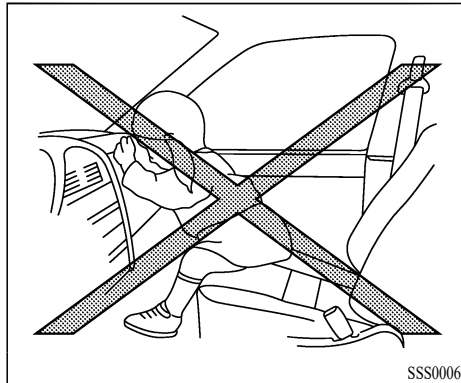
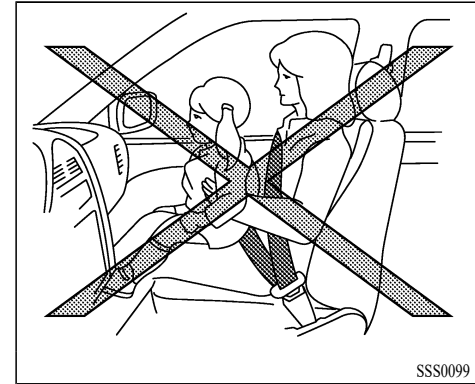
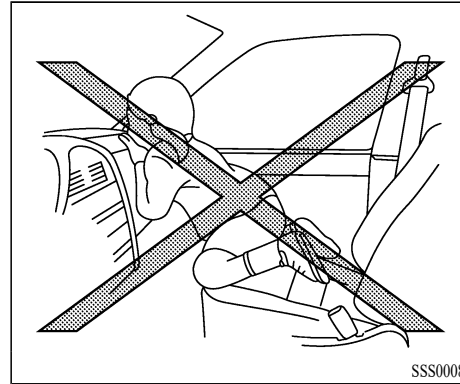
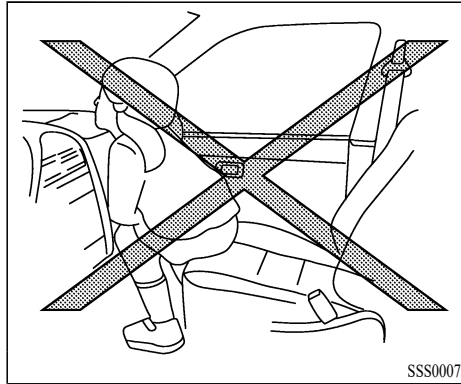
- Les airbags avant ne se déploient généralement pas en cas de collision latérale, collision arrière, tonneaux ou collision frontale de moindre gravité. Attachez donc toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans tout type d'accident.
- L'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager ne se déploient pas si le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant est allumé. Reportez-vous à "Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant" (P.1-62).
- Les ceintures de sécurité et les airbags avant sont plus efficaces lorsque vous êtes assis bien en arrière et bien droit sur le siège, les deux pieds sur le plancher. Les airbags avant se déploient avec une force considérable. Bien que le véhicule soit

équipé du système d'airbag avancé, les risques de blessures ou de décès sont accrus en cas d'accident si vous n'avez pas attaché votre ceinture, si vous êtes penché en avant, tourné sur le côté ou assis de manière incorrecte. Vous pouvez également être gravement ou mortellement blessé par l'airbag avant si vous vous trouvez contre lui lorsqu'il se déploie. Les passagers et le conducteur doivent être assis en position droite aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord. Attachez toujours votre ceinture de sécurité.

- Les boucles de ceinture de sécurité conducteur et passager avant sont équipées de capteurs qui détectent si les ceintures de sécurité sont attachées. Le système d'airbag avancé évalue la gravité de la collision et l'utilisation des ceintures de sécurité, puis déclenche les airbags si nécessaire. Le port incorrect des ceintures de sécurité peut accroître le risque ou la gravité des blessures lors d'un accident.
- Le siège passager avant est équipé de capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) qui désactivent l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager dans certaines conditions. Ces capteurs sont utilisés uniquement sur ce siège. Une mauvaise position d'assise et le port incorrect des ceintures de sécurité peuvent accroître le risque ou la gravité des blessures lors d'un accident. Reportez-

vous à "Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant" (P.1-62).

- Tenez le volant en plaçant vos mains sur l'extérieur de celui-ci. Si vous tenez le volant par l'intérieur, le risque de blessures en cas de déploiement de l'airbag avant est accru.

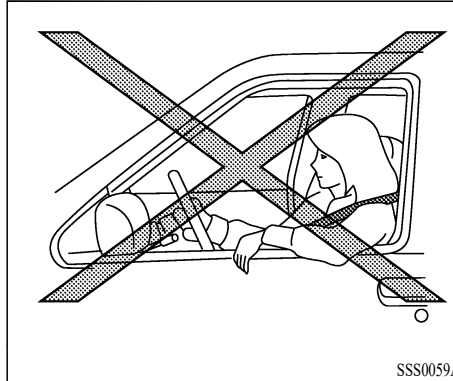


1-56 Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires



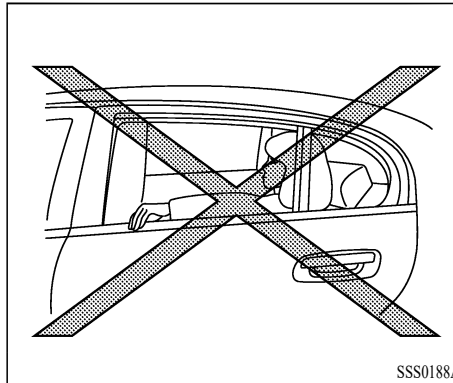
AVERTISSEMENT

- Ne permettez jamais que des enfants voyagent sans être attachés ou en laissant passer leurs mains ou leur visage par la fenêtre. N'essayez pas de les tenir sur vos genoux ou dans vos bras. Quelques exemples de positions de conduite dangereuses sont indiqués sur les illustrations.
- S'ils ne sont pas correctement attachés, les enfants peuvent être gravement blessés ou tués lorsque les airbags avant, les airbags latéraux ou les airbags rideaux se déploient. Les préadolescents et les enfants doivent être correctement retenus sur le siège arrière, si possible.
- Même avec un système d'airbag avancé, n'installez jamais de dispositif de retenue pour enfant dos à la route sur le siège avant. Un airbag avant qui se déploie peut gravement blesser ou tuer votre enfant. Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.1-29) pour plus de détails.

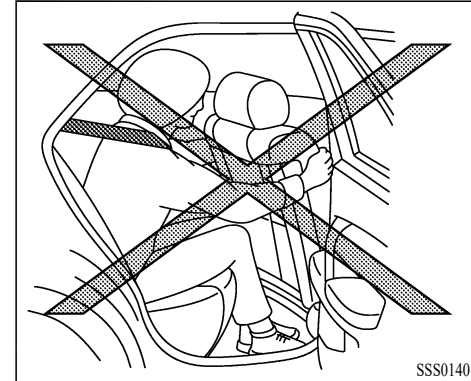


SSS0059A

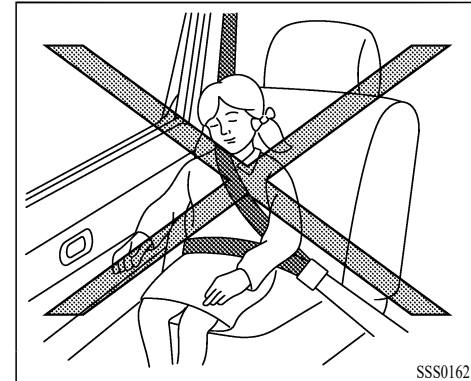
Ne pas s'appuyer contre la portière ou les vitres.



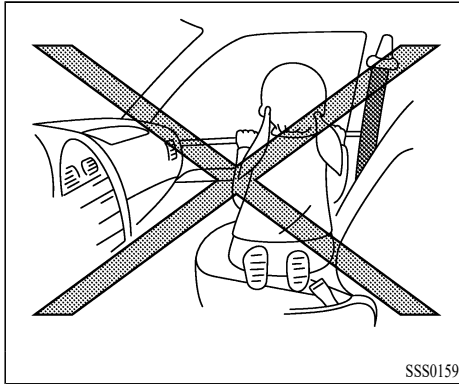
SSS0188A



SSS0140



SSS0162



AVERTISSEMENT

Airbags latéraux intégrés au siège de deuxième rangée et airbags de fenêtre :

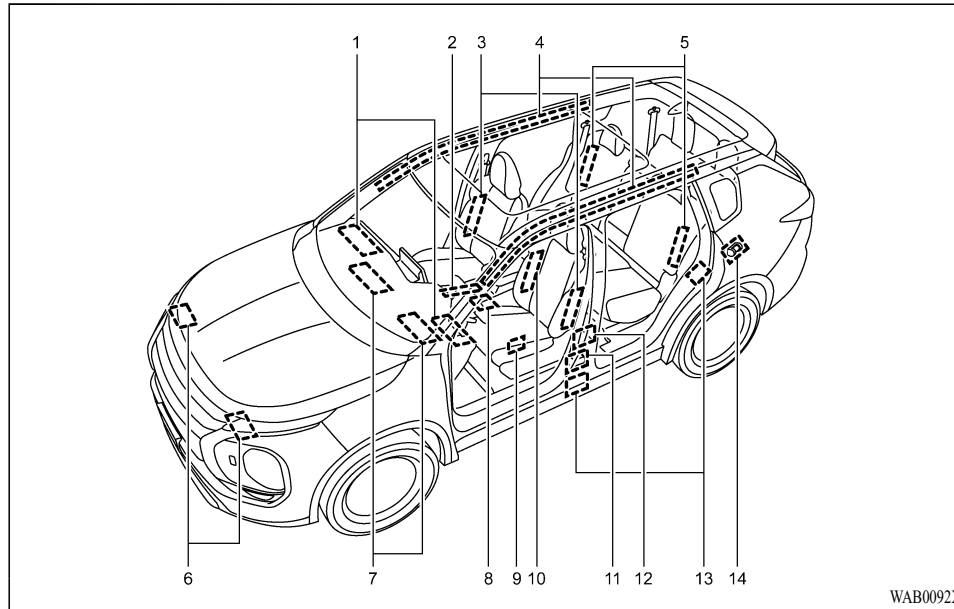
- En général, les airbags latéraux ne se déploient pas en cas d'impact frontal ou arrière, de tonneau ou de collision latérale de moindre gravité. Attachez donc toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans tout type d'accident.
- En général, les airbags rideaux ne se déploient pas en cas d'impact frontal ou arrière, ou de collision latérale de moindre gravité. Attachez donc toujours votre

ceinture de sécurité afin de réduire les risques ou la gravité des blessures dans tout type d'accident.

- Les ceintures de sécurité, les airbags latéraux et les airbags rideaux sont plus efficaces lorsque vous êtes assis bien en arrière et bien droit sur le siège. Les airbags latéraux et les airbags rideaux se déploient avec une force considérable. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité des airbags latéraux, sur le côté du dossier des sièges avant et de la deuxième rangée ou près des rails latéraux de toit. Ne laissez aucun passager assis sur les sièges avant ou les sièges latéraux de deuxième rangée sortir la main par la vitre ou s'appuyer contre la portière. Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre peuvent blesser gravement voire mortellement les personnes se trouvant trop près de l'airbag lors de son déploiement. Quelques exemples de positions de conduite dangereuses sont indiqués sur les illustrations précédentes.
- Ne collez pas d'autocollants, d'étiquettes ni de garniture supplémentaire au dos des sièges avant. Ceci pourrait gêner le déploiement correct de l'airbag latéral.
- Lorsque vous êtes assis sur le siège arrière, ne vous accrochez pas au dossier du siège qui se trouve devant vous. Si l'airbag central ou les airbags latéraux venaient à se déployer, vous pourriez être gravement

blessé. Veillez particulièrement à ce que les enfants soient toujours correctement attachés. Quelques exemples de positions de conduite dangereuses sont indiqués sur les illustrations.

- Ne recouvrez pas les dossiers des sièges avant et de deuxième rangée de housses. Ceci pourrait gêner le déploiement de l'airbag latéral.
- Ne laissez pas un enfant s'appuyer contre la portière côté passager ni s'asseoir à proximité, même s'il est assis dans un système de retenue pour enfant. En outre, la tête de l'enfant ne doit pas reposer contre la zone du dossier de siège dans laquelle se trouvent l'airbag latéral et l'airbag de fenêtre, ni se trouver à proximité. Ceci serait dangereux en cas de déploiement de l'airbag latéral ou de fenêtre. Le non-respect de ces instructions dans leur totalité pourrait exposer l'enfant à des risques de blessures graves voire mortelles.



- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Modules d'airbags SRS conducteur et passager avant 2. Capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) 3. Modules d'airbag SRS latéral intégré au siège avant 4. Modules d'airbag SRS latéral de fenêtre | <ol style="list-style-type: none"> 5. Modules d'airbag SRS latéral intégré au siège extérieur de deuxième rangée 6. Capteur de zone d'impact 7. Airbags SRS de genoux conducteur et passager 8. Boîtier de commande d'airbag (ACU) 9. Capteurs de pression de portière avant (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire) |
|--|---|

10. Airbag SRS central intégré au siège avant (si le véhicule en est équipé)
11. Prétensionneurs extérieurs de sangles sous-abdominales (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)
12. Prétensionneurs de ceinture de sécurité (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)
13. Capteurs d'impact latéral (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)
14. Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges latéraux de deuxième rangée) (côté gauche sur l'illustration ; côté droit similaire)

SYSTÈME D'AIRBAG AVANCÉ (sièges avant)

AVERTISSEMENT

Pour assurer le fonctionnement correct du système d'airbag avancé côté passager, respectez les recommandations suivantes.

- Ne laissez pas un passager assis sur le siège arrière appuyer ou tirer sur les poches de siège.
- Ne placez pas de charges pesant plus de 4 kg (9,1 lb) au total sur le dossier de siège, l'appui-tête ou dans les poches du dossier de siège.
- Assurez-vous que rien n'appuie contre l'arrière du dossier, un dispositif de retenue pour enfants installé sur le siège

arrière ou un objet posé sur le sol, par exemple.

- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé sous le siège passager avant.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.
- Assurez-vous que le siège passager avant n'entre pas en contact avec le siège arrière, le tableau de bord, etc. et que l'appuie-tête ne touche pas le toit.
- Placez le siège passager avant de manière à ce qu'il ne touche pas le siège arrière. Si le siège avant touche le siège arrière, le système d'airbag peut déterminer qu'un dysfonctionnement du capteur s'est produit, le témoin d'état d'activation de l'airbag du passager avant risque de s'allumer et le témoin d'avertissement de l'airbag SRS risque de clignoter.
- Si un dispositif de retenue pour enfant face à la route est installé sur le siège passager avant, placez le siège passager avant de manière à ce que le dispositif de retenue pour enfant ne touche pas le tableau de bord. Si le dispositif de retenue pour enfant touche le tableau de bord, le système peut déterminer que le siège est occupé, et l'airbags passager ainsi que l'airbag de genoux passager risquent de se déployer en cas de collision. Le témoin d'état d'activation de l'airbag passager

avant risque également de ne pas s'allumer. Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.1-29) pour plus d'informations relatives à l'installation et à l'utilisation des dispositifs de retenue pour enfant.

- Vérifiez le fonctionnement à l'aide du témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant.
- Si vous remarquez que le témoin d'état de l'airbag passager avant ne fonctionne pas de la manière décrite dans ce chapitre, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé afin de faire vérifier le système d'airbag avancé du siège passager.
- Faites asseoir les occupants sur les sièges arrière jusqu'à ce que votre concessionnaire confirme que le système d'airbag avancé du siège passager fonctionne correctement.

Ce véhicule est équipé d'un système d'airbag avancé pour les sièges conducteur et passager avant. Ce système est conçu pour répondre aux exigences de certification de la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.**

L'airbag SRS conducteur est situé au centre du volant. L'airbag SRS passager avant est situé

sur le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les airbags avant sont conçus pour se déployer en cas de collisions frontales violentes. Toutefois, ils peuvent se déployer si la force du choc subi lors d'un autre type de collision équivaut à celle d'une collision frontale violente. Il est également possible qu'ils ne se déploient pas lors de certaines collisions frontales. Les dommages sur le véhicule (ou l'absence de dommage) ne fournissent pas toujours d'indication sur le fonctionnement de l'airbag avant.

Le système d'airbags avancé est équipé de dispositifs de déploiement d'airbag à double détente. Le système contrôle les informations envoyées par le boîtier de commande d'airbag (ACU), les capteurs de boucle de ceinture de sécurité et les capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids). Le fonctionnement du dispositif de déploiement dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité par le conducteur. Les capteurs de classification de l'occupant sont également contrôlés pour le passager avant. En fonction des informations envoyées par les capteurs, il est possible qu'un seul airbag avant ne se déploie en cas d'accident. Tout dépend de la gravité de l'accident et du fait que les occupants des sièges avant soient attachés ou pas. En outre, l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager risquent d'être automati-

quement désactivés dans certaines conditions, en fonction des informations envoyées par les capteurs de classification de l'occupant. Si l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager sont désactivés, le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant s'allume. (Reportez-vous à "Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant" (P.1-62) pour plus de détails.) Le déploiement d'un seul airbag à l'avant n'indique pas de dysfonctionnement du système.

Pour toute question concernant le système d'airbags, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé afin d'obtenir des informations. Si vous envisagez de modifier votre véhicule en raison d'un handicap, vous pouvez également contacter Mitsubishi Motors. Les coordonnées se trouvent sur la couverture du présent manuel du conducteur.

Le déploiement d'un airbag avant peut être accompagné d'un bruit assez fort et suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Les airbags SRS avant, associés à l'utilisation

des ceintures de sécurité, contribuent à amortir la force d'impact au niveau de la tête et du buste des occupants à l'avant. Ils peuvent sauver des vies et réduire la gravité des blessures. Toutefois, le déploiement des airbags avant peut occasionner des écorchures au visage ou d'autres blessures. Les airbags avant, autres que les airbags de genoux conducteur et passager avant, n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même avec les airbags avancés, les ceintures de sécurité doivent être portées correctement et le conducteur et le passager doivent être assis en position droite, aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les airbags avant se déploient rapidement, de façon à protéger les personnes assises à l'avant. De ce fait, la force de déploiement des airbags avant peut accroître le risque de blessure si l'occupant est assis trop près ou est appuyé contre les modules d'airbag lors de leur déploiement.

Les airbags avant se dégonflent rapidement après une collision.

Les airbags avant fonctionnent uniquement lorsque le contact d'allumage est placé sur ON.

Une fois que le contact d'allumage est placé sur la position ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de

7 secondes environ si le système est opérationnel.

**PASSENGER
AIR BAG**



WAB0075X

Témoin d'état d'activation de l'airbag passager
avant

Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant




AVERTISSEMENT

- L'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager sont conçus pour se désactiver automatiquement dans certaines conditions. Lisez correctement cette section afin d'apprendre comment il fonctionne. Une utilisation correcte des sièges, des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants est nécessaire à une protection efficace. Ne pas suivre

toutes les instructions données dans ce manuel concernant l'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants risque d'augmenter le risque ou la gravité des blessures en cas d'accident.

- Le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant s'allume et s'éteint de manière répétée.
- Ne fixez aucun accessoire à proximité du témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant qui serait susceptible d'entraver la vue sur le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant. Vous devez pouvoir voir le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant et vérifier l'état du système d'airbag passager avant.

Témoin d'état :

Le siège passager avant est équipé de capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) qui activent ou désactivent l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager, en fonction du poids appliqué sur le siège passager avant. L'état de l'airbag passager avant et de l'airbag de genoux passager (activé ou désactivé) est indiqué par le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant  situé à proximité du rétroviseur intérieur. Après avoir placé le contact d'allumage sur ON, le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant s'allume pendant environ 7 secondes, puis s'éteint ou reste allumé en fonction de l'occupation du siège passager avant. Le témoin fonctionne de la manière suivante :

CONDITION	DESCRIPTION	AIRBAG PASSAGER TEMOIN (^{OFF}_{OFF})	ÉTAT D'ACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER AVANT ET DE L'AIRBAG DE GENOUX PASSAGER
Vide	Siège passager avant vide	ON (allumé)	BLOQUÉ
Personne/Quelqu'un	Sac, enfant, dispositif de retenue pour enfant ou adulte de petite taille sur le siège passager avant	ON (allumé)	BLOQUÉ
Adulte	Adulte sur le siège passager avant	OFF (éteint)	ACTIVÉ

En plus de ce qui précède, certains objets placés sur le siège passager avant peuvent également entraîner l'activation du témoin, comme décrit ci-dessus, en fonction de leur poids.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement normal et le dépannage de ce système de capteur de classification de l'occupant, reportez-vous à "Fonctionnement normal" (P.1-65) et "Détection des pannes" (P.1-66) dans cette section.

Airbag passager avant :

L'airbag passager avant est conçu pour se désactiver automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans certaines conditions, tel que décrit ci-dessous, dans la mesure permise par la réglementation américaine. Si l'airbag passager avant est désactivé, il ne se déploiera pas en cas d'accident. L'airbag conducteur et les autres airbags de votre véhicule ne font pas partie de ce système.

L'objectif de cette réglementation est de réduire les risques de blessure et de décès entraînés par le déploiement de l'airbag lorsque le siège passager avant est occupé par un enfant, par exemple, en exigeant une désactivation automatique de l'airbag.

Les capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids) sont situés dans le cadre du coussin de siège, sous le siège passager avant, et

sont conçus pour détecter un occupant et des objets présents sur le siège. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège passager avant, le système d'airbag avancé est conçu pour désactiver l'airbag passager conformément à la réglementation. De même, si un dispositif de retenue pour enfant du type spécifié dans la réglementation se trouve sur le siège, les capteurs de classification de l'occupant le détectent et désactivent l'airbag.

Si un adulte est correctement assis sur le siège passager avant et utilise la ceinture de sécurité de la manière décrite dans ce manuel, l'airbag passager et l'airbag de genoux passager ne doivent pas se désactiver automatiquement. Il risque de se désactiver en présence d'adultes de petite taille. Si un passager n'est pas assis correctement sur le siège (s'il est assis de travers, sur le bord du siège ou de manière incorrecte), les capteurs pourraient également désactiver l'airbag. Veuillez toujours à être assis et à porter la ceinture de sécurité correctement, afin d'obtenir une protection optimale, grâce à la ceinture et à l'airbag.

Mitsubishi Motors recommande que les pré-adolescents et les enfants soient correctement attachés sur le siège arrière. Mitsubishi Motors recommande également d'utiliser un dispositif de retenue pour enfant ou un rehausseur approprié, correctement installé sur le siège arrière. Si cela n'est pas possible, les capteurs

de classification de l'occupant sont conçus pour fonctionner de la manière décrite ci-dessus, en désactivant l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager si l'un des dispositifs de retenue pour enfant spécifiés est installé sur le siège. Fixer un dispositif de retenue pour enfant et utiliser l'enrouleur à blocage automatique (ALR) (mode de retenue pour enfant) de manière incorrecte risque d'entraîner le basculement ou le déplacement du dispositif, en cas d'accident ou d'arrêt brusque. Ceci peut également provoquer le déploiement de l'airbag passager et de l'airbag de genoux passager en cas d'accident, au lieu de leur désactivation. (Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.1-29) pour des détails relatifs à une utilisation et une installation appropriées.)

Si le siège passager avant n'est pas occupé, l'airbag passager et l'airbag de genoux passager sont conçus pour ne pas se déployer en cas d'accident. Cependant, les objets lourds placés sur le siège peuvent entraîner le déploiement des airbags, car l'objet est détecté par les capteurs de classification de l'occupant. D'autres conditions peuvent également entraîner le déploiement des airbags, par exemple si un enfant se tient debout sur le siège ou si deux enfants sont assis sur le siège, contrairement aux instructions de ce manuel. Assurez-vous toujours que toutes les personnes présentes dans le véhicule (conducteur compris) sont correcte-

ment assises et attachées.

Le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant vous permet de surveiller la désactivation automatique de l'airbag passager avant et de l'airbag de genoux passager.


Si un adulte est assis sur le siège mais que le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant est allumé (indiquant que l'airbag passager avant et l'airbag de genoux passager sont désactivés), il est possible que la personne soit de petite taille ou assise de manière incorrecte sur le siège.

Si un dispositif de retenue pour enfant doit être installé sur le siège avant, le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant peut s'allumer ou non, en fonction de la taille de l'enfant et du type du dispositif de retenue utilisé. Si le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant est éteint (indiquant que l'airbag risque de se déployer en cas d'accident), il est possible que le dispositif de retenue pour enfant ou la ceinture de sécurité soit utilisé(e) de manière incorrecte. Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfant est correctement installé, que la ceinture de sécurité est utilisée correctement et que le passager est correctement assis. Si le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant est éteint, demandez au passager de s'asseoir correctement ou installez le dispositif de retenue pour enfant

sur le siège arrière.

Si le témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant ne s'allume pas alors que vous pensez que le dispositif de retenue pour enfants, les ceintures de sécurité et l'occupant sont correctement positionnés, il est recommandé d'emmener votre véhicule à un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé. Un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé est en mesure de vérifier l'état du système à l'aide d'un outil spécial. Toutefois, installez vos passagers et les dispositifs de retenue pour enfants sur le siège arrière tant que votre concessionnaire ne vous a pas confirmé que l'airbag fonctionne correctement.

Quelques secondes sont nécessaires au système d'airbag avancé et au témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant pour enregistrer une modification de l'état du siège passager. Ceci est normal, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

En cas de dysfonctionnement dans le système d'airbag passager avant, le témoin d'avertissement d'airbag SRS , situé au niveau des instruments et des jauges, s'allume. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Fonctionnement normal :

Afin que le système de capteur de classification de l'occupant puisse classer le passager avant en fonction de son poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

Précautions :

- Assurez-vous qu'aucun objet de plus de 4 kg (9,1 lb) n'est suspendu au siège ou placé dans les poches de dossier.
- Assurez-vous qu'aucun dispositif de retenue pour enfant et aucun autre objet n'appuie sur l'arrière du dossier de siège.
- Assurez-vous que le passager arrière n'appuie ou ne tire pas sur l'arrière du siège passager avant.
- Assurez-vous que le siège ou le dossier du passager avant n'est pas poussé contre un objet se trouvant sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé sous le siège passager avant.
- Assurez-vous que l'appuie-tête du siège passager avant ne touche pas le toit lors du réglage du siège passager avant.

Étapes :

1. Réglez le siège de la manière décrite. (Reportez-vous à “Sièges” (P.1-3).) Asseyez-vous le dos droit, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin d’assise, les pieds confortablement posés sur le sol.
2. Assurez-vous qu’aucun objet ne se trouve sur vos genoux.
3. Attachez la ceinture de sécurité de la manière décrite. (Reportez-vous à “Ceintures de sécurité” (P.1-17).) L’état de la boucle de la ceinture de sécurité du passager avant est contrôlé par le système de classification de l’occupant et constitue le premier élément permettant de déterminer la présence d’un occupant. Il est donc vivement recommandé au passager avant d’attacher sa ceinture de sécurité.
4. Restez dans cette position pendant 30 secondes pour permettre au système de détecter le passager avant, avant d’entamer la conduite du véhicule.
5. Assurez-vous de la détection correcte en vérifiant le témoin d’état d’activation de l’airbag passager avant.

REMARQUE :

Le système de capteur de classification de l’occupant de ce véhicule inhibe la classification pendant la conduite. Il est donc important de confirmer la détection correcte du passager avant avant d’entamer la conduite. Le système de capteur de classification de l’occupant peut en outre recalculer le poids de l’occupant dans certaines conditions (pendant la conduite et à l’arrêt). Il convient donc que l’occupant du siège passager avant reste assis tel qu’indiqué ci-dessus.

Détection des pannes :

Si vous soupçonnez un dysfonctionnement du témoin d’état d’activation de l’airbag passager avant :

1. Si le témoin est allumé et qu’un adulte se trouve sur le siège passager avant :
 - Le siège est occupé par un adulte de petite taille — le témoin d’état d’activation de l’airbag passager avant fonctionne de la manière prévue. L’airbag passager avant et l’airbag de genoux passager sont désactivés.
- Toutefois, si l’occupant n’est pas un adulte de petite taille, cela peut être dû aux conditions suivantes, susceptibles d’empêcher le fonctionnement correct des capteurs de poids :
- L’occupant n’est pas assis le dos droit, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin d’assise, les pieds confortablement posés sur le sol.

blement posés sur le sol.

- Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet faisant pression sur l’arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière appuie ou tire sur l’arrière du siège passager avant.
- Le siège ou le dossier avant est poussé contre un objet se trouvant sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez-vous lorsqu’il est sûr de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions ci-dessus. Redémarrez le véhicule et attendez 1 minute.

REMARQUE :

Une vérification du système est effectuée, au cours de laquelle le témoin d’état d’activation de l’airbag du passager avant reste allumé pendant environ 7 secondes.

Si le témoin est toujours allumé après cela, il est déconseillé d’utiliser le siège passager avant et il est recommandé de faire vérifier le véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé dès que possible.

2. Si le témoin est éteint alors qu’un adulte de petite taille, un enfant ou un dispositif de

retenue pour enfant se trouve sur le siège passager avant.

Cela peut être dû aux conditions suivantes, susceptibles d'empêcher le fonctionnement correct des capteurs de poids :

- L'adulte de petite taille ou l'enfant n'est pas assis le dos droit, appuyé contre le dossier du siège et centré sur le coussin d'assise, les pieds confortablement posés sur le sol.
- Le dispositif de retenue pour enfant n'est pas installé correctement, de la manière décrite. (Reportez-vous à "Dispositifs de retenue pour enfant" (P.1-29).)
- Un objet de plus de 4 kg (9,1 lb) est suspendu au siège ou placé dans les poches de dossier.
- Un dispositif de retenue pour enfant ou tout autre objet faisant pression sur l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière appuie ou tire sur l'arrière du siège passager avant.
- Le siège ou le dossier avant est poussé contre un objet se trouvant sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège passager avant.
- Un objet est placé entre le coussin de siège et la console centrale.
- L'appuie-tête du passager avant touche le toit.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez-vous

lorsqu'il est sûr de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions ci-dessus. Redémarrez le véhicule et attendez 1 minute.

REMARQUE :

Une vérification du système est effectuée, au cours de laquelle le témoin d'état d'activation de l'airbag du passager avant reste allumé pendant environ 7 secondes.

Si le témoin est toujours éteint après cela, l'adulte de petite taille, l'enfant ou le dispositif de retenue pour enfant doit être placé sur le siège arrière et il est recommandé de faire vérifier le véhicule chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé dès que possible.

Autres précautions relatives aux airbags avant



AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet sur la garniture de volant ou sur le tableau de bord. Ne placez aucun objet non plus entre un occupant et le volant ou le tableau de bord. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si les airbags avant se déploient.
- Ne placez aucun objet tranchant sur les sièges. De même, ne placez aucun objet lourd sur les sièges, qui donnerait l'im-

pression qu'ils sont occupés. De tels objets peuvent endommager le siège ou les capteurs de classification de l'occupant (capteurs de poids). Ceci peut affecter le fonctionnement du système d'airbag et causer des blessures corporelles graves.

- N'utilisez pas d'eau ni de produits de nettoyage acides (nettoyeurs vapeur) sur le siège. Cela risquerait d'endommager le capteur de siège ou le capteur d'évaluation du poids de l'occupant. Ceci peut également affecter le fonctionnement du système d'airbag et causer des blessures corporelles graves.
- Les différents composants du système d'airbag avant sont très chauds immédiatement après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.
- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système d'airbag. Cela permet d'empêcher tout risque de déploiement accidentel ou d'endommagement du système d'airbag.
- Aucune modification ne doit être apportée aux circuits électriques, au système de suspension ou à la structure de l'extrémité avant de votre véhicule. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement du système d'airbag avant.

- Des altérations au niveau du système d'airbag avant peuvent être à l'origine de blessures graves. Altération signifie toute modification apportée au volant et au tableau de bord par ajout de matériaux sur le rembourrage du volant et au-dessus du tableau de bord ou par ajout de garnitures autour du système d'airbag.
- Retirer ou modifier le siège passager avant peut affecter le fonctionnement du système d'airbag et entraîner des blessures graves.
- Toute modification du siège passager avant risque d'entraîner des blessures graves. Veillez par exemple à ne pas modifier les sièges avant en ajoutant des garnitures au niveau du coussin de siège ou en y plaçant des housses qui ne sont pas spécifiquement conçues pour assurer un bon fonctionnement de l'airbag. Ne rangez aucun objet sous le siège passager avant, le coussin du siège ou le dossier. De tels objets pourraient empêcher le bon fonctionnement des capteurs de classification de l'occupant.
- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de ceinture de sécurité. Ceci peut affecter le système d'airbag avant. L'altération du système de ceinture de sécurité peut être à l'origine de blessures graves.
- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour toute intervention sur et autour

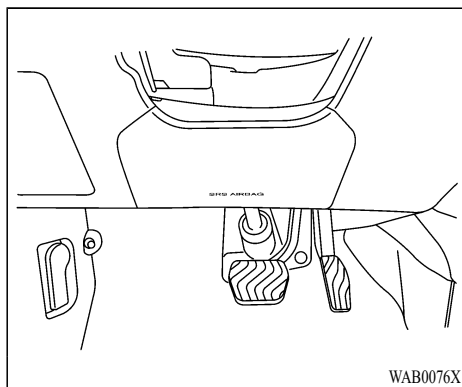
de l'airbag avant. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour l'installation d'un équipement électrique. Ne modifiez pas et ne débranchez pas les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire (SRS)*. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur le système d'airbag.

- Un pare-brise fissuré doit être remplacé immédiatement par une entreprise qualifiée. Un pare-brise fissuré peut affecter le fonctionnement du système d'airbag.
- Ne permettez jamais à plusieurs personnes (adulte ou enfant) de s'asseoir sur le siège.
- Ne retirez pas les appuie-têtes.
- Ne retirez pas les sièges ni les ceintures de sécurité.
- Ne modifiez pas le siège ni la ceinture de sécurité, et ne les remplacez pas.
- Ne placez pas le tapis de sol sur les rails de siège.
- Ne faites pas subir de chocs aux capteurs.

***Les connecteurs de faisceau du câblage des systèmes de retenue supplémentaires sont de couleur jaune et orange afin de faciliter leur identification.**

Si vous revendez votre véhicule, il est recom-

mandé d'informer l'acheteur au sujet du système d'airbag avant et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans le manuel du conducteur.



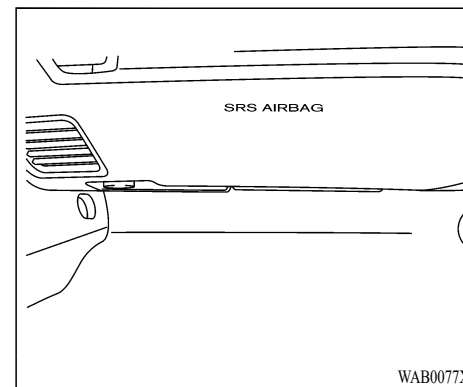
Côté conducteur

AIRBAG SRS DE GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER AVANT

Les airbags SRS de genoux se situent au niveau des appuie-genoux, des côtés conducteur et passager. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.**

Les airbags de genoux sont conçus pour se déployer en cas de collisions frontales violentes. Toutefois, ils peuvent se déployer si la force du choc subi lors d'un autre type de collision équivaut à celle d'une collision frontale violente. Il est possible qu'ils ne se déploient pas

lors de certaines collisions.



Côté passager

Les dommages sur le véhicule (ou l'absence de dommage) ne fournissent pas toujours d'indication sur le fonctionnement de l'airbag de genoux.

Le déploiement des airbags de genoux peut s'accompagner d'un bruit assez fort suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Les airbags SRS de genoux conducteur et passager avant sont conçus pour renforcer la

protection principale apportée par les systèmes de ceinture de sécurité conducteur et passager avant. Ils peuvent limiter le mouvement vers l'avant de la partie inférieure des jambes du conducteur et du passager avant, et fournir une protection corporelle générale améliorée lors de certaines collisions frontales modérées à violentes.

Les airbags de genoux se déploient rapidement afin de protéger les occupants. De ce fait, la force de déploiement d'un airbag de genoux peut accroître le risque de blessure si l'occupant est assis trop près ou est appuyé contre le module d'airbag lors de leur déploiement. L'airbag de genoux se dégonfle rapidement après la collision OU il reste gonflé pendant une courte période.

Les airbags de genoux fonctionnent uniquement lorsque le contact d'allumage est placé sur ON.

Après avoir positionné le contact d'allumage sur ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si le système est opérationnel.



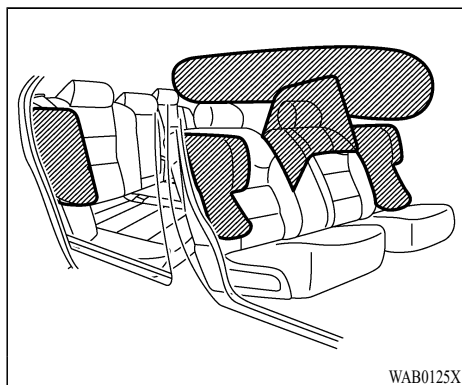
AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet entre les appuie-genoux et le siège conducteur ou passager. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si un airbag de genoux se déploie.
- Les composants du système d'airbag de genoux sont très chauds après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.
- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système d'airbag de genoux. Ceci afin d'éviter un déploiement accidentel du système d'airbag de genoux.
- N'effectuez aucune modification non autorisée sur le système électrique ou la suspension de votre véhicule. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement du système d'airbag de genoux.
- Des altérations au niveau du système d'airbag de genoux peuvent être à l'origine de blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les appuie-genoux conducteur ou passager et n'installez pas de garniture supplémentaire autour de l'airbag de genoux.
- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors

agréé pour toute intervention sur et autour de l'airbag de genoux. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour l'installation d'un équipement électrique. Ne modifiez/débranchez pas les faisceaux de câblage* des systèmes de retenue supplémentaires (SRS). N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur le système d'airbag de genoux.

***Le faisceau de câblage ou les connecteurs des systèmes de retenue supplémentaires sont jaunes ou orange pour faciliter leur identification.**

Si vous revendez votre véhicule, veuillez informer l'acheteur de la présence du système d'airbag de genoux et attirer son attention sur les sections correspondantes du présent manuel.



SYSTÈMES D'AIRBAGS LATÉRAUX INTÉGRÉS AUX SIÈGES AVANT ET DE DEUXIÈME RANGÉE, D'AIRBAG CENTRAL INTÉGRÉ AU SIÈGE AVANT* ET D'AIRBAG SRS LATÉRAL DE FENÊTRE

* : si le véhicule en est équipé

Les airbags SRS latéraux avant intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée sont situés sur le côté externe du dossier des sièges avant et des sièges de deuxième rangée. L'airbag central SRS avant intégré au siège avant (si le véhicule

en est équipé) est monté sur le côté droit du dossier de siège conducteur. Les airbags SRS latéraux de fenêtre sont situés dans les longérons latéraux de toit. **Toutes les informations, précautions ainsi que tous les avertissements mentionnés dans ce manuel doivent toujours être suivis.** Les airbags latéraux et de fenêtre sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales violentes. Toutefois, ils peuvent se déployer si la force du choc subi lors d'un autre type de collision équivaut à celle d'une collision latérale violente. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule est percuté. Il est également possible qu'ils ne se déploient pas lors de certaines collisions latérales.

Les airbags SRS latéraux de fenêtre sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions entraînant des tonneaux ou sur le point d'entraîner des tonneaux. Par conséquent, certains mouvements du véhicule (par exemple, en cas de conduite sur terrain très accidenté) peuvent causer le déploiement des airbags de fenêtre.

L'endommagement du véhicule (ou l'absence de dommage) n'indique pas forcément que l'airbag latéral et l'airbag de fenêtre fonctionnent correctement.

Le déploiement de l'airbag latéral ou de l'airbag de fenêtre peut s'accompagner d'un bruit assez

intense, suivi d'un dégagement de fumée. Cette fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Les airbags latéraux intégrés aux sièges avant et latéraux de deuxième rangée, associés à l'utilisation des ceintures de sécurité, contribuent à amortir la force d'impact au niveau du buste et du bassin des occupants des sièges avant et latéraux de deuxième rangée. L'airbag central intégré au siège avant, associé à l'utilisation des ceintures de sécurité, contribue à amortir la force d'impact au niveau de la tête des occupants à l'avant. Les airbags de fenêtre permettent de mieux absorber la force d'impact au niveau de la tête, du buste et du bassin des occupants des sièges avant et latéraux de deuxième rangée. Ils peuvent sauver des vies et réduire la gravité des blessures. Toutefois, le déploiement de l'airbag latéral ou de l'airbag de fenêtre peut occasionner des écorchures ou d'autres blessures. Les airbags latéraux et de fenêtre n'offrent pas de retenue pour la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées convenablement et le conducteur, le passager avant et les occupants des sièges latéraux de

deuxième rangée doivent être assis en position droite aussi loin que possible des airbags latéraux. Les passagers des sièges de deuxième rangée doivent se tenir aussi loin que possible des garnitures de portières et des longerons latéraux de toit. Les airbags latéraux et de fenêtre se déploient rapidement, de façon à protéger les occupants du véhicule. De ce fait, la force de déploiement de l'airbag latéral et de l'airbag de fenêtre peut accroître le risque de blessure si l'occupant est assis trop près ou est appuyé contre ces modules d'airbag lors de leur déploiement. Les airbags latéraux avant et de deuxième rangée se dégonflent rapidement une fois la collision terminée. L'airbag central avant et l'airbag de fenêtre restent gonflés pendant un court instant.

Les airbags latéraux et les airbags de fenêtre fonctionnent uniquement lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.

Après avoir positionné le contact d'allumage sur ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si les systèmes sont opérationnels.



AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet à proximité des dossiers des sièges avant et de deuxième rangée. De la même manière, ne placez aucun objet (parapluie, sac, etc.) entre la garniture des portières avant et arrière, la console centrale et les sièges avant et de deuxième rangée. De tels objets peuvent devenir des projectiles dangereux et être la cause de blessures si un airbag latéral se déploie.
- De nombreux composants des airbags latéraux ou de fenêtre sont très chauds immédiatement après le déploiement. Il est recommandé de ne pas les toucher pour éviter tout risque de brûlures graves.
- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes d'airbag latéral et de fenêtre. Ceci afin d'éviter un déploiement accidentel des systèmes d'airbags latéraux ou de fenêtre, ou l'endommagement de ces systèmes.
- N'effectuez pas de modifications non autorisées au niveau du dispositif électrique de votre véhicule, du système de suspension, ou du panneau latéral. Ceci pourrait affecter le bon fonctionnement des systèmes d'airbags latéraux et de fenêtre.

- Des altérations au niveau du système d'airbag latéral peuvent être à l'origine de blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant et de deuxième rangée en plaçant des matériaux à proximité des dossiers de siège, ou en installant des garnitures supplémentaires telles que des housses de siège autour de l'airbag latéral.
- Retirer ou modifier les sièges passager avant et arrière peut affecter le fonctionnement du système d'airbag et entraîner des blessures graves.
- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour toute intervention sur et autour de l'airbag latéral et de fenêtre. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour l'installation d'un équipement électrique. Ne modifiez pas et ne débranchez pas les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire (SRS) *. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologués sur les systèmes d'airbag latéral ou d'airbag de fenêtre.

*Les connecteurs de faisceau du câblage des systèmes de retenue supplémentaires sont de couleur jaune et orange afin de faciliter leur identification.

Si vous revendez votre véhicule, il est recommandé d'informer l'acheteur sur les systèmes d'airbag latéral et de fenêtrage et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans le manuel du conducteur.

CONDITIONS DE DÉPLOIEMENT DES AIRBAGS SRS

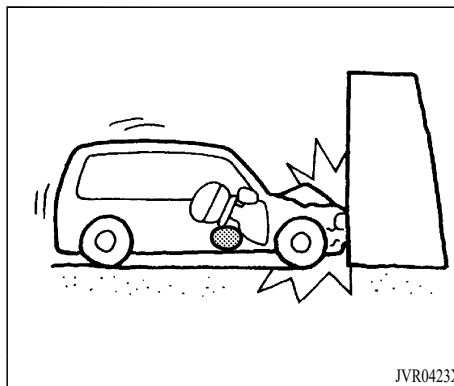
Les airbags SRS s'activent en cas d'impact frontal ou latéral au cours duquel les occupants du véhicule risquent d'être gravement blessés, même s'ils portent les ceintures de sécurité correctement.

Ils risquent de ne pas s'activer lorsque la force de l'impact est absorbée et/ou dispersée par la carrosserie du véhicule. Les dommages sur le véhicule (ou l'absence de dommage) ne fournissent pas toujours d'indication sur le fonctionnement correct du système d'airbags SRS.

Situations dans lesquelles les airbags SRS se déploient

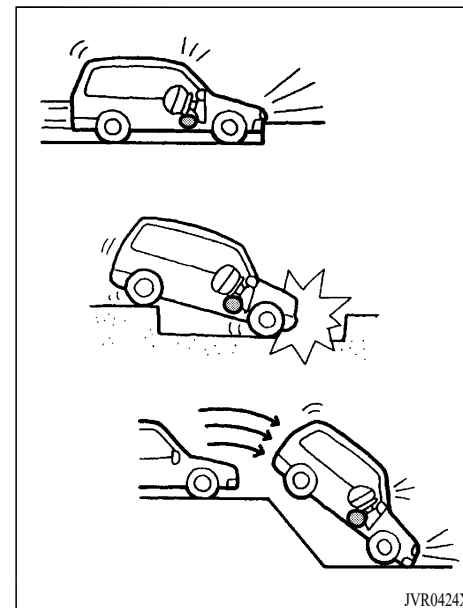
Airbags conducteur, passager avant et de genoux :

Les systèmes d'airbags conducteur, passager avant et de genoux sont conçus pour se déployer en cas de collisions frontales importantes. Certains exemples sont indiqués sur les illustrations suivantes.



Les airbags conducteur, passager avant et de genoux se déploient en cas d'impact dépassant la force d'une collision frontale à une vitesse de 25 km/h (16 mi/h) contre une surface dure, fixe et ne se déformant pas.

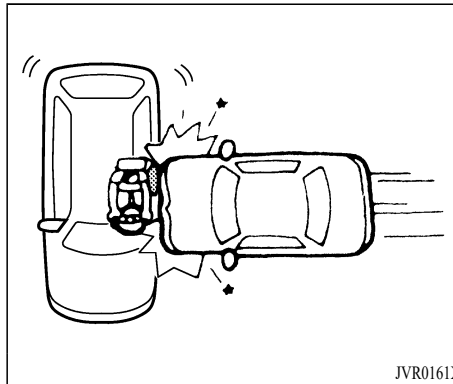
Les systèmes d'airbags conducteur, passager avant et de genoux risquent également de se déployer en cas de dommages importants sous le châssis du véhicule.



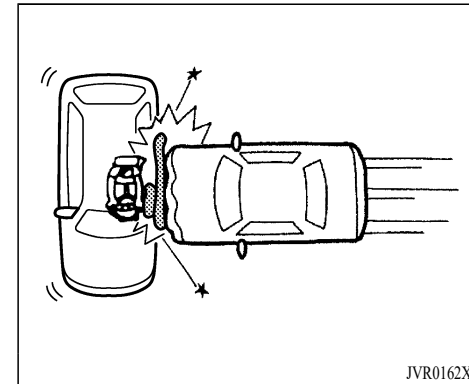
- Impact contre un trottoir ou une surface dure à vitesse élevée
- Passage dans un trou ou un fossé
- Chute et impact sur le sol

Airbag avant central, airbags latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et airbags de fenêtre :

Les systèmes d'airbag avant central, d'airbags latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et d'airbags de fenêtre sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales importantes. Certains exemples sont indiqués sur les illustrations suivantes.



(Système d'airbag avant central et d'airbags latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée)



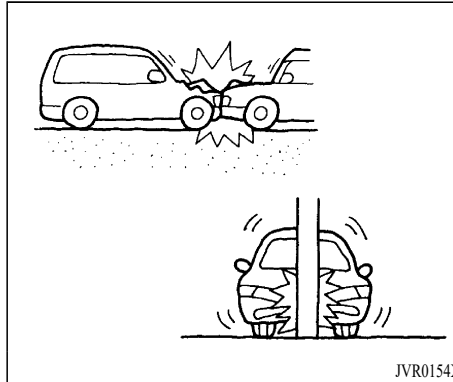
(Système d'airbag de fenêtre)

- L'airbag avant central, les airbags latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et les airbags de fenêtre se déploient en cas d'impact latéral.

Situations dans lesquelles il est peu probable que les airbags SRS se déploient

Les airbags SRS risquent de ne pas se déployer si l'impact n'est pas suffisamment important pour entraîner leur déploiement.

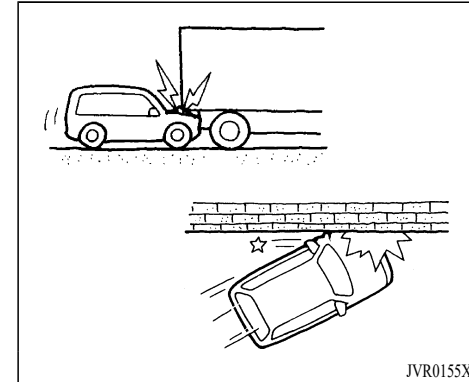
Par exemple, si le véhicule heurte un objet pouvant se déplacer ou se déformer sous l'impact, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau, il est peu probable que les airbags SRS se déploient.



JVR0154X

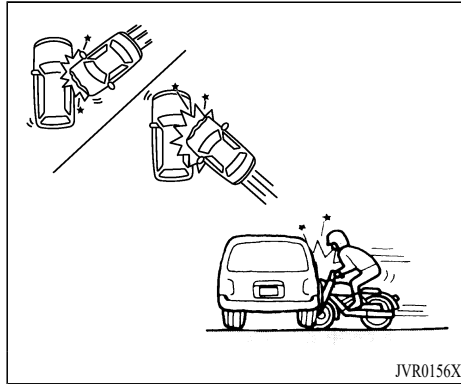
Airbags conducteur, passager avant et de genoux :

- Impact contre un véhicule en stationnement de même catégorie
- Impact contre un poteau fixe



JVR0155X

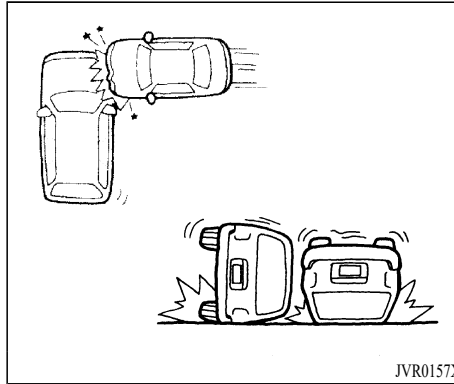
- Encastrement sous le hayon d'un camion
- Impact frontal contre les glissières de sécurité avec déport



JVR0156X

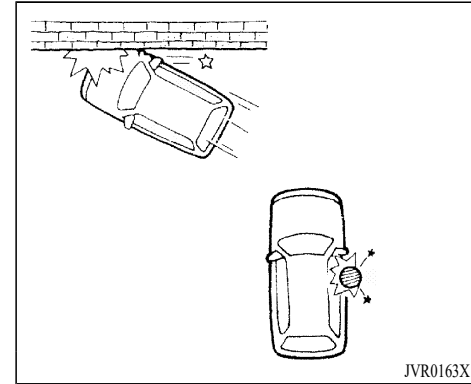
Airbag avant central, airbags latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et airbags de fenêtre :

- Collision latérale de biais
- Impact avec un deux roues



JVR0157X

- Collision latérale au niveau du compartiment à bagages
- Tonneau



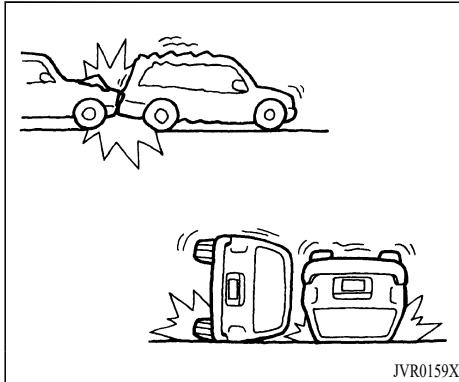
JVR0163X

- Impact frontal contre les glissières de sécurité avec déport
- Collision avec un poteau

Situations dans lesquelles l'airbag SRS ne se déploie pas

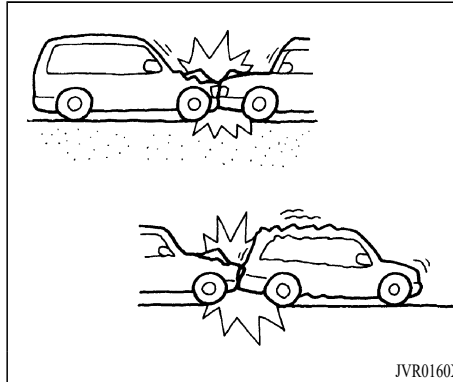
Une fois l'airbag SRS déployé, le module d'airbag ne fonctionnera plus si votre véhicule heurte un autre véhicule ou un objet.

Les illustrations suivantes présentent d'autres situations dans lesquelles l'airbag SRS ne se déploie pas.



Airbags conducteur, passager avant et de genoux :

- Collision latérale ou arrière
- Tonneau



Airbag avant central, airbags latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée et airbags de fenêtre :

- Collision frontale contre un véhicule en stationnement ou se déplaçant
- Collision arrière

CEINTURES DE SÉCURITÉ AVEC PRÉTENSIONNEURS (sièges avant et latéraux de deuxième rangée)

AVERTISSEMENT

- Les prétensionneurs ne peuvent pas être réutilisés après activation du système. Ils doivent être remplacés avec la boucle et l'enrouleur comme un ensemble.
- Si le véhicule fait l'objet d'une collision mais qu'aucun prétensionneur n'a été activé, veuillez à faire contrôler et, le cas échéant, réparer le système de prétensionneurs. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.
- Aucune modification non autorisée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétensionneurs. Ceci afin d'éviter tout endommagement dû à une activation accidentelle des prétensionneurs. L'altération du système de prétensionneur peut être à l'origine de blessures graves.
- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour toute intervention sur ou

autour du système de prétensionneur. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour l'installation d'un équipement électrique. N'utilisez pas de matériel d'essai ou de sondes électriques non homologué(es) sur le système de prétensionneurs.


- Si un prétensionneur ou le véhicule doit être mis au rebut ou à la casse, il est recommandé de faire appel à un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé. Les procédures correctes de mise au rebut des prétensionneurs sont indiquées dans le manuel de réparation Mitsubishi Motors correspondant. Une mise au rebut incorrecte peut entraîner des blessures.

Le système de ceinture de sécurité à prétensionneur risque de s'activer en même temps que le système d'airbag, au cours de certains types de collisions. Associé à l'enrouleur de ceinture de sécurité, il permet de tendre la ceinture de sécurité lorsque le véhicule est impliqué dans certains types de collisions, afin de maintenir les passagers des sièges avant et des sièges latéraux de deuxième rangée plaqués contre leur siège.

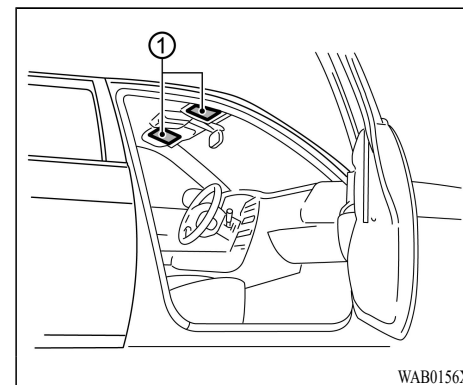
Le prétensionneur et l'enrouleur de ceinture de sécurité se trouvent dans le même boîtier. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que des ceintures traditionnelles.

Lorsqu'un prétensionneur est activé, le système dégage de la fumée parfois accompagnée d'un bruit sourd. La fumée n'est pas toxique et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est conseillé de ne pas l'inhaler afin d'éviter les risques d'irritation et de suffocation. Il est recommandé aux personnes ayant des troubles respiratoires chroniques de respirer immédiatement de l'air frais.

Après activation du prétensionneur, les limiteurs de charge laissent la ceinture relâcher la sangle (si nécessaire) pour réduire la pression exercée contre le thorax.

Le témoin d'avertissement d'airbag SRS  indique les dysfonctionnements du système de prétensionneurs. Reportez-vous à "Témoin d'avertissement d'airbag SRS" (P.1-79). Si le témoin d'avertissement d'airbag SRS indique un dysfonctionnement, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Si vous revendez votre véhicule, il est recommandé d'informer l'acheteur sur le système de prétensionneur et d'attirer son attention sur les sections correspondantes dans le manuel du conducteur.



ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT D'AIRBAG

Les étiquettes d'avertissement concernant le système d'airbags avant sont placées sur le véhicule comme indiqué sur l'illustration.

① Airbag SRS

Les étiquettes d'avertissement sont situées sur la surface des pare-soleil.




AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de dispositif de retenue pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un airbag avant. Si l'airbag se déploie, il peut

causer des blessures graves voire mortelles.



TÉMOIN D'AVERTISSEMENT D'AIRBAG SRS

Le témoin d'avertissement d'airbag SRS, qui affiche  sur le tableau de bord, contrôle les circuits des systèmes d'airbags, des prétensionneurs ainsi que tous les câblages connexes.

Lorsque le contact d'allumage est placé sur ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume pendant 7 secondes environ, puis s'éteint. Cela signifie que le système est opérationnel.

L'apparition de l'une des conditions suivantes indique qu'un entretien des systèmes d'airbags et/ou de ceintures de sécurité à prétensionneur est nécessaire :

- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS reste allumé au bout de 7 secondes environ.
- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS clignote par intermittence.
- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS ne s'allume pas du tout.
- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS et/ou l'affichage d'avertissement s'allume(nt) lors de la conduite.

Dans ces conditions, les systèmes d'airbags et/ou de ceintures de sécurité à prétensionneur risquent de ne pas fonctionner correctement. Ils doivent être vérifiés et réparés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

AVERTISSEMENT

Si le témoin d'avertissement d'airbag SRS est allumé, cela peut signifier que les systèmes d'airbag avant, d'airbag de genoux, d'airbag latéral, d'airbag de fenêtre et/ou de ceintures de sécurité à prétensionneur ne fonctionneront pas en cas d'accident. Afin d'éviter que vous ne soyez blessé ou que d'autres personnes ne le soient, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

PROCÉDURE DE RÉPARATION ET DE REMPLACEMENT

Les airbags avant, les airbags de genoux, les airbags latéraux, les airbags de fenêtre et les systèmes de ceintures de sécurité à prétensionneur sont conçus pour ne fonctionner qu'une seule fois. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS reste allumé après le déploiement en guise de rappel, sauf s'il est endommagé. Faites réparer et/ou remplacer ces systèmes dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Lorsqu'une opération d'entretien s'avère nécessaire sur le véhicule, indiquez la présence des airbags avant, des airbags de genoux, des airbags latéraux, des airbags de fenêtre, des prétensionneurs et des pièces connexes à la personne s'occupant de l'entretien. Le contact d'allumage doit toujours se trouver en position LOCK lors d'une intervention sous le capot ou dans l'habitacle.



AVERTISSEMENT

- Une fois l'airbag avant, l'airbag de genoux, l'airbag latéral ou l'airbag de fenêtre déployé, le module d'airbag ne fonctionne

plus et doit être remplacé. De plus, les prétensionneurs activés doivent également être remplacés. Le module d'airbag et le prétensionneur doivent être remplacés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification. Toutefois, les modules d'airbags et les prétensionneurs ne peuvent pas être réparés.

- Les systèmes d'airbag avant, d'airbag de genoux, d'airbag latéral, d'airbag de fenêtre et de prétensionneur doivent être inspectés en cas d'endommagement de l'avant ou des parties latérales du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.
- Si un prétensionneur ou un airbag doit être mis au rebut ou à la casse, il est recommandé de faire appel à un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé. Les procédures correctes de mise au rebut des systèmes d'airbags et de prétensionneurs sont indiquées dans le manuel de réparation Mitsubishi Motors correspondant. Une mise au rebut incorrecte peut entraîner des blessures.
- Si votre véhicule subit un impact, quel que soit son angle, le fonctionnement du capteur de classification de l'occupant (OCS) doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un conces-

sionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. Le système OCS doit être vérifié même si aucun airbag ne s'est déployé suite à l'impact. Ne pas faire vérifier le fonctionnement du système OCS peut conduire à un déploiement incorrect de l'airbag, entraînant des blessures, voire la mort.

- En cas de revente de votre véhicule à une autre personne, nous vous conseillons vivement d'avertir le nouveau propriétaire qu'il est équipé du SRS et de le renvoyer aux sections pertinentes de ce manuel du propriétaire.
- Si vous décidez de mettre votre véhicule à la casse, nous vous conseillons fortement de le confier d'abord à un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé afin que le SRS puisse être éliminé en toute sécurité.
- Si l'une des pièces suivantes doit être modifiée pour être utilisée par une personne handicapée, le système d'airbag avancé sera grandement affecté. Veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.
 - Siège conducteur
 - Siège passager avant
 - Ceinture de sécurité avant
 - Volant

— **Tableau de bord**

[Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis]

Pour contacter Mitsubishi Motors North America, Inc., appelez le 1-888-648-7820 ou écrivez à :

**Mitsubishi Motors North America, Inc.
Customer Relations Department
P.O. Box 689040
Franklin, TN 37068**

[Pour les véhicules commercialisés au Canada]

Pour contacter Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc.,

appelez le 1-888-576-4878 ou écrivez à :

**Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc. Customer Relations Department
P.O. Box 41009
4141 Dixie Road
Mississauga, ON L4W 5C9**

[Pour les véhicules commercialisés à Porto-Rico]

Pour contacter Mitsubishi Motor Sales of Caribbean, Inc.,

appelez le 1-787-251-8715 ou écrivez à :

Mitsubishi Motor Sales of Caribbean, Inc.

Customer Service Department

P.O. Box 192216

SAN JUAN PR 00919-2216

[Pour les véhicules commercialisés à Guam]

Pour contacter Triple J Enterprises, Inc.,

appelez le (671) 649-3673 ou écrivez à :

Triple J Enterprises, Inc.

P.O. Box 6066

TAMUNING

GUAM 96931

[Pour les véhicules commercialisés à Saipan]

Pour contacter Triple J Motors,

appelez le (670) 234-7133 ou écrivez à :

Triple J Motors

P.O. Box 500487

SAIPAN, MP96950-0487

[Pour les véhicules commercialisés aux Samoa Américaines]

Pour contacter Pacific Marketing, Inc.,

appelez le 684 (699) 9140 ou écrivez à :

Pacific Marketing, Inc.

P.O. Box 698

PAGO PAGO,

AMERICAN SAMOA AS, 96799

MÉMENTO

1-82 **Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et systèmes de retenue supplémentaires**

Condition:

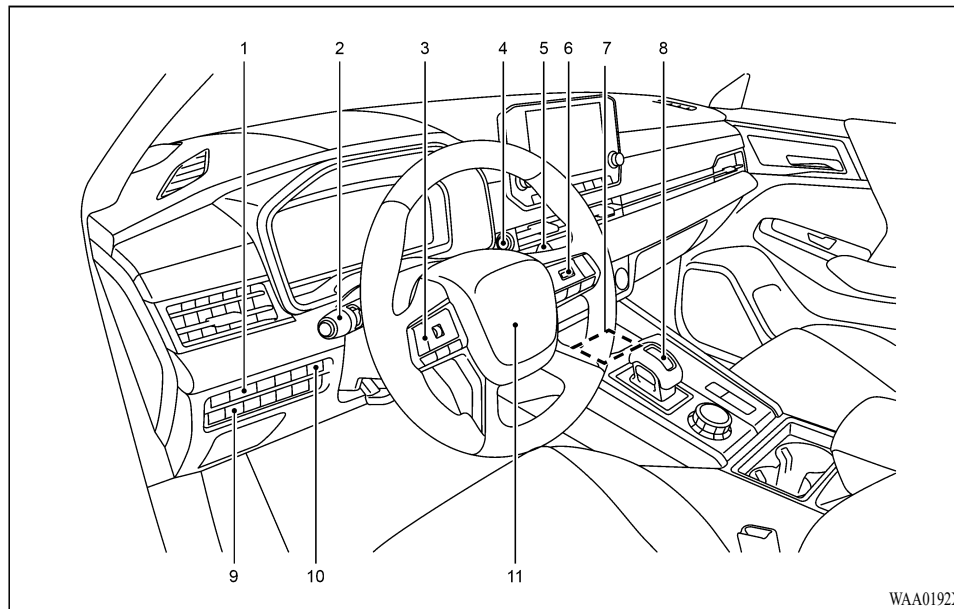
[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

2 Commandes et instruments

Poste de conduite	2-3	Témoins sonores de rappel	2-21
Tableau de bord	2-4	Écran multi-informations	2-22
Instruments et jauges	2-5	Modification de la vue de l'écran des instruments (modèle avec affichage plein écran)	2-22
Modèle avec combiné d'instruments / écran multi- informations (Type 1)	2-5	Comment utiliser l'écran multi-informations	2-23
Modèle avec affichage conducteur numérique intégral (Type 2)	2-6	Écran de démarrage	2-23
Modification de la vue de l'écran des instruments (modèle avec affichage de type 2)	2-7	Affichage personnel (modèle avec affichage plein écran)	2-24
Compteur de vitesse et compteur kilométrique	2-8	Réglages	2-24
Compte-tours	2-9	Avertissements et témoins de l'écran multi-informations	2-36
Jauge de température de liquide de refroidissement moteur	2-9	Ordinateur de bord	2-46
Jauge à carburant	2-10	Horloge et température d'air extérieur	2-48
Commande de luminosité des instruments	2-11	Affichage tête haute (HUD) (si le véhicule en est équipé)	2-49
Témoin de position de transmission à variation continue (CVT)	2-11	Comment utiliser le HUD	2-50
Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel	2-12	Liaison Assistance au conducteur/Navigation/ Reconnaissance des panneaux de signalisation/Audio/TEL/SMS	2-51
Vérification des témoins	2-13	Systèmes de sécurité	2-52
Témoins d'avertissement/témoins lumineux (rouge)	2-13	Système d'alarme antivol	2-52
Témoins d'avertissement/témoins lumineux (jaune)	2-16	Système antidémarrage antivol	2-53
Témoins d'avertissement/témoins lumineux (autres)	2-20	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre	2-54
		Fonctionnement des essuie-glaces et du lave-vitre de pare-brise	2-55

Système d'essuie-glace automatique détecteur de pluie (si le véhicule en est équipé)	2-55	Espace de rangement	2-76
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	2-57	Porte-gobelets	2-76
Commande de dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	2-58	Porte-bouteille souple	2-77
Commande de dégivrage des essuie-glaces (si le véhicule en est équipé)	2-59	Compartiment à bagages	2-77
Commande de phares et de clignotants	2-60	Boîte à gants	2-78
Commande de phares	2-60	Rangement de console	2-78
Lave-phares (si le véhicule en est équipé)	2-65	Espace de rangement pour lunettes de soleil	2-79
Commande de clignotants	2-65	Porte-carte	2-79
Commande de feux antibrouillards (si le véhicule en est équipé)	2-66	Crochets à bagages	2-80
Avertisseur sonore	2-67	Porte-vêtements	2-80
Volant chauffant (si le véhicule en est équipé)	2-67	Cache-bagages (si le véhicule en est équipé)	2-81
Sièges chauffants (si le véhicule en est équipé)	2-68	Longeron de toit (si le véhicule en est équipé)	2-82
Utilisation des commandes	2-69	Vitres	2-83
Alerte de siège arrière	2-69	Lève-vitres électriques	2-83
Prise électrique	2-70	Toit ouvrant (si le véhicule en est équipé)	2-86
Prise de charge USB (bus série universel) (si le véhicule en est équipé)	2-71	Toit ouvrant panoramique et pare-soleil automatiques	2-87
Chargeur sans fil (si le véhicule en est équipé)	2-72	Éclairages intérieurs	2-89
Système d'appel d'urgence (e-CALL) (si le véhicule en est équipé)	2-74	Commande d'éclairage intérieur	2-89
Assistance d'urgence	2-74	Spots de lecture	2-89
		Plafonniers (si le véhicule en est équipé)	2-90
		Éclairages individuels arrière (si le véhicule en est équipé)	2-90
		Éclairage de miroir de courtoisie	2-90
		Éclairage de la zone de chargement	2-91
		Éclairage de hayon	2-91

POSTE DE CONDUITE



- | | |
|---|--|
| 1. Commande de luminosité des instruments | 5. Commande d'essuie-glace et de lave-vitre |
| 2. Commande des phares et des clignotants/
commande de feux antibrouillards* | 6. Commandes au volant (côté droit)
— Régulateur de vitesse*
— Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)*
— MI-PILOT Assist* |
| 3. Commandes au volant (côté gauche)
— Commande audio**
— Commande d'écran multi-informations | 4. Contact d'allumage à bouton-poussoir |

tooth^{MD**}

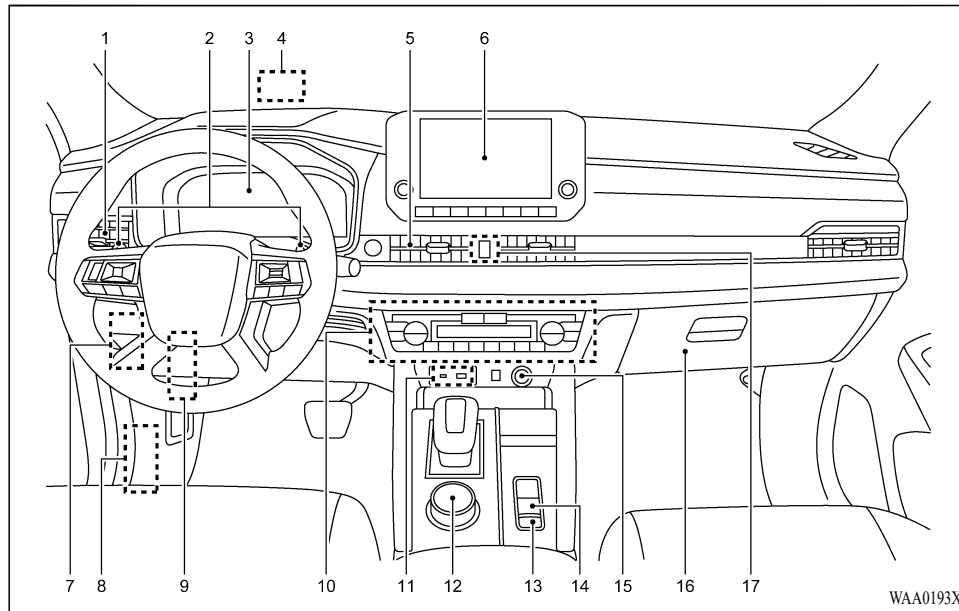
— Commande du système de reconnaissance vocale**

7. Chargeur sans fil*
8. Levier de changement de vitesses
— Transmission à variation continue (CVT)
9. Commande d'affichage tête haute (HUD)*
10. Commande de hayon électrique*
11. Volant
— Avertisseur sonore

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.

TABLEAU DE BORD



- | | |
|---|--|
| 1. Bouche d'aération latérale | — Moniteur panoramique* |
| 2. Palette de changement de vitesse au volant | — Système de téléphone mains-libres Bluetooth ^{MD} ** |
| 3. Jauges et instruments/Montre | |
| 4. Affichage tête haute (HUD)* | |
| 5. Bouche d'aération centrale | 7. Couvercle de boîte à fusibles |
| 6. Système audio** ou système de navigation**
— Caméra de vue arrière* | 8. Poignée d'ouverture du capot |
| | 9. Levier de blocage du volant |
| | 10. Commande de réglage de chauffage/climatisa- |

tion

- Commande de dégivrage
- Commande de dégivrage de pare-brise*
- Commande de siège chauffant*
- Commande de volant chauffant*

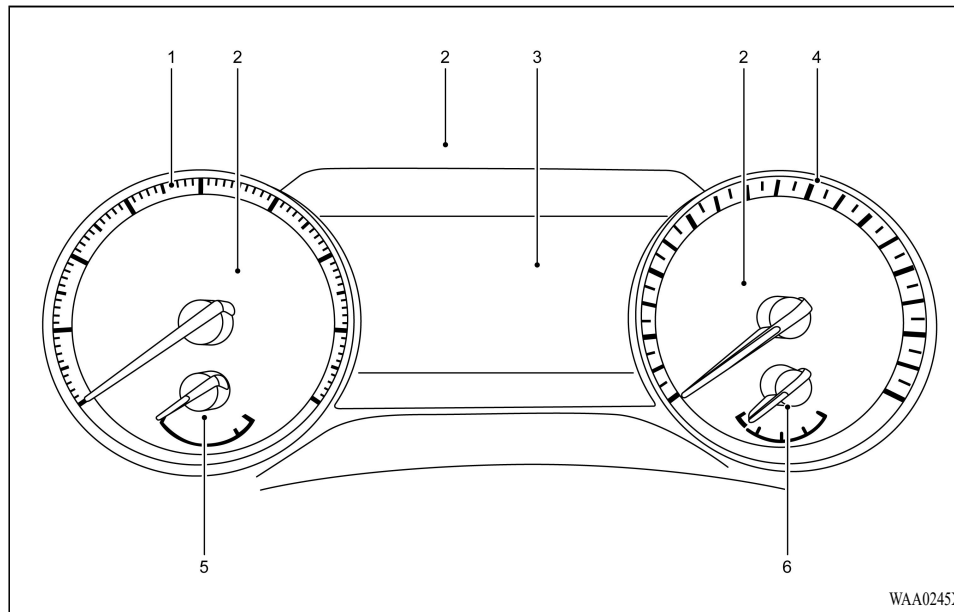
- 11. Port de connexion USB (bus série universel)**
- 12. Sélecteur du mode de conduite
— Commande de contrôle de vitesse en descente
- 13. Commande de maintien de frein automatique
- 14. Commande de frein de stationnement
- 15. Prise électrique
- 16. Boîte à gants
- 17. Commande de feux de détresse

* : si le véhicule en est équipé

** : Reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.

2-4 Commandes et instruments

INSTRUMENTS ET JAUGES

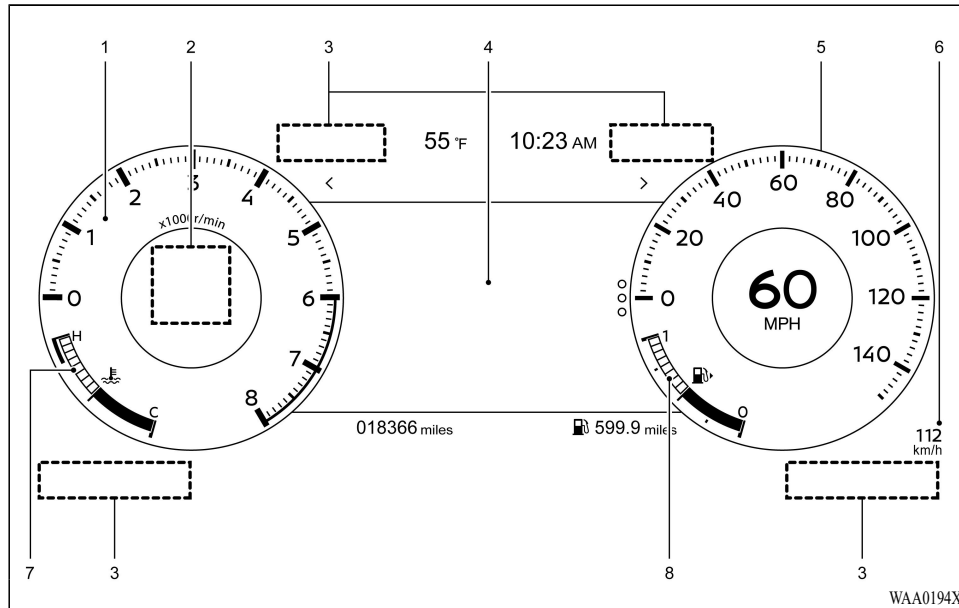


1. Compte-tours
2. Témoins d'avertissement/témoins lumineux
3. Écran multi-informations
— Distance pouvant être parcourue avant réservoir vide / Compteur kilométrique
4. Compteur de vitesse
5. Jauge de température de liquide de refroidissement moteur
6. Jauge de carburant

MODÈLE AVEC COMBINÉ D'INSTRUMENTS / ÉCRAN MULTI-INFORMATIONS

(Type 1)

L'aiguille risque de bouger légèrement lorsque le contact d'allumage est placé sur arrêt ou sur LOCK. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.



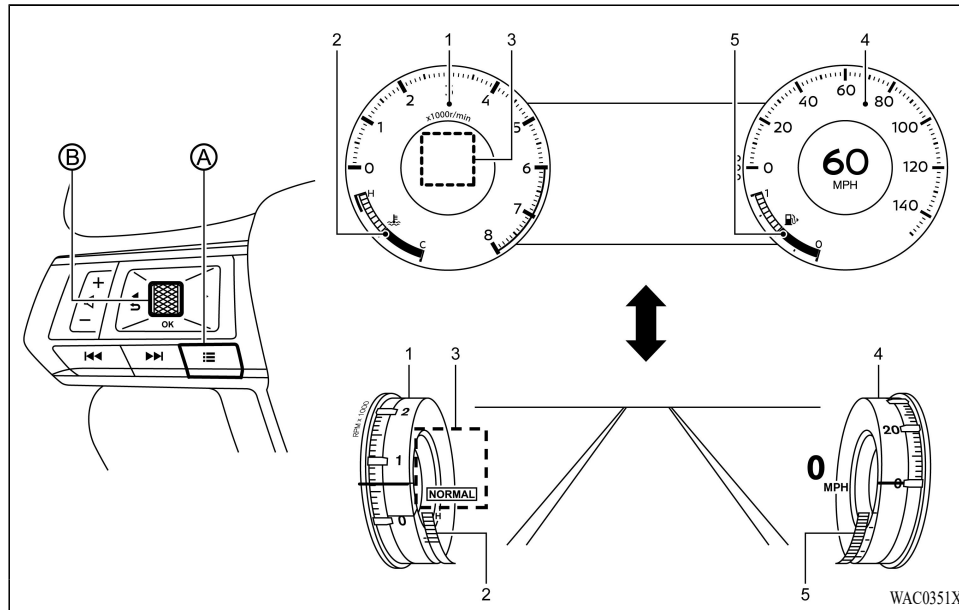
1. Compte-tours
2. Affichage personnel
3. Témoins d'avertissement/témoins lumineux
4. Écran multi-informations
— Distance pouvant être parcourue avant réservoir vide / Compteur kilométrique
5. Compteur de vitesse
6. Compteur de vitesse auxiliaire
7. Jauge de température de liquide de refroidissement moteur
8. Jauge de carburant

MODÈLE AVEC AFFICHAGE CONDUCTEUR NUMÉRIQUE INTÉGRAL (Type 2)

! MISE EN GARDE

- Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux légèrement humidifié. N'utilisez jamais de chiffon rugueux, d'alcool, d'essence, de diluant, de solvant ou de serviettes en papier imprégnées d'agents nettoyants chimiques. Ces éléments risqueraient de rayer ou de décolorer la lentille.
- N'aspergez pas de liquides tels que de l'eau sur la lentille des instruments. Toute aspersion de liquide provoquerait un dysfonctionnement du système.

2-6 Commandes et instruments



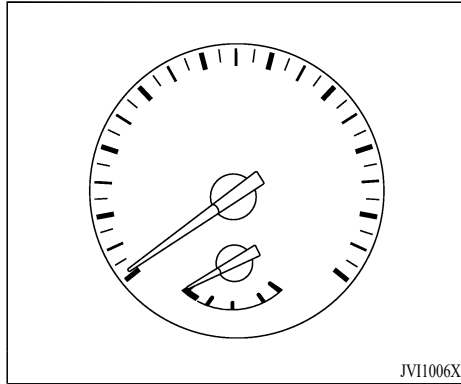
1. Compte-tours
2. Jauge de température de liquide de refroidissement moteur
3. Affichage personnel
4. Compteur de vitesse
5. Jauge de carburant

MODIFICATION DE LA VUE DE L'ÉCRAN DES INSTRUMENTS (modèle avec affichage de type 2)

Sur le modèle avec affichage plein écran, il est possible de modifier la vue de l'écran des instruments pour agrandir la zone de l'écran multi-informations.

Pour modifier la vue de l'écran des instruments :

1. Appuyez sur la commande **A** située sur la gauche du volant.
2. Le «Menu de raccourcis» s'affiche dans la zone d'affichage de l'écran multi-informations.
3. Sélectionnez «Changer vue d'instruments» en tournant la commande de défilement **B**, puis appuyez sur la commande de défilement **B** pour confirmer.



Exemple

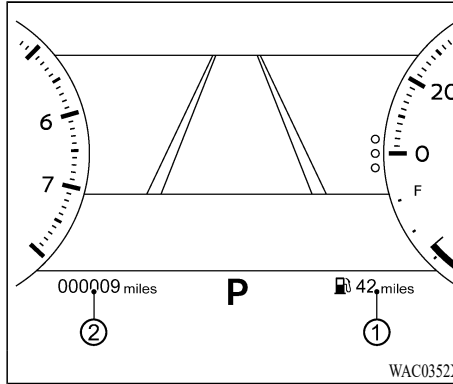
COMPTEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse de déplacement du véhicule en miles par heure (mi/h) ou en kilomètres par heure (km/h).

Compteur de vitesse auxiliaire (modèles avec instruments de type 2)

Le compteur de vitesse auxiliaire indique la vitesse de déplacement du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en miles par heure (mi/h).



Exemple

Distance pouvant être parcourue avant réservoir vide (dte — km ou miles)/Compteur kilométrique

Distance pouvant être parcourue avant réservoir vide (dte — km ou miles) :

Le mode relatif à la distance pouvant être parcourue avant réservoir vide ① vous fournit une estimation de la distance pouvant être parcourue avant l'appoint en carburant. La distance pouvant être parcourue avant que le réservoir ne soit vide (dte) est constamment recalculée en fonction de la quantité de carburant restant dans le réservoir et de la consommation de carburant réelle du véhicule.

L'affichage est actualisé toutes les 30 secondes.

Le mode relatif à la distance pouvant être parcourue avant réservoir vide (dte) inclut une fonction d'avertissement de niveau bas. Si le niveau de carburant est bas, un avertissement s'affiche sur l'écran.

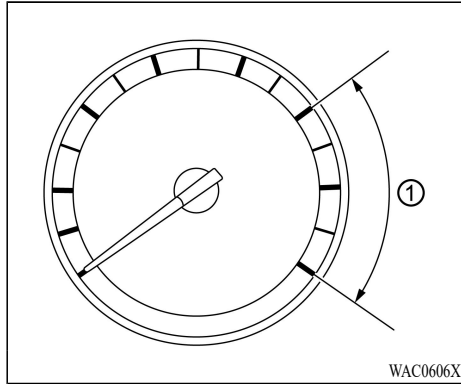
Si le niveau de carburant continue à baisser, l'affichage dte passe à « \leftarrow ».

- Si la quantité de carburant ajoutée est faible, il est possible que les informations affichées juste avant la mise sur «arrêt» du contact d'allumage restent affichées.
- En cas de conduite en montée, en descente ou sur route sinueuse, le carburant se déplace dans le réservoir ce qui provoque des variations de l'affichage.

Compteur kilométrique :

Le compteur kilométrique ② s'affiche sur l'écran multi-informations lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.

Le compteur kilométrique affiche la distance totale parcourue par le véhicule.



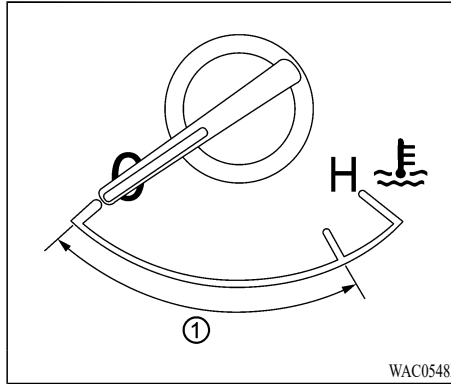
Exemple

COMPTE-TOURS

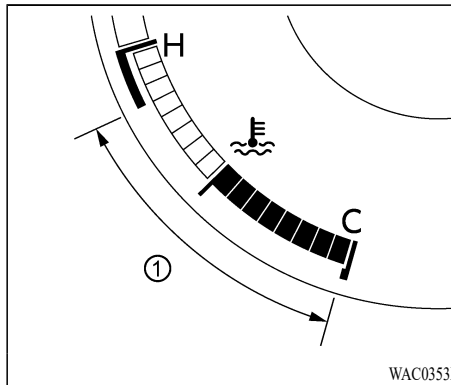
Le compte-tours indique le régime moteur en tours par minute (tr/mn). **N'emballez pas le moteur dans la zone rouge ①.**

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque l'indicateur du régime moteur approche de la zone rouge, passez au rapport supérieur ou réduisez le régime moteur. Le fonctionnement du moteur dans la zone rouge du compte-tours peut provoquer de sérieux dommages.



Type 1



Type 2

JAUGE DE TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFRIGÉRISEMENT MOTEUR

La jauge de température de liquide de refroidissement moteur indique la température du liquide de refroidissement moteur.

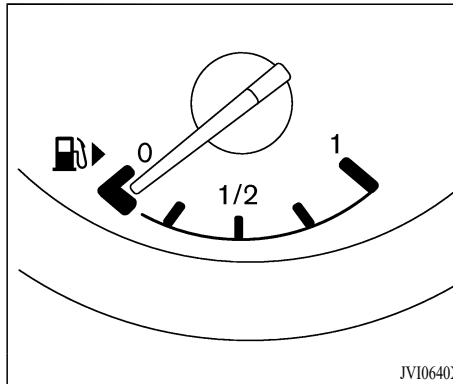
La température du liquide de refroidissement moteur est normale lorsque la jauge se trouve dans la zone ① indiquée sur l'illustration.

La température du liquide de refroidissement moteur peut varier en fonction de la température ambiante et des conditions de conduite.

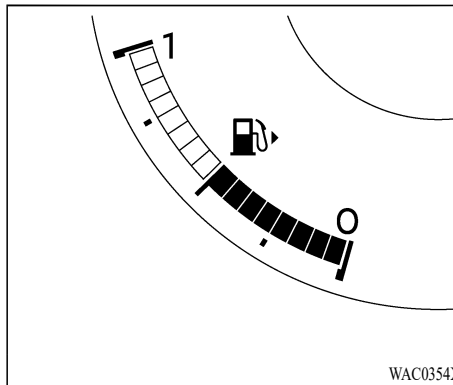
⚠ MISE EN GARDE

- Si la jauge indique une température de liquide de refroidissement moteur proche de l'extrémité de la plage de température élevée (H), réduisez la vitesse du véhicule pour faire baisser la température.
- Si l'aiguille de la jauge se trouve au-delà de la plage normale, arrêtez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent et laissez tourner le moteur au ralenti.
- La conduite prolongée du véhicule en cas de surchauffe du moteur risque d'endommager sérieusement ce dernier. (Reportez-vous à "Si votre véhicule surchauffe" (P.6-14) pour en savoir plus sur la procédure

immédiate requise.)



Type 1




Type 2


JAUGE À CARBURANT

La jauge à carburant indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.

L'aiguille de la jauge peut se déplacer légèrement lors du freinage, d'un virage, d'une accélération, en côte ou en descente en raison du mouvement du carburant dans le réservoir.

Il peut falloir plusieurs secondes pour stabiliser l'affichage après le remplissage du réservoir.

Le témoin d'avertissement de niveau bas de carburant  apparaît sur l'écran multi-informations lorsque le niveau de carburant dans le réservoir devient trop faible. Rétablissez le niveau de carburant dès que possible, de préférence avant que la jauge n'indique 0 (vide).

La flèche  indique l'emplacement de la trappe de réservoir de carburant.

Faites l'appoint en carburant avant que la jauge n'indique la position de réservoir vide (0).



Si le carburant est ajouté alors que le contact d'allumage est sur la position ON, ou si la quantité de carburant rechargée est faible, l'affichage du carburant restant peut indiquer de manière incorrecte le niveau de carburant.

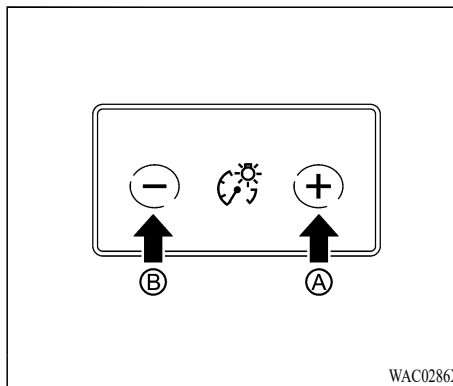
Il reste une petite réserve de carburant dans le

réservoir lorsque l'aiguille de la jauge indique la position de réservoir vide (0).




MISE EN GARDE


- Si le véhicule est à cours de carburant, le témoin de défaut  s'allume. Faites l'appoint en carburant dès que possible. Après quelques trajets, le témoin  doit s'éteindre. Si le témoin reste allumé après quelques trajets, faites contrôler le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.
- Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Témoin lumineux de défaut" (P.2-19).



COMMANDE DE LUMINOSITÉ DES INSTRUMENTS

La commande de réglage de la luminosité des instruments peut être actionnée lorsque le contact d'allumage est placé sur ON.







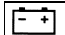



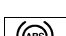
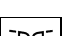





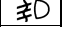






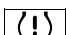



Appuyez sur le côté + de la commande  pour intensifier les éclairages des instruments et du tableau de bord.

Appuyez sur le côté - de la commande  pour baisser l'intensité des éclairages.

TÉMOIN DE POSITION DE TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE (CVT)

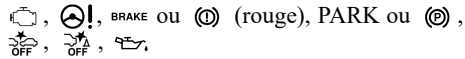
Le témoin de position de transmission à variation continue (CVT) indique la position du levier de changement de vitesses lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT, TÉMOINS LUMINEUX ET TÉMOINS SONORES DE RAPPEL

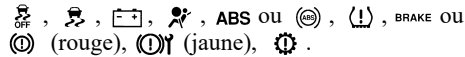
Témoins d'avertissement/témoins lumineux (rouge)	Témoins d'avertissement/témoins lumineux (jaune)	Témoins d'avertissement/témoins lumineux (autres)
 Témoins d'avertissement de frein (rouge)	 Témoins d'avertissement de contrôle actif de stabilité (ASC)	 Témoins lumineux de feux de route automatiques (AHB)
 Témoins d'avertissement de charge	 Témoins lumineux de désactivation de contrôle actif de stabilité (ASC)	 Témoins lumineux de maintien de frein automatique (blanc)
 Témoins d'avertissement de charge	 Témoins d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)	 Témoins lumineux de maintien de frein automatique (vert)
 Témoins d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses	 Témoins d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)	 Témoins d'éclairage extérieur
 Témoins d'avertissement de frein de stationnement électrique	 Témoins d'avertissement de système d'atténuation des collisions frontales (FCM) désactivé	 Témoins lumineux de feux antibrouillards avant (si le véhicule en est équipé)
 Témoins d'avertissement de pression d'huile moteur	 Témoins d'avertissement de direction assistée électrique	 Témoins lumineux de feux de route
 Témoins lumineux et témoins sonores de ceinture de sécurité avant	 Témoins d'avertissement de frein de stationnement électrique (jaune)	 Témoins lumineux de clignotants/feux de détresse
 Témoins d'avertissement de volant non tenu (si le véhicule en est équipé)	 Témoins d'avertissement de pression de pneu basse	
 Témoins d'avertissement principal	 Témoins lumineux de défaut	
 Témoins d'avertissement d'airbag SRS	 Témoins d'avertissement principal	
	 Témoins d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière	

VÉRIFICATION DES TÉMOINS

Toutes portières fermées, serrez le frein de stationnement, attachez les ceintures de sécurité et positionnez le contact d'allumage sur ON sans démarrer le moteur. Les témoins suivants (si le véhicule en est équipé) s'allument :



Les témoins suivants (si le véhicule en est équipé) s'allument brièvement, puis s'éteignent :



Si l'un des témoins ne s'allume pas ou s'active d'une manière autre de celle décrite, cela peut indiquer qu'une ampoule est grillée et/ou qu'un système est défectueux. Nous vous recommandons de faire vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT/TÉMOINS LUMINEUX (rouge)

Reportez-vous également à "Écran multi-informations" (P.2-22).

BRAKE ou **(P)** Témoin d'avertissement de frein (rouge)

Ce témoin donne des informations sur le système de freinage.

Témoin d'avertissement de niveau bas de liquide de frein :

Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, le témoin d'avertissement de frein s'allume puis s'éteint. Si le témoin s'allume alors que le moteur tourne, arrêtez le véhicule et procédez comme suit :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Si l'ajout de liquide de frein est nécessaire, ajoutez du liquide et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de faire effectuer cette opération par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé. (Reportez-vous à "Liquide de frein" (P.8-10).)
2. Si le niveau de liquide de frein est correct, faites vérifier le système d'avertissement. Nous vous recommandons de faire effectuer cette opération par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS) :

Si le témoin d'avertissement de frein et le témoin d'avertissement de système antiblocage

des roues (ABS) s'allument alors que le frein de stationnement est relâché et que le niveau de liquide de frein est suffisant, il est possible que l'ABS ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier et, si nécessaire, réparer le système de freinage. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification. (Reportez-vous à "Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)" (P.2-17).)

AVERTISSEMENT

- Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin d'avertissement est allumé. La conduite peut s'avérer dangereuse. Si vous estimez que cela est sûr, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour effectuer les réparations nécessaires. Dans le cas contraire, faites remorquer votre véhicule car il pourrait s'avérer dangereux de le conduire.
- Le fait d'appuyer sur la pédale de frein lorsque le moteur est à l'arrêt et/ou que le niveau de liquide de frein est bas peut entraîner une augmentation de la distance de freinage, de la course de la pédale et de l'effort nécessaire pour actionner la pédale.

- Si le niveau du liquide de frein est en dessous du repère minimum ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas avant que le système de freinage n'ait été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Témoin d'avertissement de charge

Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, le témoin d'avertissement de charge s'allume puis s'éteint.

L'activation du témoin avec le moteur en marche peut indiquer un dysfonctionnement au niveau du circuit de charge. Arrêtez le moteur et vérifiez la courroie de l'alternateur. Si la courroie est détendue, rompue ou manquante, ou que le témoin reste activé, faites réparer immédiatement votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

2-14 Commandes et instruments

Condition:



MISE EN GARDE

Ne continuez pas à rouler si la courroie de l'alternateur est détendue, coupée ou manquante.



Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses

Lorsque le contact d'allumage est sur la position ON, le témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses s'allume, puis s'éteint. Cela indique que le système de commande de passage électrique des vitesses est opérationnel.

Le témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses s'allume lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système de commande de passage électrique des vitesses. Lorsque le témoin d'avertissement principal s'allume, le témoin sonore retentit et le message suivant s'affiche sur l'écran multi-informations : «Lorsque stationné, serrez le frein de stationnement».

Lorsque le contact d'allumage est placé sur la position d'arrêt, le témoin sonore retentit de manière continue. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

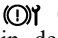
Faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou un atelier de réparation de votre choix.

ou **PARK** **Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique**

Le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique indique que le système de frein de stationnement électrique est activé.

Lors de la mise sur ON du contact d'allumage, le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique s'allume. Lors du démarrage du moteur et du relâchement du frein de stationnement, le témoin d'avertissement s'éteint.

Si le frein de stationnement n'est pas complètement relâché, le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique reste allumé. Assurez-vous que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique est éteint avant de conduire. (Reportez-vous à "Frein de stationnement" (P.5-26).)

Si le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique s'allume ou clignote alors que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique  (jaune) est allumé, le système de frein de stationnement électrique peut présenter un dysfonctionnement. Faites vérifier et, si nécessaire, réparer le

système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur

Ce témoin s'allume en cas de pression d'huile moteur basse. Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur s'allume. Après démarrage du moteur, le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur s'éteint. Ceci indique que les capteurs de pression d'huile situés dans le moteur fonctionnent.

Si le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur s'allume ou clignote alors que le moteur tourne, il est possible que la pression d'huile moteur soit basse.

Arrêtez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent. Arrêtez immédiatement le moteur et appelez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.



MISE EN GARDE

- Le fonctionnement du moteur lorsque le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur est activé risque de provoquer de sérieux dommages au niveau du moteur.

- Le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur n'est pas conçu pour indiquer que le niveau d'huile est bas. Le niveau d'huile doit être vérifié à l'aide de la jauge. (Reportez-vous à "Huile moteur" (P.8-7).)

Témoin lumineux et témoin sonore de ceinture de sécurité avant

Le témoin lumineux et le témoin sonore vous rappellent d'attacher les ceintures de sécurité.

Il s'allume dès que le contact d'allumage est positionné sur ON et reste allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient attachées.

Le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité passager avant s'allume si la ceinture de sécurité n'est pas attachée lorsque le siège passager avant est occupé.

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 15 km/h (10 mi/h), le témoin continue de clignoter pendant environ 95 secondes jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du conducteur soit attachée, le témoin clignote à moins que la ceinture de sécurité du passager avant ne soit bien attachée et le témoin sonore retentit pendant environ 95 secondes à moins que la ceinture de sécurité du passager avant ne soit bien attachée.

Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, le témoin sonore retentit pendant 6

secondes environ si la ceinture de sécurité côté conducteur n'est pas attachée correctement.

Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité" (P.1-20).

Témoin d'avertissement de volant non tenu (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est activé, il contrôle les mouvements du volant effectués par le conducteur. Si le volant n'est pas actionné ou que le conducteur retire les mains du volant pendant un certain temps, le témoin d'avertissement s'allume sur le tableau de bord. Si le conducteur n'actionne pas le volant après l'activation du témoin d'avertissement, un avertissement sonore retentit et l'avertissement visuel clignote sur l'écran multi-informations. Les freins sont ensuite brièvement appliqués afin de signifier au conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule. (Reportez-vous à "Système d'aide au maintien dans la voie (LKA)" (P.5-130).)

Témoin d'avertissement principal (rouge)

Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, le témoin d'avertissement principal (rouge) s'allume si un message d'avertissement apparaît sur l'écran multi-informations.

Reportez-vous "Écran multi-informations" (P.2-22).

Témoin d'avertissement d'airbag SRS

Une fois le contact d'allumage positionné sur ON, le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'allume. Le témoin d'avertissement d'airbag SRS s'éteint au bout de 7 secondes environ si les systèmes d'airbag avant, d'airbag latéral et d'airbag de fenêtre et/ou de ceintures de sécurité à prétensionneur sont opérationnels.

Si l'une des conditions suivantes se présente, les systèmes d'airbag avant, d'airbag latéral, d'airbag de fenêtre et/ou de prétensionneur nécessitent un entretien.

- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS reste allumé au bout de 7 secondes environ.
- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS clignote par intermittence.

- Le témoin d'avertissement d'airbag SRS ne s'allume pas du tout.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à ces opérations d'entretien.

A moins d'avoir été vérifiés et réparés, les systèmes de retenue supplémentaires et/ou les prétensionneurs risquent de ne pas fonctionner correctement.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Systèmes de retenue supplémentaires (SRS)" (P.1-52).



AVERTISSEMENT

Si le témoin d'avertissement d'airbag SRS est allumé, cela peut signifier que les systèmes d'airbag avant, d'airbag latéral, d'airbag de fenêtre et/ou de ceintures de sécurité à prétensionneur ne fonctionneront pas en cas d'accident. Afin d'éviter que vous ne soyez blessé ou que d'autres personnes ne le soient, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT/TÉMOINS LUMINEUX (jaune)

Reportez-vous également à "Écran multi-informations" (P.2-22).

Témoin d'avertissement de contrôle actif de stabilité (ASC)

Lorsque le contact d'allumage est placé sur la position ON, le témoin d'avertissement du contrôle actif de stabilité (ASC) s'allume puis s'éteint.

Le témoin clignote lorsque le contrôle actif de stabilité (ASC) ou le système de contrôle de traction est en cours de fonctionnement pour avertir le conducteur que le véhicule approche de ses limites de traction. La surface de la route peut être glissante.

Lorsque le témoin d'avertissement ASC s'allume et que le système ASC est activé, ce témoin avertit le conducteur du fait que le mode de sécurité du système ASC est activé et que, par exemple, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification. Si un dysfonctionnement se produit au niveau

du système, le système ASC est désactivé mais la conduite du véhicule reste possible. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à “Système de contrôle actif de stabilité (ASC)” (P.5-176) dans ce manuel.



Témoin lumineux de désactivation de contrôle actif de stabilité (ASC)

Lorsque le contact d’allumage est placé sur la position ON, le témoin de désactivation du contrôle actif de stabilité (ASC) s’allume puis s’éteint.

Le témoin s’allume lorsque le contrôle actif de stabilité (ASC) est désactivé. Ceci indique que le système ASC et le système de contrôle de traction ne fonctionnent pas.

ABS ou Témoin d’avertissement du système antiblocage des roues (ABS)

Lorsque le contact d’allumage est positionné sur ON, le témoin d’avertissement du système antiblocage des roues (ABS) s’allume puis s’éteint. Cela indique que le système ABS est opérationnel.

Si le témoin d’avertissement ABS s’allume pendant que le moteur tourne ou lors de la

conduite, cela peut indiquer que le système ABS ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Si un dysfonctionnement se produit au niveau du système ABS, la fonction d’antiblocage des roues est désactivée. Le système de freinage fonctionne alors normalement, mais sans l’assistance antiblocage. (Reportez-vous à “Système de freinage” (P.5-174).)



Témoin d’avertissement de système d’atténuation des collisions frontales (FCM) désactivé

Lorsque le contact d’allumage est positionné sur ON, le témoin d’avertissement de système FCM désactivé s’allume. Le témoin s’éteint après démarrage du moteur.

Ce témoin s’allume lorsque le système FCM est réglé sur désactivé sur l’écran multi-informations.

Si le témoin s’allume lorsque le système FCM est activé, cela peut indiquer que le système n’est pas disponible. Reportez-vous à “Système d’atténuation des collisions frontales (FCM)” (P.5-140) ou “Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)” (P.5-150).



Témoin d’avertissement de direction assistée électrique

Lorsque le contact d’allumage est positionné sur ON, le témoin d’avertissement de direction assistée électrique s’allume. Après démarrage du moteur, le témoin d’avertissement de direction assistée électrique s’éteint. Ceci indique que la direction assistée électrique est opérationnelle.

Si le témoin d’avertissement de direction assistée électrique s’allume lorsque le moteur tourne, il est possible que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement, et qu’il nécessite un entretien. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Lorsque le témoin d’avertissement de direction assistée électrique s’allume alors que le moteur tourne, l’assistance de la direction arrête de fonctionner mais vous conservez la maîtrise du véhicule. Des efforts de manœuvrabilité plus importants sont alors nécessaires afin d’actionner le volant, surtout lors de virages serrés et à vitesse lente.

(Reportez-vous à “Direction assistée électrique” (P.5-173).)

Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (jaune)

Lorsque le contact d'allumage est sur la position ON, le témoin d'avertissement de frein de stationnement électronique s'allume, puis s'éteint.

Le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique indique l'état du système de frein de stationnement électrique. L'activation du témoin d'avertissement peut indiquer que le système de frein de stationnement électrique ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier et, si nécessaire, réparer le système de freinage. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Témoin d'avertissement de pression de pneu basse

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de pression des pneus (TPMS) qui contrôle la pression de tous les pneus.

Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse signale une pression de pneu basse ou indique que le système TPMS ne fonctionne pas correctement.

Après avoir positionné le contact d'allumage

sur ON, ce témoin s'allume pendant environ 1 seconde et s'éteint.

Avertissement de pression de pneu basse :

Si vous conduisez le véhicule alors que la pression de pneu est basse, le témoin d'avertissement s'allume. L'avertissement «Pression de pneu. Ajouter air»/«Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids» s'affiche également sur l'écran multi-informations.

Lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume, vous devez vous arrêter et régler la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée, indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge. Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse ne s'éteint pas automatiquement après le réglage de la pression des pneus. Après avoir gonflé le pneu à la pression recommandée, le véhicule doit être conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système TPMS et désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

L'avertissement «Pression de pneu. Ajouter air»/«Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids» est actif tant que le témoin d'avertissement de pression de pneu basse reste allumé.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.2-22), "Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)" (P.5-6) et "Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)" (P.6-3).

Dysfonctionnement du système TPMS :

Si le système TPMS ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement de pression de pneu basse clignote pendant environ 1 minute lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON. Le témoin reste allumé après 1 minute. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification. L'avertissement «Pression de pneu. Ajouter air»/«Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids» ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume pour signaler un dysfonctionnement au niveau du TPMS.

Pour plus d'informations, reportez-vous à "Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)" (P.5-6).



AVERTISSEMENT

- Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact d'allumage est placé sur ON, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre au plus tôt chez un

concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

- Si le témoin s'allume lors de la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines ou un freinage trop brusque, réduisez la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule dès que possible. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager les pneus de façon permanente et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Ajustez la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Si le témoin s'allume toujours lorsque vous conduisez après avoir réglé la pression des pneus, il est possible qu'un pneu soit crevé ou que le système TPMS soit défectueux. En cas de crevaison, réparez à l'aide du kit de réparation de pneu dès que possible. En l'absence de crevaison et si tous les pneus sont correctement gonflés, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

- Si une roue non équipée du système TPMS est montée, le TPMS ne fonctionnera pas et le témoin d'avertissement de pression de pneu basse clignotera pendant environ 1 minute. Le témoin reste allumé après 1 minute. Faites remplacer les pneus de votre véhicule et/ou réinitialiser le système TPMS dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à ces opérations d'entretien.
- L'utilisation de pneus autres que ceux spécifiés à l'origine par Mitsubishi Motors pourrait affecter le fonctionnement du système TPMS.



MISE EN GARDE


- Le système TPMS ne remplace pas une vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez la pression des pneus régulièrement.
- Si vous conduisez à une vitesse inférieure à 25 km/h (16 mi/h), le système TPMS risque de ne pas fonctionner correctement.
- Assurez-vous de bien poser des pneus de la taille spécifiée sur les quatre roues.



Témoin lumineux de défaut

Si le témoin lumineux de défaut s'allume en permanence ou clignote lorsque le moteur est en marche, cela peut indiquer un dysfonctionnement éventuel du dispositif antipollution et/ou un dysfonctionnement de la transmission à variation continue (CVT).

Le témoin de défaut peut également resté allumé en permanence si le véhicule tombe en panne de carburant. Vérifiez que le véhicule dispose d'au moins 11,4 litres (3 gallons US) de carburant dans le réservoir.

Après quelques trajets, le témoin  doit s'éteindre si aucun autre dysfonctionnement éventuel du dispositif antipollution n'est détecté.

Si le témoin lumineux reste allumé pendant 20 secondes puis clignote pendant 10 secondes lorsque le moteur ne tourne pas, cela indique que le véhicule n'est pas prêt pour un test d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. (Reportez-vous à "Préparation au test d'inspection/d'entretien" (P.10-37).)

Fonctionnement :

Le témoin de défaut s'allume de l'une des façons suivantes :

- Témoin de défaut allumé en permanence — Un dysfonctionnement du dispositif anti-

pollution et/ou de la boîte CVT a été détecté. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer le véhicule chez le concessionnaire.

- Clignotement du témoin de défaut — Un raté d'allumage a été détecté et risque d'endommager le dispositif antipollution.

Pour réduire ou éviter les dommages au dispositif antipollution :

- 1) Ne roulez pas à une vitesse supérieure à 72 km/h (45 mi/h).
- 2) Évitez les accélérations ou décélérations brusques.
- 3) Évitez la montée de pentes raides.
- 4) Dans la mesure du possible, réduisez la quantité du chargement transporté ou remorqué.

Le témoin de défaut peut arrêter de clignoter et rester allumé.

Faites contrôler le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer le véhicule chez le concessionnaire.



MISE EN GARDE

L'utilisation continue du véhicule sans vérification ou réparation du dispositif antipollution et/ou du système de boîte CVT lorsque cela s'avère nécessaire risque de diminuer la souplesse de conduite, d'augmenter la consommation de carburant et d'endommager le système.



Témoin d'avertissement principal (jaune)

Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, le témoin d'avertissement principal (jaune) s'allume si un message d'avertissement apparaît sur l'écran multi-informations.

Reportez-vous "Écran multi-informations" (P.2-22).



Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière

Ce témoin s'allume lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON. Il s'éteint une fois que le moteur a démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière est désactivé sur l'écran multi-informations.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Système de freinage d'urgence automatique arrière" (P.5-162).

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT/TÉMOINS LUMINEUX (autres)

Reportez-vous également à "Écran multi-informations" (P.2-22).



Témoin lumineux de feux de route automatiques (AHB) (si le véhicule en est équipé)

Le témoin lumineux de feux de route automatiques (AHB) s'allume lorsque le système de feux de route automatiques (AHB) est activé et opérationnel. (Reportez-vous à "Feux de route automatiques (AHB)" (P.2-62).)



Témoin lumineux de maintien de frein automatique (blanc)

Le témoin de maintien de frein automatique (blanc) s'allume lorsque le système de maintien de frein automatique est en veille. (Reportez-vous à "Maintien de frein automatique" (P.5-28).)





Témoin lumineux de maintien de frein automatique (vert)

Le témoin de maintien de frein automatique (vert) s'allume lorsque le système de maintien de frein automatique est actif. (Reportez-vous à "Maintien de frein automatique" (P.5-28).)



Témoin d'éclairage extérieur

Ce témoin s'allume lorsque la commande de phares est placée sur la position AUTO (si le véhicule en est équipé),  ou  et que les feux de stationnement avant, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation ou les phares sont allumés. Le témoin s'éteint lorsque ces éclairages sont désactivés.



Témoin lumineux de feux antibrouillards avant (si le véhicule en est équipé)

Le témoin lumineux de feux antibrouillards avant s'allume lorsque les feux antibrouillards avant sont activés. (Reportez-vous à "Commande de feux antibrouillards" (P.2-66).)



Témoin lumineux de feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les phares sont réglés sur feux de route et s'éteint lorsqu'ils sont réglés sur feux de croisement.





Témoins lumineux de clignotants/feux de détresse

Ce témoin clignote lorsque les clignotants de direction ou les feux de détresse sont activés.

TÉMOINS SONORES DE RAPPEL

Témoin sonore de rappel d'éclairage

Le rappel sonore d'éclairage retentit lorsque la portière conducteur est ouverte, que la commande d'éclairage est positionnée sur  ou  et que le contact d'allumage est positionné sur arrêt.

Eteignez les phares avant de quitter le véhicule.

Témoins sonores d'aide au conducteur

Une alerte/un témoin sonore peut retentir lorsque l'un des systèmes suivants est actif (si le véhicule en est équipé) :

- Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)
 - Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)
 - Surveillance des angles morts (BSW)
 - Assistance active angles morts (ABSA)
 - Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)
 - Prévention de sortie de voie (LDP)
 - Alerte de sortie de voie (LDW)
 - MI-PILOT Assist
 - Système de freinage d'urgence automatique arrière
 - Système de capteur d'aide au stationnement
- Pour des informations complémentaires, reportez-vous au chapitre «Démarrage et conduite» de ce manuel.

Témoin sonore d'avertissement de verrouillage de portière

Lorsque le témoin sonore retentit, vérifiez le véhicule et la clé F.A.S.T. Reportez-vous à "Guide des pannes" (P.3-15).

Témoin d'avertissement d'usure de plaquette de frein

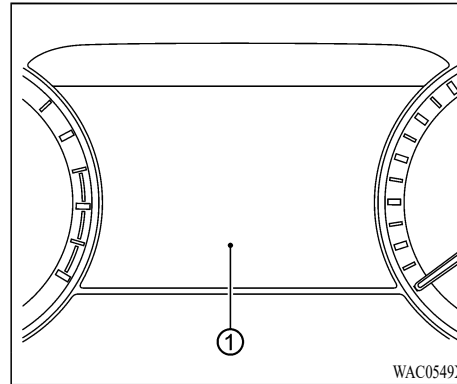
Les plaquettes de frein à disque sont équipées d'avertisseurs sonores d'usure. Lorsqu'une plaquette de frein nécessite un remplacement, elle produit un bruit strident, lorsque le véhicule

ÉCRAN MULTI-INFORMATIONS

est en mouvement. Ce bruit se produit uniquement lorsque la pédale de frein est enfoncée. Lorsque l'usure de la plaquette de frein augmente, le bruit est également audible lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée. Faites vérifier les plaquettes au plus tôt en cas d'apparition de ce bruit.

Témoin sonore de rappel de frein de stationnement

Le témoin sonore de rappel de frein de stationnement retentit si le véhicule roule à plus de 4 km/h (2 mi/h) et que le frein de stationnement est serré. Arrêtez le véhicule et relâchez le frein de stationnement.



Exemple

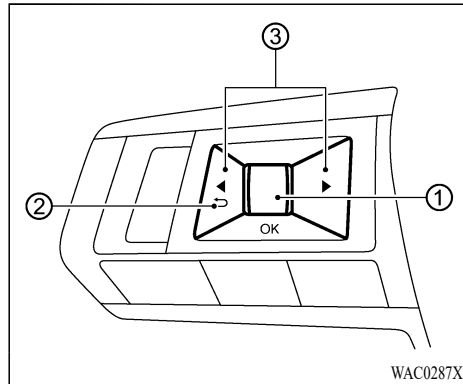
L'écran multi-informations ① est situé comme indiqué ci-dessus et affiche les avertissements ainsi que les informations. Les paramètres suivants s'affichent également si le véhicule en est équipé :

- Compte-tours
- Compteur de vitesse
- Réglages véhicule
- Informations de l'ordinateur de bord
- Assist. au conduct.
- Informations du système de régulateur de vitesse
- MI-PILOT Assist

- Informations relatives au fonctionnement de la clé F.A.S.T.
- Informations audio
- Navigation - pas à pas
- Témoins et avertissements
- Informations relatives à la pression des pneus
- Autres informations

MODIFICATION DE LA VUE DE L'ÉCRAN DES INSTRUMENTS (modèle avec affichage plein écran)

Sur le modèle avec affichage plein écran, il est possible de modifier la vue de l'écran des instruments pour agrandir la zone de l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Modification de la vue de l'écran des instruments (modèle avec affichage de type 2)" (P.2-7) pour la procédure de modification.



COMMENT UTILISER L'ÉCRAN MULTI-INFORMATIONS

L'écran multi-informations peut être modifié à l'aide des boutons ①, ②, et ③ de la commande de défilement située sur le volant.

- ① Commande de défilement - tournez pour naviguer parmi les paramètres et appuyez pour modifier ou sélectionner un paramètre sur l'écran multi-informations
- ② - permet de retourner au menu précédent
- ③ - permet de passer d'un écran à l'autre (par ex., Parcours, Économie de carburant)

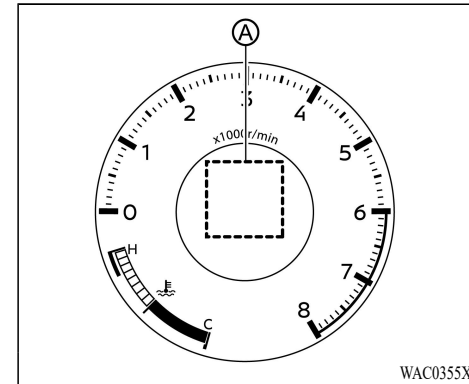
ÉCRAN DE DÉMARRAGE

Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, les écrans suivants peuvent s'afficher sur l'écran multi-informations si le véhicule est équipé des fonctions correspondantes :

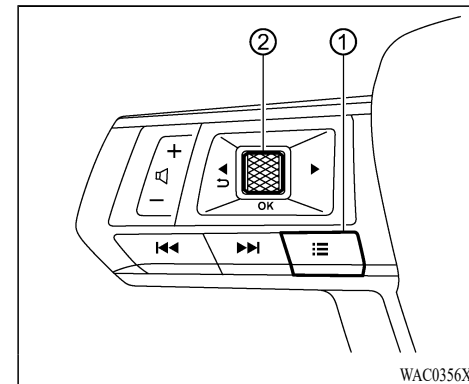
- Accueil
- Ordinateur de conduite — Vitesse moyenne-Déplacement (Distance et temps)-Économ carb
- Boussole ou navigation
- Audio
- MI-PILOT Assist
- Aides au conducteur
- Pression pneu
- S-AWC
- Avertissements
- Réglages

Les avertissements s'affichent uniquement en cas d'avertissements. Pour des détails sur les avertissements et les témoins, reportez-vous à "Avertissements et témoins de l'écran multi-informations" (P.2-36).

Pour contrôler les paramètres affichés sur l'écran multi-informations, reportez-vous à "Réglages" (P.2-24).



Exemple



AFFICHAGE PERSONNEL (modèle avec affichage plein écran)

L'affichage personnel ④ affiche plusieurs paramètres d'information. Pour sélectionner un paramètre d'information :

1. Appuyez sur la commande ① située sur la gauche du volant.
2. Le «Menu de raccourcis» s'affiche dans la zone d'affichage de l'écran multi-informations.
3. Sélectionnez «Affichage personnel» en tournant la commande de défilement ②, puis appuyez sur la commande de défilement pour confirmer.

Les paramètres d'information ci-dessous peuvent être sélectionnés :

- Vide (aucun paramètre affiché)
- Navigation (boussole comprise)
- Temps de destination
- Économ carb
- Déplacement
- Position de vitesse
- Vitesse moyenne

L'affichage personnel ④ change lorsque la vue de l'écran des compteurs change. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à

«Modification de la vue de l'écran des instruments (modèle avec affichage de type 2)» (P.2-7).

RÉGLAGES

Le mode de réglage vous permet de modifier les informations affichées sur l'écran multi-informations. Les paramètres suivants sont disponibles si le véhicule en est équipé :

- Réglage ASC
- Assist. au conduct.
- Affichage personnel
- Affichage tête haute
- Régl. mode ÉCO
- Paramètres TPMS
- Horloge
- Réglages véhicule
- Entretien
- Éléments d'affichage
- Unités /Langue
- Paramètres lié à clé
- Réinitialisation Usine

Réglage ASC

Pour modifier le réglage, utilisez la molette pour sélectionner et appuyez.

- Système
Cela vous permet d'activer et de désactiver le contrôle actif de stabilité (ASC). Par

défaut, le système ASC est activé. Si le système ASC est désactivé, le témoin de désactivation du système ASC s'allume.

REMARQUE :

Le contrôle actif de stabilité (ASC) doit être activé dans la plupart des conditions de conduite. (Reportez-vous à «Système de contrôle actif de stabilité (ASC)» (P.5-176).)

Assist. au conduct.

Pour modifier l'état ou les avertissements ou pour activer/désactiver des systèmes/avertissements affichés dans le menu «Assist. au conduct.», utilisez la commande de défilement pour sélectionner un paramètre du menu et le modifier. Les paramètres affichés varient en fonction de l'équipement du véhicule.

- Direction assistée
- Voie
- Angle mort
- Frein d'urg.
- Rec. panneau routier
- Rég vit en fct du trajet
- Déc. ass. lim. vit.
- Aides stationnement
- Alerte circulation arrière
- Alerte du Attention
- Chrono Alerte

- Alerte d'glace

Direction assistée :

- Cela permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le système d'aide au maintien dans la voie (LKA).

(Reportez-vous à "MI-PILOT Assist" (P.5-99).)

Voie :

- DétSortieVoie
Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le système d'alerte de sortie de voie (LDW).
- PrévSortieVoie
Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le système de prévention de sortie de voie (LDW).

(Reportez-vous à "Alerte de sortie de voie (LDW)" (P.5-37) et "Système de prévention de sortie de voie (LDP)" (P.5-42).)

Angle mort :

- Angle Mort Alerte
Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de surveillance des angles morts (BSW).
- Assist. Activée
Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'assistance active angles morts (ABSA).

(Reportez-vous à "Surveillance des angles

morts (BSW)" (P.5-48) et "Système d'assistance active angles morts (ABSA)" (P.5-56).)

Frein d'urg. :

Modèles sans système de freinage d'urgence automatique arrière :

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'atténuation de collision frontale (FCM) et le détecteur prédictif de collision frontale (PFCW).

Modèles avec système de freinage d'urgence automatique arrière :

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'atténuation de collision frontale (FCM) et le détecteur prédictif de collision frontale (PFCW)

- Avant
Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'atténuation de collision frontale (FCM) et le détecteur prédictif de collision frontale (PFCW)
- Arrière
Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière.

(Reportez-vous à "Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)" (P.5-140), "Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)" (P.5-150) et "Système de freinage d'urgence automatique arrière" (P.5-162).)

Rec. panneau routier :

Ce menu permet au client d'activer ou de désactiver la reconnaissance des panneaux de signalisation. (Reportez-vous à "Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)" (P.5-34).)

Rég vit en fet du trajet :

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire (MI-PILOT Assist avec Navi-link). (Reportez-vous à "Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link" (P.5-121).)

Déc. ass. lim. vit. :

Permet à l'utilisateur de personnaliser les options de l'assistant de limitation de vitesse (MI-PILOT Assist avec Navi-link).

- OFF
- Manuel
- Auto

(Reportez-vous à "Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link" (P.5-119).)

Aides stationnement :

Pour modifier l'état d'activation ou pour activer/désactiver les systèmes affichés dans le menu «Aides stationnement», utilisez la

commande de défilement ① pour sélectionner un paramètre du menu et le modifier :

- **Objet en mouv.**
Appuyez sur la commande de défilement ① pour activer ou désactiver le système de détection d'objets en mouvement (MOD).
- **Affichage auto Sonar**
Permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver l'affichage du système de capteur d'aide au stationnement.
- **Avant**
Cela permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le capteur avant.
- **Arrière**
Cela permet à l'utilisateur d'activer/de désactiver le capteur arrière.
- **Distance**
Cela permet à l'utilisateur de sélectionner la plage du capteur (longue, moyenne ou courte).
- **Volume**
Cela permet à l'utilisateur de régler le volume du capteur (élevé, moyen ou bas).
(Reportez-vous à "Détection d'objets en mouvement (MOD)" (P.4-25), "Système de capteur d'aide au stationnement" (P.5-182) et "Système de capteur d'aide au stationnement arrière" (P.5-188).)

Alerte circulation arrière :

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de trafic transversal arrière. (Reportez-vous à "Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)" (P.5-68).)

Alerte du Attention :

Permet au conducteur d'activer ou de désactiver le système d'alerte d'attention du conducteur (DAA). (Reportez-vous à "Alerte d'attention du conducteur (DAA)" (P.5-159).)

Chrono Alerte :

Permet à l'utilisateur de régler ou de réinitialiser le paramètre Chrono Alerte.

- Heure actuelle/Heure paramétrée
- Réinitialiser

Alerte d'glace :

Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'alerte de basse température.

Affichage personnel

Pour modifier l'affichage dans le menu «Affichage personnel», utilisez la commande de défilement ① pour sélectionner et modifier un paramètre du menu :

- Vide
- Navigation

- Temps de destination
- Économ carb
 - Réinit. 1
 - Réinit. 2
 - Ravitailler
- Déplacement
 - Réinit. 1
 - Réinit. 2
 - Ravitailler
- Position de vitesse
- Vitesse moyenne
 - Réinit. 1
 - Réinit. 2
 - Ravitailler

Reportez-vous "Affichage personnel (modèle avec affichage plein écran)" (P.2-24).

Affichage tête haute

Pour modifier l'état d'activation ou pour activer/désactiver les systèmes affichés dans le menu «Affichage tête haute», utilisez la commande de défilement ① pour sélectionner et modifier un paramètre du menu :

- Luminosité
- Hauteur
- Rotat
- Informations affichées

- Navigation
- Assist conduc.
- Rec. panneau routier
- Audio
- TEL/SMS

- Réinitialiser réglages

(Reportez-vous à “Affichage tête haute (HUD)” (P.2-49).)

Régl. mode ÉCO

Ce réglage vous permet de modifier les paramètres du système de mode ECO.

Pour modifier l'état d'activation ou pour activer/désactiver les systèmes affichés dans le menu «Régl. mode ÉCO», utilisez la commande de défilement ① pour sélectionner et modifier un paramètre du menu :

- Réglages info ECO
 - Témoin ECO
 - Rapport ECO Drive

- Voir historique

Pour réinitialiser le paramètre Voir historique :

- 1) Sélectionnez «Voir historique» à l'aide de la commande de défilement ①, puis appuyez dessus.
- 2) Appuyez sur la commande de défilement ①.

3) Sélectionnez «Oui» en appuyant sur la commande de défilement ①.

- Press pneus ECO
 - Appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système «Press pneus ECO».

Réglage du TPMS

Les réglages du menu «Paramètres TPMS» sont liés au système de contrôle de pression des pneus (TPMS). (Reportez-vous à “Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)” (P.5-6), “Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)” (P.6-3), “Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)” (P.8-28).)

- Unités

Unités :

L'unité de pression des pneus affichée sur l'écran multi-informations peut être réglée sur :

- psi
- kPa
- bar
- Kgf/cm²

Utilisez la commande de défilement ① pour sélectionner et modifier l'unité.

Si nécessaire, reportez-vous au tableau suivant pour convertir les unités.

kPa	200	210	220	230	240	250	260	270	280	290	300	310	320	330	340
psi	29	30	32	33	35	36	38	39	41	42	44	45	46	48	49
bar	2.0	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	3.0	3.1	3.2	3.3	3.4
kgf/cm ²	2.0	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	3.0	3.1	3.2	3.3	3.4

WAC0569X

Horloge

Permet à l'utilisateur de régler les paramètres de l'horloge et l'heure sur l'écran multi-informations. Les paramètres disponibles varient en fonction de l'équipement du véhicule.

- Mode horl.
- Format horl.
- Heure d'été
- Fuseau horaire
- RéglHorl. man.

L'horloge peut également être réglée sur l'affichage (audio) central. Pour de plus amples informations, reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA)

fourni séparément.

Réglages véhicule

Les réglages du véhicule permettent au client de modifier les paramètres suivants si le véhicule en est équipé. Les paramètres affichés varient en fonction de l'équipement du véhicule.

- Hayon électrique
- Lumière
- Clignotant
- Verrouillage
- Essuie-glace
- Posi. Conduite

- Alerte siège arrière

Les réglages du véhicule peuvent être modifiés au moyen de la commande de défilement ①.

Hayon électrique :

Cela permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le hayon électrique.

Lumière :

Le menu «Lumière» dispose des options suivantes :

- Éclairage d'accueil
L'éclairage de bienvenue peut être activé ou désactivé. Dans le menu «Lumière», sélectionnez «Éclairage d'accueil». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.
- Plafonnier Auto
Le temporisateur de l'éclairage intérieur peut être activé ou désactivé. Dans le menu «Lumière», sélectionnez «Plafonnier Auto». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.
- Éclair. Accent.
La luminosité de l'éclairage d'accentuation peut être réglée. Dans le menu «Lumière», sélectionnez «Éclair. Accent.». Utilisez la commande de défilement pour sélectionner la luminosité.

Verrouillage :

Le menu «Verrouillage» présente les options suivantes :

- Bouton de porte ext.
Lorsque ce paramètre est activé, les contacts extérieurs des portières et du hayon sont activés. Dans le menu «Verrouillage», sélectionnez «Bouton de porte ext.». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.
- (Dé)Verr. tt port.
Lorsque ce paramètre est activé et que vous appuyez sur le contact extérieur de portière, seule la portière correspondante ou le hayon se déverrouille. Vous pouvez déverrouiller toutes les portières en appuyant à nouveau sur le contact extérieur de portière dans un délai de 2 secondes. Lorsque ce paramètre est désactivé, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le contact extérieur de portière. Dans le menu «Verrouillage», sélectionnez «(Dé)Verr. tt port.». Utilisez la commande de défilement ① pour activer ou désactiver cette fonction.
- Dvr porte auto
La fonction «Dvr porte auto» permet au client de personnaliser les options de déverrouillage automatique des portières.

- Stationnement
- Contact coupé
- OFF

- BipSiVerr

Lorsque la fonction de déclenchement de l'avertisseur sonore en cas de verrouillage est activée, l'avertisseur sonore se déclenche et les feux de détresse clignotent lorsque le véhicule est verrouillé avec la clé F.A.S.T.

- Verr. auto. porte

La fonction «Verr. auto. porte» permet au client de personnaliser les options de déverrouillage automatique des portières.

- Vitesse du véhicule
- Quitter pos station.
- OFF

Essuie-glace :

Le menu «Essuie-glace» présente les options suivantes :

- Sens. à la vitesse

La fonction «Sens. à la vitesse» peut être activée ou désactivée. Dans le menu «Essuie-glace», sélectionnez «Sens. à la vitesse». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.

- **Capteur pluie**

La fonction «Capteur pluie» peut être activée ou désactivée. Dans le menu «Essuie-glace», sélectionnez «Capteur pluie». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.

- **E-g Arr. en inv.**

La fonction d'essuie-glace «E-g Arr. en inv.» peut être activée ou désactivée. Dans le menu «Essuie-glace», sélectionnez «E-g Arr. en inv.». Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver cette fonction.

Posi. Conduite :

Affiche les options de position de conduite disponibles.

- **Dépl Lat.Siège (conducteur)**

Lorsque cette option est activée, cette fonction fait reculer le siège conducteur pour vous permettre de sortir plus facilement du véhicule lorsque le contact d'allumage est positionné sur arrêt et que la portière conducteur est ouverte. Après être monté dans le véhicule et avoir positionné le contact d'allumage sur ON, le siège conducteur revient à la position précédente. (Reportez-vous à "Réglages de mémoire conducteur" (P.3-41).)

Alerte siège arrière :

La fonction «Alerte siège arrière» permet au client de personnaliser les options d'alerte de siège arrière. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner le mode.

- **Avertissement et Klaxon**

Lorsque cette option est sélectionnée, l'alerte est affichée et l'avertisseur sonore retentit.

- **Seul avertissement**

Lorsque cette option est sélectionnée, seule l'alerte est affichée.

- **OFF**

Lorsque cette option est sélectionnée, aucune alerte et aucun avertisseur sonore ne sont activés.

(Reportez-vous à "Alerte de siège arrière" (P.2-69).)

Entretien

Le mode d'entretien vous permet de régler des alertes de rappel d'intervalles d'entretien. Les paramètres affichés varient en fonction de l'équipement du véhicule. Pour modifier un paramètre :

Sélectionnez «Entretien» à l'aide de la commande de défilement puis appuyez dessus.

- Syst. Contrôle d'huile (si le véhicule en est équipé)
- Huile et filtre (si le véhicule en est équipé)
- Pneus
- Autre

Syst. Contrôle d'huile (si le véhicule en est équipé) :

Le système de contrôle de l'huile est accessible dans la partie Entretien des paramètres d'écran multi-informations.

16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles de vidange d'huile pour le moteur PR25DD.

L'intervalle de distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile ne peut pas être réglée manuellement.

Affichage avec contact d'allumage sur ON	Moment d'affichage	Action requise
Huile moteur – entretien à effectuer dans xxx miles	La durée de vie restante de l'huile est inférieure à 1 500 km (940 mi).	Planifiez l'entretien de votre véhicule.
Huile moteur – Entretien à effectuer	La durée de vie restante de l'huile est de 0 km (0 mi).	Faites entretenir votre véhicule dans les deux semaines ou à moins de 800 km (500 mi).

L'intervalle de distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile ne peut pas être réglée manuellement.

La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange d'huile est calculée en fonction des conditions de conduite et elle est paramétrée automatiquement par le système de contrôle de l'huile. Un rappel s'affiche lorsque

vous approchez de la fin de l'intervalle d'entretien.

Lorsque l'option Réinitialisation Usine est sélectionnée sur l'écran multi-informations, le système de contrôle de l'huile se réinitialise également à sa valeur initiale. Veuillez vidanger l'huile moteur lorsque Réinitialisation Usine est sélectionné.



MISE EN GARDE

Si le témoin de remplacement d'huile est affiché, changez l'huile moteur dans les deux semaines ou à moins de 800 km (500 mi).

Utiliser le véhicule avec de l'huile usagée pourrait endommager le moteur.

Pour réinitialiser le système de contrôle de l'huile :

1. Placez le contact d'allumage sur la position ON.
2. Appuyez sur les touches ◀ et ▶ situées sur le volant jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Entretien». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez la touche «Syst. Contrôle d'huile» puis appuyez sur la commande de

défilement.

4. Appuyez sur la commande de défilement en suivant les instructions de réinitialisation affichées en bas de l'écran d'entretien «Syst. Contrôle d'huile».

Huile et filtre (si le véhicule en est équipé) :

Ce témoin apparaît une fois que le véhicule a parcouru la distance définie par l'utilisateur avant remplacement de l'huile moteur et du filtre. Vous pouvez régler ou réinitialiser la distance de vérification ou de remplacement de ces éléments.

Pneus :

Ce témoin apparaît lorsque la distance prééglée par le client avant le remplacement des pneus est écolée. Il est possible de modifier l'intervalle de temps entre deux remplacements des pneus.



AVERTISSEMENT

Le témoin de remplacement de pneu ne se substitue pas aux vérifications régulières des pneus, y compris les vérifications de la pression. Reportez-vous à "Remplacement des pneus et des roues" (P.8-33). De nombreux facteurs, y compris la pression des pneus, l'alignement des roues, les habitudes de

conduite et l'état de la route, ont un impact sur l'usure des pneus et sur le moment auquel ils devraient être remplacés. Régler le témoin de remplacement des pneus sur une certaine distance ne signifie pas que les pneus ne nécessiteront pas de remplacement avant l'activation du témoin. Utilisez le témoin de remplacement des pneus uniquement comme un guide, et effectuez toujours des vérifications régulières des pneus. Ne pas effectuer ces vérifications, y compris celle de la pression des pneus, pourrait conduire à une défaillance des pneus. Le véhicule pourrait subir d'importants dommages et entraîner une collision provoquant des blessures graves ou mortelles.

Autre :

Ce témoin s'affiche lorsque la distance préréglée par l'utilisateur avant le contrôle ou le remplacement d'éléments autres que l'huile moteur, le filtre à huile et les pneus, est écoulée. Les autres éléments d'entretien peuvent inclure le filtre à air ou la permutation des roues, par exemple. Vous pouvez régler ou réinitialiser la distance de vérification ou de remplacement des éléments.

Éléments d'affichage

Les réglages de l'affichage vous permettent de faire un choix parmi les nombreuses sélections de compteurs. Les paramètres affichés varient en fonction de l'équipement du véhicule.

Les réglages de l'affichage peuvent être modifiés au moyen de la commande de défilement.

Choix Menu principal :

Affiche les écrans disponibles qui peuvent être visualisés sur l'écran multi-informations.

Les paramètres disponibles varient en fonction de l'équipement du véhicule.

Paramètres de navigation :

Ce menu permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les Paramètres navigation.

Transition écran (km) :

L'écran «Transition écran (km)» vous permet d'activer ou de désactiver la transition de l'écran de navigation.

Effet Bienvenue :

Le paramètre «Effet Bienvenue» permet d'afficher les réglages disponibles pour l'écran de bienvenue.

- Animation

Guide d'utilisation :

Le paramètre «Guide d'utilisation» permet d'afficher les paramètres de réglage du guidage d'éclairage et des essuie-glaces.

Les paramètres disponibles varient en fonction de l'équipement du véhicule.

- Éclairages
- Essuie-glace
- Mémoire d'siège
- Vitesse Limiteur
- Régul. Vitesse

Unités /Langue

Les unités affichées sur l'écran multi-informations peuvent être modifiées :

- km / Carburant
- Pression pneu
- Température
- Langues

Utilisez la commande de défilement Ⓢ pour sélectionner et modifier les unités de l'écran multi-informations.

km / Carburant :

L'unité de distance affichée sur l'écran multi-informations peut être modifiée.

Utilisez la commande de défilement Ⓢ pour sélectionner et modifier l'unité.

Pression pneu :

L'unité de pression des pneus affichée sur l'écran multi-informations peut être modifiée.

(Reportez-vous à "Réglage du TPMS" (P.2-27).)

Température :

La température affichée sur l'écran multi-informations peut être réglée sur :

- °F
- °C

Utilisez la commande de défilement ① pour passer d'une sélection à l'autre.

Langues :

La langue de l'écran multi-informations peut être modifiée.

Utilisez la commande de défilement ① pour sélectionner et modifier la langue de l'écran multi-informations.

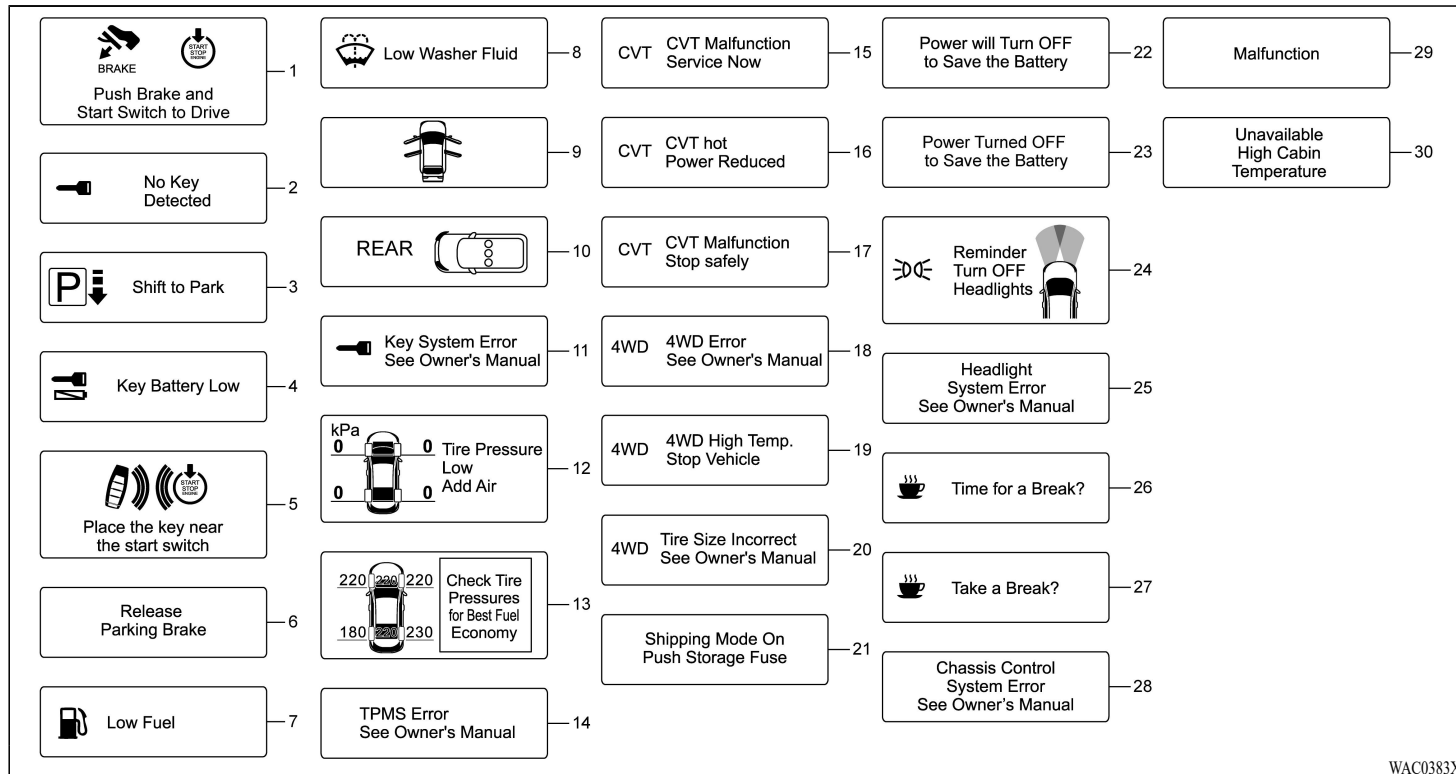
Paramètres liés à la clé

Les paramètres liés à la clé peuvent être activés/désactivés à l'aide de la molette. La clé synchronisée et utilisée pour ce véhicule s'affiche.

Réinitialisation Usine

Les réglages de l'écran multi-informations peuvent être remis sur les réglages d'usine par défaut. Pour réinitialiser l'écran multi-informations :

1. Sélectionnez «Réinitialisation Usine» à l'aide de la commande de défilement, puis appuyez dessus.
2. Sélectionnez «OUI» et appuyez sur la commande de défilement pour rétablir tous les réglages par défaut.

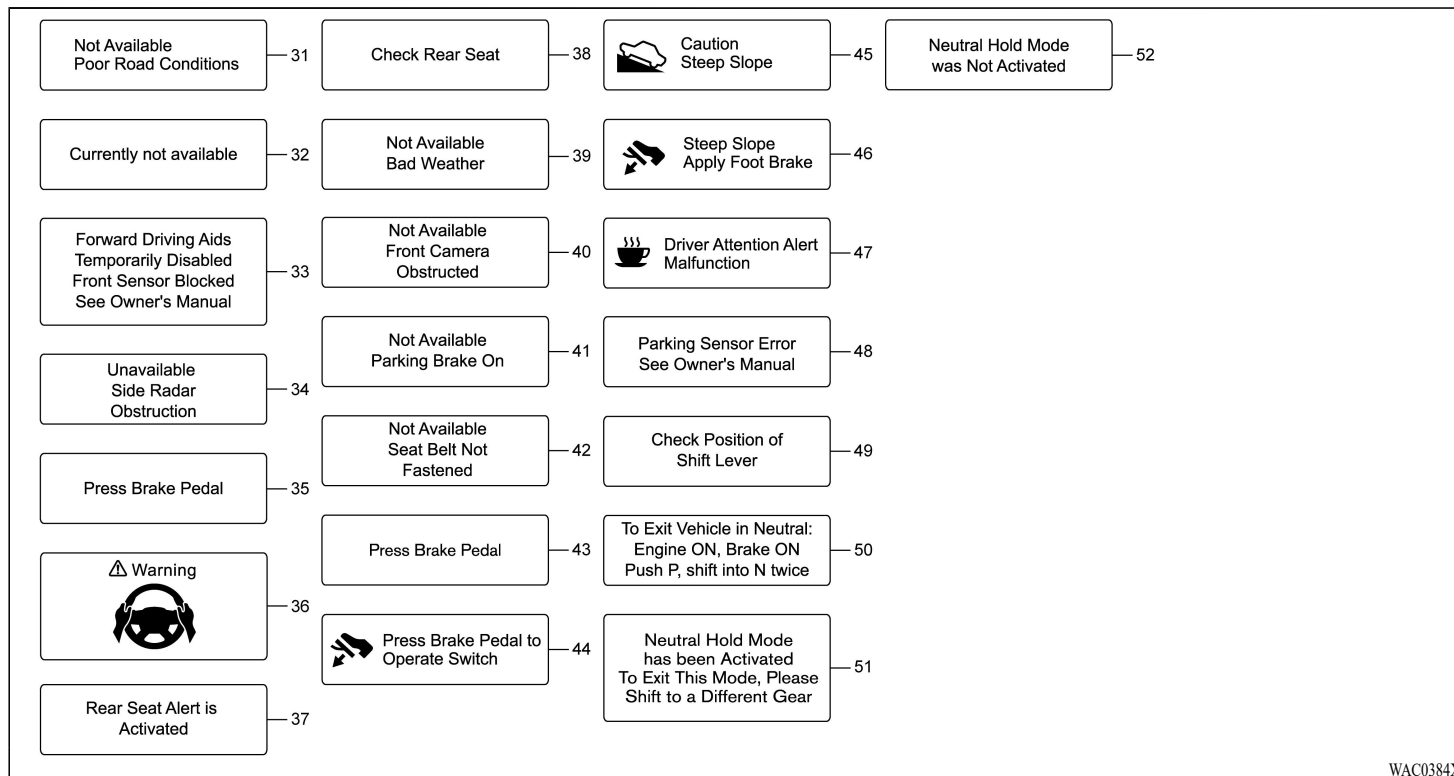


WAC0383X

2-34 Commandes et instruments

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]



WAC0384X

AVERTISSEMENTS ET TÉ- MOINS DE L'ÉCRAN MULTI- INFORMATIONS

REMARQUE :

Les messages affichés varient en fonction des spécifications et de l'équipement du véhicule.

1. Témoin de démarrage du moteur

Ce témoin apparaît lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur P (stationnement).

Ce témoin indique que le moteur peut démarrer en appuyant sur le contact d'allumage et sur la pédale de frein. Vous pouvez démarrer le moteur directement quelle que soit la position du contact d'allumage.

2. Avertissement [No Key Detected] (Pas de clé détectée)

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière est fermée, que la clé F.A.S.T. se trouve à l'extérieur du véhicule et que le contact d'allumage est placé sur la position ON. Assurez-vous que la clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule.

Reportez-vous à "Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.)" (P.3-9) pour plus de détails.

3. Avertissement [Shift to Park] (Passer en position P)

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière est ouverte alors que le levier de changement de vitesses est placé sur une position autre que P (stationnement).

Si cet avertissement apparaît, appuyez sur le bouton de stationnement pour passer en position P (stationnement) ou placez le contact d'allumage sur ON.

Un témoin d'avertissement sonore intérieur retentit également. (Reportez-vous à "Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.)" (P.3-9).)

4. Avertissement [Key Battery Low] (Batterie de la clé faible)

Cet avertissement apparaît lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est presque déchargée.

Si ce témoin apparaît, remplacez la pile par une neuve. Reportez-vous à "Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T." (P.8-22).

5. Témoin [Place the key near the start switch] (Mettre la clé près de l'interrupteur de démarrage)

Ce témoin apparaît lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est presque déchargée et lorsque la clé F.A.S.T. et le véhicule ne communiquent pas

normalement.

Si ce témoin apparaît, placez la clé F.A.S.T. contre le contact d'allumage tout en appuyant sur la pédale de frein. (Reportez-vous à "Pile de la clé F.A.S.T. déchargée" (P.5-17).)

6. Avertissement [Release Parking Brake] (Desserrer frein à main)

Cet avertissement apparaît lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 4 km/h (2 mi/h) et que le frein de stationnement est serré. Arrêtez le véhicule et relâchez le frein de stationnement.

7. Avertissement [Low Fuel] (Carburant bas)

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau de carburant dans le réservoir est bas. Effectuez le ravitaillement en carburant dès que possible, de préférence avant que la jauge n'atteigne la position 0 (vide). Il reste une petite réserve de carburant dans le réservoir lorsque la jauge à carburant atteint 0 (vide).

8. Avertissement [Low Washer Fluid] (Liqu. lave-glace bas)

Cet avertissement apparaît lorsque le niveau du liquide de lave-vitre dans le réservoir de lave-vitre est bas. Faites l'appoint en liquide de lave-vitres si nécessaire. Pour des informations

complémentaires, reportez-vous à “Liquide de lave-vitres” (P.8-11).

9. Avertissement Portière et hayon ouverts

Ce témoin d'avertissement apparaît si l'une des portières et/ou le hayon est ouvert(e) ou mal fermé(e). Le symbole du véhicule sur l'écran permet de savoir quelle portière/si le hayon est ouvert(e).

10. Avertissement de ceinture de sécurité arrière

Cet avertissement de ceinture de sécurité arrière s'affiche une fois que le contact d'allumage est placé sur ON. Si la ceinture de sécurité de l'un des passagers arrière n'est pas attachée, l'icône de siège s'allume en rouge afin d'indiquer la ceinture concernée. L'icône de siège reste allumé en rouge jusqu'à ce que la ceinture du passager arrière concerné soit attachée. L'avertissement se désactive automatiquement après 35 secondes environ. Lorsqu'un passager arrière détache sa ceinture de sécurité alors que le véhicule est à l'arrêt, l'icône de siège s'allume en rouge. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h (10 mi/h) et que l'un des passagers arrière détache sa ceinture de sécurité, un témoin sonore retentit et l'icône de siège s'allume en rouge. L'icône de siège s'allume en rouge jusqu'à ce que la ceinture du passager

arrière concerné soit attachée. L'avertissement se désactive automatiquement après 35 secondes environ. Pour les précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité, reportez-vous à “Ceintures de sécurité” (P.1-17).

11. Avertissement [Key System Error: See Owner's Manual] (Erreur syst. Clé Voir Manuel cond.)

Cet avertissement apparaît si un dysfonctionnement se produit au niveau du système de clé F. A.S.T.

Si cet avertissement apparaît alors que le moteur est arrêté, vous ne pouvez pas démarrer le moteur. Si cet avertissement apparaît alors que le moteur tourne, vous pouvez conduire le véhicule. Nous vous recommandons toutefois de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé dès que possible pour la réparation.

12. Avertissement [Tire Pressure Low — Add Air] (Pression de pneu. Ajouter air)

Cet avertissement apparaît lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume sur les instruments et qu'une pression de pneu basse est détectée. Cet avertissement s'affiche chaque fois que le contact d'allumage est placé sur la position ON tant que le témoin

d'avertissement de pression de pneu basse reste allumé. Si cet avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule et ajustez la pression en fonction de la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge. (Reportez-vous à “Témoin d'avertissement de pression de pneu basse” (P.2-18) et “Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)” (P.5-6).)

13. Témoin [Check Tire Pressures for Best Fuel Economy] (Vérifier pression pneu pour meilleure éco carburant)

Lorsque ce message apparaît, la pression des pneus est relativement basse ou élevée et n'est pas dans la fourchette de la meilleure économie de carburant. Vérifiez la pression des pneus et ajustez-la à la pression de pneu froid indiquée.

(Reportez-vous à “Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge” (P.10-14).)

14. Avertissement [TPMS Error: See Owner's Manual] (Erreur TPMS Voir Manuel cond.)

Lorsque le cet avertissement apparaît, le système risque de ne pas détecter ou signaler une pression de pneu basse comme il le devrait. Des dysfonctionnements du système

TPMS peuvent se produire pour de multiples raisons, y compris en cas de montage, de remplacement ou de permutation des pneus ou roues, ce qui empêche le système TPMS de fonctionner correctement.

(Reportez-vous à “Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)” (P.5-6).)

15. Avertissement [CVT Malfunction Service now] (Déf. CVT FaireEntretien)

Cet avertissement s’allume en cas de problème avec le système de boîte CVT. Si cet avertissement s’allume, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

16. Avertissement [CVT hot Power Reduced] (CVT chaud Puissance -)

Cette transmission bénéficie d’un mode de protection contre les températures élevées du liquide de boîte de vitesses. Si la température du liquide de boîte de vitesses est trop élevée, (par exemple, lors de l’ascension de pentes raides sous des températures élevées, avec des charges lourdes, par exemple lorsque le véhicule tracte une remorque), la puissance du moteur et, dans certaines conditions, la vitesse du véhicule, diminuent automatiquement afin de réduire les

risques d’endommagement de la boîte de vitesses. La vitesse du véhicule peut être contrôlée à l’aide de la pédale d’accélérateur, mais le moteur et la vitesse du véhicule risquent d’être limités.

17. Avertissement [CVT Malfunction: Stop safely] (Déf. CVT Arrêtez-vous)

Cet avertissement s’affiche en cas de dysfonctionnement du système CVT. Si l’avertissement apparaît, gardez le véhicule dans un endroit sûr, à l’écart de la circulation, et arrêtez le moteur immédiatement. Nous vous recommandons d’appeler un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

18. Avertissement [4WD Error: See Owner’s Manual] (Erreur tract. int. Voir Manuel cond.)

Cet avertissement s’affiche lorsque le système de contrôle intégral (AWC) ne fonctionne pas correctement alors que le moteur tourne. Réduisez la vitesse du véhicule et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. Reportez-vous à “S-AWC (Super contrôle intégral)” (P.5-170).

19. Avertissement [4WD High Temp. Stop Vehicle] (Temp. tract. int. Haute Arrêter véhicule)

Cet avertissement apparaît lorsque la température de l’huile des pièces du groupe motopropulseur augmente en raison d’une grande différence de rotation entre les roues avant et arrière (patinage des roues), par exemple lors de la conduite du véhicule sur des routes accidentées, dans le sable ou la boue, ou pour libérer un véhicule bloqué. Si cet avertissement s’affiche, arrêtez le véhicule avec le moteur au ralenti dès que la sécurité le permet. Dans ces cas de figure, la transmission passe du mode de contrôle intégral au mode de transmission à deux roues motrices afin de protéger les éléments de la transmission. Si l’avertissement se désactive alors, vous pouvez continuer à conduire en mode de contrôle intégral. Reportez-vous à “S-AWC (Super contrôle intégral)” (P.5-170).

20. Avertissement [Tire Size Incorrect: See Owner’s Manual] (Pneu taille incorrecte Voir Manuel cond.)

Cet avertissement risque de s’afficher si la différence entre le diamètre des roues avant et des roues arrière est importante. Stationnez le véhicule prudemment à l’écart de la circulation, et laissez le moteur tourner au ralenti. Vérifiez

que les pneus sont tous de taille, de marque, de structure et de bande de roulement identiques, que les pressions sont correctes et que les pneus ne sont pas excessivement usés. En cas de problèmes, veuillez changer de pneus ou régler leurs pressions. Ne sélectionnez pas le mode GRAVEL (GRAVIER), SNOW (NEIGE) ou MUD (TOUT-TERRAIN) (modèles avec système AWC) avec le sélecteur de mode de conduite et ne conduisez pas à vitesse élevée. Reportez-vous à “Sélecteur du mode de conduite” (P.5-31) et “S-AWC (Super contrôle intégral)” (P.5-170).

21. Avertissement [Shipping Mode On Push Storage Fuse] (Sur mode de transport Pousser pin c-circuit)

Cet avertissement peut apparaître si le contact de fusible de stockage étendu n'est pas enfoncé (activé). Lorsque cet avertissement apparaît, enfoncez (activez) le fusible de stockage étendu pour désactiver l'avertissement. Pour plus d'informations, reportez-vous à “Fusible-interrupteur de stockage étendu” (P.8-21).

22. Avertissement [Power will Turn OFF to Save the Battery] (Coupeure aliment. pour économiser la batterie)

Cet avertissement apparaît si le contact d'allumage est placé sur ON pendant un certain laps de temps.

23. Avertissement [Power Turned OFF to Save the Battery] (Aliment. Coupée pour prolonger batterie)

Ce témoin d'avertissement apparaît après que le contact d'allumage est tourné sur la position d'arrêt pour économiser la batterie.

24. Avertissement [Reminder: Turn OFF Headlights] (Rappel Éteindre phares)

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière conducteur est ouverte alors que la commande de phares est encore en position de marche et que le contact d'allumage est placé sur arrêt ou LOCK. Placez la commande de phares en position d'arrêt ou AUTO (si le véhicule en est équipé). Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Commande de phares et de clignotants” (P.2-60).

25. Avertissement [Headlight System Error: See Owner's Manual] (Erreur syst. Phares Voir Manuel cond.)

Cet avertissement apparaît si les phares LED sont défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

26. Témoin [Time for a Break?] (Prendre une pause ?)

Ce témoin s'affiche lorsque l'indicateur «Prendre une pause ?» réglé s'active. Le laps de temps réglé peut être de 6 heures maximum.

27. Témoin [Take a Break?] (Une pause ?)

Ce témoin apparaît lorsque le système d'alerte d'attention du conducteur (DAA) détecte une fatigue ou une baisse d'attention du conducteur. (Reportez-vous à “Alerte d'attention du conducteur (DAA)” (P.5-159).)

28. Avertissement [Chassis Control System Error: See Owner's Manual] (Contrôle dynamique Contrôle de châssis Voir Manuel cond.)

Cet avertissement s'affiche si le module de commande du châssis détecte une erreur au

niveau du système de commande du châssis. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. (Reportez-vous à “Contrôle dynamique” (P.5-178).)

29. Avertissement [Malfunction] (Défaut du système)

Cet avertissement s’affiche lorsque les systèmes suivants sont défectueux si le véhicule en est équipé.

- Assistance active angles morts (ABSA)
- Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)
- Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)
- Système d’atténuation des collisions frontales (FCM)
- Avertissement prédictif de collision frontale (PFCW)

Pour plus de détails, reportez-vous à “Système d’assistance active angles morts (ABSA)” (P.5-56), “Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)” (P.5-68), “Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)” (P.5-34), “Système d’atténuation des collisions frontales (FCM)” (P.5-140) ou “Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)” (P.5-150).

30. Avertissement [Unavailable High Cabin Temperature] (Non disponible Température intérieure élevée)

Cet avertissement s’affiche si la température de l’intérieur du véhicule atteint un niveau tellement élevé que le capteur des systèmes d’assistance active angles morts (ABSA), d’alerte de sortie de voie (LDW) (si le véhicule en est équipé), de prévention de sortie de voie (LDP) (si le véhicule en est équipé) ou de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) (si le véhicule en est équipé) n’est plus à même de fonctionner de manière fiable. Une fois la température de l’habitacle revenue à un niveau normal, l’avertissement disparaît.

Si l’avertissement reste affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Système d’assistance active angles morts (ABSA)” (P.5-56), “Alerte de sortie de voie (LDW)” (P.5-37), “Système de prévention de sortie de voie (LDP)” (P.5-42) ou “Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)” (P.5-34).

31. Avertissement [Not Available: Poor Road Conditions] (Indispo Mauvaises conditions de route)

Ce message s’affiche lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou d’assistance active angles morts (ABSA) devient indisponible car la route est glissante. Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)” (P.5-77), “Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) avec Stop & Go” (P.5-113) ou “Système d’assistance active angles morts (ABSA)” (P.5-56).

32. Avertissement [Currently not available] (Pas disponible à présent)

Ce message s’affiche lorsque le système d’assistance active angles morts (ABSA), le système de prévention de sortie de voie (LDP) ou le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) devient indisponible car le système ASC est désactivé. Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Système d’assistance active angles morts (ABSA)” (P.5-56), “Système de prévention de sortie de voie (LDP)” (P.5-42), “Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)” (P.5-77) ou “Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) avec Stop & Go” (P.5-113).

33. Avertissement [Forward Driving Aids Temporarily Disabled Front Sensor Blocked See Owner's Manual] (Aides à la conduite temporairement désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel cond.)

Si la surface du capteur radar avant est couverte de saleté ou obstruée, rendant la détection du véhicule qui précède impossible, le système d'atténuation des collisions frontales (FCM), l'avertissement prédictif de collision frontale (PFCW), le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou le système MI-PILOT Assist se désactive automatiquement si le véhicule en est équipé. Le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations. Si le message d'avertissement apparaît, gardez le véhicule dans un endroit sûr et arrêtez le moteur.

Vérifiez si la surface du capteur radar avant est obstruée. Si la surface du capteur radar avant est obstruée, retirez le matériau provoquant l'obstruction. Redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système d'atténuation des collisions frontales (FCM), l'avertissement prédictif de collision frontale (FCW), le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou le système MI-PILOT Assist. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé

pour procéder à cet entretien.

Pour de plus amples détails, reportez-vous à "Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)" (P.5-140), "Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)" (P.5-150), "Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)" (P.5-77) ou "MI-PILOT Assist" (P.5-99).

34. Avertissement [Unavailable Side Radar Obstruction] (Non disponible Obstruction radar latérale)

Cet avertissement s'affiche lorsque le système de surveillance des angles morts (BSW), le système d'assistance active angles morts (ABSA) ou le système d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) devient indisponible car une obstruction du radar est détectée. (Reportez-vous à "Surveillance des angles morts (BSW)" (P.5-48), "Système d'assistance active angles morts (ABSA)" (P.5-56) ou "Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)" (P.5-68).)

35. Avertissement [Press Brake Pedal] (Appuyer sur Pédale de frein)

Ce témoin s'affiche dans les situations suivantes :

- Le conducteur tente de relâcher le frein de stationnement électrique manuellement, sans appuyer sur la pédale de frein.

- En cas d'arrêt du véhicule dans une pente abrupte et s'il risque de se déplacer vers l'arrière, même si le frein de stationnement électrique est serré.
- Cet avertissement s'affiche en cas de déplacement du véhicule alors que le maintien de frein automatique est activé.

36. Alerte d'aide au maintien dans la voie (LKA)

Ce message peut s'afficher lorsque le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est activé.

Cela se produit dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous ne tenez pas le volant ou que le volant n'est pas actionné.

Tenez le volant immédiatement. Lorsqu'une rotation du volant est détectée, l'avertissement se désactive et la fonction d'aide au maintien dans la voie (LKA) est automatiquement réactivée. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "MI-PILOT Assist" (P.5-99).

37. [Rear Seat Alert is Activated] (Alerte de porte arrière)

Si le système est activé, ce message apparaît lorsque le système d'alerte de siège arrière est actif, afin de rappeler au conducteur de vérifier le siège arrière.

- A l'aide de la commande au volant, le conducteur peut sélectionner «Rejeter le message» afin d'effacer temporairement le message affiché. Si aucune sélection n'est effectuée, ce message se désactive automatiquement après un certain laps de temps.
- A l'aide de la commande au volant, le conducteur peut sélectionner «Désactiver Alerte» afin de désactiver l'alerte sonore pendant toute la durée du trajet en cours.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à “Alerte de siège arrière” (P.2-69).



AVERTISSEMENT

Sélectionner «Rejeter le message» pendant un arrêt au cours d'un trajet permet d'effacer temporairement le message, sans désactiver le système. Des alertes peuvent être programmées pour d'autres arrêts pendant le trajet. Sélectionner «Désactiver Alerte» permet de désactiver le système d'alerte de siège arrière pendant le reste du trajet. Aucune alerte sonore ne sera émise.

REMARQUE :

Ce système demeure inactif tant que le conducteur ne l'active pas sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à “Réglages véhicule” (P.2-28).

38. [Check Rear Seat] (Vérifiez sur le arrière pour tous articles)

Si le système est activé, ce message apparaît lorsque le véhicule est à l'arrêt complet, que le levier de changement de vitesses est placé de la position D (conduite) à la position P (stationnement), et que le conducteur sort du véhicule. Ce message rappelle au conducteur, après un certain laps de temps, de vérifier l'absence d'objets sur le siège arrière, après que l'alerte sonore ait retenti.

REMARQUE :

Ce système demeure inactif tant que le conducteur ne l'active pas sur l'écran multi-informations. Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Réglages véhicule” (P.2-28).

39. [Not Available Bad Weather] (Indisponible La visibilité est compromise)

Ce message peut s'afficher lorsque le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est activé.

Dans les conditions suivantes, le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est automatiquement désactivé :

- Lorsque le balayage à vitesse élevée des essuie-glaces est activés.
- Lorsque les lignes de marquage de la voie de circulation ne peuvent pas être correctement détectées pendant un certain temps à cause de conditions diverses telles que la présence d'ornières de neige, le reflet de l'éclairage par temps pluvieux ou des lignes de marquage peu claires.

Si vous souhaitez utiliser à nouveau le système d'aide au maintien dans la voie (LKA), désactivez puis réactivez le système MI-PILOT Assist une fois les lignes de marquage à nouveau visibles.

40. [Not Available Front Camera Obstructed] (Non dispo Caméra avant obstruée)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, le système ACC est automatiquement désactivé :

- La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de saleté, d'eau, de gouttelettes, de givre, de neige, etc.

- Une lumière forte, par exemple les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse, pénètre dans la caméra avant

41. [Not Available Parking Brake On] (Non dispo frein stationn. Serré)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Lorsque la condition suivante est remplie, le système ACC est automatiquement désactivé :

- Le frein de stationnement électrique est activé.

Le système mentionné ci-dessus ne peut pas être utilisé lorsque le frein de stationnement électrique est activé.

42. [Not Available Seat Belt Not Fastened] (Non dispo ceinture sécurité non boucl.)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Lorsque la condition suivante est remplie, le système ACC est automatiquement désactivé :

- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.

Le système ACC ne peut pas être utilisé lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.

43. [Press Brake Pedal] (Appuyer sur Pédale de frein)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Cela se produit dans les conditions suivantes :

- Lorsque le véhicule a été arrêté par le système ACC, la portière du conducteur est ouverte mais le frein de stationnement électrique n'a pas été activé.

Freinez immédiatement.

44. Avertissement [Press Brake Pedal to Operate Switch] (Appuyer la pédale de frein pour actionner)

Cet avertissement apparaît si vous appuyez sur la commande de maintien de frein automatique sans appuyer sur la pédale de frein pendant que la fonction de maintien de frein automatique est activée. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la commande pour désactiver la fonction de maintien de frein automatique. Pour plus de détails, reportez-vous à "Maintien de frein automatique" (P.5-28).

45. Témoin [Caution Steep Slope] (Avertissement Pente raide)

Ce témoin apparaît lorsque la fonction de maintien de frein automatique est activée et que le véhicule se trouve sur une pente raide.

46. Avertissement [Steep Slope Apply Foot Brake] (Pente raide. Appliquez la pédale de frein)

Cet avertissement apparaît avant que le frein de stationnement électrique ne soit activé et que la force de freinage exercée par la fonction de maintien de frein automatique ne soit relâchée pour éviter que le véhicule ne se mette à rouler lorsqu'il se trouve sur une pente abrupte.

47. Avertissement [Driver Attention Alert Malfunction] (Attention du Conducteur Défaut du système)

Cet avertissement s'affiche en cas de dysfonctionnement du système d'alerte d'attention du conducteur (DAA). Pour de plus amples détails, reportez-vous à "Alerte d'attention du conducteur (DAA)" (P.5-159).

48. Avertissement [Parking Sensor Error: See Owner's Manual] (Err captr. station. Voir Manuel cond.)

Cet avertissement s'allume en cas de défaut du système de capteur d'aide au stationnement. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Système de capteur d'aide au stationnement" (P.5-182).

49. [Check Position of Shift Lever] (Vérifiez la position du levier de vitesses)

Cet avertissement apparaît si le système ne parvient pas à détecter la position du levier de changement de vitesses. Assurez-vous que le véhicule est placé correctement sur une position. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

50. Témoin de guidage de mode de maintien au point mort

Ce témoin s'affiche lorsque le bouton de démarrage est placé sur la position d'arrêt alors que le levier de vitesses est en position «N» (point mort) (le mode de maintien au point mort est disponible). (Reportez-vous à "Fonctionnement du mode de maintien au point mort" (P.5-

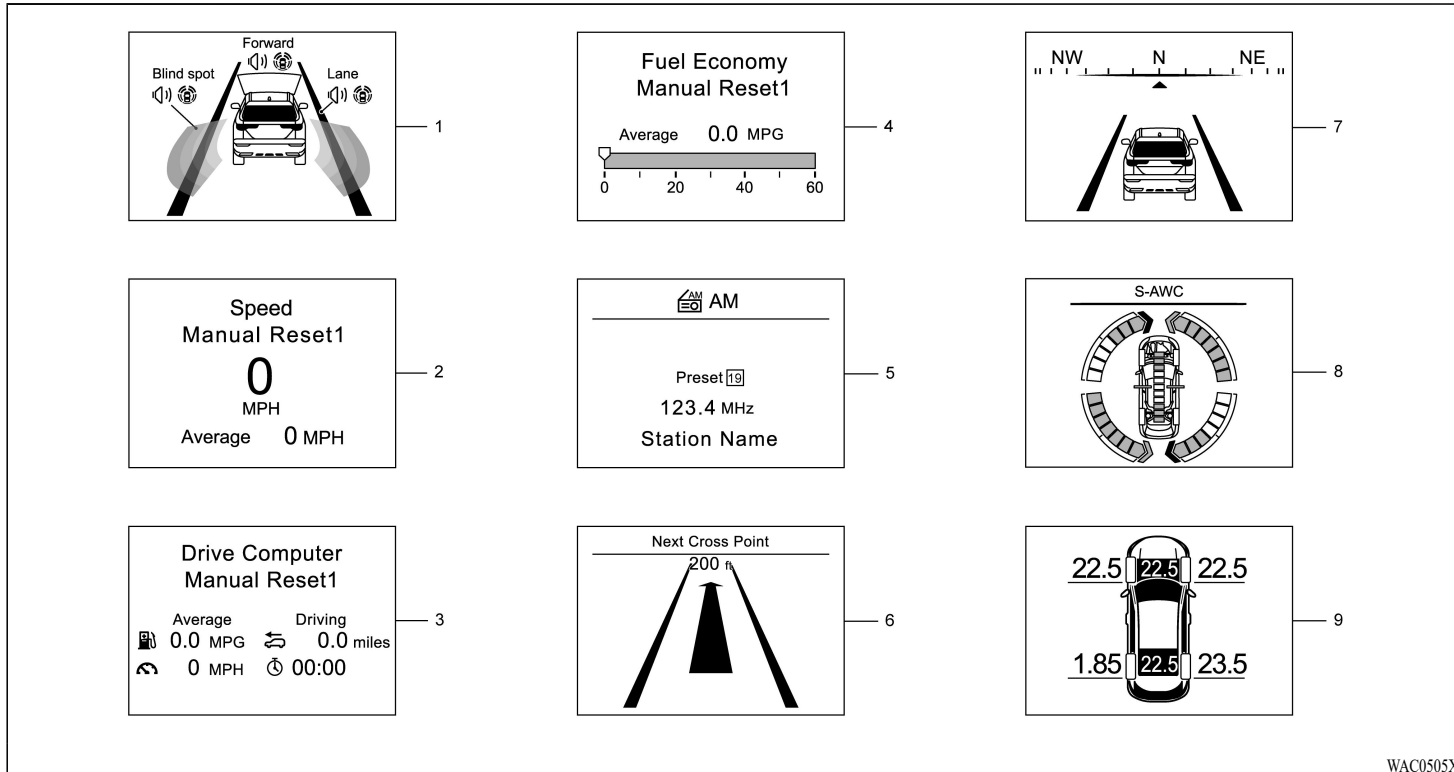
22).)

51. Témoin de mode de maintien au point mort activé

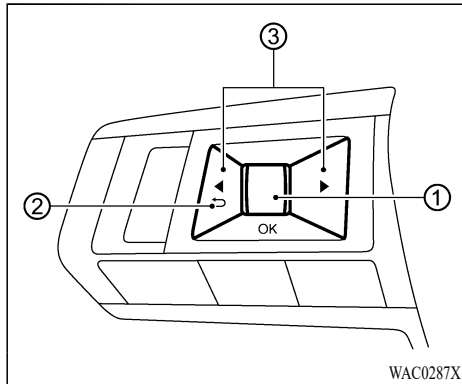
Ce témoin s'affiche lorsque le mode de maintien au point mort est activé. Pour quitter le mode de maintien au point mort, placez le véhicule sur une position autre que «N» (point mort). (Reportez-vous à "Fonctionnement du mode de maintien au point mort" (P.5-22).)

52. Témoin [Neutral Hold Mode was Not Activated] (Le mode maintien au point mort n'a pas été activé)

Ce témoin s'affiche lorsque le mode de maintien au point mort est indisponible. Pour activer le mode de maintien au point mort, patientez un instant sans changer de rapport puis effectuez les opérations à nouveau. (Reportez-vous à "Fonctionnement du mode de maintien au point mort" (P.5-22).)





WAC0505X



ORDINATEUR DE BORD

Les commandes de l'ordinateur de bord sont situées du côté gauche du volant.

- ① Bouton de commande de défilement - permet de naviguer parmi les paramètres et de modifier ou de sélectionner un paramètre sur l'écran multi-informations
- ②  - permet de retourner au menu précédent
- ③  - permet de passer d'un écran à l'autre (par ex., Accueil, Économie de carburant, S-AWC)

1. Assistance au conducteur

Le mode d'assistance au conducteur indique l'état d'activation des systèmes suivants, si le véhicule en est équipé.

- Alerte de sortie de voie (LDW)
- Prévention de sortie de voie (LDP)
- Surveillance des angles morts (BSW)
- Assistance active angles morts (ABSA)
- Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)
- Avertissement prédictif de collision frontale (PFCW)

Pour plus de détails, reportez-vous à "Alerte de sortie de voie (LDW)" (P.5-37), "Système de prévention de sortie de voie (LDP)" (P.5-42), "Surveillance des angles morts (BSW)" (P.5-48), "Système d'assistance active angles morts (ABSA)" (P.5-56), "Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)" (P.5-140) et "Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)" (P.5-150).

2. Vitesse et Vitesse moyenne (mode à affichage de type 1)

Le mode de Vitesse et Vitesse moyenne indique la vitesse actuelle du véhicule ainsi que sa vitesse moyenne depuis la dernière réinitialisation. Le mode de Vitesse et Vitesse moyenne présente trois modes de fonctionnement. Vous

pouvez appuyer sur la commande de défilement pour commuter entre Réinit. 1, Réinit. 2 et Ravitailler.

Réinit. 1 peut uniquement être réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement.

Réinit. 2 sera réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement, ou automatiquement à chaque mise sur arrêt du contact d'allumage.

Ravitailler sera réinitialisé automatiquement à chaque plein de carburant.

3. Ordinateur de conduite

Consommation moyenne de carburant :

La consommation moyenne de carburant indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation.

Vitesse moyenne :

Cette option permet d'afficher la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière réinitialisation.

Compteur journalier :

Le compteur journalier indique la distance totale parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation.

Temps écoulé :

Cette option permet d'afficher le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation.

Le mode Ordi de cond. présente trois modes de fonctionnement. Vous pouvez appuyer sur la commande de défilement pour commuter entre Réinit. 1, Réinit. 2 et Ravitailler.

Réinit. 1 peut uniquement être réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement.

Réinit. 2 sera réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement, ou automatiquement à chaque mise sur arrêt du contact d'allumage.

Ravitailler sera réinitialisé automatiquement à chaque plein de carburant.

4. Affichage d'économie de carburant**Consommation actuelle de carburant :**

Le mode d'affichage Économ carb indique la consommation actuelle de carburant.

Consommation moyenne de carburant :

Le mode d'affichage Économ carb indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation.

Le mode d'affichage Économ carb présente trois modes de fonctionnement. Vous pouvez

appuyer sur la commande de défilement pour commuter entre Réinit. 1, Réinit. 2 et Ravitailler.

Réinit. 1 peut uniquement être réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement.

Réinit. 2 sera réinitialisé manuellement à l'aide de la commande de défilement, ou automatiquement à chaque mise sur arrêt du contact d'allumage.

Ravitailler sera réinitialisé automatiquement à chaque plein de carburant.

5. Audio

Le mode audio indique l'état d'activation des informations audio.

6. Navigation (si le véhicule en est équipé)

Lorsque le guidage d'itinéraire est paramétré dans le système de navigation, cet élément affiche les informations relatives à l'itinéraire de navigation.

7. Boussole (si le véhicule en est équipé)

Cet affichage indique la direction dans laquelle le véhicule se déplace.


8. Écran de fonctionnement du système S-AWC (si le véhicule en est équipé)

Lorsque l'écran de fonctionnement du système S-AWC est sélectionné, vous pouvez visualiser la valeur du contrôle de moment de lacet et la force de la commande de traction entre les roues avant et arrière.

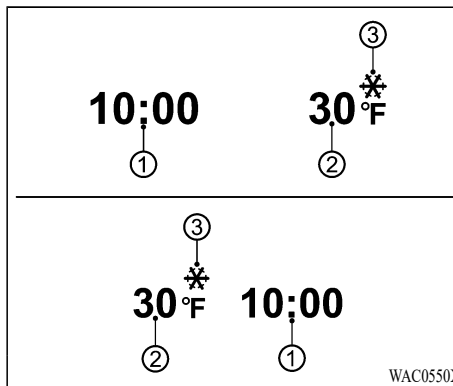
9. Pression pneu

Le mode de pression des pneus indique la pression des quatre pneus pendant que le véhicule roule.

Lorsque la pression d'un pneu devient basse et que le paramètre «Press pneus ECO» est réglé sur ON, le message «Vérifier pression pneu pour meilleure éco carburant» s'affiche. (Reportez-vous à "Réglage du TPMS" (P.2-27).)

Lorsque l'avertissement Pression de pneu. Ajouter air / Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids apparaît, il est possible de passer à l'écran de mode de pression des pneus en appuyant sur la commande de défilement  afin d'afficher des détails supplémentaires concer-

nant l'avertissement affiché.



HORLOGE ET TEMPÉRATURE D'AIR EXTÉRIEUR

L'horloge ① et la température d'air extérieur ② s'affichent sur la partie supérieure de l'écran multi-informations.

Horloge

Pour des informations relatives au réglage de l'horloge, reportez-vous à "Horloge" (P.2-28) ou au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément (si le véhicule en est équipé).

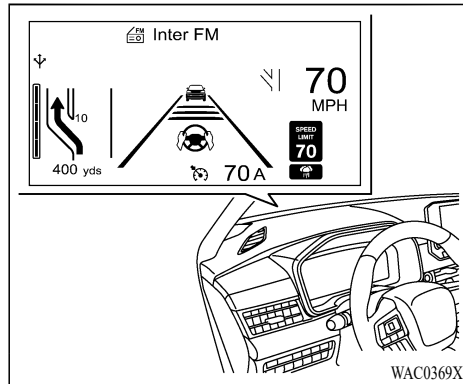
Température extérieure (°F ou °C)

La température extérieure est affichée en °C ou °F, dans une plage allant de -40 à 60°C (-40 à 140°F).

Le mode de température extérieure comprend une fonction d'avertissement de température basse. Si la température extérieure est inférieure à 3°C (37°F), un avertissement ③ s'affiche (si le véhicule en est équipé).

Le capteur de température extérieure est situé à l'avant du radiateur. Le capteur peut être influencé par la chaleur de la route ou du moteur, par le sens du vent et par d'autres facteurs liés aux conditions de conduite. L'affichage peut donc indiquer une valeur différente de la température extérieure réelle ou de la température affichée sur les panneaux et autres affichages.

AFFICHAGE TÊTE HAUTE (HUD) (si le véhicule en est équipé)



Exemple



AVERTISSEMENT

- Le fait de ne pas régler correctement la luminosité et la position de l'image affichée peut empêcher le conducteur de voir à travers le pare-brise, ce qui pourrait provoquer un accident entraînant des blessures graves ou la mort.
- N'utilisez pas l'affichage tête haute (HUD) pendant des périodes prolongées : cela risquerait de vous empêcher de voir d'autres véhicules, des piétons ou des objets, et de provoquer un accident entraînant des blessures graves voire mortelles.

- Ne placez aucun type de liquide sur ou à proximité de l'ouverture HUD, n'y pulvérisiez pas d'eau et n'y renversez pas de boisson.

Si les contacts, câbles ou composants électriques devenaient humides, ils risqueraient de devenir défectueux ou de provoquer un incendie du véhicule.

En cas de renversement accidentel de boisson, essuyez le liquide autant que possible, puis consultez immédiatement un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou un atelier de réparation de votre choix.

ger l'équipement.

- Pour éviter de rayer le verre du projecteur, ne placez aucun objet pointu sur ou près de l'ouverture du projecteur.
- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord qui pourrait gêner l'affichage HUD.
- Si vous portez des lunettes de soleil polarisées, l'affichage peut être difficile à voir.
- En fonction des conditions de conduite (pluie, neige, rayons du soleil, etc.), l'affichage peut être difficile à voir.

L'affichage tête haute (HUD) s'affiche sur le pare-brise, devant le conducteur.

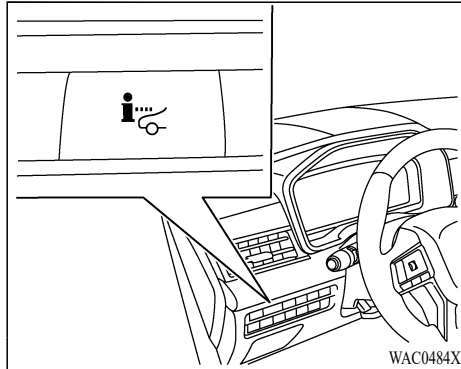
Le système HUD peut afficher un ou plusieurs des paramètres suivants :

- La vitesse du véhicule
- Navigation (si le véhicule en est équipé)
- Assistance au conducteur
- Panneaux de signalisation (si le véhicule en est équipé)

- Audio
- TEL/SMS

REMARQUE :

- Ne touchez aucune pièce interne du projecteur. Cela risquerait d'endomma-



COMMENT UTILISER LE HUD

Pour activer le système HUD, appuyez sur la commande HUD située sur la partie gauche du tableau de bord côté conducteur. Pour désactiver le système HUD, appuyez à nouveau sur la commande.

Si le système HUD est désactivé, il reste désactivé même si le véhicule est redémarré.

Les réglages suivants peuvent être modifiés sur l'écran multi-informations :

- Luminosité
- Hauteur

- Rotation
- Informations affichées
- Réinitialiser réglages

REMARQUE :

Les informations d'urgence peuvent s'afficher même si le système HUD est désactivé.

Pour de plus amples détails, reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.

Ce produit contient les logiciels suivants.

- (1) Panasonic Corporation ou logiciels développés pour Panasonic Corporation
- (2) Logiciels tiers sous licence de Panasonic Corporation
- (3) Logiciels libres

En ce qui concerne (3) Logiciels libres, il s'agit des logiciels open source (OSS), y compris divers logiciels auxquels s'appliquent les informations de licence.

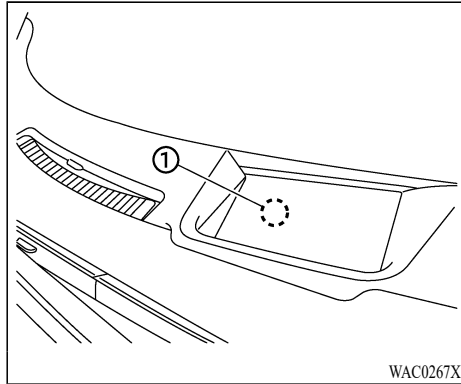
Consultez la licence sur le site web suivant : <http://car.panasonic.jp/oss/i021ln39>

Luminosité de l'affichage

Vous pouvez régler la luminosité de l'affichage via l'écran multi-informations. La luminosité se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

Pour de plus amples détails, reportez-vous au

manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.



REMARQUE :

- Le système HUD est muni d'un capteur intégré ① qui contrôle la luminosité de l'image affichée. Si vous bloquez le capteur avec un objet, l'affichage s'assombrit, ce qui rend la vue difficile.
- N'exposez pas le capteur du système HUD à une lumière excessive. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

LIAISON ASSISTANCE AU CONDUCTEUR/NAVIGATION/RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION/AUDIO/TEL/SMS

Le système HUD affiche les informations relatives au mode d'assistance au conducteur et à la navigation (si le véhicule en est équipé).

L'écran du mode d'assistance au conducteur affiche des avertissements relatifs aux systèmes suivants si le véhicule en est équipé :

- Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)
- Système d'avertissement de prédiction de collision frontale
- Régulateur de vitesse
- Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- MI-PILOT Assist
- Système d'alerte de sortie de voie (LDW)
- Système de prévention de sortie de voie

L'écran de liaison du système de navigation affiche les paramètres suivants (si le véhicule en est équipé) :

- Noms des intersections
- Flèches indiquant le changement de direction

- Distance jusqu'à la prochaine intersection
- Indicateur de voie recommandée

Pour des informations sur le système de navigation, reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.

L'écran de liaison du système de reconnaissance des panneaux de signalisation affiche les paramètres suivants (si le véhicule en est équipé) :

- Panneau de limitation de vitesse

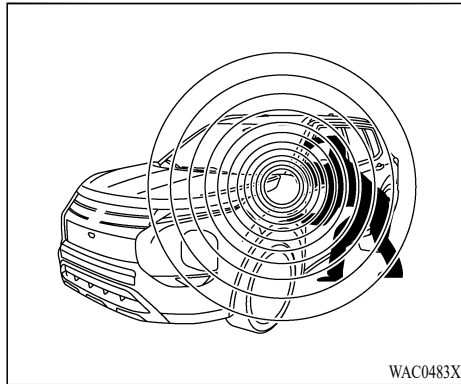
L'écran de liaison du système audio affiche les paramètres suivants (si le véhicule en est équipé) :

- Morceaux
- Stations de radio
- Chaînes de télévision

L'écran de liaison TEL/SMS affiche les paramètres suivants (si le véhicule en est équipé) :

- Nom ou numéro de téléphone de l'appelant

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ



WAC0483X

Votre véhicule est équipé des deux systèmes de sécurité suivants :

- Système d'alarme antivol
- Système antidémarrage antivol

SYSTÈME D'ALARME ANTI-VOL

Le système d'alarme antivol émet des signaux d'alarme visuels et sonores si quelqu'un ouvre les portières, le capot ou le hayon lorsque le système est armé. Toutefois, il ne s'agit pas d'un système de détection de mouvement qui s'activerait en cas de mouvement du véhicule ou lorsqu'une vibration se produit.

Le système permet de dissuader contre le vol du

véhicule mais il ne peut pas l'empêcher. Il ne peut pas empêcher non plus le vol de composants intérieurs ou extérieurs du véhicule dans toutes les situations. Assurez-vous toujours que votre véhicule est verrouillé correctement même si vous vous garez pendant un laps de temps court. Ne laissez jamais vos clés dans le véhicule et fermez-le toujours à clé lorsqu'il n'est pas surveillé. Soyez conscient des alentours et gardez-vous si possible dans des endroits sûrs et bien éclairés.

Comment amorcer le système d'alarme antivol

1. Fermez toutes les vitres. **Le système peut être amorcé même si les vitres sont ouvertes.**
2. Retirez les clés du véhicule.
3. Fermez toutes les portières, le capot et le hayon. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées avec la clé F.A.S.T., le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé) ou le contact extérieur de hayon (si le véhicule en est équipé)

Même si le conducteur et/ou les passagers se trouvent dans le véhicule, le système s'active lorsque toutes les portières, le capot et le hayon sont verrouillés et que le contact d'allumage est placé sur la position LOCK.

Lorsque vous placez le contact d'allumage sur la position ON, le système est désactivé.

Activation du système d'alarme antivol


Le système d'alarme antivol vous prévient de la manière suivante :

- Les phares clignotent et l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente.
- L'alarme s'arrête automatiquement après 30 secondes environ. Toutefois, l'alarme s'active à nouveau si le véhicule est à nouveau forcé.

L'alarme se déclenche lorsque :

- une des portières, le capot ou le hayon est ouvert sans utiliser la clé F.A.S.T. (même si la portière est déverrouillée en relâchant le bouton de verrouillage intérieur de portière).

Comment arrêter une alarme activée

L'alarme s'arrête uniquement lorsque l'on déverrouille une portière ou le hayon en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE  de la clé F.A.S.T., ou en appuyant sur le contact d'ouverture de portière (si le véhicule en est équipé) sur la portière du conducteur ou du passager.

L'alarme s'arrête également lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE ANTIVOL



MISE EN GARDE

- N'apportez pas de modifications ou d'ajouts au système antidémarrage. Les modifications ou les ajouts peuvent entraîner un dysfonctionnement du système antidémarrage.

Le système antidémarrage antivol empêche le démarrage du moteur si la clé enregistrée n'est pas utilisée.

Si le moteur ne démarre pas avec une clé enregistrée F.A.S.T., il est possible que l'origine du problème soit une interférence provoquée par :

- une autre clé F.A.S.T.
- un dispositif automatique pour péage.
- un dispositif de paiement automatique.
- d'autres dispositifs similaires.

Démarrez le moteur en respectant les procédures suivantes :

1. Eloignez tous les éléments susceptibles de provoquer une interférence avec la clé F.A.S.T.

2. Démarrez le moteur à nouveau.

Si cette procédure permet de démarrer le moteur, Mitsubishi Motors recommande de placer la clé enregistrée F.A.S.T. à l'écart d'autres dispositifs de façon à éviter toute interférence.

REMARQUE :

- La clé risque de ne pas fonctionner correctement lorsqu'elle se trouve à proximité d'un objet ou d'une installation qui émet de fortes ondes électromagnétiques.
- Le système antidémarrage antivol n'est pas compatible avec les systèmes de démarrage à distance disponibles dans le commerce. L'utilisation de systèmes de démarrage à distance disponibles dans le commerce peut entraîner des problèmes de démarrage du véhicule et affecter la protection du véhicule.

Déclaration liée à la section 15 de la réglementation FCC relative au système antidémarrage antivol (UNITÉ DE CONTRÔLE, KOS)

Avertissement FCC :

Pour les États-Unis :

ID FCC : KR5MTXN1

ID FCC : KR5HFM401

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements. Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Pour le Canada :

ID IC : 7812D-MTXN1

ID IC : 7812D-HFM401

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause unde-

COMMANDE D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-VITRE

sired operation of the device.



AVERTISSEMENT

Lorsque la température est proche de zéro, il est possible que le liquide de lave-vitre gèle sur le pare-brise et gêne la visibilité, ce qui peut provoquer un accident. Réchauffez le pare-brise à l'aide du désembuage avant de nettoyer le pare-brise.

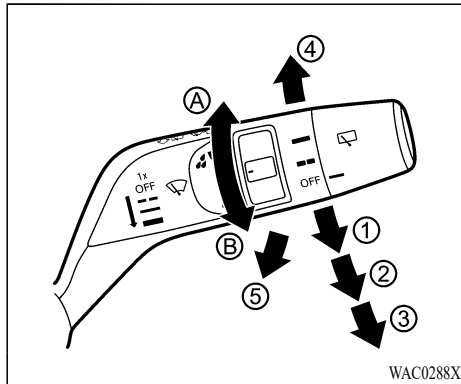


MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-vitre pendant une période prolongée : ceci risquerait d'endommager la pompe.
- N'actionnez pas le lave-vitre lorsque son réservoir est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide de lave-vitre de concentré de liquide de lave-vitre non dilué. Certains concentrés de liquide de lave-vitre à base de méthanol risquent de tacher la grille de façon permanente si du liquide est renversé lors du remplissage du réservoir.
- Mélangez auparavant le concentré de liquide de lave-vitre avec de l'eau selon les proportions recommandées par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide de lave-vitre. N'utilisez pas le réservoir de liquide de lave-vitre pour mélanger le concentré de liquide

de lave-vitre et l'eau.

Si le fonctionnement de l'essuie-glace de lave-vitre est gêné par de la neige ou de la glace, il est possible que l'essuie-glace s'arrête afin d'éviter d'endommager le moteur. Si cela se produit, placez la commande d'essuie-glace sur OFF puis retirez la neige et la glace situées sur et autour des bras d'essuie-glace. Environ 1 minute après cela, activez à nouveau la commande afin de faire fonctionner l'essuie-glace.



FONCTIONNEMENT DES ESSUIE-GLACES ET DU LAVE-VITRE DE PARE-BRISE

L'essuie-glace et le lave-vitre de pare-brise fonctionnent lorsque le contact d'allumage est sur la position ON.

Poussez le levier vers le bas pour activer les essuie-glaces aux vitesses suivantes :

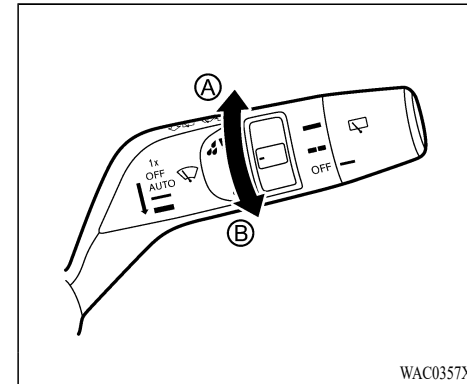
- ① Balayage intermittent — il est possible de régler la fréquence du balayage en tournant la commande vers A (plus rapide) ou B (plus lent). La vitesse de balayage intermittent varie également en fonction de la vitesse du véhicule. (Par exemple, lorsque la vitesse du véhicule est élevée, le balayage intermittent est alors plus

rapide.)
 ② Lent — balayage continu à vitesse lente
 ③ Rapide — balayage continu à vitesse rapide
 Poussez le levier vers le haut ④ pour obtenir un balayage unique d'essuie-glace.

Pour activer le lave-vitre ⑤, tirez le levier vers vous. L'essuie-glace effectue également plusieurs balayages.

REMARQUE :

Le mode de vitesse de balayage en fonction de la vitesse peut être désactivé. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à “Réglages véhicule” (P.2-28).



SYSTÈME D'ESSUIE-GLACE AUTOMATIQUE DÉTECTEUR DE PLUIE (si le véhicule en est équipé)

Le système d'essuie-glace automatique détecteur de pluie peut activer automatiquement l'essuie-glace et régler la vitesse de balayage en fonction de l'intensité de la pluie et de la vitesse du véhicule, grâce au capteur de pluie situé sur la partie supérieure du pare-brise.

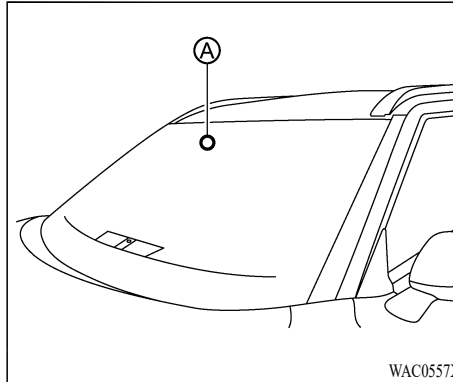
Pour régler le système d'essuie-glaces automatiques détecteurs de pluie, poussez le levier vers le bas, sur la position AUTO. L'essuie-glace effectue un balayage lorsque le moteur est

en marche.

Le niveau de sensibilité du capteur de pluie peut être réglé en tournant la commande vers ① (élevé) ou vers ② (bas).

- Haut — niveau de sensibilité élevé
- Bas — niveau de sensibilité bas

Pour désactiver le système d'essuie-glace automatique détecteurs de pluie, poussez le levier vers le haut, sur la position OFF ou baissez le levier sur la position LO ou HI.



⚠ MISE EN GARDE

Ne touchez pas le capteur de pluie ① ni la zone environnante lorsque la commande d'essuie-glaces est en position AUTO et que le moteur est en marche. Les essuie-glaces peuvent s'activer de manière inattendue et causer des blessures ou endommager un essuie-glace.

- Les essuie-glaces automatiques détecteurs de pluie sont conçus pour une utilisation par temps pluvieux. Si la commande reste en position AUTO, les essuie-glaces peuvent s'activer de manière inattendue lorsque de la poussière,

des empreintes, un film d'huile ou des insectes se trouvent sur ou autour du capteur. Les essuie-glaces peuvent également s'activer lorsque des gaz d'échappement ou de l'humidité affectent le fonctionnement du détecteur de pluie.

- Ne collez aucune étiquette ni autocollant sur le pare-brise sinon le capteur de pluie peut ne pas détecter correctement la quantité d'eau et l'essuie-glace peut ne pas fonctionner automatiquement.
- S'il est nécessaire de remplacer le pare-brise, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.
- Les essuie-glaces détecteurs de pluie risquent de ne pas fonctionner si la pluie ne touche pas le capteur.
- Lorsque le pare-brise est recouvert de produit hydrofuge, la vitesse de balayage des essuie-glaces automatiques détecteurs de pluie peut être plus rapide, même si la quantité d'eau est faible.
- Assurez-vous de désactiver le système d'essuie-glaces automatiques détecteurs de pluie lorsque vous vous rendez dans un centre de lavage.
- L'utilisation de balais d'essuie-glace d'origine est recommandée pour un fonctionnement optimal du système d'essuie-

COMMANDE D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-VITRE DE LUNETTE ARRIÈRE

glaces automatiques détecteurs de pluie. (Reportez-vous à “Balais d’essuie-glaces” (P.8-17) pour le remplacement des balais d’essuie-glace.)



AVERTISSEMENT

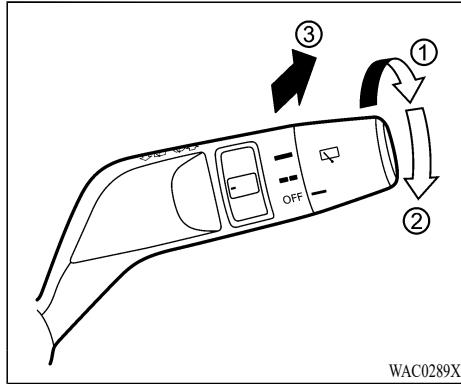
Il est possible que le liquide de lave-vitre givre sur la lunette arrière et gêne votre visibilité lorsque la température est inférieure à zéro. Réchauffez la lunette arrière à l'aide du dégivrage avant de nettoyer la lunette arrière.



MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-vitre de manière continue pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-vitre lorsque son réservoir est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide de lave-vitre de concentré de liquide de lave-vitre non dilué. Certains concentrés de liquide de lave-vitre à base de méthanol risquent de tacher la grille de façon permanente si du liquide est renversé lors du remplissage du réservoir.
- Mélangez auparavant le concentré de liquide de lave-vitre avec de l'eau selon les proportions recommandées par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide de lave-vitre. N'utilisez pas le réservoir de liquide de lave-vitre pour mélanger le concentré de liquide de lave-vitre et l'eau.

Si le fonctionnement de l'essuie-glace arrière est gêné par de la neige ou de la glace, il est possible que l'essuie-glace s'arrête afin d'éviter d'endommager le moteur. Si cela se produit, placez la commande d'essuie-glace sur OFF puis retirez la neige et la glace situées sur et autour des bras d'essuie-glace. Environ 1 minute après cela, activez à nouveau la commande afin de faire fonctionner l'essuie-glace.



WAC0289X

L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière fonctionnent lorsque le contact d'allumage est sur la position ON.

Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre depuis la position OFF pour actionner l'essuie-glace.

- ① Intermittent (INT) — balayage intermittent (non réglable)
- ② Lent (ON) — fonctionnement continu à vitesse lente

Poussez la commande vers l'avant ③ pour activer le lave-vitre. L'essuie-glace effectue également plusieurs balayages.

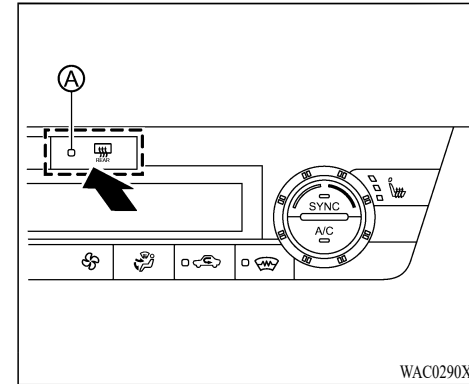
Fonction de balayage automatique de l'essuie-glace arrière en cas de marche arrière :

Lorsque la commande d'essuie-glace de pare-brise est activée, le passage du levier de changement de vitesses sur la position R (marche arrière) entraîne l'activation de l'essuie-glace de lunette arrière.

REMARQUE :

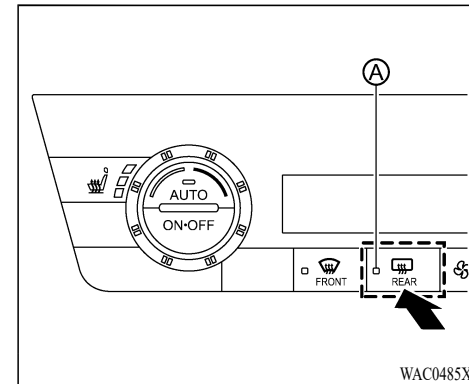
La fonction de balayage automatique de l'essuie-glace arrière en cas de marche arrière peut être désactivée. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.2-28).

COMMANDE DE DÉGIVRAGE ÉLECTRIQUE DE LUNETTE ARRIÈRE ET DE RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



WAC0290X

Type A



WAC0485X

Type B

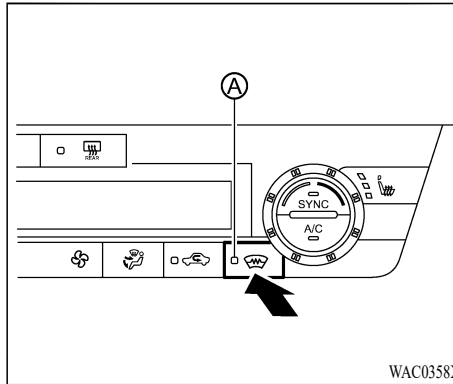
COMMANDE DE DÉGIVRAGE DES ESSUIE-GLACES (si le véhicule en est équipé)

Pour désembuer/dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (si le véhicule en est équipé), démarrez le moteur et appuyez sur la commande. Le témoin lumineux ④ s'allume. Appuyez à nouveau sur la commande pour désactiver le désembuage.

Le désembuage s'arrête automatiquement au bout de 20 minutes environ.

⚠ MISE EN GARDE

Veillez à ne pas érafler ou endommager les résistances électriques du système de dégivrage électrique de lunette arrière lors du nettoyage de la surface intérieure de la lunette arrière.



La commande de dégivrage des essuie-glaces (commande de dégivrage) fonctionne lorsque le moteur est en marche.

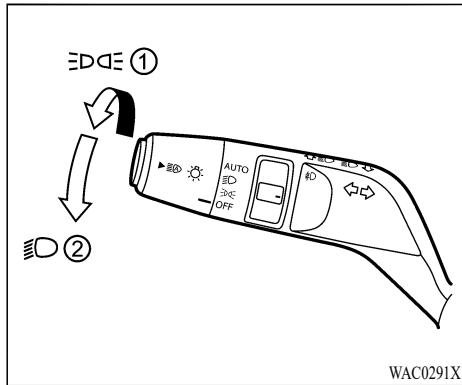
Le dégivrage permet de retirer le givre du pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace est gelé sur le pare-brise.

Lorsque la commande est actionnée, le témoin ④ s'allume et le dispositif de dégivrage fonctionne pendant environ 10 minutes. Une fois ce laps de temps écoulé, le dispositif de dégivrage se désactive automatiquement. Pour désactiver le dispositif de dégivrage manuellement, appuyez une nouvelle fois sur la commande de dégivrage ; le témoin lumineux s'éteint.

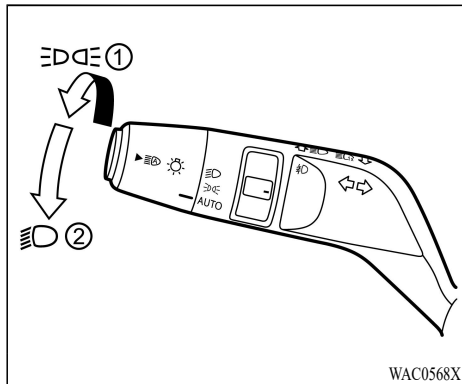
⚠ MISE EN GARDE

- Veillez à ne pas endommager les résistances électriques situées sur la surface de la lunette lors du nettoyage de la surface intérieure de la lunette.

COMMANDE DE PHARES ET DE CLIGNOTANTS





Type A

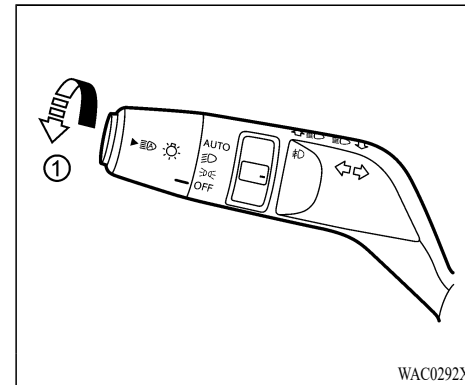


Type B

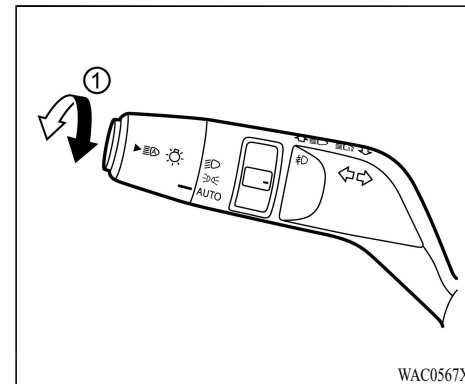
COMMANDE DE PHARES

Éclairage

- ① Tournez la commande sur la position , les feux de stationnement avant, les feux arrière, et les éclairages de plaque d'immatriculation et de tableau de bord s'allument.
- ② Tournez la commande sur la position , les phares s'allument et tous les autres éclairages restent allumés.



Type A



Type B

Système de phares automatiques

Le système de phares automatiques permet de régler les phares de sorte qu'ils s'allument et s'éteignent automatiquement.

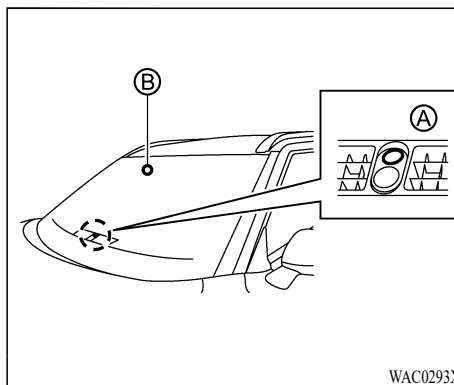
Pour paramétrer le système de phares automatiques :

1. Assurez-vous que la commande de phares est en position AUTO ①.
2. Démarrez le moteur.
3. Le système de phares automatiques active et désactive les phares automatiquement.

Pour désactiver le système de phares automatiques, tournez la commande sur la position OFF (si le véhicule en est équipé), sur la position ☸ ou sur la position ☹.

Le système de phares automatiques peut activer les phares automatiquement lorsqu'il fait sombre et les désactiver lorsque la luminosité est importante.

Si le contact d'allumage est placé sur arrêt, que l'une des portières est ouverte et que cette condition perdure, les phares restent allumés pendant 5 minutes.



Veillez à ne rien poser sur le capteur de luminosité ① (si le véhicule en est équipé) situé sur la partie supérieure du tableau de bord ni sur le capteur de pluie/luminosité ② (si le véhicule en est équipé) situé au-dessus du rétroviseur intérieur. Le capteur contrôle le système de phares automatiques ; s'il est couvert, le capteur agit comme s'il faisait sombre et active les phares.

Modèles non équipés du système d'essuie-glaces automatiques détecteurs de pluie :

Ne mettez rien sur le capteur photoélectrique, situé sur la partie supérieure du tableau de bord, et ne vaporisez pas de nettoyant pour vitres.

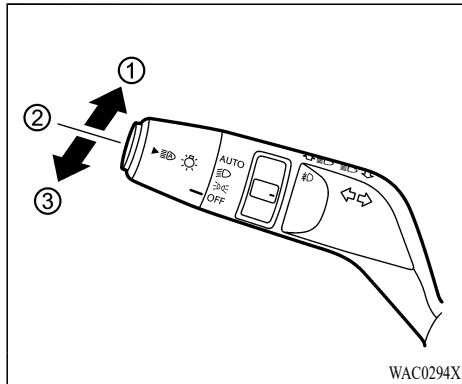
sinon le capteur photoélectrique peut ne pas détecter la lumière ambiante et les phares peuvent ne pas fonctionner automatiquement.

Modèles équipés du système d'essuie-glaces automatiques détecteurs de pluie :

Si le remplacement du pare-brise ou la réparation du pare-brise à proximité du capteur de pluie est nécessaire, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Retardateur de désactivation des phares :

Lorsque vous tirez le levier vers vous au maximum après avoir placé le contact d'allumage sur la position d'arrêt, les phares s'allument pendant 30 secondes. La commande peut être actionnée 4 fois, pour une durée d'éclairage de 2 minutes maximum.



Exemple

Sélection du faisceau de phares

- ① Pour sélectionner la position de feux de route, poussez le levier vers l'avant. Les feux de route et le témoin s'allument.
- ② Poussez à nouveau le levier pour sélectionner les feux de croisements.
- ③ Le fait de tirer et relâcher le levier permet d'activer et de désactiver les feux de route.

Feux de route automatiques (AHB)

Le système de feux de route automatiques (AHB) fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à 55 km/h (34 mi/h) environ. Si un véhicule arrivant en sens inverse ou un véhicule se trouvant devant le vôtre apparaît et que vos feux de route sont allumés, les feux de route passent directement en position de feux de croisement.

Précautions relatives aux feux de route automatiques (AHB) :



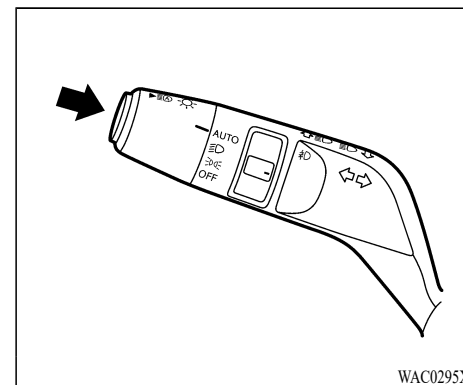
AVERTISSEMENT

- Le système de feux de route automatiques (AHB) est un système de commodité qui ne remplace en aucun cas une conduite attentive. Le conducteur doit être attentif en permanence, assurer une conduite sûre et commuter les feux de route et feux de croisement manuellement lorsque cela s'avère nécessaire.
- Les feux de route ou feux de croisement peuvent ne pas commuter automatiquement dans les conditions suivantes. Commutez les feux de route et feux de croisement manuellement.
 - En cas de mauvais temps (pluie, brouillard, neige, vent, etc.).

- Lorsqu'une source d'éclairage similaire aux phares ou aux feux arrière se trouve à proximité du véhicule.
- Lorsque les phares d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre sont éteints, lorsque la couleur des phares est affectée par des particules y adhérant ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
- En cas de changement brusque et continu de la luminosité.
- Si vous conduisez sur une route vallonnée ou sur une route présentant des différences de niveaux.
- Si vous conduisez sur une route contenant de nombreux virages.
- En cas de réflexion intense d'une source d'éclairage vers l'avant du véhicule.
- Si un conteneur, etc. tracté par un véhicule se trouvant devant le vôtre réfléchit une lumière intense.

- Si un phare de votre véhicule est endommagé ou sale.
- Lorsque le véhicule est incliné en raison d'une crevaison, d'un remorquage, etc.
- La temporisation des feux de croisement et des feux de route peut changer dans les situations suivantes.
 - La luminosité des phares d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre.
 - Les mouvements et le sens de circulation d'un véhicule arrivant en sens inverse et d'un véhicule se trouvant devant le vôtre.
 - Lorsque seul un éclairage d'un véhicule arrivant en sens inverse ou d'un véhicule se trouvant devant le vôtre est allumé.
 - Lorsqu'un véhicule arrivant en sens inverse ou un véhicule se trouvant devant le vôtre est un véhicule à deux roues.
 - Conditions de la route (inclinai-son, virages, surface de la route, etc.).

- Nombre de passagers et poids du chargement.



Exemple

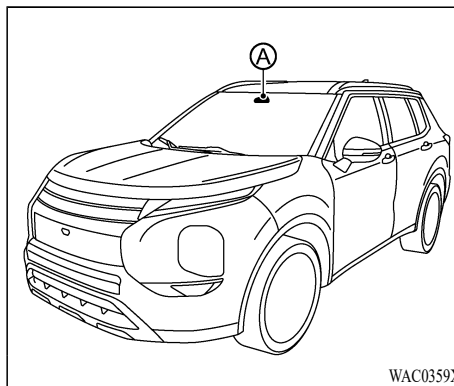
Fonctionnement du système de feux de route automatiques (AHB) :

Pour activer le système de feux de route automatiques (AHB), appuyez sur la commande comme illustré en position AUTO. Le témoin lumineux de feux de route automatiques (AHB) situé sur les instruments s'allume lorsque les phares sont activés.

Si le témoin de feux de route automatiques (AHB) ne s'allume pas dans les conditions ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Nous vous recommandons de faire vérifier le système par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à 45 km/h (28 mi/h) environ, les phares restent réglés sur les feux de croisement.

Pour désactiver le système de feux de route automatiques (AHB), appuyez à nouveau sur la commande.



Entretien du capteur de lumière ambiante :

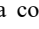
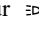
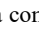
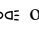
Le capteur de lumière ambiante (A) du système de feux de route automatiques (AHB) est situé devant le rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système de feux de route automatiques (AHB) et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires près du capteur de lumière ambiante.

- Ne heurtez pas ou n'endommagez pas les surfaces autour du capteur de lumière ambiante. Ne touchez pas la lentille du capteur située sur le capteur de lumière ambiante.

Si le capteur de lumière ambiante est endommagé suite à un accident, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Système d'économiseur de batterie

- Lorsque la commande de phares est positionnée sur  ou  et que le contact d'allumage est placé sur ON, les phares s'éteignent automatiquement après un laps de temps une fois que le contact d'allumage a été placé sur arrêt.
- Lorsque la commande de phares reste sur la position  ou  après que les phares se soient éteints automatiquement, les phares s'allument lorsque le contact d'allumage est placé sur ON.



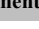

MISE EN GARDE

- Lorsque vous activez à nouveau la commande de phares après que les phares se soient éteints automatiquement, les phares ne s'éteignent pas automatiquement. Assurez-vous de positionner la commande de phares sur OFF lorsque

vous quittez le véhicule pendant une période prolongée, afin de ne pas décharger la batterie.

- Ne laissez jamais la commande d'éclairage activée lorsque le moteur ne tourne pas pendant des périodes prolongées même si les phares s'éteignent automatiquement.

Système d'éclairage de jour

Les feux de stationnement à LED s'allument automatiquement à 100 % d'intensité lorsque le moteur est démarré et que le frein de stationnement est desserré. Le système d'éclairage de jour à LED fonctionne avec la commande de phares en position OFF ou en position . Lorsque vous tournez la commande de phares sur la position  pour un éclairage complet, les éclairages de jour passe en feux de stationnement.

Si le frein de stationnement est serré avant le démarrage du moteur, les éclairages de jour ne s'allument pas. Les éclairages de jour s'allument lorsque le frein de stationnement est relâché. Les éclairages de jour restent allumés jusqu'à ce que le contact d'allumage soit placé en position d'arrêt.

Au crépuscule, il est nécessaire d'activer la commande des phares pour que les commandes intérieures et les interrupteurs s'allument, car ceux-ci restent éteints lorsque la commande de

phares est en position OFF.



AVERTISSEMENT

Lorsque le système d'éclairage de jour est actif, les feux arrière de votre véhicule sont éteints. Il est nécessaire d'allumer les phares lorsque la nuit tombe sinon vous risquez de provoquer un accident et de vous blesser et/ou de blesser des tiers.

LAVE-PHARES (si le véhicule en est équipé)

Le lave-phares fonctionne lorsque les phares sont allumés et que le contact d'allumage est positionné sur ON.

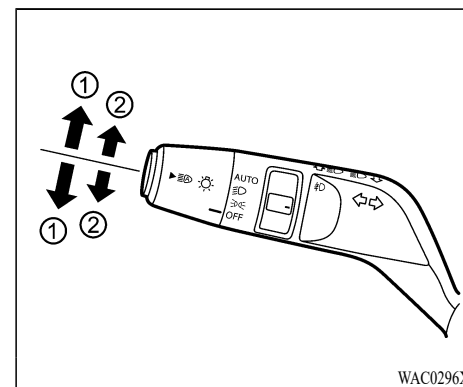
Le lave-phares s'active :

- au premier passage de l'essuie-glace après la mise sur ON du contact d'allumage.
- tous les dix passages de l'essuie-glace après la mise sur ON du contact d'allumage.
- lorsque la commande de lave-vitre de pare-brise est maintenue tirée.



MISE EN GARDE

N'activez pas le lave-phares lorsque le réservoir de liquide de lave-vitres est vide.



Exemple

COMMANDE DE CLIGNOTANTS

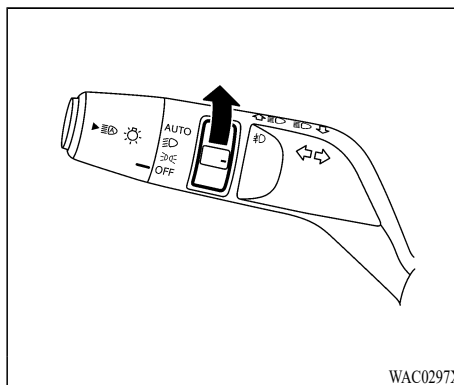
① Clignotant

Déplacez la commande vers le haut ou le bas pour indiquer un changement de direction. Une fois le changement de direction terminé, les clignotants sont automatiquement désactivés.

② Signal de changement de voie

Lorsque l'on déplace légèrement le levier sur ② pour changer de voie, le clignotant et le témoin lumineux situé sur le tableau de bord clignotent uniquement pendant la durée d'actionnement du levier.

En outre, lorsque vous déplacez légèrement le levier sur ② puis que vous le relâchez, le clignotant et le témoin situé sur le tableau de bord clignotent trois fois.



Exemple

COMMANDE DE FEUX ANTI-BROUILLARDS (si le véhicule en est équipé)

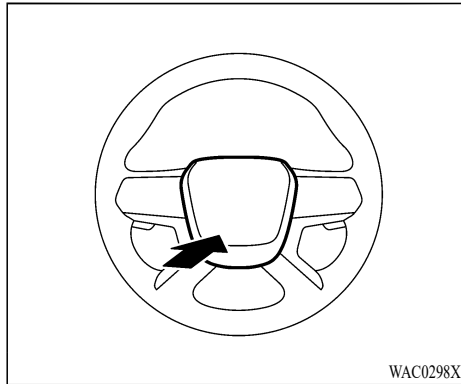
Pour allumer les feux antibrouillards, placez la commande de phares sur ☀, puis placez la commande de feux antibrouillards sur ㊦.

Pour activer les feux antibrouillards lorsque la commande de phares est sur la position AUTO (si le véhicule en est équipé), les phares doivent être activés ; placez ensuite la commande de feux antibrouillards sur ㊦.

Pour éteindre les feux antibrouillards, positionnez la commande sur OFF.

Les phares doivent être activés pour que les feux antibrouillards fonctionnent. Les feux antibrouillards s'éteignent automatiquement lorsque les feux de route sont sélectionnés.

AVERTISSEUR SONORE



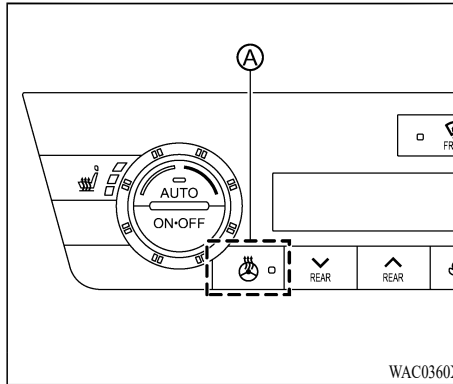
Pour déclencher l'avertisseur sonore, appuyez sur la zone centrale rembourrée (👉) du volant.



AVERTISSEMENT

Ne démontez pas l'avertisseur sonore. Cela pourrait affecter le fonctionnement du système d'airbag avant. Des altérations au niveau du système d'airbag avant peuvent être à l'origine de blessures graves.

VOLANT CHAUFFANT (si le véhicule en est équipé)



Le système de volant chauffant est conçu pour fonctionner uniquement lorsque la température à la surface du volant est inférieure à 20°C (68°F).

Appuyez sur la commande de volant chauffant (A) pour chauffer le volant après le démarrage du moteur. Le témoin sur la commande s'active.

Si la température à la surface du volant est inférieure à 20°C (68°F), le système chauffe le volant, puis il s'active et se désactive de manière intermittente afin de maintenir une température supérieure à 20°C (68°F). Le témoin reste allumé tant que le système est activé.

Le système de volant chauffant est automati-

quement désactivé après 30 minutes.

Appuyez à nouveau sur la commande pour désactiver le système de volant chauffant manuellement. Le témoin s'éteint.

REMARQUE :

Si la température à la surface du volant est supérieure à 20°C (68°F) lorsque la commande est activée, le système ne chauffe pas le volant. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

SIÈGES CHAUFFANTS (si le véhicule en est équipé)



AVERTISSEMENT

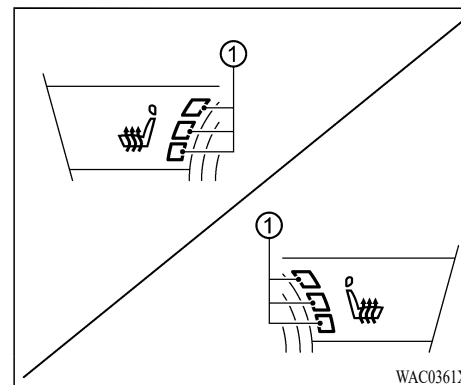
Les personnes incapables d'évaluer la température des sièges ou dans l'incapacité de ressentir la douleur dans les parties du corps en contact avec les sièges ne doivent pas utiliser les sièges chauffants. Dans le cas contraire, des blessures graves risqueraient de se produire.



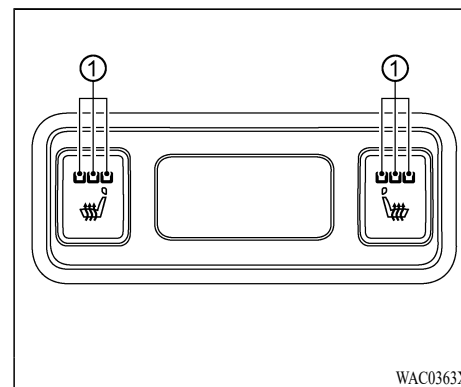
MISE EN GARDE

- N'activez pas le dispositif de chauffage pendant une période prolongée ou lorsque personne n'occupe le siège.
- Ne posez rien sur le siège risquant d'isoler la chaleur, tel qu'une couverture, un coussin, une housse, etc., car une surchauffe du siège risquerait de se produire.
- Ne posez aucun objet dur ou lourd sur le siège et évitez de le percer avec une épingle ou un objet similaire. Le dispositif de chauffage pourrait être endommagé.
- Enlevez immédiatement avec un chiffon sec tout liquide renversé sur un siège chauffant.
- Pour le nettoyage du siège, n'utilisez jamais d'essence, de diluant ou autres produits similaires.

- En cas de dysfonctionnement ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, désactivez la commande et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.



Avant



Arrière

Les sièges avant et arrière (si le véhicule en est équipé) sont chauffés au moyen de dispositifs de chauffage intégrés. Les commandes sont situées sur le tableau de bord et l'arrière du boîtier de console centrale et peuvent être actionnées indépendamment les unes des autres.

UTILISATION DES COMMANDES

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur la commande de siège chauffant et sélectionnez la plage de température souhaitée.
 - Pour un chauffage intense, appuyez sur la commande une fois.
 - Pour un chauffage modéré, appuyez sur la commande deux fois.
 - Pour un chauffage faible, appuyez sur la commande trois fois.
 - Le témoin lumineux ① sur la commande s'allume en fonction du niveau de chaleur lorsque le chauffage est activé.
3. Pour désactiver le chauffage, appuyez sur la commande de siège chauffant jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

Le chauffage est contrôlé par un module de commande qui l'allume et l'éteint de façon automatique.

Le témoin lumineux reste allumé tant que la

commande est activée.

Si l'intérieur du véhicule est chaud ou avant de quitter le véhicule, assurez-vous d'éteindre le chauffage de siège.

ALERTE DE SIÈGE ARRIÈRE

Le système d'alerte de siège arrière fonctionne dans certaines conditions, pour indiquer qu'un objet ou un passager se trouve sur le ou les siège(s) arrière. Vérifiez le ou les siège(s) avant de sortir du véhicule.

Par défaut, le système d'alerte de siège arrière est désactivé. Le conducteur peut activer le système sur l'écran multi-informations. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.2-28).

Lorsque le système est activé :

- Le système est activé lorsque l'une des portières arrière est ouverte et fermée dans les 10 minutes suivant le démarrage du véhicule. Lorsque le véhicule démarre et que le système est activé, un message apparaît sur l'écran multi-informations. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "37. Rear Seat Alert is Activated (Alerte de porte arrière)" (P.2-42).
- Si l'une des portières arrière est ouverte et fermée mais que le véhicule n'est pas conduit dans un laps de temps de 10 minutes environ, le système ne sera pas activé. L'une des portières arrière doit être ouverte et fermée et le véhicule doit être conduit dans les 10 minutes suivantes pour que le système soit activé.

Lorsque le système d'alerte de siège arrière est

activé et que le conducteur sort du véhicule après être arrivé à destination :

- Lorsque le conducteur place le levier de changement de vitesses sur P (stationnement), un message apparaît sur l'écran multi-informations, invitant le conducteur à «Rejeter le message» ou «Désactiver l'Alerte» s'il le souhaite.
- Lorsque le système est activé, une alerte (avertisseur sonore) se déclenche lorsque le conducteur quitte le véhicule, à moins que l'une des portières arrière ne soit ouverte et fermée dans un court laps de temps pour désactiver l'alerte.
- Si les portières sont verrouillées avant que l'alerte ne soit désactivée par l'ouverture de l'une des portières arrière, l'avertisseur sonore retentit.
- Si le système est activé mais que le hayon est ouvert avant l'une des portières arrière, l'activation de l'avertisseur sonore est retardée jusqu'à ce que le hayon soit fermé.
- Si l'avertisseur sonore retentit, un message apparaît également sur l'écran multi-informations, indiquant : «Vérifiez sur le arrière pour tous articles». Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "38. Check Rear Seat (Vérifiez sur le arrière pour tous articles)" (P.2-42).



AVERTISSEMENT

- Si le conducteur sélectionne «Désactiver l'Alerte», aucune alerte sonore n'est émise, que la portière arrière soit ouverte ou fermée.
- Dans certains cas, l'alerte sonore ne retentit pas malgré la présence d'un objet ou d'un passager sur le ou les siège(s) arrière. Ceci risque par exemple de se produire si les passagers présents sur le siège arrière entrent dans le véhicule ou en sortent au cours du trajet.
- Le système ne détecte pas directement les objets et les passagers présents sur le ou les siège(s) arrière. Au lieu de cela, le système détecte qu'une portière arrière a été ouverte puis fermée, indiquant qu'un objet ou qu'une personne risque de se trouver sur le ou les siège(s) arrière.

REMARQUE :

Il est également possible que l'avertisseur sonore retentisse alors qu'aucun objet ou passager ne se trouve sur le ou les siège(s) arrière.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "37. Rear Seat Alert is Activated (Alerte de porte arrière)" (P.2-42).

PRISE ÉLECTRIQUE

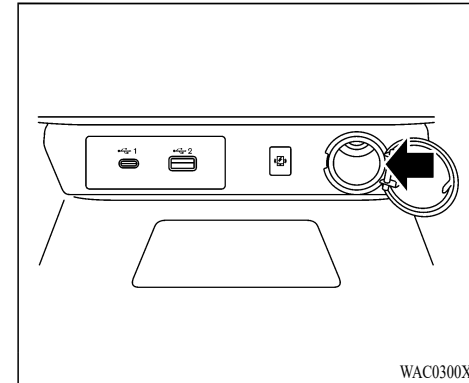
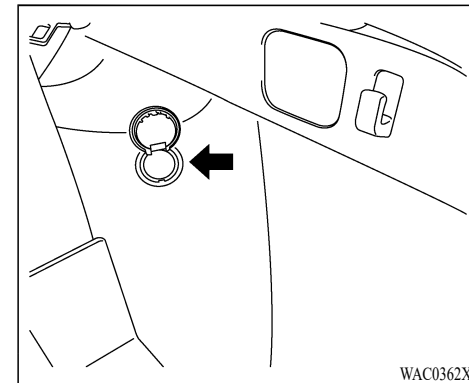


Tableau de bord



Zone de chargement

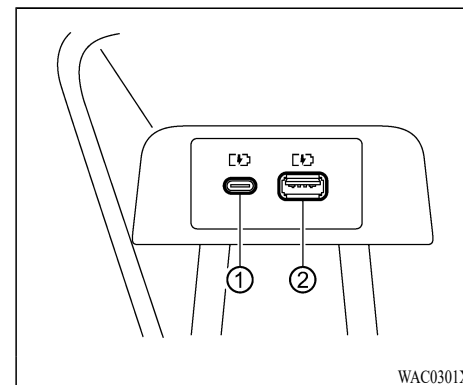
La prise électrique est située sur le tableau de bord et dans la zone de cargaison.



MISE EN GARDE

- La prise électrique peut être chaude au moment de l'utilisation ou juste après.
- N'utilisez pas d'appareils nécessitant une alimentation supérieure à 12 volts, 120W (10A). N'utilisez pas d'adaptateurs doubles ou plus d'un appareil électrique à la fois.
- Utilisez la prise électrique avec le moteur en marche afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.
- Évitez d'utiliser la prise électrique lorsque la climatisation, les phares ou le dégivrage de lunette arrière électrique sont en marche.
- Cette prise électrique n'est pas conçue pour être utilisée avec la résistance de l'allume-cigare.
- Enfoncez complètement la prise. Si le contact n'est pas bon, la prise de l'appareil risque de surchauffer ou le fusible de température interne de griller.
- Avant de brancher ou de débrancher une prise, assurez-vous que l'appareil électrique utilisé est sur la position d'arrêt.
- Veillez à bien refermer le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée. Évitez

tout contact de la prise avec de l'eau ou d'autres liquides.



① Port de type C

② Port de type A

PRISE DE CHARGE USB (bus série universel) (si le véhicule en est équipé)

La prise de charge USB se trouve au dos du boîtier de console centrale.

La prise de charge USB permet uniquement de charger des dispositifs externes.

Branchez un dispositif USB sur le connecteur. La chargeur démarre automatiquement.

La puissance maximum de chaque port est la suivante :

- ① Port de type C : 5 volts, 15 W, 3 A
- ② Port de type A : 5 volts, 12 W, 2,4 A

Le dispositif externe se charge de manière continue lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ACC ou ON.

Ne chargez pas de nombreux dispositifs simultanément à l'aide d'un adaptateur multiprise.

Évitez tout contact de la prise avec de l'eau ou d'autres liquides. Si du liquide est renversé sur le port de charge ou si ce dernier est obstrué, il est conseillé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Certains dispositifs mobiles ne peuvent pas être chargés, en fonction de leurs spécifications.



MISE EN GARDE

- L'utilisation des connecteurs de charge alors que le moteur est à l'arrêt risquerait de décharger la batterie.
- Avant d'utiliser la prise de charge USB, assurez-vous que le port de charge n'est pas bouché. Un port de charge bouché pourrait provoquer un court-circuit, endommageant le dispositif branché et le port de charge.
- Ne tentez pas de brancher le dispositif USB en force dans le connecteur. Insérer un dispositif USB de manière inclinée ou à l'envers dans le connecteur pourrait en-

dommager le connecteur. Assurez-vous que le dispositif USB est correctement branché au connecteur.

- N'utilisez pas de câble USB réversible. Utiliser un câble USB réversible pourrait endommager le connecteur.

CHARGEUR SANS FIL (si le véhicule en est équipé)

Le chargeur sans fil est situé sur la partie inférieure du tableau de bord. Posez le smartphone sur la base du chargeur sans fil. La chargeur démarre automatiquement. Le smartphone se charge de manière continue lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.



AVERTISSEMENT

- Ne placez jamais de matériaux métalliques entre le chargeur sans fil et un smartphone.
- Avant toute utilisation, une personne portant un pacemaker ou tout autre équipement médical doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.
- Ne placez jamais de chiffon sur le smartphone pendant le processus de charge.

- Ne chargez jamais un smartphone si ce dernier est mouillé.
- Ne placez jamais de matériaux métalliques ou de petits objets comme un allumecigare.
- Ne placez jamais la clé F.A.S.T. à proximité du chargeur sans fil.



MISE EN GARDE

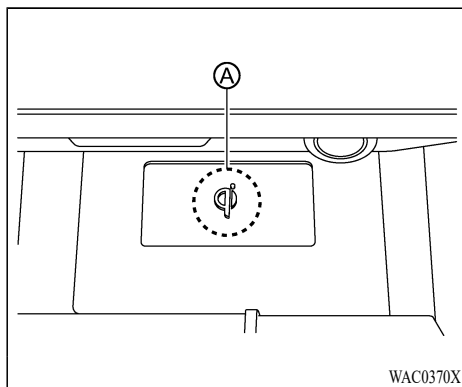
- Ne placez pas de carte RFID/NFC entre le chargeur sans fil et un smartphone. Cela pourrait endommager les données de la carte.
- N'utilisez pas le chargeur sans fil avec si la poussière accumulée ou des saletés se trouvent sur la base.
- Ne heurtez pas la surface du chargeur sans fil.

Témoin de chargeur sans fil

Le témoin s'allume en orange lorsque la charge démarre.

Lorsque la charge est terminée, le témoin s'allume en vert.

Si un dysfonctionnement se produit ou que la charge s'arrête, le témoin clignote en orange.



Fonctionnement du chargeur sans fil

Pour utiliser le chargeur sans fil, il est nécessaire que la bobine du socle de chargement soit alignée avec celle de votre smartphone. La zone de chargement la plus efficace se trouve juste sur le logo «Qi» ④. Placez la bobine de votre smartphone dans le socle de chargement, en ciblant le logo «Qi». Comme l'emplacement de la bobine varie en fonction du smartphone, vous devrez essayer de trouver la zone qui convient à votre smartphone.

Étant donné que certains étuis ou accessoires de smartphones peuvent nuire au chargement, retirez-les avant le chargement sans fil.

Désactivez la fonction de vibration du smart-

phone avant de le recharger sans fil.

REMARQUE :

- Seul un smartphone compatible avec le système Qi peut être utilisé.
- Le smartphone peut chauffer pendant le processus de charge et la charge peut s'arrêter grâce à la fonction de protection du chargeur sans fil. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Le cas échéant, reprenez la charge une fois le smartphone refroidi.
- Le processus de chargement sans fil peut être interrompu par l'état du smartphone (température de la batterie, etc.).
- Si une interférence de bruit radio se produit pendant le processus de chargement, placez la position de la bobine du smartphone sur la position centrale (logo «Qi») du chargeur sans fil.
- Le processus de chargement sans fil s'arrête pendant le processus de recherche de la clé F.A.S.T.
- Le processus de chargement sans fil n'est pas lancé si un câble USB (bus série universel) est connecté au smartphone. Le témoin peut s'allumer en orange ou clignoter si le smartphone est mis sur le chargeur sans fil avec un câble USB connecté. Cependant, la charge n'est pas effectuée.

- Selon le type de smartphone, le témoin peut rester allumé en orange même lorsque le processus de chargement est terminé.

ID FCC : BEJWC500MNM

IC : 2703H-WC500MNM

Cet appareil est conforme au paragraphe 15 de la réglementation FCC et à RSS-Gen des normes IC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et
- (2) Ce dispositif supporte toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant causer une opération indésirable.

Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Instructions relatives aux expositions à radiation RF : Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition à radiation FCC RF prescrites en environnement libre.

Cet appareil et son antenne ne doivent pas être installés au même endroit ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou un

autre émetteur.

Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance de 15cm entre vous et le radiateur.

Conformité ISED

Ce dispositif est conforme au cahier des charges CNR-Gen des réglementations IC

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et
- (2) Ce dispositif supporte toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant causer une opération indésirable.

Tout changement ou modification apporté à ce dispositif sans approbation explicite de LG Vehicle Components Company rendra nuls les droits de l'utilisateur de l'équipement.

Déclaration de l'ISDE relatives à l'exposition aux rayonnement RF : Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnement RF en environnement libre définies par l'ISDE. Cet appareil et son antenne ne doivent pas être installés au même endroit ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance minimum de 15 cm

entre le radiateur et les bras/le corps de l'utilisateur.

Déclaration d'avertissement ISED

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et
- (2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications non expressément approuvés par LG Vehicle Components Company pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

Déclaration d'exposition aux radiations RF de l'ISED : Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements RF de l'ISED définies pour un environnement non contrôlé. Cet appareil et son antenne ne doivent pas être situés ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Cet équipement doit être installé pour fonctionner avec une distance minimale de 15 cm entre le radiateur et le corps de l'utilisateur final.

SYSTÈME D'APPEL D'URGENCE (e-CALL) (si le véhicule en est équipé)

ASSISTANCE D'URGENCE

MITSUBISHI CONNECT propose plusieurs services d'aide en situation d'urgence pour le véhicule abonné et son conducteur.

Par exemple, en cas de malaise ou de blessure grave, vous pouvez obtenir de l'aide en appuyant sur la touche SOS dans le véhicule et en vous connectant au Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT. Le Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT peut préciser l'emplacement du véhicule via GPS et envoyer les informations à la police ou à d'autres organismes si nécessaire.

Pour des informations concernant d'autres services liés à l'assistance d'urgence MITSUBISHI CONNECT, contactez la ligne d'assistance clientèle MITSUBISHI CONNECT au 1-888-564-1411 (pour les U.S. A.) ou au 1-888-576-4878 (pour le Canada), ou reportez-vous au site Internet MITSUBISHI CONNECT <https://www.mitsubishi-motors.com/en/products/connect>.



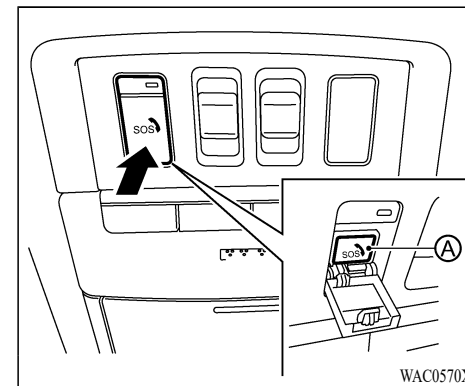
AVERTISSEMENT

- Veuillez noter que le service de notification automatique de collision et la fonction d'appel d'urgence ne peuvent pas être utilisés dans les conditions suivantes :

- Les fonctions et services d'urgence ne sont pas disponibles sans abonnement payant à MITSUBISHI CONNECT.
- Le système de réseau MITSUBISHI CONNECT est désactivé.
- Le véhicule sort de la zone de service de la connexion de la TCU (unité de contrôle télématique) au système.
- Le véhicule se trouve en dehors de la zone de réception du service de réseau cellulaire.
- Le véhicule se trouve dans un endroit où la réception du signal est mauvaise, comme dans des tunnels, des parkings souterrains, derrière des immeubles ou dans des régions montagneuses.
- La ligne est occupée.
- La TCU (unité de contrôle télématique) ou d'autres systèmes du véhicule ne fonctionnent pas correctement.
- Il peut s'avérer impossible d'effectuer un appel d'urgence en fonction de la gravité de la colli-

sion et/ou de l'urgence.

- Garez le véhicule dans un lieu sûr et serrez le frein de stationnement avant d'actionner la commande SOS.
- Utilisez ce service uniquement en cas d'urgence. L'utilisation inappropriée de ce service peut être sanctionnée.
- Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Les personnes qui utilisent un stimulateur cardiaque doivent contacter le fabricant du dispositif en ce qui concerne les effets possibles avant d'utiliser le système.
- L'antenne de la TCU (unité de contrôle télématique) est installée à l'intérieur de la partie centrale supérieure du tableau de bord. Un occupant ne doit jamais s'approcher plus près de l'antenne que la distance spécifiée par le fabricant du stimulateur cardiaque. Les ondes radio provenant de l'antenne de la TCU peuvent affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque lors de l'utilisation de MITSUBISHI CONNECT.



Réaliser un appel d'urgence

La commande SOS se trouve à proximité du spot de lecture.

1. Appuyez sur le couvercle pour découvrir la commande SOS **A**.
2. Appuyez sur la commande SOS pour passer un appel d'urgence.
3. Lorsque la ligne est connectée, parlez au spécialiste d'intervention.

Si vous souhaitez annuler l'appel d'urgence, maintenez la commande SOS enfoncée pendant quelques secondes.

ESPACE DE RANGEMENT

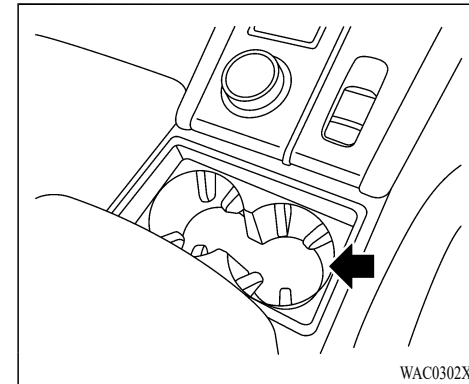
REMARQUE :

- Après avoir appuyé sur la commande SOS, un certain temps peut s'écouler avant que le système n'établisse une connexion, en fonction de l'environnement technique et de l'utilisation ou non de la TCU (unité de contrôle télématique) par d'autres services.
- Un témoin lumineux sur la commande SOS indique si le système de soutien d'urgence est prêt. Si le témoin lumineux n'est pas allumé, appuyer sur la commande SOS ne connectera pas votre véhicule au spécialiste d'intervention.
Le témoin lumineux clignote en cas de connexion au Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT.
- Même lorsque le témoin lumineux est allumé, la connexion au Centre d'intervention MITSUBISHI CONNECT peut ne pas être possible. Si cela se produit pendant une situation d'urgence, contactez les autorités par d'autres moyens.
- Pour éviter toute perte de connexion avec la ligne, gardez le moteur allumé pendant l'appel d'urgence si la sécurité le permet.

PORTE-GOBELETS

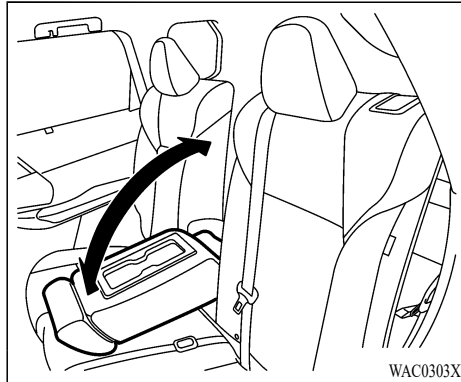
MISE EN GARDE

- Evitez les démarrages ainsi que les freinages brusques lorsque le porte-gobelet est utilisé afin d'éviter de renverser la ou les boissons. Un liquide chaud risque de vous brûler, vous ou l'un de vos passagers.
- Utilisez uniquement des gobelets légers avec ce support. Des objets durs pourraient provoquer des blessures en cas d'accident.



Console centrale

Avant



Siège de deuxième rangée

Les porte-gobelet de siège de deuxième rangée se trouvent dans l'accoudoir rabattable de siège de deuxième rangée.

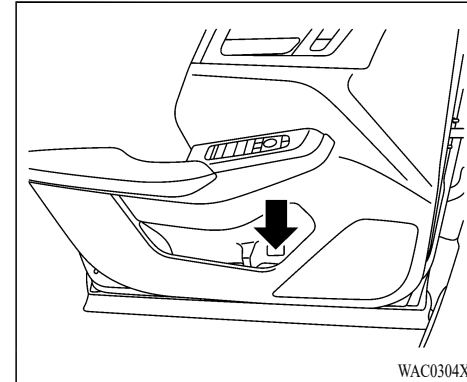
PORTE-BOUEILLE SOUPLE



MISE EN GARDE

- Ne posez aucun autre type d'objets dans le porte-bouteille, car ils pourraient être projetés dans le véhicule et blesser les occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.

- Ne déposez pas de récipient ouvert dans le porte-bouteille.



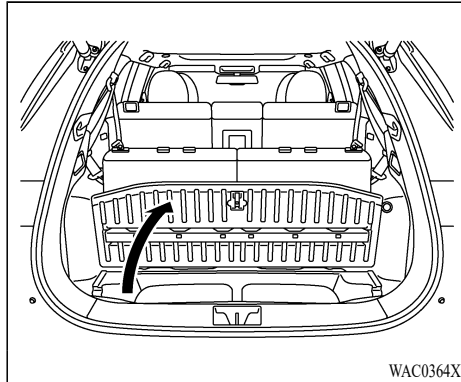
Portière (avant et arrière)

COMPARTIMENT À BAGAGES



MISE EN GARDE

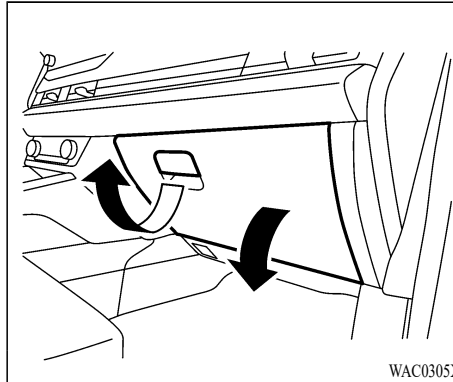
- La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.



WAC0364X

Espace situé sous le compartiment à bagages

Pour utiliser l'espace situé sous le compartiment à bagages, soulevez le plancher extérieur. L'espace situé sous le compartiment à bagages peut être utilisé pour ranger les appuie-tête des sièges de troisième rangée. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Sièges de troisième rangée" (P.1-11).



WAC0305X

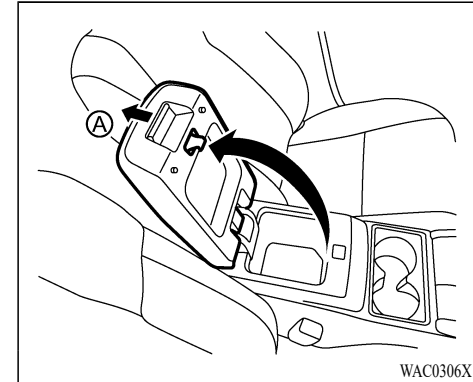
BOÎTE À GANTS



AVERTISSEMENT

Maintenez le couvercle de la boîte à gants fermé pendant la conduite afin d'éviter tout risque de blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée. Pour la refermer, appuyez sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche. L'éclairage de boîte à gants s'allume lorsque la commande de phares est activée.

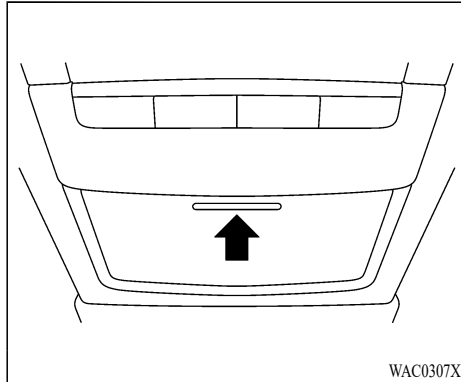


WAC0306X

RANGEMENT DE CONSOLE

Pour ouvrir le couvercle du rangement de console, appuyez sur Ⓐ et soulevez le couvercle.

Pour refermer, appuyez sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



ESPACE DE RANGEMENT POUR LUNETTES DE SOLEIL

! AVERTISSEMENT

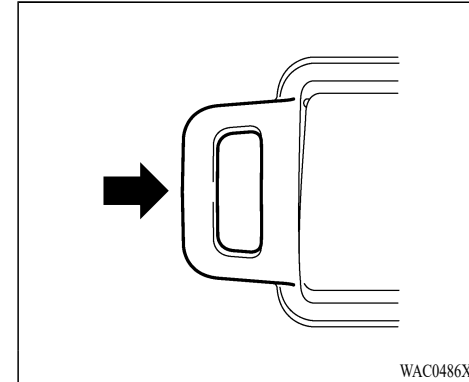
Maintenez l'espace de rangement pour lunettes de soleil fermé pendant la conduite afin d'éviter d'obstruer le champ de vision du conducteur et contribuer à prévenir tout accident.

! MISE EN GARDE

- Placez uniquement des lunettes de soleil dans cet espace de rangement.
- Ne laissez pas les lunettes de soleil dans l'espace de rangement lorsque le véhicule est stationné en plein soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes de soleil.

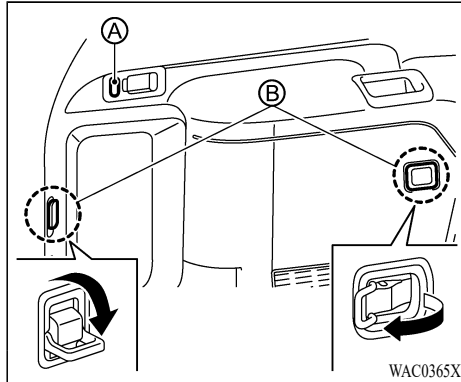
L'espace de rangement pour lunettes de soleil est situé entre les pare-soleil gauche et droit.

Pour ouvrir l'espace de rangement pour lunettes de soleil, appuyez et relâchez. Ne rangez qu'une seule paire de lunettes de soleil dans l'espace de rangement.



PORTE-CARTE

Le porte-carte se trouve sur le pare-soleil.
Glissez une carte dans le porte-carte.



CROCHETS À BAGAGES

Les crochets à bagages A et B sont situés comme indiqué.

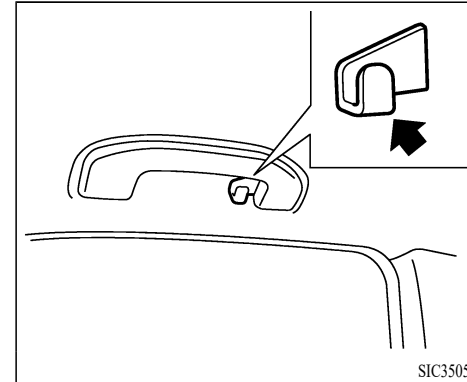
Pour utiliser les crochets B, tirez-les comme indiqué sur l'illustration. Ne mettez pas de charge lourde sur les crochets B lorsqu'ils sont utilisés afin d'éviter de les casser.



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le chargement est correctement fixé. Utilisez les sangles de maintien adéquates et les crochets.

- Un chargement mal fixé peut être dangereux en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- N'appliquez pas une charge totale supérieure à 3 kg (6,6 lb) pour le crochet A ou 20 kg (44 lb) pour le crochet B sur un seul crochet.



PORTE-VÊTEMENTS

Les porte-vêtements se trouvent au-dessus de la vitre arrière.



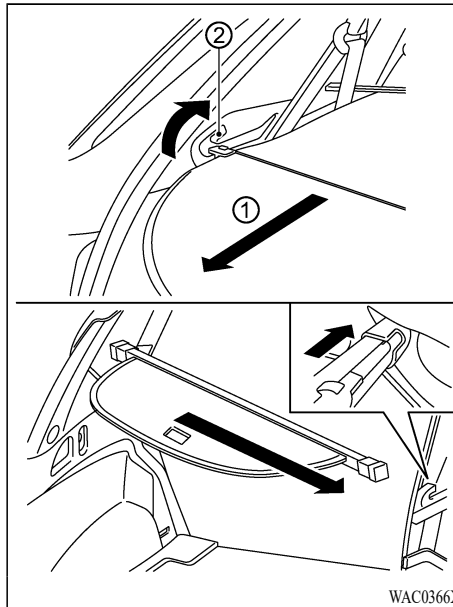
AVERTISSEMENT

N'accrochez pas de cintre ni d'objet lourd ou pointu sur le porte-vêtements. En cas d'activation de l'airbag de fenêtre, un tel objet risquerait d'être projeté avec une force considérable et d'affecter le déploiement de l'airbag de fenêtre. Accrochez les vêtements directement au porte-vêtements, sans utiliser de cintre. Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'objets lourds ou tranchants dans les poches des vêtements que vous accrochez sur le porte-

vêtements.

⚠ MISE EN GARDE

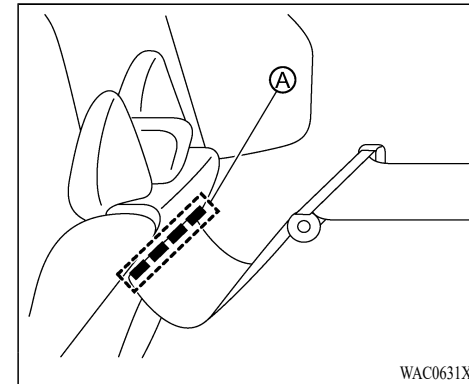
Ne placez pas de charge dont le poids total est supérieur à 1 kg (2 lb) sur le crochet.



CACHE-BAGAGES (si le véhicule en est équipé)

Le cache-bagages permet de masquer le contenu du compartiment à bagages.

Pour utiliser le cache-bagages, extrayez-le ① puis insérez les deux côtés dans le guide ②.



Pour recouvrir entièrement la zone de chargement, accrochez les fixations A du cache avant sur l'arrière des sièges de deuxième rangée.

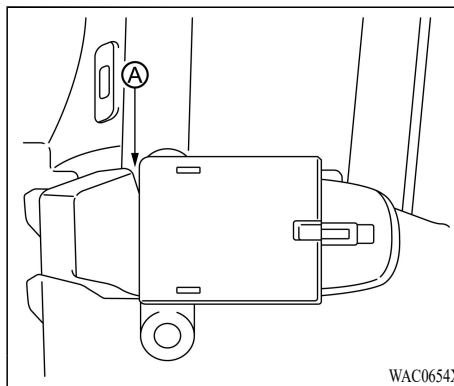
Pour retirer le cache-bagages, rangez-le et appuyez sur l'extrémité droite, tirez vers le haut l'extrémité droite du cache-bagages rangé depuis le support situé près du montant arrière, puis retirez-le de la zone de chargement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne posez rien sur le cache-bagages, pas même des objets de petite taille. Tout objet placé sur le cache-bagages pourrait provoquer des blessures en cas d'accident ou

d'arrêt brusque.

- Ne laissez pas le cache-bagages dans le véhicule lorsqu'il est dégagé de son support.
- La lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfant risque d'être endommagée par le frottement du cache-bagages ou d'autres objets situés dans la zone de chargement. Retirez le cache-bagages du véhicule ou fixez-le dans le compartiment à bagages. Veillez également à attacher tout objet placé dans le compartiment à bagages. En cas de collision, votre enfant pourrait être gravement, voire mortellement blessé, si la lanière supérieure de maintien est endommagée.



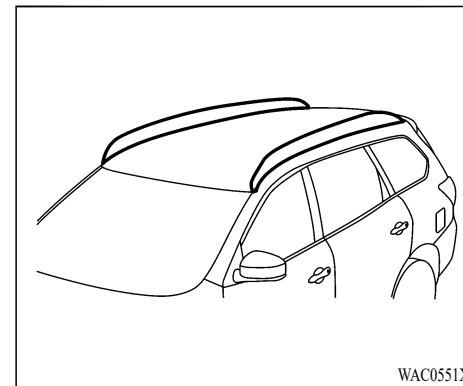
Rangement du cache-bagages

Le cache-bagages peut être rangé dans l'espace de rangement situé sous le compartiment à bagages lorsqu'il n'est pas utilisé.

Soulevez le plancher de compartiment à bagages et rangez le cache-bagages.

Insérez le cache avant dans l'espace ① comme illustré.

LONGERON DE TOIT (si le véhicule en est équipé)



Ne posez aucune charge directement sur les longerons latéraux de toit. Des barres transversales doivent être installées avant de poser une charge/un chargement/des bagages sur le toit du véhicule. Les barres transversales d'origine Mitsubishi Motors sont disponibles chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour obtenir plus d'informations.

La charge maximale sur les longerons latéraux de toit est de 80 kg (176 lb) ; toutefois, ne dépassez pas la charge maximale sur les barres transversales.

Veillez à ce que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou son

poids nominal brut sur essieu (PNBE avant et arrière). Le PNBV et le PNBE se trouvent sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S. ou C.V.M.S.S. (située sur le montant de la portière du conducteur). Pour plus d'informations concernant le PNBV et le PNBE, reportez-vous à "Informations relatives aux capacités de charge du véhicule" (P.10-17).



AVERTISSEMENT

- Installez toujours les barres transversales sur les longerons latéraux de toit avant de poser un chargement quelconque. Le fait de poser directement le chargement sur les longerons de toit ou sur le toit du véhicule risque d'endommager le véhicule.
- Conduisez très prudemment lorsque la charge du véhicule est presque égale ou égale à la charge maximale conseillée, en particulier si l'essentiel du chargement se trouve sur les barres transversales.
- Le fait de transporter des charges lourdes sur les barres transversales diminue la stabilité et la manœuvrabilité du véhicule. Conduisez prudemment et évitez les manœuvres brusques ou inhabituelles.
- La barres transversales doivent être réparties de manière égale sur les longerons de toit.

- Ne dépassez pas la charge maximale conseillée lorsque vous chargez les barres transversales de longerons de toit.
- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout basculement ou glissement. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.

VITRES

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



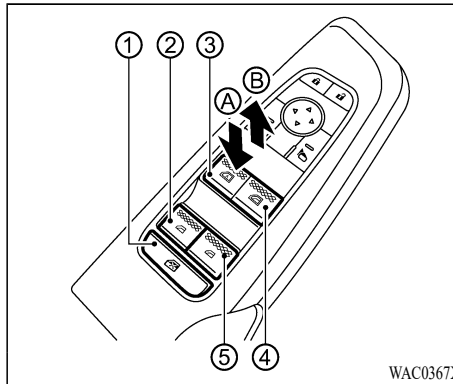
AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les passagers ont tous les mains, etc., à l'intérieur du véhicule lorsqu'il est en mouvement, et avant de fermer la vitre. Utilisez l'interrupteur de verrouillage de vitres afin d'éviter toute utilisation inattendue des lève-vitres électriques.
- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait d'être pris au piège dans les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.

REMARQUE :

Si la vitre électrique ne se ferme pas complètement lors de la conduite, ralentissez le véhicule puis ouvrez et fermez la vitre électrique.

Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON ou environ 45 secondes après positionnement du contact d'allumage sur arrêt. Si la portière conducteur ou passager est ouverte pendant ces 45 secondes, l'alimentation des vitres est coupée.



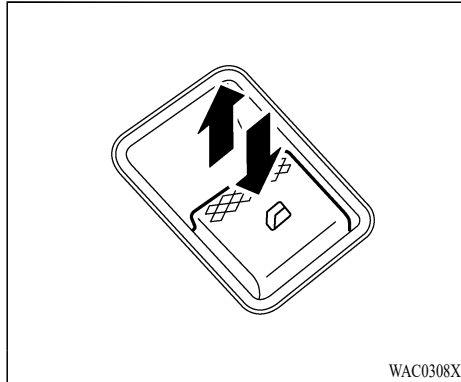
- ① Bouton de verrouillage des vitres
- ② Vitre côté passager arrière gauche
- ③ Vitre côté conducteur
- ④ Vitre côté passager avant
- ⑤ Vitre côté passager arrière droit

Commande principale de lève-vitre électrique (côté conducteur)

Pour baisser ou lever la vitre, maintenez la commande enfoncée Ⓐ ou relevée Ⓑ. La commande principale (côté conducteur) permet l'ouverture et la fermeture de toutes les vitres.

Verrouillage des vitres passager

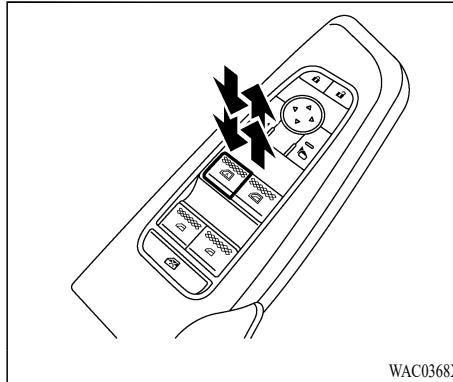
Lorsque le bouton de verrouillage ① est enfoncé, seule la vitre conducteur peut être ouverte ou fermée. Appuyez à nouveau sur l'interrupteur pour déverrouiller le système.



WAC0308X

Interrupteur de lève-vitre électrique côté passager

L'interrupteur côté passager permet d'abaisser et de relever la vitre correspondante uniquement. Pour baisser ou lever la vitre, maintenez l'interrupteur enfoncé ou relevé.



WAC0368X

Exemple

Fonctionnement automatique (si le véhicule en est équipé)

Le fonctionnement automatique est disponible pour la commande **A** munie de la lettre.

Pour ouvrir ou fermer entièrement la vitre, appuyez sur l'interrupteur ou tirez-le au maximum avant de le relâcher ; il n'est pas nécessaire de le maintenir. La vitre s'ouvre/se ferme entièrement automatiquement. Pour arrêter la vitre, il vous suffit d'appuyer ou de tirer sur l'interrupteur dans le sens opposé.

En appuyant ou tirant légèrement sur l'interrupteur, la vitre s'ouvre ou se ferme jusqu'à ce que l'interrupteur soit relâché.

Fonction d'inversion automatique (si le véhicule en est équipé)

AVERTISSEMENT

Il existe de courtes distances, juste avant la position de fermeture, pour lesquelles aucune détection n'est possible. Assurez-vous que tous les passagers ont leurs mains, etc., à l'intérieur du véhicule avant de fermer la vitre.

Si le boîtier de commande détecte quelque chose pris dans la vitre lorsqu'elle se ferme, la vitre se baisse automatiquement.

La fonction d'inversion automatique peut être activée lors de la fermeture automatique de la vitre lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON ou pendant 45 secondes après positionnement du contact d'allumage sur arrêt.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut être activée si la vitre côté conducteur subit un impact ou une charge similaire à celle subie lorsqu'un corps étranger y est coincé.

Si les vitres ne se ferment pas automatiquement

Si la fonction automatique de la commande de lève-vitre électrique (fermeture uniquement) ne fonctionne pas correctement, effectuez la procédure suivante afin d'initialiser le système de lève-vitre électrique.

1. Démarrez le moteur.
2. Fermez la portière.
3. Après avoir démarré le moteur, ouvrez la vitre complètement en activant la commande de lève-vitre électrique.
4. Tirez sur la commande de lève-vitre électrique et maintenez-la afin de fermer la vitre, puis maintenez la commande pendant plus de 3 secondes après la fermeture complète de la vitre.
5. Relâchez la commande de lève-vitre électrique. Actionnez la vitre à l'aide de la fonction automatique afin de vous assurer que l'initialisation est terminée.



AVERTISSEMENT

Lorsque la fonction d'inversion automatique est annulée, le mouvement de la vitre ne s'inverse pas automatiquement, même si l'unité de contrôle détecte un obstacle. Assurez-vous que les passagers ont tous les mains, etc., à

l'intérieur du véhicule avant de fermer les vitres.

Si la fonction de lève-vitre électrique automatique ne fonctionne pas correctement après avoir effectué la procédure ci-dessus, nous vous recommandons de faire vérifier votre véhicule par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

TOIT OUVRANT (si le véhicule en est équipé)



AVERTISSEMENT

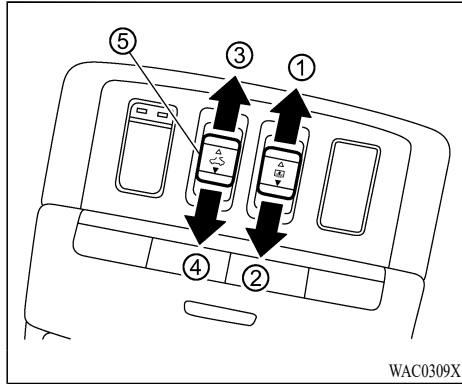
- En cas d'accident, vous pourriez être éjecté du véhicule par le toit ouvrant. Utilisez toujours les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfant.
- Ne laissez personne se tenir debout ou passer une partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant lorsque le véhicule se déplace ou lorsque le toit ouvrant se ferme.



MISE EN GARDE

- Enlevez l'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant avant de l'ouvrir.
- Ne placez pas d'objets lourds sur le panneau du toit ouvrant ni à proximité.

Le toit ouvrant et le pare-soleil fonctionnent lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON ou environ 45 secondes après positionnement du contact d'allumage sur arrêt. Si la portière conducteur ou passager est ouverte pendant ces 45 secondes, l'alimentation du toit ouvrant et du pare-soleil est coupée.



TOIT OUVRANT PANORAMIQUE ET PARE-SOLEIL AUTOMATIQUES

Coulissement du pare-soleil et du toit ouvrant

Lorsque la commande de pare-soleil est poussée en position d'ouverture ①, le pare-soleil s'ouvre complètement. Lorsque la commande de toit ouvrant est poussée en position d'ouverture ③, le toit ouvrant s'ouvre en position de mode confort. Lorsque la commande est à nouveau poussée, le toit ouvrant s'ouvre complètement.

En fonction de la position du pare-soleil, ce dernier s'ouvrira en même temps que le toit

ouvrant.

Lorsque la commande de toit ouvrant est poussée en position de fermeture ④, le toit ouvrant se ferme automatiquement. Lorsque la commande de pare-soleil est poussée en position de fermeture ②, le pare-soleil se ferme. Le toit doit être complètement fermé avant la fermeture complète du pare-soleil.

Pour arrêter le pare-soleil ou le toit ouvrant pendant le fonctionnement, poussez la commande de toit ouvrant sur la position d'ouverture ①, ③, de fermeture ②, ④ ou sur la position HAUT ⑤.

Inclinaison du toit ouvrant

Pour incliner le toit ouvrant vers le haut, placez la commande de toit ouvrant en position de relèvement ⑤ lorsque le toit ouvrant est entièrement fermé.

Pour incliner le toit ouvrant vers le bas, placez la commande de toit ouvrant en position de fermeture ④.

Mode confort

C'est la position utilisée lors de la conduite avec le toit ouvrant ouvert. Lors de la conduite avec le toit ouvrant complètement ouvert, le bruit du vent peut être très fort. Utilisez la position de mode confort lors de la conduite.

Fonction d'inversion automatique

⚠ AVERTISSEMENT

Il existe un espace, juste avant la position complètement fermée, dans lequel aucune détection n'est possible. Assurez-vous que tous les passagers ont les mains etc. à l'intérieur du véhicule avant de fermer le toit ouvrant et le pare-soleil.

La fonction d'inversion automatique provoque l'inversion automatique du mouvement du toit ouvrant et du pare-soleil lorsqu'un objet se trouve sur la course du toit ouvrant et du pare-soleil pendant leur fermeture. Lorsque le boîtier de commande détecte un objet, le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent immédiatement.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut s'activer si le toit ouvrant et le pare-soleil subissent un impact ou une charge similaire à celle subie lorsqu'un objet y est coincé.

Si la fonction d'inversion automatique est activée à plusieurs reprises ou si la batterie est déchargée, le toit ouvrant et le pare-soleil risquent de ne pas se fermer correctement. Dans ce cas, appuyez sur la position CLOSE ④ de la commande et maintenez-la enfoncée pour

fermer le toit ouvrant.

En cas de non-fonctionnement du toit ouvrant

Si le toit ouvrant et le pare-soleil ne fonctionnent pas correctement, effectuez la procédure suivante pour réinitialiser le système de fonctionnement.

1. Maintenez la commande enfoncée dans le sens ⑤.
2. Le toit ouvrant s'incline vers le haut et le pare-soleil se ferme complètement par petites étapes.

REMARQUE :

Si le toit ouvrant et le pare-soleil sont tous deux ouverts, le toit ouvrant se ferme complètement, puis le pare-soleil en fait de même.

3. Une fois le toit ouvrant immobilisé en position d'inclinaison vers le haut et le pare-soleil immobilisé en position complètement fermée, relâchez la commande. (La procédure de réinitialisation est terminée.)

REMARQUE :

Ne relâchez pas la commande avant la fin de la procédure de réinitialisation. Si vous relâchez la commande, le mode de réinitialisation s'annulerait. Pour effectuer à nouveau la procédure de réinitialisation, répétez la procédure à partir de l'étape 1.

lisation, répétez la procédure à partir de l'étape 1.

AVERTISSEMENT

Le conducteur est toujours responsable de l'utilisation du toit ouvrant même lorsque celui-ci est actionné par les passagers. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du toit ouvrant risque de se solder par des blessures graves voire mortelles.

- **Ne laissez pas les enfants actionner le toit ouvrant. Une utilisation inappropriée par des enfants risquerait de se solder par un accident. Un enfant ou une autre personne qui se trouverait coincé dans le toit ouvrant pourrait se blesser gravement.**
- **Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du toit ouvrant, placez le contact d'allumage sur arrêt, et ne laissez pas d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule avec la clé F. A.S.T.**
- **N'activez pas la fonction d'inversion automatique de manière intentionnelle. Si quelqu'un se coinçait la main, la tête etc. dans le toit ouvrant, cette personne pourrait se blesser gravement.**



MISE EN GARDE

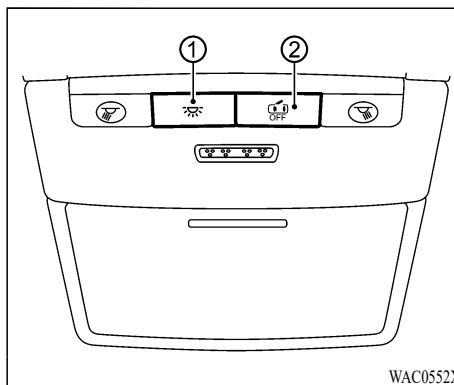
- **Ne placez pas d'objets (journaux, mouchoirs, etc.) sur le pare-soleil lorsqu'il est en cours de déploiement ou de rabattement, car ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du pare-soleil ou de l'endommager.**
- **Ne poussez pas le bras de pare-soleil à la main, etc., car vous risqueriez de le déformer. Ceci pourrait entraîner un dysfonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.**
- **Ne placez pas d'objets dans l'orifice d'insertion du pare-soleil : ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du pare-soleil ou de l'endommager.**
- **Ne placez pas d'objets sur le rail du bras, car ceci risquerait d'affecter le fonctionnement du pare-soleil ou de l'endommager.**
- **Ne forcez pas en tirant sur le pare-soleil. Cela pourrait détendre le pare-soleil. Ceci pourrait entraîner un dysfonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.**

ÉCLAIRAGES INTÉRIEURS



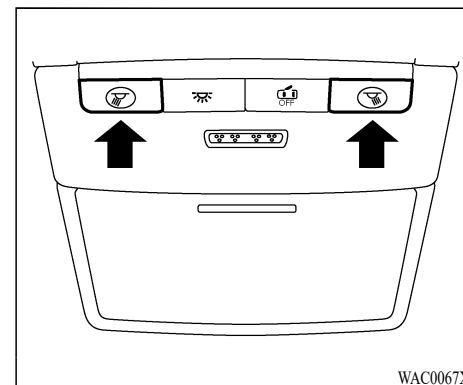
MISE EN GARDE

- Ne laissez pas la commande d'éclairage activée pendant une période prolongée lorsque le moteur est à l'arrêt, afin d'éviter que la batterie ne se décharge.
- Eteignez les éclairages lorsque vous quittez le véhicule.



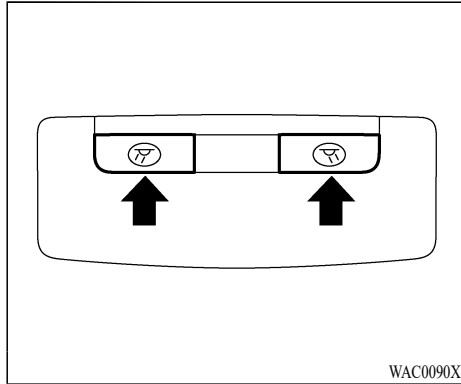
COMMANDE D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

- ① Il est possible d'allumer l'éclairage intérieur, que les portières soient ouvertes ou fermées. L'éclairage s'éteint au bout d'un certain temps, sauf si le contact d'allumage est positionné sur «ON» et qu'au moins une portière est ouverte.
- ② Il est possible de régler les éclairages intérieurs de sorte qu'ils fonctionnent lorsque les portières sont ouvertes. Pour éteindre les éclairages intérieurs lorsqu'une portière est ouverte, appuyez sur la commande ; les éclairages intérieurs ne s'allumeront pas, que la portière soit ouverte ou fermée. Les éclairages s'éteignent lorsque le contact d'allumage est positionné sur «ON» ou lorsque la portière du conducteur est fermée et verrouillée.



SPOTS DE LECTURE

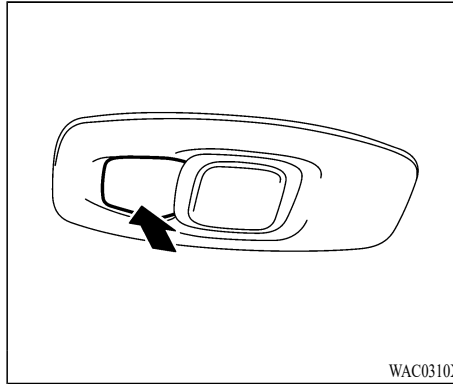
Appuyez sur le bouton pour allumer les spots de lecture. Pour les éteindre, appuyez à nouveau sur le bouton.



PLAFONNIERS (si le véhicule en est équipé)

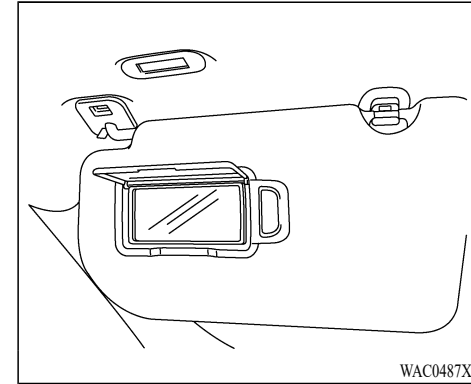
Les plafonniers sont montés sur le plafond, au-dessus des sièges de deuxième rangée.

Appuyez sur le bouton pour allumer les plafonniers. Pour les éteindre, appuyez à nouveau sur le bouton.



ÉCLAIRAGES INDIVIDUELS ARRIÈRE (si le véhicule en est équipé)

Pour allumer les éclairages individuels arrière, appuyez sur le bouton. Pour les éteindre, appuyez à nouveau sur le bouton.



ÉCLAIRAGE DE MIROIR DE COURTOISIE

L'éclairage de miroir de courtoisie se trouve sur le plafond, au-dessus du miroir de courtoisie.

L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume à l'ouverture du couvercle du miroir.

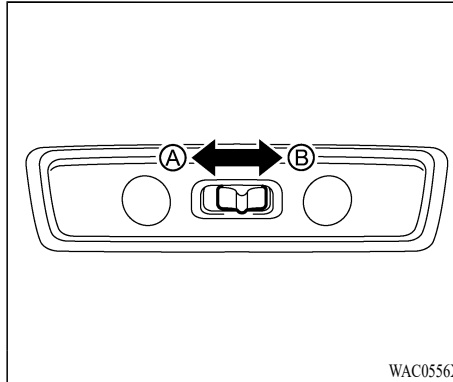
L'éclairage se désactive lorsque le couvercle est refermé.

Lorsqu'ils sont restés activés, les éclairages se désactivent également après une certaine période, afin d'éviter que la batterie ne se décharge.

ECLAIRAGE DE LA ZONE DE CHARGEMENT

L'éclairage de la zone de chargement s'allume lorsque le hayon est ouvert. Lorsque le hayon est fermé, les éclairages s'éteignent.

Afin d'éviter que la batterie ne se décharge, l'éclairage s'éteint après un certain laps de temps s'il est resté allumé après que le contact d'allumage ait été placé sur arrêt.



ÉCLAIRAGE DE HAYON

Pour allumer l'éclairage de hayon, faites glisser la commande sur Ⓐ. Pour l'éteindre, faites glisser la commande sur Ⓑ.

MÉMENTO

2-92 **Commandes et instruments**

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

3 Vérifications et réglages avant démarrage

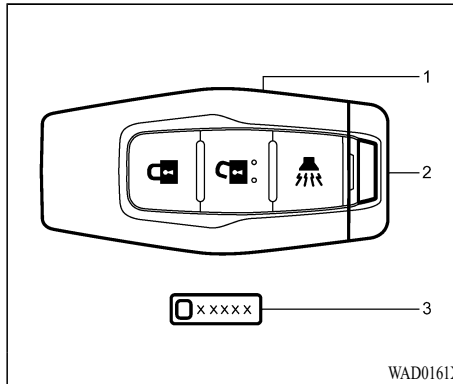
Clés	3-3	Capot	3-21
Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.)	3-3	Hayon	3-22
Portières	3-5	Fonctionnement du hayon manuel	3-23
Verrouillage avec la clé	3-6	Fonctionnement du hayon électrique (si le véhicule en est équipé)	3-24
Verrouillage avec le bouton de verrouillage intérieur	3-6	Fonctionnement du hayon électrique via l'accès mains-libres (si le véhicule en est équipé)	3-28
Verrouillage à l'aide de la commande de verrouillage électrique de portières	3-7	Fonction de fermeture et verrouillage du hayon	3-29
Verrouillage automatique des portières	3-8	Lever de déverrouillage de hayon	3-30
Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière	3-8	Fonction de mémorisation de hauteur	3-30
Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.)	3-9	Trappe de réservoir à carburant	3-31
Périmètre de fonctionnement de la clé F.A.S.T. (modèles avec contact extérieur de poignée de portière)	3-11	Ouverture de la trappe de réservoir de carburant	3-31
Précautions relatives au verrouillage/déverrouillage des portières (modèles avec contact extérieur)	3-12	Comment faire l'appoint en carburant	3-32
Fonctionnement de la clé F.A.S.T.	3-13	Direction inclinable/télescopique	3-35
Système d'économiseur de batterie	3-14	Inclinaison ou réglage télescopique	3-35
Avertissements et rappels sonores	3-14	Pare-soleil	3-36
Guide des pannes	3-15	Pare-soleil enrouleur (porte arrière) (si le véhicule en est équipé)	3-36
Comment utiliser la fonction de verrouillage à télécommande sans clé	3-17	Rétroviseurs	3-37
		Rétroviseur intérieur	3-37
		Rétroviseurs extérieurs	3-38
		Miroir de courtoisie	3-41

Réglages de mémoire conducteur (si le véhicule en
est équipé) 3-41
Fonction de mémorisation 3-41

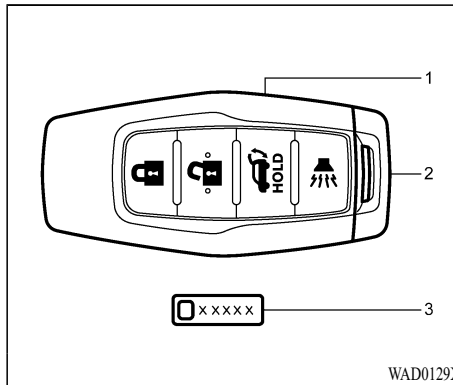
Fonction d'entrée/de sortie 3-43
Fonctionnement du système 3-43

CLÉS

Le numéro de clé est poinçonné sur l'étiquette de numéro de clé comme indiqué sur l'illustration. Notez le numéro de la clé et rangez la clé et la plaque du numéro de clé dans des endroits séparés, afin de pouvoir commander une clé auprès de votre concessionnaire Mitsubishi Motors agréé en cas de perte des clés d'origine.



Type A



Type B

1. Clé F.A.S.T. (2 jeux)
2. Clé d'urgence (dans la clé F.A.S.T.) (2 jeux)
3. Étiquette de numéro de clé

ÉMETTEUR MAINS-LIBRES À SÉCURITÉ PERFECTIONNÉE (clé F.A.S.T.)

Votre véhicule ne peut être conduit qu'avec les émetteurs mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.) enregistrés sur les composants de clé F.A.S.T. et les composants de système antidémarrage antivol de votre véhicule. 4 clés F.A.S.T. maximum peuvent être enregistrées et utilisées avec le véhicule.

Afin d'éviter le vol de votre véhicule, amenez-le ainsi que les autres clés F.A.S.T. chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour faire reprogrammer les identifiants.

Remplacement des clés F.A.S.T.

Seules les clés F.A.S.T. qui ont été programmées pour le système électronique du véhicule peuvent être utilisées pour démarrer le véhicule.

Si vous perdez la clé F.A.S.T., vous pouvez en commander une auprès de votre concessionnaire Mitsubishi Motors agréé en vous référant au numéro de la clé.

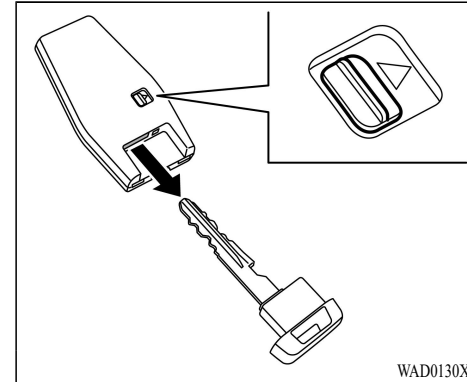
Vérifications et réglages avant démarrage 3-3



MISE EN GARDE

- Veillez à avoir la clé F.A.S.T. sur vous lorsque vous conduisez. La clé F.A.S.T. est un appareil de précision muni d'un émetteur intégré. Pour éviter de l'endommager, nous vous recommandons de vous conformer à ce qui suit.
 - La clé F.A.S.T. est étanche ; toutefois, le fait de la mouiller peut endommager la clé F.A.S.T. Si la clé F.A.S.T. est mouillée, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.
 - Ne la tordez pas et ne la cognez pas contre un autre objet.
 - Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de la clé F.A.S.T. risque de ne pas fonctionner correctement.
 - Ne placez pas la clé F.A.S.T. pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).
 - Ne changez pas ou ne modifiez pas la clé F.A.S.T.

- N'utilisez pas de porte-clés muni d'un aimant.
- Ne placez pas la clé F.A.S.T. à proximité d'un appareil électrique, tel qu'une télévision, un ordinateur, un téléphone cellulaire ou un chargeur sans fil.
- Ne laissez pas la clé F.A.S.T. entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée et ne la lavez pas dans une machine à laver ou un nettoyeur à ultrasons. Ceci risquerait en effet d'affecter le fonctionnement du système.
- En cas de perte ou de vol d'une clé F.A.S.T., Mitsubishi Motors vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé F.A.S.T. Ceci empêchera que la clé F.A.S.T. ne soit utilisée illégalement pour déverrouiller le véhicule. Pour plus d'informations concernant la procédure d'effacement, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.



Clé d'urgence

Pour retirer la clé d'urgence, relâchez le bouton de verrouillage situé à l'arrière de la clé F.A.S.T.

Pour installer la clé d'urgence, insérez-la fermement dans la clé F.A.S.T. jusqu'à ce que le bouton de verrouillage soit à nouveau en position verrouillée.

Utilisez la clé d'urgence pour verrouiller ou déverrouiller les portières. (Reportez-vous à "Portières" (P.3-5).)

PORTIÈRES



MISE EN GARDE

Munissez-vous toujours de la clé d'urgence située dans la clé.

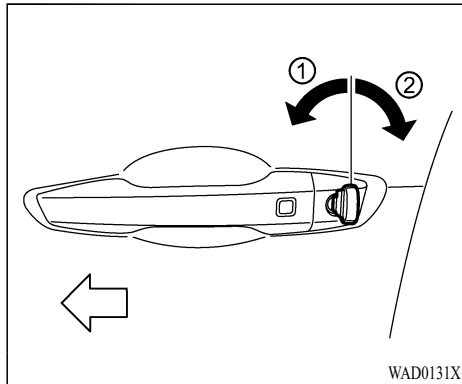


AVERTISSEMENT

- Verrouillez toujours les portières lors de la conduite. Associé à l'utilisation des ceintures de sécurité, ceci procure une plus grande sécurité en cas d'accident en empêchant les occupants d'être éjectés du véhicule. Cela permet également d'éviter l'ouverture accidentelle des portières par les enfants ou d'autres personnes et d'empêcher toute intrusion dans le véhicule.
- Lorsque vous fermez une portière, assurez-vous que celle-ci est correctement fermée et que l'affichage d'avertissement de portière entrouverte disparaît de l'écran d'informations sur l'écran multi-informations. Une portière entrouverte risquerait de s'ouvrir durant la conduite et de provoquer un accident.
- Avant d'ouvrir une portière, vérifiez toujours que cela ne gêne pas la circulation.
- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait d'être pris au piège dans les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule

fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-5



VERROUILLAGE AVEC LA CLÉ

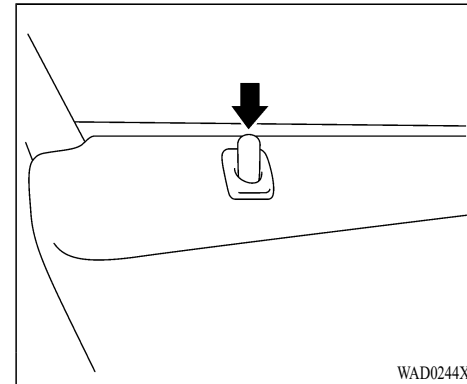
Pour verrouiller la portière conducteur, tournez la clé dans le cylindre de la portière conducteur vers l'avant du véhicule ①.

Pour déverrouiller la portière conducteur, tournez la clé dans le cylindre de la portière conducteur vers l'arrière du véhicule ②.

Pour verrouiller ou déverrouiller les autres portières et le hayon, utilisez la fonction d'émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.). (Reportez-vous à "Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.)" (P.3-9).)

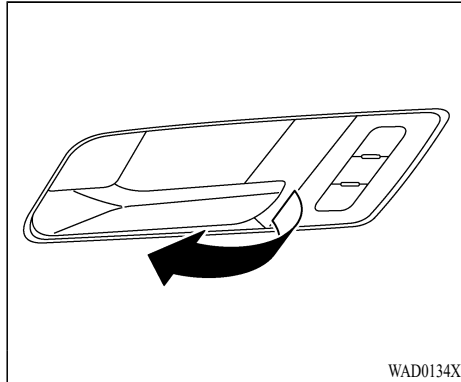
VERROUILLAGE AVEC LE BOUTON DE VERROUILLAGE INTÉRIEUR

Lorsque la portière est verrouillée sans la clé, veillez à ne pas oublier la clé dans le véhicule.



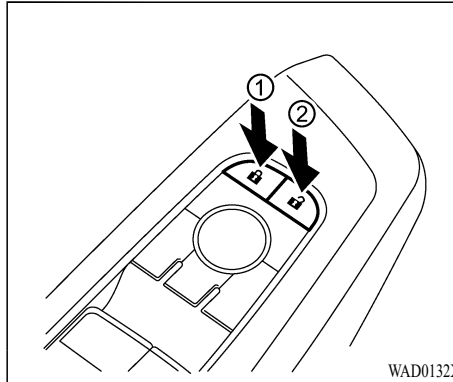
Pour verrouiller la portière, enfoncez le bouton de verrouillage intérieur.

3-6 Vérifications et réglages avant démarrage



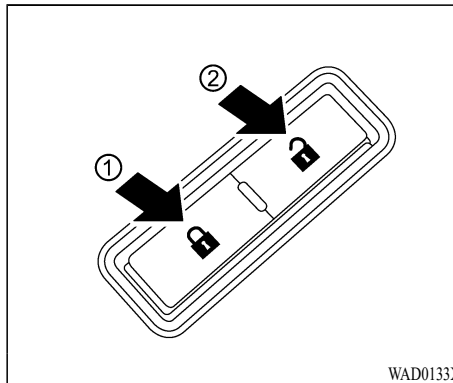
WAD0134X

Pour déverrouiller et ouvrir la portière du conducteur, tirez la poignée de la portière. Pour déverrouiller et ouvrir les autres portières, tirez une fois sur la poignée de portière pour la déverrouiller, puis tirez à nouveau pour l'ouvrir.



WAD0132X

Accoudoir conducteur



WAD0133X

Accoudoir passager

VERROUILLAGE À L'AIDE DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DE PORTIÈRES

REMARQUE :

Les verrouillages et déverrouillages répétitifs risquent d'activer le circuit de protection intégré au système de verrouillage électrique de portière et d'empêcher le système de fonctionner. Le cas échéant, patientez environ 1 minute avant d'actionner la commande de verrouillage électrique de portière.

Le fait d'actionner la commande de verrouillage électrique de portière (située sur les portières conducteur et passager avant) verrouille ou déverrouille toutes les portières.

Pour verrouiller les portières, appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portières ① avec les portières conducteur et passager avant ouvertes, puis fermez la portière.

Lorsque vous verrouillez la portière de cette façon, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.

Pour déverrouiller les portières, appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portières ②.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-7

Protection anti-verrouillage

La protection anti-verrouillage permet d'éviter d'enfermer accidentellement les clés à l'intérieur du véhicule.

Lorsque la commande de verrouillage électrique de portières ① (côté conducteur ou passager avant) est enfoncée alors que la clé F.A.S.T. se trouve dans le véhicule et que l'une des portières est ouverte, toutes les portières se déverrouillent automatiquement et un témoin sonore retentit après fermeture de la portière.

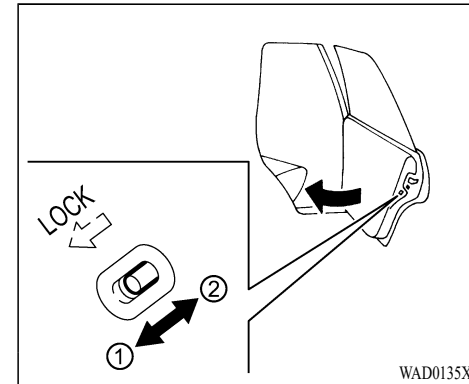
VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque le véhicule atteint une vitesse de 15 km/h (9 mi/h), ou lorsque vous retirez le levier de changement de vitesses de la position P (stationnement) si celle-ci était sélectionnée.
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque le contact d'allumage est placé sur arrêt ou lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur P (stationnement) si cette position était sélectionnée.

REMARQUE :

Il est possible de modifier le fonctionnement du verrouillage et du déverrouillage auto-

matiques des portières via le menu «Réglages véhicule» sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.2-28).)



VERROUILLAGE DE SÉCURITÉ ENFANT DE PORTIÈRES ARRIÈRE

Le système de verrouillage de sécurité enfant de portières arrière empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, en particulier lorsque des enfants en bas âge se trouvent dans le véhicule.

Lorsque les leviers sont en position de verrouillage ①, les portières arrière peuvent être ouvertes uniquement depuis l'extérieur.

Pour désactiver le système, placez les leviers en position de déverrouillage ②.

ÉMETTEUR MAINS-LIBRES À SÉCURITÉ PERFECTIONNÉE (clé F.A.S.T.)



AVERTISSEMENT

- Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant d'utiliser la clé intelligente, toute personne portant un pacemaker doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.
- La clé F.A.S.T. transmet des ondes radio lorsque les boutons sont pressés. Le FAA avertit que les ondes radio risquent d'affecter les systèmes de navigation et de communication des avions. N'utilisez pas la clé F.A.S.T. lorsque vous vous trouvez dans un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas activés par accident lorsque la clé est rangée pendant le vol.

Le système d'émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.) permet d'actionner toutes les serrures de portières à l'aide de la fonction de déverrouillage à télécommande sans clé ou en appuyant sur le contact extérieur de poignée de portière du véhicule (si le véhicule en est équipé) sans avoir à sortir la clé de votre poche ou de votre porte-monnaie. L'environnement et/ou les conditions d'utilisation peuvent altérer le fonctionnement du système de clé F.A.S.T.

Veillez à lire ce qui suit avant d'utiliser le

système de clé F.A.S.T.



MISE EN GARDE

- Assurez-vous d'être en possession de la clé F.A.S.T. lorsque vous utilisez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, ne laissez jamais la clé F.A.S.T. à l'intérieur.

La clé F.A.S.T. est en liaison constante avec le véhicule en raison de la réception d'ondes radio. La clé F.A.S.T. transmet des ondes radio de faible intensité. Les facteurs environnementaux risquent d'interférer avec le système de clé F.A.S.T. dans les conditions d'utilisation suivantes.

- En cas d'utilisation à proximité d'un lieu où des ondes radio de forte intensité sont transmises, telles qu'une tour pour antennes de télévision, une centrale électrique et une station de radiodiffusion.
- Si vous êtes en possession d'équipements sans fil tels qu'un téléphone cellulaire, un émetteur-récepteur ou une radio CB.
- Lorsque la clé F.A.S.T. est en contact avec des matériaux métalliques ou est couverte par ces derniers.
- Lorsqu'un type de télécommande à ondes radio est utilisé à proximité.

- Lorsque la clé F.A.S.T. est située près d'un dispositif électrique tel qu'un ordinateur.
- Lorsque le véhicule est garé à proximité d'un parcimètre.

Dans de tels cas, prenez les mesures nécessaires afin de pouvoir utiliser la clé F.A.S.T. dans des conditions adéquates ou utilisez la clé d'urgence.

La durée de vie de la pile est d'environ 2 ans, mais elle peut varier en fonction des conditions d'utilisation. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.

En raison de la réception constante d'ondes radio par la clé F.A.S.T., la durée de vie de la pile peut être réduite si vous laissez la clé à proximité d'un équipement transmettant des ondes radio de forte intensité telles que des signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur.

Pour plus d'informations concernant le remplacement de la pile, reportez-vous à "Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T." (P.8-22).

4 clés F.A.S.T. maximum peuvent être enregistrées et utilisées avec le véhicule. Si vous achetez une autre clé F.A.S.T., amenez votre véhicule ainsi que toutes les autres clés F.A.S.T. chez votre concessionnaire Mitsubishi Motors agréé. Pour plus d'informations concernant l'achat et l'utilisation de clés F.A.S.T. supplémentaires, nous vous recommandons de contac-

Vérifications et réglages avant démarrage 3-9

ter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.



MISE EN GARDE

- Ne laissez pas la clé F.A.S.T. entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée car elle contient des composants électriques. Ceci risquerait en effet d'affecter le fonctionnement du système.
- Ne faites pas tomber la clé F.A.S.T.
- Ne cognez pas la clé F.A.S.T. contre un autre objet.
- Ne changez pas ou ne modifiez pas la clé F.A.S.T.
- L'humidité peut endommager la clé F.A.S.T. Si la clé F.A.S.T. est mouillée, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.
- Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de la clé F.A.S.T. risque de ne pas fonctionner correctement.
- Ne placez pas la clé F.A.S.T. pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60° C (140° F).
- N'attachez pas la clé F.A.S.T. sur un porte-clés muni d'un aimant.
- Ne placez pas la clé F.A.S.T. à proximité d'équipements produisant un champ magnétique, tels qu'une télévision, un équipement audio, des ordinateurs ou un

téléphone cellulaire.

En cas de perte ou de vol d'une clé F.A.S.T., Mitsubishi Motors vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé F.A.S.T. du véhicule. Ceci afin d'éviter tout démarrage non autorisé du véhicule à l'aide de la clé F.A.S.T. Pour plus d'informations concernant la procédure d'effacement, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

La fonction de clé F.A.S.T. peut être désactivée. Pour plus d'informations concernant la fonction de désactivation de la clé F.A.S.T., nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

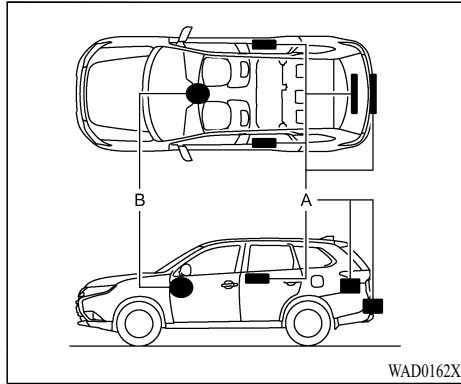


AVERTISSEMENT

- Les personnes qui utilisent des stimulateurs cardiaques implantables ou des défibrillateurs cardiovasculaires implantables doivent se tenir à l'écart des émetteurs externes et internes. Les ondes électromagnétiques utilisées dans la clé F.A.S.T. peuvent affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques implantables et des défibrillateurs cardiovasculaires implantables.

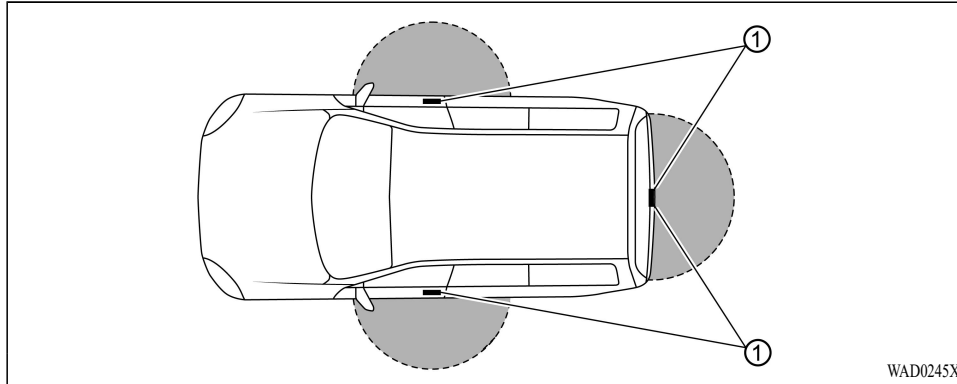
- Les personnes utilisant d'autres appareils médicaux électriques les stimulateurs cardiaques implantables et les défibrillateurs cardiovasculaires implantables doivent vérifier auprès du fabricant de l'appareil pour confirmer l'effet des ondes électromagnétiques utilisées par la clé F.A.S.T. Les ondes électromagnétiques peuvent affecter le fonctionnement de l'appareil médical électrique.

3-10 Vérifications et réglages avant démarrage



WAD0162X

- A. Antenne LF
- B. Contact d'allumage (avec émetteur intégré)



WAD0245X

PÉRIMÈTRE DE FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ F.A.S.T. (modèles avec contact extérieur de poignée de portière)

Les fonctions de la clé F.A.S.T. peuvent être utilisées uniquement lorsque cette dernière se trouve dans le périmètre de fonctionnement spécifié à partir du contact extérieur de poignée de portière ①.

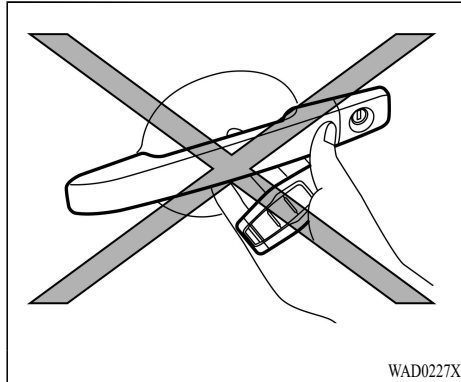
Lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée ou en présence de fortes ondes radio à proximité, le périmètre de fonctionnement du système de clé F.A.S.T. rétrécit et cette dernière risque de ne pas fonctionner correctement.

Le périmètre de fonctionnement se trouve dans un rayon de 70 cm (2,3 pi) à partir du contact extérieur de poignée de portière ①.

Si la clé F.A.S.T. se trouve trop près de la vitre, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les contacts extérieurs de poignée de portière risquent de ne pas fonctionner.

Lorsque la clé F.A.S.T. se trouve dans le périmètre de fonctionnement, toute personne peut appuyer sur le contact extérieur de poignée de portière pour verrouiller/déverrouiller les portières et le hayon, même si elle ne porte pas la clé F.A.S.T. sur elle.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-11

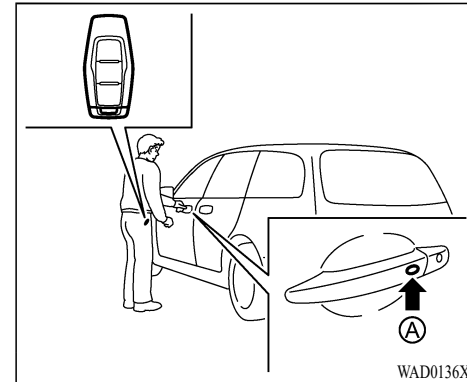
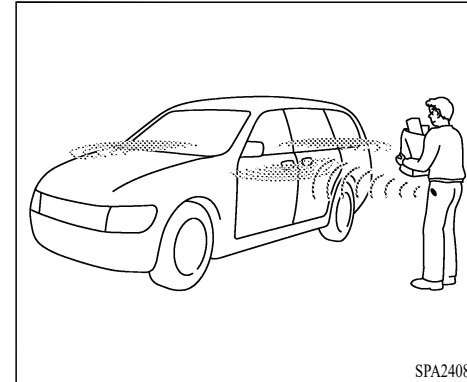


PRÉCAUTIONS RELATIVES AU VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES (modèles avec contact extérieur)

- N'appuyez pas sur le contact extérieur de poignée de portière lorsque vous tenez la clé F.A.S.T. dans votre main de la manière indiquée sur l'illustration. La proximité de la poignée de portière peut empêcher le système de clé F.A.S.T. de détecter la clé F.A.S.T. à l'extérieur du véhicule.
- Après avoir verrouillé le véhicule à l'aide du contact extérieur de poignée de portière, assurez-vous que les portières sont correc-

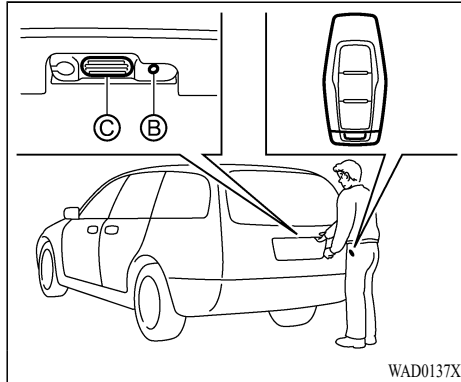
tement verrouillées en les actionnant.

- Afin d'éviter de laisser la clé F.A.S.T. à l'intérieur du véhicule, assurez-vous que vous êtes en possession de la clé avant de verrouiller les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant d'avoir appuyé sur le contact extérieur. La portière se déverrouille mais ne s'ouvre pas. Relâchez d'abord la poignée puis tirez à nouveau pour ouvrir la portière.



Exemple

3-12 Vérifications et réglages avant démarrage



Exemple

FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ F.A.S.T.

Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans avoir à sortir la clé de votre poche ou de votre sac.

Porter la clé F.A.S.T. sur vous vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières en appuyant sur le contact extérieur de poignée de portière **A** (si le véhicule en est équipé) ou sur le contact extérieur de hayon **B** (si le véhicule en est équipé), lorsque vous vous trouvez dans le périmètre de fonctionnement.

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières, les feux de détresse clignotent et le

témoin sonore extérieur retentit en guise de confirmation. Pour plus de détails, reportez-vous à “Réglage du mode de feux de détresse et d’avertisseur sonore” (P.3-20).

Fonction d’éclairage de bienvenue

Lorsque vous déverrouillez les portières ou le hayon, les feux de stationnement et les feux arrière s’allument pendant un certain temps. La fonction d’éclairage de bienvenue peut être désactivée. Pour des informations sur la désactivation de la fonction d’éclairage de bienvenue, reportez-vous à “Réglages véhicule” (P.2-28).

Verrouillage des portières (modèles avec contact extérieur)

1. Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer en position P (stationnement), placez le contact d’allumage sur arrêt et assurez-vous d’emporter la clé F.A.S.T.
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur le contact extérieur de poignée de portière **A** ou sur le contact extérieur de hayon **B** tout en portant la clé F.A.S.T. sur vous.
4. Toutes les portières et le hayon se verrouillent.

5. Les feux de détresse clignotent une fois et le témoin sonore extérieur retentit une fois.

REMARQUE :

- Il est possible de désactiver les contacts extérieurs de toutes les portières et du hayon lorsque le paramètre Bouton de porte ext est désactivé dans les Réglages véhicule de l’écran multi-informations. Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Réglages véhicule” (P.2-28).
- Les portières ne se verrouillent pas avec le contact extérieur de poignée de portière lorsque le contact d’allumage n’est pas en position LOCK.
- Les portières ne se verrouillent pas avec le contact extérieur de poignée de portière si la clé F.A.S.T. se trouve à l’intérieur du véhicule et un témoin sonore retentit pour vous avertir.



MISE EN GARDE

- Après verrouillage des portières à l’aide du contact extérieur, assurez-vous que les portières sont correctement verrouillées en actionnant les poignées de portière.
- Lors du verrouillage des portières à l’aide du contact extérieur de poignée de portière, assurez-vous que vous êtes en possession de la clé F.A.S.T. avant d’actionner le

Vérifications et réglages avant démarrage 3-13

contact extérieur de poignée de portière afin d'éviter de laisser la clé F.A.S.T. dans le véhicule.

- Le contact extérieur de poignée de portière est opérationnel uniquement lorsque la clé F.A.S.T. a été détectée.


Déverrouillage des portières (modèles avec contact extérieur)

1. Appuyez sur le contact extérieur de poignée de portière Ⓐ ou le contact extérieur de hayon Ⓒ tout en portant la clé F.A.S.T. sur vous.
2. Les feux de détresse clignotent deux fois et le témoin sonore extérieur retentit deux fois. La portière correspondante ou le hayon se déverrouillent.
3. Appuyez à nouveau sur le contact extérieur pendant 2 secondes.
4. Les feux de détresse clignotent deux fois et le témoin sonore extérieur retentit à nouveau deux fois. Toutes les portières et le hayon se déverrouillent.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins que l'une des opérations suivantes ne soit effectuée dans les 30 secondes suivant l'activation du contact extérieur, alors que les portières sont verrouillées.

3-14 Vérifications et réglages avant démarrage

- Ouverture de l'une des portières.
- Activation du contact d'allumage.

Pendant ce délai de 30 secondes, si le bouton de DÉVERROUILLAGE  de la clé F.A.S.T. est enfoncé, toutes les portières se verrouillent automatiquement au bout de 30 secondes supplémentaires.

REMARQUE :

L'opération de déverrouillage peut être changée en déverrouillage sélectif dans les Réglages véhicule sur l'écran multi-informations. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.2-28).

Ouverture du hayon

1. Munissez-vous de la clé F.A.S.T.
2. Appuyez sur le contact d'ouverture de hayon Ⓒ.
3. Le hayon se déverrouille puis s'ouvre.

SYSTÈME D'ÉCONOMISEUR DE BATTERIE

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies pendant un certain temps, le système d'économiseur de batterie coupe l'alimentation électrique afin d'empêcher la batterie de se décharger.

- Le contact d'allumage est placé sur ON. (Reportez-vous à "Positions du contact

d'allumage à bouton-poussoir" (P.5-16).)

- Toutes les portières sont fermées, et
- Le levier de changement de vitesses est placé sur la position P (stationnement).

AVERTISSEMENTS ET RAPPELS SONORES

Pour empêcher le déplacement intempestif du véhicule suite à une mauvaise manipulation de la clé F.A.S.T. (voir liste du tableau suivant), ou afin d'empêcher le vol du véhicule, un témoin sonore ou un bip se déclenche à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un avertissement apparaît sur l'écran multi-informations.

Lorsqu'un témoin sonore ou un bip retentit ou qu'un avertissement s'affiche, veuillez à vérifier le véhicule et la clé F.A.S.T.

Reportez-vous à "Guide des pannes" (P.3-15) et "Écran multi-informations" (P.2-22).

GUIDE DES PANNES

Vérifier l'emplacement de toutes les clés F.A.S.T. programmées pour le véhicule. Lorsqu'une autre clé F.A.S.T. se trouve dans le périmètre ou à l'intérieur du véhicule, le système du véhicule peut répondre de manière inattendue.

	Symptôme	Cause possible	Action à effectuer
Lors de l'arrêt du moteur	Le témoin d'avertissement de passage à la position de stationnement s'affiche sur l'écran et le témoin d'avertissement sonore intérieur retentit de manière continue.	Le levier de changement de vitesses n'est pas placé sur la position P (stationnement).	Appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement).
Lorsque vous ouvrez la portière conducteur pour sortir du véhicule	Le témoin d'avertissement d'ouverture de portière/hayon s'affiche.	Le contact d'allumage est placé sur ON.	Placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt.
Lorsque vous fermez la portière après être sorti du véhicule	Le témoin d'avertissement [No Key Detected] (Pas de clé détectée) s'affiche sur l'écran, et les témoins sonore extérieur et d'avertissement sonore intérieur retentissent trois fois.	Le contact d'allumage est positionné sur ON et le moteur tourne.	Placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt.
	Le témoin d'avertissement de passage à la position de stationnement rouge s'affiche sur l'écran et le témoin d'avertissement sonore intérieur retentit de manière continue.	Le contact d'allumage est positionné sur ON et le levier de changement de vitesses se trouve sur une position autre que P (stationnement).	Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer en position P (stationnement) ou placez le contact d'allumage sur arrêt.
	Le message Alerte de siège arrière apparaît sur l'écran, l'avertisseur sonore retentit trois fois à deux reprises, ou l'avertissement Vérifiez le siège arrière pour tous articles apparaît sur l'écran.	L'alerte de siège arrière est activée.	Vérifiez qu'aucun objet ne se trouve sur le siège arrière, effacez le message d'avertissement d'alerte de siège arrière à l'aide des commandes au volant.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-15

Lorsque vous fermez la portière alors que le bouton de verrouillage intérieur est en position de verrouillage	Le témoin sonore extérieur retentit pendant environ trois secondes et toutes les portières se déverrouillent.	La clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule.	Munissez-vous de la clé F.A.S.T.
Lorsque vous appuyez sur le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé) pour verrouiller la portière	Le témoin sonore extérieur retentit pendant environ trois secondes.	La clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule.	Munissez-vous de la clé F.A.S.T.
Lorsque vous appuyez sur le contact d'allumage pour démarrer le moteur	L'avertissement [Key battery Low] (Batterie de la clé faible) apparaît sur l'écran.	La charge de la pile est faible.	Remplacez la pile usagée par une pile neuve. (Reportez-vous à "Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T." (P.8-22).)
	L'avertissement [No Key Detected] (Pas de clé détectée) apparaît sur l'écran.	La clé F.A.S.T. ne se trouve pas dans le véhicule.	Munissez-vous de la clé F.A.S.T.
Lorsque vous appuyez sur le contact d'allumage	L'avertissement [Key System Error] (Erreur syst. clé) apparaît sur l'écran.	Il avertit d'un dysfonctionnement du système de clé F.A.S.T.	Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

3-16 Vérifications et réglages avant démarrage

COMMENT UTILISER LA FONCTION DE VERROUILLAGE À TÉLÉCOMMANDE SANS CLÉ



AVERTISSEMENT

- Les ondes radio peuvent affecter les équipements médicaux électriques. Avant d'utiliser la clé intelligente, toute personne portant un pacemaker doit contacter le fabricant de l'équipement médical électrique afin de connaître les répercussions éventuelles.
- La clé F.A.S.T. transmet des ondes radio lorsque les boutons sont pressés. Le FAA avertit que les ondes radio risquent d'affecter les systèmes de navigation et de communication des avions. N'utilisez pas la clé F.A.S.T. lorsque vous vous trouvez dans un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas activés par accident lorsque la clé est rangée pendant le vol.



MISE EN GARDE

- Ne laissez pas la clé F.A.S.T. entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée car elle contient des composants électriques.

Ceci risquerait en effet d'affecter le fonctionnement du système.

- Ne faites pas tomber la clé F.A.S.T.
- Ne cognez pas la clé F.A.S.T. contre un autre objet.
- Ne changez pas ou ne modifiez pas la clé F.A.S.T.
- L'humidité peut endommager la clé F.A.S.T. Si la clé F.A.S.T. est mouillée, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.
- Si la température extérieure est inférieure à -10°C (14°F), la pile de la clé F.A.S.T. risque de ne pas fonctionner correctement.
- Ne placez pas la clé F.A.S.T. pendant une période prolongée dans un endroit où les températures dépassent 60°C (140°F).
- N'attachez pas la clé F.A.S.T. sur un porte-clés muni d'un aimant.
- Ne placez pas la clé F.A.S.T. à proximité d'équipements produisant un champ magnétique, tels qu'une télévision, un équipement audio, des ordinateurs ou un téléphone cellulaire.

REMARQUE :

Sur les véhicules équipés de la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs, les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient automatiquement lorsque toutes les

portières et le hayon sont verrouillés ou déverrouillés au moyen de la fonction de clé F.A.S.T.

Il est possible de désactiver cette fonction. Consultez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour de plus amples détails.

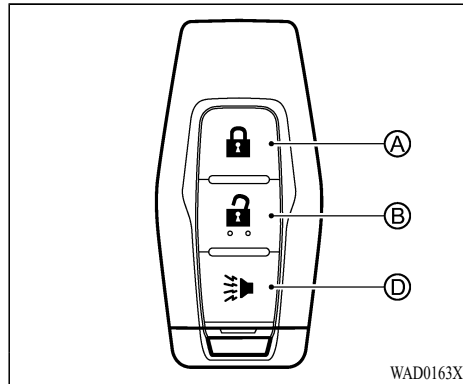
La fonction de verrouillage à télécommande sans clé permet d'actionner tous les verrouillages de portière à l'aide de la fonction de verrouillage à télécommande sans clé de la clé F.A.S.T. La fonction de verrouillage à télécommande sans clé peut fonctionner à une distance d'environ 12 m (40 pi) du véhicule. (La distance de fonctionnement dépend des conditions autour du véhicule.)

La fonction de verrouillage à télécommande sans clé ne fonctionne pas :

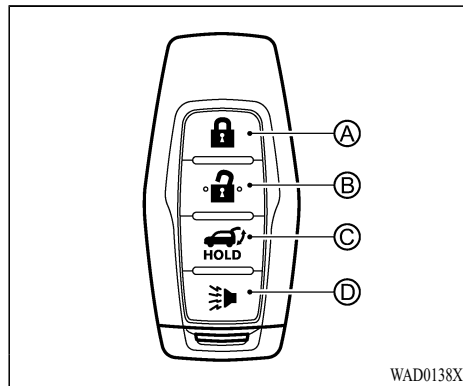
- Lorsque la clé F.A.S.T. se trouve hors du périmètre de fonctionnement.
- Lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée.

La fonction de verrouillage à télécommande sans clé peut également activer l'alarme du véhicule.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-17



Type A



Type B

- Ⓐ Bouton de verrouillage
- Ⓑ Bouton de déverrouillage
- Ⓒ Bouton de hayon électrique
- Ⓓ Bouton d'alarme d'urgence

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières ou le hayon, le témoin de feux de détresse clignote et l'avertisseur sonore (ou le témoin sonore extérieur) retentissent en signe de confirmation. Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglage du mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore" (P.3-20).

Verrouillage des portières

1. Placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt.
2. Munissez-vous de la clé F.A.S.T.*
3. Fermez toutes les portières.
4. Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE Ⓐ de la clé F.A.S.T.
5. Toutes les portières et le hayon se verrouillent.
6. Les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.

* : Les portières ne se verrouillent pas à l'aide de la clé F.A.S.T. lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.

Actionnez les poignées de portière pour vérifier que toutes les portières sont correctement verrouillées.

Déverrouillage des portières

1. Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage Ⓑ de la clé F.A.S.T.
2. Les feux de détresse clignotent deux fois. La portière conducteur se déverrouille.
3. Appuyez à nouveau sur le bouton de déverrouillage dans les 2 secondes.
4. Les feux de détresse clignotent deux fois. Toutes les portières et le hayon se déverrouillent.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins que l'une des opérations suivantes ne soit effectuée dans les 30 secondes suivant l'activation du bouton de déverrouillage alors que les portières sont verrouillées.

- Ouverture d'une des portières (y compris le hayon).
- Activation du contact d'allumage.


Si vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE pendant ce délai de 30 secondes, toutes les portières se verrouillent automatiquement au bout d'environ 30 secondes supplémentaires.

REMARQUE :


L'opération de déverrouillage peut être changée en déverrouillage sélectif dans les Réglages véhicule sur l'écran multi-informations. Pour de plus amples informations,

reportez-vous à “Réglages véhicule” (P.2-28).


Ouverture/fermeture du hayon (si le véhicule en est équipé)

1. Appuyez sur le bouton  © du hayon électrique pendant plus de 1 seconde.
2. Le hayon s'ouvre automatiquement.

Le témoin sonore extérieur retentit à 3 reprises.


Pour fermer le hayon, appuyez sur le bouton  du hayon électrique pendant plus de 1 seconde.

Le hayon se ferme automatiquement. Le témoin sonore extérieur retentit à 3 reprises.

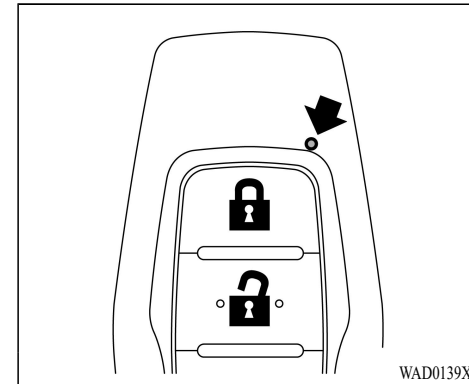
Si le bouton  est enfoncé alors que le hayon est en cours d'ouverture ou de fermeture, le mouvement du hayon s'inverse.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Si vous vous trouvez près de votre véhicule et que vous vous sentez menacé, vous pouvez activer l'alarme pour attirer l'attention, de la manière suivante :

1. Appuyez sur le bouton d'alarme d'urgence  © de la clé F.A.S.T. pendant **plus de 1 seconde**.
2. L'alarme antivol et les phares restent activés pendant 30 secondes.
3. L'alarme d'urgence s'arrête lorsque :

- Elle a fonctionné pendant 30 secondes, ou
- Un des boutons de la clé F.A.S.T. est enfoncé. (Remarque : le bouton d'alarme d'urgence doit être enfoncé pendant plus de 1 seconde.)
- Le contact d'allumage est positionné sur ON.



Témoin de fonctionnement de bouton de la clé F.A.S.T.



Le témoin clignote uniquement lorsque vous appuyez sur un bouton de la clé F.A.S.T. L'activation du témoin signifie uniquement que la clé F.A.S.T. a transmis un signal. Vous pouvez regarder et/ou écouter pour vérifier que le véhicule a effectué l'opération prévue. Si le témoin ne clignote pas, il se peut que la pile soit trop faible pour communiquer avec le véhicule. Le cas échéant, remplacez la pile.

Pour plus d'informations concernant le remplacement de la pile, reportez-vous à “Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T.” (P.8-22).



Vérifications et réglages avant démarrage 3-19

Réglage du mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore



Ce véhicule est réglé sur le mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore lors de sa livraison.

En mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore, lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage  Ⓐ, les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton déverrouillage  Ⓑ, les feux de détresse clignotent deux fois.



Si les avertisseurs sonores ne sont pas nécessaires, le système peut être basculé sur le mode de feux de détresse.

En mode de feux de détresse, lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage  , les feux de détresse clignotent une fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton déverrouillage  , les feux de détresse clignotent deux fois.

Mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore :

Fonctionnement	VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	DEVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
Pression sur le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé)	FEUX DE DÉTRESSE - une fois TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - une fois	FEUX DE DÉTRESSE - deux fois TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - deux fois
Appui sur le bouton  ou 	FEUX DE DÉTRESSE - une fois AVERTISSEUR SONORE - une fois	FEUX DE DÉTRESSE - deux fois TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - non activé





Mode de feux de détresse :

Fonctionnement	VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	DEVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
Pression sur le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé)	FEUX DE DÉTRESSE - une fois TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - non activé	FEUX DE DÉTRESSE - deux fois TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - non activé
Appui sur le bouton  ou 	FEUX DE DÉTRESSE - une fois AVERTISSEUR SONORE - non activé	FEUX DE DÉTRESSE - deux fois TÉMOIN SONORE EXTÉRIEUR - non activé

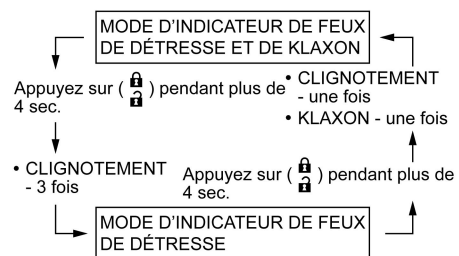
3-20 Vérifications et réglages avant démarrage

CAPOT

Procédure de basculement :

Pour basculer entre les modes de feux de détresse et d'avertisseur sonore (témoin sonore), appuyez simultanément sur le bouton de verrouillage   et sur le bouton de déverrouillage   de la clé F.A.S.T. pendant plus de 4 secondes.

- Lorsque le mode de feux de détresse est sélectionné, les feux de détresse clignotent 3 fois.
- Lorsque le mode de feux de détresse et le mode d'avertisseur sonore sont sélectionnés, les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.

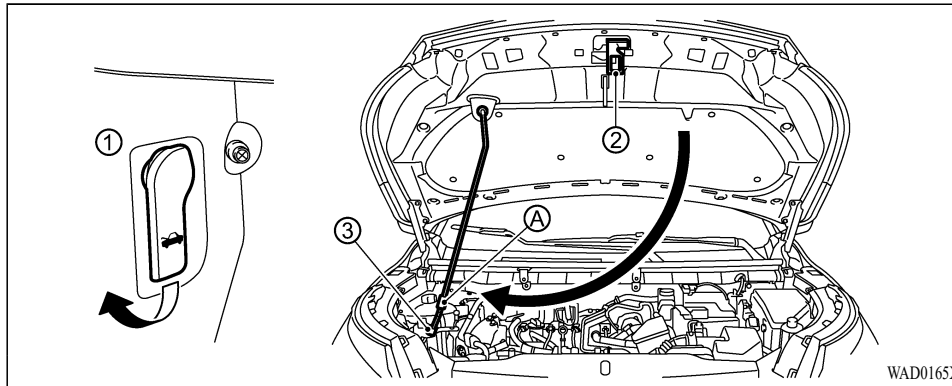


Le fonctionnement de l'avertisseur sonore peut également être activé ou désactivé sur l'écran multi-informations. Reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.2-28).



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le capot est complètement fermé et verrouillé avant de conduire le véhicule. Le non-respect de ces normes pourrait entraîner l'ouverture du capot et provoquer un accident.
- N'ouvrez jamais le capot si de la vapeur ou de la fumée s'échappe du compartiment moteur, vous risqueriez d'être blessé.



1. Tirez sur la poignée de déverrouillage de capot ① située sous le tableau de bord du côté conducteur ; le capot se relève alors légèrement.
2. Avec le doigt, poussez sur le levier ② situé en dessous à l'avant du capot vers le haut.
3. Soulevez le capot.
4. Détachez la tige de support et insérez-la dans la fente ③.

Maintenez la tige de support par ses parties recouvertes A lorsque vous la manipulez. Evitez tout contact direct avec des pièces métalliques ; ces dernières risquent d'être chaudes juste après l'arrêt du moteur.

Lors de la fermeture du capot :

1. Tout en soutenant le capot, replacez la tige de support dans sa position d'origine.
2. Abaissez lentement le capot à une hauteur d'environ 20 à 30 cm (8 à 12 po) au-dessus du verrouillage du capot, puis laissez-le retomber.
3. Assurez-vous qu'il est correctement verrouillé.

HAYON

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé et ne risque pas de s'ouvrir lors de la conduite.
- Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Des gaz d'échappement toxiques risqueraient de s'introduire dans le véhicule. Pour plus d'informations complémentaires, reportez-vous à "Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)" (P.5-5).
- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, y compris le fait d'être pris au piège dans les vitres ou l'activation involontaire du verrouillage des portes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.
- Afin d'éviter toute blessure, assurez-vous de ne jamais laisser les mains ou les pieds dans le cadre du hayon avant de le fermer.
- Si de la neige ou de la glace s'est accumulée, retirez-la avant l'ouverture du

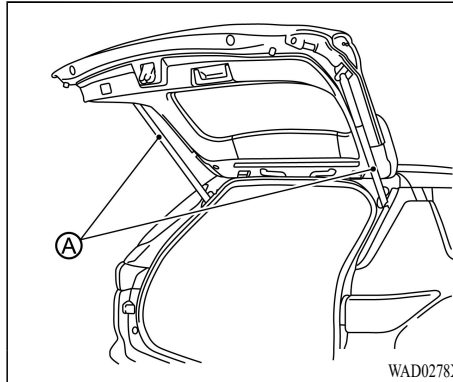
hayon. Si vous ouvrez le hayon sans l'avoir retirée préalablement, le hayon risque de se refermer brusquement en raison du poids de la neige ou de la glace.

- Lorsque vous ouvrez le hayon, assurez-vous qu'il est complètement ouvert et qu'il reste dans cette position. Si vous contentiez d'ouvrir le hayon à moitié, il risquerait de retomber et de se fermer avec force. Il est plus difficile d'ouvrir le hayon lorsque votre véhicule est garé en pente. En outre, le hayon risque de s'ouvrir ou de se refermer brusquement. Lorsque vous utilisez la mémoire de hauteur du hayon électrique, le hayon s'ouvre uniquement jusqu'à la position définie.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, contrôlez les alentours afin de vous assurer de pouvoir le faire en toute sécurité, prévoyez suffisamment d'espace à l'arrière et au-dessus du véhicule, et veillez à ne pas vous cogner la tête ou vous coincer les mains, le cou, etc.



MISE EN GARDE

N'utilisez pas de porte-accessoires qui s'attachent au hayon. Ceci endommagerait le véhicule.

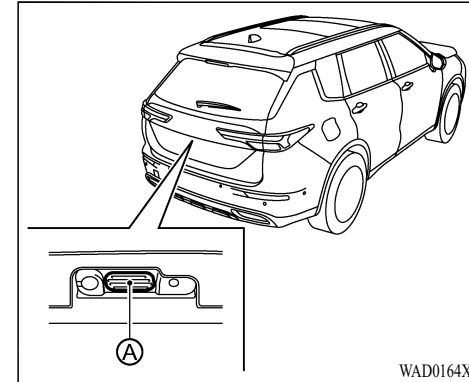


REMARQUE :

Des vérins à gaz (A) sont montés pour supporter le hayon.

Pour éviter des dommages ou un usage incorrect :


- Ne tenez pas les vérins à gaz lorsque vous fermez le hayon.
- N'appuyez pas et ne tirez pas sur les vérins à gaz.
- Ne fixez aucun plastique, bande adhésive, etc. sur les vérins.
- N'accrochez pas de ficelles, etc. autour des vérins à gaz.
- N'accrochez aucun objet aux vérins à gaz.



FUNCTIONNEMENT DU HAYON MANUEL

Pour ouvrir le hayon, déverrouillez-le et appuyez sur la commande d'ouverture (A). Soulevez le hayon pour l'ouvrir.

Le hayon peut être déverrouillé en :

- appuyant sur le bouton de déverrouillage  de la clé.
- appuyant sur le contact extérieur d'ouverture de hayon (si le véhicule en est équipé).
- appuyant sur le contact extérieur de poignée de portière (si le véhicule en est équipé) ou sur la commande d'ouverture tout en portant la clé F.A.S.T. sur vous.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-23

- appuyant sur la position de déverrouillage de la commande de verrouillage électrique de portière.

REMARQUE :

Il n'est pas possible de lever le hayon si vous ne l'ouvrez pas juste après avoir appuyé sur le contact d'ouverture de hayon. Dans ce cas, appuyez à nouveau sur le contact d'ouverture de hayon, puis soulevez le hayon.

Pour fermer le hayon, baissez-le jusqu'à ce qu'il se ferme correctement.

FONCTIONNEMENT DU HAYON ÉLECTRIQUE (si le véhicule en est équipé)



AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le hayon électrique est complètement ouvert avant de charger ou de décharger des bagages.



MISE EN GARDE

Ne forcez pas excessivement sur le hayon électrique pour l'ouvrir ou le fermer. Vous risqueriez de l'endommager.

REMARQUE :

- Le hayon électrique ne fonctionnera pas correctement dans les situations suivantes :
 - En cas de stationnement en pente raide
 - En cas de vent violent
 - Lorsque le hayon électrique est couvert de neige.
- Si le hayon est ouvert lors du remplacement de la batterie ou d'un fusible, il ne pourra pas se refermer automatiquement. Dans ce cas, fermez manuellement le hayon électrique.

Pour actionner le hayon électrique, le véhicule doit être en position «P» (stationnement).

Le hayon électrique ne fonctionne pas si la tension de la batterie est faible.

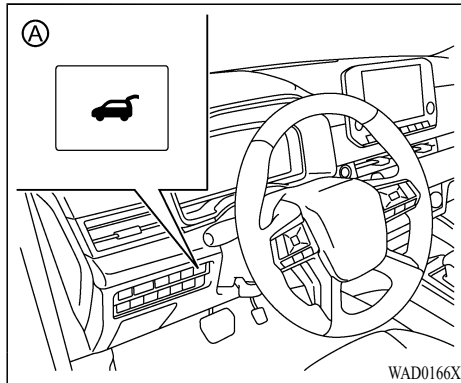
Comment activer/désactiver le hayon électrique

Le fonctionnement du hayon électrique peut être activé ou désactivé sur l'écran multi-informations.

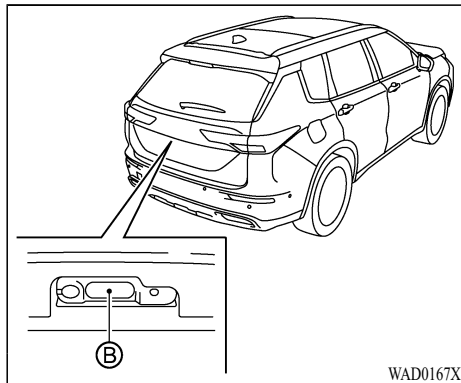
Lorsque le hayon électrique est désactivé, le fonctionnement électrique n'est pas disponible. Lorsque l'on appuie sur le bouton de hayon électrique de la clé F.A.S.T, seul le verrou de hayon est libéré.

REMARQUE :

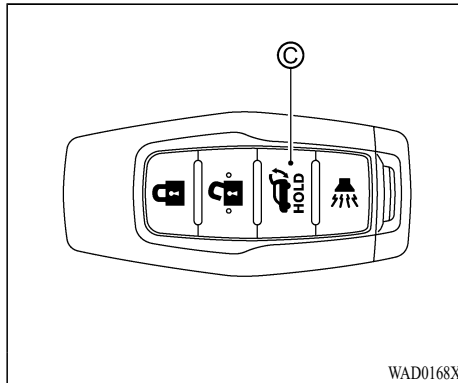
- Pour les modèles avec hayon électrique (avec accès mains-libres) : Lorsque vous nettoyez votre véhicule, que vous le lustrez ou que vous l'entretenez, que vous mettez en place ou remplacez une housse de protection ou que vous projetez de l'eau dans la zone autour du capteur de mouvement, désactivez le hayon électrique.
- En cas d'ouverture/de fermeture consécutives, le mode de sécurité s'active et l'opération ne peut être effectuée pendant un certain temps. Dans ce cas, patientez, puis effectuez l'opération.



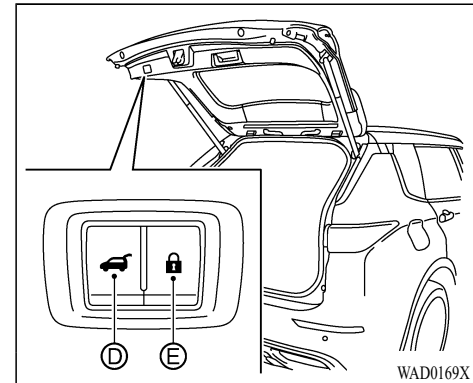
Commande de hayon électrique — Tableau de bord



Contact d'ouverture de hayon



Bouton de hayon électrique — Clé



Commande de fermeture de hayon électrique et commande de fermeture et de verrouillage — Hayon

Ouverture électrique (à l'aide des commandes)

Lorsque le hayon est complètement fermé, il est possible de l'ouvrir entièrement et automatiquement en :

- appuyant sur la commande de hayon électrique A située sur le tableau de bord pendant plus de 1 seconde
- appuyant sur le contact d'ouverture de hayon B
- appuyant sur le bouton de hayon électrique C de la clé pendant plus d'une seconde

Vérifications et réglages avant démarrage 3-25

Le témoin sonore extérieur retentit à 3 reprises.

REMARQUE :

Le hayon peut être ouvert au moyen de la commande de hayon électrique Ⓐ, du contact d'ouverture de hayon Ⓑ ou du bouton de hayon électrique © même s'il est verrouillé. Il est possible de déverrouiller et d'ouvrir le hayon indépendamment des autres portières, même si elles sont verrouillées.

Fermeture électrique

Lorsque le hayon est complètement ouvert, il est possible de le fermer entièrement et automatiquement en :

- appuyant sur la commande de hayon électrique Ⓐ sur le tableau de bord
- appuyant sur le bouton de hayon électrique © de la clé pendant plus d'une seconde
- appuyant sur la commande de fermeture du hayon électrique Ⓓ située sur la partie inférieure du hayon

Le témoin sonore extérieur retentit 3 fois lorsque le hayon commence à se fermer.

Fermeture et verrouillage électriques

Lorsque le hayon est ouvert, il se ferme entièrement et se verrouille automatiquement lorsque l'on appuie sur la commande de fermeture et de verrouillage de hayon électrique © située sur la partie inférieure du hayon.

Les feux de détresse clignotent 2 fois et le témoin sonore extérieur retentit lorsque le hayon commence à se fermer.

Fonction d'arrêt et d'inversion

Le mouvement du hayon électrique s'arrête immédiatement si l'une des actions suivantes est effectuée pendant l'ouverture ou la fermeture électrique.

- pression sur la commande de hayon électrique Ⓐ
- appuyant sur le contact d'ouverture de hayon Ⓑ
- appuyant sur la commande de fermeture du hayon électrique Ⓓ située sur la partie inférieure du hayon
- pression sur le bouton de hayon électrique © sur la clé
- le capteur de mouvement de pied détecte un mouvement de pied (si le véhicule en est équipé) (Reportez-vous à "Fonctionnement du hayon électrique via l'accès mains-

libres" (P.3-28).)

Le hayon électrique entame ensuite un mouvement dans le sens inverse si l'une des actions ci-dessus est à nouveau effectuée.

Le témoin sonore extérieur retentit lorsque le mouvement du hayon s'inverse.

Fonction d'inversion automatique

La fonction d'inversion automatique permet d'inverser automatiquement le mouvement du hayon lorsqu'un objet se trouve sur sa course, pendant son ouverture ou sa fermeture. Lorsque le boîtier de commande détecte un objet, le mouvement du hayon s'inverse et revient à la position complètement ouverte ou complètement fermée.

Si un deuxième obstacle est détecté, le hayon s'immobilise. Le hayon passe en mode manuel.

Un capteur anti-pincement est installé des deux côtés du hayon. Si un objet est détecté par le capteur anti-pincement pendant la fermeture électrique, le mouvement du hayon s'inverse et revient immédiatement à la position complètement ouverte.

REMARQUE :

Si le capteur anti-pincement est endommagé ou retiré du véhicule, la fonction de fermeture électrique ne fonctionne pas.

AVERTISSEMENT

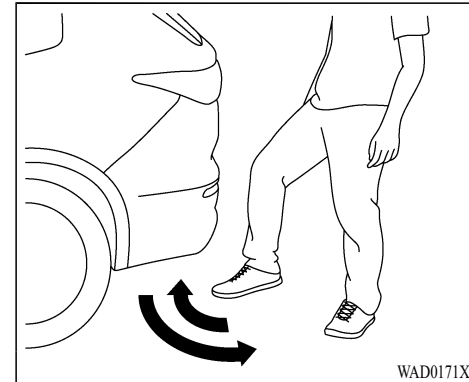
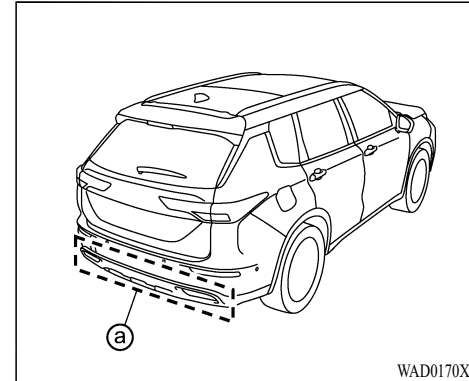
Il existe une courte distance, juste avant la position de fermeture, au niveau de laquelle aucune détection n'est possible. Assurez-vous que les passagers ne posent pas les mains, etc., sur l'ouverture du hayon avant que celui-ci ne soit fermé.

MISE EN GARDE

- Il peut arriver que le mécanisme de sécurité ne fonctionne pas, selon l'état de l'objet coincé ou selon la manière dont il est coincé. Par conséquent, faites particulièrement attention afin de ne pas vous coincer la main, une autre partie du corps ou un objet.
- Si le mécanisme de sécurité s'active à plusieurs reprises, il est possible de faire passer le hayon en mode de fonctionnement manuel. Une fois le hayon électrique complètement ouvert ou fermé, vous pouvez rétablir le fonctionnement automatique.

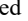
Mode manuel

Si le fonctionnement électrique n'est pas opérationnel, le hayon peut être actionné manuellement. Le fonctionnement électrique risque de ne pas être opérationnel si plusieurs objets ont été détectés pendant le même cycle d'actionnement électrique ou si la tension de la batterie est faible. Lorsque le hayon électrique est désactivé, il est possible d'ouvrir le hayon manuellement en appuyant sur le contact d'ouverture de hayon. Si vous appuyez sur le contact d'ouverture de hayon électrique pendant l'ouverture ou la fermeture électrique, le fonctionnement électrique est annulé et le hayon peut être actionné manuellement.



Vérifications et réglages avant démarrage 3-27

FONCTIONNEMENT DU HAYON ÉLECTRIQUE VIA L'ACCÈS MAINS-LIBRES (si le véhicule en est équipé)

Le capteur de mouvement de pied  situé derrière le pare-chocs arrière vous permet d'ouvrir ou de fermer le hayon sans utiliser vos mains.

Lorsque vous approchez votre pied puis que vous l'éloignez du périmètre de fonctionnement comme si vous donniez un coup de pied, le hayon s'ouvre ou se ferme automatiquement.

REMARQUE :

- Le capteur de mouvement de pied risque de ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :
 - En cas d'utilisation à proximité d'un lieu où des ondes radio de forte intensité sont transmises, comme une tour pour antennes de télévision, une centrale électrique, une station de recharge pour véhicules électriques ou une station de radiodiffusion.
 - Lorsque le véhicule est garé à proximité d'un parcimètre.
 - Si vous portez sur vous une matière non conductrice d'électricité, comme par exemple des bottes en caoutchouc.

— Si de l'eau adhère au pare-chocs arrière lors du nettoyage du véhicule, par temps pluvieux, etc.

- Le hayon électrique risque de ne pas fonctionner si votre pied reste dans le périmètre de fonctionnement.
- Le capteur de mouvement de pied risque de ne pas détecter les mouvements de pied sous une barre de remorquage (si le véhicule en est équipé) ; il ne rencontre cependant pas de problèmes de détection des mouvements sur les côtés de la barre d'attelage (si le véhicule en est équipé).
- Lorsque vous nettoyez votre véhicule, que vous le lustrez ou que vous l'entretenez, que vous mettez en place ou remplacez une housse de protection ou que vous projetez de l'eau dans la zone autour du capteur de mouvement, désactivez le hayon électrique.
- Lorsque de grandes quantités d'eau éclaboussent le pare-chocs arrière, par exemple en cas de forte pluie, etc. ou si la clé F.A.S.T. ne se trouve pas dans le périmètre de fonctionnement à ce moment précis.



MISE EN GARDE

- Si l'accès mains-libres reste activé, vous risquez d'être blessé par le fonctionnement soudain du hayon électrique résultant d'une réaction possible du capteur de mouvement de pied. Reportez-vous à "Comment activer/désactiver le hayon électrique" (P.3-24).
- Lorsque vous portez la clé F.A.S.T. avec vous et que vous vous tenez près du hayon, même quelqu'un qui ne porte pas la clé F.A.S.T. peut être en mesure d'ouvrir ou de fermer le hayon avec un mouvement de pied.
- Évitez tout contact de votre pied avec le pare-chocs arrière lors du mouvement du pied. Dans le cas contraire, vous risqueriez d'endommager le pare-chocs arrière et le capteur de mouvement de pied.
- N'effectuez pas de mouvement de coup de pied à proximité des composants du système d'échappement lorsqu'ils sont chauds. Vous vous exposeriez à des risques de brûlures graves.
- N'effectuez pas de mouvement de coup de pied sur une surface instable (par exemple, en pente, dans la boue, etc.).

3-28 Vérifications et réglages avant démarrage

Fonction d'ouverture et de fermeture électrique

L'utilisation du capteur de mouvement de pied entraîne l'ouverture automatique complète du hayon.

1. Munissez-vous de la clé F.A.S.T.
2. Approchez votre pied puis éloignez-le du pare-chocs arrière comme si vous donniez un coup de pied dans le périmètre de fonctionnement du capteur de mouvement de pied.
3. Le hayon s'ouvre ou se ferme automatiquement.

Fonction d'arrêt et d'inversion

Le mouvement du hayon électrique s'interrompt immédiatement si vous effectuez un mouvement de coup de pied pendant l'ouverture ou la fermeture électrique.

Le hayon électrique entame ensuite un mouvement dans le sens inverse si vous effectuez à nouveau un mouvement de coup de pied. Il est possible d'inverser le mouvement du hayon lorsque l'on porte la clé F.A.S.T. sur soi.

FONCTION DE FERMETURE ET VERROUILLAGE DU HAYON

Si le hayon est abaissé en position partiellement ouverte, le hayon se ferme de lui-même automatiquement.

N'appliquez pas de force excessive lors de la fermeture automatique. Appliquer une force excessive risque de provoquer un défaut de fonctionnement du mécanisme.



AVERTISSEMENT

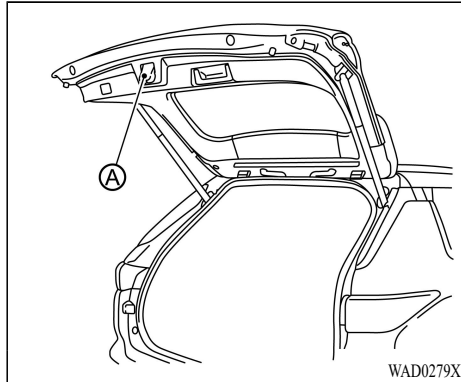
Veillez à ne pas vous pincer la main ou les doigts lors de la fermeture et du verrouillage du hayon. Si vous craignez que cela ne se produise, appuyez sur la commande de hayon électrique ou utilisez l'accès mains-libres. Le hayon électrique se remet en position entrouverte.



MISE EN GARDE

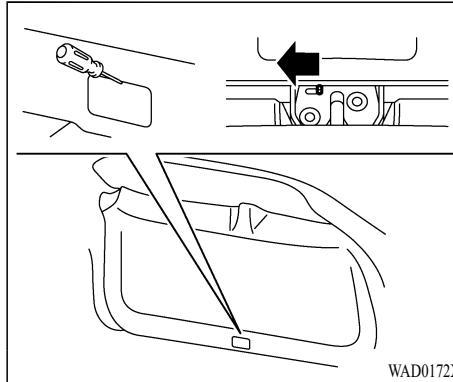
- Le hayon se ferme automatiquement à partir d'une position partiellement ouverte. Afin de ne pas vous pincer, gardez vos mains et vos doigts éloignés de l'ouverture du hayon.

- Ne laissez pas les enfants actionner le hayon.



MISE EN GARDE

- Ne touchez pas au loquet ① situé à l'intérieur du hayon électrique. Vous risqueriez de vous pincer les doigts lors de la fermeture et du verrouillage du hayon.
- La fonction de fermeture et de verrouillage du hayon fonctionne même lorsque le fonctionnement du hayon électrique en mode automatique est désactivé. Par conséquent, faites particulièrement attention afin de ne pas vous coincer la main ou les doigts.



LEVIER DE DÉVERROUIL- LAGE DE HAYON



AVERTISSEMENT

Lors de la conduite, gardez toujours le levier de déverrouillage situé sur le hayon fermé. Ainsi, votre chargement ne risquera pas de buter accidentellement sur le levier et d'ouvrir le hayon.

S'il n'est pas possible d'ouvrir le hayon au moyen de la commande ①, ② ou ③ (reportez-vous à "Ouverture électrique (à l'aide des commandes)" (P.3-25)) car la pile est déchar-

gée, suivez ces étapes.

1. Rabattez les sièges de troisième rangée. Reportez-vous à "Sièges de troisième rangée" (P.1-11).
2. Munissez-vous d'un outil adéquat pour ouvrir le hayon, et insérez-le dans la fente d'accès. Bougez le levier de déverrouillage vers la gauche. Le hayon est déverrouillé.
3. Poussez le hayon vers le haut pour l'ouvrir.

Contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors au plus vite pour les réparations.

FONCTION DE MÉMORISA- TION DE HAUTEUR

Il est possible de régler le hayon afin qu'il s'ouvre jusqu'à une hauteur spécifique en effectuant la procédure suivante :

1. Ouvrez le hayon.
2. Baissez le hayon jusqu'à la position souhaitée, puis maintenez-le (il offre une certaine résistance lorsqu'il est réglé manuellement).
3. Tout en maintenant le hayon en position, appuyez sur la commande de fermeture de hayon électrique ④ située sur le hayon pendant environ 3 secondes ou jusqu'à ce que 2 bips soient émis.

Le hayon s'ouvre alors selon de réglage de la position sélectionnée. Pour modifier la position

TRAPPE DE RÉSERVOIR À CARBURANT

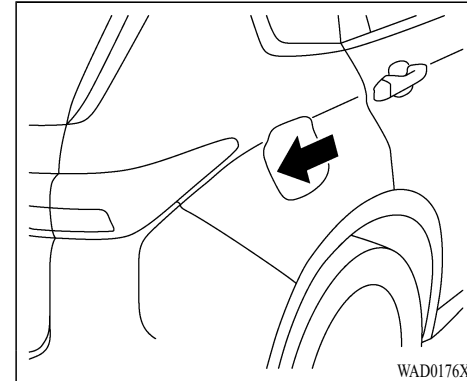
du hayon, répétez les étapes 1 à 3 du réglage de la position du hayon.

MISE EN GARDE

Ne réglez pas une hauteur d'ouverture du hayon inférieure à environ 1 400 mm (55 po) du sol en mode garage. Même si vous réglez une hauteur d'ouverture inférieure à environ 1 400 mm (55 po) du sol, la hauteur sera automatiquement réglée à environ 1 400 mm (55 po) du sol.

AVERTISSEMENT

- Le carburant est un produit hautement inflammable et explosif dans certaines conditions. Vous risquez de vous brûler ou de vous blesser gravement en cas d'utilisation inappropriée. Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, arrêtez toujours le moteur, ne fumez pas et n'approchez jamais de flammes nues ou d'étincelles près du véhicule.



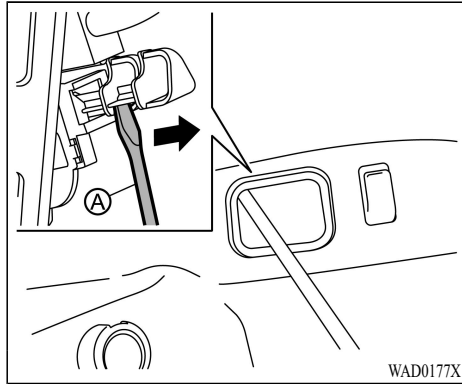
OUVERTURE DE LA TRAPPE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

La trappe de remplissage de carburant est reliée au mécanisme de verrouillage électrique de portière du véhicule. Pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant, poussez l'extrémité arrière de la trappe de remplissage de carburant lorsque le verrouillage de la trappe est relâché.

REMARQUE :

Si vous ouvrez la trappe de remplissage de carburant, faites le plein dès que possible.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-31



Ouverture d'urgence de la trappe de réservoir de carburant

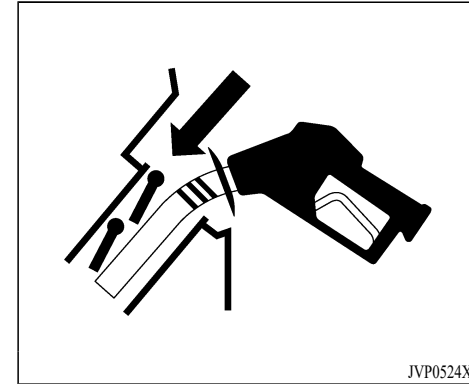
Si vous devez ouvrir la trappe du réservoir de carburant alors que la batterie du véhicule est déchargée, effectuez la procédure suivante :

1. Retirez le cache situé sur la paroi droite de la zone de chargement.
2. Poussez la tige dans le sens de la flèche à l'aide d'un outil adéquat **A** pour déverrouiller la trappe de réservoir de carburant.

La tige se trouve derrière la ceinture de sécurité.

Faites glisser la ceinture de sécurité vers l'arrière pour atteindre la tige.

Utilisez une lampe de poche si nécessaire.



Étiquette d'instruction

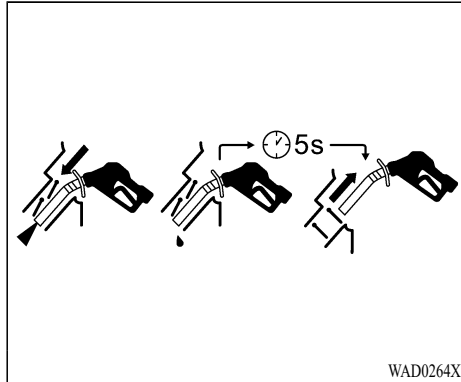
COMMENT FAIRE L'APPOINT EN CARBURANT

Ce véhicule est équipé d'un réservoir de carburant sans bouchon.

Comme illustré, veillez à insérer le pistolet de ravitaillement lentement et directement dans l'orifice de remplissage jusqu'à la butée avant de faire le plein.

Ne déplacez jamais le pistolet pendant le ravitaillement en carburant.

3-32 Vérifications et réglages avant démarrage



Étiquette d'instruction

Lorsque le réservoir de carburant est rempli, le ravitaillement s'arrête automatiquement. Retirez le pistolet environ 5 secondes après l'arrêt automatique du ravitaillement.

Fermez la trappe de réservoir de carburant après avoir fait l'appoint.



MISE EN GARDE

- N'essayez pas d'ouvrir les volets de l'orifice de remplissage du carburant en utilisant un autre outil que le pistolet de remplissage.

- Veillez à bien fermer la trappe de réservoir de carburant avant d'utiliser un lave-auto automatique ou un lave-auto à haute pression.
- Si du carburant gicle sur la carrosserie, rincez immédiatement à l'eau afin d'éviter d'endommager la peinture.



AVERTISSEMENT

- L'essence est un produit hautement inflammable et explosif dans certaines conditions. Vous risquez de vous brûler ou de vous blesser gravement en cas d'utilisation inappropriée. Lorsque vous faites le plein de carburant, arrêtez toujours le moteur, ne fumez pas et n'approchez jamais de flammes vives ou d'étincelles du véhicule.
- Avant d'ouvrir la trappe de réservoir de carburant, veillez à vous débarrasser de l'électricité statique corporelle en touchant une pièce métallique du véhicule ou de la pompe à carburant. Toute électricité statique sur votre corps pourrait créer une étincelle qui enflammerait les vapeurs de carburant.
- Effectuez tout le processus de ravitaillement (ouvrir la trappe de remplissage du réservoir, retirer le bouchon du réservoir, etc.) par vous-même ; ne laissez aucune autre personne s'approcher du réservoir.

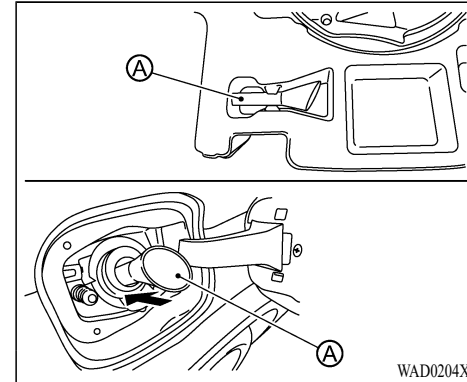
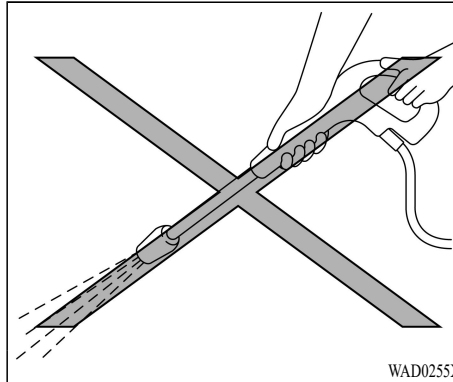
Si vous permettiez à une personne de vous aider et que cette personne transportait de l'électricité statique, les vapeurs de carburant pourraient s'enflammer.

- Ne vous éloignez pas du réservoir de carburant avant la fin du ravitaillement. Si vous vous éloignez et faites autre chose (par exemple, vous asseoir sur un siège) pendant le processus de ravitaillement en carburant, vous pourriez recevoir une charge d'électricité statique.
- Faites attention à ne pas inhaler les vapeurs de carburant. Le carburant contient des substances toxiques.
- Fermez les portières et les vitres pendant le ravitaillement en carburant. Si elles étaient ouvertes, les vapeurs de carburant pourraient s'infiltrer dans la cabine.
- N'essayez pas de poursuivre le remplissage/de remplir excessivement du réservoir après la fermeture automatique du gicleur de pompe à carburant. Le réservoir pourrait déborder, provoquant une projection de carburant et éventuellement un incendie.
- Ne versez jamais de carburant dans le corps du papillon afin d'essayer de démarrer le moteur.
- Ne remplissez pas de jerrycane dans le véhicule ou la remorque. L'électricité statique pourrait y provoquer l'explosion de liquides, vapeurs ou gaz inflammables.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-33

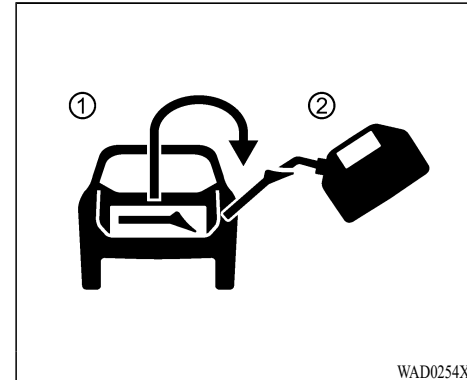
Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles lors du remplissage de jerricanes :

- Placez toujours le jerricane sur le sol lors du remplissage.
- N'utilisez pas de dispositifs électroniques lors du remplissage.
- Maintenez le gicleur de la pompe contre le jerricane lors du remplissage.
- Utilisez uniquement des jerricanes homologués pour liquides inflammables.



⚠ MISE EN GARDE

- Si du carburant gicle sur la carrosserie, rincez immédiatement à l'eau afin d'éviter d'endommager la peinture.
- Évitez toute application directe d'eau sous pression, par exemple d'un jet haute pression, sur l'ouverture du réservoir de carburant sans bouchon lorsque la trappe est ouverte.



3-34 Vérifications et réglages avant démarrage

DIRECTION INCLINABLE/TÉLESCOPIQUE

Lors du ravitaillement à partir d'un réservoir de carburant portable

Lorsque vous effectuez un ravitaillement à partir d'un réservoir de carburant portable, utilisez l'entonnoir de remplissage de carburant ①. L'entonnoir de remplissage de carburant se trouve sous le plancher du compartiment à bagages.

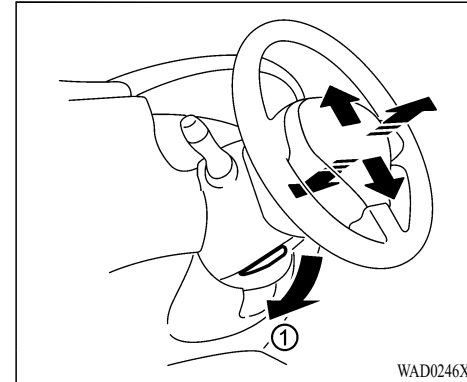
Sortez l'entonnoir de remplissage de carburant du plancher du compartiment à bagages ①, insérez-le pour ouvrir les couvercles intérieurs puis faites le plein ②.

Une fois le plein effectué, sortez l'entonnoir de remplissage de carburant de l'ouverture du réservoir de carburant. Essayez l'entonnoir puis remettez-le dans son espace de rangement.



AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la position du volant pendant la conduite. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident.



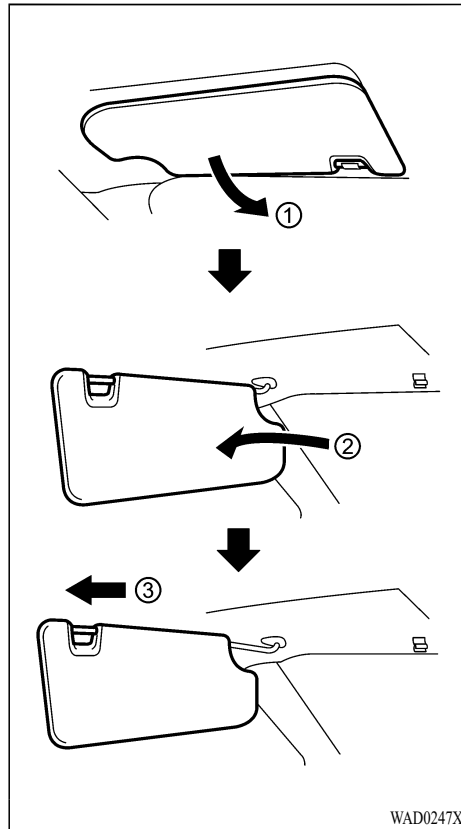
WAD0246X

INCLINAISON OU RÉGLAGE TÉLESCOPIQUE

Tirez le levier de blocage ① vers le bas pour régler le volant vers le haut, vers le bas, vers l'avant ou vers l'arrière, jusqu'à la position souhaitée. Poussez le levier de blocage vers le haut pour fixer correctement le volant dans la position souhaitée.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-35

PARE-SOLEIL

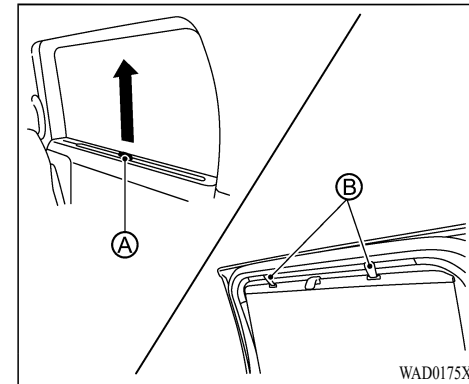


1. Pour éviter les éblouissements frontaux, abaissez le pare-soleil ①.
2. Pour éviter les éblouissements latéraux, retirez le pare-soleil de la fixation centrale et déplacez-le latéralement ②.
3. Selon la situation, faites glisser le pare-soleil ③ vers l'intérieur ou l'extérieur.

⚠ MISE EN GARDE

- Ne rangez pas le pare-soleil avant de l'avoir remis dans sa position initiale.
- Ne forcez pas pour tirer l'extension de pare-soleil vers le bas.

PARE-SOLEIL ENROULEUR (porte arrière) (si le véhicule en est équipé)



⚠ MISE EN GARDE

- Ne tirez pas le pare-soleil dans une autre direction que vers le haut. Cela pourrait endommager le pare-soleil.
- Ne relâchez pas le bouton ① lorsque vous relevez ou rangez le pare-soleil. Si vous le relâchez, le pare-soleil s'enroulerait brusquement et vous risqueriez de vous coincer les doigts entre le pare-soleil et l'ouverture de la vitre.
- Ne conduisez pas le véhicule avec les vitres ouvertes lorsque vous utilisez le pare-soleil. Le pare-soleil peut causer des blessures s'il est frappé par une rafale de vent lorsqu'il

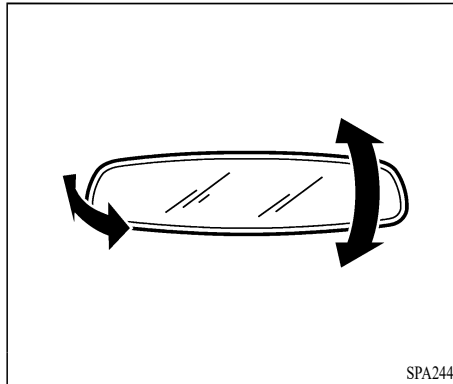
RÉTROVISEURS

est décroché, ou les pièces d'ombrage peuvent se plier.

Les pare-soleil enrouleurs sont installés sur les vitres des sièges arrière.

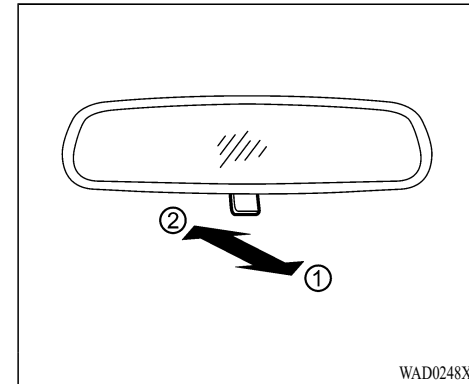
Pour lever le pare-soleil, tirez le bouton ① vers le haut et poussez le bouton dans le crochet ②.

Pour ranger le pare-soleil, retirez-le des crochets et abaissez-le.



RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Réglez l'angle du rétroviseur intérieur selon la position souhaitée.



Type manuel anti-éblouissement (si le véhicule en est équipé)

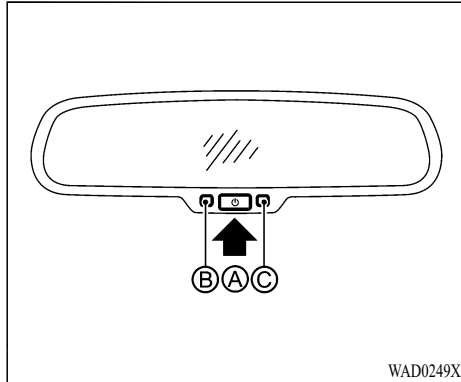
La position nuit ① réduit l'éblouissement occasionné par les phares des véhicules qui suivent.

Utilisez la position jour ② pour la conduite de jour.

AVERTISSEMENT

N'utilisez la position nuit que si cela est nécessaire, car elle réduit la clarté de la vision arrière.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-37



Type automatique anti-éblouissement (si le véhicule en est équipé)

Le rétroviseur intérieur est conçu de façon à changer automatiquement le reflet en fonction de l'intensité des phares du véhicule qui suit.

Le système anti-éblouissement est automatiquement activé lorsque vous placez le contact d'allumage sur la position ON.

Lorsque le système anti-éblouissement est activé, le témoin lumineux **ⓑ** s'allume et tout reflet causé par les phares du véhicule qui suit et susceptible de provoquer un éblouissement est réduit.

Appuyez sur la commande **ⓐ** afin de

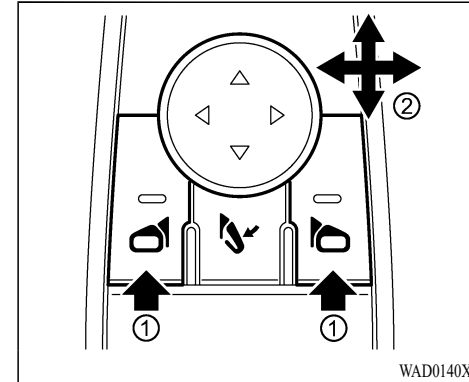
revenir au fonctionnement normal du rétroviseur intérieur. Le témoin s'éteint. Appuyez à nouveau sur la commande **ⓐ** pour activer le système.

N'accrochez aucun objet au rétroviseur et n'appliquez aucun produit de nettoyage pour vitres. La sensibilité du capteur en serait réduite **Ⓒ, ce qui altérerait le fonctionnement.**

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets vus dans le rétroviseur extérieur côté passager sont plus proches qu'ils ne paraissent. Soyez prudent lorsque vous déplacez vers la droite. Vous risquez de provoquer un accident en utilisant uniquement ce rétroviseur. Utilisez le rétroviseur intérieur ou regardez par-dessus votre épaule afin d'apprécier correctement les distances par rapport aux objets.



Réglage des rétroviseurs extérieurs

La commande de rétroviseur extérieur est située sur l'accoudoir du conducteur.

Le rétroviseur extérieur fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est en position ACC ou ON.

Poussez la commande de rétroviseur extérieur vers la droite ou vers la gauche pour sélectionner le rétroviseur de droite ou de gauche **ⓐ**, puis réglez **ⓑ** à l'aide de la commande de réglage.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (si le véhicule en est équipé)

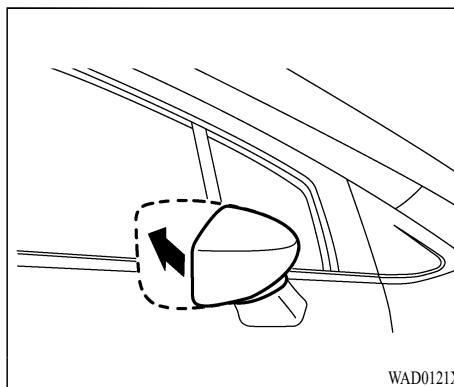
Les rétroviseurs extérieurs sont chauffés lorsque la commande de dégivrage de lunette arrière électrique est activée. (Reportez-vous à “Commande de dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs” (P.2-58).)

Rétroviseurs extérieurs rabattables



MISE EN GARDE

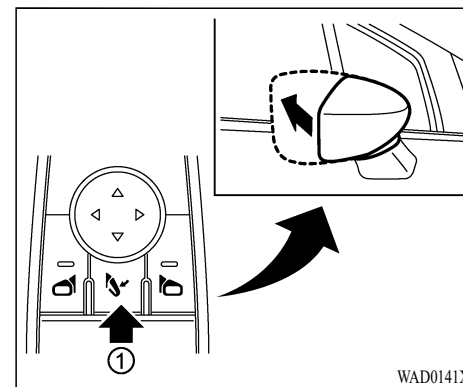
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs rabattus. Vous seriez incapable de visualiser ce qui passe derrière le véhicule.
- Si les rétroviseurs sont rabattus ou dépliés manuellement, il est possible que le rétroviseur bouge vers l'avant ou vers l'arrière lors de la conduite. Si les rétroviseurs sont rabattus ou dépliés manuellement, assurez-vous de les régler électriquement à nouveau avant de conduire le véhicule.



Exemple

Type manuel :

Poussez le rétroviseur extérieur vers l'arrière du véhicule pour le rabattre.



Type à télécommande :

La télécommande du rétroviseur extérieur fonctionne lorsque le contact d'allumage est positionné sur ACC ou ON.

Pour replier les rétroviseurs extérieurs, appuyez sur la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs ①. Pour les déplier, appuyez sur la commande à nouveau.

Les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient automatiquement lors du verrouillage ou du déverrouillage des portières au moyen des touches de clé ou la clé F.A.S.T. Il est possible de désactiver cette fonction. Consultez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour de plus amples détails.

Vérifications et réglages avant démarrage 3-39

Si les rétroviseurs sont actionnés manuellement ou cognés, le corps du rétroviseur peut se desserrer au niveau du point d'articulation. Pour corriger le fonctionnement des rétroviseurs électroniques, faites tourner les rétroviseurs en appuyant sur la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs jusqu'à ce qu'ils soient en position ouverte.

REMARQUE :

- **Prenez garde de ne pas vous coincer les mains lorsqu'un rétroviseur est en mouvement.**
- **Si vous déplacez un rétroviseur à la main ou si un rétroviseur se déplace après avoir heurté une personne ou un objet, vous risquez de ne pas pouvoir le remettre dans sa position d'origine à l'aide de la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs. Le cas échéant, appuyez sur la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs pour rabattre le rétroviseur, puis appuyez à nouveau sur la commande pour remettre le rétroviseur dans sa position d'origine.**
- **En cas de gel, si les rétroviseurs ne fonctionnent pas correctement, évitez les pressions répétées sur la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs : vous risqueriez de faire surchauffer les circuits de moteur de rétroviseurs.**

Rabattement et déploiement des rétroviseurs sans utiliser la commande de rabattement de rétroviseurs extérieurs (fonction de déploiement automatique)

Il est possible de modifier les fonctions comme décrit ci-dessous. Veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

- Les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement lors de la mise sur arrêt du contact d'allumage, et ils se déploient lors de la mise sur ON du contact d'allumage.
- Le rabattement automatique des rétroviseurs extérieurs est désactivé.

Fonction d'inclinaison automatique lors d'une marche arrière (si le véhicule en est équipé)

Lors d'une marche arrière, le rétroviseur extérieur droit ou gauche s'incline automatiquement vers le bas afin de permettre une meilleure visibilité arrière.

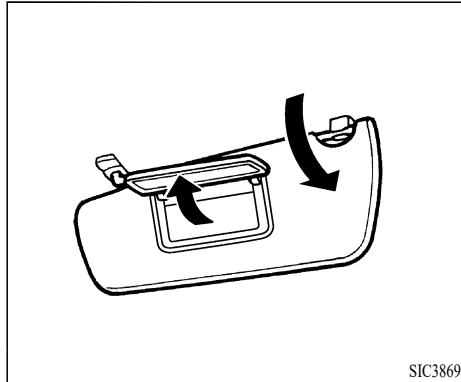
1. Placez le contact d'allumage sur la position ON.
2. Placez le levier de vitesses sur la position R (marche arrière).

3. Choisissez le rétroviseur extérieur gauche ou droit en activant la commande de rétroviseur extérieur.
4. La surface des rétroviseurs extérieurs bouge vers le bas.

La surface du rétroviseur extérieur peut être ajustée et mémorisée lorsque la fonction d'inclinaison automatique lors d'une marche arrière est activée. (Reportez-vous à "Réglage des rétroviseurs extérieurs" (P.3-38).)

Lorsque l'une des conditions suivantes se présente, la surface des rétroviseurs extérieurs revient sur la position d'origine.

- Appuyez à nouveau sur la commande de rétroviseur extérieur droit ou gauche.
- Le levier de changement de vitesses est placé sur une position autre que R (marche arrière) et la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h).
- Après que 9 secondes se sont écoulées depuis que le levier de changement de vitesses est placé sur une position autre que R (marche arrière).
- Le contact d'allumage est placé sur la position d'arrêt.



SIC3869

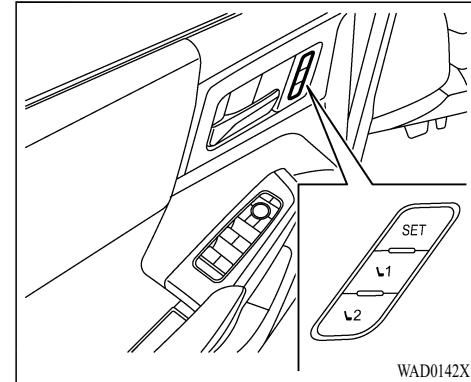
MIROIR DE COURTOISIE

Pour utiliser le miroir de courtoisie avant, abaissez le pare-soleil et soulevez le rabat.

RÉGLAGES DE MÉMOIRE CONDUCTEUR (si le véhicule en est équipé)

Les réglages de mémoire conducteur incluent deux fonctionnalités :

- Fonction de mémorisation
- Fonction d'entrée/de sortie



WAD0142X

FONCTION DE MÉMORISATION

Il est possible d'enregistrer dans la mémoire personnelle deux positions pour le siège conducteur et pour les rétroviseurs extérieurs. Suivez ces procédures pour utiliser le système de mémoire.

1. Réglez le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs sur les positions souhaitées en actionnant manuellement chaque commande de réglage. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Sièges" (P.1-3) et "Rétroviseurs extérieurs" (P.3-38).

Vérifications et réglages avant démarrage 3-41

2. Appuyez sur la commande SET et, dans les 5 secondes qui suivent, appuyez sur la commande de mémorisation (1 ou 2).
3. Le témoin lumineux correspondant à la commande de mémorisation enfoncée s'allume pendant environ 5 secondes.
4. Le témoin sonore retentit en cas de mémorisation.

REMARQUE :

Si une nouvelle position est mémorisée sur la même commande, la position précédente sera effacée par la nouvelle position enregistrée.

Confirmation du stockage mémoire

Appuyez sur la commande SET. Si aucune position n'a été mémorisée dans la commande (1 ou 2), le témoin de la commande correspondante s'allume pendant environ 0,5 seconde. Si une position a été mémorisée dans la commande (1 ou 2), le témoin de la commande correspondante s'allume pendant environ 5 secondes.

Rappel des positions de la commande de mémoire

Pour rappeler les positions enregistrées manuellement, appuyez sur la commande de mémoire (1 ou 2). Le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs se placent dans la position mémorisée par la commande.

Associer la fonction de connexion à une position mémorisée (modèles avec système de navigation)

La fonction de connexion peut être associée à une position enregistrée grâce à la procédure suivante.

1. Positionnez le contact d'allumage ON tout en portant sur vous la clé F.A.S.T. enregistrée pour le véhicule avec la fonction de connexion.

REMARQUE :



Assurez-vous que la clé F.A.S.T. est bien à part. À défaut, le véhicule risquerait de détecter la mauvaise clé F.A.S.T.


2. Ajustez la position du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs. (Reportez-vous à "Sièges" (P.1-3) and "Rétroviseurs extérieurs" (P.3-38).)
3. Placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt.

La prochaine fois que vous vous connecterez (en sélectionnant l'utilisateur sur l'affichage) après avoir placé le contact d'allumage sur ON tout en portant la clé F.A.S.T. sur vous, le système ajustera automatiquement la position de conduite mémorisée. (Reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément.)

Associer une clé F.A.S.T. à une position mémorisée (modèles sans système de navigation)

Chaque clé F.A.S.T. peut être associée à une position mémorisée (commande de mémoire 1 ou 2), grâce à la procédure suivante.

1. Suivez les étapes 1-3 indiquées dans "Fonction de mémorisation" (P.3-41) pour mémoriser la position.
2. Le témoin s'allume sur la commande de mémoire appuyée. Lorsque le témoin est allumé pendant 5 secondes, appuyez sur le bouton  puis sur le bouton  de la clé F.A.S.T. Le témoin de la commande de mémoire associée clignote. Une fois le témoin éteint, la clé F.A.S.T. est associée à ces paramètres de mémoire.

Une fois la liaison établie, lorsque le contact d'allumage est sur arrêt, une pression sur le bouton  de la clé F.A.S.T. permet de déplacer le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs en fonction de la position enregistrée dans la commande de mémoire.

REMARQUE :

Si une nouvelle position est mémorisée dans la commande de mémoire liée, la clé F.A.S.T. est associée à la nouvelle position et la position précédente est effacée.

FONCTION D'ENTRÉE/DE SORTIE

Ce système est conçu afin que le siège conducteur se déplace automatiquement lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur P (stationnement). Ceci permet au conducteur d'accéder à son siège et de le quitter plus facilement.

Le siège conducteur coulisse vers l'arrière :

- Lorsque la portière conducteur est ouverte et que le contact d'allumage est en position d'arrêt.
- Lorsque le contact d'allumage est placé de la position ON à la position d'arrêt alors que la portière conducteur est ouverte.

Le siège conducteur revient à sa position précédente :

- Lors de la mise sur ON du contact d'allumage alors que le levier de vitesses est positionné sur P (stationnement).

La fonction d'entrée/de sortie peut être annulée via «Réglages véhicule», sur l'écran multi-informations, en effectuant ce qui suit :

- Faites passer «Dépl Lat. Siège» de la position activée à la position désactivée. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Réglages véhicule" (P.2-28).

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Les réglages de mémoire conducteur ne fonctionnent pas ou arrêtent de fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque le véhicule se déplace. (La fonction de retour du siège conducteur peut être activée si la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (2 mi/h).)
- En cas de pression sur l'une des commandes de mémorisation alors que les réglages de mémoire conducteur sont en cours de fonctionnement.
- En cas de pression sur la commande du siège conducteur alors que les réglages de mémoire conducteur sont en cours de fonctionnement.
- Lorsque le siège a déjà été placé sur la position mémorisée.
- Lorsqu'aucune position de siège n'est enregistrée dans la commande de mémorisation.
- Lorsque le levier de changement de vitesses est déplacé de P (stationnement) sur une autre position.

MÉMENTO

3-44 Vérifications et réglages avant démarrage

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

4 *Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone*

Manuel d'utilisation Smartphone-link Display		Réglage de l'écran	4-22
Audio (SDA)	4-2	Comment activer et désactiver les lignes de manœuvre conseillée	4-22
Moniteur de vue arrière (si le véhicule en est équipé)	4-2	Limites du système de moniteur panoramique	4-22
Fonctionnement du système de caméra de vue arrière	4-3	Entretien du système	4-24
Interprétation des lignes à l'écran	4-4	Détection d'objets en mouvement (MOD) (si le véhicule en est équipé)	4-25
Différence entre les distances indiquées par les lignes et les distances réelles	4-4	Fonctionnement du système MOD	4-25
Comment garer le véhicule à l'aide des lignes de manœuvre conseillée	4-6	Activation et désactivation du système MOD	4-27
Réglage de l'écran	4-8	Limites du système MOD	4-27
Comment activer et désactiver les lignes de manœuvre conseillée	4-8	Entretien du système	4-28
Limites du système de caméra de vue arrière	4-8	Bouches d'aérations	4-29
Entretien du système	4-10	Bouches d'aération centrales	4-29
Moniteur panoramique (si le véhicule en est équipé)	4-11	Bouches d'aération latérales	4-29
Type de vues du moniteur panoramique	4-12	Bouches d'aération arrière	4-30
Fonctionnement du système de moniteur panoramique	4-14	Chauffage et climatisation	4-31
Différence entre les distances indiquées par les lignes et les distances réelles	4-18	Commande de climatisation automatique double zone	4-32
Comment garer le véhicule à l'aide des lignes de manœuvre conseillée	4-20	Commande de climatisation automatique triple zone	4-35
Modification de l'affichage	4-21	Conseils d'utilisation	4-38
		Entretien de la climatisation	4-38
		Antenne	4-39
		Antenne requin	4-39
		Téléphone de voiture ou radio CB	4-39

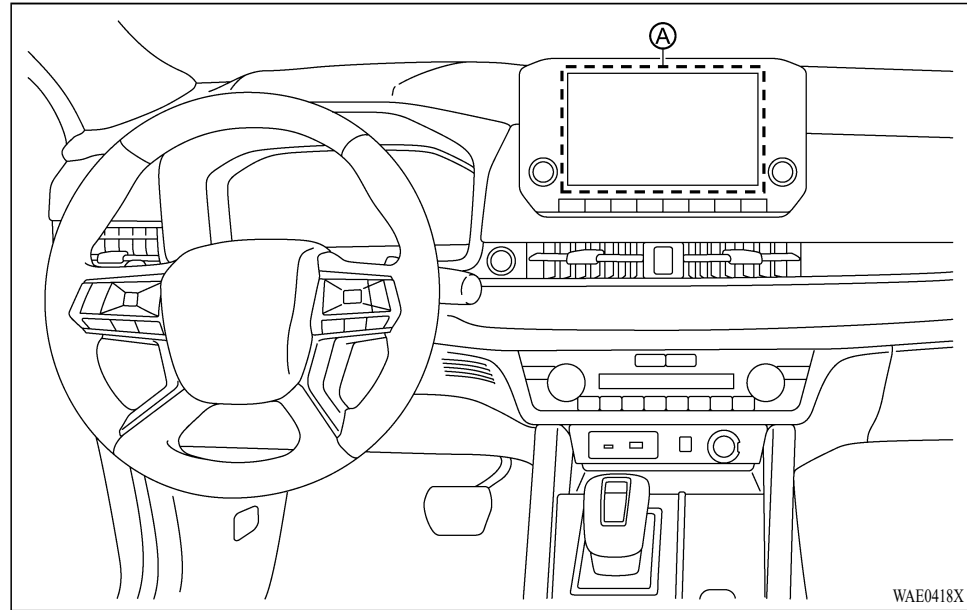
MANUEL D'UTILISATION SMARTPHONE-LINK DISPLAY AUDIO (SDA)

Reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) pour en savoir plus sur les points suivants.

Les fonctions disponibles peuvent varier selon les modèles et les spécifications.

- Audio
- Téléphone mains-libres
- Apple CarPlay^{MD}
- Android Auto^{MC}
- MITSUBISHI CONNECT proposé par SiriusXM^{MD}
- Système de navigation
- Reconnaissance vocale
- Informations et réglages visualisable sur le système de navigation

MONITEUR DE VUE ARRIÈRE (si le véhicule en est équipé)



Ⓐ Smartphone-link Display Audio (SDA)



AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte de la caméra de vue arrière pourrait entraî-

ner des blessures graves voire mortelles.

- La caméra de vue arrière facilite la marche arrière, mais elle ne permet pas à elle seule d'effectuer une marche arrière correctement. Retournez-vous toujours, regardez par les vitres et dans les rétroviseurs afin de vous assurer que la manœuvre du

4-2 Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone

véhicule peut être effectuée en toute sécurité. Effectuez toujours la manœuvre de recul à faible vitesse.

- Le système est conçu comme une aide au conducteur, permettant de détecter les objets de grande taille et immobiles, situés directement derrière le véhicule, afin d'éviter d'endommager le véhicule.
- La ligne de guidage de la distance et la ligne de largeur du véhicule doivent être utilisées comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane pavée. La distance indiquée sur le moniteur constitue uniquement une référence et peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.



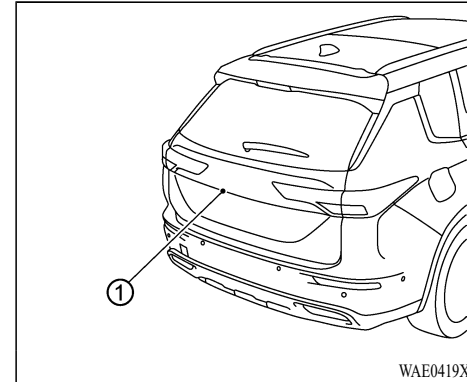
MISE EN GARDE

- Si l'objectif de la caméra est sale, il n'est pas possible d'obtenir une image nette. Si nécessaire, nettoyez l'objectif à l'eau claire puis essuyez-le avec un chiffon doux et propre.
- Pour éviter d'endommager la caméra :
 - Ne frottez pas excessivement, et ne la polissez pas avec des produits abrasifs.

- Ne démontez pas la caméra.
- Ne versez pas d'eau chaude directement sur l'objectif.
- N'aspergez pas la caméra ni la zone environnante avec de l'eau sous pression.
- Assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous effectuez une marche arrière.

Le système de caméra de vue arrière indique automatiquement la vue arrière du véhicule lorsque le levier de changement de vitesses est positionné sur R (marche arrière).

Vous pouvez continuer à écouter la radio lorsque la caméra de vue arrière est activée.

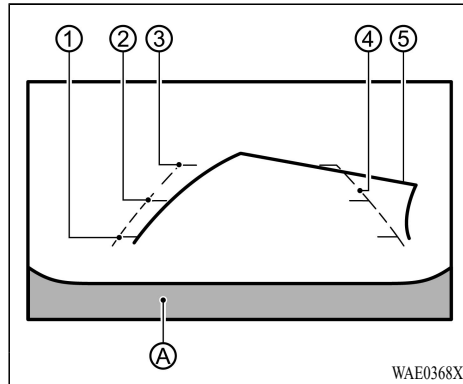


Pour afficher la vue arrière, le système de caméra de vue arrière utilise une caméra installée juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE ARRIÈRE

Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, placez le levier de changement de vitesses sur R (marche arrière) pour actionner la caméra de vue arrière.

L'image de la vue arrière s'affiche sur l'écran du système Smartphone-link Display Audio (SDA).



INTERPRÉTATION DES LIGNES À L'ÉCRAN

Les lignes de guidage, qui indiquent la largeur du véhicule et la distance des objets par rapport aux lignes de pare-chocs du véhicule A sont affichées sur le moniteur.

Lignes de distance :

Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)

Lignes de largeur du véhicule ④ :

Indiquent la largeur du véhicule lors d'une

marche arrière.

Lignes de manœuvre conseillée ⑤ :

Indique les lignes de manœuvre conseillée lors d'une marche arrière. Les lignes de manœuvre conseillée s'affichent sur le moniteur lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière) et que le volant est tourné. Les lignes de manœuvre conseillée se déplacent en fonction de la rotation du volant, et ne sont pas affichées lorsque ce dernier est en position neutre.

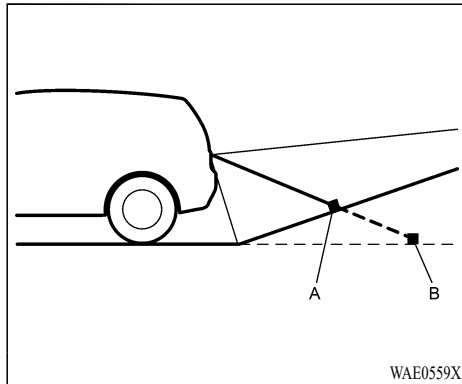
La largeur du véhicule, indiquée par les lignes, et l'espace entre les lignes de manœuvre conseillée sont plus importants qu'en réalité.

DIFFÉRENCE ENTRE LES DISTANCES INDIQUÉES PAR LES LIGNES ET LES DISTANCES RÉELLES

Les lignes de guidage affichées et leur emplacement sur le sol sont approximatifs et doivent être utilisés en guise de référence uniquement. Les objets situés sur des surfaces en montée ou en descente ou les objets proéminents se trouvent à des distances différentes de celles indiquées sur le moniteur, par rapport aux lignes de guidage (reportez-vous aux illustrations). En cas de doute, retournez-vous afin de voir les objets lorsque vous reculez

ou gardez-vous et descendez du véhicule pour observer la position des objets derrière le véhicule.

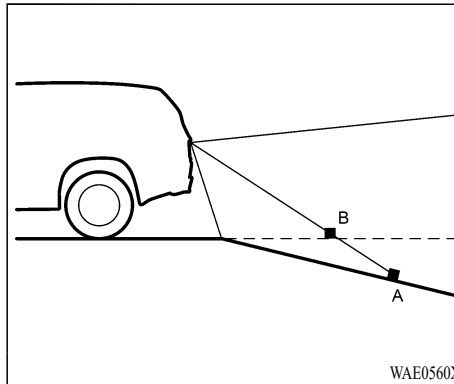
4-4 Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone



A : Objets réels
B : Objets affichés sur l'écran

Montée de pentes raides en marche arrière

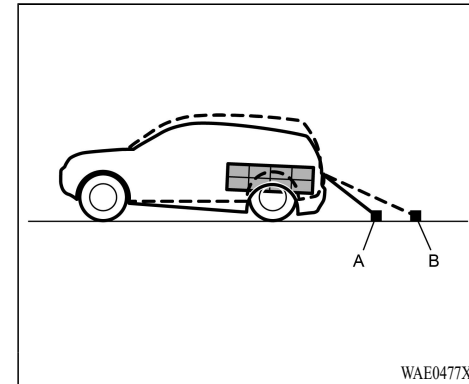
Lorsque le terrain à l'arrière du véhicule est en côte, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus éloignés qu'ils ne le sont réellement.



A : Objets réels
B : Objets affichés sur l'écran

Descente de pentes raides en marche arrière

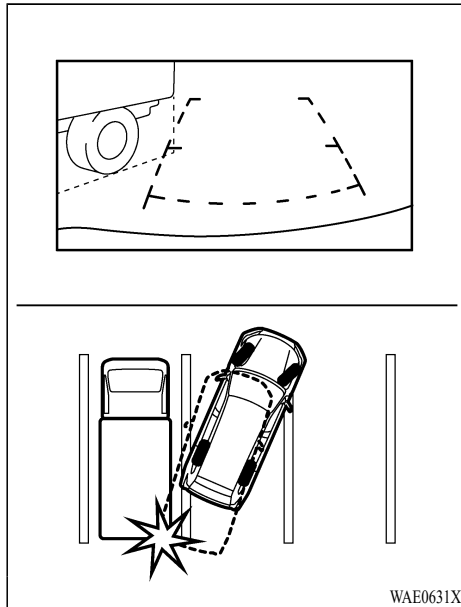
Lorsque le terrain à l'arrière du véhicule est en descente, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus proches qu'ils ne le sont réellement.



A : Objets réels
B : Objets affichés sur l'écran

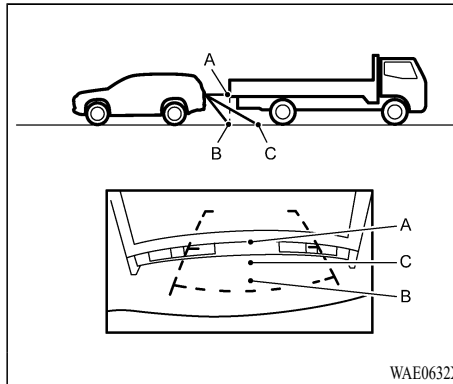
Véhicule alourdi par le chargement

Lorsque l'arrière du véhicule est alourdi par le poids des passagers et des bagages présents dans le véhicule, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.



Marche arrière à proximité d'un objet proéminent

Lorsque votre véhicule s'approche d'un camion, les lignes de référence indiquent qu'il va passer à côté du camion. En réalité, le camion se trouve sur votre trajectoire.



Marche arrière derrière un objet proéminent

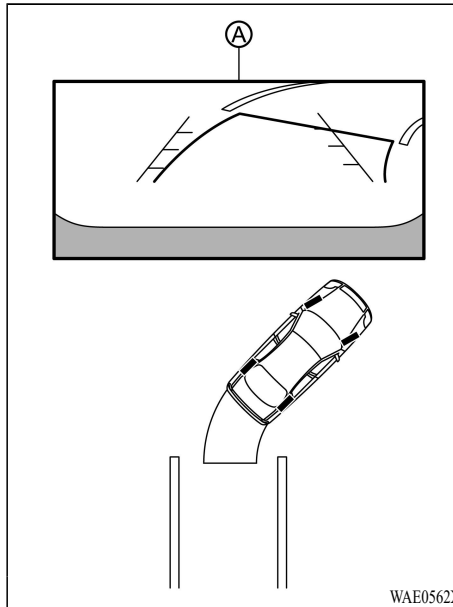
Lorsqu'un objet situé derrière le véhicule présente des sections supérieures dépassant en direction du véhicule, les lignes de référence affichées à l'écran indiquent que le point A est le plus éloigné du véhicule, et le point B le plus proche. En réalité, les points A et B sont équidistants du véhicule, et le point C est plus éloigné que les points A et B.

COMMENT GARER LE VÉHICULE À L'AIDE DES LIGNES DE MANŒUVRE CONSEILLÉE

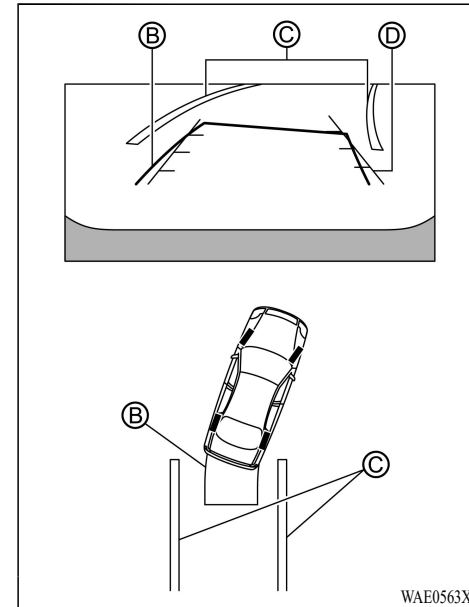
AVERTISSEMENT

- Si les pneus sont remplacés par des pneus de taille différente, les lignes de manœuvre conseillée risquent de ne pas s'afficher correctement.
- Sur route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de manœuvre conseillée et le mouvement réel du véhicule.
- Si la batterie est débranchée ou déchargée, les lignes de manœuvre conseillée peuvent ne pas s'afficher correctement. Si cela se produit, effectuez la procédure suivante :
 - Tournez le volant d'une position de verrouillage à l'autre lorsque le moteur tourne.
 - Conduisez le véhicule sur une route en ligne droite pendant plus de 5 minutes.
- Lorsque le contact d'allumage est en position ON, les lignes de manœuvre conseillée peuvent ne pas s'afficher correc-

tement lors de la rotation du volant.



1. Assurez-vous visuellement que le stationnement peut être effectué en toute sécurité avant de manœuvrer le véhicule.
2. La vue arrière du véhicule est affichée sur l'écran **A** lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière).

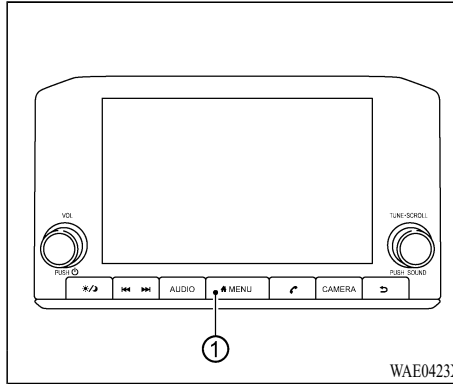


3. Reculez doucement et tournez le volant afin que les lignes de manœuvre conseillée **B** entrent dans l'espace de stationnement **C**.
4. Tournez le volant afin que les lignes de largeur du véhicule **D** soient parallèles à l'espace de stationnement **C**, tout en vous reportant aux lignes de manœuvre conseil-

Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone 4-7

lée.

5. Lorsque le véhicule est correctement positionné dans l'espace de stationnement, placez le levier de changement de vitesses sur la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.



RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Appuyez sur la touche MENU ①.
2. Appuyez sur «Réglages» puis sur «Caméra».
3. Appuyez sur «Réglage affich.».
4. Appuyez sur «Luminosité», «Contraste», «Teinte», «Couleur» ou «Niveau de noir».
5. Ajustez le paramètre en appuyant sur «+» ou «-» sur l'écran tactile.

REMARQUE :

Ne réglez aucun des paramètres de la caméra de vue arrière pendant que le véhicule se déplace. Assurez-vous que le frein de stationnement est fermement serré.

COMMENT ACTIVER ET DÉSACTIVER LES LIGNES DE MANŒUVRE CONSEILLÉE

Pour activer et désactiver les lignes de manœuvre conseillée lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position P (stationnement), effectuez les opérations suivantes.

1. Appuyez sur la touche MENU
2. Appuyez sur «Réglages» puis sur «Caméra».
3. Appuyez sur «Lignes de routes estimées» pour activer ou désactiver le mode.

Appuyer sur la touche CAMERA lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur R (marche arrière) permet également d'activer et de désactiver les lignes de manœuvre conseillée.

LIMITES DU SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Les limites du système de caméra de vue arrière sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Le système ne permet pas d'éliminer complètement les angles morts et risque de ne pas indiquer tous les objets.
- Les zones situées sous le pare-chocs et au niveau des angles du pare-chocs n'apparaissent pas sur la caméra de vue arrière car elles se trouvent en dehors du champ de vision. Le système n'indique pas les objets de petite taille situés sous le pare-chocs et risque de ne pas indiquer les objets proches du pare-chocs ou sur le sol.
- L'éloignement des objets visualisés sur la caméra de vue arrière diffère de la réalité en raison de l'utilisation d'un objectif grand angle.
- Les objets affichés sur la caméra de vue arrière apparaissent de manière inversée par rapport à la vue dans le rétroviseur intérieur ou les rétroviseurs extérieurs.
- Utilisez les lignes à l'écran comme référence. Les lignes varient grandement selon le nombre de passagers, le niveau de carburant, la position du véhicule et l'état et le nivellement de la route.
- Assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Ne placez rien sur la caméra de vue arrière. La caméra de vue arrière est installée au-dessus de la plaque d'immatriculation.

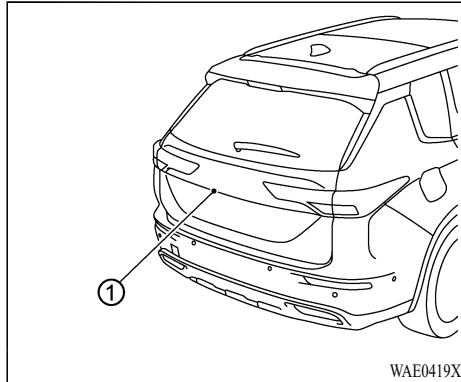
- Lors du lavage du véhicule à l'eau sous haute pression, assurez-vous de ne pas diriger le jet autour de la caméra. De l'eau pourrait s'introduire dans le boîtier de la caméra, provoquant de la condensation sur la lentille, un dysfonctionnement, un incendie ou une électrocution.
- Ne cognez pas la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision. Elle risque de ne pas fonctionner correctement ou de causer des dommages pouvant entraîner un incendie ou une électrocution.

Les descriptions suivantes constituent des limites de fonctionnement et n'indiquent pas de dysfonctionnement du système :

- Lorsque la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse, l'écran risque de ne pas afficher clairement les objets.
- Lorsqu'une lumière forte est directement orientée vers la caméra, les objets peuvent ne pas s'afficher correctement.
- Des lignes verticales peuvent apparaître sur les objets affichés à l'écran. Cela est dû à la forte lumière qui se réfléchit sur le pare-chocs.
- L'écran peut clignoter sous l'effet d'une lumière intense.
- Les couleurs des objets affichés sur la caméra de vue arrière peuvent différer légèrement des couleurs réelles.

- Les objets risquent de ne pas apparaître clairement sur le moniteur dans un endroit sombre.
- Un retard peut être constaté lors du passage d'une vue à l'autre.
- Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur la caméra, la caméra de vue arrière peut ne pas afficher les objets correctement. Nettoyez la caméra.
- N'utilisez pas de cire sur l'objectif de la caméra. Essayez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humidifié d'une solution nettoyante douce diluée, puis séchez à l'aide d'un chiffon sec.

Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone 4-9



doux dilué, puis avec un chiffon sec.

ENTRETIEN DU SYSTÈME



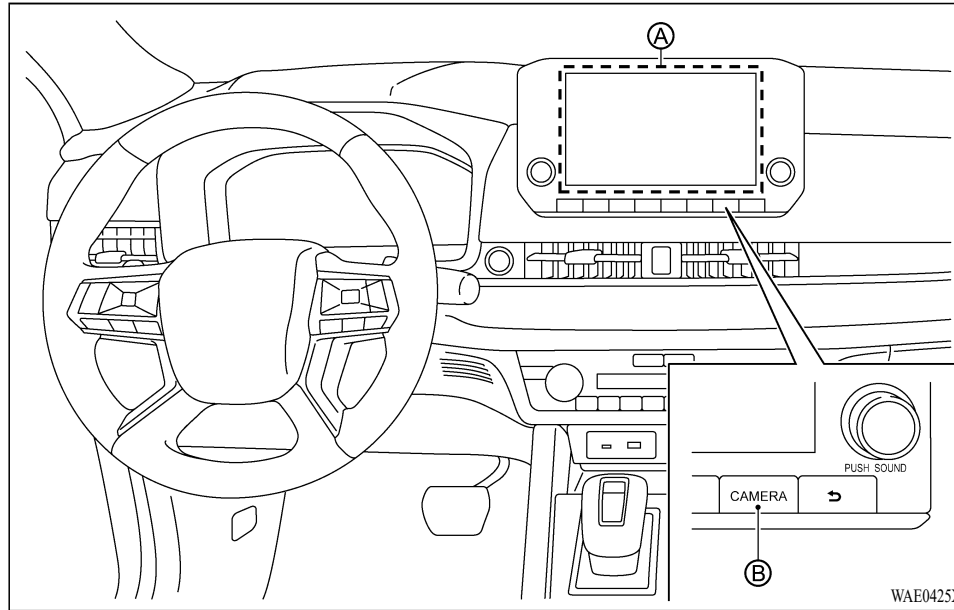
MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'alcool, de benzine ou de diluant pour nettoyer la caméra. Ceci pourrait provoquer une décoloration.
- N'endommagez pas la caméra car cela risque d'affecter l'écran de contrôle.

Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur la caméra ①, la caméra de vue arrière peut ne pas afficher les objets correctement. Nettoyez la caméra en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'un produit de nettoyage

4-10 Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone

MONITEUR PANORAMIQUE (si le véhicule en est équipé)



Ⓐ Smartphone-link Display Audio (SDA)

Ⓑ Touche CAMERA

AVERTISSEMENT

- Le non-respect de ces instructions et avertissements, relatifs à l'utilisation correcte du Moniteur panoramique, pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

les.

- Le moniteur panoramique est un dispositif de confort et il ne remplace pas une utilisation correcte du véhicule. En effet, il existe des zones dans lesquelles les objets ne peuvent pas être visualisés. Les quatre angles du véhicule sont des zones dans lesquelles les objets n'apparaissent pas toujours en vue avant, arrière et à vol d'oiseau. Vérifiez toujours les environs pour vous assurer que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité avant de déplacer le véhicule. Manœuvrez toujours le véhicule lentement.
- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lors d'un stationnement et d'autres manœuvres.

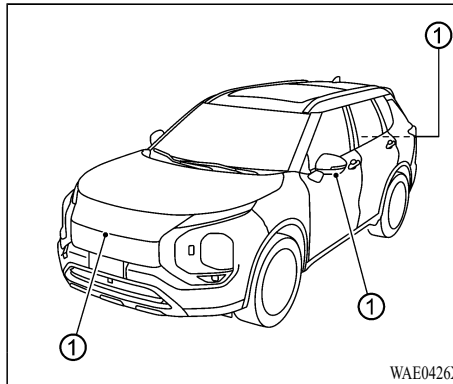
MISE EN GARDE

- Si l'objectif de la caméra est sale, il n'est pas possible d'obtenir une image nette. Si nécessaire, nettoyez l'objectif à l'eau claire puis essuyez-le avec un chiffon doux et propre.
- Pour éviter d'endommager la caméra :
 - Ne frottez pas excessivement, et ne la polissez pas avec des produits abrasifs.

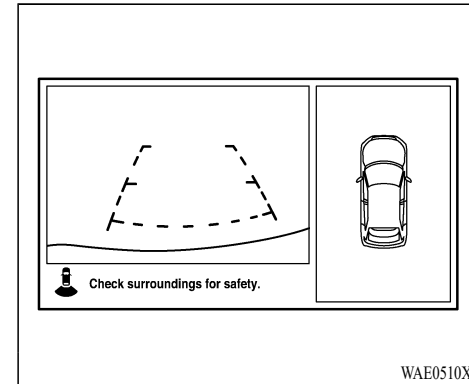
- Ne démontez pas la caméra.
- Ne versez pas d'eau chaude directement sur l'objectif.
- N'aspergez pas la caméra ni la zone environnante avec de l'eau sous pression.
- Assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous effectuez une marche arrière.

Le moniteur panoramique est conçu pour aider le conducteur dans des situations telles que le stationnement sur une place de parking ou le stationnement en créneau.

Le moniteur affiche plusieurs vues de la position du véhicule, sous forme d'écran divisé. Toutes les vues ne sont pas toujours disponibles.



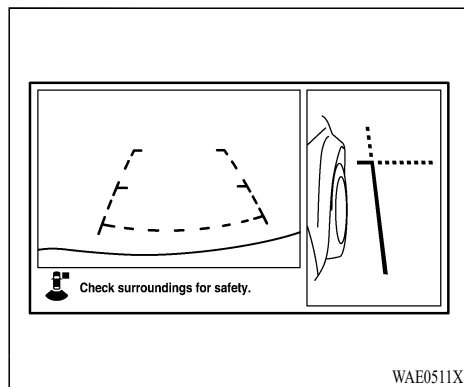
Pour afficher les multiples vues, le moniteur panoramique utilise des caméras ① situées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et juste au-dessus de la plaque d'immatriculation du véhicule.



TYPE DE VUES DU MONITEUR PANORAMIQUE

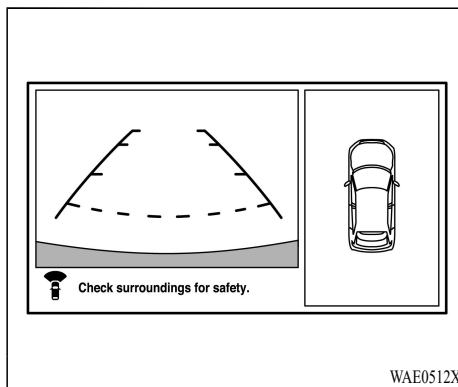
Mode de vue à vol d'oiseau/vue arrière

Des vues des alentours du véhicule et de l'arrière du véhicule sont affichées.



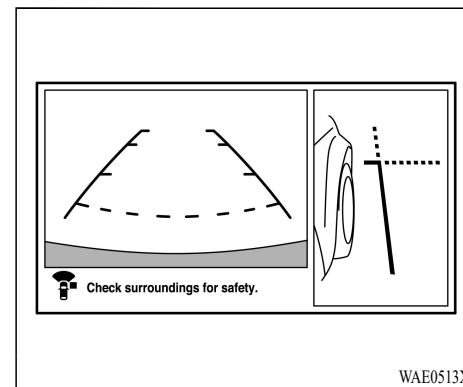
Mode de vue latérale/vue arrière

Des vues du côté passager du véhicule et de l'arrière du véhicule sont affichées.



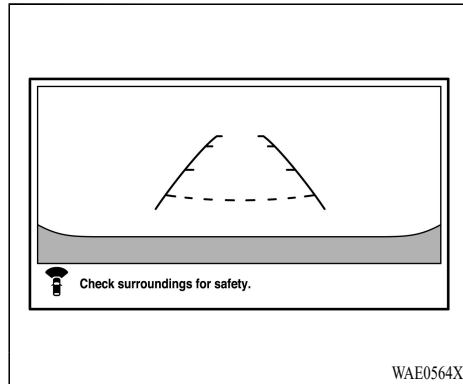
Mode de vue à vol d'oiseau/vue avant

Des vues des alentours du véhicule et de l'avant du véhicule sont affichées.

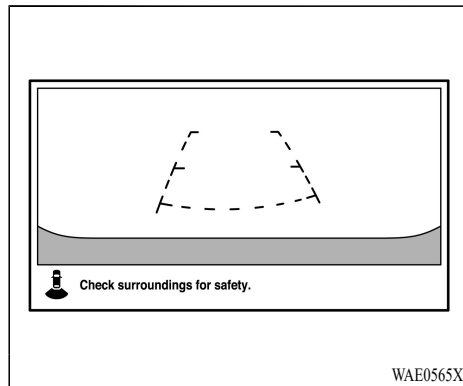


Mode de vue latérale/vue avant

Des vues du côté passager du véhicule et de l'avant du véhicule sont affichées.



Vue avant élargie



Vue arrière élargie

Vue avant/arrière élargie

Des vues de l'avant ou de l'arrière du véhicule sont affichées.



MISE EN GARDE

La caméra utilise un objectif spécial. Par conséquent, les images et les distances affichées sur l'écran ne sont pas exactes.

REMARQUE :

- Étant donné que les caméras sont munies d'un objectif spécial, les lignes au sol entre les espaces de stationnement peuvent ne pas sembler parallèles sur l'écran.
- Dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile de voir une image à l'écran, même lorsque le système fonctionne correctement.
 - Dans un endroit sombre, comme lorsqu'il fait nuit.
 - Lorsque des gouttes d'eau ou de la condensation sont présents sur l'objectif.
 - Lorsque les rayons du soleil ou des phares frappent directement l'objectif.

— Lorsqu'une lumière fluorescente frappe directement l'objectif.

- Si la température extérieure est extrêmement chaude ou froide, les images de la caméra ne sont pas claires. Ceci n'est pas un dysfonctionnement.
- Si un dispositif sans fil est installé à proximité de la caméra, les images de la caméra peuvent provoquer des interférences avec le système électrique et le système peut cesser de fonctionner correctement.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE MONITEUR PANORAMIQUE

Lorsque le contact d'allumage est placé sur la position ON, appuyez sur la touche CAMERA sur le tableau de bord ou placez le levier de changement de vitesses sur la position R (marche arrière) pour actionner le moniteur panoramique.

Les images du moniteur panoramique s'affichent sur l'écran du système Smartphone-link Display Audio (SDA).

L'écran du moniteur panoramique revient automatiquement à l'écran précédent 3 minutes après avoir appuyé sur la touche CAMERA, lorsque le levier de changement de vitesses est

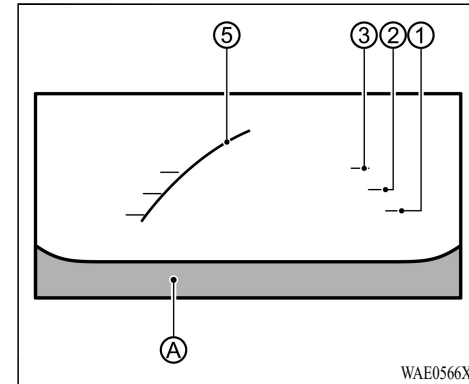
placé sur une position autre que R (marche arrière).

Vues disponibles

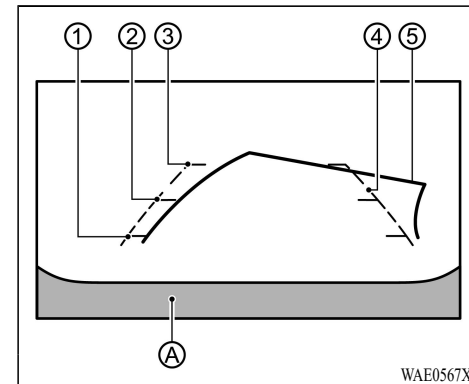
AVERTISSEMENT

- Les lignes de guidage de la distance et les lignes de largeur du véhicule doivent être utilisées en référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface lisse et plane. La distance apparente visualisée sur le moniteur peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.
- Utilisez les lignes affichées à l'écran et la vue à vol d'oiseau à titre de référence. Les lignes et la vue à vol d'oiseau varient beaucoup en fonction du nombre d'occupants, du niveau de carburant, de la position du véhicule et de l'état et du nivellement de la route.
- Si les pneus sont remplacés par des pneus de taille différente, les lignes de manœuvre conseillée et la vue à vol d'oiseau peuvent être affichées de manière incorrecte.
- En montée, les objets affichés par le moniteur sont plus éloignés qu'ils ne le semblent. En descente, les objets affichés par le moniteur sont plus proches qu'ils ne le semblent.

- Les objets affichés sur la vue arrière apparaissent de manière inversée par rapport à la vue dans le rétroviseur intérieur ou les rétroviseurs extérieurs.
- Utilisez les rétroviseurs ou regardez en vision directe afin d'apprécier correctement les distances par rapport aux objets.
- Sur route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de manœuvre conseillée et le mouvement réel du véhicule.
- Les lignes de largeur du véhicule et les lignes de manœuvre conseillée sont plus larges qu'en réalité.
- Les lignes affichées en vue arrière apparaissent avec un léger décalage vers la droite car la caméra de vue arrière n'est pas positionnée au centre de la partie arrière du véhicule.



Vue avant



Vue arrière

Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone 4-15

Vue avant et arrière :

Les lignes de guidage, qui indiquent la largeur approximative du véhicule et la distance des objets par rapport aux lignes de la carrosserie du véhicule ④ sont affichées sur le moniteur.

Lignes de distance :

Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)

Lignes de largeur du véhicule ④ :

Indiquent la largeur du véhicule.

Lignes de manœuvre conseillée ⑤ :

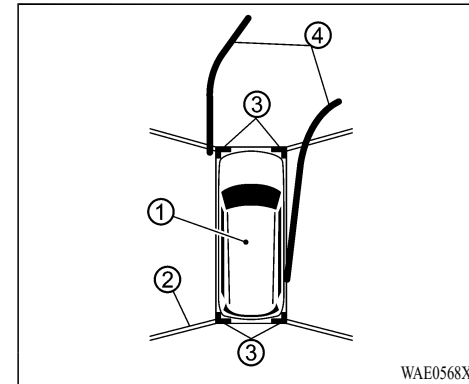
Indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule. Lorsque le moniteur affiche la vue arrière, les lignes de manœuvre conseillée s'affichent sur le moniteur lorsque vous tournez le volant. Les lignes de manœuvre conseillée se déplacent en fonction de la rotation du volant, et ne sont pas affichées lorsque ce dernier est en position neutre.

La vue avant ne s'affiche pas lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

REMARQUE :

- **Lorsque le moniteur affiche la vue avant et que le volant est tourné de 90 degrés ou moins par rapport à la position droite, les**

lignes de manœuvre prédictive droite et gauche ⑤ s'affichent. Lorsque le volant est tourné de 90 degrés ou plus, une ligne de manœuvre conseillée s'affiche uniquement du côté opposé au sens de rotation.

**Vue à vol d'oiseau :**

La vue à vol d'oiseau offre une vision du dessus du véhicule, ce qui permet de confirmer la position du véhicule et la manœuvre conseillée par rapport à un espace de stationnement.

Le symbole du véhicule ① indique la position du véhicule. Notez que la distance entre les objets affichés par la vue à vol d'oiseau peut ne pas correspondre à la distance réelle.

Les zones qui ne sont pas couvertes par les caméras ② sont indiquées en noir si aucun capteur d'aide au stationnement n'est équipé.

Une fois le contact d'allumage positionné sur ON, la zone non visible ② s'affiche en jaune pendant quelques secondes une fois la vue à vol

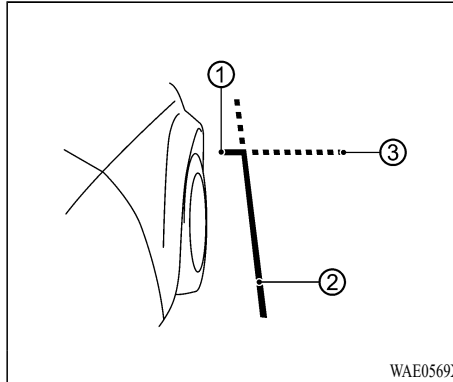
d'oiseau affichée.

Les marqueurs rouges ③ (si le véhicule en est équipé) s'affichent lorsque le capteur d'aide au stationnement est désactivé ou n'est pas disponible au niveau du coin. Les lignes de manœuvre prédictive ④ indiquent la manœuvre conseillée lors du déplacement du véhicule.



AVERTISSEMENT

- Les objets visualisés sur la vue à vol d'oiseau semblent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.
- Les objets de grande taille, trottoirs ou autres véhicules, risquent de ne pas être correctement alignés ou de ne pas apparaître au niveau de la limite des vues données par les caméras.
- Les objets qui se trouvent au-dessus de la caméra ne peuvent pas être affichés.
- Des défauts d'alignement peuvent être constatés en vue à vol d'oiseau lorsque la caméra est mal positionnée.
- Une ligne sur le sol peut ne pas être correctement alignée. Elle peut également ne pas être droite au niveau de la limite des vues données par la caméra. Plus les lignes s'éloignent du véhicule, plus ces défauts d'alignement augmentent.



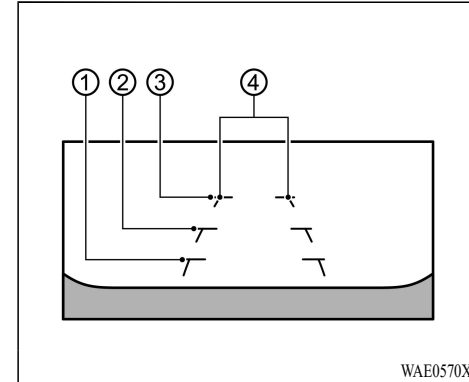
Vue latérale avant :

Lignes de guidage :

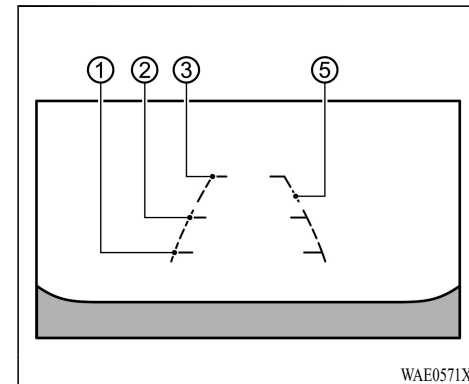
Des lignes de guidage indiquant la largeur approximative et l'extrémité avant du véhicule sont affichées sur le moniteur.

La ligne avant ① représente l'avant du véhicule. La ligne latérale au véhicule ② représente la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

Le prolongement ③ des lignes avant ① et latérale ② est indiqué par une ligne en pointillés verte.



Vue avant élargie



Vue arrière élargie

Vue avant/arrière élargie :

La vue avant élargie/arrière élargie affiche une zone plus large sur la totalité de l'écran et permet de vérifier les angles morts des côtés droit et gauche. La vue avant élargie/arrière élargie affiche une zone avec un angle d'environ 180 degrés alors que les vues avant et arrière affichent une zone avec un angle d'environ 150 degrés. Les lignes de manœuvre conseillée ne s'affichent pas sur la vue avant élargie/arrière élargie.

Lignes de distance ① - ③ :

Indiquent les distances par rapport à la carrosserie du véhicule.

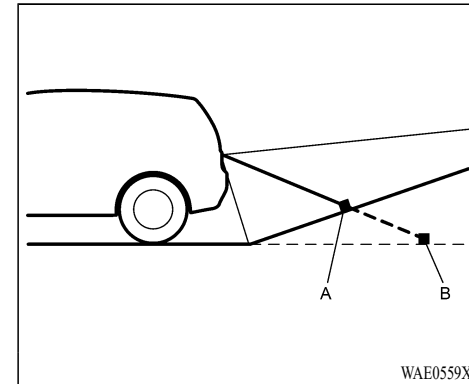
- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)

Lignes de largeur du véhicule ④⑤ :

Indiquent la largeur approximative du véhicule.

DIFFÉRENCE ENTRE LES DISTANCES INDIQUÉES PAR LES LIGNES ET LES DISTANCES RÉELLES

Les lignes de guidage affichées et leur emplacement sur le sol sont approximatifs et doivent être utilisés en guise de référence uniquement. Les objets situés sur des surfaces en montée ou en descente ou les objets proéminents se trouvent à des distances différentes de celles indiquées sur le moniteur, par rapport aux lignes de guidage (reportez-vous aux illustrations). En cas de doute, retournez-vous afin de voir les objets lorsque vous reculez ou gardez-vous et descendez du véhicule pour observer la position des objets derrière le véhicule.

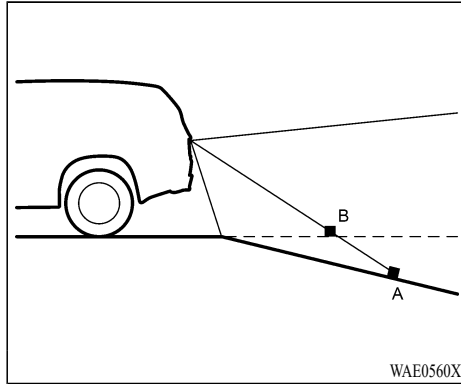


A : Objets réels

B : Objets affichés sur l'écran

Montée de pentes raides en marche arrière

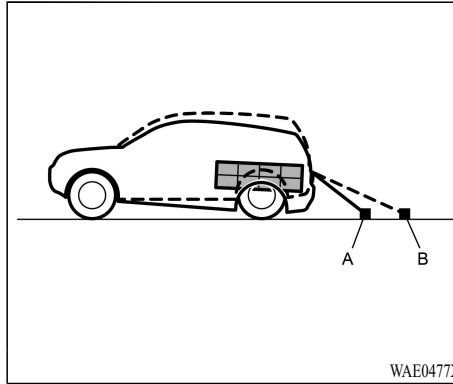
Lorsque le terrain à l'arrière du véhicule est en côte, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus éloignés qu'ils ne le sont réellement.



A : Objets réels
B : Objets affichés sur l'écran

Descente de pentes raides en marche arrière

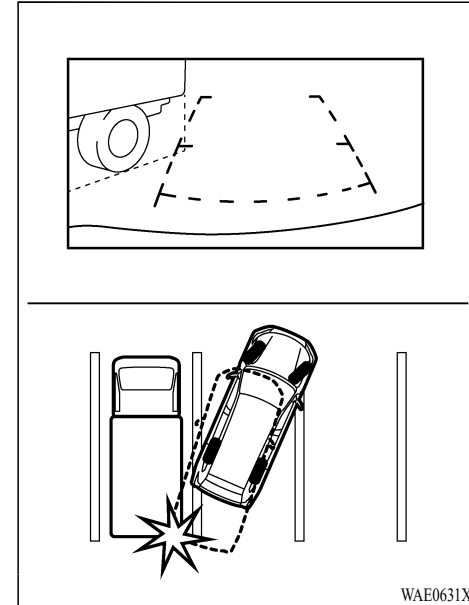
Lorsque le terrain à l'arrière du véhicule est en descente, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus proches qu'ils ne le sont réellement.



A : Objets réels
B : Objets affichés sur l'écran

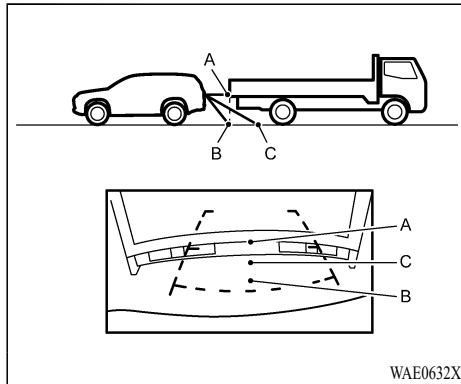
Véhicule alourdi par le chargement

Lorsque l'arrière du véhicule est alourdi par le poids des passagers et des bagages présents dans le véhicule, les objets affichés sur l'écran apparaissent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.



Marche arrière à proximité d'un objet proéminent

Lorsque votre véhicule s'approche d'un camion, les lignes de référence indiquent qu'il va passer à côté du camion. En réalité, le camion se trouve sur votre trajectoire.



Marche arrière derrière un objet proéminent

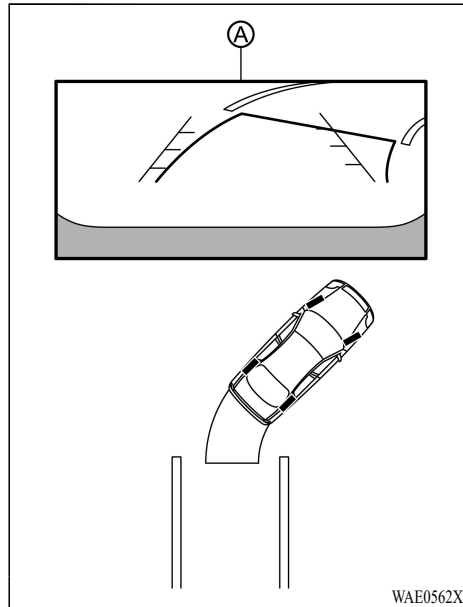
Lorsqu'un objet situé derrière le véhicule présente des sections supérieures dépassant en direction du véhicule, les lignes de référence affichées à l'écran indiquent que le point A est le plus éloigné du véhicule, et le point B le plus proche. En réalité, les points A et B sont équidistants du véhicule, et le point C est plus éloigné que les points A et B.

COMMENT GARER LE VÉHICULE À L'AIDE DES LIGNES DE MANŒUVRE CONSEILLÉE

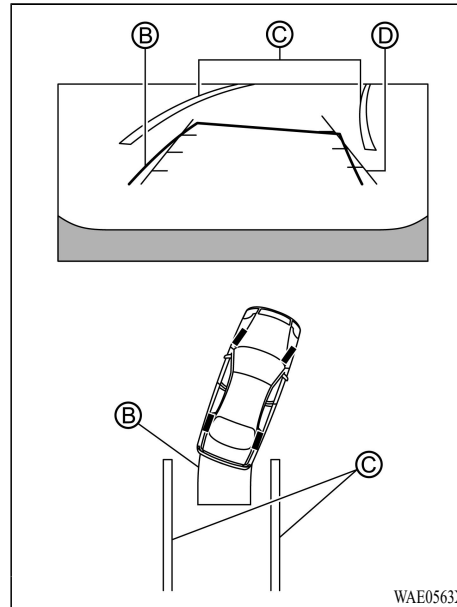
AVERTISSEMENT

- Si les pneus sont remplacés par des pneus de taille différente, les lignes de manœuvre conseillée risquent de ne pas s'afficher correctement.
- Sur route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de manœuvre conseillée et le mouvement réel du véhicule.
- Si la batterie est débranchée ou déchargée, les lignes de manœuvre conseillée peuvent ne pas s'afficher correctement. Si cela se produit, effectuez la procédure suivante :
 - Tournez le volant d'une position de verrouillage à l'autre lorsque le moteur tourne.
 - Conduisez le véhicule sur une route en ligne droite pendant plus de 5 minutes.
- Lorsque le contact d'allumage est en position ON, les lignes de manœuvre conseillée peuvent ne pas s'afficher correc-

tement lors de la rotation du volant.



1. Assurez-vous visuellement que le stationnement peut être effectué en toute sécurité avant de manœuvrer le véhicule.
2. La vue arrière du véhicule est affichée sur l'écran **A** lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière).



3. Reculez doucement et tournez le volant afin que les lignes de manœuvre conseillée **B** entrent dans l'espace de stationnement **C**.
4. Tournez le volant afin que les lignes de largeur du véhicule **D** soient parallèles à l'espace de stationnement **C**, tout en vous reportant aux lignes de manœuvre conseil-

lée.

5. Lorsque le véhicule est correctement positionné dans l'espace de stationnement, placez le levier de changement de vitesses sur la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

MODIFICATION DE L'AFFICHAGE

Le contact d'allumage étant placé sur la position ON, appuyez sur la touche CAMERA ou placez le levier de changement de vitesses sur la position R (marche arrière) pour actionner le moniteur panoramique.

Le moniteur panoramique affiche différentes vues sur un écran divisé, en fonction de la position du levier de vitesses. Appuyez sur la touche CAMERA pour basculer entre les vues disponibles.

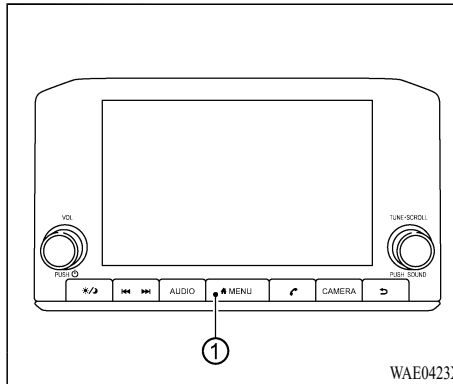
Si le levier de changement de vitesses se trouve sur la position R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Ecran divisé de vue arrière/vue à vol d'oiseau
- Ecran divisé de vue arrière/vue latérale avant
- Vue arrière

Si le levier de changement de vitesses se trouve sur une position autre que R (marche arrière),

les vues disponibles sont les suivantes :

- Ecran divisé de vue avant/vue à vol d'oiseau
 - Ecran divisé de vue avant/vue latérale avant
- L'affichage quitte le moniteur panoramique lorsque :
- Le levier de changement de vitesses est placé sur la position D (conduite) et la vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 km/h (6 mi/h).
 - Un écran différent est sélectionné.



RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Appuyez sur la touche MENU ①.
2. Appuyez sur «Réglages» puis sur «Caméra».
3. Appuyez sur «Réglage affich.».
4. Appuyez sur «Luminosité», «Contraste», «Teinte», «Couleur» ou «Niveau de noir».
5. Ajustez le paramètre en appuyant sur «+» ou «-» sur l'écran tactile.

REMARQUE :

Ne réglez pas les paramètres d'affichage du moniteur de vue panoramique pendant que le véhicule se déplace. Assurez-vous que le frein de stationnement est fermement serré.

COMMENT ACTIVER ET DÉSACTIVER LES LIGNES DE MANŒUVRE CONSEILLÉE

Pour activer et désactiver les lignes de manœuvre conseillée lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position P (stationnement), effectuez les opérations suivantes.

1. Appuyez sur la touche MENU
2. Appuyez sur «Réglages» puis sur «Caméra».
3. Appuyez sur «Lignes de routes estimées» pour activer ou désactiver le mode.

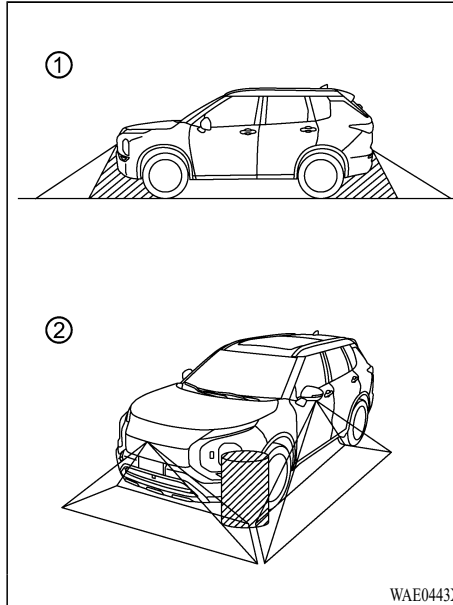
Appuyer sur la touche CAMERA lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur R (marche arrière) permet également d'activer et de désactiver les lignes de manœuvre conseillée.

LIMITES DU SYSTÈME DE MONITEUR PANORAMIQUE

AVERTISSEMENT

Les limites du système de moniteur panoramique sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- N'utilisez pas le moniteur panoramique lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position rangée, et assurez-vous que le hayon est correctement fermé lorsque vous manœuvrez le véhicule en utilisant le moniteur panoramique.
- La distance apparente entre les objets affichés par le moniteur panoramique ne correspond pas à la distance réelle.
- Les caméras sont installées au-dessus de la calandre avant, des rétroviseurs extérieurs et de la plaque d'immatriculation arrière. Ne posez rien sur les caméras.
- Lorsque vous lavez votre véhicule avec de l'eau sous haute pression, assurez-vous de ne pas diriger le jet autour des caméras. De l'eau pourrait s'introduire dans le boîtier de la caméra, provoquant de la condensation sur la lentille, un dysfonctionnement, un incendie ou une électrocution.
- Ne cognez pas les caméras. Ce sont des instruments de précision. Un choc pourrait entraîner un dysfonctionnement ou endommager les caméras et provoquer un incendie ou une décharge électrique.

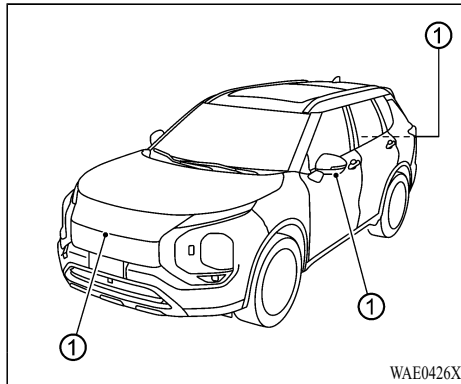


Les objets se trouvant dans certaines zones ne peuvent pas être affichés par le système, et le système n'avertit pas de la présence d'objets en mouvement. En vue avant ou arrière, un objet situé sous le pare-chocs ou sur le sol peut ne pas être affiché ①. En vue à vol d'oiseau, un objet de grande taille situé à proximité de la limite ② de la zone d'affichage de la caméra n'apparaîtra

pas sur le moniteur.

Les descriptions suivantes constituent des limites de fonctionnement et n'indiquent pas de dysfonctionnement du système :

- Un retard peut être constaté lors du passage d'une vue à l'autre.
- Lorsque la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse, les objets risquent de ne pas s'afficher correctement sur l'écran.
- Lorsqu'une lumière forte est directement orientée vers la caméra, les objets peuvent ne pas s'afficher correctement.
- L'écran peut clignoter sous l'effet d'une lumière intense.
- Les couleurs des objets affichés sur le moniteur panoramique peuvent différer légèrement des couleurs réelles.
- Les objets risquent de ne pas apparaître clairement sur le moniteur panoramique et leur couleur peut varier lorsqu'ils se trouvent dans un environnement sombre.
- En vue à vol d'oiseau, des différences de netteté peuvent être observées entre les vues des différentes caméras.
- N'utilisez pas de cire sur l'objectif de la caméra. Essuyez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humidifié d'une solution nettoyante douce diluée, puis séchez à l'aide d'un chiffon sec.



produit de nettoyage doux dilué, puis avec un chiffon sec.

ENTRETIEN DU SYSTÈME



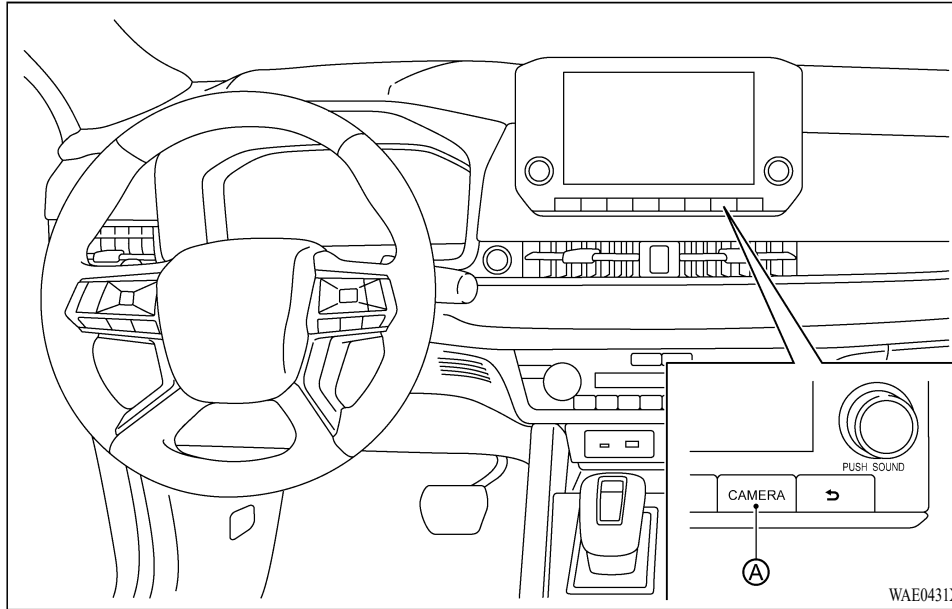
MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'alcool, de benzine ou de diluant pour nettoyer la caméra. Ceci pourrait provoquer une décoloration.
- N'endommagez pas la caméra car cela risque d'affecter l'écran de contrôle.

Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur l'une des caméras ①, le moniteur panoramique peut ne pas afficher les objets correctement. Nettoyez la caméra en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'un

4-24 Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone

DÉTECTION D'OBJETS EN MOUVEMENT (MOD) (si le véhicule en est équipé)



Ⓐ Bouton de CAMÉRA



AVERTISSEMENT

- Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de détection d'objets en mouve-

ment pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Le système MOD ne remplace pas l'utilisation correcte du véhicule et n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets se trouvant autour du véhicule. Lorsque vous effectuez des manœuvres, utilisez toujours

le rétroviseur extérieur et le rétroviseur intérieur et tournez-vous pour vérifier les abords du véhicule et vous assurer que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.

- Le système est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé à des vitesses moins élevées.
- Le système MOD n'est pas conçu pour détecter les objets immobiles se trouvant à proximité du véhicule.

Le système MOD permet d'informer le conducteur de la présence d'objets en mouvement à proximité du véhicule à la sortie d'un garage, lors de manœuvres sur des aires de stationnement et autres.

Le système MOD détecte les objets en mouvement en utilisant la technologie de traitement de l'image sur l'image affichée.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOD

Le système MOD s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière).
- Lorsque vous appuyez sur la touche CAMÉRA pour activer le système de moniteur panoramique sur l'affichage.

- Lorsque la vitesse définie pour le véhicule baisse d'environ 10 km/h (6 mi/h).

Le système MOD fonctionne dans les conditions suivantes lorsque la vue de la caméra est affichée :

- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position P (stationnement) ou N (point mort) et que le véhicule est à l'arrêt, le système MOD détecte les objets en mouvement en vue à vol d'oiseau. Le système MOD ne fonctionne pas si l'une des portières est ouverte. Si les rétroviseurs extérieurs sont rabattus, le système MOD risque de ne pas fonctionner correctement.
- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position D (conduite) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 10 km/h (6 mi/h), le système MOD détecte les objets en mouvement en vue avant.
- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 10 km/h (6 mi/h), le système MOD détecte les objets en mouvement sur la vue arrière. Le système MOD ne fonctionne pas si le hayon est ouvert.

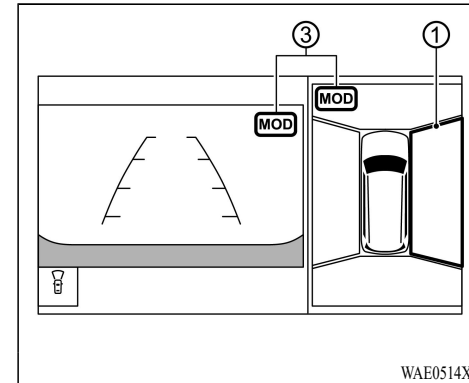
Le système MOD ne détecte pas les objets en mouvement en vue latérale avant. L'icône MOD n'apparaît pas sur l'écran lorsque cette vue est

affichée.

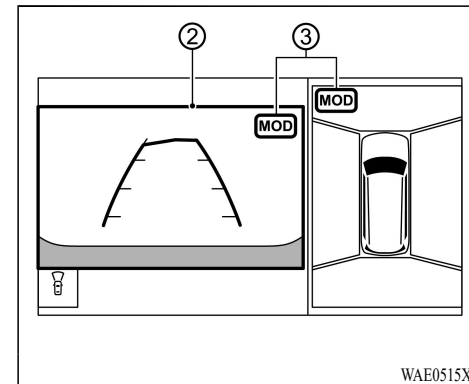
Lorsque le système MOD détecte un objet en mouvement à proximité du véhicule, le cadre jaune s'affiche sur la vue sur laquelle l'objet est détecté et un témoin sonore retentit une fois. Tant que le système MOD détecte des objets en mouvement, le cadre jaune reste affiché.

REMARQUE :

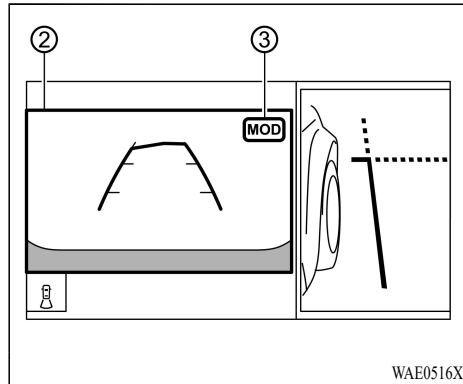
Tant que le témoin sonore RCTA émet des bips, le système MOD ne déclenche pas de signal sonore.



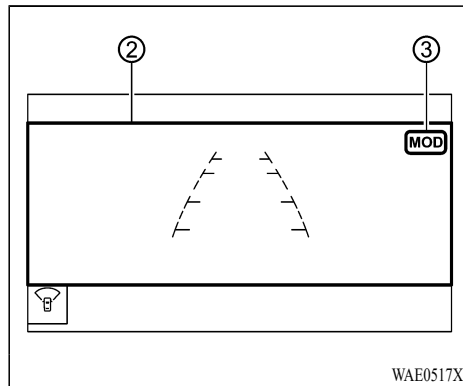
Vue avant et vue à vol d'oiseau



Vue arrière et vue à vol d'oiseau



Vue arrière et vue latérale avant



Vue avant élargie / vue arrière élargie

Sur la vue à vol d'oiseau, le cadre jaune ① s'affiche sur chaque image de la caméra (avant, arrière, droite, gauche), en fonction de l'emplacement où les objets en mouvement sont détectés.

Le cadre jaune ② s'affiche en modes de vue avant et de vue arrière.

Un icône MOD vert ③ s'affiche dans la vue où le système MOD est opérationnel. Un icône MOD gris ③ s'affiche sur la vue où le système MOD n'est pas opérationnel.

Si le système MOD est désactivé, l'icône MOD ③ ne s'affiche pas.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME MOD

Il est possible d'activer ou de désactiver le système MOD via l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Assist. au conduct." (P.2-24).)

LIMITES DU SYSTÈME MOD



AVERTISSEMENT

Les limites du système MOD sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Tout bruit excessif (par exemple : le volume du système audio ou une vitre ouverte) peut interférer avec le son du témoin sonore et le rendre inaudible.
- Les performances du système MOD sont limitées selon les conditions de conduite et les objets autour du véhicule, par exemple :
 - Lorsque le contraste est faible entre l'arrière-plan et les objets en mouvement.
 - Lorsqu'une source lumineuse clignote.
 - En présence d'une source de lumière intense telle que les phares d'un autre véhicule ou les rayons du soleil.
 - Lorsque l'orientation de la caméra est différente de la position habituelle, par exemple lorsque le rétroviseur extérieur est rabattu.
 - Lorsque l'objectif de la caméra est couvert de poussière, de gouttes d'eau ou de neige.
 - Lorsque la position des objets en mouvement sur l'affichage reste inchangée.
- Il est possible que le système MOD détecte des gouttes d'eau s'écoulant sur l'objectif

de la caméra, de la fumée blanche sortant de l'échappement, des ombres en mouvement, etc.

- Le système MOD risque de ne pas fonctionner correctement selon la vitesse, le sens, la distance ou la forme des objets en mouvement.
- Si votre véhicule subit des dommages au niveau des pièces où la caméra est installée, et que celle-ci n'est plus alignée ou est pliée, la zone de détection peut être modifiée et le système MOD risque de ne pas détecter les objets correctement.
- Lorsque la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse, les objets risquent de ne pas s'afficher correctement sur l'écran. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

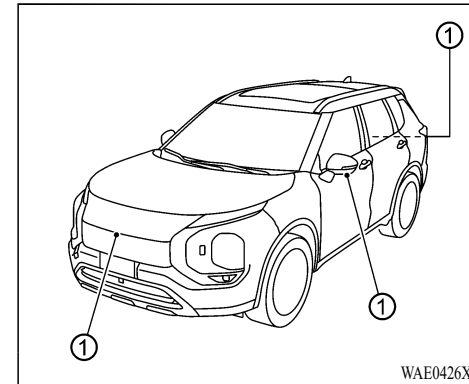
REMARQUE :

L'icône MOD vert passe à l'orange si l'une des situations suivantes se présente.

- Le système ne fonctionne pas correctement.
- La température du composant atteint un niveau élevé (l'icône se met à clignoter).
- La caméra de vue arrière détecte un blocage (l'icône se met à clignoter).

Si l'icône est toujours allumé en orange, faites vérifier le système MOD. Nous vous

recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME



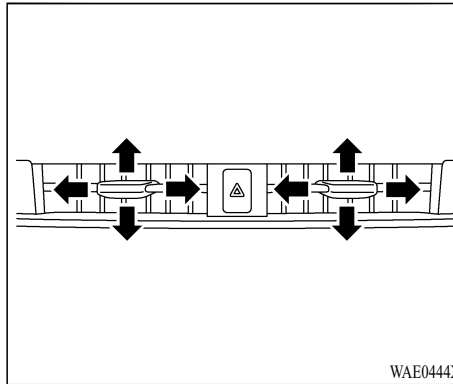
MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'alcool, de benzine ou de diluant pour nettoyer la caméra. Ceci pourrait provoquer une décoloration.
- N'endommagez pas la caméra car cela risque d'affecter l'écran de contrôle.

Si de la saleté, de la pluie ou de la neige s'accumulent sur l'une des caméras ①, le système MOD risque de ne pas fonctionner correctement. Nettoyez la caméra en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'un produit de

BOUCHES D'AÉRATIONS

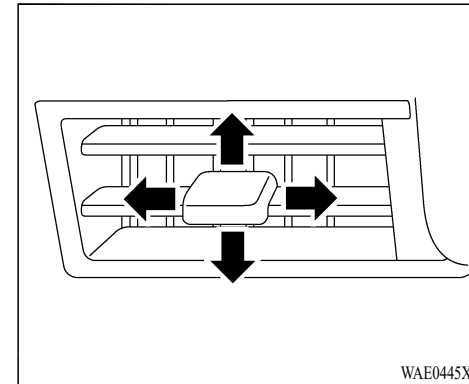
nettoyage doux dilué, puis avec un chiffon sec.



BOUCHES D'AÉRATION CENTRALES

Il est possible de régler l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale (vers le haut/bas, vers la gauche/droite) jusqu'à atteindre la position souhaitée.

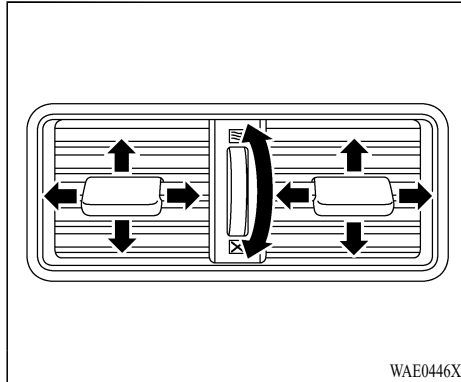
Pour fermer la bouche d'aération, positionnez la commande le plus possible vers l'extérieur.



BOUCHES D'AÉRATION LATÉRALES

Il est possible de régler l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale (vers le haut/bas, vers la gauche/droite) jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Pour fermer la bouche d'aération, positionnez la commande le plus possible vers l'extérieur.



BOUCHES D'AÉRATION ARRIÈRE

Il est possible d'ouvrir/de fermer les bouches d'aération en déplaçant la commande dans la direction souhaitée.

☐ : Ce symbole indique que les bouches d'aération sont ouvertes. Le fait de déplacer la commande latérale dans cette direction permet d'ouvrir les bouches d'aération.

☒ : Ce symbole indique que les bouches d'aération sont fermées. Le fait de déplacer la commande latérale dans cette direction permet de fermer les bouches d'aération.

Il est possible de régler l'orientation du débit d'air des bouches d'aération en déplaçant la commande centrale (vers le haut/bas, vers la gauche/droite) jusqu'à atteindre la position souhaitée.

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



AVERTISSEMENT

- Le chauffage et la climatisation ne fonctionnent que si le moteur est en marche.
- Ne laissez jamais des enfants ou des adultes nécessitant généralement l'aide d'autrui seuls dans le véhicule. D'autre part il est préférable de ne pas laisser les animaux domestiques sans surveillance. Ils pourraient sans le savoir activer des interrupteurs ou des commandes, occasionner un accident grave et se blesser. Par temps chaud et ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut rapidement s'élever et entraîner des blessures graves voire mortelles, pour les personnes ou les animaux.
- N'activez pas le mode de recyclage d'air pendant une période prolongée car l'air de l'habitacle risque d'être confiné et les vitres de s'embuer.
- Ne réglez pas les commandes du chauffage et de la climatisation en conduisant, de façon à consacrer toute votre attention à la conduite.



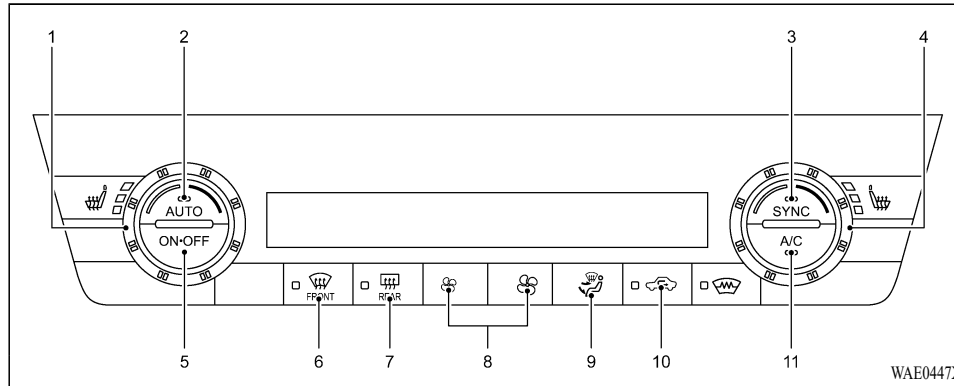
MISE EN GARDE






Il est possible que le régime moteur augmente lorsque la climatisation fonctionne. Lorsque le régime moteur augmente, un véhicule équipé d'une boîte de vitesses à variation continue (CVT) se déplace davantage au ralenti qu'à un régime moteur inférieur. Enfoncez la pédale de frein au plancher pour éviter que le véhicule ne se déplace au ralenti.

Le chauffage et la climatisation ne fonctionnent lorsque le moteur est en marche. La soufflerie fonctionne même si le moteur est éteint et le contact d'allumage est placé sur la position ON.

REMARQUE :

- Des odeurs présentes à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatisation. Ces odeurs risquent de pénétrer dans l'habitacle par les bouches d'aération.
- Pendant le stationnement, désactivez le mode de recyclage d'air pour permettre la circulation d'air frais dans l'habitacle. Ceci doit permettre de réduire les odeurs à l'intérieur du véhicule.



1. Commande de réglage de la température (côté conducteur)
2. Touche AUTO (automatique)
3. Touche SYNC (synchronisation)
4. Commande de réglage de la température (côté passager)
5. Touche marche/arrêt
6. Touche  (dégivrage avant)
7. Touche  (dégivrage de lunette arrière électrique)
(Reportez-vous à “Commande de dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs” (P.2-58).)
8. Touches  (réglage de la vitesse de ventilation)
9. Touche  (réglage de la répartition d’air)
10. Touche  (recyclage d’air)
11. Touche A/C (climatisation)

COMMANDE DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE DOUBLE ZONE

Fonctionnement automatique

Refroidissement et/ou chauffage avec déshumidification de l’air (mode AUTO) :

Ce mode peut normalement être utilisé toute l’année car le système est automatiquement réglé de façon à maintenir une température constante. La répartition d’air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

1. Activez la commande AUTO. (Le témoin situé sur la commande s’allume.)
2. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Vous pouvez régler les températures de manière individuelle pour le côté conducteur et pour le côté passager avant lorsque le témoin lumineux sur la touche SYNC n’est pas allumé.

Dans des conditions climatiques chaudes et humides, vous risquez de voir de la buée sortir des bouches d’aération car l’air est refroidi rapidement. Ceci n’indique pas un dysfonction-

4-32 Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone

nement.

Chauffage (climatisation désactivée) :



La climatisation ne s'active pas dans ce mode. Utilisez ce mode lorsque vous ne souhaitez que la fonction de chauffage.

1. Activez la commande AUTO. (Le témoin situé sur la commande s'allume.)
2. Appuyez sur la commande A/C. (Le témoin lumineux s'éteint.)
3. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Vous pouvez régler les températures de manière individuelle pour le côté conducteur et pour le côté passager avant lorsque le témoin lumineux sur la touche SYNC n'est pas allumé.
 - La température de l'habitacle est maintenue automatiquement. La répartition d'air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

REMARQUE :


- **Ne réglez pas la température sur une température plus basse que la température sinon le système risque de ne pas fonctionner correctement.**
- **Non recommandé si les vitres s'embuent.**

Déshumidification et dégivrage ou dés-embuage :


1. Appuyez sur la touche . (Le témoin sur la touche s'allume.)
2. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Une fois le pare-brise propre, appuyez sur la commande AUTO dès que possible, afin de repasser en mode automatique.
 - Lorsque vous appuyez sur la touche , la climatisation s'active automatiquement lorsque la température est supérieure à 2°C (35°F). Le mode de recyclage d'air se désactive automatiquement, laissant ainsi l'air extérieur s'introduire dans l'habitacle pour améliorer davantage les performances de dégivrage.


Fonctionnement manuel

Réglage de la vitesse de ventilation :


Appuyez sur les touches  pour commander manuellement la vitesse de ventilation.






Commande d'admission d'air :

Le mode de commande d'admission d'air change chaque fois que vous appuyez sur la touche .

- Lorsque le témoin lumineux est activé, l'air circule à nouveau dans l'habitacle.
- Lorsque le témoin lumineux est éteint, l'air insufflé dans l'habitacle provient de l'extérieur du véhicule.
- Pour quitter le mode de commande automatique, maintenez la touche  appuyée pendant 2 secondes environ. Le témoin lumineux clignote deux fois puis l'admission d'air est contrôlée automatiquement.

Commande de réglage de répartition d'air :

Le fait d'appuyer sur la touche  permet de commander le débit d'air et de sélectionner la bouche d'aération manuellement :

-  — L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales.
-  — L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales ainsi que par les sorties de plancher.
-  — L'air est principalement diffusé par la sortie de plancher, et partiellement par le dégivreur.
-  — L'air est diffusé principalement par les sorties de dégivrage et de plancher.
-  — L'air est diffusé principalement par le dégivreur.

Synchronisation des réglages de la température :

Appuyez sur la touche SYNC pour synchroniser les réglages de température du côté conducteur et du côté passager. Le témoin lumineux sync s'allume.

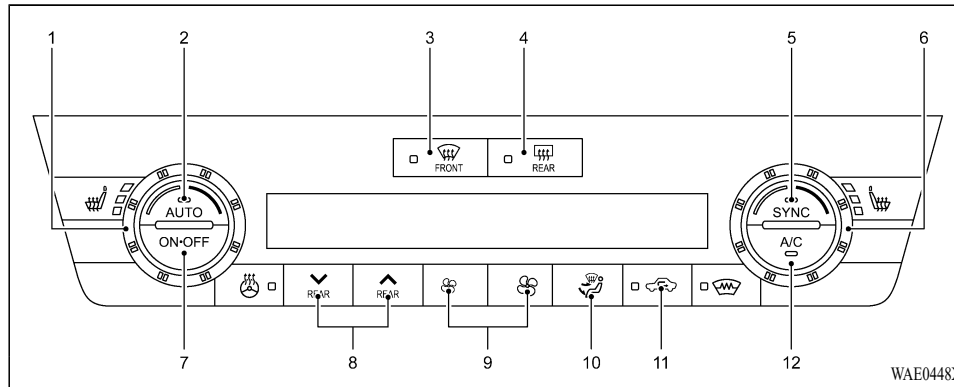
Lorsque le mode SYNC est actif, la commande de réglage de la température du côté conducteur






permet de commander la température des côtés conducteur et passager avant.

Pour quitter le mode SYNC, appuyez à nouveau sur la touche SYNC ou tournez la commande de réglage de la température du côté passager.

Pour désactiver le système

Appuyez sur la touche ON·OFF.



- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Commande de réglage de la température (côté conducteur) 2. Touche AUTO (automatique) 3. Touche  (dégivrage avant) 4. Touche  (dégivrage de lunette arrière électrique)
(Reportez-vous à “Commande de dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs” (P.2-58).) 5. Touche SYNC (synchronisation) 6. Commande de réglage de la température (côté passager) 7. Touche marche/arrêt 8. Touches de contrôle de la température arrière 9. Touches  (réglage de la vitesse de ventilation) | <ol style="list-style-type: none"> 10. Touche  (réglage de la répartition d'air) 11. Touche  (recyclage d'air) 12. Touche A/C (climatisation) |
|---|--|

COMMANDE DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE TRIPLE ZONE

Fonctionnement automatique

Refroidissement et/ou chauffage avec déshumidification de l'air (mode AUTO) :

Ce mode peut normalement être utilisé toute l'année car le système est automatiquement réglé de façon à maintenir une température constante. La répartition d'air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

1. Activez la commande AUTO. (Le témoin situé sur la commande s'allume.)
2. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Vous pouvez régler les températures de manière individuelle pour le côté conducteur et pour le côté passager avant lorsque le témoin lumineux sur la touche SYNC n'est pas allumé.

Dans des conditions climatiques chaudes et humides, vous risquez de voir de la buée sortir des bouches d'aération car l'air est refroidi rapidement. Ceci n'indique pas un dysfonction-

nement.

Chauffage (climatisation désactivée) :



La climatisation ne s'active pas dans ce mode. Utilisez ce mode lorsque vous ne souhaitez que la fonction de chauffage.

1. Activez la commande AUTO. (Le témoin situé sur la commande s'allume.)
2. Appuyez sur la commande A/C. (Le témoin lumineux s'éteint.)
3. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Vous pouvez régler les températures de manière individuelle pour le côté conducteur et pour le côté passager avant lorsque le témoin lumineux sur la touche SYNC n'est pas allumé.
 - La température de l'habitacle est maintenue automatiquement. La répartition d'air et la vitesse de ventilation sont également contrôlées automatiquement.

REMARQUE :


- **Ne réglez pas la température sur une température plus basse que la température sinon le système risque de ne pas fonctionner correctement.**
- **Non recommandé si les vitres s'embuent.**

Déshumidification et dégivrage ou dés-embuage :


1. Appuyez sur la touche . (Le témoin sur la touche s'allume.)
2. Tournez la commande de réglage de la température du côté correspondant sur la température souhaitée.
 - Une fois le pare-brise propre, appuyez sur la commande AUTO dès que possible, afin de repasser en mode automatique.
 - Lorsque vous appuyez sur la touche , la climatisation s'active automatiquement lorsque la température est supérieure à 2°C (35°F). Le mode de recyclage d'air se désactive automatiquement, laissant ainsi l'air extérieur s'introduire dans l'habitacle pour améliorer davantage les performances de dégivrage.

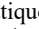
Fonctionnement manuel

Réglage de la vitesse de ventilation :


Appuyez sur les touches  pour commander manuellement la vitesse de ventilation.






Commande d'admission d'air :

Le mode de commande d'admission d'air change chaque fois que vous appuyez sur la touche .

- Lorsque le témoin lumineux est activé, l'air circule à nouveau dans l'habitacle.
- Lorsque le témoin lumineux est éteint, l'air insufflé dans l'habitacle provient de l'extérieur du véhicule.
- Pour quitter le mode de commande automatique, maintenez la touche  appuyée pendant 2 secondes environ. Le témoin lumineux clignote deux fois puis l'admission d'air est contrôlée automatiquement.

Commande de réglage de répartition d'air :

Le fait d'appuyer sur la touche  permet de commander le débit d'air et de sélectionner la bouche d'aération manuellement :

-  — L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales.
-  — L'air est diffusé principalement par les bouches d'aération centrales et latérales ainsi que par les sorties de plancher.
-  — L'air est principalement diffusé par la sortie de plancher, et partiellement par le dégivreur.
-  — L'air est diffusé principalement par les sorties de dégivrage et de plancher.
-  — L'air est diffusé principalement par le dégivreur.

Synchronisation des réglages de la température :

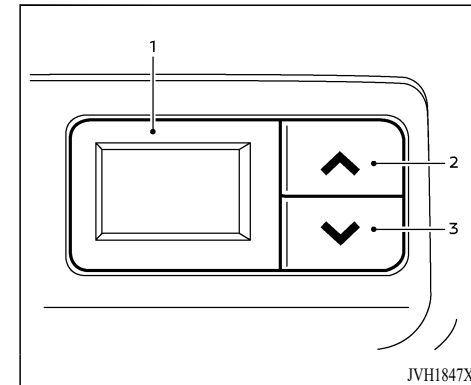
Appuyez sur la touche SYNC pour synchroniser les réglages de température du côté conducteur, du côté passager et à l'arrière. Le témoin lumineux sur la touche SYNC s'allume.

Lorsque le mode SYNC est actif, la commande de réglage de la température du côté conducteur permet de commander la température des côtés conducteur, passager avant et à l'arrière.

Pour quitter le mode SYNC, appuyez à nouveau sur la touche SYNC ou tournez la commande de réglage de la température du côté passager.

Pour désactiver le système

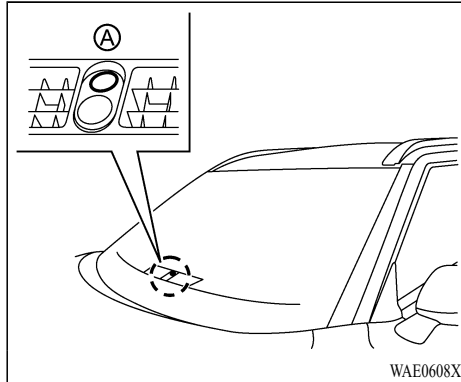
Appuyez sur la touche ON·OFF.



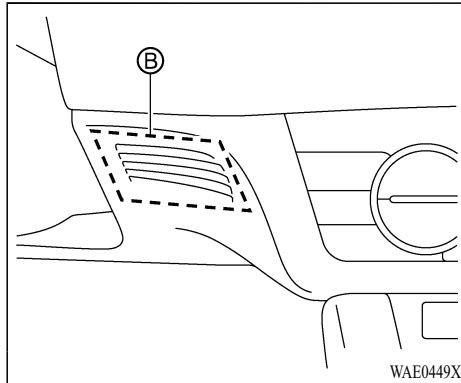
1. Affichage de la température arrière
2. « ^ » Touche d'augmentation de la température arrière
3. « v » Touche de baisse de la température arrière

Commande de la température arrière

Vous pouvez régler la température pour les passagers des sièges arrière à l'aide des boutons situés sur la console arrière.



WAE0608X



WAE0449X

CONSEILS D'UTILISATION

Lorsque la température du liquide de refroidissement moteur et la température extérieure sont basses, les bouches d'aération de plancher risquent de ne pas fonctionner. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Une fois que la température du liquide de refroidissement augmente, le débit d'air provenant des sorties de plancher fonctionne normalement.

Les capteurs A et B, situés sur le tableau de bord, permettent de maintenir une température constante. Ne placez rien sur ou autour des capteurs.

ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION

AVERTISSEMENT

Le système de climatisation contient du réfrigérant sous haute pression. Afin d'éviter de vous blesser, toute opération d'entretien sur le système de climatisation doit être réalisée par un technicien expérimenté, avec un équipement approprié.

Le système de climatisation de votre véhicule fonctionne avec un réfrigérant respectant l'environnement.

Ce réfrigérant n'affecte pas la couche d'o-

zone. Il est cependant possible qu'il contribue dans une moindre mesure au réchauffement de l'atmosphère.

Un équipement de charge et un lubrifiant spécifiques sont nécessaires pour l'entretien de la climatisation de votre véhicule. L'utilisation de réfrigérants ou de lubrifiants inadaptés risque d'endommager sérieusement le système de climatisation. (Reportez-vous à "Recommandations concernant le réfrigérant et le lubrifiant du système de climatisation" (P.10-7).)

Un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé est qualifié pour effectuer l'entretien de ce système de climatisation respectueux de l'environnement.

Filtration d'air au micron

Le système de climatisation est équipé d'une filtration d'air au micron. Pour vous assurer que les dispositifs de chauffage, de désembuage et de ventilation du système de climatisation fonctionnent efficacement, remplacez le filtre en vous conformant aux intervalles d'entretien spécifiés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour remplacer le filtre.

Le filtre doit être remplacé si le débit d'air diminue considérablement ou si les vitres s'embuent facilement lorsque le chauffage ou la climatisation est en marche.

ANTENNE

ANTENNE REQUIN

L'antenne requin se trouve sur la partie arrière du toit du véhicule.

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO CB

Lors de l'installation d'un téléphone de voiture ou d'une radio CB dans votre véhicule, veillez à respecter les précautions suivantes afin d'éviter que le nouvel équipement n'affecte les modules de commande électronique et le faisceau du système de commande électronique.



AVERTISSEMENT

- Il est recommandé de ne pas utiliser de téléphone cellulaire lorsque vous conduisez ; vous devez être complètement attentif à la conduite du véhicule. Certaines lois interdisent l'utilisation de téléphones cellulaires en conduisant.
- Si vous devez effectuer un appel lors de la conduite, l'utilisation du mode mains-libres (si le véhicule en est équipé) est fortement recommandée. Restez extrêmement vigilant de manière à être complètement attentif à la conduite du véhicule.
- Si vous devez prendre des notes pendant la conduite, gardez d'abord le véhicule à l'écart de la circulation.



MISE EN GARDE

- Maintenez l'antenne aussi éloignée que possible des boîtiers de commande électroniques.

- Maintenez le câble de l'antenne à plus de 20 cm (8 po) du faisceau du système de commande électronique. Ne faites pas passer le câble d'antenne à proximité d'un faisceau de câblage.
- Réglez le rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux recommandations du fabricant.
- Raccordez le câble de masse du châssis de la radio CB à la carrosserie.
- Pour plus de détails, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

MÉMENTO

4-40 Moniteur, chauffage, climatisation, systèmes audio et de téléphone

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

5 Démarrage et conduite

Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite	5-5	Démarrage du moteur	5-18
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	5-5	Conduite du véhicule	5-19
Catalyseur à trois voies	5-6	Transmission à variation continue (CVT)	5-19
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	5-6	Frein de stationnement	5-26
Précautions pour éviter tout risque de collision et de tonneau	5-10	Fonctionnement automatique	5-26
Précautions à prendre lors de la conduite sur route et en tout terrain	5-11	Fonctionnement manuel	5-27
Dégagement tout-terrain	5-11	Maintien de frein automatique	5-28
Perte rapide de pression d'air	5-11	Comment activer/désactiver la fonction de maintien de frein automatique	5-29
Conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues ou de médicaments	5-12	Comment utiliser la fonction de maintien de frein automatique	5-30
Mesures de sécurité à observer lors de la conduite	5-13	Sélecteur du mode de conduite	5-31
Contact d'allumage à bouton-poussoir	5-15	Mode NORMAL	5-32
Plage de fonctionnement pour le démarrage du moteur	5-15	Mode ECO	5-32
Fonctionnement du contact d'allumage à bouton-poussoir	5-15	Mode TARMAC	5-33
Positions du contact d'allumage à bouton-poussoir	5-16	Mode GRAVIER	5-33
Arrêt d'urgence du moteur	5-17	Mode SNOW (NEIGE)	5-34
Pile de la clé F.A.S.T. déchargée	5-17	Mode MUD (modèle AWC)	5-34
Avant de démarrer le moteur	5-18	Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) (si le véhicule en est équipé)	5-34
		Fonctionnement du système	5-34
		Comment activer/désactiver le système TSR	5-36
		Système temporairement indisponible	5-36
		Dysfonctionnement du système	5-36
		Entretien du système	5-37

Alerte de sortie de voie (LDW)	5-37	Situations de conduite I-BSI	5-61
Fonctionnement du système LDW	5-38	Système temporairement indisponible	5-65
Comment activer/désactiver le système LDW	5-39	Dysfonctionnement du système	5-66
Limites du système LDW	5-39	Entretien du système	5-66
Système temporairement indisponible	5-41	Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)	5-68
Dysfonctionnement du système	5-41	Fonctionnement du système RCTA	5-68
Entretien du système	5-41	Comment activer/désactiver le système RCTA	5-70
Système de prévention de sortie de voie (LDP)		Limites du système RCTA	5-71
(si le véhicule en est équipé)	5-42	Système temporairement indisponible	5-73
Fonctionnement du système LDP	5-43	Dysfonctionnement du système	5-73
Comment activer/désactiver le système LDP	5-44	Entretien du système	5-73
Limites du système LDP	5-45	Régulateur de vitesse (si le véhicule en est équipé)	5-74
Système temporairement indisponible	5-46	Précautions concernant le régulateur de vitesse	5-75
Dysfonctionnement du système	5-47	Fonctions du régulateur de vitesse	5-75
Entretien du système	5-47	Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	
Surveillance des angles morts (BSW)	5-48	(si le véhicule en est équipé)	5-77
Fonctionnement du système BSW	5-49	Comment sélectionner le mode du régulateur	
Comment activer/désactiver le système BSW	5-50	de vitesse	5-79
Limites du système BSW	5-51	Mode de contrôle de distance de véhicule	
Situations de conduite du système BSW	5-52	à véhicule	5-79
Système temporairement indisponible	5-54	Mode de régulateur de vitesse conventionnel	
Dysfonctionnement du système	5-54	(vitesse fixe)	5-95
Entretien du système	5-55	MI-PILOT Assist (si le véhicule en est équipé)	5-99
Système d'assistance active angles morts (ABSA)		Fonctionnement du système	
(si le véhicule en est équipé)	5-56	MI-PILOT Assist	5-101
Fonctionnement du système ABSA	5-57	Commandes MI-PILOT Assist	5-103
Comment activer/désactiver le système ABSA	5-59	Écran et témoins du système	
Limites du système ABSA	5-59	MI-PILOT Assist	5-104

Activation du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)	5-106	Entretien du système	5-157
Fonctionnement du système MI-PILOT Assist	5-107	Alerte d'attention du conducteur (DAA)	5-159
Comment activer/désactiver le système d'aide au maintien dans la voie (LKA)	5-111	Fonctionnement du système DAA	5-160
Comment désactiver le système MI-PILOT Assist	5-112	Comment activer/désactiver le système DAA	5-161
Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) avec Stop & Go	5-113	Limites du système DAA	5-161
Système d'aide au maintien dans la voie (LKA)	5-130	Système de freinage d'urgence automatique arrière	5-162
Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)	5-136	Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique arrière	5-163
Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)	5-140	Activation/désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière	5-163
Fonctionnement du système FCM	5-141	Limites du système de freinage d'urgence automatique arrière	5-164
Activation/désactivation du système FCM	5-143	Dysfonctionnement du système	5-166
Limites du système FCM	5-143	Entretien du système	5-167
Système temporairement indisponible	5-147	Période de rodage	5-168
Dysfonctionnement du système	5-148	Conseils pour une conduite économique	5-168
Entretien du système	5-148	Réduction de la consommation de carburant	5-169
Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)	5-150	S-AWC (Super contrôle intégral) (si le véhicule est équipé)	5-170
Fonctionnement du système PFCW	5-152	Système AWC à commande électronique	5-170
Activation/désactivation du système PFCW	5-153	Contrôle actif de lacet (AYC)	5-170
Limites du système PFCW	5-155	Affichage du fonctionnement du système S-AWC	5-170
Système temporairement indisponible	5-156	Stationnement/stationnement en pente	5-172
Dysfonctionnement du système	5-157	Direction assistée électrique	5-173
		Système de freinage	5-174
		Précautions relatives au freinage	5-174

Assistance au freinage	5-175	Système temporairement indisponible	5-187
Assistance au freinage	5-175	Entretien du système	5-188
Système antiblocage des roues (ABS)	5-175	Système de capteur d'aide au stationnement arrière (si le véhicule en est équipé)	5-188
Système de contrôle actif de stabilité (ASC)	5-176	Fonctionnement du système	5-189
Comment désactiver le système ASC	5-178	Comment activer/désactiver le capteur d'aide au stationnement arrière	5-191
Contrôle dynamique	5-178	Limites du capteur d'aide au stationnement arrière	5-192
Contrôle actif de lacet (AYC)	5-178	Système temporairement indisponible	5-193
Contrôle actif de suspension	5-179	Entretien du système	5-193
Aide au démarrage en côte (HSA)	5-179	Conduite par temps froid	5-194
Contrôle de vitesse en descente (HDC)	5-180	Dégivrage d'une serrure de portière	5-194
Utilisation	5-181	Antigel	5-194
Désactivation	5-182	Batterie	5-194
Système de capteur d'aide au stationnement (si le véhicule en est équipé)	5-182	Vidange du liquide de refroidissement	5-194
Fonctionnement du système	5-183	Equipement des pneus	5-194
Comment activer/désactiver le système de capteur d'aide au stationnement	5-185	Equipement spécial pour l'hiver	5-194
Limites du système de capteur d'aide au stationnement	5-186	Conduite sur neige ou sur glace	5-194

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DU DÉMARRAGE ET DE LA CONDUITE



AVERTISSEMENT

- Ne laissez ni enfants ni adultes nécessitant l'aide d'autrui seuls dans le véhicule. D'autre part il est préférable de ne pas laisser les animaux domestiques sans surveillance. Ils risqueraient de se blesser ou de blesser des tiers en activant accidentellement des commandes du véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut rapidement s'élever et entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour les personnes ou les animaux.
- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout basculement ou glissement. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT (monoxyde de carbone)



AVERTISSEMENT

- N'inhalez pas les gaz d'échappement ; ils contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est dangereux. Il risque de provoquer une perte de connaissance ou la mort.
- Si vous soupçonnez une infiltration de gaz d'échappement dans l'habitacle, roulez avec toutes les vitres complètement ouvertes et faites vérifier le véhicule immédiatement.
- Ne faites pas fonctionner le moteur dans un local clos, tel qu'un garage.
- Après avoir garé votre véhicule, ne laissez pas tourner le moteur pendant une période prolongée.
- Maintenez le hayon fermé pendant la conduite, car des gaz d'échappement pourraient être aspirés dans l'habitacle. Si vous devez rouler en laissant le hayon ouvert, respectez ces précautions :
 - Ouvrez toutes les vitres.
 - Désactivez le mode de recyclage d'air et positionnez la commande de vitesse de ventilation sur la

vitesse la plus élevée afin de faire circuler l'air.

- Si un nouvel élément de carrosserie ou d'autres équipements à usage récréatif (ou autre) sont montés sur le véhicule, suivez les recommandations du fabricant, afin d'éviter toute infiltration de monoxyde de carbone dans l'habitacle. (Certains équipements à usage récréatif, tels que réfrigérateurs, dispositifs de chauffage, etc. peuvent également générer des émanations de monoxyde de carbone.)
- Faites examiner le système d'échappement et la carrosserie par un mécanicien qualifié chaque fois que :
 - Votre véhicule est soulevé en vue de l'entretien.
 - Vous soupçonnez que les gaz d'échappement s'infiltrent dans l'habitacle.
 - Vous remarquez une modification du bruit du système d'échappement.
 - Vous avez eu un accident impliquant un endommagement du système d'échappement, du dessous de caisse ou de l'arrière du véhicule.

CATALYSEUR À TROIS VOIES

Le catalyseur à trois voies est un dispositif antipollution intégré au circuit d'échappement. Dans le convertisseur catalytique à trois voies, les gaz d'échappement sont brûlés à température élevée de façon à réduire les émissions polluantes.



AVERTISSEMENT

- Les gaz et le système d'échappement sont très chauds. Tenez toute personne, animal et matériau inflammable à l'écart des composants du système d'échappement.
- N'arrêtez pas ou ne garez pas votre véhicule sur des matières inflammables telles que de l'herbe sèche, des papiers usagers ou des chiffons. Ils pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.



MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'essence au plomb. Les dépôts laissés par l'essence au plomb affecteraient sérieusement la capacité à réduire les éléments polluants du catalyseur à trois voies.
- Maintenez votre moteur bien réglé. Des défauts de fonctionnement des systèmes

d'allumage, d'injection de carburant ou des systèmes électriques peuvent provoquer un flux de carburant trop riche dans le catalyseur à trois voies et le faire surchauffer. Arrêtez de conduire si le moteur présente des ratés ou en cas de baisse évidente des performances ou de fonctionnement inhabituel. Faites contrôler le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

- Evitez de conduire avec un niveau de carburant très bas dans le réservoir. Une panne sèche peut provoquer des ratés d'allumage du moteur et endommager le catalyseur à trois voies.
- Evitez d'emballer le moteur pendant sa montée en température.
- Ne faites pas démarrer le moteur par poussée ou remorquage du véhicule.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)



Témoin d'avertissement de pression de pneu basse

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être contrôlé à froid mensuellement et gonflé en fonction de la pression recommandée par le fabricant du véhicule, indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression des pneus. (Si votre véhicule est équipé de pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression des pneus, déterminez vous-même la pression requise pour ces pneus.)

Pour une plus grande sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de pression des pneus (TPMS), qui allume un témoin de pression de pneu basse lorsqu'un ou plusieurs pneus est (sont) largement sous-gonflé(s). Lorsque le témoin de pression de pneus basse s'allume, vous devez donc arrêter le véhicule, vérifier les pneus dès que possible, et les gonfler en fonction de la pression requise. Conduire avec des pneus largement sous-gonflés provoque une surchauffe des pneus et peut entraîner des défaillances. Un gonflage insuffi-

sant augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie des pneus et risque d'altérer la manœuvrabilité et les capacités de freinage du véhicule.

Notez que le système TPMS ne remplace pas un entretien correct des pneus. Il est de la responsabilité du conducteur de s'assurer que les pneus sont correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez important pour provoquer l'allumage du témoin de pression de pneus basse du système TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin de défaut du système TPMS, vous indiquant que le système est défectueux. Le témoin de défaut du système TPMS est combiné au témoin de pression de pneus basse. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé de manière continue. Ceci se produit à chaque démarrage du véhicule, tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de défaut est allumé, le système risque de ne pas détecter ou signaler une pression de pneus basse comme il le devrait. Des dysfonctionnements du système TPMS peuvent se produire pour de multiples raisons, y compris en cas de montage, de remplacement ou de permutation des pneus ou roues, ce qui empêche le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaut du système TPMS après avoir remplacé un(e) ou

plusieurs pneu(s)/roue(s), pour vous assurer que les pneus/roues de remplacement n'empêchent pas le fonctionnement correct du système TPMS.

En cas de remplacement des pneus et des roues par des pièces neuves

Si vous installez des roues neuves équipées de capteurs de pression des pneus neufs, vous devez enregistrer leur identifiant dans le système de contrôle de pression des pneus. Confiez le remplacement des pneus et des roues à un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour éviter tout risque d'endommagement des capteurs de pression des pneus. Si le remplacement des roues n'est pas effectué par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé, il ne sera pas couvert par votre garantie.

Informations complémentaires

- Le système TPMS s'active uniquement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système risque de ne pas détecter une chute soudaine de la pression des pneus (par exemple, lorsque vous conduisez avec un pneu crevé).
- Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse ne s'éteint pas automatiquement après le réglage de la pression des pneus. Après avoir gonflé le pneu à la pression

recommandée, le véhicule doit être conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système TPMS et désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

- L'avertissement «Pression de pneu. Ajouter air»/«Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids» s'affiche sur l'écran multi-informations lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume et qu'une pression de pneu basse est détectée. L'avertissement «Pression de pneu. Ajouter air»/«Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids» s'éteint lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'éteint. L'avertissement «Pression de pneu. Ajouter air»/«Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids» ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume pour signaler un dysfonctionnement au niveau du TPMS.
- La pression des pneus augmente ou diminue en fonction de la chaleur causée par le fonctionnement du véhicule et de la température extérieure. La pression des pneus augmente après la conduite, ne faites donc pas baisser la pression des pneus après avoir conduit le véhicule. Une température extérieure basse risque de faire baisser la température de l'air à l'intérieur des pneus,

Démarrage et conduite 5-7

et d'en diminuer la pression. Cela risque d'entraîner l'activation du témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Si le témoin d'avertissement s'allume lorsque la température extérieure est basse, vérifiez la pression des quatre pneus.

- Vous pouvez également vérifier la pression de tous les pneus sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "Ordinateur de bord" (P.2-46).)

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Témoin d'avertissement de pression de pneu basse" (P.2-18) et "Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)" (P.6-3).



AVERTISSEMENT

- Si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume lors de la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines ou un freinage trop brusque, réduisez la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule dès que possible. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager les pneus de façon permanente et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Ajustez la pression des

pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. En cas de crevaison, réparez à l'aide du kit de réparation de pneu dès que possible. (Reportez-vous à "Crevaison" (P.6-3) pour réparer un pneu.)

En l'absence de crevaison et si tous les pneus sont correctement gonflés, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

- En cas de remplacement par une roue non équipée du système TPMS, le TPMS ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de pression de pneu basse clignote pendant environ 1 minute. Le témoin reste allumé après 1 minute. Faites remplacer les pneus de votre véhicule et/ou réinitialiser le système TPMS dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à ces opérations d'entretien.



MISE EN GARDE

- Le système TPMS risque de ne pas fonctionner correctement lorsque des chaînes sont montées sur les roues ou que ces

dernières sont enlées dans la neige.

- Ne placez pas de film métallisé ni de pièces métalliques (antenne, etc.) sur les vitres. Cela pourrait affecter la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système TPMS pourrait ne pas fonctionner correctement.

Certains équipements et transmetteurs risquent d'interférer temporairement avec le fonctionnement du système TPMS, et de causer une activation du témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Par exemple :

- Des installations ou équipements électriques utilisant des fréquences radio similaires se trouvent à proximité du véhicule.
- Un transmetteur réglé à la même fréquence est en cours d'utilisation à l'intérieur ou à proximité du véhicule.
- Un ordinateur (ou un équipement similaire) ou un convertisseur CC/CA est en cours d'utilisation à l'intérieur ou à proximité du véhicule.

Le témoin d'avertissement de pression de pneu basse risque de s'allumer dans les cas suivants.

- Si le véhicule est équipé d'une roue et d'un pneu non pourvus du TPMS.
- Si le TPMS a été remplacé et que le code d'identification n'a pas été enregistré.

5-8 Démarrage et conduite

- Si la roue installée n'est pas conforme aux spécifications spécifiées par Mitsubishi Motors.

Avertissement FCC :

Pour les États-Unis :

Transmetteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS)

ID FCC : KR5TIS-10DL

Module de contrôle de la carrosserie (BCM)



40406556

Pour le continent

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements.

Remarque : Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Pour le Canada :

Transmetteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS)

Pour le continent

Modèle : TIS-10DL

IC : 7812D-TIS10DL

Module de contrôle de la carrosserie (BCM)

Modèle : 40406556

IC : 7812D-5235RXDP

Pour le continent

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

TPMS avec notification de gonflage de pneus



AVERTISSEMENT

Après avoir permuté les pneus, n'utilisez pas la notification de gonflage des pneus pour ajuster la pression des pneus. Utilisez plutôt un manomètre pour ajuster les pneus à la pression correcte conformément à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.

Lorsque vous ajoutez de l'air à un pneu sous-gonflé, le TPMS avec notification de gonflage de pneus fournit des signaux visuels et sonores à l'extérieur du véhicule pour vous aider à gonfler les pneus à la pression à FROID recommandée.

Préparation du véhicule :

1. Garez le véhicule dans un endroit sûr, sur un sol plat.
2. Serrez le frein de stationnement et appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement).
3. Placez le contact d'allumage sur la position ON. Ne démarrez pas le moteur.

Démarrage et conduite 5-9

Fonctionnement :

1. Ajoutez de l'air au pneu.
 2. Après quelques secondes, les feux de détresse se mettent à clignoter.
 3. Lorsque la pression définie est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse arrêtent de clignoter.
 4. Recommencez la procédure ci-dessus pour tous les pneus.
- Si le pneu est surgonflé d'environ 30 kPa (4 psi), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent 3 fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le centre de la tige de la valve situé sur le pneu pour relâcher de la pression. Lorsque la pression atteint la pression définie, l'avertisseur sonore retentit une fois.
 - Si les feux de détresse ne clignotent pas dans les 15 secondes environ après avoir commencé à gonfler le pneu, cela indique que le TPMS avec notification de gonflage de pneus ne fonctionne pas.
 - Le TPMS n'active pas la notification de gonflage de pneus dans les conditions suivantes :
 - En cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un transmetteur
 - La pression d'air provenant de dispositifs de gonflage tels que ceux utilisant

des prises électriques est insuffisante pour gonfler un pneu

- En cas d'utilisation d'un équipement électrique à l'intérieur ou à proximité du véhicule
 - En cas de dysfonctionnement du système TPMS
 - En cas de dysfonctionnement au niveau de l'avertisseur sonore ou des feux de détresse
- Si le TPMS avec notification de gonflage de pneus ne fonctionne pas en raison d'interférences du TPMS, reculez ou avancez le véhicule d'environ 1 m (3 pi), puis faites une nouvelle tentative.

Si le TPMS avec notification de gonflage de pneus ne fonctionne pas, utilisez un manomètre pour pneus.

PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE COLLISION ET DE TONNEAU



AVERTISSEMENT

Une utilisation dangereuse et imprudente de ce véhicule peut entraîner une perte de contrôle ou un accident.

Soyez vigilant et conduisez prudemment à tout

moment. Respectez le code de la route. Évitez toute vitesse excessive, virage à grande vitesse ou coups de volant trop brusques car ce genre de conduite peut vous faire perdre le contrôle de votre véhicule. **Comme pour tout véhicule, une perte de contrôle peut occasionner une collision avec d'autres véhicules ou objets, ou entraîner le renversement du véhicule, en particulier si la perte de contrôle provoque un dérapage du véhicule.** Soyez attentif en permanence, et évitez de conduire en cas de fatigue. Ne conduisez pas sous l'influence d'alcool ou de médicaments (qu'il s'agisse de médicaments avec ou sans ordonnance car ils peuvent provoquer des somnolences). Attachez toujours votre ceinture de sécurité tel que décrit dans la section "Ceintures de sécurité" (P.1-17) de ce manuel, et demandez à vos passagers de faire de même.

Les ceintures de sécurité permettent de réduire les risques de blessure en cas de collisions ou de tonneaux. **En cas de tonneau, une personne n'ayant pas attaché sa ceinture de sécurité a davantage de risques d'être blessée mortellement qu'une personne attachée.**

5-10 Démarrage et conduite

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA CONDUITE SUR ROUTE ET EN TOUT TER- RAIN

Les véhicules utilitaires ont un centre de gravité significativement plus haut que celui d'autres types de véhicules.

Leur garde au sol est plus élevée que celle des véhicules de tourisme, ce qui leur permet d'être performantes dans diverses applications sur route et tout-terrain. Cela leur donne un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules ordinaires. La garde au sol supérieure a notamment pour avantage une visibilité accrue de la route, ce qui vous permet d'anticiper les problèmes. Toutefois, ils ne sont pas conçus pour effectuer des virages aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme classiques, pas plus que les voitures de sport surbaissées ne sont conçues pour accomplir des performances satisfaisantes en conduite tout-terrain. Dans la mesure du possible, évitez les virages serrés ou les manœuvres brusques, en particulier à vitesse élevée. Comme pour les autres véhicules de ce type, l'utilisation incorrecte de ce véhicule peut entraîner une perte de contrôle, voire un basculement du véhicule. Les ceintures de sécurité permettent de réduire les risques de blessure en cas de collisions ou de tonneaux. En

cas de tonneau, une personne n'ayant pas attaché sa ceinture de sécurité a davantage de risques d'être blessée mortellement qu'une personne attachée.

Veillez à lire "Mesures de sécurité à observer lors de la conduite" (P.5-13).

DÉGAGEMENT TOUT-TER- RAIN

Si les roues du côté droit ou du côté gauche quittent la surface de la route, gardez le contrôle du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Veuillez noter que cette procédure est uniquement mentionnée à titre de guide général. Vous devez conduire le véhicule de manière appropriée en vous basant sur l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Restez calme et ne réagissez pas de manière excessive.
2. Ne freinez pas.
3. Tenez fermement le volant avec les deux mains et tentez de maintenir une trajectoire rectiligne.
4. Le cas échéant, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour ralentir progressivement.
5. Si aucun obstacle ne se trouve sur votre trajectoire, dirigez le véhicule de manière à ce qu'il suive la route pendant que le

véhicule ralentit. Ne tentez pas de conduire à nouveau sur la route tant que la vitesse du véhicule n'est pas réduite.

6. Une fois la vitesse diminuée, tournez progressivement le volant jusqu'à ce que les deux roues reviennent sur la route. Lorsque toutes les roues sont sur la route, dirigez le véhicule de manière à ce qu'il demeure sur la voie de conduite appropriée.
 - Si vous décidez que les conditions de sécurité ne permettent pas de conduire à nouveau sur la route compte tenu de l'état du véhicule, de la route ou des conditions de circulation, ralentissez progressivement puis arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé hors de la route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un «éclatement» de pneu peut se produire si le pneu est crevé ou endommagé après avoir heurté un trottoir ou roulé sur un nid de poule. Une conduite avec des pneus sous gonflés peut également entraîner une perte rapide de pression d'air dans les pneus.

Cette perte rapide de pression d'air peut affecter la manœuvrabilité et la stabilité du véhicule, en particulier à vitesses élevées.

Pour éviter une perte rapide de pression d'air

Démarrage et conduite 5-11

dans les pneus, maintenez une pression d'air correcte et inspectez visuellement les pneus afin de vous assurer qu'ils ne sont pas usés ou endommagés. Reportez-vous à "Pneus" (P.8-26) dans ce manuel.

Si un pneu se dégonfle rapidement ou «éclate» pendant la conduite, gardez le contrôle du véhicule en suivant la procédure ci-après. Veuillez noter que cette procédure est uniquement mentionnée à titre de guide général. Vous devez conduire le véhicule de manière appropriée en vous basant sur l'état du véhicule, de la route et de la circulation.



AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent augmenter les risques de perte de contrôle du véhicule en cas de baisse rapide de pression d'air dans les pneus. La perte de contrôle du véhicule risque d'entraîner une collision et provoquer des blessures.

- En général, le véhicule se déplace ou est attiré dans la direction du pneu crevé.
- Ne freinez pas rapidement.
- Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.
- Ne tournez pas rapidement le volant.

1. Restez calme et ne réagissez pas de manière excessive.
2. Tenez fermement le volant avec les deux mains et tentez de maintenir une trajectoire rectiligne.
3. Le cas échéant, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour ralentir progressivement.
4. Dirigez progressivement le véhicule vers un endroit sécurisé pour l'écarter de la route et de la circulation, le cas échéant.
5. Appuyez légèrement sur la pédale de frein pour arrêter progressivement le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et contactez l'assistance routière pour changer la roue ou reportez-vous à la section "Kit de réparation de pneu" (P.6-3) de ce manuel du conducteur.

CONDUITE EN ÉTAT D'IVRESSE OU SOUS L'EMPRISE DE DROGUES OU DE MÉDICAMENTS



AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues. L'alcool dans le sang réduit la coordination, retarde le temps de

réaction et altère le jugement. La conduite sous l'emprise de l'alcool accroît la probabilité d'être impliqué dans un accident dans lequel vous risquez d'être blessé ou de blesser d'autres personnes. Par ailleurs, si vous êtes blessé dans un accident, l'alcool peut accroître la gravité de la blessure.

Mitsubishi Motors est engagé dans la sécurité routière. Toutefois, vous devez choisir de ne pas conduire sous l'influence de l'alcool. Chaque année des milliers de personnes sont blessées ou meurent dans des accidents liés à l'alcool. Bien que la réglementation locale varie sur ce qu'elle considère comme étant légalement un état d'ébriété, le fait est que l'alcool affecte toutes les personnes de manière différente et que la plupart d'entre elles sous-estiment les effets de l'alcool.

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne se font pas bon ménage ! Cela s'applique également aux médicaments et aux drogues (médicaments en vente libre, avec ordonnance ou drogues illicites). Ne conduisez pas si vos capacités sont affectées par la prise d'alcool, de drogues ou de médicaments ou par tout autre état physique.

MESURES DE SÉCURITÉ À OBSERVER LORS DE LA CONDUITE

Votre véhicule est conçu pour une conduite normale et pour une conduite tout-terrain occasionnelle. Toutefois, évitez de conduire le véhicule dans des zones où il risquerait de s'enliser dans une épaisse couche de sable ou de boue : contrairement à un véhicule tout-terrain classique, il est principalement conçu pour la conduite sur route.

Gardez à l'esprit que les véhicules à 2 roues motrices sont moins maniables que les 4 roues motrices lors de la conduite sur routes boueuses, glissantes, humides ou recouvertes de neige.

Veillez à observer les précautions suivantes :



AVERTISSEMENT

- Conduisez prudemment en tout-terrain et évitez les zones dangereuses. Toute personne voyageant dans le véhicule doit attacher sa ceinture de sécurité. Les occupants sont ainsi correctement maintenus en cas de conduite sur terrain accidenté.
- Ne roulez pas en travers de pentes abruptes. Au contraire, montez ou descendez les déclivités parallèlement à la

penne. Les véhicules tout terrain peuvent basculer sur le côté beaucoup plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

- Certaines pentes sont trop raides, quel que soit le véhicule utilisé. En montée, votre véhicule risque de caler. En descente, il peut être impossible de contrôler la vitesse du véhicule. Si vous conduisez en travers de la pente, votre véhicule risque de se renverser.
- Ne changez pas de rapport lorsque vous descendez une côte car vous pourriez perdre le contrôle de votre véhicule.
- Restez vigilant lorsque vous gravissez une colline. Le sommet peut en effet masquer un danger (précipice, etc.) susceptible de provoquer un accident.
- Si le moteur cale ou si vous ne parvenez pas à atteindre le sommet d'une pente raide, n'essayez jamais de faire un demi-tour. Le véhicule risquerait de se renverser. Descendez toujours en marche arrière (R) dans le sens de la pente. Ne descendez jamais en reculant au point mort (N) en n'utilisant que le frein, car cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Un freinage soutenu en descente risquerait de provoquer une surchauffe des freins et une réduction de leur efficacité, ce qui pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et un accident. Freinez légèrement et utilisez un rapport bas pour

contrôler votre vitesse.

- Un chargement mal fixé pourrait être projeté en cas de conduite sur terrain accidenté. Attachez solidement tout chargement pour éviter qu'il ne soit projeté vers l'avant et ne blesse les occupants du véhicule.
- Pour éviter de relever excessivement le centre de gravité, ne dépassez pas la capacité nominale du longeron de toit (si le véhicule en est équipé) et répartissez uniformément la charge. Attachez solidement les charges lourdes dans la partie chargement le plus à l'avant et le plus bas possible. N'équipez pas le véhicule de pneus plus larges qu'il n'est spécifié dans ce manuel. Votre véhicule pourrait faire un tonneau.
- En cas de conduite en tout-terrain, ne placez pas vos mains sur la partie intérieure ou sur les branches du volant. Le volant pourrait tourner brusquement et vous blesser les mains. Conduisez en plaçant vos doigts sur l'extérieur du volant.
- Avant de déplacer le véhicule, assurez-vous que tous les occupants (conducteur et passagers) ont attaché leur ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que les tapis de plancher soient toujours en place pendant la conduite car le plancher peut devenir très chaud.

- Ralentissez en cas de vents latéraux violents. En raison de son centre de gravité plus élevé, votre véhicule est plus affecté par les vents latéraux violents. Il est plus aisé de maîtriser le véhicule à faible vitesse.
- Ne conduisez pas au-delà de la performance des pneus, même en mode AWC.
- Pour les véhicules équipés du système AWC, n'essayez pas de lever deux roues du sol, ni d'enclencher un rapport de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Ceci pourrait endommager les éléments de transmission ou provoquer un mouvement inattendu du véhicule, ce qui pourrait endommager gravement le véhicule ou entraîner des blessures.
- N'essayez pas de tester un véhicule équipé d'un système AWC sur un dynamomètre à 2 roues (tel que les dynamomètres utilisés par certains états dans le cadre de tests d'émissions) ou sur un équipement similaire, même si les deux autres roues sont également levées du sol. Veillez à informer le personnel responsable du test du fait que votre véhicule est équipé du système AWC avant qu'il ne soit placé sur un dynamomètre. Utiliser un équipement de test inadapté risque d'endommager les éléments de transmission ou d'entraîner un mouvement inattendu du véhicule. Ceci pourrait endommager gravement le véhicule ou entraîner des blessures.

- Lorsqu'une des roues ne touche pas le sol car celui-ci n'est pas plan, ne faites pas tourner la roue de manière excessive (modèle AWC).
- Une accélération, un freinage ou des coups de volant brusques risqueraient de provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Dans la mesure du possible, évitez les manœuvres brusques dans les virages, particulièrement à vitesse élevée. Le centre de gravité de votre véhicule est plus élevé que celui d'un véhicule de tourisme conventionnel. Votre véhicule n'est pas conçu pour effectuer des virages à la même vitesse que les véhicules de tourisme conventionnels. Une utilisation incorrecte de ce véhicule pourrait provoquer une perte de contrôle et/ou un accident (renversement).
- Utilisez toujours des pneus de même type, taille, marque, construction (type diagonal, diagonal-ceinturé ou radial), et de même sculpture de bande de roulement sur les quatre roues. Installez des dispositifs de traction sur les roues avant en cas de conduite sur des routes glissantes et conduisez prudemment.
- Vérifiez les freins immédiatement après avoir conduit dans de la boue ou de l'eau. Reportez-vous à "Système de freinage" (P.5-174) en ce qui concerne les freins humides.

- Evitez de garer votre véhicule dans des pentes abruptes. Vous risqueriez d'être blessé si vous sortez du véhicule et qu'il se déplace vers l'avant, l'arrière ou sur le côté.
- Une fréquence d'entretien plus élevée est nécessaire en cas de conduite hors-route dans du sable, de la boue ou de l'eau arrivant au niveau des moyeux de roues.
- Si les roues avant patinent sur des surfaces glissantes, le message d'avertissement AWC risque de s'afficher et le système AWC pourrait passer automatiquement du mode de traction intégrale (AWC) au mode deux roues motrices (FWD). Ceci pourrait réduire la traction. (modèles AWC)

5-14 Démarrage et conduite

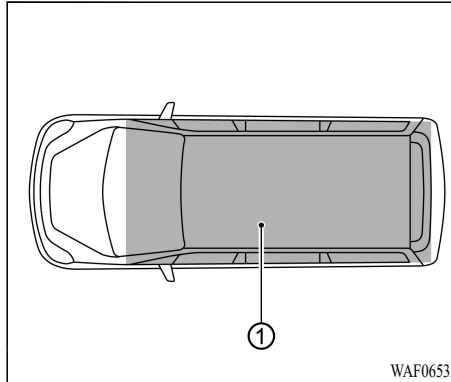
CONTACT D'ALLUMAGE À BOUTON-POUSOIR



AVERTISSEMENT

N'actionnez pas le contact d'allumage à bouton-poussoir pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. (Le moteur s'arrête lorsque le contact d'allumage est enfoncé 3 fois de suite ou qu'il est maintenu enfoncé pendant plus de 2 secondes.) Si le moteur s'arrête pendant que le véhicule roule, cela peut entraîner un accident et des blessures graves.

Avant d'actionner le contact d'allumage à bouton-poussoir, veillez à appuyer sur le bouton de stationnement pour passer sur la position P (stationnement).



PLAGE DE FONCTIONNEMENT POUR LE DÉMARRAGE DU MOTEUR

Le système d'émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.) peut également être utilisé pour démarrer le moteur lorsque la clé F.A.S.T. se trouve dans le périmètre de fonctionnement spécifié ①.

Lorsque la pile de la clé F.A.S.T. est presque déchargée ou en présence d'ondes radio puissantes à proximité de la zone de fonctionnement, le périmètre de fonctionnement devient plus restreint et le système risque de ne pas fonctionner correctement.

Si la clé F.A.S.T. se trouve dans le périmètre de fonctionnement, toute personne peut actionner le contact d'allumage et démarrer le moteur, même si elle ne porte pas la clé F.A.S.T. sur elle.

- Si la clé F.A.S.T. se trouve sur le tableau de bord, dans la boîte à gants ou le vide-poches, elle peut ne pas fonctionner.
- Si la clé F.A.S.T. se trouve à proximité de la portière ou de la vitre, à l'extérieur du véhicule, elle peut fonctionner.

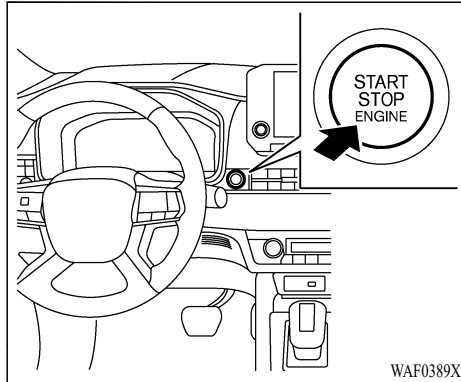
FONCTIONNEMENT DU CONTACT D'ALLUMAGE À BOUTON-POUSOIR



MISE EN GARDE

- Ne laissez pas le contact d'allumage sur **ON** pendant une période prolongée lorsque le moteur est à l'arrêt. La batterie risque de se décharger.
- Utilisez les accessoires électriques lorsque le moteur tourne afin d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge. Si vous devez utiliser des accessoires alors que le moteur ne tourne pas, ne les utilisez pas pendant de longues périodes et n'utilisez pas plusieurs accessoires électriques simultanément.

Démarrage et conduite 5-15



Lorsque vous appuyez sur le contact d'allumage sans appuyer sur la pédale de frein, le contact d'allumage s'allume.

Appuyez sur le centre du contact d'allumage :

- une fois pour passer sur ON.
- deux fois pour passer sur arrêt.

Le contact d'allumage revient automatiquement sur la position LOCK lorsque l'une des portières est ouverte ou fermée alors que le contact d'allumage se trouve sur la position arrêt.

Le verrouillage de l'allumage est conçu afin que le contact d'allumage ne puisse pas être placé sur la position d'arrêt tant que le levier de changement de vitesses n'est pas placé sur «P»

(stationnement).

Lorsque le contact d'allumage ne peut pas être poussé vers la position d'arrêt, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement).
2. Appuyez sur le contact d'allumage. Le contact d'allumage est alors placé sur ON.
3. Appuyez à nouveau sur le contact d'allumage pour le placer sur arrêt.

Le levier de changement de vitesses peut être déplacé de la position P (stationnement) si le contact d'allumage est placé sur la position ON et que la pédale de frein est enfoncée.

POSITIONS DU CONTACT D'ALLUMAGE À BOUTON-POUSSOIR

LOCK (position normale de stationnement)

Le contact d'allumage peut être verrouillé sur cette position uniquement.

Le contact d'allumage se verrouille lorsque l'une des portières est ouverte ou fermée alors que le contact d'allumage se trouve sur la position arrêt.

ON (position normale de fonctionnement)

Le système d'allumage et l'alimentation électrique des accessoires sont activés sans que le moteur ne soit mis en marche.

La position ON présente une fonction d'économie de batterie, qui fait passer le contact d'allumage sur la position arrêt si le véhicule ne roule pas pendant un certain temps, dans les conditions suivantes :

- toutes les portières sont fermées.
- véhicule en position P (stationnement).

La fonction d'économie de batterie est désactivée dans les cas suivants :

- une portière est ouverte.
- le levier de changement de vitesses est déplacé de la position P (stationnement).
- le contact d'allumage change de position.

Position OFF

Le moteur est arrêté sur cette position.

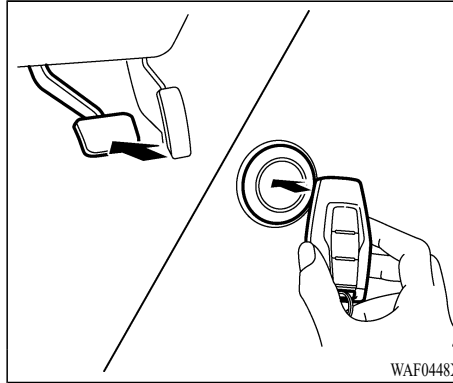
Position Auto ACC

Lorsque le véhicule se trouve sur la position P (stationnement), que vous êtes en possession de la clé F.A.S.T. et que l'allumage est placé de la position ON à arrêt, vous pouvez continuer d'utiliser la radio pendant un certain temps, ou jusqu'à ce que la portière conducteur soit ouverte. Au bout d'un certain temps, les fonctions telles que la radio, la navigation (si le véhicule en est équipé) et le système de téléphone mains-libres Bluetooth^{MD} peuvent être redémarrées en activant le système audio (reportez-vous au manuel d'utilisation Smartphone-link Display Audio (SDA) fourni séparément) ou en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la clé F.A.S.T. pour un maximum de 30 minutes.

ARRÊT D'URGENCE DU MOTEUR

Pour arrêter le moteur pendant que vous conduisez et qu'une situation d'urgence se présente, effectuez la procédure suivante :

- Appuyez rapidement sur le contact d'allumage à bouton-poussoir 3 fois consécutives en moins de 1,5 seconde, ou
- Maintenez le contact d'allumage à bouton-poussoir appuyé pendant plus de 2 secondes.



PILE DE LA CLÉ F.A.S.T. DÉCHARGÉE

Si la pile de la clé F.A.S.T. est déchargée, ou si les conditions environnementales perturbent le fonctionnement de la clé F.A.S.T., démarrez le moteur en vous reportant à la procédure suivante :

1. Appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement).
2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
3. Placez la clé F.A.S.T. contre le contact d'allumage tel qu'indiqué sur l'illustration. (Un témoin sonore retentit.)

4. Appuyez sur le contact d'allumage tout en appuyant sur la pédale de frein dans les 10 secondes suivant le retentissement du témoin sonore. Le moteur démarre.

Après avoir effectué l'étape 3, lorsque vous appuyez sur le contact d'allumage sans appuyer sur la pédale de frein, le contact d'allumage passe sur la position ACC.

REMARQUE :

- Lorsque vous placez le contact d'allumage sur la position ON ou si vous démarrez le moteur à l'aide des procédures ci-dessus, le message d'avertissement «Batterie de la clé faible» apparaît sur l'écran multi-informations même si la clé F.A.S.T. se trouve à l'intérieur du véhicule. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Pour désactiver l'avertissement, placez à nouveau la clé F.A.S.T. contre le contact d'allumage.
- Si l'avertissement «Batterie de la clé faible» apparaît (sur l'écran multi-informations), remplacez la pile dès que possible. (Reportez-vous à «Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T.» (P.8-22).)

AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR

- Assurez-vous que l'espace est dégagé autour du véhicule.
- Vérifiez les niveaux des liquides tels que l'huile moteur, le liquide de refroidissement, le liquide de frein et le liquide de lave-vitres aussi fréquemment que possible ou au moins à chaque ravitaillement en carburant.
- Assurez-vous que toutes les vitres et les optiques d'éclairage sont propres.
- Inspectez visuellement l'aspect et l'état des pneus. Vérifiez également que la pression des pneus est correcte.
- Verrouillez toutes les portières.
- Réglez les sièges et les appuie-tête.
- Réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs.
- Attachez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les passagers d'en faire autant.
- Vérifiez le fonctionnement des témoins d'avertissement lorsque le contact d'allumage est placé sur ON. (Reportez-vous à "Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel" (P.2-12).)

DÉMARRAGE DU MOTEUR

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Assurez-vous que le véhicule est réglé sur la position P (stationnement).

Vous devez être en possession de la clé F. A.S.T. lorsque vous actionnez le contact d'allumage.

3. Placez le contact d'allumage sur la position ON. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le contact d'allumage pour démarrer le moteur.

Pour démarrer le moteur immédiatement, appuyez sur le contact d'allumage et relâchez-le tout en enfonçant la pédale de frein, quelle que soit la position du contact d'allumage.

- Si le moteur est très difficile à démarrer par temps très froid ou lorsque vous redémarrez, appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur (à environ 1/3 du plancher), puis démarrez le moteur tout en maintenant la pédale appuyée. Relâchez la pédale d'accélérateur lorsque le moteur démarre.
- Si le moteur est très difficile à démarrer parce qu'il est noyé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la ainsi. Placez le contact d'allumage sur ON pour démarrer le moteur. Après 5 ou 6 secondes, interrompez l'opération de démarrage en

plaçant le contact d'allumage sur arrêt. Après avoir démarré le moteur, relâchez la pédale d'accélérateur. Démarrez le moteur **sans accélérer** mais en appuyant sur la pédale de frein et sur le contact d'allumage à bouton-poussoir. Si le moteur démarre mais cale, répétez la procédure précédente.



MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 15 secondes successives. Si le moteur ne démarre pas, placez le contact d'allumage sur arrêt et attendez 10 secondes avant d'effectuer une nouvelle tentative pour éviter d'endommager le démarreur.

4. Montée en température

Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 30 secondes après démarrage. Evitez d'emballer le moteur pendant sa montée en température. Conduisez à vitesse modérée pendant les premiers kilomètres, en particulier par temps froid. Par temps froid, laissez tourner le moteur pendant au minimum 2 - 3 minutes avant de le couper. Le démarrage puis l'arrêt du moteur sur une courte période peut rendre plus difficile le démarrage du véhicule.

CONDUITE DU VÉHICULE

Lorsque le moteur tourne sans charge et à froid, son régime est limité à 4 500 tr/mn.

5. Pour arrêter le moteur, appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement), et placez le contact d'allumage sur arrêt.

REMARQUE :

Des précautions doivent être prises pour éviter les situations pouvant entraîner une possible décharge de la batterie et une potentielle impossibilité de démarrer, notamment :

1. Installation ou utilisation prolongée d'accessoires électroniques consommant l'énergie de la batterie lorsque le moteur ne tourne pas (chargeurs de téléphones, GPS, lecteurs DVD, etc.)
2. Conduite peu fréquente du véhicule et/ou conduite uniquement sur de courtes distances.

Dans ce type de cas, il peut être nécessaire de charger la batterie pour en assurer le fonctionnement correct.

TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE (CVT)

Sur votre véhicule, la boîte de vitesses CVT est commandée de manière électronique, afin d'obtenir une puissance maximale et un fonctionnement fluide.

Les procédures de fonctionnement recommandées, relatives à la boîte de vitesses, sont indiquées au cours des pages suivantes. Suivez ces procédures pour des performances maximales et une conduite confortable.

La puissance du moteur risque d'être automatiquement réduite pour protéger la boîte CVT si le régime moteur augmente rapidement, lors de conduite sur routes glissantes ou lors de tests sur certains dynamomètres.



AVERTISSEMENT

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous passez de la position «P» (stationnement) ou «N» (point mort) à la position «R» (marche arrière), «D» (conduite) ou «M» (mode de changement de vitesses manuel). Maintenez toujours la pédale de frein appuyée jusqu'à ce que le changement de rapport soit effectué. Ne pas suivre cette précaution pourrait causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner un accident.

- Le régime de ralenti d'un moteur froid est très élevé. Par conséquent, faites très attention lors du passage en marche avant ou en marche arrière avant la montée en température du moteur.
- Evitez toute rétrogradation brutale sur route glissante. Vous pourriez perdre le contrôle de votre véhicule.
- Ne placez jamais le levier de changement de vitesses sur la position «P» (stationnement) ou «R» (marche arrière) lorsque le véhicule avance, et sur la position «P» (stationnement) ou «D» (conduite) lorsque le véhicule recule. Cela pourrait causer un accident ou endommager la transmission.
- Sauf en cas d'urgence, ne placez pas le levier de changement de vitesses sur la position «N» (point mort) pendant la conduite. Conduire alors que la boîte de vitesses est placée sur «N» (point mort) risquerait d'endommager gravement la boîte de vitesses.



MISE EN GARDE

- Pour éviter d'endommager le véhicule, en cas d'arrêt en côte, ne maintenez pas le véhicule en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Dans une telle situation, il convient d'utiliser la pédale de frein.

- N'accrochez pas, ne fixez pas et ne posez pas d'objets, poches ou sacs à proximité du levier sélecteur. Ceci risquerait de déplacer accidentellement le levier sélecteur et de provoquer un accident.

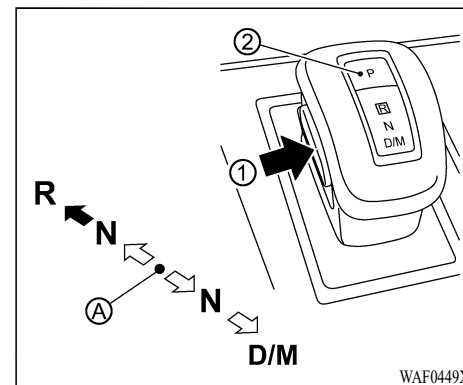
Démarrage du véhicule

1. Après avoir démarré le moteur, enfoncez la pédale de frein au maximum avant de déplacer le levier de changement de vitesses de la position «P» (stationnement) vers une autre position. **La boîte CVT est conçue de telle manière que la pédale de frein doit être enfoncée avant de passer de la position «P» (stationnement) à n'importe quelle position de conduite, lorsque le contact d'allumage est sur «ON». Le levier de changement de vitesses ne peut pas être déplacé de la position «P» (stationnement) vers une autre position lorsque le contact d'allumage est positionné sur arrêt.**
2. Maintenez la pédale de frein appuyée et placez le levier de changement de vitesses sur une position de conduite.
3. Desserrez le frein de stationnement, relâchez la pédale de frein et déplacez progressivement le véhicule.

5-20 Démarrage et conduite

MISE EN GARDE

- **APPUYEZ SUR LA PEDALE DE FREIN** - Si le levier de changement de vitesses est placé sur «D» (conduite), «R» (marche arrière) ou «M» (mode manuel de passage des vitesses) sans appuyer sur la pédale de frein, le véhicule avance lentement lorsque le moteur tourne. Avant de déplacer le levier de changement de vitesses, appuyez sur la pédale de frein au maximum et assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- **VERIFIEZ LA POSITION DU LEVIER DE CHANGEMENT DE VITESSES** - Assurez-vous que le levier de changement de vitesses se trouve sur la position souhaitée. La position «D» et le mode manuel de changement de vitesses permettent de faire avancer le véhicule, et la position «R» de le faire reculer.
- **FAITES CHAUFFER LE MOTEUR** - Le régime de ralenti étant plus élevé lorsque le moteur est froid, soyez particulièrement vigilant lorsque vous placez le levier de changement de vitesses sur une position de conduite immédiatement après le démarrage du moteur.



Ⓐ Position d'origine (position centrale)

Pour déplacer le levier de vitesses,

➡ : Appuyez sur le bouton ① pour déplacer le levier.

⇨ : Passez les vitesses sans appuyer sur le bouton ①.

Changement de vitesses

Appuyez sur le bouton de stationnement ② pour passer à la position P (stationnement).

Une fois le moteur démarré, enfoncez la pédale de frein au maximum, puis appuyez sur le bouton ① du levier de changement de vitesses et déplacez ce dernier de P (stationnement) ② vers la position souhaitée.

Assurez-vous que le levier de changement de vitesses se trouve sur la position souhaitée en vérifiant le témoin de passage de rapport situé à proximité du levier de changement de vitesses ou sur l'écran multi-informations.



AVERTISSEMENT

Serrez le frein de stationnement électrique lorsque le moteur est à l'arrêt, quelle que soit la position du levier de changement de vitesses. Le non-respect de ces recommandations pourrait provoquer un déplacement inattendu du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.



MISE EN GARDE

- Utilisez la position P (stationnement), R (marche arrière) ou D (conduite) uniquement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Lorsque vous passez à la position de rapport souhaité en actionnant le levier de changement de vitesses, vérifiez que ce dernier revient à la position centrale lorsque vous le relâchez. Maintenir le levier de changement de vitesses sur une position intermédiaire risquerait également d'endommager le système de

commande de passage des vitesses.

- N'actionnez pas le levier de changement de vitesses lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée. Ceci pourrait provoquer un démarrage brutal et entraîner un accident.
 - Les opérations suivantes ne sont pas autorisées car une force excessive serait appliquée à la transmission et cela pourrait entraîner des dommages au véhicule :
 - Déplacement du levier de changement de vitesses vers la position R (marche arrière) lors de la marche avant
 - Placement du levier de changement de vitesses sur D (conduite) lors de la marche arrière
- Si vous tentez de réaliser ces opérations, un témoin sonore retentit et le véhicule passe à la position N (point mort).

P (stationnement) :



MISE EN GARDE

- Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, utilisez la position P (stationnement) uniquement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Ne faites pas coulisser le levier de changement de vitesses lorsque vous appuyez sur le bouton de stationnement. Cela pourrait endommager le système de commande de passage de rapport.

REMARQUE :

Lorsque le levier est en position P, un bruit opérationnel peut être entendu depuis la partie inférieure du véhicule en raison de l'opération d'évacuation du véhicule. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Utilisez cette position lorsque le véhicule est immobilisé ou pour démarrer le moteur. Assurez-vous toujours que le véhicule est complètement arrêté avant d'appuyer sur le bouton de stationnement ② pour engager la position P (stationnement). Pour une sécurité maximale, la pédale de frein doit être enfoncée avant de passer sur la position P (stationnement). Serrez le frein de stationnement lorsque la boîte de vitesses est sur cette position. Lors d'un

stationnement en pente, appuyez d'abord sur la pédale de frein, serrez le frein de stationnement, puis passez sur la position P (stationnement). Le verrouillage de stationnement ne doit pas être utilisé comme un frein pendant le stationnement. Pour bloquer le véhicule, activez toujours le frein de stationnement électrique en plus du verrouillage de stationnement.

En cas de dysfonctionnement électronique du véhicule, la boîte de vitesses risque de se bloquer en position P (stationnement). Faites immédiatement vérifier le système électronique du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

La position P (stationnement) est automatiquement engagée si :

- Vous coupez le contact d'allumage.
- vous détachez la ceinture de sécurité du conducteur et ouvrez la portière côté conducteur lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à très faible vitesse et que la transmission est en position D (conduite) ou R (marche arrière).

R (marche arrière) :



MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, utilisez la position R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement arrêté.

Utilisez la position R (marche arrière) pour reculer. Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt complet avant de placer le levier de changement de vitesses sur la position R (marche arrière). **Il faut appuyer sur la pédale de frein et sur le bouton du levier de vitesses pour faire passer le levier de vitesses de la position de ralenti à la position R (marche arrière). Si le véhicule est placé en position R (marche arrière) alors qu'il se déplace vers l'avant, le témoin sonore retentit et le véhicule passe en position N (point mort).**

N (point mort) :

Aucun rapport de marche avant ni de marche arrière n'est engagé. Le moteur peut être démarré sur cette position. Si le moteur cale alors que le véhicule est en mouvement, il est possible de le redémarrer en passant sur la position N (point mort).

Vous pouvez sélectionner cette position en

maintenant le levier de vitesses sur cette position pendant 0,5 seconde.

D (conduite) :

Utilisez cette position pour la conduite en marche avant normale du véhicule. La boîte CVT change de rapport automatiquement. Tous les rapports de marche avant sont disponibles. **Si le véhicule est placé sur D (conduite) pendant une marche arrière, le témoin sonore retentit et le véhicule passe en position N (point mort).**

Fonctionnement du mode de maintien au point mort

Cette fonction permet d'éteindre le moteur alors que le véhicule se trouve sur N (point mort). Lorsque cette fonction est activée, il est possible de déplacer le véhicule en le poussant à la main (lavage du véhicule) même si le contact d'allumage est positionné sur arrêt.



AVERTISSEMENT

- Utilisez cette fonction sur une surface plane uniquement. À défaut, le véhicule pourrait se mettre à rouler, risquant de provoquer une collision ou des blessures corporelles graves.

- N'utilisez pas cette fonction à d'autres fins que le lavage du véhicule.
- Lorsque vous positionnez le contact d'allumage sur ON après avoir activé cette fonction, appuyez et sur la pédale de frein pour maintenir le véhicule immobile, car le levier de changement de vitesses est placé sur N (point mort).
- Il n'est pas possible de faire passer le levier de changement de vitesses de N (point mort) à R (marche arrière). Pour faire passer le levier de changement de vitesse sur R (marche arrière), il faut d'abord le mettre sur P (stationnement) ou sur D (conduite).
- Si cette fonction ne s'active pas en dépit d'une utilisation correcte, il est possible que la transmission soit défectueuse. Nous vous recommandons de vous rendre immédiatement chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou un atelier de réparation de votre choix pour procéder à ce contrôle.

Pour activer le mode de maintien au point mort, effectuez les opérations suivantes.

1. Appuyez sur le contact d'allumage pour démarrer le moteur.
2. Desserrez le frein de stationnement électronique.

3. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
4. Appuyez sur la commande P.
5. Faites passer le levier de changement de vitesses sur N (point mort), et maintenez-le ainsi pendant 0,5 seconde jusqu'à ce que «N» s'affiche sur l'écran multi-informations.
6. Faites à nouveau passer le levier de changement de vitesses sur N (point mort), et maintenez-le ainsi pendant 0,5 seconde, jusqu'à ce que le message «Le mode maintien au point mort est activé.» s'affiche sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "51. Témoin de mode de maintien au point mort activé" (P.2-44).)
7. Placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt. Le moteur s'arrête en maintenant la position N (point mort).

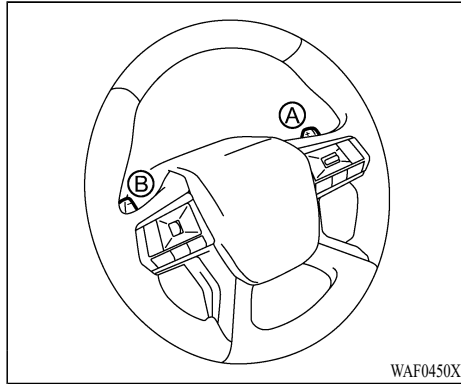
Pour quitter le mode de maintien au point mort, placez le véhicule sur une position autre que N (point mort).

REMARQUE :

- Il est nécessaire d'effectuer les étapes 4 à 6 en l'espace de 5 secondes environ pour éviter tout dysfonctionnement.
- Lors de la mise sur OFF du contact d'allumage alors que le levier de vitesses est positionné sur N (point mort), un message s'affiche sur l'écran multi-infor-

mations. (Reportez-vous à "50. Témoin de guidage de mode de maintien au point mort" (P.2-44).)

- Si le mode de maintien au point mort est indisponible, un message s'affiche sur l'écran multi-informations. (Reportez-vous à "52. Témoin Neutral Hold Mode was Not Activated (Le mode maintien au point mort n'a pas été activé)" (P.2-44).) Pour activer le mode de maintien au point mort, patientez un instant sans changer de rapport, puis effectuez à nouveau les opérations.



Palette de changement de vitesse au volant

Lorsque le levier de vitesse est ramené en position D (conduite) alors que le véhicule est en position D (conduite) pendant la conduite, la transmission passe en mode de changement de vitesse M (manuel). La plage de changement de vitesses peut être sélectionnée manuellement.

Lors du passage à un rapport supérieur, tirez sur le côté droit de la palette de changement de vitesses (+) Ⓐ. La boîte de vitesses passe à la plage supérieure.

Lors du passage à un rapport inférieur, tirez sur le côté droit de la palette de changement de vitesses (-) Ⓑ. La boîte de vitesses passe à la

plage inférieure.

Lors de la désactivation du mode de passage manuel des vitesses, replacez le levier de changement de vitesses sur la position D (conduite). La boîte de vitesses repasse en mode de conduite normale.

En position D (conduite), lorsque vous tirez la palette de changement de vitesses, la boîte de vitesses passe temporairement à la plage supérieure ou inférieure. La boîte de vitesses revient automatiquement à la position D (conduite) après un court moment. Pour revenir à la position D (conduite) manuellement, tirez le côté droit de la palette de changement de vitesses (+) Ⓐ et maintenez-la pendant environ 1,5 seconde.

En mode manuel, la plage de changement de vitesses est affichée sur l'écran multi-informations.

Le passage s'effectue plage par plage (1M à 8M).

8^M (8ème) :

Utilisez cette position pour la conduite normale en marche avant, à vitesse élevée.

7^M (7ème), 6^M (6ème) et 5^M (5ème) :

Utilisez ces positions en cas de conduite prolongée en montée ou pour bénéficier du frein moteur en pente raide.

4^M (4ème), 3^M (3ème) et 2^M (2ème) :

Utilisez ces positions en montée et pour bénéficier du frein moteur en descente.

1^M (1ère) :

Utilisez cette position pour monter lentement des côtes à forte déclivité, pour conduire lentement dans de la neige profonde ou pour bénéficier au maximum du frein moteur dans les descentes raides.

- Veillez à ne pas conduire à vitesse élevée pendant une période prolongée, en utilisant un rapport inférieur au 8ème rapport. Ceci augmenterait la consommation de carburant.
- Si vous tirez la palette de changement de vitesses deux fois du même côté, les plages sont enclenchées successivement. Toutefois, si le mouvement est trop rapide, le rapport supérieur peut ne pas être engagé correctement.
- **En mode de changement manuel de vitesses, il est possible que la transmission ne passe pas au rapport sélectionné. Ceci permet de maintenir les performances de conduite et de réduire les risques d'endommagement du véhicule et de perte de contrôle.**
- **Le cas échéant, le témoin de position de la transmission à variation continue (CVT) clignote et le témoin sonore retentit.**

- **En mode de passage manuel des vitesses, la transmission peut passer automatiquement à une plage supérieure à celle sélectionnée si le régime moteur est trop élevé. Lorsque la vitesse du véhicule diminue, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport inférieur et engage le 1er rapport avant que le véhicule ne s'arrête.**
- Le fonctionnement de la boîte CVT est limité au mode d'entraînement automatique lorsque la température du fluide de la boîte CVT est extrêmement basse, même si le mode de changement de vitesse manuel est sélectionné. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Lorsque le liquide de boîte CVT monte en température, le mode de passage de vitesses manuel peut être sélectionné.
- Lorsque la température du liquide de transmission à variation continue est élevée, la plage de passage au rapport supérieur peut se situer à un régime inférieur à la normale. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Décélération - en position D (conduite) -

Pour un dépassement ou pour gravir une côte à forte déclivité, appuyez au maximum sur la pédale d'accélérateur. Ceci entraîne le passage à un rapport inférieur de la boîte de vitesses, en fonction de la vitesse du véhicule.

Mode de protection contre les températures élevées du liquide de boîte de vitesses

Cette transmission bénéficie d'un mode de protection contre les températures élevées du liquide de boîte de vitesses. Si la température du liquide est trop élevée (par exemple, lors de la conduite en pente raide sous des températures élevées avec des charges lourdes), la puissance du moteur et, dans certaines conditions, la vitesse du véhicule, diminuent automatiquement afin de réduire les risques d'endommagement de la boîte de vitesses. La vitesse du véhicule peut être contrôlée à l'aide de la pédale d'accélérateur, mais le moteur et la vitesse du véhicule risquent d'être limités.

Mode sans échec

Lors du passage en mode de sécurité, la transmission à variation continue n'est pas placée sur la position de conduite sélectionnée.

Si le véhicule est utilisé dans des conditions extrêmes (patinage excessif des roues ou freinages brutaux consécutifs) le mode de sécurité intégrée peut être activé. Le témoin de défaut peut s'allumer pour indiquer que le mode sans échec est activé. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Témoin lumineux de défaut" (P.2-19). Ceci peut se produire même si tous les circuits électriques fonctionnent correctement. Dans ce cas, placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt et attendez 10 secondes. Placez ensuite le contact d'allumage à nouveau sur la position «ON». Le véhicule devrait retrouver des conditions normales de fonctionnement. (Le témoin de défaut peut rester allumé même si le véhicule a retrouvé des conditions normales de fonctionnement.) Si elle ne revient pas à son état de fonctionnement normal, faites immédiatement vérifier et réparer la transmission, si nécessaire, par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou un atelier de réparation de votre choix.

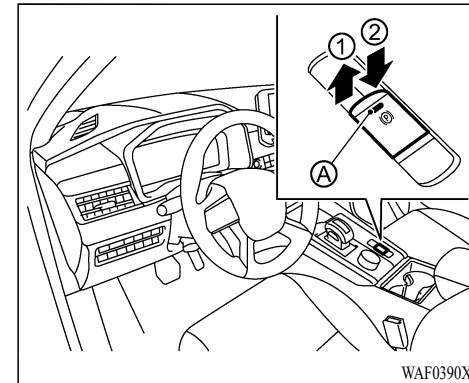
FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT

Lorsque le mode de protection contre les températures élevées des liquides ou le fonctionnement du mode sans échec se produit, la vitesse du véhicule peut être progressivement réduite. La vitesse du véhicule risque d'être inférieure à la vitesse de circulation des autres véhicules, ce qui augmente les risques de collision. Soyez particulièrement vigilant pendant la conduite. Déplacez éventuellement le véhicule sur le côté de la route, sur un emplacement sûr, pour permettre à la boîte de vitesses de repasser à un fonctionnement normal ou faites-la réparer si nécessaire.

AVERTISSEMENT

- Ne conduisez jamais le véhicule lorsque le frein de stationnement est serré. Le frein risque de surchauffer et de ne plus fonctionner, ce qui peut entraîner un accident.
- Ne desserrez pas le frein de stationnement depuis l'extérieur du véhicule. Si le véhicule bouge, il est impossible d'enfoncer la pédale de frein, ce qui peut entraîner un accident.
- N'utilisez jamais le levier de changement de vitesses à la place du frein de stationnement. Lors d'un stationnement, assurez-vous de serrer complètement le frein de stationnement.
- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.



Le frein de stationnement électrique peut être relâché automatiquement ou en actionnant la commande de frein de stationnement.

FUNCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Le frein de stationnement électrique se relâche automatiquement dès que le véhicule démarre lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée dans les conditions suivantes.

- Lorsque le moteur tourne.
- Lorsque le levier de changement de vitesses est positionné sur D (conduite) ou R (marche arrière).

- Lorsque la portière du conducteur est fermée.



AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, positionnez le levier de changement de vitesses sur la position P (stationnement) et assurez-vous que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électrique est serré. Le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique reste allumé pendant un certain temps une fois la portière conducteur verrouillée.



MISE EN GARDE

- Lors du stationnement dans une zone où la température extérieure est inférieure à 0° C (32° F), ne serrez pas le frein de stationnement afin d'éviter qu'il ne gèle.
- Pour un stationnement en toute sécurité, placez le levier de changement de vitesses sur la position P (stationnement) et calez correctement les roues.

REMARQUE :

- En cas de dysfonctionnement du système de frein de stationnement électrique (par exemple, pour cause de batterie déchargée), il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.
- Si le levier de changement de vitesses est positionné sur P (stationnement) alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien de frein automatique, le frein de stationnement électrique s'applique automatiquement.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur est détachée alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien de frein automatique, le frein de stationnement électrique s'applique automatiquement.
- Si le contact d'allumage est positionné sur OFF alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien de frein automatique, le frein de stationnement électrique s'applique automatiquement.
- Avant de conduire, assurez-vous que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (jaune) est éteint.

FUNCTIONNEMENT MANUEL

Pour serrer : Lorsque le véhicule est à l'arrêt, tirez la commande vers le haut ①. (Le frein de stationnement électrique s'applique même si le contact d'allumage est placé sur la position «OFF».) Le témoin lumineux ④ et le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) s'allument.

Pour désactiver : Le contact d'allumage étant positionné sur ON, enfoncez la pédale de frein et appuyez la commande vers le bas ②. Le témoin lumineux ④ et le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) s'éteignent.

Avant de conduire, vérifiez que le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (rouge) s'éteint. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel" (P.2-12).

REMARQUE :

- Un témoin sonore retentit si le véhicule roule alors que le frein de stationnement est serré. Reportez-vous à "Témoins sonores de rappel" (P.2-21).
- Lorsque le frein de stationnement électrique est serré ou desserré, un bruit de fonctionnement est émis, provenant de la partie inférieure du siège arrière. Ceci est

normal, il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement.

- Lorsque le frein de stationnement électrique est fréquemment serré et desserré pendant un laps de temps court, le témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique (jaune) peut clignoter et le frein de stationnement peut ne pas fonctionner afin d'éviter une surchauffe du système de frein de stationnement. Dans ce cas, actionnez la commande de frein de stationnement électrique à nouveau après avoir attendu environ 1 minute.
- Si le frein de stationnement électrique doit être serré pendant la conduite, en cas d'urgence, tirez et maintenez la commande de frein de stationnement. Le frein de stationnement se desserre lorsque vous relâchez la commande.
- Lorsque vous tirez la commande de frein de stationnement électrique vers le haut pendant la conduite, le frein de stationnement se serre et un témoin sonore retentit. Les témoins d'avertissement de frein de stationnement électrique situés sur le tableau de bord et sur la commande de frein de stationnement s'allument. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement. Les témoins d'avertissement de frein de stationnement électrique

situés sur le tableau de bord et sur la commande de frein de stationnement s'éteignent lorsque le frein de stationnement est relâché.

- Si vous tirez la commande de frein de stationnement électrique alors que le contact d'allumage est placé sur arrêt ou ACC, le témoin de la commande de frein de stationnement reste allumé pendant un court laps de temps.

En fonction du poids du véhicule et de la remorque et de la déclivité de la pente, le véhicule peut avoir tendance à se déplacer vers l'arrière lors des démarrages à partir d'une position arrêtée. Le cas échéant, vous pouvez utiliser la commande de frein de stationnement de la même manière que pour un frein de stationnement à levier conventionnel.

Avant de démarrer en pente lorsque vous tractez une remorque, veillez à lire ce qui suit afin d'empêcher le véhicule de se déplacer accidentellement vers l'arrière.

- Appuyez sur la commande vers le bas pour relâcher le frein de stationnement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance aux roues.

MAINTIEN DE FREIN AUTOMATIQUE

La fonction de maintien de frein automatique maintient la force de freinage sans que le conducteur n'appuie sur la pédale de frein lorsque le véhicule est immobile à un feu rouge ou une intersection. Dès que le conducteur appuie à nouveau sur la pédale d'accélérateur, la fonction de maintien de frein automatique se désactive et la force de freinage se relâche. Il est possible d'afficher le statut de fonctionnement du maintien de frein automatique sur l'écran multi-informations.



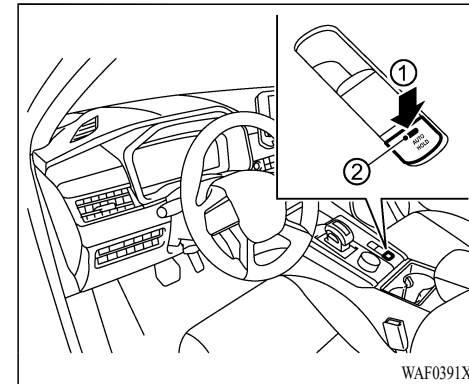
AVERTISSEMENT

- La fonction de maintien de frein automatique n'est pas conçue pour retenir le véhicule sur une pente à forte déclivité ou sur une chaussée glissante. N'utilisez jamais le maintien de frein automatique lorsque le véhicule est arrêté en pente ou sur une chaussée glissante. À défaut, le véhicule risquerait de se déplacer.
- Lorsque la fonction de maintien de frein automatique est activée mais qu'elle ne permet pas de maintenir le véhicule immobile, appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser le véhicule. En cas de mouvement inattendu du véhicule suite à des événements extérieurs, le témoin sonore risque de retentir et l'avertissement de maintien de frein automatique risque de s'allumer sur l'écran multi-informations.

- Veillez à désactiver la fonction de maintien de frein automatique avant le passage dans une station de lavage ou le remorquage du véhicule.
- Assurez-vous d'appuyer sur le bouton de stationnement pour passer sur la position P (stationnement) et de serrer le frein de stationnement après avoir garé le véhicule, lorsque vous montez ou descendez du véhicule ou que vous y chargez des bagages. Le non-respect de ces recommandations pourrait provoquer le déplacement intempestif du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.
- Si l'une des conditions suivantes se présente, la fonction de maintien de frein automatique risque de ne pas fonctionner. Faites vérifier le système dans les meilleurs délais. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. Ne pas utiliser le véhicule conformément à ces conditions pourrait provoquer un déplacement inattendu du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.
 - Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations.
 - Le témoin lumineux de la commande de maintien de frein

automatique ne s'allume pas lorsque l'on appuie sur la commande.

- La fonction de maintien de frein automatique ne s'active pas si le témoin d'avertissement du contrôle actif de stabilité (ASC), le témoin d'avertissement de frein de stationnement électronique ou le témoin d'avertissement principal s'allume et que le message d'erreur de système de contrôle de châssis s'affiche sur l'écran multi-informations.
- Pour maintenir la force de freinage nécessaire à l'immobilisation du véhicule, un bruit peut être perçu. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.



COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LA FONCTION DE MAINTIEN DE FREIN AUTOMATIQUE

Comment activer la fonction de maintien de frein automatique

1. Lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, appuyez sur la commande de maintien de frein automatique ①. Le témoin de la commande de maintien de frein automatique ② s'allume.
2. Lorsque la fonction de maintien de frein automatique est en veille, le témoin de

maintien de frein automatique (blanc) s'allume.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour utiliser la fonction de maintien de frein automatique.

- La ceinture de sécurité du conducteur est attachée.
- Le frein de stationnement électrique est relâché.
- Le véhicule n'est pas placé sur la position P (stationnement).
- Le véhicule n'est pas stationné sur un terrain à forte déclivité.

REMARQUE :

La fonction de maintien de frein automatique se réinitialise et se désactive chaque fois que le contact d'allumage est placé de la position d'arrêt vers la position ON.

Comment désactiver la fonction de maintien de frein automatique

Lorsque la fonction de maintien de frein automatique est activée, appuyez sur la commande de maintien de frein automatique afin d'éteindre le témoin lumineux de maintien de frein automatique et de désactiver la fonction de maintien de frein automatique. Pour désactiver la fonction de maintien de frein automatique alors que la force de freinage était maintenue par la fonction de maintien de frein

automatique, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la commande de maintien de frein automatique.



AVERTISSEMENT

Veillez à maintenir la pédale de frein bien enfoncée lorsque vous désactivez la fonction de maintien de frein automatique alors que la force de freinage est appliquée. Lorsque la fonction de maintien de frein automatique se désactive, la force de freinage se relâche. Ceci peut provoquer un déplacement inattendu du véhicule.

Ne prendre aucune mesure pour empêcher le déplacement du véhicule peut entraîner des blessures graves ou endommager le véhicule.

COMMENT UTILISER LA FONCTION DE MAINTIEN DE FREIN AUTOMATIQUE

Pour des informations complémentaires sur l'utilisation de la fonction de maintien de frein automatique, reportez-vous aux instructions indiquées dans ce chapitre.

Maintien automatiquement la force de freinage

Lorsque la fonction de maintien de frein automatique est activée et que le témoin de maintien de frein automatique (blanc) est allumé sur les instruments, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. La pression appliquée sur le frein par le conducteur sera maintenue. Pendant le maintien du frein, le témoin de maintien de frein automatique (vert) s'allume sur les instruments.

Démarrage du véhicule lorsqu'il est à l'arrêt

Lorsque le véhicule n'est pas en position P (stationnement) ou que le levier de changement de vitesses n'est pas en position N (point mort), appuyez sur la pédale d'accélérateur tout en maintenant la force de freinage. La force de freinage se relâche automatiquement afin de redémarrer le véhicule. Le témoin lumineux de maintien de frein automatique (blanc) situé sur les instruments s'allume et le système de maintien de frein automatique se met en veille.

Stationnement

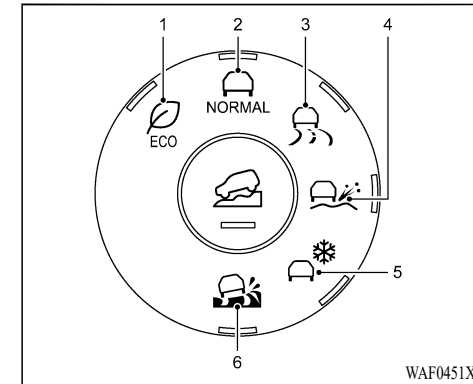
Lorsque vous appuyez sur le bouton de stationnement pour passer en position P (stationnement) alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien de frein automatique, le frein de stationnement s'applique automatiquement et la force de freinage du maintien de frein automatique se relâche. Le témoin de maintien de frein automatique s'éteint. Lorsque le frein de stationnement est serré alors que la force de freinage est maintenue par la fonction de maintien de frein automatique, la force de freinage du maintien de frein automatique se relâche. Le témoin de maintien de frein automatique s'éteint.

REMARQUE :

- **Dans les conditions suivantes, le frein de stationnement s'applique automatiquement et la force de freinage du maintien de frein automatique se relâche :**
 - La force de freinage est appliquée par la fonction de maintien de frein automatique pendant au moins 3 minutes.
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
 - Le contact d'allumage est placé sur la position d'arrêt.
 - En cas de dysfonctionnement au niveau de la fonction de maintien de frein automatique.

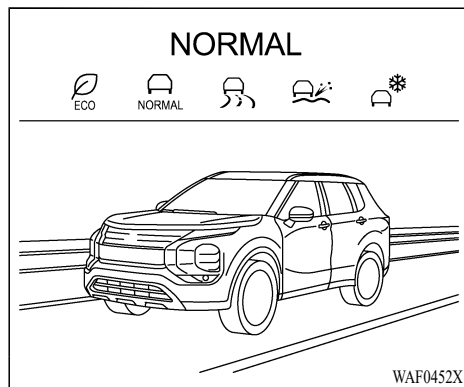
- **Lorsque le véhicule s'immobilise mais que la force de freinage n'est pas maintenue, appuyez fermement sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du témoin de maintien de frein automatique (vert).**

SÉLECTEUR DU MODE DE CONDUITE



Sélecteur du mode de conduite (exemple)

1. Mode ECO
2. Mode NORMAL
3. Mode TARMAC
4. Mode GRAVEL
5. Mode SNOW
6. Mode MUD (modèle AWC)



Affichage (exemple)

Le sélecteur de mode de conduite est capable de sélectionner les caractéristiques d'un système intégré de contrôle de dynamique du véhicule qui contribue à améliorer les performances de conduite et la stabilité du véhicule sur une large gamme de conditions de conduite, grâce à une gestion intégrée du moteur, de la transmission, du système EPS, de la traction intégrale (si le véhicule en est équipé), du contrôle actif de lacet (AYC), de l'ABS et de l'ASC.

Sélectionnez un mode de conduite parmi les types suivants, en fonction du style ou des conditions de conduite :

NORMAL, GRAVEL (GRAVIER), ECO, SNOW (NEIGE), TARMAC (GOUDRON),

MUD (TOUT TERRAIN) (pour modèle AWC uniquement).

Le mode en cours s'affiche sur l'écran multi-informations.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur de mode de conduite vers la droite ou vers la gauche. La liste de modes s'affiche sur l'écran multi-informations, permettant de sélectionner un mode.

REMARQUE :

- La liste de modes s'éteint environ 5 secondes après la sélection d'un mode.
- Le mode de conduite se met automatiquement en mode NORMAL lorsque l'on positionne le contact d'allumage sur arrêt puis sur ON.

Si vous ne pouvez pas changer de mode de conduite via le sélecteur de mode de conduite lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.



AVERTISSEMENT

Ne fixez pas le sélecteur de mode de conduite ou l'écran pendant la conduite afin de pouvoir porter toute votre attention sur le fonctionne-

ment du véhicule.

MODE NORMAL

Ce mode offre des performances de conduite bien équilibrées avec une efficacité pour les SUV dans diverses conditions routières.

MODE ECO

Ce mode favorise une conduite écologique et économique en optimisant les caractéristiques du groupe motopropulseur.

REMARQUE :

La sélection du mode ECO ne réduit pas forcément la consommation de carburant car plusieurs facteurs de conduite influencent son efficacité.

Fonctionnement

Sélectionnez le mode ECO via le sélecteur de mode de conduite. Le témoin de mode ECO situé sur le tableau de bord s'allume.

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur à l'intérieur de la plage de conduite économique, le témoin de conduite économique, le témoin de conduite ECO s'allume en vert. Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur au-delà de la plage de conduite économique, le témoin de conduite ECO s'éteint.

Le témoin de conduite ECO ne s'allume pas

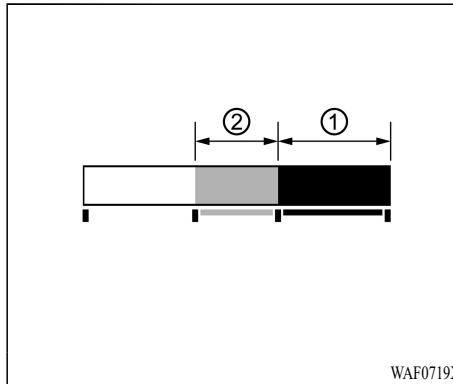
dans les cas suivants :

- Lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière), P (stationnement) ou N (point mort).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) ou supérieure à 120 km/h (75 mi/h).
- Lorsque le régulateur de vitesse (si le véhicule en est équipé) ou le système de régulateur de vitesse intelligent adaptatif (ACC) (si le véhicule en est équipé) est activé.

Press pneus ECO

La fonction «Press pneus ECO» permet d'afficher les informations relatives au mode ECO sur l'écran multi-informations lorsque la pression des pneus est basse. Pour activer ou désactiver cette fonction, reportez-vous à "Régl. mode ÉCO" (P.2-27).

Lorsque le paramètre est Activé, l'affichage Rapport Eco Drive indique «Voir pression pneu». Vous pouvez faire basculer l'écran d'affichage de pressions des pneus en appuyant sur la touche ◀ ▶ située au volant.



Fonction de guide de pédale ÉCO

L'affichage de guide de pédale ÉCO peut être sélectionné sur l'écran multi-informations en mode ÉCO. La fonction de guide de pédale ÉCO permet d'optimiser la consommation de carburant.

Lorsque la barre de guide de pédale ÉCO se trouve dans la plage verte ①, le véhicule est conduit dans la plage de conduite très économique.

Lorsque la barre de guide de pédale ÉCO se trouve dans la plage vert clair ②, le véhicule est conduit dans la plage de conduite économique.

Lorsque la barre de guide de pédale ÉCO est

hors de la plage verte (① et ②), la pression exercée sur la pédale d'accélérateur sort des limites de la plage de conduite économique.

La barre de guide de pédale ECO ne s'affiche pas lorsque :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 4 km/h (2 mi/h) environ.
- Le levier de changement de vitesses est positionné sur P (stationnement), N (point mort) ou R (marche arrière).

MODE TARMAC

Ce mode offre le plaisir de conduire avec une dynamique souple sur route pavée sèche, comme une accélération réactive et puissante, une sensation de direction réactive et linéaire, une stabilité et une traçabilité dans les virages.

MODE GRAVIER

Ce mode est destiné à la conduite sur des routes accidentées telles que les routes plates non pavées ou les routes pavées mouillées et améliore la rectitude sur les routes accidentées et la puissance d'accélération de lancement.

REMARQUE :

Lorsque le mode GRAVIER est sélectionné, il n'est pas possible d'activer la fonction de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ni la fonction MI-PILOT Assist.

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION (TSR) (si le véhicule en est équipé)

MODE SNOW (NEIGE)

Ce mode est destiné à la conduite sur des surfaces glissantes telles que les routes enneigées, et offre une réponse initiale optimisée de la direction ainsi qu'une stabilité accrue en virage sur route glissante.

REMARQUE :

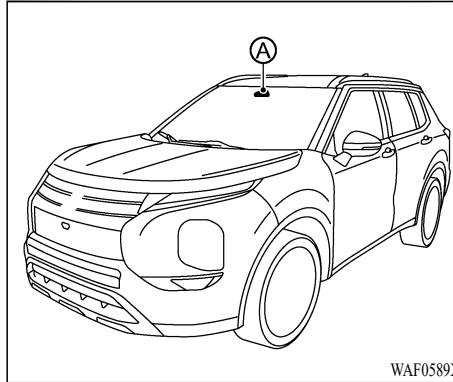
Lorsque le mode SNOW (NEIGE) est sélectionné, il n'est pas possible d'activer la fonction de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ni la fonction MI-PILOT Assist.

MODE MUD (modèle AWC)

Ce mode est destiné à la conduite sur route glissante où une traction maximale est requise, comme les routes boueuses et les routes enneigées, et améliore les performances de traction.

REMARQUE :

Lorsque le mode MUD (BOUE) est sélectionné, il n'est pas possible d'activer la fonction de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ni la fonction MI-PILOT Assist.



Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) fournit des informations au conducteur concernant la limite de vitesse la plus récemment détectée. Le système détecte les informations de signalisation routière grâce à la caméra avant multisensorielle (A) montée sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur, puis il affiche les signalisations détectées sur l'écran multi-informations. Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, la limite de vitesse affichée est établie en combinant les données du système de navigation et la reconnaissance en temps réel effectuée par la caméra. Les informations TSR s'affichent également sur l'écran multi-informations et l'affichage tête haute (si le véhicule en est équipé). (Reportez-

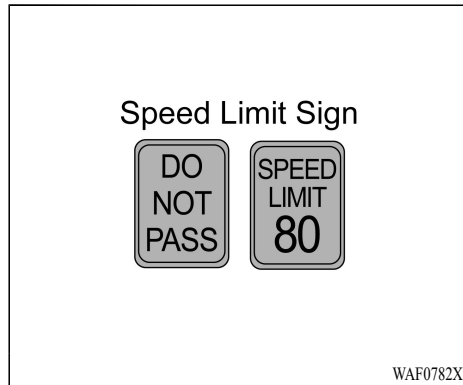
vous à "Affichage tête haute (HUD)" (P.2-49).)

AVERTISSEMENT

Le système TSR est un système uniquement conçu pour fournir des informations au conducteur. Il ne peut pas remplacer l'attention du conducteur quant aux conditions de circulation ni sa responsabilité dans le fait de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents en cas de manque d'attention. Dans certaines situations, il est possible que le système ne soit pas capable de reconnaître des panneaux routiers, ou qu'il affiche des informations de signalisation différentes des informations réelles. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant et de toujours faire acte de prudence.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) affiche les types suivants de panneaux de signalisation (exemple) :



Exemple

- “DO NOT PASS” «INTERDICTION DE DÉPASSER»
 - indique que le véhicule se trouve sans une zone de dépassement non autorisé.
- “SPEED LIMIT” «VITESSE LIMITE»
 - indique la dernière limitation de vitesse détectée.



MISE EN GARDE

- Le système TSR est destiné à aider le conducteur pour une conduite prudente. Il est de la responsabilité du conducteur de rester attentif, de conduire de manière sûre et de respecter toutes les réglementations

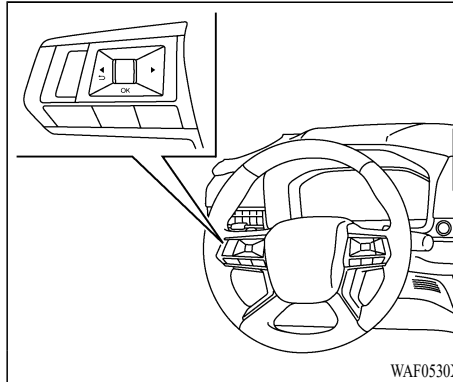
routières en vigueur, y compris la visualisation des signalisations routières.

- Il est possible que le système TSR ne fonctionne pas correctement dans les conditions suivantes :
 - Lorsque le panneau routier n’est pas clairement visible, par exemple, en raison de dommages ou des conditions météorologiques.
 - Si de la pluie, de la neige ou de la saleté adhère au pare-brise devant le boîtier de la caméra avant multisensorielle.
 - Lorsque les phares n’éclairent pas suffisamment car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
 - Lorsque le boîtier de caméra est traversé par une lumière puissante. (Par exemple si la lumière est orientée directement vers l’avant du véhicule, pendant un lever ou un coucher de soleil.)
 - Lorsque l’intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu’il passe sous un pont.)

- Dans les zones non couvertes par le système de navigation.
- En cas de déviations par rapport au système de navigation, par exemple en raison de modifications du tracé de la route.
- Lorsque vous dépassez des bus ou des camions sur lesquels se trouvent des étiquettes de limitation de vitesse.
- Lorsque les données du système de navigation ne sont pas à jour ou sont indisponibles.

- Il est possible que le système TSR affiche un panneau de signalisation alors qu’aucun panneau de signalisation ne se trouve devant le véhicule. Il peut afficher une limitation de vitesse différente de celle applicable aux véhicules de tourisme. (Il est possible que le panneau de limitation de vitesse affiche une valeur supérieure ou inférieure à la vitesse maximum autorisée, par exemple en cas de détection d’une limitation de vitesse applicable aux poids lourds, d’une vitesse maximum conseillée, d’une vitesse maximum différente pour le jour et pour la nuit, ou d’un panneau exprimant la vitesse dans une autre unité de mesure à l’approche d’une frontière, etc.)

- En fonction des conditions, le système TSR peut afficher des panneaux de circulation différents de ceux indiqués sur l'écran de guidage étape par étape du système de navigation affiché sur l'écran multi-informations, et de ceux apparaissant sur l'affichage du système de navigation.



COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME TSR

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système TSR :

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement. Tournez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez «Rec. panneau routier» puis appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le véhicule est garé dans une zone directement exposée aux rayons du soleil et que la température est élevée (plus de 104°F (40°C) environ) puis que le moteur est démarré, le système TSR risque d'être désactivé automatiquement. Le message d'avertissement «Non disponible Température intérieure élevée» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Lorsque la température intérieure diminue, le système TSR fonctionne à nouveau automatiquement.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Si le système TSR présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement et le message d'avertissement «Défaut du système» du système TSR s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer

Si le message d'avertissement «Défaut du système» du système TSR s'affiche, éloignez le véhicule de la circulation et gardez-le dans un endroit sûr. Arrêtez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message «Défaut du système» du système TSR reste affiché, faites vérifier le

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (LDW)

système par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

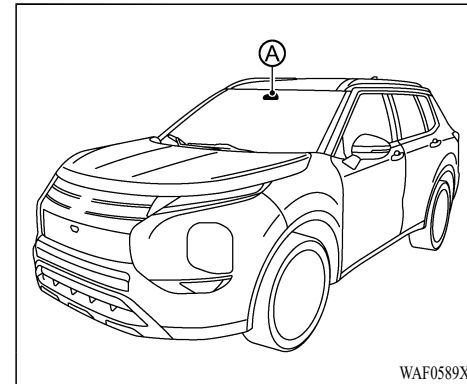
Le système TSR utilise la même caméra avant multisensorielle que celle utilisée par le système d'alerte de sortie de voie (LDW), située devant le rétroviseur intérieur. Pour l'entretien de la caméra, reportez-vous à "Entretien du système" (P.5-41).



AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDW pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Ce système est uniquement un dispositif d'avertissement ayant pour but d'informer le conducteur d'un potentiel franchissement de ligne involontaire. Il ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.

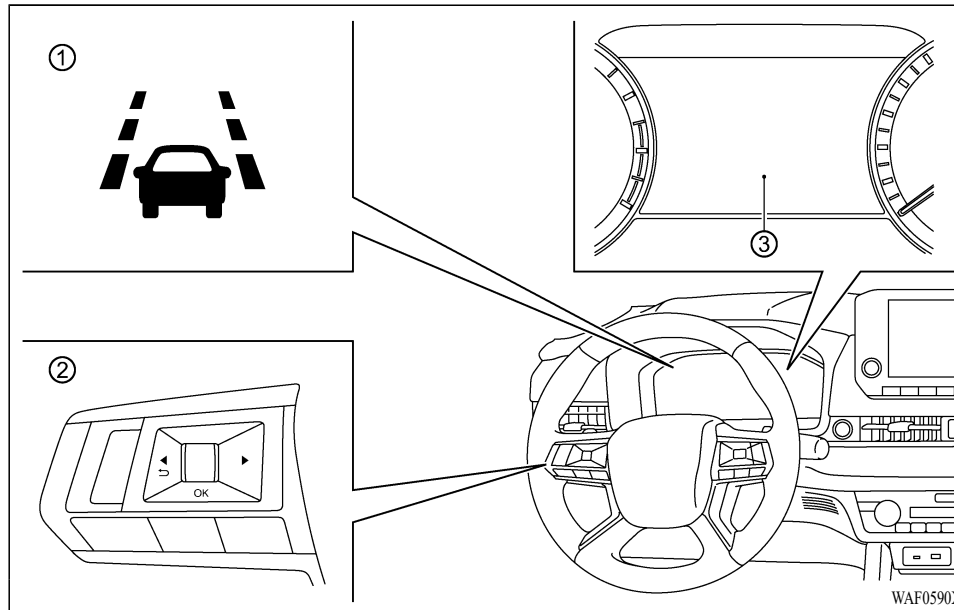


Le système LDW fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 60 km/h (37 mi/h) environ, et que le marquage des voies est clairement visible sur la route.

Le système LDW contrôle le marquage de la voie de circulation au moyen du boîtier de caméra **A** situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Le système LDW avertit le conducteur que le véhicule commence à s'éloigner du centre de la voie de circulation au moyen d'un témoin et de vibrations au niveau du volant. (Reportez-vous à "Fonctionnement du système LDW" (P.5-38).)

Démarrage et conduite 5-37



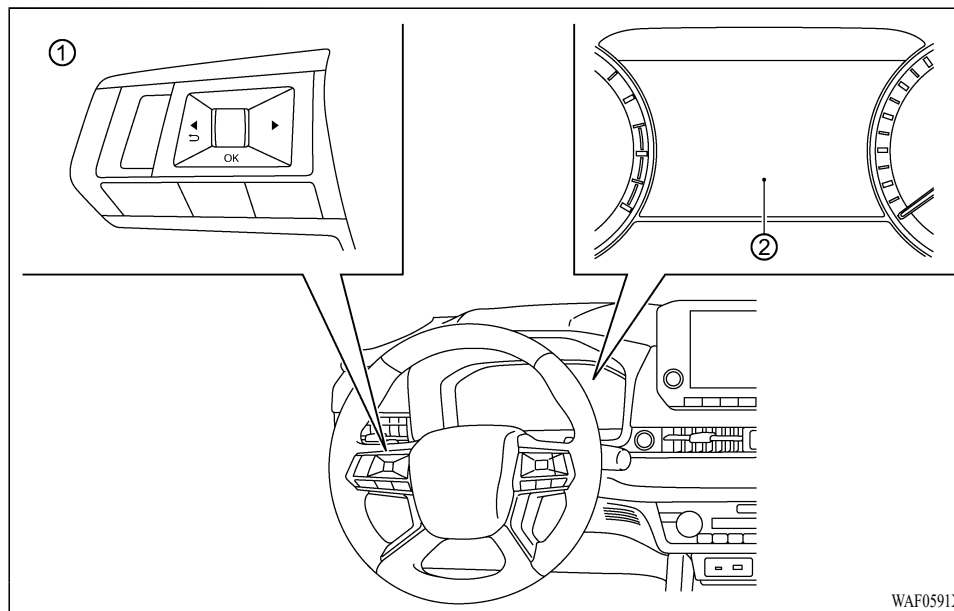
- ① Témoin LDW (sur l'écran multi-informations)
- ② Commandes au volant (côté gauche)
- ③ Écran multi-informations

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME LDW

Le système LDW possède une fonction d'avertissement de franchissement de ligne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 60 km/h (37 mi/h) et que le marquage des voies est clair. Lorsque le véhicule s'appro-

che du côté gauche ou du côté droit de la voie de circulation, le volant se met à vibrer et le témoin LDW ① clignote sur l'écran multi-informations ③ pour alerter le conducteur.

La fonction d'avertissement est interrompue lorsque le véhicule circule à nouveau entre les lignes de marquage.



- ① Commandes au volant (côté gauche)
 ② Écran multi-informations

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME LDW

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système LDW.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez «Voie» puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez «DétSortieVoie» puis appuyez sur la commande de défilement.

REMARQUE :

Si vous désactivez le système LDW, le système reste désactivé au prochain démarrage du moteur du véhicule.

LIMITES DU SYSTÈME LDW

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système LDW sont indiquées ci-dessous. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDW pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Le système ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne parvient pas à détecter le marquage des voies de circulation.
- N'utilisez pas le système LDW dans les conditions suivantes car il risque de ne pas fonctionner correctement :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - En cas de conduite sur une surface glissante, comme le verglas.

ou la neige.

- En cas de conduite ou de virage sur des routes accidentées.
 - Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux.
 - En cas de conduite sur une voie sommairement aménagée ou temporaire.
 - En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.
 - En cas de conduite alors que l'état des pneus ne correspond pas aux spécificités normales (par exemple, en cas d'usure des pneus, de pression basse, de conduite avec des chaînes de pneus ou des roues non standard).
 - Lorsque le véhicule est équipé de pièces liées au système de freinage ou à la suspension qui ne sont pas d'origine.
 - En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.
- Il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les conditions suivantes :

- Sur les routes où de multiples marquages parallèles sont tracés ; si le marquage des voies s'est effacé ou a été mal peint ; si les lignes de marquages sont jaunes ; si les lignes ne correspondent pas au marquage standard ; si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saletés, de neige, etc.
- Sur les routes où des lignes discontinues sont toujours visibles.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée. (Le système LDW peut prendre ces éléments pour des lignes de marquage.)
- Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.
- Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle aux lignes de marquage.

- Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage de détection du boîtier de caméra de voie de circulation est alors obstruée.
- Si de la pluie, de la neige, de la saleté ou des particules adhèrent au pare-brise, devant le boîtier de la caméra de voie de circulation.
- Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
- Lorsque le boîtier de caméra de voie de circulation est traversé par une lumière puissante. (Par exemple si la lumière est orientée directement vers l'avant du véhicule, pendant un lever ou un coucher de soleil.)
- Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)

SYSTÈME TEMPORAIRE- MENT INDISPONIBLE

Condition A :

Si le véhicule est garé au soleil par température élevée (supérieure à 40°C (104°F) environ) et que vous le démarrez, il est possible que le système LDW se désactive automatiquement, que le témoin LDW clignote et que le message suivant s'affiche sur l'écran multi-informations. «Non disponible Température intérieure élevée»

Lorsque la température diminue dans l'habitacle, le système LDW se réactive automatiquement et le témoin LDW arrête de clignoter.

Condition B :

La fonction d'avertissement du système LDW n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes :

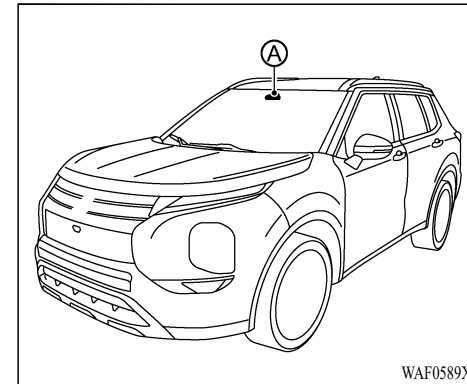
- Lorsque vous activez le signal de changement de voie et que vous passez dans la voie de circulation indiquée par le signal. (Le système LDW devient à nouveau opérationnel 2 secondes environ après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule baisse à moins de 60 km/h (37 mi/h) environ.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu et que les conditions nécessaires au fonctionnement sont satisfaites, le système LDW se réactive.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Si le système LDW présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement et le message «Non dispo défautuosité système» s'affiche sur l'écran multi-informations. Si «Non dispo défautuosité système» s'affiche sur l'écran multi-informations, quittez la route vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule. Placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt puis redémarrez le moteur. Si «Défaut du système» continue de s'afficher sur l'écran multi-informations, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le boîtier de caméra de voie de circulation ① du système LDW est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Pour maintenir le fonctionnement correct du système LDW et éviter un dysfonctionnement du système, veillez à respecter ce qui suit :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier

Démarrage et conduite 5-41

SYSTÈME DE PRÉVENTION DE SORTIE DE VOIE (LDP) (si le véhicule en est équipé)

de caméra à détecter les lignes de marquage.

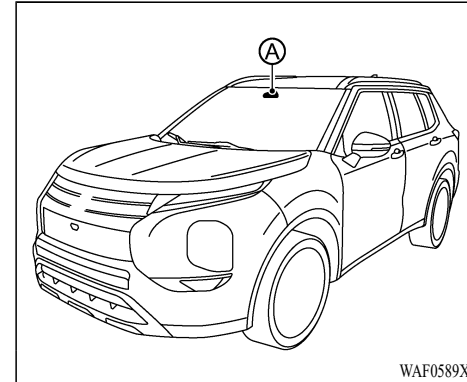
- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra. Si le boîtier de la caméra est endommagé suite à un accident, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.



AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDP pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

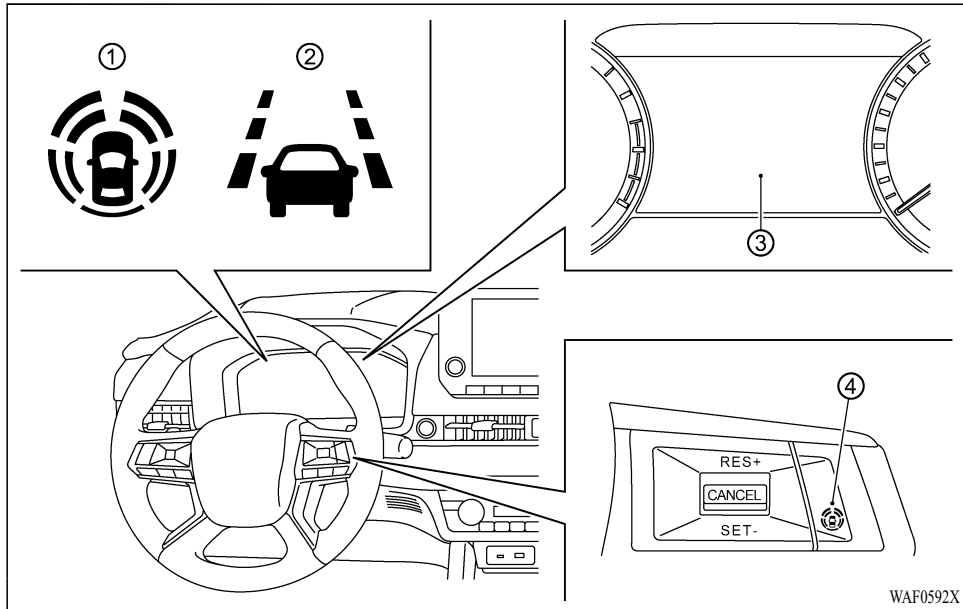
- **Le système LDP ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter une éventuelle perte de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.**
- **Le système LDP a d'abord été conçu pour une utilisation sur des autoroutes modernes et bien entretenues. Il risque de ne pas détecter les lignes de marquage sur certaines routes, et en fonction des conditions météorologiques et de conduite.**



Le système LDP doit être activé au moyen de la commande MI-PILOT Assist située sur le volant chaque fois que l'allumage est positionné sur ON.

Le système LDP fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 60 km/h (37 mi/h) environ, et seulement lorsque le marquage des voies est clairement visible sur la route. Lorsque le véhicule quitte le centre de la voie de circulation, le système LDP avertit le conducteur au moyen d'un témoin et de vibrations au niveau du volant. Le système aide le conducteur à ramener le véhicule au centre de la voie de circulation en actionnant (brièvement) les freins sur les roues gauche ou droite de manière individuelle.

Le système LDP contrôle le marquage de la voie de circulation au moyen du boîtier de caméra ④ situé au-dessus du rétroviseur intérieur.



- ① Témoin de système LDP activé (sur l'écran multi-informations)
- ② Témoin LDP (sur l'écran multi-informations)
- ③ Écran multi-informations
- ④ Commande MI-PILOT Assist

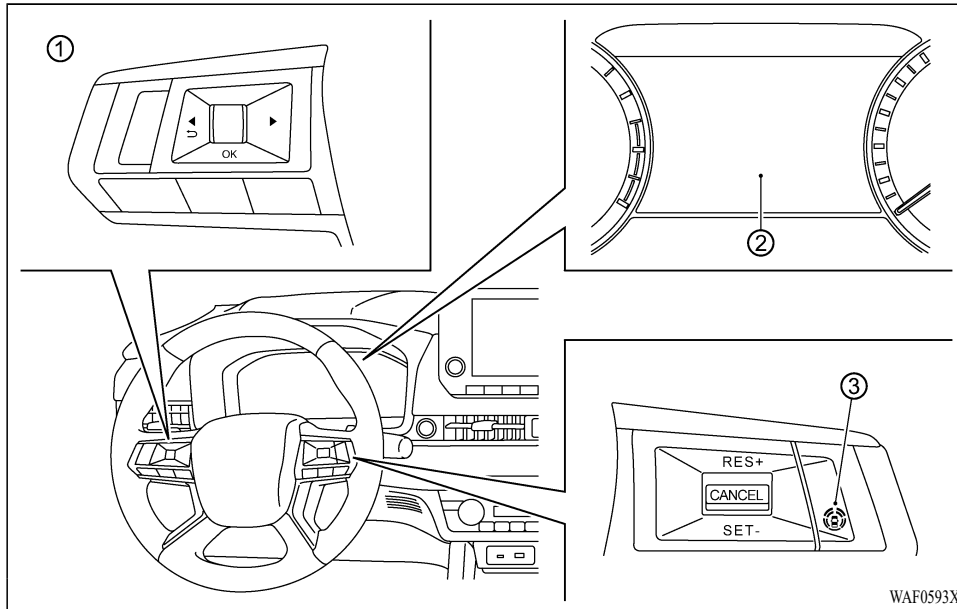
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME LDP

Le système LDP fonctionne à une vitesse supérieure à environ 60 km/h (37 mi/h), et lorsque le marquage des voies est visible. Lorsque le véhicule s'approche du côté gauche ou du côté droit de la voie de circulation, le

Démarrage et conduite 5-43

volant se met à vibrer et le témoin LDP (orange) ② clignote sur l'écran multi-informations pour alerter le conducteur. Puis, le système LDP applique automatiquement les freins pendant une courte période afin d'aider le conducteur à replacer le véhicule au centre de la voie de circulation.

Pour activer le système LDP, appuyez sur la commande MI-PILOT Assist ④ sur le volant après avoir démarré le moteur. Le témoin d'activation du système LDP ① s'allume sur l'écran multi-informations ③. Appuyez à nouveau sur la commande MI-PILOT Assist pour désactiver le système LDP. Le témoin d'activation du système LDP s'éteint.



- ① Commandes au volant (côté gauche)
- ② Écran multi-informations
- ③ Commande MI-PILOT Assist

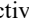
COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME LDP

Suivez les étapes ci-après pour activer ou

désactiver le système LDP.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur

la commande de défilement.

2. Sélectionnez «Voie» puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez «PrévSortieVoie» puis appuyez sur la commande de défilement.
4. Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist  pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Le fait d'activer le système MI-PILOT Assist (si le véhicule en est équipé) permet d'activer simultanément les systèmes LDP et ABSA. Si le système LDP est désactivé dans le menu de réglages, il s'active automatiquement lorsque le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est actif. (Reportez-vous à "MI-PILOT Assist" (P.5-99).)

LIMITES DU SYSTÈME LDP



AVERTISSEMENT

Les limites du système LDP sont indiquées ci-dessous. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système LDP pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système LDP peut s'activer si vous changez de voie sans activer auparavant votre clignotant ou, par exemple, si une

zone de construction amène la circulation à traverser une ligne de marquage existante. Si cela se produit, vous devrez peut-être corriger la direction pour effectuer le changement de voie.

- Etant donné le système LDP peut ne pas s'activer dans les conditions de circulation, météorologiques et de marquage de voie, décrites dans cette section, il peut ne pas s'activer à chaque fois que votre véhicule commence à sortir de sa voie et vous devrez corriger la direction.
- Le système LDP ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne parvient pas à détecter le marquage des voies de circulation.
- Lorsque le système LDP est activé, évitez toute manœuvre de braquage excessive ou brutale. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.
- N'utilisez pas le système LDP dans les conditions suivantes car il risque de ne pas fonctionner correctement :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - En cas de conduite sur une surface glissante, comme le verglas ou la neige.
 - En cas de conduite ou de virage sur des routes accidentées.

- Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux.
- En cas de conduite sur une voie sommairement aménagée ou temporaire.
- En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.
- En cas de conduite alors que l'état des pneus ne correspond pas aux spécificités normales (par exemple en cas d'usure des pneus, de pression basse, de conduite avec une roue de secours, des chaînes ou des roues non standard).
- Lorsque le véhicule est équipé de pièces liées au système de freinage ou à la suspension qui ne sont pas d'origine.
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.
- Sur les routes où de multiples marquages parallèles sont tracés ; si le marquage des voies s'est effacé ou a été mal peint ; si les lignes de marquages sont jaunes ;

si les lignes ne correspondent pas au marquage standard ; si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saletés, de neige, etc.

- Sur les routes où des lignes discontinues sont toujours visibles.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée. (Le système LDP peut prendre ces éléments pour des lignes de marquage.)
- Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.
- Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle aux lignes de marquage.
- Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage de détection du boîtier de caméra de voie de circulation est alors obstruée.

- Si de la pluie, de la neige ou de la saleté adhère au pare-brise, au niveau du boîtier de la caméra de voie de circulation.
- Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.
- Lorsque le boîtier de caméra de voie de circulation est traversé par une lumière puissante. (Par exemple si la lumière est orientée directement vers l'avant du véhicule, pendant un lever ou un coucher de soleil.)
- Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)

Lorsque le système LDP est activé, vous risquez d'entendre un bruit provoqué par le fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système LDP fonctionne correctement.

SYSTÈME TEMPORAIRE- MENT INDISPONIBLE

Condition A :

Les fonctions d'avertissement et d'assistance du système LDP ne sont pas conçues pour fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous activez le signal de changement de voie et que vous passez dans la voie de circulation indiquée par le signal. (Le système LDP est désactivé pendant environ 2 secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule baisse à moins de 60 km/h (37 mi/h) environ.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu et que les conditions nécessaires au fonctionnement sont satisfaites, les fonctions d'avertissement et d'assistance sont réactivées.

Condition B :

La fonction d'assistance du système LDP n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes (l'avertissement reste opérationnel) :

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée.
- Lorsque le volant est tourné autant que nécessaire pour effectuer un changement de voie.

- Lorsque le véhicule accélère alors que le système LDP fonctionne.
- Lorsque l'avertissement d'approche du système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) s'active (si le véhicule en est équipé).
- Lorsque les feux de détresse sont activés.
- En cas de virage à vitesse élevée.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu et que les conditions nécessaires au fonctionnement sont satisfaites, la fonction d'actionnement des freins du système LDP est réactivée.

Condition C :

Si le message suivant s'affiche sur l'écran multi-informations, un témoin sonore retentit et le système LDP se désactive automatiquement.

- «Pas disponible à présent» :
 - Lorsque le système ASC est désactivé.
 - Lorsque le mode SNOW (NEIGE), GRAVEL (GRAVIER) ou MUD (TOUT-TERRAIN) (modèle avec système AWC) est sélectionné.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, désactivez le système LDP. Appuyez à nouveau sur la commande MI-PILOT Assist pour réactiver le système LDP.

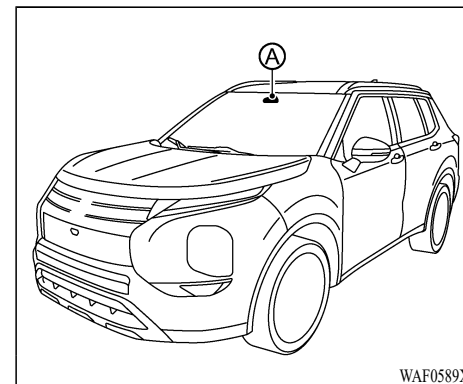
Désactivation temporaire en cas de température élevée :

Si le véhicule est garé dans une zone directement exposée aux rayons du soleil par température élevée (plus de 40°C (104°F) environ) puis que le système LDP est activé, ce dernier risque de se désactiver automatiquement et le message suivant de s'afficher sur l'écran multi-informations : «Non disponible Température intérieure élevée». Lorsque la température intérieure diminue, le système fonctionne à nouveau automatiquement.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

En cas de panne du système LDP, il est automatiquement désactivé. Le témoin LDP (orange) s'allume et le message d'avertissement «Non dispo défektivité système» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Si le témoin LDP (orange) s'allume, quittez la route vers un endroit sûr. Arrêtez le moteur, puis redémarrez-le. Si le témoin LDP (orange) reste allumé, faites vérifier le système LDP. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le boîtier de caméra de voie de circulation (A) du système LDP est situé au-dessus du rétroviseur intérieur. Pour maintenir le fonctionnement correct du système LDP et éviter un dysfonctionnement du système, veillez à respecter ce qui suit :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier

SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSW)

de caméra à détecter les lignes de marquage.

- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra. Si le boîtier de la caméra est endommagé suite à un accident, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

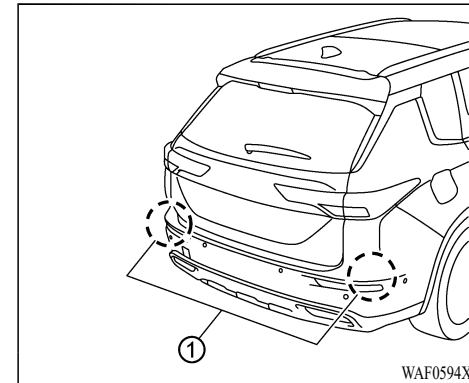


AVERTISSEMENT

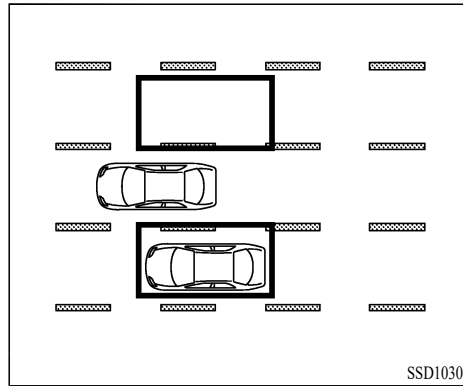
Le non respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système BSW pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Le système BSW ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour éviter le contact avec d'autres véhicules ou des objets. Lorsque vous changez de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et tournez-vous pour regarder vers le côté où vous souhaitez vous engager afin de vous assurer que la voie est libre. Ne vous fiez jamais exclusivement au système BSW.**

Lors de changements de voie, le système BSW permet d'avertir le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes.



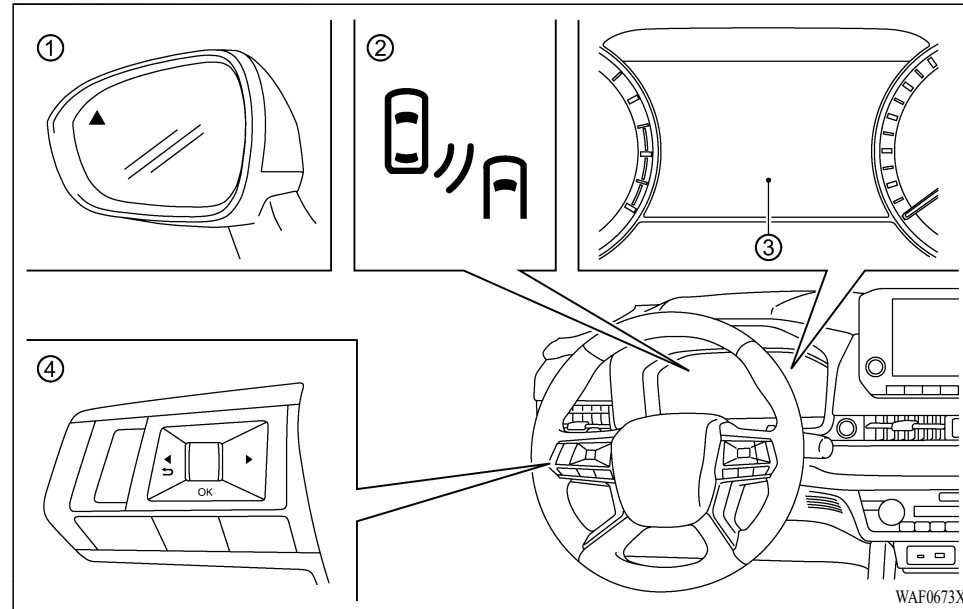
Le système BSW utilise des capteurs radar ① situés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules dans une voie adjacente.



Périmètre de détection

Les capteurs radar peuvent détecter les véhicules situés de chaque côté du vôtre dans le périmètre de détection, tel qu'indiqué sur l'illustration. Ce périmètre de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule pour s'étendre jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière et sur les côtés.

Lorsque le clignotant est activé, il est possible que la zone de détection soit supérieure à environ 3,0 m (10 pi).



- ① Clignotant latéral
- ② Témoin BSW (sur l'écran multi-informations)
- ③ Écran multi-informations
- ④ Commandes au volant (côté gauche)

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME BSW

Le système BSW fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ (6 mi/h).

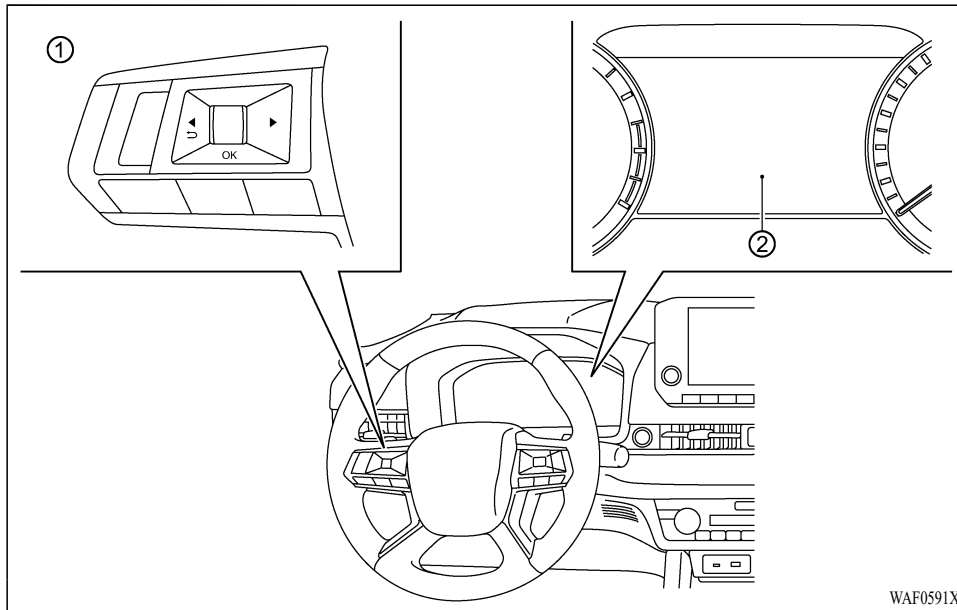
Si les capteurs radar détectent un véhicule dans

le périmètre de détection, le témoin lumineux ① latéral s'allume.

Si le clignotant est activé, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin de clignotants clignote. Le témoin lumineux latéral continue de clignoter jusqu'à ce que le véhicule détecté sorte du périmètre de détection.

Le témoin lumineux latéral s'allume pendant quelques secondes lorsque le contact d'allumage est placé sur la position ON.

La luminosité des témoins lumineux latéraux se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.



① Commandes au volant (côté gauche)

② Écran multi-informations

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME BSW

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système BSW.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez «Angle mort» puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez «Angle Mort Alerte» puis appuyez sur la commande de défilement.

REMARQUE :

Le système conserve les réglages actuels présents sur l'écran multi-informations, même en cas de redémarrage du moteur.

LIMITES DU SYSTÈME BSW



AVERTISSEMENT

Les limites du système BSW sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Le système BSW ne peut pas détecter tous les véhicules, dans toutes les conditions.
- Les capteurs radar risquent de ne pas pouvoir effectuer la détection et activer le système BSW en présence de certains éléments tels que :
 - Les piétons, bicyclettes, animaux.
 - Les véhicules tels que des motos, des véhicules bas ou des véhicules dotés d'une garde au sol haute.
 - Les véhicules roulant en sens inverse.

- Les véhicules restant dans le périmètre de détection lorsque vous accélérez à partir d'une position arrêtée.
- Un véhicule s'engageant dans une voie adjacente à une vitesse presque identique à celle de votre véhicule.
- Un véhicule s'approchant rapidement depuis l'arrière.
- Un véhicule que vous dépassez rapidement.
- Un véhicule qui traverse le périmètre de détection rapidement.
- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules à la fois, les véhicules se trouvant après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils sont proches les uns des autres.
- Le périmètre de détection du capteur radar est fixé en fonction de la largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez sur une voie plus large, les capteurs radar risquent de ne pas détecter les véhicules se trouvant dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez sur une voie étroite, les capteurs radar peuvent détecter les véhicules se trouvant deux voies plus loin.

- Les capteurs radar sont conçus pour ignorer les objets immobiles, toutefois des objets tels que des barrières de sécurité, des parois, des feuillages et des véhicules garés peuvent être détectés occasionnellement. Cela est normal.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Mauvais temps
 - Eclaboussures provenant de la chaussée
 - Glace/givre/saletés accumulées sur le véhicule
- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar. Ces conditions risquent de réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Tout bruit excessif (par exemple : le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit du témoin sonore et rendre ce dernier inaudible.

SITUATIONS DE CONDUITE DU SYSTÈME BSW

Témoin allumé



Témoin éteint



Témoin clignotant

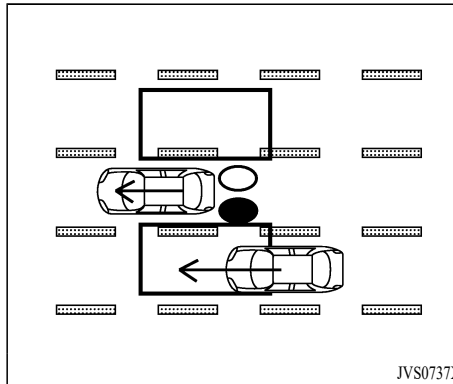


Illustration 1 – Approchant par l'arrière

Un autre véhicule s'approche par l'arrière

Illustration 1 : L'indicateur latéral s'active si un véhicule entre dans la zone arrière du périmètre de détection dans une voie adjacente.

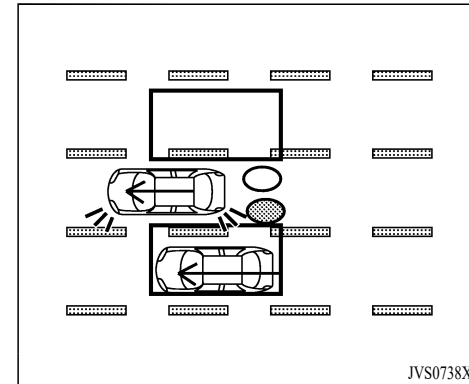
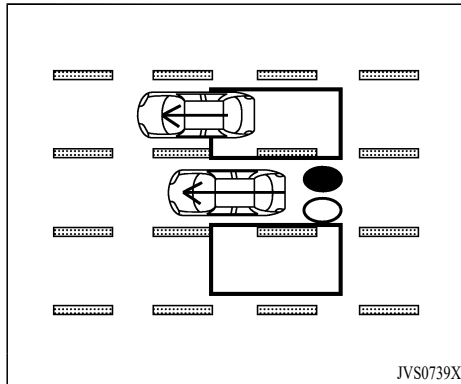


Illustration 2 – Approchant par l'arrière

Illustration 2 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin lumineux de clignotants clignote.

REMARQUE :

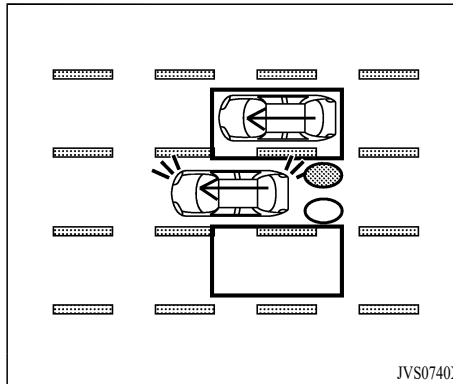
- Les capteurs radars risquent de ne pas détecter les véhicules s'approchant rapidement par l'arrière.



JVS0739X

Illustration 3 – Dépassement d'un autre véhicule**Dépassement d'un véhicule**

Illustration 3 : L'indicateur latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que le véhicule reste dans le périmètre de détection pendant environ 2 secondes.



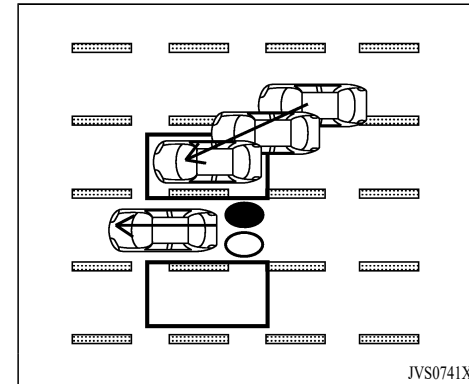
JVS0740X

Illustration 4 – Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 4 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin lumineux de clignotants clignote.

REMARQUE :

- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules à la fois, les véhicules se trouvant après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils sont proches les uns des autres.
- Les capteurs radar peuvent ne pas détecter des véhicules roulant plus lentement si vous les dépassez rapidement.



JVS0741X

Illustration 5 – Entrée latérale dans le périmètre de détection**Entrée latérale dans le périmètre de détection**

Illustration 5 : L'indicateur latéral s'active si un véhicule entre dans le périmètre de détection, quel que soit le côté.

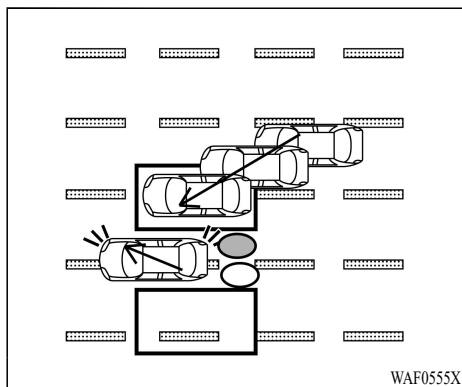


Illustration 6 – Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 6 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin lumineux de clignotants clignote.

REMARQUE :

- **Les capteurs radar risquent de ne pas détecter un véhicule roulant à la même vitesse environ que votre véhicule lorsqu'il entre dans le périmètre de détection.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système BSW est désactivé automatiquement, un témoin sonore retentit et le message d'avertissement «Non disponible Obstruction radar latérale» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Le système reste indisponible jusqu'à ce que la condition disparaisse.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau ou du brouillard. Le blocage peut également être causé par de la glace, du gel ou de la saleté recouvrant les capteurs radar.

REMARQUE :

Si le système BSW arrête de fonctionner, le système d'assistance active angles morts (ABSA) (si le véhicule en est équipé) et le système RCTA arrêtent eux aussi de fonctionner.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système reprend automatiquement.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

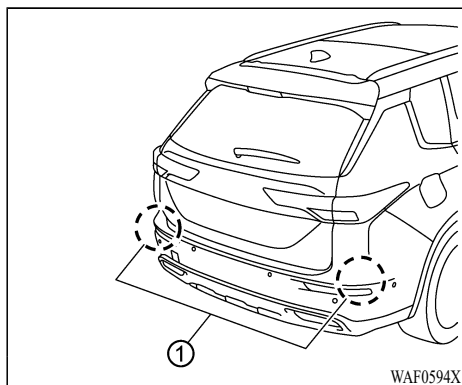
Si le système BSW présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement, le témoin BSW s'allume et le message d'avertissement «Non dispo défaut système» s'affiche sur l'écran multi-informations.

REMARQUE :

Si le système BSW s'arrête de fonctionner, le système d'assistance active angles morts (ABSA) (si le véhicule en est équipé) et le système d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) s'arrêtent eux aussi de fonctionner.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le moteur et redémarrez le moteur. Si le message reste affiché, faites contrôler le système BSW. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs radar ① du système BSW sont situés à proximité du pare-chocs arrière. La zone autour des capteurs radar doit toujours rester propre.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par de la glace, du gel ou de la saleté recouvrant les capteurs radar.

Vérifiez la zone entourant les capteurs radar et retirez tout corps étranger.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont

transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar.

Ne cognez pas et n'endommagez pas la zone périphérique des capteurs radar.

Rendez-vous chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou un autre atelier de réparation agréé si la zone autour des capteurs radar est endommagée à la suite d'une collision.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

ID FCC : LTQRN5TR

PRÉCAUTIONS À RESPECTER PAR LES UTILISATEURS

Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Cet appareil est conforme au paragraphe 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS d'Industry Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et
- (2) ce dispositif supporte toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant

causer un fonctionnement indésirable

Pour le Canada

Modèle : RN5TR

IC : 3659A-RN5TR

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industry Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

SYSTÈME D'ASSISTANCE ACTIVE ANGLES MORTS (ABSA) (si le véhicule en est équipé)

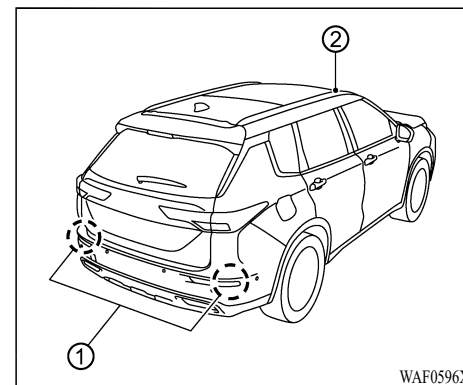
AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système ABSA peut être à l'origine de blessures graves ou mortelles.

- Le système ABSA ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour éviter le contact avec d'autres véhicules ou des objets. Lorsque vous changez de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et tournez-vous pour regarder vers le côté où vous souhaitez vous engager afin de vous assurer que la voie est libre. Ne vous fiez jamais exclusivement au système ABSA.
- La capacité de détection du radar est limitée. Tous les objets ou véhicules en mouvement ne seront pas détectés. L'utilisation du système ABSA sur certaines routes, sur certaines surfaces, sur des routes où le marquage est incertain et dans certaines conditions climatiques ou de circulation peut entraîner un fonctionnement incorrect du système. Comptez toujours sur vos manœuvres afin d'éviter tout risque d'accident.

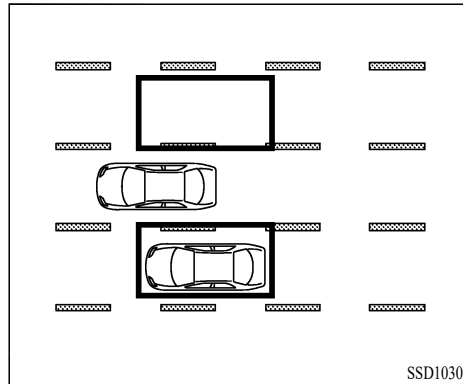
Le système ABSA alerte le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes lors d'un changement de voie, et aide le conducteur à ramener le véhicule au

centre de la voie de circulation.



Le système ABSA utilise des capteurs radar ① situés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules dans une voie adjacente. En plus des capteurs radar, le système ABSA utilise une caméra ② située derrière le pare-brise pour contrôler les lignes de marquage de votre voie de circulation.

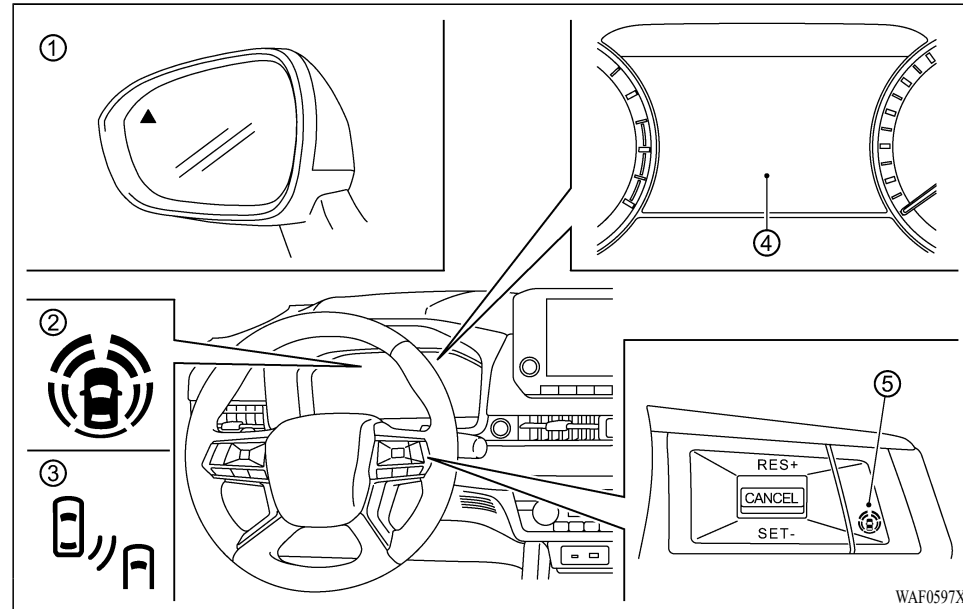
5-56 Démarrage et conduite



Périmètre de détection

Les capteurs radar peuvent détecter les véhicules situés de chaque côté du vôtre dans le périmètre de détection, tel qu'indiqué sur l'illustration.

Ce périmètre de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule pour s'étendre jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière et sur les côtés.



- ① Clignotant latéral
- ② Témoin de système ABSA activé (sur l'écran multi-informations)
- ③ Témoin ABSA (sur l'écran multi-informations)
- ④ Écran multi-informations
- ⑤ Commande MI-PILOT Assist

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME ABSA

Le système ABSA fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 60 km/h (37 mi/h).

Si les capteurs radar détectent un véhicule dans

le périmètre de détection, le témoin lumineux ① latéral s'allume.

Si le clignotant est activé, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin de clignotants clignote. Le témoin lumineux latéral continue de clignoter jusqu'à ce que le véhicule détecté sorte du périmètre de détection.

Si le système ABSA est activé et que votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage alors qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système active un avertissement sonore (trois fois) et l'indicateur latéral clignote. Le système ABSA s'active pour permettre au conducteur de redresser le véhicule vers le milieu de la voie de circulation. Le système ABSA fonctionne quelle que soit l'utilisation des clignotants.

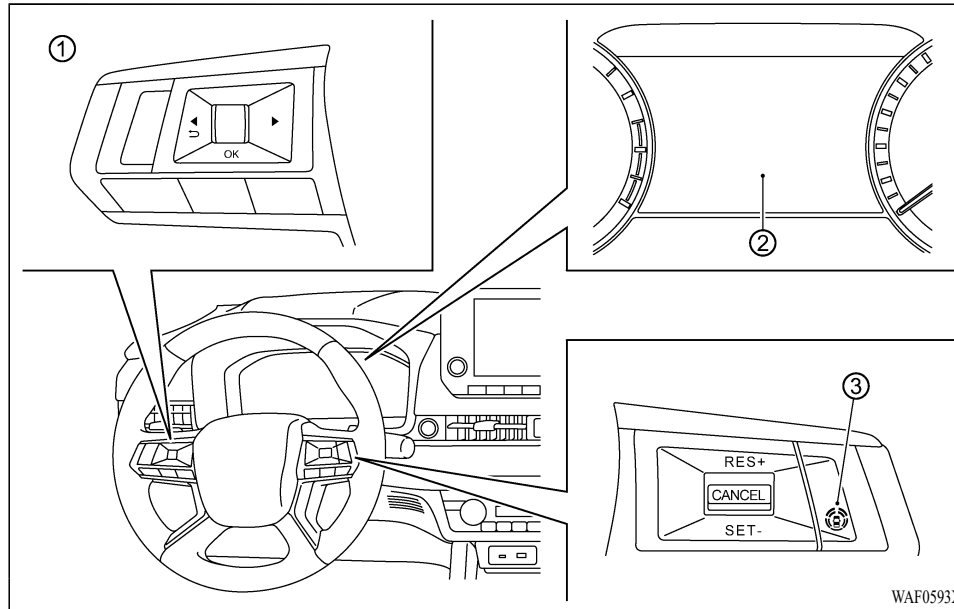
Pour activer le système ABSA, appuyez sur la commande MI-PILOT Assist sur le volant après avoir démarré le moteur. Le témoin d'activation du système ABSA s'allume sur l'écran multi-informations. Appuyez à nouveau sur la commande MI-PILOT Assist pour désactiver le système ABSA.

REMARQUE :

- **Le système et les avertissements ABSA se déclenchent uniquement si l'indicateur latéral est déjà allumé lorsque votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage. Si un autre véhicule passe dans le**

périmètre de détection une fois que votre véhicule a franchi la ligne de marquage, aucun système ou avertissement ABSA ne se déclenche. (Pour plus d'informations, reportez-vous à "Situations de conduite I-BSI" (P.5-61).)

- **Le système ABSA est généralement activé avant le système de franchissement de ligne (LDP) lorsque votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage.**



- ① Commandes au volant (côté gauche)
- ② Écran multi-informations
- ③ Commande MI-PILOT Assist

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME ABSA

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner

«Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez «Angle mort» puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez «Assist. Activée» puis appuyez sur la commande de défilement.
4. Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist ③ pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Le fait d'activer le système MI-PILOT Assist permet d'activer simultanément les systèmes LDP et ABSA. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Système de prévention de sortie de voie (LDP)" (P.5-42).

La désactivation du système BSW entraîne la désactivation simultanée du système ABSA.

LIMITES DU SYSTÈME ABSA

AVERTISSEMENT

Les limites du système ABSA sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Le système ABSA ne peut pas détecter tous les véhicules, dans toutes les conditions.

- Les capteurs radar risquent de ne pas pouvoir effectuer la détection et activer le système ABSA en présence de certains éléments tels que :
 - Les piétons, bicyclettes, animaux.
 - Les véhicules tels que des motos, des véhicules bas ou des véhicules dotés d'une garde au sol haute.
 - Les véhicules restant dans le périmètre de détection lorsque vous accélérez à partir d'une position arrêtée.
 - Les véhicules roulant en sens inverse.
 - Un véhicule s'engageant dans une voie adjacente à une vitesse presque identique à celle de votre véhicule.
 - Un véhicule s'approchant rapidement depuis l'arrière.
 - Un véhicule que vous dépassez rapidement.
 - Un véhicule qui traverse le périmètre de détection rapidement.
- Le périmètre de détection du capteur radar est fixé en fonction de la largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez sur une voie plus large, les capteurs radar

risquent de ne pas détecter les véhicules se trouvant dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez sur une voie étroite, les capteurs radar peuvent détecter les véhicules se trouvant deux voies plus loin.

- Les capteurs radar sont conçus pour ignorer les objets immobiles, toutefois des objets tels que des barrières de sécurité, des parois, des feuillages et des véhicules garés peuvent être détectés occasionnellement. Cela est normal.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Mauvais temps
 - Eclaboussures provenant de la chaussée
 - Glace/givre/saletés accumulés sur le véhicule
- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar. Ces conditions risquent de réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- La caméra risque de ne pas détecter les lignes de marquage dans les situations suivantes et le système ABSA peut ne pas fonctionner correctement.

- Sur les routes où de multiples marquages parallèles sont tracés ; si le marquage des voies s'est effacé ou a été mal peint ; si les lignes de marquages sont jaunes ; si les lignes ne correspondent pas au marquage standard ; si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saletés, de neige, etc.
- Sur les routes où des lignes discontinues sont toujours visibles.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée.
- Sur les routes où des voies de circulation se rejoignent ou se séparent.
- Lorsque le sens de circulation du véhicule n'est pas parallèle aux lignes de marquage.
- Lorsque le véhicule est proche du véhicule qui le précède. La plage

de détection du boîtier de caméra de voie de circulation est alors obstruée.

— Si de la pluie, de la neige ou de la saleté adhère au pare-brise, au niveau du boîtier de la caméra de voie de circulation.

— Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont mal réglés.

— Lorsque le boîtier de caméra de voie de circulation est traversé par une lumière puissante. (Par exemple si la lumière est orientée directement vers l'avant du véhicule, pendant un lever ou un coucher de soleil.)

— Lorsque l'intensité lumineuse change brutalement. (Par exemple lorsque le véhicule entre dans un tunnel ou en ressort, ou qu'il passe sous un pont.)

- N'utilisez pas le système ABSA dans les conditions suivantes car il risque de ne pas fonctionner correctement.

— Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises. (Par exemple en cas de pluie, brouillard,

neige, etc.)

— En cas de conduite sur une surface glissante, comme le verglas ou la neige, etc.

— En cas de conduite ou de virage sur des routes accidentées.

— Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux.

— En cas de conduite sur une voie sommairement aménagée ou temporaire.

— En cas de conduite sur une route dont les voies de circulation sont étroites.

— Lorsque vous conduisez avec une roue dont le pneu présente un défaut (par exemple, usure, pression basse, utilisation de chaînes de roues, roues non standard).

— Lorsque le véhicule est équipé de pièces liées au système de direction ou à la suspension qui ne sont pas d'origine.

— En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.

- Tout bruit excessif (par exemple : le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit du témoin sonore et rendre ce dernier inaudible.

Lorsque le système ABSA est activé, vous risquez d'entendre un bruit provoqué par le fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système ABSA fonctionne correctement.

SITUATIONS DE CONDUITE I-BSI

Témoin allumé



Témoin éteint



Témoin clignotant



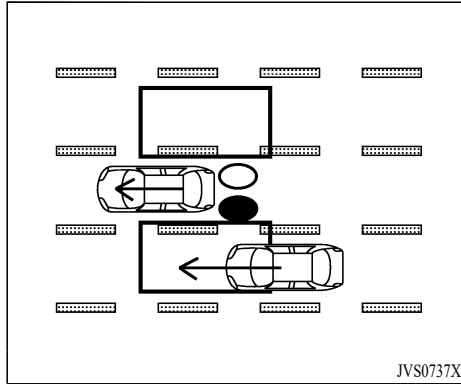


Illustration 1 – Approchant par l'arrière

Un autre véhicule s'approche par l'arrière

Illustration 1 : L'indicateur latéral s'active si un véhicule entre dans la zone arrière du périmètre de détection dans une voie adjacente.

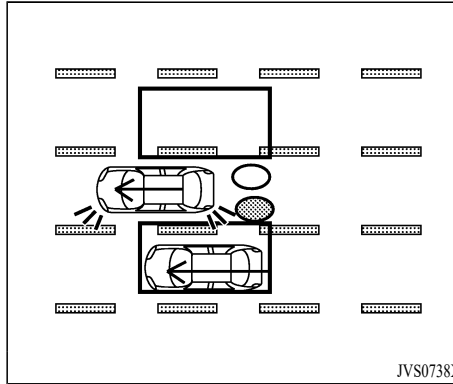


Illustration 2 – Approchant par l'arrière

Illustration 2 : Si le conducteur active le clignotant, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin lumineux latéral clignote.

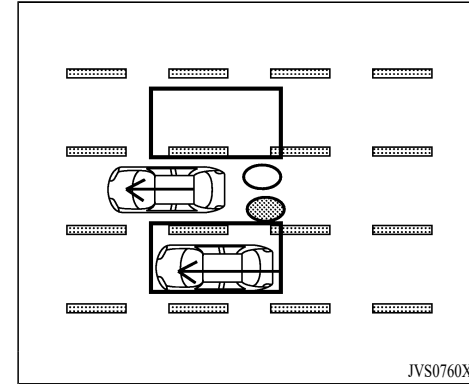
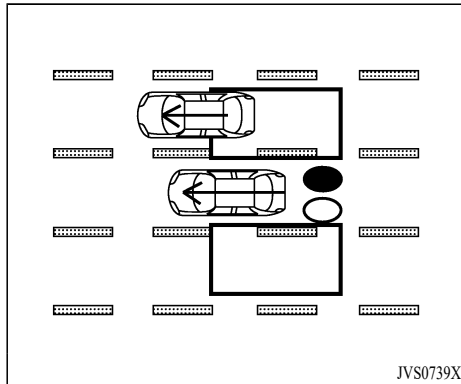


Illustration 3 - Approche par l'arrière

Illustration 3 : Si le système ABSA est activé et que votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage alors qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système active un avertissement sonore (trois fois) et le témoin lumineux latéral clignote. Le système ABSA s'active pour permettre au conducteur de redresser le véhicule vers le milieu de la voie de circulation.

REMARQUE :

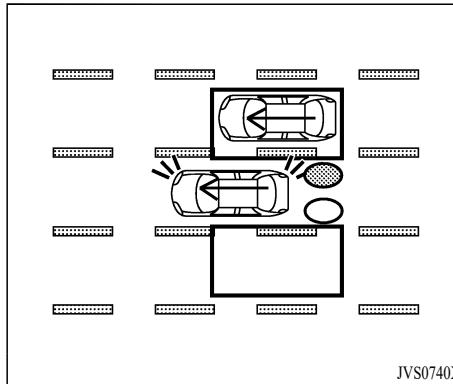
- Les capteurs radars risquent de ne pas détecter les véhicules s'approchant rapidement par l'arrière.



JVS0739X

Illustration 4 - Dépassement d'un autre véhicule**Dépassement d'un véhicule**

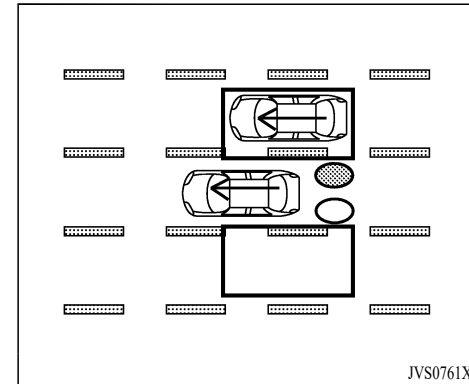
Illustration 4 : L'indicateur latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que le véhicule reste dans le périmètre de détection pendant environ 3 secondes.



JVS0740X

Illustration 5 - Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 5 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système déclenche un témoin sonore (deux fois) et le témoin lumineux de clignotants clignote.



JVS0761X

Illustration 6 - Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 6 : Si le système ABSA est activé et que votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage alors qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système active un avertissement sonore (trois fois) et le témoin lumineux latéral clignote. Le système ABSA s'active pour permettre au conducteur de redresser le véhicule vers le milieu de la voie de circulation.

REMARQUE :

- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules à la fois, les véhicules se trouvant après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils sont proches les uns des autres.

- Les capteurs radar peuvent ne pas détecter des véhicules roulant plus lentement si vous les dépassez rapidement.

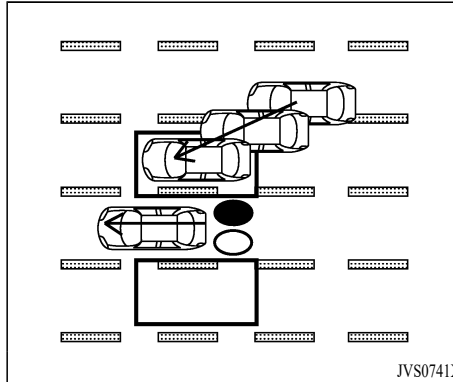


Illustration 7 - Entrée latérale dans le périmètre de détection

Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 7 : L'indicateur latéral s'active si un véhicule entre dans le périmètre de détection, quel que soit le côté.

REMARQUE :

Les capteurs radar risquent de ne pas détecter un véhicule roulant à la même vitesse environ que votre véhicule lorsqu'il entre dans le périmètre de détection.

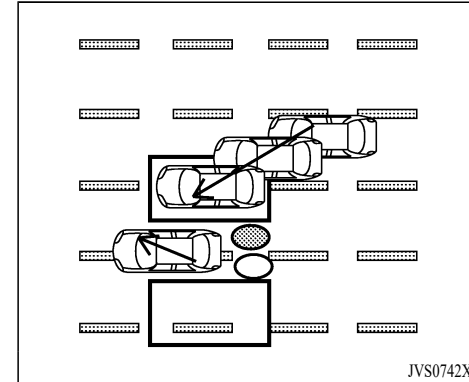


Illustration 8 - Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 8 : Si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, l'indicateur latéral clignote et un témoin sonore retentit deux fois.

REMARQUE :

Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule n'entre dans le périmètre de détection, l'indicateur latéral clignote lorsqu'un autre véhicule est détecté.

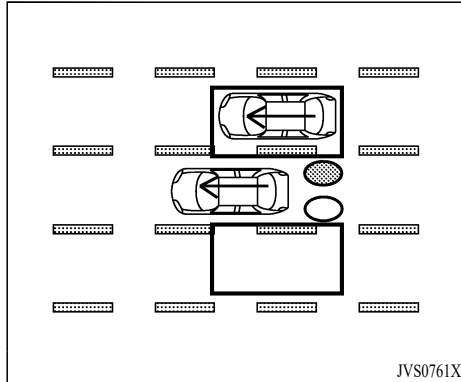


Illustration 9 - Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 9 : Si le système ABSA est activé et que votre véhicule s'approche d'une ligne de marquage alors qu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection, le système active un avertissement sonore (trois fois) et le témoin lumineux latéral clignote. Le système ABSA s'active pour permettre au conducteur de redresser le véhicule vers le milieu de la voie de circulation.

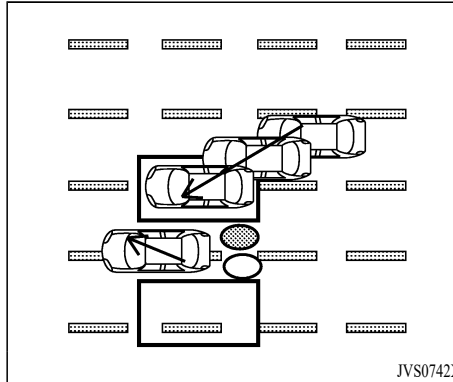


Illustration 10 - Entrée latérale dans le périmètre de détection

Illustration 10 : Le système ABSA ne fonctionne pas si votre véhicule se trouve sur une ligne de marquage lorsqu'un autre véhicule entre dans le périmètre de détection. Dans ce cas, seul le système BSW fonctionne.

REMARQUE :

- **Les capteurs radar risquent de ne pas détecter un véhicule roulant à la même vitesse environ que votre véhicule lorsqu'il entre dans le périmètre de détection.**
- **Le système ABSA ne fonctionne pas ou s'interrompt, et seul un témoin sonore retentit dans les conditions suivantes.**

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée.
- Lorsque le véhicule accélère alors que le système ABSA fonctionne.
- Lors d'un braquage brusque.
- Lorsque les signaux d'avertissement des systèmes ACC, PFCW ou FCM retentissent.
- Lorsque les feux de détresse sont activés.
- En cas de virage à vitesse élevée.
- Lorsque le système BSW est désactivé.

SYSTÈME TEMPORAIRE- MENT INDISPONIBLE

Lorsque l'un des messages suivants s'affichent sur l'écran multi-informations, un témoin sonore retentit et le système ABSA se désactive automatiquement.

- «Indispo Mauvaises conditions de route» : Lorsque le système ASC (à l'exception de la fonction du système de contrôle de traction) ou l'ABS est activé.
- «Pas disponible à présent» :
 - Lorsque le système ASC est désactivé.
 - Lorsque le mode SNOW (NEIGE), GRAVEL (GRAVIER) ou MUD (TOUT-TERRAIN) (modèle avec sys-

tème AWC) est sélectionné.

- «Non disponible Température intérieure élevée» :

Si le véhicule est garé dans une zone directement exposée aux rayons du soleil et que la température est élevée (plus de 40°C (104°F) environ).

- «Non disponible Obstruction radar latérale» :

Lorsqu'un blocage du radar latéral est détecté.

Désactivez le système ABSA et activez-le à nouveau lorsque les conditions ci-dessus ont disparu.

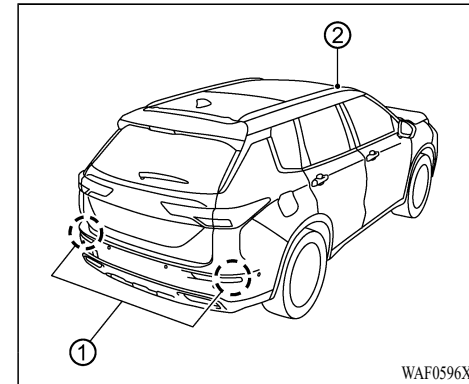
DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Lorsque le système ABSA est défectueux, il se désactive automatiquement, le témoin ABSA s'allume, un signal sonore retentit et le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et appuyez sur le bouton de stationnement pour passer en position P (stationnement). Arrêtez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message d'avertissement continue de s'afficher, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors pour faire

effectuer ce réglage.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs radar ① du système ABSA sont situés à proximité du pare-chocs arrière. La zone autour des capteurs radar doit toujours rester propre.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par de la glace, du gel ou de la saleté recouvrant les capteurs radar.

Vérifiez la zone entourant les capteurs radar et retirez tout corps étranger.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont

transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar.

Ne cognez pas et n'endommagez pas la zone périphérique des capteurs radar.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé si la zone entourant les capteurs radar a été endommagée suite à une collision.

Le boîtier de caméra de voie de circulation ② du système ABSA est situé au-dessus du rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système ABSA et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier de caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra. Nous vous recommandons de

contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé si le boîtier de caméra est endommagé à cause d'un accident.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

ID FCC : LTQRN5TR

PRÉCAUTIONS À RESPECTER PAR LES UTILISATEURS

Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Cet appareil est conforme au paragraphe 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS d'Industry Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et**
- (2) ce dispositif supporte toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant causer un fonctionnement indésirable**

Pour le Canada

Modèle : RN5TR

IC : 3659A-RN5TR

This device complies with Industry Canada

licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industry Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

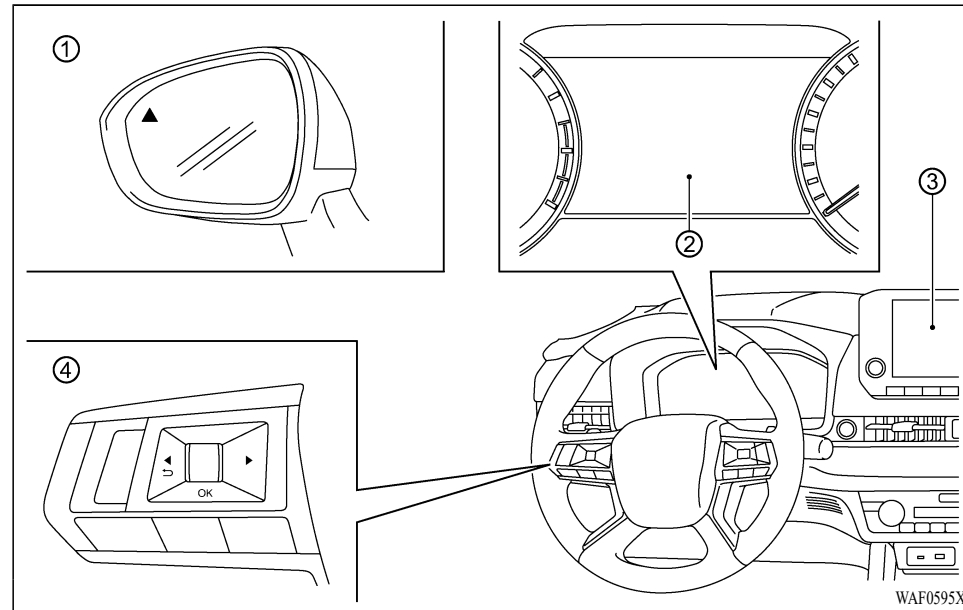
ALERTE DE TRAFIC TRANSVERSAL ARRIÈRE (RCTA)

**AVERTISSEMENT**

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système RCTA peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Le système RCTA ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour éviter le contact avec d'autres véhicules ou des objets. Lorsque vous sortez d'un espace de stationnement en marche arrière, utilisez toujours les rétroviseurs intérieur et extérieurs et tournez-vous afin de regarder dans la direction dans laquelle vous déplacez le véhicule. Ne vous fiez jamais exclusivement au système RCTA.

Le système RCTA vous fournit une assistance lorsque vous quittez une place de stationnement en marche arrière. Ce système est conçu pour détecter les autres véhicules s'approchant par la droite ou par la gauche lorsque votre véhicule se déplace en marche arrière. Si le système détecte une circulation croisée, il vous avertit.



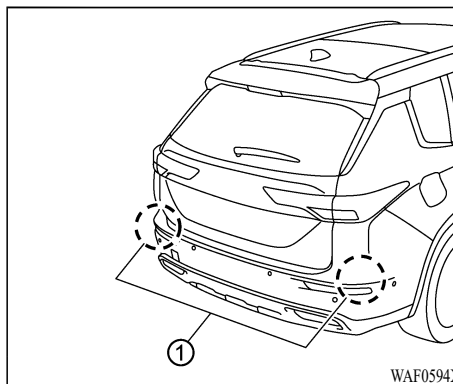
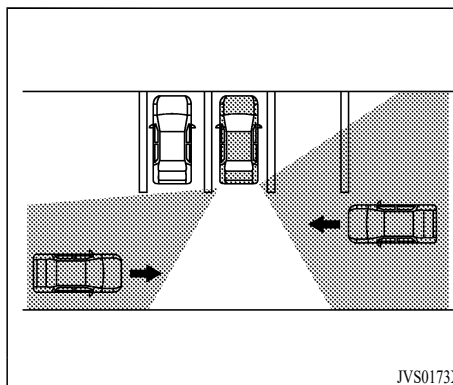
- Clignotant latéral
- Écran multi-informations
- Écran Smartphone-link Display Audio (SDA)
- Commandes au volant (côté gauche)

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME RCTA

Le système RCTA permet d'alerter le conducteur de l'approche d'un véhicule lorsqu'il sort d'une place de stationnement en marche arrière. Le système RCTA fonctionne lorsque le levier

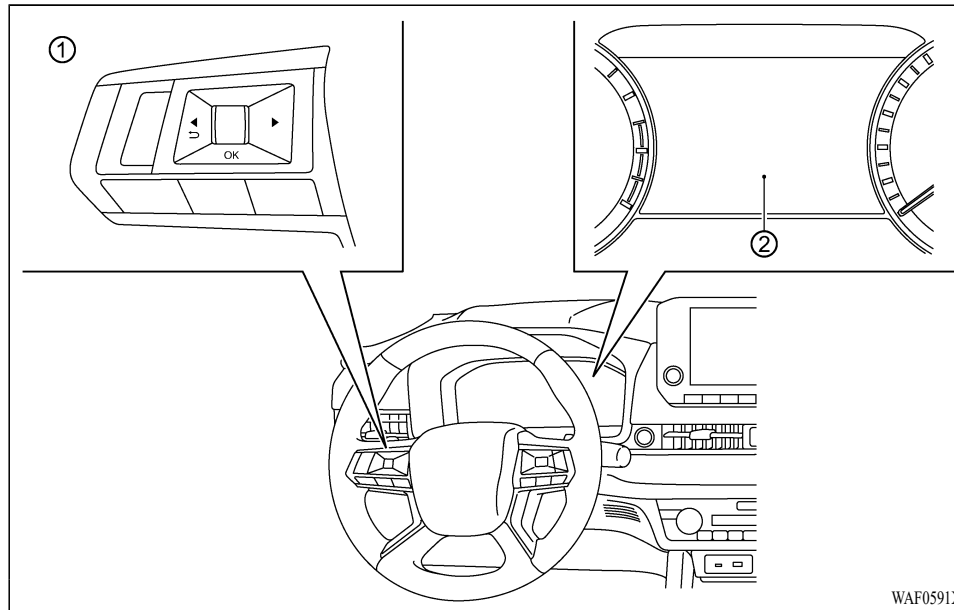
de changement de vitesses est positionné sur R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h).

Si le radar détecte un véhicule en approche sur l'un des côtés, le système émet un signal sonore (une fois), l'indicateur latéral ① situé sur le côté où l'autre véhicule s'approche clignote et un rectangle jaune s'affiche sur l'affichage de vue arrière de l'écran Smartphone-link Display Audio (SDA) ③.



Le système RCTA utilise des capteurs radar ① installés des deux côtés près du pare-chocs arrière pour détecter un véhicule en approche.

Les capteurs radar ① peuvent détecter un véhicule en approche jusqu'à une distance d'environ 20 m (66 pi).



① Commandes au volant (côté gauche)

② Écran multi-informations

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME RCTA

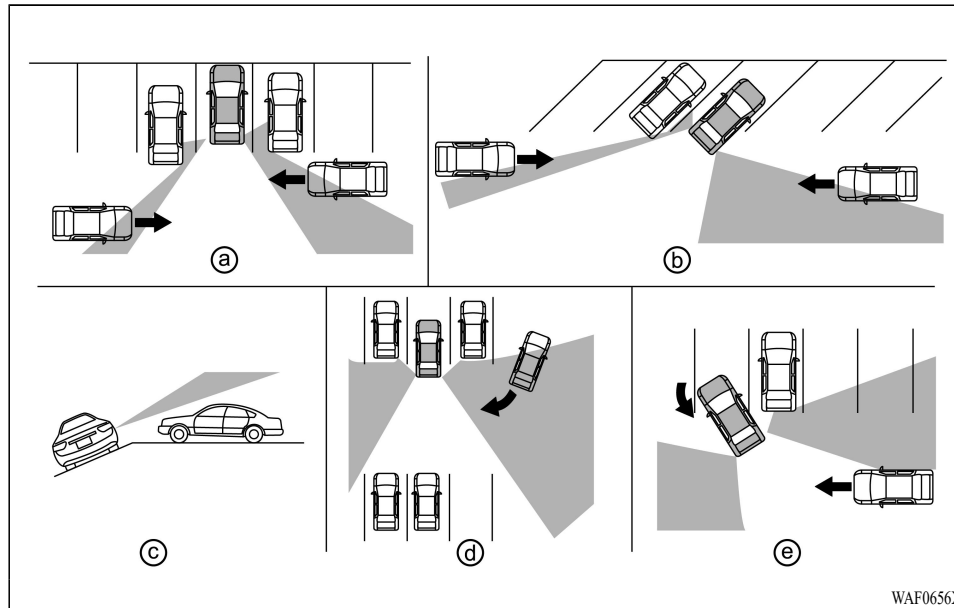
Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système RCTA.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Utilisez la touche pour sélectionner «Alerte circulation arrière», puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Utilisez la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Le réglage du système est conservé même si le moteur est redémarré.



LIMITES DU SYSTÈME RCTA

AVERTISSEMENT

Les limites du système RCTA sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Vérifiez toujours les environs et tournez-vous pour vérifier que rien ne se trouve derrière le véhicule lorsque vous effectuez une marche arrière. Les capteurs radar détectent les véhicules en approche (en mouvement). Certains éléments ne sont pas détectés par les capteurs radar :
 - Les piétons, bicyclettes, motos, animaux ou véhicules télécommandés pour enfants
 - Les véhicules passant à une vitesse supérieure à environ 30 km/h (19 mi/h)
 - Les véhicules passant à une vitesse inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h)
- Les capteurs radar peuvent ne pas détecter des véhicules en approche dans certaines situations :
 - **Illustration (a) :** Lorsqu'un véhicule garé près du vôtre gêne le

faisceau du capteur radar.

- Illustration ② : Lorsque le véhicule est garé en épi.
- Illustration ③ : Lorsque le véhicule est garé sur un sol incliné.
- Illustration ④ : Lorsqu'un véhicule en approche tourne dans le même espace de stationnement que votre véhicule.
- Illustration ⑤ : Lorsque l'angle formé par votre véhicule et un véhicule en approche est trop faible.

- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Mauvais temps
 - Eclaboussures provenant de la chaussée
 - Glace/givre/saletés accumulées sur le véhicule
- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar. Ces conditions risquent de réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.

- Tout bruit excessif (par exemple le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit du témoin sonore et rendre ce dernier inaudible.

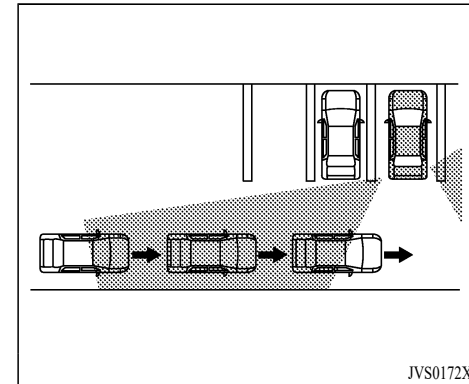


Illustration 1

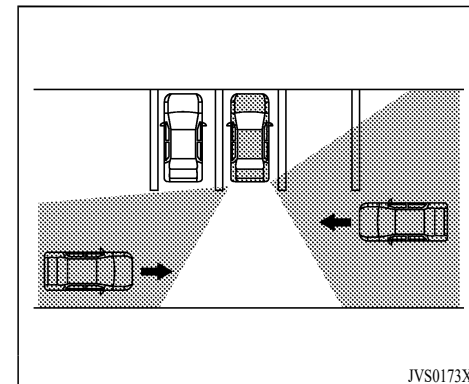


Illustration 2

REMARQUE :

Au cas où plusieurs véhicules s'approchent l'un derrière l'autre (illustration 1) ou en sens contraire (illustration 2), il est possible qu'aucun signal sonore ne soit émis par le système RCTA après que le premier véhicule a passé les capteurs.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement «Non disponible Obstruction radar latérale» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Les systèmes restent indisponibles jusqu'à ce que la condition disparaisse.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par de la glace, du gel ou de la saleté recouvrant les capteurs radar.

REMARQUE :

Si le système BSW s'arrête de fonctionner, les systèmes RCTA et d'assistance active angles morts (ABSA) s'arrêtent eux aussi de fonctionner.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système reprend automatiquement.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

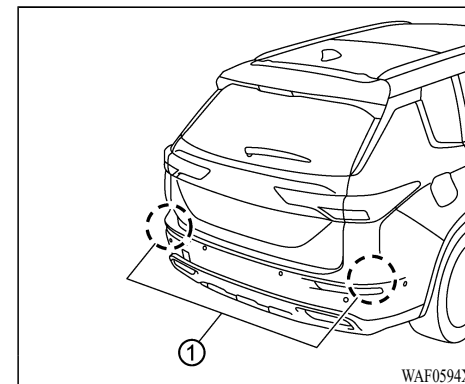
Si le système RCTA est défectueux, il est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement «Défaut du système» s'affiche sur l'écran multi-informations.

REMARQUE :

Si le système BSW s'arrête de fonctionner, les systèmes RCTA et ABSA s'arrêtent eux aussi de fonctionner.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le moteur et redémarrez le moteur. Si le message reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

**ENTRETIEN DU SYSTÈME**

Les deux capteurs radar ① du système RCTA sont situés à proximité du pare-chocs arrière. La zone autour des capteurs radar doit toujours rester propre.

Les capteurs radar peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau ou du brouillard.

Le blocage peut également être causé par de la glace, du gel ou de la saleté recouvrant les capteurs radar.

Vérifiez la zone entourant les capteurs radar et retirez tout corps étranger.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont

transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture près des capteurs radar.

Ne cognez pas et n'endommagez pas la zone périphérique des capteurs radar. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé si la zone entourant les capteurs radar a été endommagée suite à une collision.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

ID FCC : LTQRN5TR

PRÉCAUTIONS À RESPECTER PAR LES UTILISATEURS

Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Cet appareil est conforme au paragraphe 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS d'Industry Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne provoque pas d'interférences dangereuses, et
- (2) ce dispositif supporte toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant

causer un fonctionnement indésirable

Pour le Canada

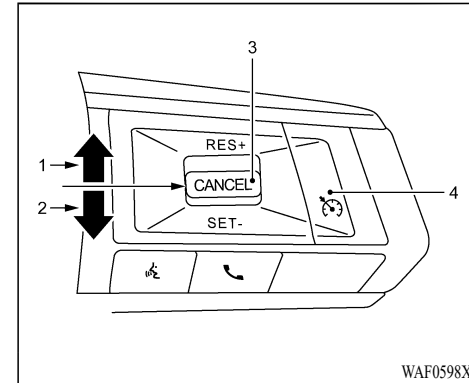
Modèle : RN5TR

IC : 3659A-RN5TR

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

RÉGULATEUR DE VITESSE (si le véhicule en est équipé)



1. Commande RES+
2. Commande SET-
3. Commande CANCEL
4. Commande de marche/arrêt de régulateur de vitesse

Pour les modèles avec système de régulateur de vitesse adaptatif, reportez-vous à “Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)” (P.5-95). Pour les modèles avec MI-PILOT Assist, reportez-vous à “Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)” (P.5-136).



AVERTISSEMENT

- Respectez toujours les limitations de vitesse indiquées et ne réglez jamais la vitesse au-delà de celles-ci.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions de conduite suivantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de provoquer un accident.
 - Lorsqu'il est impossible de maintenir le véhicule à une vitesse constante
 - En cas de circulation dense
 - Lorsque la circulation vous empêche de maintenir une vitesse constante
 - Lorsque vous conduisez dans des régions venteuses
 - Lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses ou vallonnées
 - Lorsque vous conduisez sur des routes glissantes (pluie, neige, verglas, etc.)

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LE RÉGULATEUR DE VITESSE

- Le système de régulation de vitesse est automatiquement désactivé en cas de détection d'un dysfonctionnement. Le témoin CRUISE situé sur l'écran multi-informations clignote alors pour avertir le conducteur.
- Si le témoin CRUISE clignote, activez/désactivez la commande de régulateur de vitesse et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.
- Il est possible que le témoin CRUISE se mette à clignoter lorsque la commande marche/arrêt de régulateur de vitesse est mise en position de marche tout en poussant la touche RES+ vers le haut, la touche SET- vers le bas ou en appuyant sur la touche CANCEL. Pour régler correctement le système de régulation de vitesse, conformez-vous à la procédure suivante.

FONCTIONS DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse permet de conduire à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le régulateur de vitesse est automatiquement désactivé si le véhicule ralentit de plus d'environ 13 km/h (8 mi/h) en dessous de la vitesse réglée.

Le fait de placer le levier de changement de vitesses sur N (point mort) désactive le régulateur de vitesse.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur la commande d'activation/désactivation (ON/OFF) de régulateur de vitesse. Le témoin de régulateur de vitesse apparaît.

Réglage de la vitesse de croisière

1. Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée.
2. Poussez la touche SET- vers le bas puis relâchez-la.
3. Retirez le pied de la pédale d'accélérateur. Le véhicule se maintient à la vitesse définie.

REMARQUE :

Si vous appuyez sur la touche RES+ puis la relâchez alors qu'aucune vitesse n'est définie, la vitesse actuelle est réglée comme vitesse définie.

Dépassement d'un véhicule :

Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer. Après avoir relâché la pédale d'accélérateur, le véhicule reprend la vitesse qui avait été définie précédemment.

Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse définie lors de la montée ou de la descente de pentes raides. Dans de telles situations, conduisez sans le régulateur de vitesse.

Préréglage d'une vitesse moins élevée :

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour préréglage une vitesse moins élevée.

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la touche SET- vers le bas et relâchez-la.
- Poussez la touche SET- vers le bas et maintenez-la appuyée. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, relâchez la touche SET-.
- Poussez brièvement la touche SET- vers le bas et relâchez-la. Ceci permet de réduire la vitesse d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Préréglage d'une vitesse plus élevée :

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour préréglage une vitesse plus élevée.

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la touche SET- vers le bas et relâchez-la.
- Poussez la touche RES+ vers le haut et maintenez-la appuyée. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, relâchez la touche RES+.
- Poussez brièvement la touche RES+ et relâchez-la. Ceci permet d'augmenter la vitesse du véhicule d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Reprise de la vitesse définie :

Poussez la touche RES+ vers le haut et relâchez-la.

Le véhicule reprend la dernière vitesse de croisière définie lorsque sa vitesse est supérieure à 40 km/h (25 mi/h).

Désactivation du régulateur de vitesse

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver la limite de vitesse définie.

- Appuyez sur la touche CANCEL.

- Appuyez sur la pédale de frein.
- Appuyez sur la commande d'activation/de désactivation (ON/OFF) de régulateur de vitesse. Le témoin de régulateur de vitesse CRUISE s'éteint.

SYSTÈME DE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC) (si le véhicule en est équipé)



AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système ACC pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Le système ACC est seulement une aide pour assister le conducteur, pas un système d'alerte ou d'évitement de collision. Son utilisation est recommandée sur autoroute uniquement et il n'est pas conçu pour une conduite en ville. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Les capacités du système ACC présentent certaines limites. En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système ACC peut ne pas fonctionner. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Respectez toujours les limitations de vitesse indiquées et ne réglez jamais la vitesse au-delà de celles-ci.
- Le système ACC ne détecte pas les véhicules immobiles ou se déplaçant lentement.

- **Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système ACC. Lisez attentivement le manuel du conducteur avant d'utiliser le système ACC. Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence. N'utilisez pas le système ACC si l'état de la route et les conditions de circulation ne sont pas appropriés.**

REMARQUE :

Pour les véhicules équipés du système MI-PILOT Assist, reportez-vous à "MI-PILOT Assist" (P.5-99).

Le système ACC maintient une distance déterminée entre votre véhicule et celui qui le précède dans une plage de vitesses comprises entre 0 et 144 km/h (0 et 90 mi/h) jusqu'à la vitesse définie. La vitesse définie peut être sélectionnée par le conducteur entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h).

Le véhicule roule à la vitesse définie lorsque la route devant est dégagée.

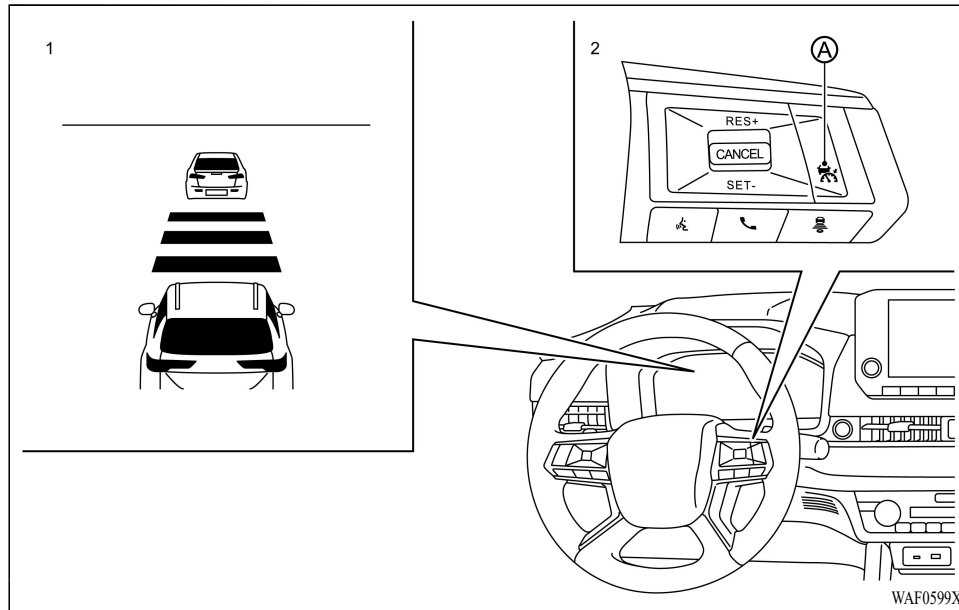
Le système ACC peut être réglé sur l'un des deux modes de régulateur de vitesse.

- **Mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule :**

Pour maintenir une distance sélectionnée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède sans dépasser la vitesse prédéfinie.

- **Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) :**

Pour rouler en régime de croisière à une vitesse présélectionnée.



Exemple

1. Affichages et témoins
 2. Commandes ACC
- Ⓐ Commande principale (ON-OFF)

Appuyez sur la commande principale Ⓐ pour sélectionner le mode de régulateur de vitesse : mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule et mode de régulateur de vitesse

conventionnel (vitesse fixe).

Lorsqu'un mode de contrôle est activé, il ne peut pas être remplacé par l'autre mode de régulateur de vitesse. Pour changer de mode, appuyez sur la commande principale Ⓐ une fois pour désactiver le système. Appuyez une nouvelle fois sur la commande principale Ⓐ

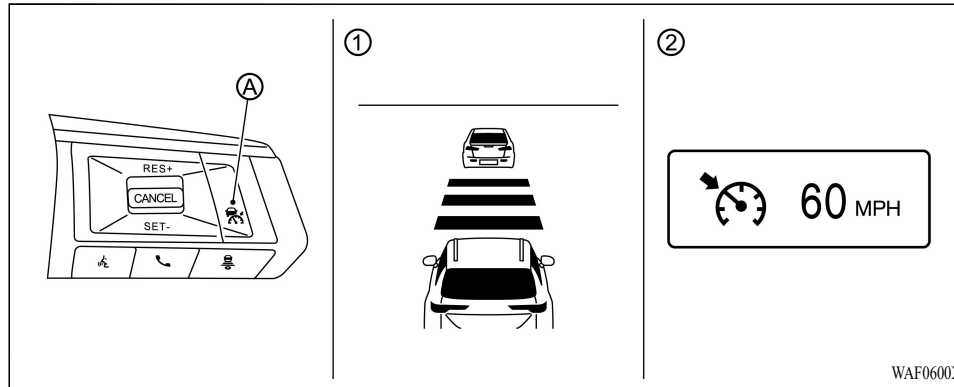
pour activer le système à nouveau et sélectionner le mode de régulateur de vitesse souhaité.

Vérifiez toujours le réglage sur l'écran du système ACC.

Pour des détails sur le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule, reportez-vous à "Mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule" (P.5-79).

Pour des détails sur le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), reportez-vous à "Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)" (P.5-95).

5-78 Démarrage et conduite



Exemple

COMMENT SÉLECTIONNER LE MODE DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Sélection du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

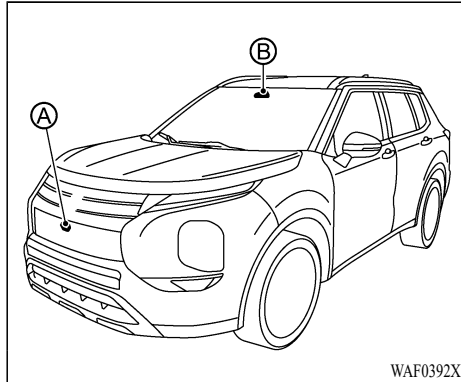
Pour sélectionner le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule ①, appuyez brièvement sur la commande principale Ⓐ et relâchez-la.

Sélection du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

Pour sélectionner le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) ②, appuyez sur la commande principale Ⓐ et maintenez-la appuyée plus de 1,5 seconde environ. Reportez-vous à “Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)” (P.5-95).

MODE DE CONTRÔLE DE DISTANCE DE VÉHICULE À VÉHICULE

Dans le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule, le système ACC maintient automatiquement une distance déterminée entre votre véhicule et le véhicule qui le précède, en fonction de la vitesse de celui-ci (sans dépasser la vitesse définie), ou maintient le véhicule à la vitesse définie lorsque la route devant est dégagée.



Le système ACC est conçu pour optimiser la conduite du véhicule lorsque vous suivez un véhicule roulant sur la même voie et dans la même direction.

Le système fait usage d'une caméra avant multisensorielle ② installée derrière le pare-brise et d'un capteur radar ① situé à l'avant du véhicule afin de mesurer la distance vous séparant du véhicule qui précède dans la même voie de circulation. Si le véhicule détecte que le véhicule qui vous précède roule plus lentement, le système réduit la vitesse de votre véhicule afin de maintenir la distance sélectionnée par rapport au véhicule qui précède.

REMARQUE :

Il est important de s'assurer que la caméra avant et les capteurs radar soient toujours propres. (Reportez-vous à "Entretien du capteur ACC" (P.5-94).)

Fonctionnement du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

Le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule est conçu pour maintenir une distance sélectionnée et réduire la vitesse afin de l'adapter à celle du véhicule le plus lent qui précède. Le système diminue la vitesse du véhicule autant que nécessaire, et si le véhicule qui précède s'arrête, le véhicule ralentit et s'arrête également. Cependant, le système ACC ne peut utiliser plus de 40% environ de la puissance de freinage totale du véhicule. Ce système doit uniquement être utilisé lorsque les conditions de circulation permettent aux véhicules de maintenir une vitesse relativement constante ou lorsque leur vitesse change progressivement. Si un véhicule s'insère dans la voie de circulation devant le vôtre ou si le véhicule qui précède ralentit rapidement, la distance séparant les véhicules peut diminuer car le système ACC ne peut pas réduire la vitesse du véhicule assez rapidement. Si ceci se produit, le système ACC émet un témoin sonore d'avertissement et l'écran du système clignote

pour permettre au conducteur de réagir en conséquence.

Le système se désactive et un témoin d'avertissement sonore retentit si la vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mi/h) environ et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.

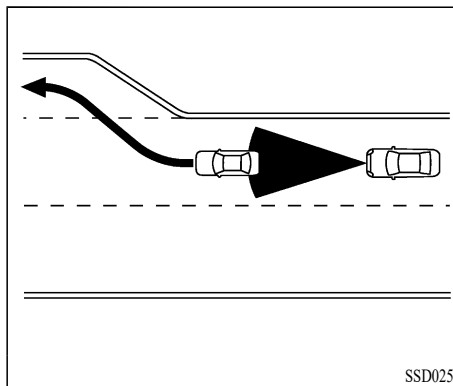
Reportez-vous à "Avertissement d'approche" (P.5-87).

Les éléments suivants sont vérifiés dans le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule :

- Lorsqu'aucun véhicule ne vous précède, le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule maintient la vitesse définie par le conducteur. La plage de vitesses définie est comprise entre environ 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h).
- Lorsqu'un véhicule vous précède, le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule ajuste la vitesse pour maintenir la distance sélectionnée par le conducteur par rapport au véhicule qui précède. La plage de réglage de vitesses ne dépasse pas la vitesse définie. Si le véhicule qui précède s'arrête, le véhicule ralentit jusqu'à s'arrêter, dans les limites des possibilités du système. Le système se désactive lorsqu'il juge que le véhicule est à l'arrêt et émet un témoin sonore d'avertissement.

- Lorsque le véhicule qui précède sort de sa voie de circulation, le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule augmente et maintient la vitesse sans dépasser la vitesse définie.

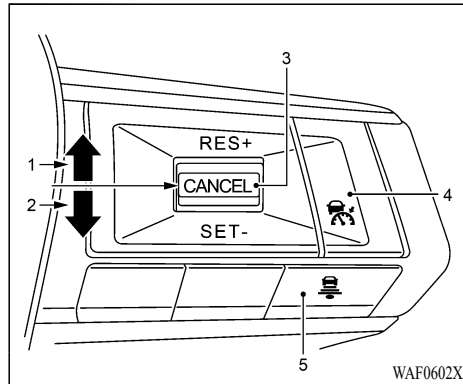
Le système ACC ne contrôle pas la vitesse et ne vous avertit pas lorsque vous vous approchez de véhicules en stationnement ou se déplaçant lentement. Assurez-vous de maintenir une distance convenable par rapport aux véhicules qui précèdent lorsque vous approchez de péages ou en cas d'embouteillages.



Lorsque vous roulez sur autoroute à une vitesse définie et que vous approchez d'un véhicule roulant plus lentement, le système ACC ajuste la vitesse afin de maintenir la distance de sécurité définie par rapport au véhicule qui précède. Si le véhicule qui précède change de voie ou sort de l'autoroute, le système ACC augmente la vitesse et la maintient, sans dépasser la vitesse définie. Soyez attentif lors de la conduite afin de garder le contrôle du véhicule lorsqu'il accélère jusqu'à la vitesse définie.

Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse définie sur des routes sinueuses ou vallonnées. Si cela se produit, vous devrez contrôler manuellement la vitesse du véhicule.

Habituellement, lors du contrôle de la distance vous séparant du véhicule qui précède, le système augmente ou diminue automatiquement la vitesse de votre véhicule en fonction de la vitesse du véhicule qui précède. Appuyez sur la pédale d'accélérateur afin d'augmenter la vitesse du véhicule autant que nécessaire lors d'un changement de voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsqu'il est nécessaire de ralentir. Une distance de sécurité appropriée sera alors maintenue par rapport au véhicule qui précède si celui-ci freine de manière inattendue ou qu'un véhicule s'intercale. Faites toujours preuve de vigilance lorsque vous utilisez le système ACC.

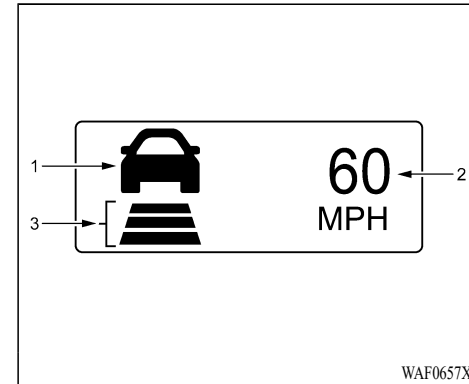


Fonctionnement des commandes du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

Le système est commandé par une commande principale et quatre autres commandes de réglage, toutes situées sur le volant.

1. Commande **RES+** :
Permet de reprendre la vitesse définie ou d'augmenter la vitesse par palier.
2. Commande **SET-** :
Permet de régler la vitesse de croisière souhaitée ou de réduire la vitesse par palier.

3. Commande **CANCEL** :
Permet de désactiver le système sans effacer la vitesse définie.
4. Commande **PRINCIPALE** :
Permet d'activer le système.
5. Commande **DISTANCE** :
Permet de modifier la distance de sécurité du véhicule :
 - Longue
 - Moyenne
 - Courte

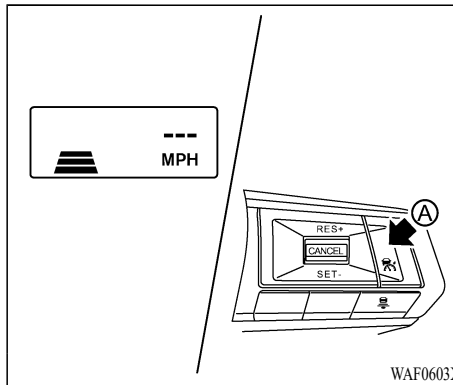


Exemple

Affichage et témoins du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

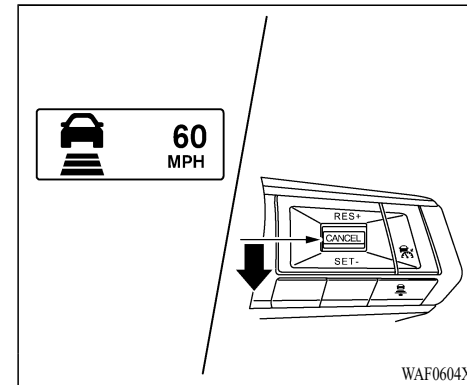
1. Témoin de détection du véhicule qui précède :
Indique si un véhicule est détecté devant le vôtre.
2. Témoin de vitesse du véhicule définie :
Indique la vitesse du véhicule définie.
L'unité de mesure de la vitesse peut différer en fonction du pays.
3. Témoin de la distance définie :
Affiche la distance de sécurité entre les

véhicules sélectionnée à l'aide de la commande de DISTANCE.

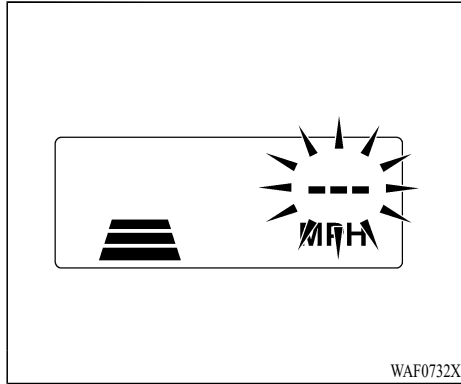


Fonctionnement du mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

Pour activer le régulateur de vitesse, appuyez rapidement sur la commande principale et relâchez-la (A). Les témoins de distance et de vitesse définies pour le véhicule s'allument et restent en mode de veille en vue du réglage.



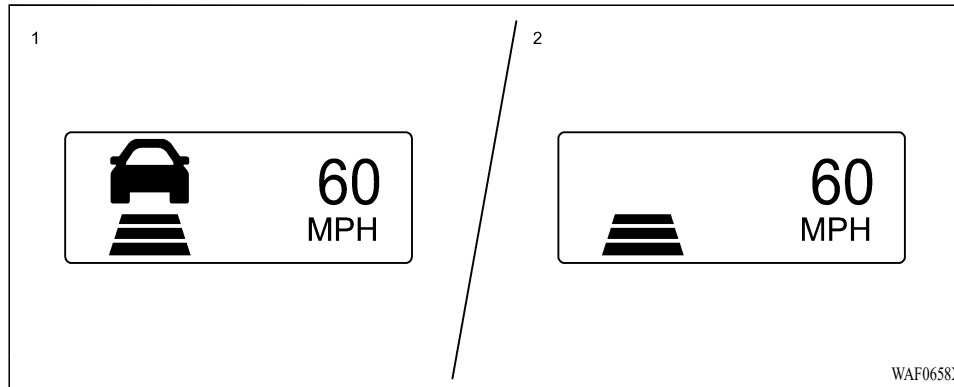
Pour régler la vitesse de croisière, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur la commande SET- puis relâchez-la. (Le témoin de détection du véhicule qui précède, le témoin de distance définie et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'allument.) Retirez le pied de la pédale d'accélérateur. Le véhicule se maintient à la vitesse définie.



Lorsque la commande SET- est poussée vers le bas dans les conditions suivantes, le système ACC Assist ne peut pas être réglé et le témoin de vitesse définie pour le véhicule clignote pendant 2 secondes environ.

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (20 mi/h) et que le véhicule qui précède n'est pas détecté.
 - Lorsque le levier de changement de vitesses n'est pas sur D (conduite) ou en mode manuel de changement des vitesses.
 - Lorsque le frein de stationnement est serré.
 - Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur.
- Lorsque le système ASC est désactivé. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Système de contrôle actif de stabilité (ASC)" (P.5-176).
 - Lorsque le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
 - Lorsque le mode SNOW (NEIGE), MUD (TOUT-TERRAIN) (modèles avec système AWC) ou GRAVEL (GRAVIER) est sélectionné.
 - Lorsque l'une des roues patine.

5-84 Démarrage et conduite



1. Écran du système indiquant un véhicule devant*
2. Écran du système n'indiquant pas de véhicule devant*

Le conducteur règle la vitesse souhaitée en fonction des conditions de circulation. Le système ACC maintient la vitesse définie, tout comme le régulateur de vitesse standard, tant qu'aucun véhicule n'est détecté devant dans la voie.

Le système ACC affiche la vitesse définie.

Véhicule détecté devant :

Lorsqu'un véhicule est détecté devant dans la voie, le système ACC diminue la vitesse du véhicule en contrôlant le papillon des gaz et en

commandant le freinage afin d'adapter la vitesse à celle d'un véhicule plus lent. Le système contrôle alors la vitesse du véhicule en se basant sur la vitesse du véhicule qui précède afin de maintenir la distance sélectionnée par le conducteur.

REMARQUE :

- **Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le freinage est commandé par le système ACC.**
- **Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut être perçu et/ou des vibrations ressenties. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**

Lorsqu'un véhicule est détecté devant le vôtre,

le témoin de détection du véhicule qui précède s'allume. Le système ACC affiche également la vitesse définie et la distance sélectionnée.

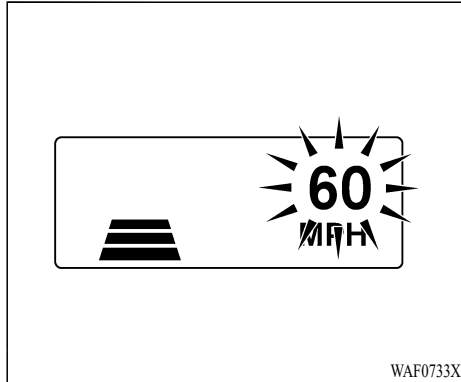
* : La présentation de l'écran de réglage peut différer en fonction du modèle

Aucun véhicule détecté devant :

Lorsqu'il n'y a plus de véhicule détecté devant le vôtre, le système ACC relance petit à petit votre véhicule pour atteindre à nouveau la vitesse de véhicule définie précédemment. Le système ACC maintient ensuite la vitesse définie pour le véhicule.

Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté, le témoin de détection de véhicule à l'avant s'éteint et le témoin d'état d'activation du système de contrôle de la vitesse (maintien du mode de contrôle de la vitesse) s'éteint.

Le système ACC accélère progressivement le véhicule jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule. Vous pouvez toutefois appuyer sur la pédale d'accélérateur pour accélérer plus rapidement. Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté et que votre véhicule circule à une vitesse inférieure à environ 25 km/h (15 mi/h), le système ACC est automatiquement désactivé.



Lorsque vous croisez un autre véhicule, le témoin de vitesse définie clignote lorsque la vitesse du véhicule dépasse la vitesse définie. Le témoin de détection de véhicule s'éteint lorsque la zone devant le véhicule est dégagée. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule reprend la vitesse qui avait été définie précédemment.

Bien que la vitesse de votre véhicule soit réglée dans le système ACC, vous pouvez appuyer sur la pédale d'accélérateur lorsque vous devez accélérer rapidement.

Comment modifier la vitesse du véhicule définie

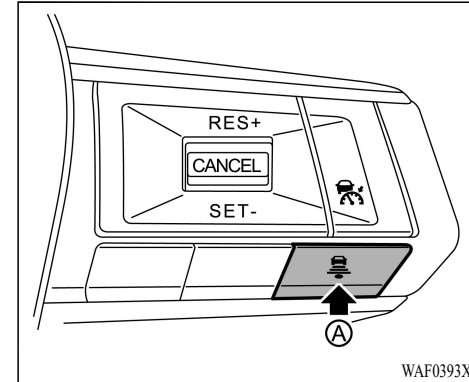
La vitesse définie pour le véhicule peut être ajustée.

Pour passer à une vitesse de croisière plus élevée :

- Maintenez la touche RES+ poussée vers le haut. La vitesse définie pour le véhicule augmente par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
- Poussez la touche RES+ vers le haut, puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule augmente de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour passer à une vitesse de croisière plus basse :




- Poussez la touche SET- vers le bas et maintenez-la appuyée. La vitesse définie pour le véhicule baisse par décréments de 5 km/h (5 mi/h).
- Poussez la touche SET- vers le bas puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule baisse de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.



Comment modifier la distance définie par rapport au véhicule qui précède

La distance par rapport au véhicule qui précède peut être sélectionnée à tout moment en fonction des conditions de circulation.

A chaque fois que la commande de DISTANCE Ⓐ est appuyée, la distance définie passe de longue à moyenne puis courte, et revient à longue en suivant cet ordre.

Distance	Affichage	Distance approximative à 100 km/h (60 mi/h) [m (pi)]
Longue		60 (200)
Moyenne		45 (150)
Courte		30 (90)

WAF0659X

- La distance par rapport au véhicule qui précède change en fonction de la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance est longue.
- Le paramétrage de la distance est conservé, même si le moteur est redémarré.

Détection du rabatement d'un autre véhicule

Si un véhicule entre dans votre voie de circulation à proximité de votre véhicule, le système ACC peut vous en informer en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule qui précède.

Avertissement d'approche

Si votre véhicule se rapproche du véhicule qui précède en raison d'une soudaine décélération de celui-ci ou si un autre véhicule s'intercale, le système avertit le conducteur à l'aide d'un témoin sonore et de l'affichage du système ACC. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein afin de maintenir une distance de sécurité convenable si :

- Le témoin sonore retentit.
- Les témoins de détection de véhicule et de distance définie clignotent.
- Vous estimez qu'une distance de sécurité doit être maintenue.

Il est possible que le témoin sonore d'avertissement ne se déclenche pas dans certains cas si la distance séparant les véhicules est courte. Par exemple :

- Lorsque les véhicules roulent à la même vitesse et que la distance entre les véhicules ne change pas
- Lorsque le véhicule qui précède roule plus vite et que la distance entre les véhicules augmente
- Lorsqu'un véhicule s'intercale près de votre véhicule

Le témoin sonore d'avertissement ne retentit pas lorsque :

- Votre véhicule s'approche de véhicules en stationnement ou se déplaçant lentement.
- La pédale d'accélérateur est appuyée, désactivant le système.

REMARQUE :

Le témoin sonore d'avertissement d'approche peut retentir et l'affichage du système peut clignoter lorsque le capteur radar détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Il est possible que le système ACC diminue ou augmente la vitesse du véhicule. Le capteur radar peut détecter ces objets lors de la conduite sur des routes sinueuses, étroites, vallonnées ou à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Dans de telles situations, vous devez contrôler manuellement la distance convenable par rapport au véhicule qui précède.

La sensibilité du capteur peut également être affectée par le déplacement du véhicule (manœuvre de direction ou position de conduite dans la voie), la circulation ou l'état du véhicule (par exemple, lors de la conduite d'un véhicule endommagé).

Accélération lors d'un dépassement

Lorsque le système ACC est activé à une vitesse supérieure à 70 km/h (44 mi/h), que vous circulez derrière un véhicule plus lent (dont la vitesse est inférieure à la vitesse définie pour le véhicule) et que vous allumez le clignotant gauche, le système ACC commence automatiquement à accélérer votre véhicule pour aider à amorcer le dépassement à gauche et commence à réduire la distance par rapport au véhicule qui le précède directement. Seul le clignotant gauche permet d'utiliser cette fonction. Au fur et à mesure que le conducteur tourne le volant et s'engage dans la voie de dépassement, le système ACC continue d'accélérer jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule si aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre. Si un autre véhicule est détecté devant le vôtre alors votre véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse de véhicule situé devant le vôtre. Si le véhicule n'est pas amené dans la voie de dépassement gauche, l'accélération s'arrête après un laps de temps court et se réadapte à la distance de sécurité paramétrée. L'accélération peut être interrompue à tout moment en appuyant sur la pédale de frein ou sur la commande CANCEL au volant.

AVERTISSEMENT

Afin de réduire le risque d'une collision pouvant entraîner des blessures graves ou la mort, veuillez prendre connaissance des points suivants :

- Cette fonction n'est activée qu'avec le clignotant de gauche et accélère brièvement le véhicule même si un changement de voie n'est pas amorcé. Il peut s'agir de situations autres qu'un dépassement comme des sorties à gauche.
- Assurez-vous que lorsque vous dépassez un autre véhicule, la voie adjacente est libre avant d'amorcer le dépassement. Des changements soudains de la circulation peuvent survenir pendant un dépassement. Dirigez le véhicule ou freinez manuellement si nécessaire. Ne vous fiez jamais uniquement au système.

Informations relatives au mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule

AVERTISSEMENT

Les limites du système ACC sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait

entraîner de graves blessures ou la mort.

- Le système est avant tout conçu pour une utilisation sur des routes droites, sèches lorsque la circulation est fluide. Il n'est pas conseillé d'utiliser le système en circulation urbaine ou dense.
- Ce système ne s'adapte pas automatiquement aux conditions de conduite. Le système doit être utilisé dans des conditions de circulation régulière et fluide. N'utilisez pas ce système sur des routes très sinueuses ou verglacées, en cas de forte pluie ou de brouillard.
- La fonction de contrôle de la distance présente des limites. Ne vous fiez donc jamais uniquement au système ACC. Ce système ne peut pas corriger une conduite dangereuse, inattentive ou distraite, palier à de mauvaises conditions météorologiques ou à une mauvaise visibilité en cas de pluie ou de brouillard. Réduisez la vitesse du véhicule en appuyant sur la pédale de frein, en fonction de la distance vous séparant du véhicule de devant et des circonstances environnantes afin de maintenir une distance de sécurité entre les véhicules.
- Si le véhicule qui précède s'arrête, le véhicule ralentit jusqu'à s'arrêter, dans les limites des possibilités du système. Le système se désactive lorsqu'il considère que le véhicule est à l'arrêt et émet un témoin d'avertissement sonore. Pour em-

pêcher le véhicule de bouger, le conducteur doit appuyer sur la pédale de frein.

- Faites toujours attention au fonctionnement du véhicule et soyez prêt à contrôler manuellement la distance de sécurité convenable. Le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule du système ACC peut ne pas être capable de maintenir la distance sélectionnée entre les véhicules (distance de sécurité) ou la vitesse sélectionnée dans certaines circonstances.
- Le système ACC ne détecte pas les objets suivants :
 - Les véhicules à l'arrêt ou se déplaçant lentement (lorsque votre véhicule s'en approche)
 - Les piétons ou les objets sur la chaussée
 - Les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie
 - Les motos roulant en décalage dans la voie de circulation
- Le système ACC risque de ne pas détecter un véhicule se trouvant devant le vôtre dans certaines conditions routières, météorologiques ou de conduite. Afin d'éviter tout accident, n'utilisez jamais le système ACC dans les conditions suivantes :
 - Lorsque la circulation est dense et rapide ou sur les routes très

sinueuses

- Sur des routes glissantes, recouvertes de verglas, de neige, etc.
- Sur une route cahoteuse, comme un chemin de terre irrégulier
- Dans une descente en pente raide (le véhicule pourrait dépasser la vitesse définie et des freinages fréquents risqueraient d'entraîner une surchauffe des freins)
- Sur des routes vallonnées
- Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)
- Lorsque le niveau de détection du capteur est réduit (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable et éclaboussures provoquées par d'autres véhicules)
- Lorsque de la saleté, du givre, de la neige ou tout autre matériau adhère à la surface du capteur radar
- Lorsque les conditions de circulation permettent difficilement de maintenir la distance convenable entre les véhicules en raison des

accélération et décélération fréquentes

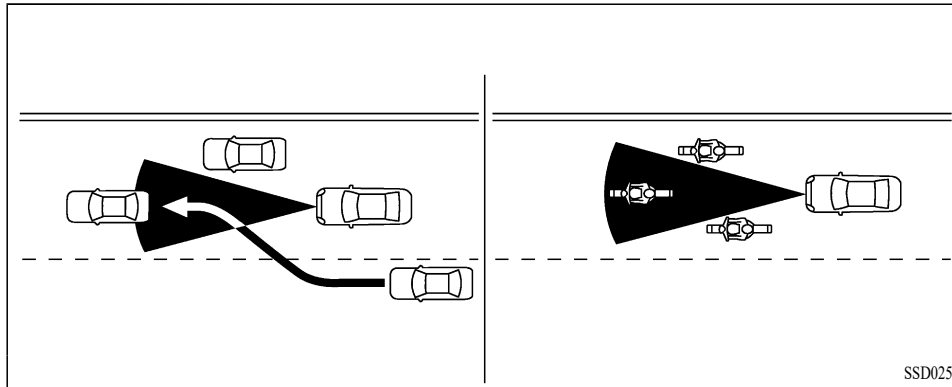
- Lorsqu'un véhicule de forme compliquée, tel qu'une remorque porte-voiture ou un camion/une remorque à plateau, se trouve à proximité du véhicule de devant
- En cas d'interférences causées par d'autres sources radar
- Lorsque des bagages excessivement lourds sont placés sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule
- N'utilisez pas le système ACC si vous tractez une remorque. Le système risque de ne pas détecter un véhicule qui précède.
- N'utilisez pas le système ACC lorsque vous conduisez avec une roue dont le pneu est en mauvais état (par exemple en cas d'usure, de pression basse, d'utilisation de chaînes de roues, de roues non standard).
- Selon l'état de la route et les conditions de circulation, un véhicule ou un objet peut apparaître de manière inattendue dans la zone de détection du capteur et provoquer

un freinage automatique. Il est possible que vous ayez à contrôler la distance vous séparant des autres véhicules à l'aide de la pédale d'accélérateur. Restez toujours vigilant et évitez d'utiliser le système ACC lorsque cela n'est pas recommandé dans cette section.

- Le système ACC fait également usage d'une caméra avant multisensorielle. Dans les conditions suivantes, entre autres, la caméra risque de ne pas détecter correctement un véhicule ou de détecter le véhicule qui précède trop tard :
 - Mauvaise visibilité (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable, et éclaboussures projetées par d'autres véhicules)
 - La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de saleté, d'eau, de gouttelettes, de givre, de neige, etc.
 - Une lumière forte (par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse) pénètre dans la caméra avant
 - Un changement soudain du niveau de luminosité se produit (par exemple, lorsque le véhicule entre

ou sort d'un tunnel ou d'une zone ombragée ou que des éclairs se produisent)

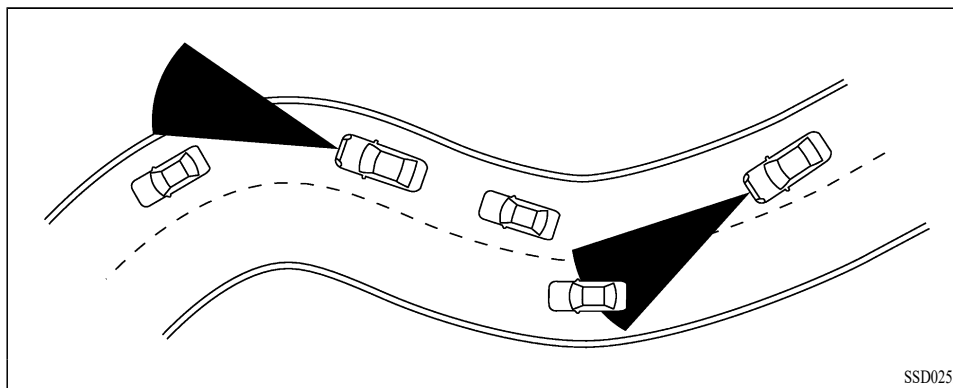
Le système ACC est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement du capteur radar, dans la limite des capacités du système.



La zone de détection du capteur du système ACC est limitée. Un véhicule qui précède doit se trouver dans la zone de détection pour que le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule maintienne la distance sélectionnée par rapport à celui-ci.

Le véhicule qui précède peut sortir de la zone de détection en raison de sa position sur la même voie de circulation. Lorsque vous suivez des motos circulant dans la même voie, il est possible qu'elles ne soient pas détectées si elles ne circulent pas au centre de la voie. Il est possible qu'un véhicule s'insérant devant vous dans la voie ne soit pas détecté tant qu'il ne se trouve pas complètement à l'intérieur de la voie. **Si cela se produit, le système ACC peut vous**

avertir en faisant clignoter le témoin du système et en faisant retentir le témoin sonore. Le conducteur peut être amené à contrôler lui-même la distance de sécurité convenable par rapport au véhicule qui précède.



En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, il est possible que le capteur du système ACC détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant. Il est possible que le système ACC diminue ou augmente la vitesse du véhicule.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules. **Si cela se produit, le système ACC peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en faisant retentir le témoin sonore de manière inattendue. Le conducteur devra alors maintenir**

lui-même une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant.

Système temporairement indisponible

Condition A :

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, le système ACC est automatiquement désactivé. Un témoin sonore retentit et le système ne peut pas être réglé.

- Le véhicule qui précède n'est pas détecté et votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 24 km/h (15 mi/h).

- Lorsque le système estime que le véhicule est à l'arrêt.
- Le levier de changement de vitesses n'est pas sur D (conduite) ou en mode manuel de changement des vitesses.
- Le frein de stationnement électronique est activé.
- Le système ASC est désactivé.
- Le système de freinage d'urgence automatique applique un freinage plus fort.
- Le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
- Le mode SNOW (NEIGE), MUD (TOUT-TERRAIN) (modèles avec système AWC) ou GRAVEL (GRAVIER) est sélectionné.
- Une roue dérape.
- Lorsque la mesure de la distance est altérée si des saletés adhèrent au capteur ou s'il est couvert.
- Lorsque le signal du radar est provisoirement interrompu.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions énumérées ci-dessus ne sont plus remplies, désactivez le système à l'aide de la commande principale. Activez le système ACC à nouveau pour utiliser le système.

Condition B :

En cas de mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.) bloquant le capteur radar avant, le système ACC se désactive automatiquement, le témoin sonore retentit et le message d'avertissement «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Une fois que la condition ci-dessus n'est plus présente, le message d'avertissement disparaît de l'écran multi-informations et le système reprend son fonctionnement normal. Si le message d'avertissement «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué» est toujours affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Condition C :

Lorsque le capteur radar monté à l'avant du véhicule est recouvert de poussière ou est obstrué, le système ACC se désactive automatiquement.

Le témoin sonore retentit et le message d'avertissement «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Si le message d'avertissement apparaît, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le bouton de stationnement pour passer en position P (stationnement) et arrêtez le moteur. Si le signal du radar s'interrompt provisoirement, nettoyez la zone du capteur à l'avant du véhicule et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué» reste affiché, vérifiez que la protection du capteur n'est pas recouverte de poussière, de neige ou de givre. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Condition D :

Lorsque vous conduisez sur des routes bordées d'immeubles ou lorsque les infrastructures routières sont limitées (par exemple, longs ponts, déserts, champs enneigés, conduite le long de longs murs), le système peut allumer le témoin d'avertissement du système et afficher le message «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué».

Action à effectuer :

Lorsque les conditions de conduite ci-dessus ont disparu, réactivez le système.

Dysfonctionnement du système ACC

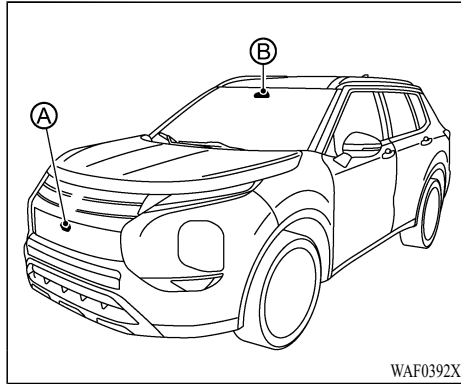
En cas de dysfonctionnement, le système ACC est automatiquement désactivé, un témoin sonore retentit et l'avertissement d'état du contrôle de la vitesse (orange) s'allume.

Action à effectuer :

Si l'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Coupez le moteur, redémarrez-le puis activez à nouveau le système ACC. S'il n'est pas possible de paramétrer le système ACC ou si l'avertissement reste allumé, un dysfonctionnement peut être présent. La conduite peut se poursuivre dans des conditions normales. Le système ACC doit toutefois être inspecté. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

REMARQUE :

Si le système ACC est temporairement indisponible, le mode de régulateur de vitesse conventionnel peut toujours être utilisé. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)" (P.5-95).



Entretien du capteur ACC

Le capteur radar ① se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le système ACC fonctionne correctement, observez toujours les points suivants :

- Maintenez toujours la zone du capteur propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les surfaces autour du capteur.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires près du capteur. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

- Ne fixez pas d'objets métalliques près de la zone du capteur (pare-broussaille, etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

- L'extérieur de la zone avant du véhicule ne peut être modifiée, démontée ni peinte.

Avant de personnaliser ou de réparer l'extérieur de la zone avant du véhicule, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Le capteur de caméra ② est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des systèmes et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier de caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra.

Si le boîtier de la caméra est endommagé suite à un accident, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Notification concernant les fréquences radio :

Pour les États-Unis

Numéro d'homologation du type :

ID FCC : NF3-FR5CPEC

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.19 :

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses, et
2. ce dispositif doit supporter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.21 :

Les changements ou modifications réalisés sur cet équipement sans approbation explicite de Robert BOSCH GmbH peuvent rendre nulle l'autorisation de la FCC à utiliser cet équipe-

ment.

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.105 :

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites de dispositif digital de classe A, en application de la section 15 de la réglementation FCC. L'objectif de ces limites est d'offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il risque de provoquer des interférences avec les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions. L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nocives ; le cas échéant, l'utilisateur se verra dans l'obligation de remédier à l'interférence à ses frais.

Informations relatives à l'exposition aux radiofréquences selon 2.1091/2.1093/OET bulletin 65 :

Informations relatives à l'exposition aux rayonnements à radiation RF :

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition à radiation prescrites en environnement libre. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance de 20 cm entre vous et le radiateur.

L'émetteur ne doit pas être co-implanté ou exploité conjointement à une autre antenne ou un autre transmetteur.

Pour le Canada

Numéro d'homologation du type :

IC : 3387A-FR5CPEC

Mise en garde juridique en matière d'équipements RF :

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

MODE DE RÉGULATEUR DE VITESSE CONVENTIONNEL (vitesse fixe)

AVERTISSEMENT

Le système ACC ne fournit pas d'avertissement d'approche ni de freinage automatique en mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

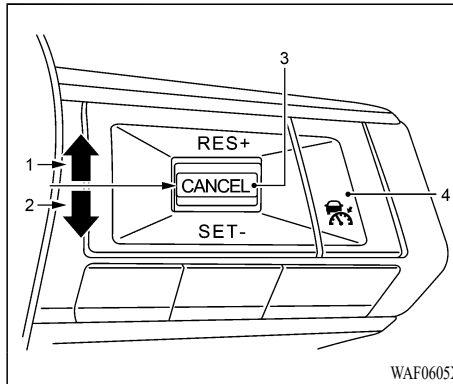
Ce mode permet de conduire à une vitesse comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

- Dans le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), aucun témoin sonore d'avertissement ne retentit pour vous prévenir que vous roulez trop près du véhicule qui précède, et la présence du véhicule qui précède ainsi que la distance de véhicule à véhicule ne sont pas non plus détectées.
- Soyez particulièrement attentif à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui le précède afin d'éviter toute collision.

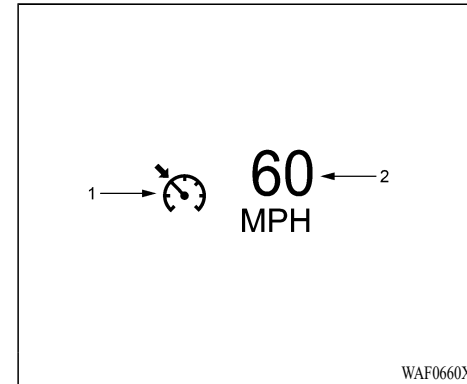
Démarrage et conduite 5-95

- Vérifiez toujours le réglage sur l'écran du système ACC.
- N'utilisez pas le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) dans les conditions de conduite suivantes :
 - Lorsqu'il est impossible de maintenir le véhicule à une vitesse définie
 - En cas de circulation dense ou dans une circulation dont la vitesse varie
 - Sur des routes sinueuses ou vallonnées
 - Sur des routes glissantes (pluie, neige, verglas, etc.)
 - En cas de vent violent
- Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de provoquer un accident.



Commande de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

1. Commande **RES+** :
Permet de reprendre la vitesse définie ou d'augmenter la vitesse par palier.
2. Commande **SET-** :
Permet de régler la vitesse de croisière souhaitée ou de réduire la vitesse par palier.
3. Commande **CANCEL** :
Permet de désactiver le système sans effacer la vitesse définie.
4. Commande **PRINCIPALE** :
Permet d'activer le système.

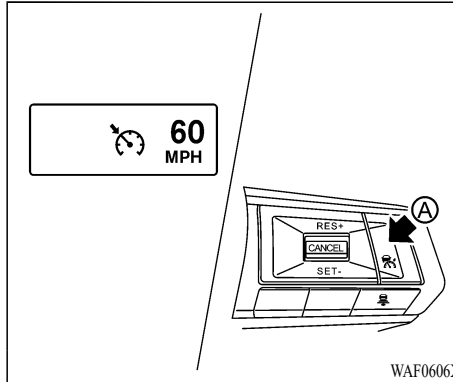


Écran et témoins du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

L'affichage se trouve sur l'écran multi-informations.

1. Témoin de régulateur de vitesse :
Ce témoin indique l'état d'activation du système ACC en fonction d'une couleur.
 - Témoin d'activation du régulateur de vitesse (gris) : Indique que la commande ACC est en position de marche
 - Témoin SET de régulateur de vitesse (vert) : Indique que la vitesse de croisière est définie

- Avertissement du régulateur de vitesse (orange) : Indique la présence d'un dysfonctionnement au niveau du système ACC
2. Témoin de vitesse du véhicule définie :
- Ce témoin indique la vitesse du véhicule définie.
- Pour les modèles pour le Canada, la vitesse est affichée en km/h.



Fonctionnement du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

Pour activer le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez la commande principale **A** enfoncée pendant plus de 1,5 seconde environ.

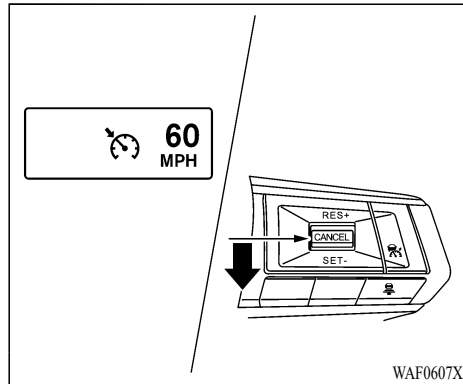
Lorsque vous activez la commande principale, l'affichage du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) ainsi que les témoins s'affichent sur l'écran multi-informations. Après avoir maintenu la commande principale pendant plus de 1,5 seconde environ, l'écran du système ACC s'éteint. Le témoin de régulateur de vitesse apparaît. Vous pouvez à

présent régler la vitesse de croisière souhaitée. Si vous appuyez à nouveau sur la commande principale, le système se désactive complètement. Lorsque le contact d'allumage est positionné sur arrêt, le système est également désactivé automatiquement.

Pour utiliser le système ACC à nouveau, appuyez rapidement sur la commande principale (mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule) et relâchez-la ou appuyez sur la commande (mode de régulateur de vitesse conventionnel) et maintenez-la à nouveau pour l'activer.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toute activation accidentelle du régulateur de vitesse, assurez-vous de désactiver la commande principale lorsque vous n'utilisez pas le système ACC.



Pour régler la vitesse de croisière, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée, poussez la commande SET— vers le bas puis relâchez-la. (La couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au vert et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'allume.) Retirez le pied de la pédale d'accélérateur. Le véhicule se maintient à la vitesse définie.

- Pour dépasser un autre véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule revient à la vitesse précédemment définie.
- Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse définie lors de la montée ou de la descente de pentes raides. Si cela se produit, maintenez manuellement la vitesse du

véhicule.

Pour annuler la vitesse prédéfinie pour le véhicule, utilisez l'une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur la touche CANCEL. Le témoin de vitesse du véhicule définie s'éteint.
2. Appuyez sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse du véhicule définie s'éteint.
3. Désactivez la commande principale. Le témoin de régulateur de vitesse et le témoin de vitesse définie s'éteignent.

Pour régler une vitesse de croisière, procédez selon l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur la touche SET- et relâchez-la.
2. Poussez la touche RES+ vers le haut et maintenez-la appuyée. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, relâchez la commande.
3. Poussez la touche RES+ vers le haut, puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour réinitialiser à une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la touche SET— vers le bas et relâchez-la.
2. Poussez la touche SET- vers le bas et maintenez-la appuyée. Relâchez-la lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée.
3. Poussez la touche SET— vers le bas et relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour revenir à la vitesse prédéfinie pour le véhicule, poussez la touche RES+ vers le haut puis relâchez-la. Le véhicule reprend la dernière vitesse de croisière définie lorsque sa vitesse est supérieure à 30 km/h (20 mi/h).

MI-PILOT ASSIST (si le véhicule en est équipé)

Cette section contient des informations relatives aux fonctionnalités de système suivantes :

- MI-PILOT Assist (fonctionnement général du système)
- MI-PILOT Assist avec Navi-link (fonctionnalité supplémentaire, si le véhicule en est équipé)



AVERTISSEMENT

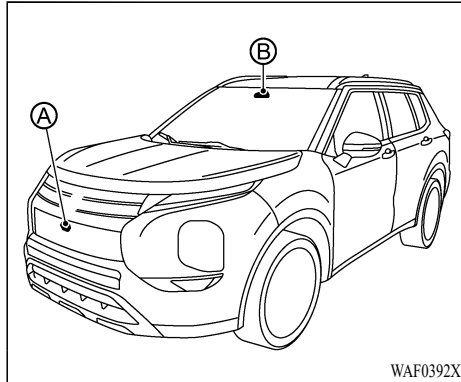
Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système MI-PILOT Assist peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- MI-PILOT Assist n'est pas un système de conduite autonome. Dans la limite des capacités du système (indiquée dans ce manuel), une aide est fournie au conducteur au cours de certaines activités liées à la conduite.
- Le système MI-PILOT Assist ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçu pour palier à un comportement dangereux, à un manque d'attention ou à une attitude distraite. Le système MI-PILOT Assist ne dirigera pas toujours le véhicule pour le maintenir dans la voie. Le système MI-PILOT Assist n'est pas conçu pour éviter une éventuelle perte de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le

véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.

- Les capacités du système MI-PILOT Assist présentent certaines limites. Le système MI-PILOT Assist risque de ne pas fonctionner dans certaines conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Le système MI-PILOT Assist constitue seulement une aide pour assister le conducteur, et non pas un système d'alerte ou d'évitement de collision.
- Le système MI-PILOT Assist est conçu pour une utilisation sur autoroute uniquement, pas pour une conduite en ville. Ne pas appliquer les freins ou diriger le véhicule si nécessaire peut entraîner un accident grave.
- Respectez toujours les limitations de vitesse indiquées et ne réglez jamais la vitesse au-delà de celles-ci.
- Ne retirez jamais les mains du volant pendant la conduite. Laissez toujours les mains sur le volant et conduisez le véhicule prudemment.

- Ne détachez jamais votre ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'assistance MI-PILOT Assist. Le système d'assistance MI-PILOT Assist se désactiverait automatiquement.
- Le système MI-PILOT Assist ne détecte pas les véhicules immobiles ou se déplaçant lentement.
- Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système MI-PILOT Assist. Lisez attentivement le manuel du conducteur avant d'utiliser le système MI-PILOT Assist. Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence. N'utilisez pas le système MI-PILOT Assist si l'état de la route et les conditions de circulation ne sont pas appropriés.



la voie de circulation lorsqu'un marquage clair des voies est détecté.

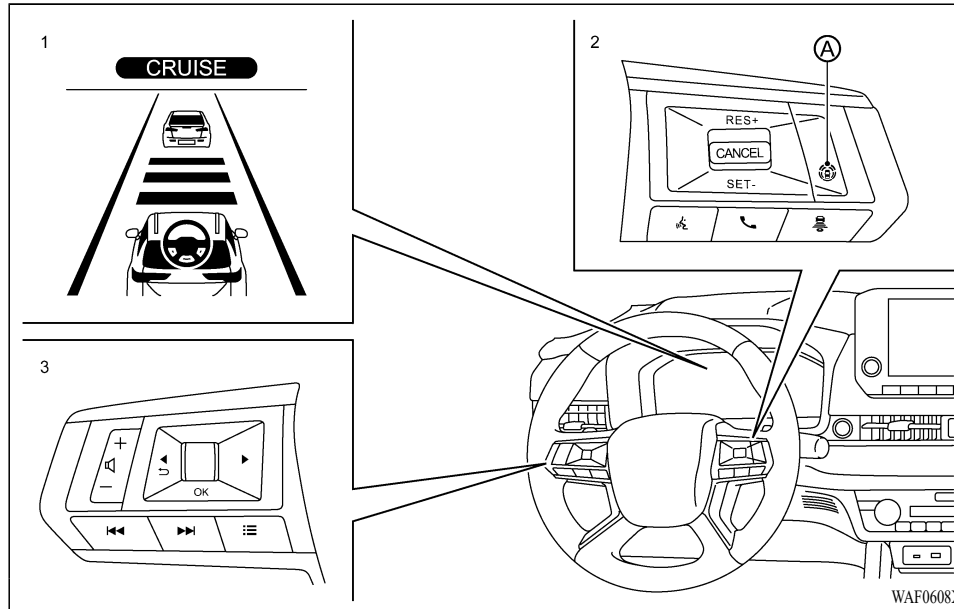
REMARQUE :

Il est important de s'assurer que la caméra avant et les capteurs radar soient toujours propres. (Reportez-vous à "Entretien du capteur ACC" (P.5-128) et "Entretien du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)" (P.5-136) pour des détails supplémentaires.)

Le système MI-PILOT Assist est conçu pour optimiser la conduite du véhicule lorsque vous suivez un véhicule roulant sur la même voie et dans la même direction.

Le système MI-PILOT Assist fait usage d'une caméra avant multisensorielle ② installée derrière le pare-brise afin de contrôler le marquage des voies, et d'un capteur radar ① situé à l'avant du véhicule afin de mesurer la distance jusqu'au véhicule qui précède le vôtre dans la même voie de circulation. Si le système détecte que le véhicule qui vous précède roule plus lentement, il réduit la vitesse de votre véhicule afin de maintenir la distance sélectionnée par rapport au véhicule qui précède. Le système vous aide également à maintenir le véhicule au centre de

5-100 Démarrage et conduite



1. Écran multi-informations
 2. Commandes au volant (côté droit)
 3. Commandes au volant (côté gauche)
- Ⓐ Commande MI-PILOT Assist

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MI-PILOT ASSIST

Le système MI-PILOT Assist dispose des deux fonctions suivantes :

1. Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Le système ACC peut être réglé sur l'un des deux modes de régulateur de vitesse :

- Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) :
Pour rouler en régime de croisière à une vitesse prédéfinie pour le véhicule

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à “Activation du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)” (P.5-106).

REMARQUE :

Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) n'est pas disponible en mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

- Mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule :

Le système ACC maintient une distance déterminée entre votre véhicule et celui qui le précède dans une plage de vitesses comprises entre 0 et 144 km/h (0 et 90 mi/h) jusqu'à la vitesse prédéfinie pour le véhicule. Le conducteur peut sélectionner une vitesse prédéfinie pour le véhicule comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h). Lorsque le véhicule qui précède ralentit avant de s'arrêter, votre véhicule

ralentit progressivement jusqu'à l'arrêt complet. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le système ACC maintient la force de freinage afin que votre véhicule reste immobile.

- Si votre véhicule est à l'arrêt depuis moins de 3 secondes environ et que le véhicule qui le précède commence à se déplacer, votre véhicule recommence automatiquement à se déplacer.
- Si votre véhicule est immobile depuis plus de 3 secondes environ et que le véhicule qui le précède commence à accélérer, poussez la touche RES+ vers le haut ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur. Grâce au système ACC, le véhicule commence à suivre le véhicule qui précède.
- Contrôlez toujours les environs avant de redémarrer votre véhicule.
- Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité (telle qu'identifiée dans les données du système de navigation) :
 - La durée pendant laquelle le véhicule peut rester arrêté avant de redémarrer automatiquement est prolongée, passant de 3 secondes à 30 secondes.
 - Si un véhicule se trouvant à l'avant du vôtre s'intercale dans la voie ou en

ressort, il est possible que votre véhicule ne démarre pas automatiquement lorsque la circulation reprend. Vous devez pousser la touche RES+ vers le haut ou appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule juste devant le vôtre lorsque les conditions de sécurité le permettent.

- Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre sur la distance sélectionnée par le conducteur, le véhicule se déplace à la vitesse réglée par le conducteur. La vitesse doit être supérieure à 30 km/h (20 mi/h) pour que cette fonction soit active.

REMARQUE :

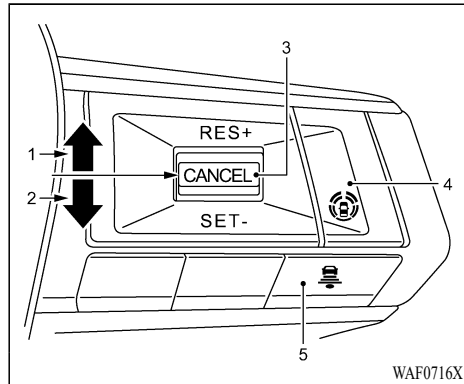
Même si le conducteur désactive le système de freinage d'urgence automatique dans le menu «Réglages» sur l'écran multi-informations, le système de freinage d'urgence automatique s'active automatiquement lorsque le système ACC est utilisé.

2. Système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

La fonction d'aide au maintien dans la voie (LKA) contrôle le système de direction afin de vous aider à maintenir votre véhicule dans la voie de circulation.

Lorsqu'aucun véhicule ne se trouve devant le vôtre, l'aide au maintien dans la voie (LKA)

n'est pas disponible à des vitesses inférieures à 60 km/h (37 mi/h).



COMMANDES MI-PILOT ASSIST

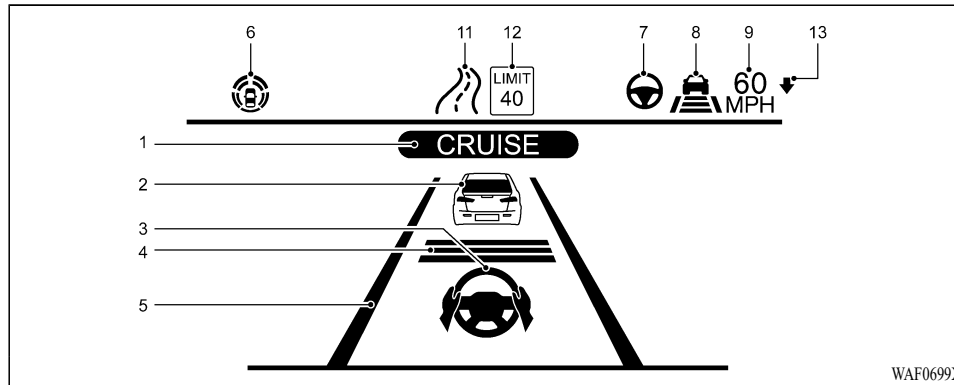
1. Commande RES+ :
Permet de rétablir la vitesse définie du véhicule ou d'augmenter la vitesse par palier
2. Commande SET- :
Permet de régler la vitesse de croisière souhaitée ou de réduire la vitesse par palier
3. Commande CANCEL :
Désactive le système MI-PILOT Assist
4. Commande MI-PILOT Assist :
Active ou désactive le système MI-PILOT

Assist

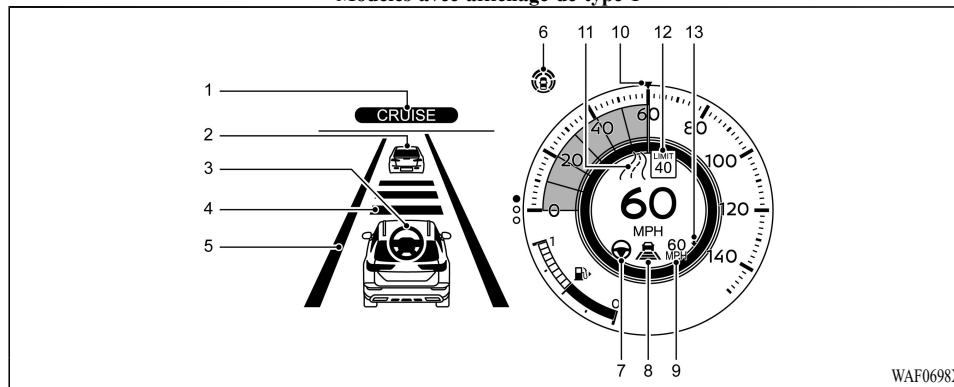
5. Commande DISTANCE :
 - Longue
 - Moyenne
 - Courte

REMARQUE :

Pour les véhicules avec MI-PILOT Assist et Navi-link : Lorsque le mode Manuel est sélectionné dans le menu «Assist. limit. Vit.» sur l'écran multi-informations, une pression sur la touche RES+ ou SET- permet d'appliquer la vitesse indiquée sur le panneau de limitation de vitesse à la vitesse définie pour le véhicule. (Reportez-vous à "Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link" (P.5-119).)



Modèles avec affichage de type 1



Modèles avec affichage de type 2

ÉCRAN ET TÉMOINS DU SYSTÈME MI-PILOT ASSIST

1. Activation du système MI-PILOT Assist

S'affiche une fois que le système MI-PILOT Assist est activé

2. Témoin de détection du véhicule qui précède

Indique si le système détecte un véhicule devant le vôtre

3. Témoin d'aide au maintien dans la voie (LKA) activé

Indique l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) selon la couleur du témoin





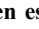
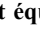
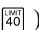
- Témoin (gris) du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Mise en veille du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)
- Témoin (vert) du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Système d'aide au maintien dans la voie (LKA) activé

4. Témoin de distance définie

Indique la distance sélectionnée

5. Témoin de ligne de marquage

Indique si le système détecte des lignes de marquage

- Aucune ligne de marquage affichée : Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est éteint
 - Témoin de ligne de marquage (gris) : Aucune ligne de marquage n'est détectée
 - Témoin de ligne de marquage (vert) : Lignes de marquage détectées, le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est activé
 - Témoin de ligne de marquage (orange) : Une sortie de la voie est détectée
6. **Témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist** ()
- Indique l'état d'activation du système MI-PILOT Assist selon la couleur du témoin
- Témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist (blanc) : MI-PILOT Assist est activé mais en veille
 - Témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist (vert) : MI-PILOT Assist actif
7. **Avertissement/témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)** (, )
- Affiche l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) selon la couleur du témoin/de l'avertissement
- Aucun témoin de l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) affiché : Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est éteint
 - Témoin (gris) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Mise en veille du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)
 - Témoin (vert) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Système d'aide au maintien dans la voie (LKA) activé
 - Témoin (orange) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Dysfonctionnement du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)
8. **Témoin d'état d'activation du contrôle de la vitesse/témoin de distance paramétrée/témoin de marquage de voie** ()
- Affiche l'état d'activation du contrôle de la vitesse selon la couleur du témoin, et affiche la distance sélectionnée selon le nombre de barres horizontales affichées
- Témoin (blanc) d'état d'activation du contrôle de la vitesse : ACC en veille
 - Témoin (vert) d'état d'activation du contrôle de la vitesse : Le système ACC (mode de contrôle de la distance) est actif
- L'icone du véhicule s'affiche en vert : Véhicule détecté devant
- Aucune icone du véhicule ne s'affiche : Aucun véhicule n'est détecté devant (votre véhicule maintient la vitesse réglée sélectionnée par le conducteur.)
- Témoin (orange) d'état d'activation du contrôle de la vitesse : Indique un dysfonctionnement du système ACC
- Pour le témoin de marquage de voie, reportez-vous à "Affichage et témoins du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)" (P.5-131).
9. **Témoin de vitesse définie pour le véhicule**
- Indique la vitesse définie pour le véhicule
10. **Témoin de vitesse définie pour le véhicule (si le véhicule en est équipé)**
- Indique la vitesse définie pour le véhicule
11. **Témoin d'informations routières (si le véhicule en est équipé)** (, )
- Indique les informations routières détectées
- Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link" (P.5-121).
12. **Témoin de panneau de limitation de vitesse détecté (si le véhicule en est équipé)** ()
- Affiche le panneau de limitation de vitesse actuellement détecté

Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link” (P.5-119).

13. Témoin d’assistant de limitation de vitesse (si le véhicule en est équipé) (A, ↑, ↓)

Indique le mode d’activation de l’assistant de limitation de vitesse ou le fonctionnement du système

Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link” (P.5-119).

REMARQUE :

Lorsque le système MI-PILOT Assist est activé, l’affichage passe automatiquement à l’écran du système MI-PILOT Assist. Pour désactiver cette fonction, désactivez «Transition (Cruise)» sous «Éléments d’affichage» dans le menu de réglages.

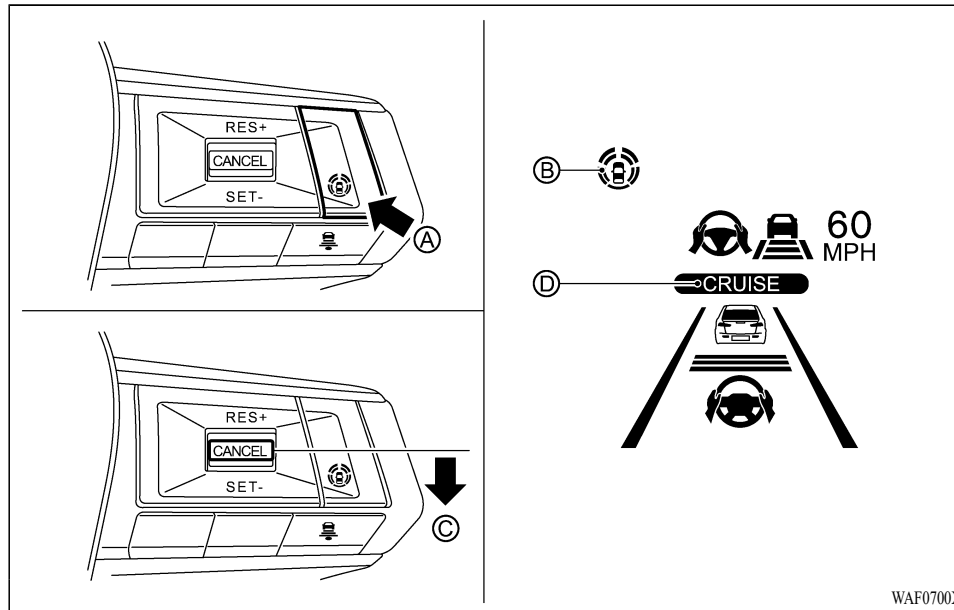
L’affichage MI-PILOT Assist apparaît également sur l’affichage tête haute (HUD) (si le véhicule en est équipé). (Reportez-vous à “Affichage tête haute (HUD)” (P.2-49).)

ACTIVATION DU MODE DE RÉGULATEUR DE VITESSE CONVENTIONNEL (vitesse fixe)

REMARQUE :

MI-PILOT Assist ne fournit pas d’avertissement d’approche, de freinage automatique ni d’aide au maintien dans la voie (LKA) en mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

Pour sélectionner le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez la commande MI-PILOT Assist enfoncée pendant plus de 1,5 seconde environ. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à “Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)” (P.5-136).

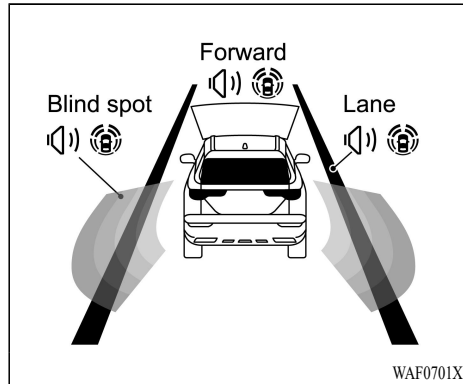


Exemple

WAF0700X

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MI-PILOT ASSIST

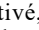

1. Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist (A). Cela active le système MI-PILOT Assist.
 - Le témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist (B) s'allume en blanc.
 - Un écran s'affiche pendant un certain laps de temps pour indiquer l'état des fonctions d'aide au conducteur.

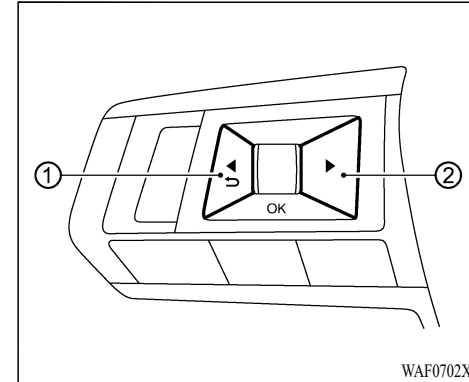


Exemple (tout activé)

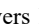
Lorsque les aides au conducteur sont activées :

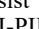
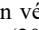
Zone	Aide au conducteur	Affichage
[Forward] (Avant)	Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)	Contour
	Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)	
[Lane] (Voie)	Alerte de sortie de voie (LDW)	Grisé
	Prévention de sortie de voie (LDP)	Grisé
[Blind Spot] (Angle mort)	Surveillance des angles morts (BSW)	Contour
	Assistance active angles morts (ABSA)	Grisé

- Lorsque l'un des systèmes d'«Avertissement» est activé, le repère «» s'affiche dans chaque zone.
- Lorsque le système d'«Intervention» est activé, le repère «» s'affiche dans chaque zone.
- Si aucun système n'est activé, «OFF» s'affiche dans chaque zone.



Pour modifier l'état d'activation des aides à la conduite, utilisez ① ou ② pour naviguer sur l'écran des paramètres. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à «Comment utiliser l'écran multi-informations» (P.2-23).

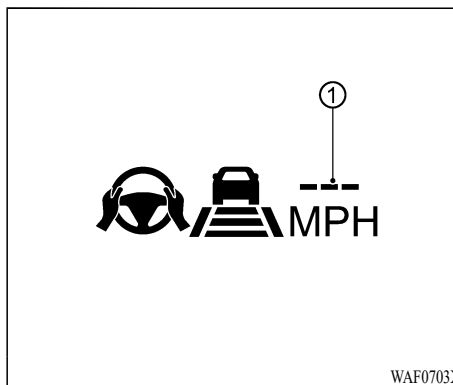
2. Accélérez ou ralentissez votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis poussez la commande SET-  vers le bas.

Le système MI-PILOT Assist commence à maintenir automatiquement la vitesse réglée pour le véhicule. Le témoin d'activation du système MI-PILOT Assist  et le témoin d'état du système MI-PILOT Assist  s'allument en vert. Si un véhicule circulant à une vitesse de 30 km/h (20 mi/h) ou moins

est détecté devant le vôtre et que la commande SET- est poussée vers le bas, la vitesse définie pour le véhicule sera de 30 km/h (20 mi/h).

REMARQUE :

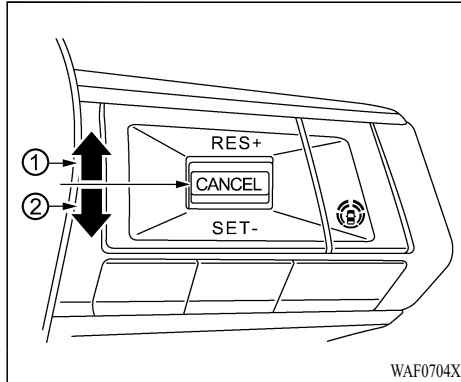
Lorsque les systèmes LDP et ABSA sont activés dans le menu de réglages de l'écran multi-informations, l'activation du système MI-PILOT Assist entraîne l'activation simultanée des systèmes LDP et ABSA. Si le système LDP est désactivé dans le menu de réglages, il s'active automatiquement lorsque le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est actif. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à "Système de prévention de sortie de voie (LDP)" (P.5-42), "Prévention de sortie de voie (LDP)" (P.5-132) et "Système d'assistance active angles morts (ABSA)" (P.5-56).



Lorsque la commande SET- est poussée vers le bas dans les conditions suivantes, il n'est pas possible de régler le système MI-PILOT Assist, le témoin de vitesse définie pour le véhicule ① clignote pendant 2 secondes environ et le message «Pas disponible à présent» s'affiche sur l'écran multi-informations.

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (20 mi/h) et qu'aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre
- Lorsque le levier de changement de vitesses est retiré de la position D (conduite) ou mis en mode manuel de changement des vitesses

- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur
- Lorsque le système ASC est désactivé. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Système de contrôle actif de stabilité (ASC)" (P.5-176).
- Lorsque le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) est activé
- Lorsque le mode SNOW (NEIGE), GRAVEL (GRAVIER) ou MUD (TOUT-TERRAIN) (modèle avec système AWC) est sélectionné
- Lorsque l'une des roues dérape
- Lorsque l'une des portières est ouverte
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée



Comment modifier la vitesse définie du véhicule

La vitesse définie pour le véhicule peut être ajustée.

Pour passer à une vitesse de croisière plus élevée :

- Maintenez la touche RES+ poussée vers le haut ①. La vitesse définie pour le véhicule augmente par incréments de 5 km/h (5 mi/h).
- Poussez la touche RES+ vers le haut puis relâchez-la rapidement ①. La vitesse définie pour le véhicule augmente de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette

opération.

Pour passer à une vitesse de croisière plus basse :

- Maintenez la touche SET- appuyée vers le bas ②. La vitesse définie pour le véhicule baisse par décrets de 5 km/h (5 mi/h).
- Poussez la touche SET- vers le bas puis relâchez-la rapidement ②. La vitesse définie pour le véhicule baisse de 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour les véhicules avec MI-PILOT Assist et Navi-link : La vitesse définie pour le véhicule peut également être modifiée en fonction du panneau de limitation de vitesse. (Reportez-vous à “Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link” (P.5-119).)

Obtenir une accélération ou un ralentissement ponctuels

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est nécessaire. Relâchez la pédale d'accélérateur pour rétablir la vitesse précédemment définie pour le véhicule.
- Appuyez sur la pédale de frein lorsqu'un ralentissement est nécessaire. Le contrôle effectué par le système MI-PILOT Assist est désactivé. Poussez la touche RES+ vers le

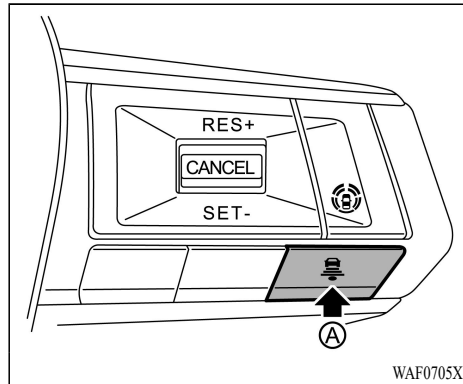
haut pour rétablir la vitesse précédemment définie pour le véhicule.

AVERTISSEMENT

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée et que le véhicule s'approche du véhicule qui le précède, le système ACC ne contrôle pas les freins et n'avertit pas le conducteur à l'aide des témoins sonore et visuel. Le conducteur doit contrôler manuellement la vitesse du véhicule afin de pouvoir maintenir une distance sûre par rapport au véhicule qui précède. Ne pas se conformer à cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

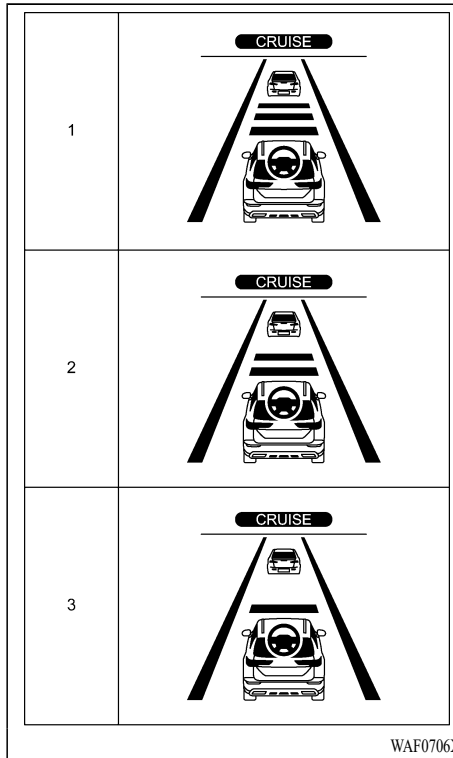
Lorsque vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou que vous ralentissez en poussant la touche SET- vers le bas et que la vitesse du véhicule est supérieure à celle définie par le conducteur, le témoin de vitesse définie pour le véhicule clignote.



Comment modifier la distance définie par rapport au véhicule qui précède

La distance par rapport au véhicule qui précède peut être sélectionnée à tout moment.

A chaque fois que la commande de DISTANCE **A** est appuyée, la distance définie passe de «Long» à «Moyen» puis «Court», et revient à «Longue» en suivant cet ordre.



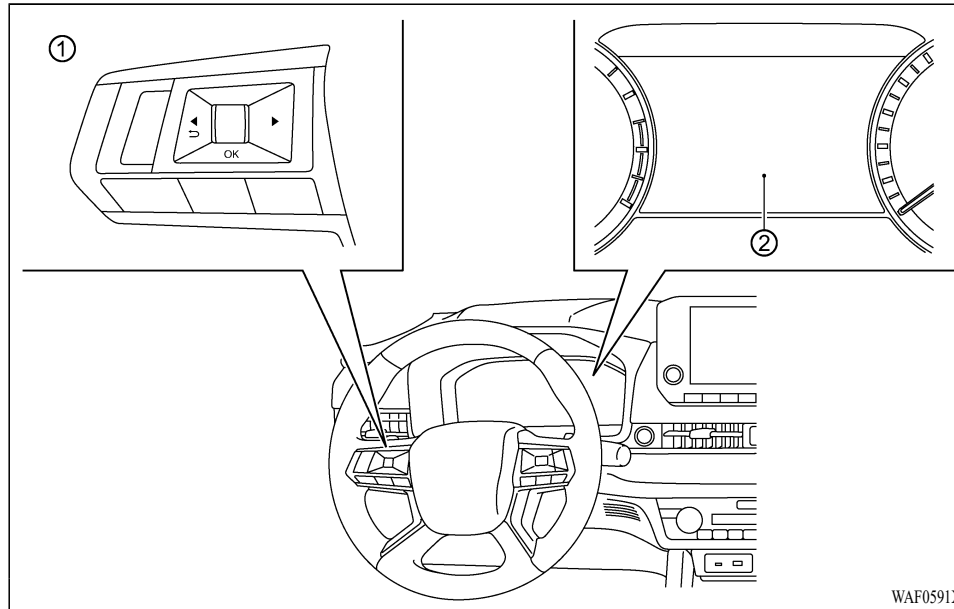
Exemple

Distance — distance approximative à 100 km/h (60 mi/h)

1. Longue – 60 m (200 pi)
 2. Moyenne – 45 m (150 pi)
 3. Courte – 30 m (90 pi)
- La distance par rapport au véhicule qui précède change automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance est longue.
 - Le paramétrage de la distance est conservé, même si le moteur est redémarré.

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME D'AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)

Utilisez les méthodes suivantes pour activer ou désactiver le système d'aide au maintien dans la voie (LKA).



① Commandes au volant (côté gauche)

② Écran multi-informations

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ située au volant ① jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement.

2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

3. Sélectionnez «Direction assistée» puis appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver l'aide au maintien dans la voie (LKA).

REMARQUE :

- Lorsque l'écran du régulateur de vitesse est affiché sur l'écran multi-informations, appuyez sur la commande de défilement située au volant pour afficher le paramètre «Assist. au conduct.».
- Lorsque le système est activé/désactivé via l'écran multi-informations, le système mémorise les réglages actuels même en cas de redémarrage du moteur.

COMMENT DÉSACTIVER LE SYSTÈME MI-PILOT ASSIST

Pour désactiver le système MI-PILOT Assist, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur la touche CANCEL.
- Appuyez sur la pédale de frein (sauf si le véhicule est à l'arrêt).
- Appuyez sur la commande MI-PILOT Assist pour désactiver le système. Le témoin d'état d'activation MI-PILOT Assist s'éteint.

En cas de désactivation du système MI-PILOT Assist alors que le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement.



AVERTISSEMENT

Afin d'éviter que le véhicule ne se déplace de manière inattendue, ce qui pourrait entraîner de graves blessures ou endommager le véhicule, veillez, avant de quitter le véhicule, à appuyer sur la commande MI-PILOT Assist pour désactiver le système, à appuyer sur le bouton de stationnement pour passer sur la position P (stationnement) et à couper le contact.

SYSTÈME DE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC) AVEC STOP & GO

- Le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) fait partie intégrante du système MI-PILOT Assist. Pour sélectionner le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) sans le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) activez le système MI-PILOT Assist puis désactivez le système d'aide au maintien dans la voie (LKA). Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Fonctionnement du système MI-PILOT Assist" (P.5-107) et "Comment activer/désactiver le système d'aide au maintien dans la voie (LKA)" (P.5-111).

- Pour sélectionner le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez la commande MI-PILOT Assist enfoncée pendant plus de 1,5 seconde environ. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)" (P.5-136).



AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système ACC pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Le système ACC est seulement une aide pour assister le conducteur, pas un système d'alerte ou d'évitement de collision. Son utilisation est recommandée sur autoroute uniquement et il n'est pas conçu pour une conduite en ville. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Les capacités du système ACC présentent certaines limites. En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système ACC peut ne pas fonctionner. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de

circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.

- Respectez toujours les limitations de vitesse indiquées et ne réglez jamais la vitesse au-delà de celles-ci.
- Le système ACC ne détecte pas les véhicules immobiles ou se déplaçant lentement.
- Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système ACC. Lisez attentivement le manuel du conducteur avant d'utiliser le système ACC. Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence. N'utilisez pas le système ACC si l'état de la route et les conditions de circulation ne sont pas appropriés.

Fonctionnement du système ACC

Le système ACC est conçu pour maintenir la distance déterminée entre votre véhicule et le véhicule qui le précède. Il peut également réduire la vitesse de votre véhicule si le véhicule de devant roule plus lentement. Le système décélère autant que nécessaire et si le véhicule qui précède s'arrête, le véhicule ralentit jusqu'à l'arrêt. Cependant, le système ACC ne peut pas utiliser plus de 40% de la puissance de freinage totale du véhicule.

Ce système doit uniquement être utilisé lorsque les conditions de circulation permettent aux véhicules de maintenir une vitesse relativement constante ou lorsque leur vitesse change progressivement. Si un véhicule s'insère dans la voie de circulation devant le vôtre ou si le véhicule qui précède ralentit rapidement, la distance séparant les véhicules peut diminuer car le système ACC ne peut pas réduire la vitesse du véhicule assez rapidement. Si ceci se produit, le système ACC émet un bip sonore d'avertissement et l'écran du système clignote pour permettre au conducteur de réagir en conséquence.

Le système ACC se désactive et un témoin d'avertissement sonore retentit si la vitesse est inférieure à 25 km/h (15 mi/h) environ et qu'aucun véhicule n'est détecté devant. Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec

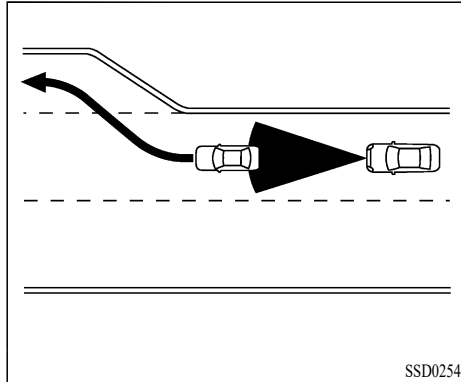
Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité telle qu'identifiée dans les données du système de navigation, le système ACC se désactive et un témoin d'avertissement sonore retentit si votre véhicule reste immobile pendant environ 3 secondes et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.

Le système ACC fonctionne comme suit :

- Lorsqu'aucun véhicule ne précède le vôtre, le système ACC maintient la vitesse réglée par le conducteur. La vitesse définie pour le véhicule peut être réglée sur une plage comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h) environ.
- Lorsqu'un véhicule vous précède dans la voie de circulation, le système ACC ajuste la vitesse pour maintenir la distance sélectionnée par le conducteur par rapport au véhicule qui précède. Si le véhicule qui précède s'arrête, votre véhicule ralentit également jusqu'à l'arrêt complet. Une fois votre véhicule à l'arrêt, le système ACC le maintient dans cet état.
- Lorsque le véhicule circulant devant le vôtre change de voie, le système ACC augmente la vitesse de votre véhicule et la maintient au niveau défini.

Le système ACC ne contrôle pas la vitesse et ne vous avertit pas lorsque vous vous approchez de véhicules en stationnement ou se déplaçant

lentement. Assurez-vous de maintenir une distance convenable par rapport aux véhicules qui précèdent lorsque vous approchez de péages ou en cas d'embouteillages.



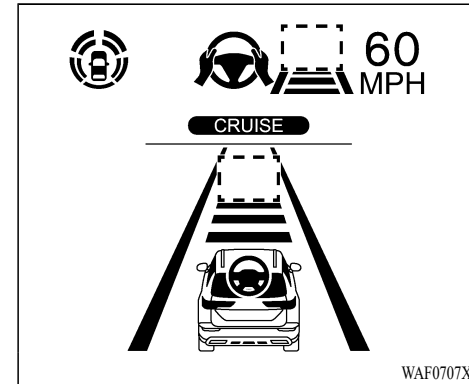
Lorsque vous roulez sur autoroute à la vitesse définie pour le véhicule, et que votre véhicule s'approche d'un véhicule roulant plus lentement, le système ACC ajuste la vitesse définie afin de maintenir la distance de sécurité sélectionnée par le conducteur par rapport au véhicule qui précède. Si le véhicule qui précède change de voie ou sort de l'autoroute, le système ACC augmente à nouveau la vitesse de votre véhicule et la maintient au niveau défini. Soyez attentif lors de la conduite afin de garder le contrôle du véhicule lorsqu'il accélère jusqu'à la vitesse définie.

Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse définie sur des routes sinueuses ou vallonnées. Si cela se produit, vous devrez contrôler

manuellement la vitesse du véhicule.

Habituellement, lors du contrôle de la distance vous séparant du véhicule qui précède, le système augmente ou diminue automatiquement la vitesse de votre véhicule en fonction de la vitesse du véhicule qui précède.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur afin d'augmenter la vitesse du véhicule autant que nécessaire lors d'un changement de voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsqu'il est nécessaire de ralentir. Une distance de sécurité appropriée sera alors maintenue par rapport au véhicule qui précède si celui-ci freine de manière inattendue ou qu'un véhicule s'intercale. Faites toujours preuve de vigilance lorsque vous utilisez le système ACC.

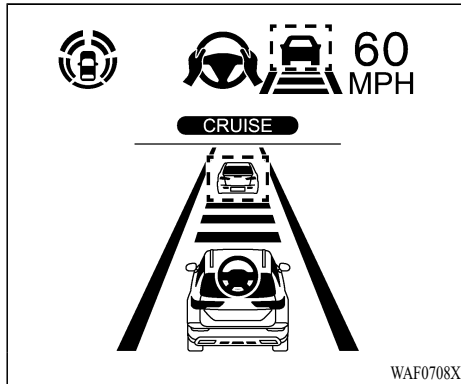


Écran de réglage du système — aucun véhicule n'est détecté devant*

Aucun véhicule détecté devant :

Le conducteur règle la vitesse souhaitée en fonction des conditions de circulation. Le système ACC maintient la vitesse définie pour le véhicule, comme le ferait le régulateur de vitesse standard, tant qu'aucun véhicule n'est détecté devant dans la voie. Le système ACC affiche la vitesse définie pour le véhicule.

* : La conception de l'écran de réglage peut différer en fonction du modèle.



Écran de réglage du système — véhicule détecté devant*

Véhicule détecté devant :

Lorsqu'un véhicule est détecté devant dans la voie, le système ACC diminue la vitesse du véhicule en contrôlant le papillon des gaz et en commandant le freinage afin d'adapter la vitesse à celle d'un véhicule plus lent. Le système ACC règle alors la vitesse du véhicule en fonction de la vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir la distance sélectionnée par le conducteur.

REMARQUE :

- **Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le freinage est commandé par le système ACC.**

- **Lorsque les freins sont actionnés par le système, un bruit peut être perçu. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.**

Lorsque le système ACC détecte un véhicule à l'avant, le témoin de détection de véhicule à l'avant et le témoin d'état du contrôle de la vitesse (mode de contrôle de la distance) s'allument en vert.

* : La conception de l'écran de réglage peut différer en fonction du modèle.

Le véhicule qui précède s'arrête :

Lorsqu'un véhicule est détecté devant le vôtre et qu'il ralentit graduellement pour s'immobiliser, votre véhicule ralentit également jusqu'à l'arrêt complet. Une fois votre véhicule immobile, le message «(RES+) Suivre véhicule devant» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Le véhicule qui précède accélère :

- Si votre véhicule est à l'arrêt depuis moins de 3 secondes environ et que le véhicule qui le précède commence à se déplacer, votre véhicule recommence automatiquement à se déplacer.
- Si votre véhicule est immobile depuis plus de 3 secondes environ et que le véhicule qui le précède commence à accélérer, poussez la touche RES+ vers le haut ou appuyez

légèrement sur la pédale d'accélérateur. Grâce au système ACC, le véhicule commence à suivre le véhicule qui précède.

- Contrôlez toujours les environs avant de redémarrer votre véhicule.
- Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité (telle qu'identifiée dans les données du système de navigation) :
 - La durée pendant laquelle le véhicule peut rester arrêté avant de redémarrer automatiquement est prolongée, passant de 3 secondes à 30 secondes.
 - Si un véhicule se trouvant à l'avant du vôtre s'intercale dans la voie ou en ressort, il est possible que votre véhicule ne démarre pas automatiquement lorsque la circulation reprend. Vous devez pousser la touche RES+ vers le haut ou appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule juste devant le vôtre lorsque les conditions de sécurité le permettent.

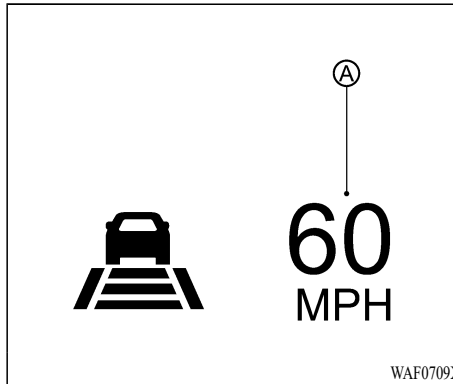
Aucun véhicule détecté devant :

Lorsqu'il n'y a plus de véhicule détecté devant le vôtre, le système ACC relance petit à petit votre véhicule pour atteindre à nouveau la vitesse de véhicule définie précédemment. Le système ACC maintient ensuite la vitesse

définie pour le véhicule.

Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté, le témoin de détection de véhicule à l'avant s'éteint et le témoin d'état d'activation du système de contrôle de la vitesse (maintien du mode de contrôle de la vitesse) s'éteignent.

Le système ACC accélère progressivement le véhicule jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule. Vous pouvez toutefois appuyer sur la pédale d'accélérateur pour accélérer plus rapidement. Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté et que votre véhicule circule à une vitesse inférieure à environ 25 km/h (15 mi/h), le système ACC est automatiquement désactivé. Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité telle qu'identifiée dans les données du système de navigation, le système ACC se désactive et un témoin d'avertissement sonore retentit si votre véhicule reste immobile pendant environ 3 secondes et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.



Lorsque vous croisez un autre véhicule, le témoin de vitesse définie pour le véhicule **A** clignote lorsque la vitesse du véhicule dépasse la vitesse définie. Le témoin de détection de véhicule qui précède s'éteint lorsque la zone devant le véhicule est dégagée. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule reprend la vitesse précédemment définie. Bien que la vitesse de votre véhicule soit réglée dans le système ACC, vous pouvez appuyer sur la pédale d'accélérateur lorsque vous devez accélérer rapidement.

Détection du rabatement d'un autre véhicule

Si un véhicule entre dans votre voie de circulation à proximité de votre véhicule, le système ACC peut vous en informer en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule qui précède.

Avertissement d'approche

Si votre véhicule se rapproche du véhicule qui précède en raison d'une soudaine décélération de celui-ci ou si un autre véhicule s'intercale, le système avertit le conducteur à l'aide d'un témoin sonore et de l'affichage du système ACC. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein afin de maintenir une distance de sécurité convenable si :

- Le témoin sonore retentit.
- Les témoins de détection de véhicule et de distance définie clignotent.
- Vous estimez qu'une distance de sécurité doit être maintenue.

Il est possible que le témoin sonore d'avertissement ne se déclenche pas dans certains cas si la distance séparant les véhicules est courte. Par exemple :

- Lorsque les véhicules roulent à la même vitesse et que la distance entre les véhicules ne change pas.

- Lorsque le véhicule qui précède roule plus vite et que la distance entre les véhicules augmente.
- Lorsqu'un véhicule s'intercale près de votre véhicule.

Le témoin sonore d'avertissement ne retentit pas lorsque :

- Votre véhicule s'approche de véhicules en stationnement ou se déplaçant lentement.
- La pédale d'accélérateur est appuyée, désactivant le système.

REMARQUE :

Le témoin sonore d'avertissement d'approche peut retentir et l'affichage du système peut clignoter lorsque le capteur radar détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Il est possible que le système ACC diminue ou augmente la vitesse du véhicule. Le capteur radar peut détecter ces objets lors de la conduite sur des routes sinueuses, étroites ou vallonnées ou à l'entrée et à la sortie d'un virage. Dans de telles situations, vous devez contrôler manuellement la distance convenable par rapport au véhicule qui précède.

La sensibilité du capteur peut également être affectée par le déplacement du véhicule (manœuvre de direction ou position de conduite dans la voie), la circulation ou l'état du véhicule (par exemple, lors de la conduite

d'un véhicule endommagé).

Accélération lors d'un dépassement

Lorsque le système ACC est activé à une vitesse supérieure à 70 km/h (44 mi/h), que vous circulez derrière un véhicule plus lent (dont la vitesse est inférieure à la vitesse définie pour le véhicule) et que vous allumez le clignotant gauche, le système ACC commence automatiquement à accélérer votre véhicule pour aider à amorcer le dépassement à gauche et commence à réduire la distance par rapport au véhicule qui le précède directement. Seul le clignotant gauche permet d'utiliser cette fonction. Au fur et à mesure que le conducteur tourne le volant et s'engage dans la voie de dépassement, le système ACC continue d'accélérer jusqu'à la vitesse définie pour le véhicule si aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre. Si un autre véhicule est détecté devant le vôtre alors votre véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse de véhicule situé devant le vôtre. Si le véhicule n'est pas amené dans la voie de dépassement gauche, l'accélération s'arrête après un laps de temps court et se réadapte à la distance de sécurité paramétrée. L'accélération peut être interrompue à tout moment en appuyant sur la pédale de frein ou sur la commande CANCEL au volant.

AVERTISSEMENT

Afin de réduire le risque d'une collision pouvant entraîner des blessures graves ou la mort, veuillez prendre connaissance des points suivants :

- Cette fonction n'est activée qu'avec le clignotant de gauche et accélère brièvement le véhicule même si un changement de voie n'est pas amorcé. Il peut s'agir de situations autres qu'un dépassement comme des sorties à gauche.
- Assurez-vous que lorsque vous dépassez un autre véhicule, la voie adjacente est libre avant d'amorcer le dépassement. Des changements soudains de la circulation peuvent survenir pendant un dépassement. Dirigez le véhicule ou freinez manuellement si nécessaire. Ne vous fiez jamais uniquement au système.

Assistant de limitation de vitesse - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link (si le véhicule en est équipé)



AVERTISSEMENT

Les limites du système de l'assistant de limitation de vitesse sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort :

- Il incombe au conducteur de choisir une vitesse appropriée, de respecter les règles de circulation et d'observer les autres usagers de la route.
- L'assistant de limitation de vitesse risque de ne pas fonctionner correctement et la limite de vitesse réelle risque de ne pas être correctement appliquée à la vitesse définie pour le véhicule dans toutes les conditions. Le conducteur doit commander manuellement la vitesse du véhicule.
- Lorsque le système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) ne fonctionne pas correctement ou est désactivé. (Reportez-vous à "Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)" (P.5-34).)

- Lors de la conduite dans des pays ou des zones non couvert(e)s par le système de navigation.
- Lorsque le véhicule traverse une frontière nationale.
- Lors de la sortie d'une autoroute à accès limité telle qu'identifiée dans les données du système de navigation.
- En cas de conduite à proximité de routes parallèles (par exemple, dans le cas d'une autoroute doublée d'une voie de service parallèle).
- Lors de la conduite dans une zone dans laquelle chaque voie a un panneau de limitation de vitesse différent.
- Lors de la conduite sur une route en travaux ou dans une zone de travaux.
- Lorsque les données du système de navigation ne sont pas à jour ou sont indisponibles.

Lorsque le système MI-PILOT Assist avec Navi-link est activé et qu'il détecte un changement de limitation de vitesse, le nouveau

panneau de limitation de vitesse s'affiche. Il peut alors être appliqué à la vitesse définie pour le véhicule de manière automatique ou manuelle.

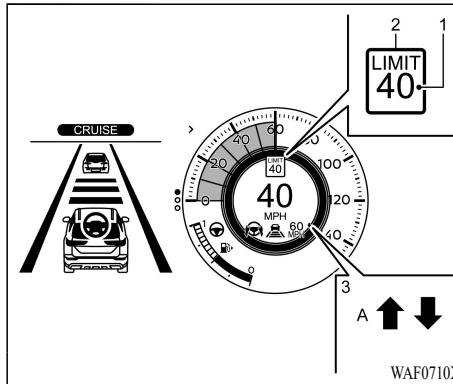
L'assistant de limitation de vitesse fonctionne :

- En cas de détection d'un panneau de limitation de vitesse indiquant 30 km/h (20 mi/h) ou plus.
- «Assist. limit. Vit.» est activé dans le menu de réglages de l'écran multi-informations.

REMARQUE :

- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le mode AUTO est sélectionné, l'assistant de limitation de vitesse (réglage automatique de la vitesse définie pour le véhicule) fonctionne uniquement lorsque la vitesse indiquée sur le panneau de limitation est supérieure à la vitesse définie pour le véhicule.
- L'assistant de limitation de vitesse ne fonctionne pas dans les situations suivantes :
 - En cas d'augmentation de la vitesse limite indiquée sur le panneau, si la vitesse définie pour le véhicule est déjà plus rapide que la nouvelle limite de vitesse.
 - En cas de baisse de la vitesse limite indiquée sur le panneau, si la vitesse définie pour le véhicule est déjà plus

lente que la nouvelle limite de vitesse.



Exemple

Affichage et témoins du système :

1. Témoin de panneau de limitation de vitesse détecté
Affiche le panneau de limitation de vitesse actuellement détecté. Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)” (P.5-34).
2. Témoin de panneau de limite de vitesse appliquée (cadre vert)
Indique que le panneau de limitation de vitesse détecté peut être appliqué à la vitesse définie pour le véhicule.

3. Témoin d’assistant de limitation de vitesse
Indique le mode d’activation du système ou le fonctionnement du système.

« ↑ » : Le mode manuel est activé et un nouveau panneau de limitation de vitesse (valeur de vitesse supérieure) est indiqué.

« ↓ » : Le mode manuel est activé et un nouveau panneau de limitation de vitesse (valeur de vitesse inférieure) est indiqué.

«A» : Le mode Auto est activé.

Fonctionnement du système :

Lorsque le système détecte un panneau avec une limitation de vitesse différente, la nouvelle valeur de vitesse est indiquée. La vitesse définie pour le véhicule peut être modifiée afin de correspondre au panneau de limitation de vitesse de manière automatique ou manuelle.

Lorsque le mode Manuel est sélectionné sur le menu de réglages (réglage d’usine par défaut) :

- Pour accepter la nouvelle valeur de vitesse indiquée, appuyez sur la touche RES+ (en cas de limite de vitesse supérieure) ou sur la touche SET- (en cas de limite de vitesse inférieure).
- Le témoin d’assistant de limitation de vitesse (↑ ou ↓) s’éteint au bout de 10 secondes environ si la touche RES+ ou

SET- n'est pas actionnée. (Il est possible d'éteindre immédiatement le témoin d'assistant de limitation de vitesse en activant la commande opposée à la direction indiquée par le témoin d'assistant de limitation de vitesse.)

Le système ne s'active pas si aucun panneau de limitation de vitesse n'est détecté.

Lorsque le mode Auto est sélectionné sur le menu de réglages :

- Le panneau de limitation de vitesse s'applique automatiquement à la vitesse définie pour le véhicule lors de la conduite sur une route identifiée dans les données du système de navigation comme une autoroute à accès limité. En outre, lorsque le système MI-PILOT Assist avec Navi-link est activé mais non paramétré (actif) et qu'il détecte un nouveau panneau de limitation de vitesse, la vitesse définie pour le véhicule est automatiquement actualisée.
- Le mode Auto peut ne pas être disponible dans certaines régions ou sur des routes autres que des autoroutes à accès limité. Le cas échéant, le système fonctionne en mode manuel.

REMARQUE :

Le mode automatique ne fonctionne pas à Hawaï ni dans les zones insulaires des États-Unis.

Comment activer et désactiver le système :

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ située au volant jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement.
2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez «Assist. limit. Vit.» et appuyez sur la commande de défilement pour sélectionner «Auto» ou «Manuel» pour autoriser (et non pas activer) le système.

Pour désactiver le système, sélectionnez «OFF».

REMARQUE :

Le système conserve les réglages actuels présents sur l'écran multi-informations, même en cas de redémarrage du moteur.

Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire - une fonction de MI-PILOT Assist avec Navi-link (si le véhicule en est équipé)



AVERTISSEMENT

Les limites du système d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort :

- Les capacités du système d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire présentent certaines limites. En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système risque de ne pas fonctionner. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Le système d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire ne réduit pas la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt. Le conducteur doit donc freiner lorsque cela s'avère nécessaire.
- Il incombe au conducteur de choisir une vitesse appropriée, de respecter les règles de circulation et d'observer les autres usagers de la route.

- Le système d'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire ne fonctionne pas à Hawaï ni dans les zones insulaires des États-Unis.
- L'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions routières et de circulation, le système peut changer la vitesse de manière inattendue. Le conducteur doit commander manuellement la vitesse du véhicule.
 - Lorsque les données du système de navigation ne sont pas à jour ou sont indisponibles.
 - Lorsque vous ne suivez pas l'itinéraire suggéré par le système de navigation.
 - Lorsque le système de navigation calcule à nouveau l'itinéraire.
 - Lors de la conduite dans des pays ou des zones non couvert(e)s par le système de navigation.
 - Lors de la conduite sur une route en travaux ou sur une nouvelle route.
 - Lors de la conduite à proximité d'un embranchement ou d'une jonction de route.

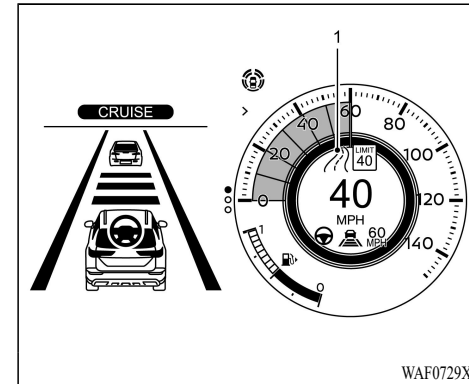
— Lors de la conduite par mauvais temps ou sur une route en mauvais état.

Lorsque le système MI-PILOT Assist avec Navi-link est activé sur une route identifiée dans les données du système de navigation comme une autoroute à accès limité, l'ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire utilise les informations routières fournies par le système de navigation et peut ajuster la vitesse du véhicule en fonction des virages, des intersections et des sorties. Il est possible que le système ne réduise pas toujours la vitesse en cas de virage, d'intersection ou de sortie ; le conducteur doit donc toujours se tenir prêt à appliquer un freinage supplémentaire.

Une fois le véhicule sorti du virage ou de l'intersection, il accélère à nouveau pour atteindre la vitesse définie. En sortant de l'autoroute à accès limité, le conducteur doit freiner à la fin de la sortie.

REMARQUE :

- Le système ne fonctionne pas lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le système peut ne pas fonctionner en fonction de la distance fixée par rapport au véhicule qui précède et des véhicules détectés devant.


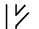


Exemple

Affichage et témoins du système :

1. Témoin d'informations routières

Ce témoin apparaît lorsque le système ajuste la vitesse en fonction des virages ou des sorties.

	Virages et intersections
	Sorties

Comment activer et désactiver le système :

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ située au volant jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations, puis appuyez sur la commande de défilement.
2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez «Rég vit en fct du trajet», puis appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Le système conserve les réglages actuels présents sur l'écran multi-informations, même en cas de redémarrage du moteur.

Limites du système ACC



AVERTISSEMENT

Les limites du système ACC sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort :

- Le système ACC est principalement conçu pour une utilisation sur autoroutes. Il est déconseillé d'utiliser le système ACC en zone urbaine/en ville.
- Le système ACC ne s'adapte pas automatiquement aux conditions extérieures. Le système doit être utilisé dans des conditions de circulation régulière et fluide. N'utilisez pas ce système sur des routes très sinueuses ou verglacées ou en cas de forte pluie ou de brouillard.
- La fonction de contrôle de la distance présente des limites. Ne vous fiez donc jamais uniquement au système ACC. Ce système ne peut pas corriger une conduite dangereuse, inattentive ou distraite, palier à de mauvaises conditions météorologiques ou à une mauvaise visibilité en cas de pluie ou de brouillard. Réduisez la vitesse du véhicule en appuyant sur la pédale de frein, en fonction de la distance vous séparant du véhicule de devant et des circonstances environnantes afin de maintenir une distance de sécurité entre les véhicules.
- Lorsque le système ACC arrête automatiquement le véhicule, ce dernier peut accélérer automatiquement s'il a été arrêté pendant moins de 3 secondes environ. Soyez prêt à arrêter votre véhicule si nécessaire.
- Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité (telle qu'identifiée dans les données du système de navigation) :
 - La durée pendant laquelle le véhicule peut rester arrêté avant de redémarrer automatiquement est prolongée, passant de 3 secondes à 30 secondes.
 - Si un véhicule se trouvant à l'avant du vôtre s'intercale dans la voie ou en ressort, il est possible que votre véhicule ne démarre pas automatiquement lorsque la circulation reprend. Vous devez pousser la touche RES+ vers le haut ou appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule juste devant le vôtre lorsque les conditions de sécurité le permettent.
- Contrôlez toujours les environs avant de redémarrer votre véhicule.
- Faites toujours attention au fonctionnement du véhicule et soyez prêt à contrôler manuellement la distance de sécurité convenable. En fonction des circonstances, le système ACC peut ne pas être capable de maintenir la distance définie entre les véhicules (distance de sécurité) ou la

vitesse définie.

- Le système ACC ne détecte pas les objets suivants :
 - Les véhicules à l'arrêt ou se déplaçant lentement (lorsque votre véhicule s'en approche)
 - Les piétons ou les objets sur la chaussée
 - Les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie
 - Les motos roulant en décalage dans la voie de circulation
- Le système ACC risque de ne pas détecter un véhicule se trouvant devant le vôtre dans certaines conditions routières, météorologiques ou de conduite. Afin d'éviter tout accident, n'utilisez jamais le système ACC dans les conditions suivantes :
 - Lorsque la circulation est dense et rapide ou sur les routes très sinueuses
 - Sur des routes glissantes, recouvertes de verglas, de neige, etc.
 - Sur une route cahoteuse, comme un chemin de terre irrégulier
 - Dans une descente en pente raide (le véhicule pourrait dépasser la vitesse définie et des freinages

fréquents risqueraient d'entraîner une surchauffe des freins)

- Sur des routes vallonnées
- Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)
- Lorsque le niveau de détection du capteur est réduit (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable et éclaboussures provoquées par d'autres véhicules)
- Lorsque de la saleté, du givre, de la neige ou tout autre matériau adhère à la surface du capteur radar
- Lorsque les conditions de circulation permettent difficilement de maintenir la distance convenable entre les véhicules en raison des accélérations et décélérations fréquentes
- Lorsqu'un véhicule de forme compliquée, tel qu'une remorque porte-voiture ou un camion/une remorque à plateau, se trouve à proximité du véhicule de devant

— En cas d'interférences causées par d'autres sources radar

- Lorsque des bagages excessivement lourds sont placés sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule
- Selon l'état de la route et les conditions de circulation, un véhicule ou un objet peut apparaître de manière inattendue dans la zone de détection du capteur et provoquer un freinage automatique. Restez toujours vigilant et évitez l'utilisation du système ACC lorsqu'elle n'est pas recommandée dans cette section d'avertissement.
- Le système ACC fait également usage d'une caméra avant multisensorielle. Dans les conditions suivantes, entre autres, la caméra risque de ne pas détecter correctement un véhicule ou de détecter le véhicule qui précède trop tard :
 - Mauvaise visibilité (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable, et éclaboussures projetées par d'autres véhicules)
 - La surface de la caméra du pare-brise est embuée ou couverte de

saleté, d'eau, de gouttelettes, de givre, de neige, etc.

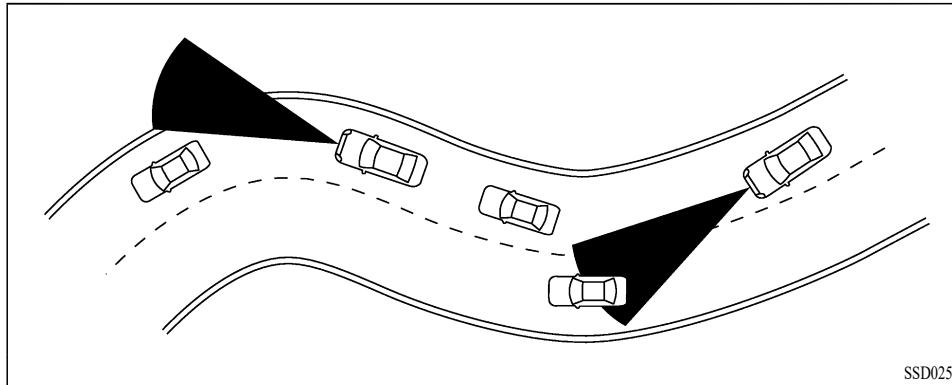
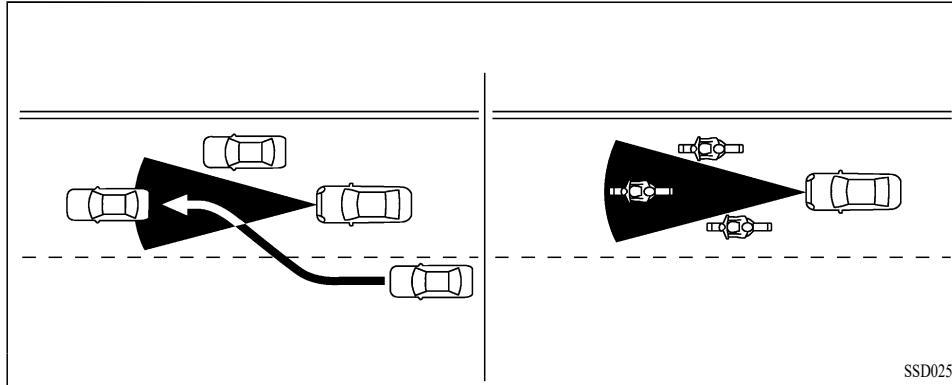
- Une lumière forte (par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse) pénètre dans la caméra avant
- Un changement soudain du niveau de luminosité se produit (par exemple, lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel ou d'une zone ombragée ou que des éclairs se produisent)

Le système ACC est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement du capteur radar, dans la limite des capacités du système.

La zone de détection du capteur radar est limitée. Le véhicule qui précède doit se trouver dans la zone de détection pour que le système ACC maintienne la distance sélectionnée par rapport à celui-ci. Le véhicule qui précède peut sortir de la zone de détection en raison de sa position sur la même voie de circulation. Lorsque vous suivez des motos circulant dans la même voie, il est possible qu'elles ne soient pas détectées si elles ne circulent pas au centre de la voie. Il est possible qu'un véhicule s'insérant devant vous dans la voie ne soit pas

détecté tant qu'il ne se trouve pas complètement à l'intérieur de la voie.

Si cela se produit, le système ACC peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en faisant retentir le témoin sonore. Le conducteur peut être amené à déterminer lui-même la distance de sécurité convenable par rapport au véhicule qui précède.



En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, il est possible que le capteur radar détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant. Il est possible que le système ACC diminue ou augmente la vitesse du véhicule.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules.

Si cela se produit, le système ACC peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en faisant retentir le témoin sonore de manière inattendue. Le conducteur devra alors maintenir lui-même une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant.

Système ACC temporairement indisponible

Le système ACC risque d'être temporairement indisponible dans les conditions suivantes. Dans de tels cas, il est possible que le système ACC ne se désactive pas et ne soit pas capable de maintenir la distance de sécurité sélectionnée par rapport au véhicule qui précède.

Condition A :

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, le système ACC est automatiquement désactivé. Un témoin sonore retentit et le système ne peut pas être réglé :

- Une portière est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le véhicule qui précède n'est pas détecté et votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 25 km/h (15 mi/h). Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navilink, et uniquement lors de la conduite sur une autoroute à accès limité telle qu'identifiée dans les données du système de navigation, le système ACC se désactive et un témoin d'avertissement sonore retentit si votre véhicule reste immobile pendant environ 3 secondes et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.
- Le système ACC a arrêté votre véhicule pendant environ 3 minutes ou plus.
- Le levier de changement de vitesses est retiré de la position D (conduite) ou est mis en mode manuel de changement des vitesses.
- Le frein de stationnement électronique est activé.

- Le système ASC est désactivé.
- Le système FCM applique un freinage plus fort.
- Le système ASC (y compris le système de contrôle de traction) fonctionne.
- Le mode SNOW (NEIGE), GRAVEL (GRAVIER) ou MUD (TOUT-TERRAIN) (modèles avec système AWC) est sélectionné.
- Une roue dérape.
- Lorsque le fonctionnement du radar avant est altéré à cause de saletés ou d'un autre type de blocage du capteur radar.
- Lorsque le signal du radar est provisoirement interrompu.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions énumérées ci-dessus ne sont plus remplies, désactivez le système à l'aide de la commande MI-PILOT Assist. Activez à nouveau le système MI-PILOT Assist pour utiliser le système.

REMARQUE :

Lorsque le système ACC est désactivé dans l'une des conditions suivantes alors que le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement :

- Une portière est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.

- Le système ACC a arrêté votre véhicule pendant environ 3 minutes ou plus.
- Le levier de changement de vitesses est retiré de la position D (conduite) ou est mis en mode manuel de changement des vitesses.
- Le système ASC est désactivé.
- Lorsque le fonctionnement du radar avant est altéré à cause de saletés ou d'un autre type de blocage du capteur radar.
- Lorsque le signal du radar est provisoirement interrompu.

Condition B :

En cas de mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.) bloquant le capteur radar avant, le système ACC se désactive automatiquement, le témoin sonore retentit et le message d'avertissement «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Une fois que la condition ci-dessus n'est plus présente, le message d'avertissement disparaît de l'écran multi-informations et le système reprend son fonctionnement normal. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire

Mitsubishi Motors agréé pour procéder à ce contrôle.

Condition C :

Lorsque de la saleté adhère au capteur radar situé à l'avant du véhicule ou si ce capteur est obstrué, le système ACC se désactive automatiquement.

Le témoin sonore retentit et le message d'avertissement «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Si le message d'avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le bouton de stationnement pour passer en position P (stationnement) et arrêtez le moteur. Lorsque le signal du radar est provisoirement interrompu, nettoyez la zone du capteur et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire MITSUBISHI MOTORS agréé pour procéder à cet entretien.

Condition D :

Lorsque vous conduisez sur des routes bordées d'immeubles ou lorsque les infrastructures routières sont limitées (par exemple, longs ponts, déserts, champs enneigés, conduite le long de longs murs), il est possible que le

système affiche le message «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué».

Action à effectuer :

Lorsque les conditions de conduite ci-dessus ont disparu, réactivez le système.

Dysfonctionnement du système ACC

En cas de dysfonctionnement, le système ACC est automatiquement désactivé, un témoin sonore retentit et l'avertissement d'état du contrôle de la vitesse (orange) s'allume.

Action à effectuer :

Si l'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Coupez le moteur, redémarrez-le puis activez à nouveau le système ACC. S'il n'est pas possible de paramétrer le système ACC ou si l'avertissement reste allumé, un dysfonctionnement peut être présent. La conduite peut se poursuivre dans des conditions normales. Le système ACC doit toutefois être inspecté. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

REMARQUE :

Si le système ACC est temporairement indisponible, le mode de régulateur de vitesse conventionnel peut toujours être utilisé. Pour des informations complémentaires, reportez-

vous à “Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)” (P.5-136).

Entretien du capteur ACC

Le capteur radar se trouve à l'avant du véhicule. Pour que le système ACC fonctionne correctement, observez toujours les points suivants :

- Maintenez toujours la zone du capteur propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les surfaces autour du capteur.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires près du capteur. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.
- Ne fixez pas d'objets métalliques près de la zone du capteur (pare-broussaille, etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.
- Ne modifiez pas, ne retirez pas ou ne peignez pas le pare-chocs avant.

Avant de personnaliser ou de réparer le pare-chocs avant, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire MITSUBISHI MOTORS agréé.

Le capteur de la caméra est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des systèmes et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier de caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra.

Si le boîtier de la caméra est endommagé suite à un accident, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire MITSUBISHI MOTORS agréé.

Notification concernant les fréquences radio :

Pour les États-Unis

Numéro d'homologation du type :

ID FCC : NF3-FR5CPEC

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.19 :

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses, et
2. ce dispositif doit supporter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.21 :

Les changements ou modifications réalisés sur cet équipement sans approbation explicite de Robert BOSCH GmbH peuvent rendre nulle l'autorisation de la FCC à utiliser cet équipement.

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.105 :

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites de dispositif digital de classe A, en application de la section 15 de la réglementation FCC. L'objectif de ces limites est d'offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il risque de provoquer des interférences avec les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions. L'utilisation de cet

équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nocives ; le cas échéant, l'utilisateur se verra dans l'obligation de remédier à l'interférence à ses frais.

Informations relatives à l'exposition aux radiofréquences selon 2.1091/2.1093/OET bulletin 65 :

Informations relatives à l'exposition aux rayonnements à radiation RF :

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition à radiation prescrites en environnement libre. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance de 20 cm entre vous et le radiateur.

L'émetteur ne doit pas être co-implanté ou exploité conjointement à une autre antenne ou un autre transmetteur.

Pour le Canada

Numéro d'homologation du type :

IC : 3387A-FR5CPEC

Mise en garde juridique en matière d'équipements RF :

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation

Démarrage et conduite 5-129

of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

SYSTÈME D'AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)



AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ne peut remplacer une conduite responsable et n'est pas conçue pour pallier à un comportement dangereux, à un manque d'attention ou à une attitude distraite. Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ne va pas toujours braquer les roues afin de maintenir le véhicule dans sa voie de circulation. Il n'est pas conçu pour éviter une éventuelle perte

de contrôle. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule.

- Les performances du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) présentent certaines limites. Ne vous fiez donc jamais exclusivement à ce système. En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) peut ne pas fonctionner. Conduisez toujours prudemment, soyez attentif au fonctionnement du véhicule et contrôlez activement ce dernier, comme il est approprié de le faire.
- Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) a été conçu pour être utilisé sur des autoroutes modernes, comportant des virages modérés. Pour éviter tout accident, n'utilisez pas ce système sur des routes régionales ou autres que les autoroutes.
- Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) dirige le véhicule uniquement afin de le maintenir au centre de la voie. La trajectoire du véhicule ne sera pas modifiée pour éviter des obstacles sur la route devant vous ou pour éviter un véhicule s'intercalant dans votre voie.
- Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment,

de faire en sorte que le véhicule reste dans sa voie de circulation et de toujours garder le contrôle du véhicule. Ne retirez jamais les mains du volant pendant la conduite. Laissez toujours les mains sur le volant et conduisez le véhicule prudemment.

- Conduisez toujours de manière prudente et attentive lorsque vous utilisez le système d'aide au maintien dans la voie (LKA). Lisez attentivement le manuel du conducteur avant d'utiliser le système d'aide au maintien dans la voie (LKA). Afin d'éviter toute blessure grave ou mortelle, le système ne doit pas être considéré comme un moyen d'éviter les accidents ou de contrôler la vitesse du véhicule dans des situations d'urgence. N'utilisez pas le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) si l'état de la route et les conditions de circulation ne le permettent pas.

Fonctionnement du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

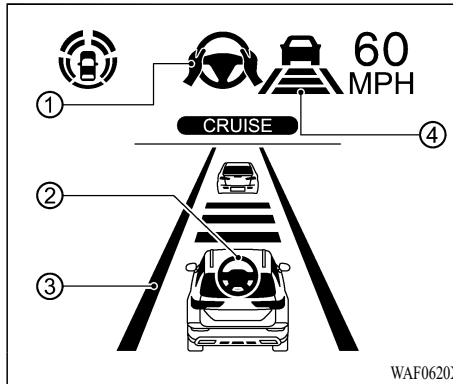
Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) aide le conducteur à maintenir le véhicule au centre de la voie de circulation lorsque les lignes de marquage gauche et droite sont détectées. Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ne fonctionne que lorsqu'il est combiné au système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Système de régulateur

de vitesse adaptatif (ACC) avec Stop & Go” (P.5-113).

Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) peut être activée lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le système ACC est activé.
- Les lignes de marquage des deux côtés sont clairement détectées.
- Un véhicule est détecté à l'avant (lorsque le véhicule est conduit à une vitesse inférieure à 60 km/h [37 mi/h]).
- Le conducteur saisit le volant.
- Le véhicule roule au centre de la voie.
- Les clignotants ne sont pas actionnés.
- L'essuie-glace de pare-brise n'est pas actionné à la position de vitesse élevée (la fonction de système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est désactivée lorsque l'essuie-glace fonctionne pendant environ 10 secondes à la position de vitesse élevée).

Pour activer ou désactiver le système d'aide au maintien dans la voie (LKA), reportez-vous à “Comment activer/désactiver le système d'aide au maintien dans la voie (LKA)” (P.5-111).



Exemple

Affichage et témoins du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

1. Avertissement/témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ①

Affiche l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) selon la couleur du témoin/de l'avertissement

- Témoin (gris) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Mise en veille du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

- Témoin (vert) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Système d'aide au maintien dans la voie (LKA) activé
- Témoin (orange) d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Dysfonctionnement du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

2. Témoin d'aide au maintien dans la voie (LKA) ②

Indique l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) selon la couleur du témoin

- Témoin (gris) du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Mise en veille du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)
- Témoin (vert) du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) : Système d'aide au maintien dans la voie (LKA) activé

3. Témoin de ligne de marquage ③

Indique si le système détecte la ligne de marquage

- Témoin de ligne de marquage (gris) : Aucune ligne de marquage n'est détectée
- Témoin de ligne de marquage (vert) : Des lignes de marquage sont détectées

- Témoin de ligne de marquage (orange) : Une sortie de la voie est détectée

4. Témoin de ligne de marquage/témoin d'état d'activation du contrôle de la vitesse/témoin de distance paramétrée ④

Affiche l'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) selon la couleur du témoin de ligne de marquage.

- Témoin de ligne de marquage (gris) : Mise en veille du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)
- Témoin de ligne de marquage (vert) : Système d'aide au maintien dans la voie (LKA) activé

En ce qui concerne le témoin d'état d'activation du contrôle de la vitesse et le témoin de distance paramétrée, reportez-vous à "Écran et témoins du système MI-PILOT Assist" (P.5-104).

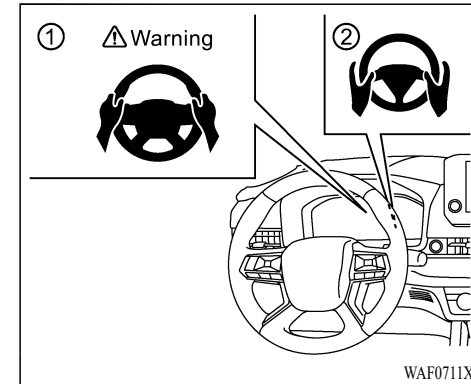
Lorsque le système d'aide au maintien dans la voie (LKA), le témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ①, le témoin du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ② et le témoin de ligne de marquage ③ et ④ deviennent verts sur l'écran multi-informations. Un témoin sonore retentit lors de l'activation initiale du système d'aide au maintien dans la voie (LKA).

Lorsque le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) se désactive, le témoin d'état

d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ①, le témoin du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ② et le témoin de ligne de marquage ③ et ④ deviennent gris sur l'écran multi-informations et un témoin sonore retentit deux fois.

Prévention de sortie de voie (LDP)

Lorsque le système de prévention de sortie de voie est actif, en cas de virage ou de vent transversal fort dépassant les capacités du système et si votre véhicule s'approche du bord gauche ou du bord droit de la voie de circulation, le système LDP fait clignoter le témoin LDP sur l'affichage des informations et fait vibrer le volant afin d'avertir le conducteur. Le témoin d'avertissement sonore retentit également (4 bips rapides). Puis, le système LDP applique automatiquement les freins pendant une courte période afin d'aider le conducteur à replacer le véhicule au centre de la voie de circulation. Cette action s'ajoute à toutes les autres actions effectuées par le système d'aide au maintien dans la voie (LKA), et les avertissements ne peuvent pas être désactivés. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Système de prévention de sortie de voie (LDP)" (P.5-42).



Détection des mains

Lorsque le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est activé, il contrôle les mouvements du volant effectués par le conducteur.

Si le volant n'est pas actionné ou si le conducteur lâche le volant pendant un certain temps, l'avertissement ① apparaît sur l'écran multi-informations et le témoin d'avertissement de volant non tenu ② s'allume.

Si le conducteur n'actionne pas le volant après l'affichage de l'avertissement et l'allumage du témoin d'avertissement, un signal sonore retentit et le message ainsi que le témoin d'avertissement se mettent à clignoter. Si le conducteur n'actionne toujours pas le volant, le système

applique brièvement les freins afin de signifier une nouvelle fois au conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

En l'absence de réponse de la part du conducteur, le système active les feux de détresse et ralentit le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

Le conducteur peut interrompre cette décélération à tout moment en actionnant le volant, en freinant, en accélérant ou en actionnant la commande MI-PILOT Assist.



AVERTISSEMENT

Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) n'est pas un système de conduite mains-libres. Laissez toujours les mains sur le volant et conduisez le véhicule prudemment. Ne pas se conformer à cette consigne pourrait entraîner une collision et des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

Si le conducteur ne touche que légèrement le volant (au lieu de le tenir fermement), le capteur de couple de braquage risque de ne pas détecter les mains du conducteur sur le volant et une suite d'avertissements risquent d'être émis. Lorsque le conducteur tient le volant et l'actionne à nouveau, les avertisse-

ments se désactivent.

Limites du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)



AVERTISSEMENT

- Dans les situations suivantes, la caméra risque de ne pas détecter correctement les lignes de marquage ou de détecter ces lignes de manière incorrecte, ce qui aura pour conséquence un fonctionnement incorrect du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) :
 - En cas de conduite sur des routes sur lesquelles de multiples marquages parallèles sont tracés ; si le marquage des voies s'est effacé ou a été mal peint ; si les lignes ne correspondent pas au marquage standard ; si les lignes de marquage sont recouvertes d'eau, de saletés, de neige, etc.
 - En cas de conduite sur des routes dont les lignes de marquage sont discontinues
 - En cas de conduite sur des routes dont la largeur des voies augmente ou diminue
- N'utilisez pas le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) dans les conditions suivantes car il risque de ne pas détecter correctement les lignes de marquage. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de provoquer un accident.
 - En cas de conduite sur des routes comportant plusieurs voies ou dont le marquage des voies est rendu peu clair par la présence de travaux sur la chaussée
 - En cas de conduite sur des routes présentant des contrastes importants provoqués par des ombres, de la neige, de l'eau, des traces de pneus ou des marques résultant de travaux sur la chaussée (le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) pourrait détecter ces éléments et les assimiler à des lignes de marquage)
 - En cas de conduite sur des routes sur lesquelles des voies de circulation se rejoignent ou se séparent
 - En cas de mauvais temps (pluie, brouillard, neige, vent entraînant la présence de poussière, etc.)
 - Lorsque de l'eau, de la neige, du sable, etc., sont projetés par les

roues d'autres véhicules

- Lorsque de la saleté, de l'huile, du givre, de la neige, de l'eau ou toute autre substance adhère à la caméra
- Lorsque l'objectif de la caméra est embué
- Lorsqu'une lumière forte (par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse) est projetée sur la caméra
- Lorsque les phares n'éclairent pas suffisamment car les optiques sont sales ou lorsque les faisceaux sont éteints dans les tunnels ou l'obscurité
- Lors d'un changement soudain du niveau de luminosité (par exemple lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel ou passe sous un pont)
- En cas de conduite sur des routes dont les voies de circulation se rejoignent ou se séparent ou comportant des lignes de marquage temporaires à cause de travaux sur la chaussée

- Lorsque l'une des voies de circulation est fermée pour travaux
- En cas de conduite sur une route cahoteuse, par exemple un chemin de terre irrégulier
- En cas de conduite sur des routes sinueuses ou présentant des virages serrés
- En cas de conduite sur des routes vallonnées
- N'utilisez pas le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) dans les conditions suivantes car il ne fonctionnerait pas correctement :
 - Lorsque le véhicule roule alors que l'un des pneus est en mauvais état (par exemple en cas d'usure, de pression anormale ou d'utilisation de la roue de secours, de chaînes à neige ou de roues non standard)
 - Lorsque le véhicule est équipé de pièces liées au système de freinage ou à la suspension n'étant pas d'origine
 - Lorsqu'un autocollant ou le chargement du véhicule obstrue le champ de vision de la caméra

- Lorsque des bagages excessivement lourds sont placés sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule
- Lorsque la capacité de charge du véhicule est dépassée
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule
- Un bruit excessif peut vous empêcher d'entendre le témoin d'avertissement sonore.
- Pour que le système MI-PILOT Assist fonctionne correctement, la zone du pare-brise située devant la caméra doit être propre. Remplacement des balais d'essuie-glaces usés. Des balais d'essuie-glaces de taille correcte doivent être utilisés afin de vous assurer que le pare-brise reste propre. Utilisez uniquement des balais d'essuie-glaces MITSUBISHI MOTORS d'origine ou des balais équivalents spécifiquement conçus pour le modèle de votre véhicule et conformes à son année modèle. Nous vous recommandons de vous rendre chez votre concessionnaire MITSUBISHI MOTORS pour obtenir les pièces conformes à votre véhicule.

Mise en veille temporaire du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

Mise en veille automatique à cause des conditions de conduite :

Lorsque le conducteur active le clignotant, le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est temporairement placée en mode de veille. (Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) redémarre automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies.)

Mise en veille automatique :

Dans les cas suivants, le message d'avertissement «Non dispo Caméra avant obstruée» s'affiche sur l'affichage multi-informations en même temps que le témoin sonore retentit, et le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) se met temporairement en mode de veille. (Le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) redémarre automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies.)

- Lorsque les lignes de marquage des deux côtés ne sont plus détectées
- Lorsque le véhicule de devant n'est plus détecté à une vitesse inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h)

REMARQUE :

Pour les véhicules équipés de MI-PILOT Assist avec Navi-link, lors de la conduite sur une route identifiée dans les données du système de navigation comme une autoroute à accès limité, il est possible que le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) continue de fonctionner en présence de lignes de marquage visibles des deux côtés de la voie, même lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (37 mi/h) et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.

Désactivation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

Dans les conditions suivantes, le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) se désactive, et le témoin d'état d'activation du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) ainsi que le témoin du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) s'éteignent :

- Lorsque des lignes de marquage inhabituelles apparaissent dans la voie de circulation ou que les lignes de marquage ne peuvent pas être correctement détectées pendant un certain temps à cause de conditions diverses (par exemple trace de neige, reflet de l'éclairage par temps pluvieux, lignes de marquage peu claires)

- Lorsque l'essuie-glace de pare-brise est actionné à vitesse élevée (le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est désactivé lorsque l'essuie-glace fonctionne pendant plus de 10 secondes environ).

Action à effectuer :

Désactivez le système ACC à l'aide de la commande CANCEL. Lorsque les conditions énumérées ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le système ACC.

Dysfonctionnement du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

En cas de dysfonctionnement du système, il est automatiquement désactivé. L'avertissement d'état du système d'aide au maintien dans la voie (LKA) (orange) s'allume. Un témoin sonore peut retentir en fonction de la situation.

Action à effectuer :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le bouton de stationnement pour passer sur la position P (stationnement), arrêtez le moteur, redémarrez le moteur, reprenez la conduite du véhicule et paramétrez à nouveau le système ACC. Si l'avertissement (orange) reste allumé, le système d'aide au maintien dans la voie (LKA) est défectueux. Bien que le véhicule puisse toujours être conduit dans des conditions normales, faites vérifier le système. Nous vous

recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Entretien du système d'aide au maintien dans la voie (LKA)

La caméra est située au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du système et d'éviter tout dysfonctionnement, observez les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que le pare-brise reste propre.
- Ne placez pas d'autocollant (même transparent) ni d'accessoires à proximité du boîtier de caméra.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Les reflets du soleil pourraient diminuer la capacité du boîtier de caméra à détecter les lignes de marquage.
- Ne cognez pas et n'endommagez pas les zones entourant le boîtier de caméra. Ne touchez pas la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur le boîtier de caméra.

Si le boîtier de la caméra est endommagé suite à un accident, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

5-136 Démarrage et conduite

MODE DE RÉGULATEUR DE VITESSE CONVENTIONNEL (vitesse fixe)

REMARQUE :

MI-PILOT Assist ne fournit pas d'avertissement d'approche, de freinage automatique ni d'aide au maintien dans la voie (LKA) en mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe).

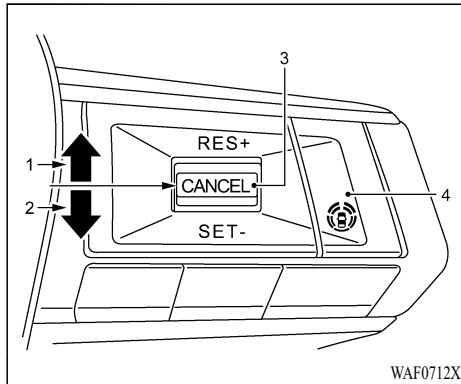
Ce mode permet de conduire à une vitesse comprise entre 30 et 144 km/h (20 et 90 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur la pédale d'accélérateur.



AVERTISSEMENT

- Dans le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), aucun témoin sonore d'avertissement ne retentit pour vous prévenir que vous roulez trop près du véhicule qui précède, et la présence du véhicule qui précède ainsi que la distance de véhicule à véhicule ne sont pas non plus détectées.
- Soyez particulièrement attentif à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui le précède afin d'éviter toute collision.
- Vérifiez toujours le réglage sur l'écran du système ACC.

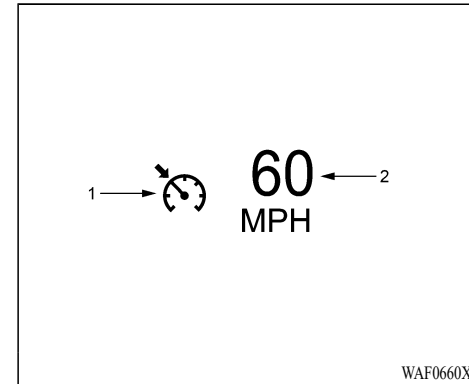
- N'utilisez pas le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) dans les conditions de conduite suivantes :
 - Lorsqu'il est impossible de maintenir le véhicule à une vitesse définie
 - En cas de circulation dense ou dans une circulation dont la vitesse varie
 - Sur des routes sinueuses ou vallonnées
 - Sur des routes glissantes (pluie, neige, verglas, etc.)
 - En cas de vent violent
- Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de provoquer un accident.



Commandes de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

1. Commande RES+ :
Permet de rétablir la vitesse définie du véhicule ou d'augmenter la vitesse par palier
2. Commande SET- :
Permet de régler la vitesse de croisière souhaitée ou de réduire la vitesse par palier
3. Commande CANCEL :
Permet de désactiver le système sans effacer la vitesse définie du véhicule

4. Commande MI-PILOT Assist :
Active ou désactive le système MI-PILOT Assist



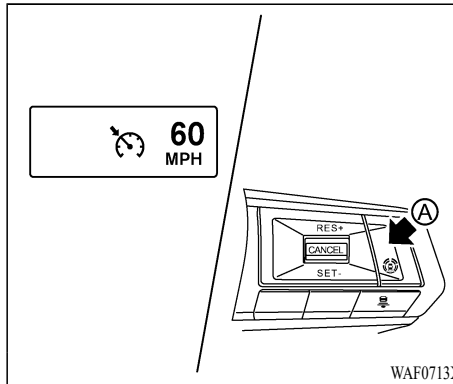
Écran et témoins du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

L'affichage se trouve sur l'écran multi-informations.

1. Témoin de régulateur de vitesse :
Ce témoin indique l'état d'activation du système ACC en fonction d'une couleur.
 - Témoin d'activation du régulateur de vitesse (gris) : Indique que la commande MI-PILOT Assist est en position de marche
 - Témoin SET de régulateur de vitesse (vert) : Indique que la vitesse de

Démarrage et conduite 5-137

- croisière est définie
 - Avertissement du régulateur de vitesse (orange) : Indique la présence d'un dysfonctionnement au niveau du système ACC
2. Témoin de vitesse du véhicule définie :
- Ce témoin indique la vitesse du véhicule définie.
- Pour les modèles pour le Canada, la vitesse est affichée en km/h.



Fonctionnement du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe)

Pour activer le mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe), maintenez la commande MI-PILOT Assist **A** enfoncée pendant plus de 1,5 seconde environ.

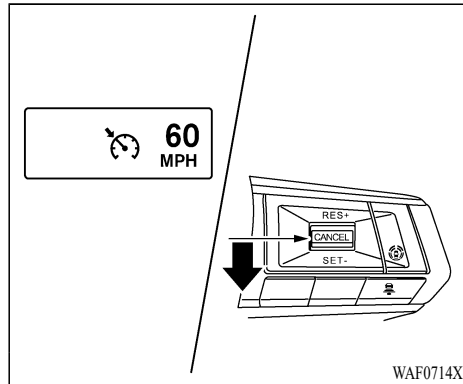
Lorsque vous activez la commande MI-PILOT Assist, l'affichage du mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) ainsi que les témoins s'affichent sur l'écran multi-informations. Après avoir maintenu la commande MI-PILOT Assist enfoncée pendant plus de 1,5 seconde environ, l'écran du système ACC s'éteint. Le témoin de régulateur de vitesse

apparaît. Vous pouvez à présent régler la vitesse de croisière souhaitée. Si vous appuyez à nouveau sur la commande MI-PILOT Assist, le système se désactive complètement. Lorsque le contact d'allumage est positionné sur arrêt, le système est également désactivé automatiquement.

Pour utiliser à nouveau le système ACC, appuyez brièvement sur la commande MI-PILOT Assist (pour le mode de contrôle de distance de véhicule à véhicule) ou maintenez-la à nouveau enfoncée (pour le mode de régulateur de vitesse conventionnel) afin de l'activer.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toute activation accidentelle du régulateur de vitesse, assurez-vous de désactiver la commande MI-PILOT Assist lorsque vous n'utilisez pas le système ACC.



Pour régler la vitesse de croisière, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée, poussez la commande SET- vers le bas puis relâchez-la. (La couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au vert et le témoin de vitesse définie pour le véhicule s'allume.) Retirez le pied de la pédale d'accélérateur. Le véhicule se maintient à la vitesse définie.

- Pour dépasser un autre véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule revient à la vitesse précédemment définie.
- Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse définie lors de la montée ou de la descente de pentes raides. Si cela se produit, maintenez manuellement la vitesse du

véhicule.

Pour annuler la vitesse prédéfinie pour le véhicule, utilisez l'une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur la touche CANCEL. Le témoin de vitesse du véhicule définie s'éteint.
2. Appuyez sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse du véhicule définie s'éteint.
3. Désactivez la commande MI-PILOT Assist. Le témoin de régulateur de vitesse et le témoin de vitesse définie s'éteignent.

Pour régler une vitesse de croisière, procédez selon l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur la touche SET- et relâchez-la.
2. Poussez la touche RES+ vers le haut et maintenez-la appuyée. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, relâchez la commande.
3. Poussez la touche RES+ vers le haut, puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour réinitialiser à une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, poussez la touche SET- vers le bas puis relâchez-la.
2. Poussez la touche SET- vers le bas et maintenez-la appuyée. Relâchez-la lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée.
3. Poussez la touche SET- vers le bas puis relâchez-la rapidement. La vitesse définie pour le véhicule diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h) à chaque fois que vous effectuez cette opération.

Pour revenir à la vitesse prédéfinie pour le véhicule, poussez la touche RES+ vers le haut puis relâchez-la. Le véhicule reprend la dernière vitesse de croisière définie lorsque sa vitesse est supérieure à 30 km/h (20 mi/h).

SYSTÈME D'ATTÉNUATION DES COLLISIONS FRONTALES (FCM)

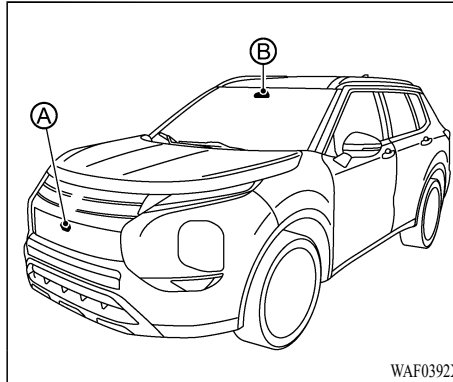


AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système FCM pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

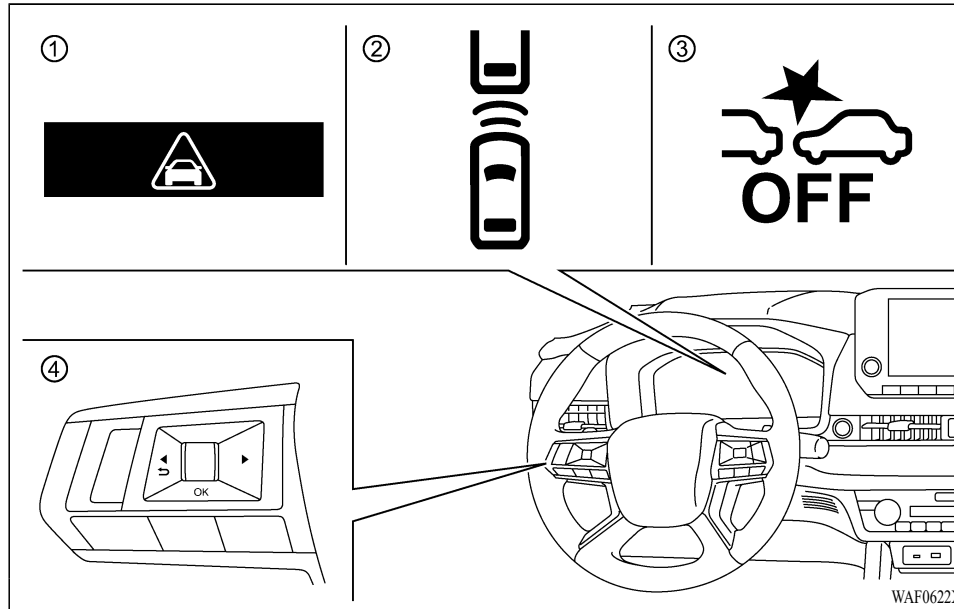
- Le système FCM est un système conçu pour aider le conducteur. Il ne peut pas remplacer l'attention du conducteur quant aux conditions de circulation ni sa responsabilité dans le fait de conduire prudemment. Il ne permet pas d'éviter les accidents causés par un manque d'attention ou une conduite dangereuse.
- En fonction des conditions de conduite, de circulation, météorologiques et routières, le système FCM peut ne pas fonctionner.

Le système FCM permet d'aider le conducteur en cas de risque de collision avant avec le véhicule qui précède dans la voie de circulation ou avec un piéton.



Le système FCM utilise un capteur radar ① situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui précède dans la même voie de circulation.

Pour les piétons, le système FCM utilise une caméra ② installée derrière le pare-brise en plus du capteur radar.



- ① Indicateur d'avertissement d'urgence du système FCM
- ② Témoin de détection de véhicule à l'avant (sur l'écran multi-informations)
- ③ Témoin d'avertissement de système FCM désactivé (sur le tableau de bord)
- ④ Commandes au volant (côté gauche)

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME FCM

Le système FCM fonctionne lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h) environ.

Pour la fonction de détection des piétons, le

système FCM fonctionne à des vitesses comprises entre 10 et 60 km/h (6 et 37 mi/h).

En cas de détection d'un risque de collision avant, le système FCM commence par émettre un avertissement au conducteur en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule qui précède (jaune) sur l'écran multi-informations et en faisant retentir une alarme sonore. En outre, le système actionne un freinage partiel.

Si le conducteur actionne les freins rapidement et puissamment après l'avertissement, et si le système FCM détecte qu'une collision avant peut encore se produire, le système augmente alors automatiquement la force de freinage.

Si le conducteur ne réagit pas, le système FCM émet un avertissement au conducteur en faisant clignoter le témoin d'avertissement d'urgence du système FCM (rouge) sur l'écran multi-informations et en faisant retentir une alarme sonore. Ensuite, le système applique un freinage partiel.

Si le risque de collision devient imminent, le système FCM effectue automatiquement un freinage plus vigoureux.

Lorsque le système FCM est activé, vous risquez d'entendre le bruit provoqué par le fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système FCM fonctionne correctement.

REMARQUE :**Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué par le système FCM.**

En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule qui précède ou au piéton, ainsi que des conditions de conduite et routières, le système peut aider le conducteur à éviter une collision avant ou à atténuer les conséquences si la collision est inévitable.

Si le conducteur est en train de tourner le volant, d'accélérer ou de freiner, le système FCM fonctionnera plus tard ou ne fonctionnera pas.

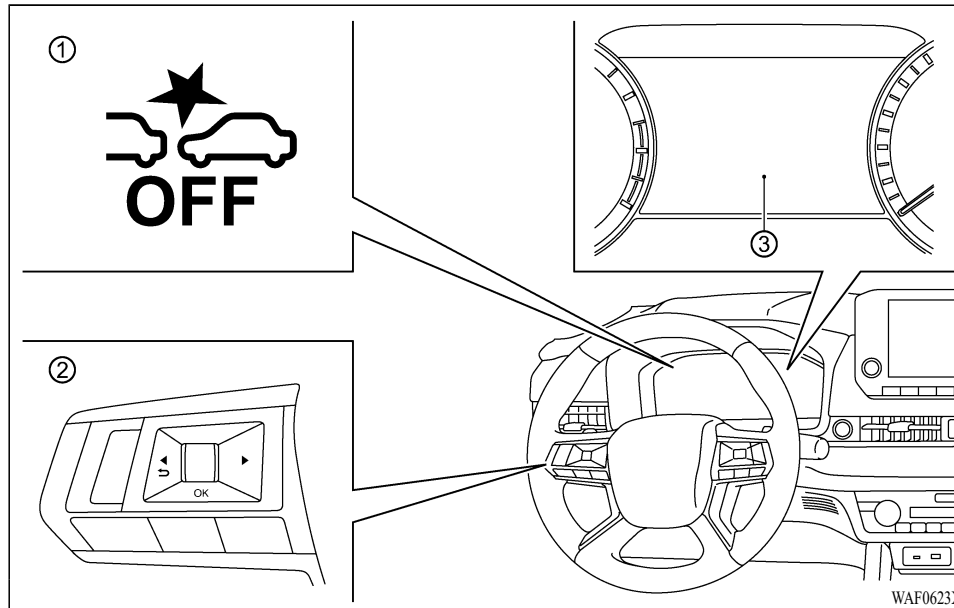
Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes :

- Lorsque le volant est tourné autant que nécessaire pour éviter une collision.
- Lorsque la pédale d'accélérateur est appuyée.
- Lorsque plus aucun véhicule ou piéton n'est détecté devant.

Si le système FCM a entraîné l'arrêt du véhicule, ce dernier reste immobilisé pendant 2 secondes environ avant que les freins ne soient relâchés.

Lorsque la pédale de frein est enfoncée pendant que le frein est appliqué par le système, il est possible que vous ressentiez un changement

dans l'effort sur la pédale ou que vous entendiez un son et un bruit de vibration. Ceci est normal, il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement. En outre, la force de freinage peut augmenter par l'ajout de l'effort sur la pédale.



- ① Témoin d'avertissement de système FCM désactivé (sur le tableau de bord)
- ② Commandes au volant (côté gauche)
- ③ Écran multi-informations

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU SYSTÈME FCM

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système FCM.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-

informations ③, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez «Frein d'urg.», puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez «Avant», puis activez ou désactivez le système à l'aide de la commande de défilement.

Lorsque le système FCM est désactivé, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM s'allume ①.

REMARQUE :

- Le système FCM s'active automatiquement au redémarrage du moteur.
- Le système d'avertissement prédictif de collision frontale (PFCW) est intégré au système FCM. Aucune sélection distincte n'est disponible sur l'affichage pour le système PFCW. Lorsque le système PFCW est également désactivé.

LIMITES DU SYSTÈME FCM

AVERTISSEMENT

Les limites du système FCM sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait

entraîner de graves blessures ou la mort.

- Le système FCM ne peut pas détecter tous les véhicules ou piétons dans toutes les conditions.
- Le système FCM ne détecte pas ce qui suit :
 - Les piétons de petite taille (les enfants, par exemple), qui sont assis, actionnent des jouets/skateboards, en scooter ou en fauteuil roulant, ou qui ne sont pas dans une position debout ou qui sont en train de marcher.
 - Les animaux de toutes tailles.
 - Les obstacles (chargement ou débris, par exemple) situés sur la chaussée ou sur le bord de la route.
 - Les véhicules qui arrivent en sens inverse ou qui traversent.
 - Les véhicules dont les pneus sont difficiles à voir ou dont la forme arrière est peu claire ou obstruée.
 - Les véhicules stationnés.
- Les performances du système FCM sont limitées.

- Si un véhicule à l'arrêt se trouve sur la trajectoire de votre véhicule, le système FCM ne fonctionnera pas si vous circulez à plus de 80 km/h (50 mi/h) environ.
- Pour la détection des piétons, le système FCM ne fonctionnera pas si vous circulez à plus de 60 km/h (37 mi/h) environ, ou à moins de 10 km/h (6 mi/h) environ.
- Le système FCM ne fonctionne pas pour les piétons se trouvant dans l'obscurité ou dans des tunnels, même si la zone dispose d'un éclairage public.
- En présence de piétons, le système FCM n'émet pas le premier avertissement.
- Le système FCM risque de ne pas fonctionner si le véhicule qui le précède est étroit (dans le cas d'une moto par exemple).
- Le système FCM risque de ne pas fonctionner si la différence de vitesse entre les deux véhicules est trop faible.
- Le système FCM risque de ne pas fonctionner correctement ou de ne pas détecter un véhicule ou un piéton situé devant le véhicule dans les conditions suivantes :
 - Mauvaise visibilité (pluie, neige, brouillard, tempêtes de poussière, tempêtes de sable, et éclaboussures

res projetées par d'autres véhicules)

- Conduite en descente sur une pente raide ou sur des routes très sinueuses.
- Conduite sur une route cahoteuse, comme un chemin de terre irrégulier.
- Si de la saleté, du givre, de la neige, du brouillard ou tout autre matériau recouvre la surface du capteur radar ou la surface de la caméra du pare-brise.
- En cas d'interférences causées par d'autres sources radar.
- Une lumière forte (par exemple, les rayons du soleil ou les feux de route des véhicules circulant en sens inverse) pénètre dans la caméra avant. Une lumière forte provoque un obscurcissement de la zone autour du piéton, qui devient difficilement visible.
- Un changement soudain de luminosité se produit. (Par exemple, lorsque le véhicule entre ou sort d'un tunnel ou d'une zone ombragée ou que des éclairs se

produisent.)

- Dans l'obscurité ou dans des conditions de faible éclairage, comme la nuit ou dans les tunnels, y compris lorsque les phares de votre véhicule sont éteints ou atténués, ou que les feux arrière du véhicule qui précède sont éteints.
- Lorsque la direction de la caméra présente un défaut d'alignement.
- Lorsque la position ou le mouvement de votre véhicule est modifié (e) rapidement ou considérablement (par exemple, changement de voie, véhicule qui tourne, braquage brusque, accélération ou décélération soudaine).
- Lorsque votre véhicule, ou le véhicule ou le piéton qui précède se déplace rapidement ou sensiblement de sorte que le système ne peut pas le détecter et réagir à temps (par exemple, piéton se rapprochant rapidement tout près du véhicule, véhicule qui se rabat, changement de voie, virage, braquage brusque, accélération ou décélération soudaine).

- Lorsque le véhicule ou le piéton est décalé par rapport à la trajectoire du véhicule en marche avant.
- Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est faible.
- Le faible contraste d'une personne par rapport à l'arrière-plan, par exemple si la couleur ou le motif des vêtements sont semblables à ceux de l'arrière-plan.
- Le profil du piéton est en partie obscurci ou n'est pas identifiable car le piéton transporte un chargement, porte des vêtements amples ou des accessoires volumineux ou très larges.
- Pendant environ 15 secondes après le démarrage du moteur
- Si le véhicule qui précède a une forme particulière ou inhabituelle, des hauteurs de dégagement extrêmement basses ou hautes, un chargement de marchandises inhabituel ou est étroit (une moto, par exemple).
- Lorsque le véhicule ou le piéton se trouve à proximité d'un panneau

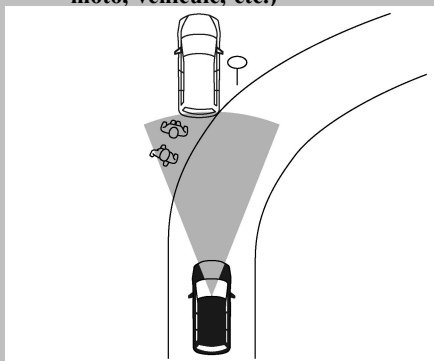
routier, d'une surface réfléchissante (eau sur la route, par exemple) ou dans l'ombre.

- Lorsque plusieurs piétons sont regroupés.
- Lorsque la vue du piéton est masquée par un véhicule ou un autre objet.
- En cas d'attelage d'une remorque ou de remorquage d'un autre véhicule.
- Les performances du système peuvent se détériorer dans les conditions suivantes :
 - Le véhicule roule sur une route glissante.
 - Le véhicule roule sur une pente.
 - Des bagages excessivement lourds se trouvent sur le siège arrière ou dans la zone de chargement de votre véhicule.
- Le système est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement des capteurs (radar et de caméra), dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter que la surface des capteurs est obstruée par du givre, de la neige ou des autocollants, par exemple. Dans ce cas, le système risque de ne pas avertir le

conducteur correctement. Veillez à vérifier, nettoyer et dégraisser régulièrement la surface des capteurs.

- En fonction de l'état de la route et des conditions de circulation, il est possible que le système FCM actionne partiellement les freins de manière intempestive. Lorsqu'une accélération est nécessaire, appuyez sur la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.
- Il est possible que le système FCM s'active lorsqu'un motif, un objet, une ombre ou des lumières sont détectés et présentent les mêmes contours que ceux des véhicules ou des piétons, ou s'ils ont la même taille et la même position que les feux arrière d'un véhicule ou d'une moto.
- Le système peut continuer à fonctionner lorsque le véhicule qui précède tourne à droite ou à gauche.
- Le système peut fonctionner lorsque votre véhicule s'approche d'un véhicule qui précède et le dépasse.
- En fonction de la configuration de la route (route en lacets, entrée et sortie de virage, route sinueuse, régulation de voie, en travaux, etc.), le système peut s'activer temporairement pour le véhicule arrivant en sens inverse devant votre véhicule.
- Le système FCM peut réagir à :

- des objets situés sur le bord de la route (panneau de signalisation, rail de sécurité, piéton, cycliste, moto, véhicule, etc.)

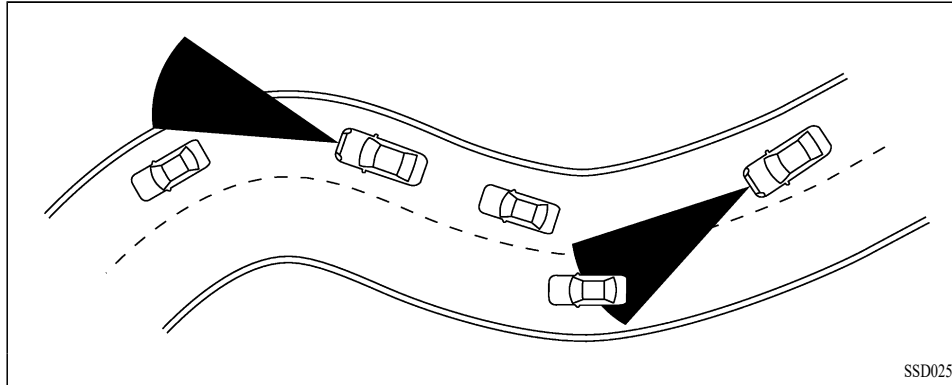


- des objets situés au-dessus de la route (pont bas, panneau de signalisation, etc.)
- des objets sur le revêtement de la route (voie ferrée, grille, plaque d'acier, etc.)
- des objets dans un parking couvert (poutre, pilier, etc.)
- des piétons, cyclistes ou motocyclistes approchant de la voie de circulation

- des véhicules, piétons, cyclistes, motocyclistes ou objets se trouvant sur la voie adjacente ou à proximité du véhicule

- des piétons se dirigeant vers le véhicule
- des cyclistes
- des objets sur la route (arbres, par exemple)

- Les distances de freinage augmentent sur les surfaces glissantes.
- N'utilisez pas le système FCM si vous tractez une remorque. Le système risque de ne pas détecter un véhicule qui précède.
- N'utilisez pas le système FCM lorsque vous conduisez avec une roue dont le pneu est en mauvais état (par exemple en cas d'usure, de pression basse, d'utilisation de chaînes de roues, de roues non standard).
- Un bruit excessif peut interférer avec le témoin d'avertissement sonore. Il est possible que vous n'entendiez pas le témoin sonore.



En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, ou sur une pente, il est possible que le capteur détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant. Ceci peut entraîner un mauvais fonctionnement du système.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules. **Si cela se produit, le système peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et en déclenchant le témoin sonore de manière inattendue. Le conducteur devra alors maintenir lui-même une distance de sécurité appropriée par**

rapport au véhicule qui circule devant.

SYSTÈME TEMPORAIRE- MENT INDISPONIBLE

Condition A

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM clignote (aucun message n'apparaît sur l'écran multi-informations).

- Une lumière intense se projette directement sur l'avant du véhicule.
- La température de l'habitacle est supérieure à environ 40°C (104°F) en plein soleil.

- La surface de la caméra du pare-brise est couverte de buée ou de givre.
- Le boîtier de caméra détecte son défaut d'alignement.
- Le capteur radar subit des interférences provenant d'une autre source radar.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM reprend automatiquement.

REMARQUE :

Lorsque la face interne du pare-brise dans la zone de la caméra est couverte de buée ou de givre, un certain laps de temps peut être nécessaire à leur élimination, après l'activation de la climatisation. Si de la saleté apparaît sur cette surface, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Condition B

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM et le message d'avertissement «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué» s'affiche sur l'écran multi-informations.

- La surface du capteur situé à l'avant du véhicule est couverte de saleté ou est obstruée

Démarrage et conduite 5-147

Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement clignote, gardez le véhicule dans un endroit sûr et arrêtez le moteur. Nettoyez le cache du radar situé à l'avant du véhicule à l'aide d'un chiffon doux, puis redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement reste affiché, vérifiez que la protection du capteur n'est pas recouverte de poussière, de neige ou de givre. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système FCM. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

- Lorsque vous conduisez sur des routes présentant des infrastructures routières limitées ou des immeubles (par exemple, longs ponts, déserts, champs enneigés, conduite le long de longs murs).

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système FCM reprend automatiquement.

Condition C

Lorsque le contrôle actif de stabilité (ASC) est désactivé, le frein FCM ne fonctionne pas. Dans ce cas, seuls les avertissements visuels et sonores fonctionnent. Le témoin du système FCM (orange) s'allume.

Action à effectuer :

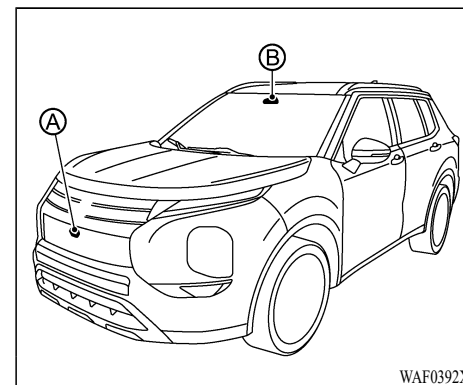
Lorsque le système ASC est activé, le système FCM se réactive automatiquement.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Si le système FCM présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement, un témoin sonore retentit, le témoin d'avertissement (orange) du système FCM s'allume et le message d'avertissement «Défaut du système» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, gardez le véhicule dans un endroit sûr. Arrêtez le moteur, puis redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système FCM. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

**ENTRETIEN DU SYSTÈME**

Le capteur radar (A) se trouve à l'avant du véhicule. La caméra (B) est située sur la partie supérieure du pare-brise.

Pour que le système FCM fonctionne correctement, observez toujours les points suivants :

- Veillez à ce que la surface du capteur situé à l'avant du véhicule et sur le pare-brise soit toujours propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les surfaces autour des capteurs (par ex., zone avant du véhicule ou pare-brise).
- Ne couvrez pas l'avant du véhicule à proximité de la zone du capteur et n'y placez pas d'autocollants ni d'objets simi-

lares. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

- Ne fixez pas d'objets métalliques près de la surface des capteurs (pare-broussaille, etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.
- Ne placez pas de matériaux réfléchissants, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. La réflexion des rayons du soleil peut altérer la capacité de détection du boîtier de la caméra.
- L'avant du véhicule à proximité de la zone du capteur ne peut être modifiée, démontée ou peinte. Avant de personnaliser ou de réparer la zone de pare-chocs, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

Numéro d'homologation du type :

ID FCC : NF3-FR5CPEC

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.19 :

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses, et
2. ce dispositif doit supporter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.21 :

Les changements ou modifications réalisés sur cet équipement sans approbation explicite de Robert BOSCH GmbH peuvent rendre nulle l'autorisation de la FCC à utiliser cet équipement.

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.105 :

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites de dispositif digital de classe A, en application de la section 15 de la réglementation FCC. L'objectif de ces limites est d'offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il risque de provoquer des interférences avec les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions. L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nocives ; le cas échéant, l'utilisateur se verra

dans l'obligation de remédier à l'interférence à ses frais.

Informations relatives à l'exposition aux radiofréquences selon 2.1091/2.1093/OET bulletin 65 :

Informations relatives à l'exposition aux rayonnements à radiation RF :

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition à radiation prescrites en environnement libre. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance de 20 cm entre vous et le radiateur.

L'émetteur ne doit pas être co-implanté ou exploité conjointement à une autre antenne ou un autre transmetteur.

Pour le Canada

Numéro d'homologation du type :

IC : 3387A-FR5CPEC

Mise en garde juridique en matière d'équipements RF :

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR

Démarrage et conduite 5-149

AVERTISSEMENT DE RISQUE DE COLLISION FRONTALE (PFCW)

d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

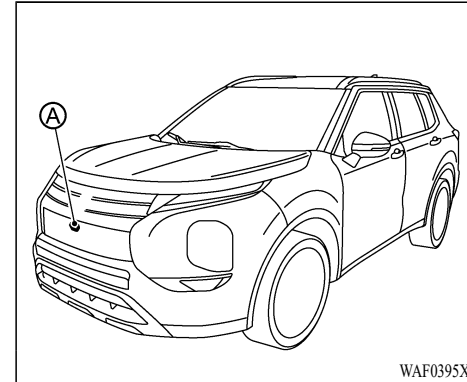


AVERTISSEMENT

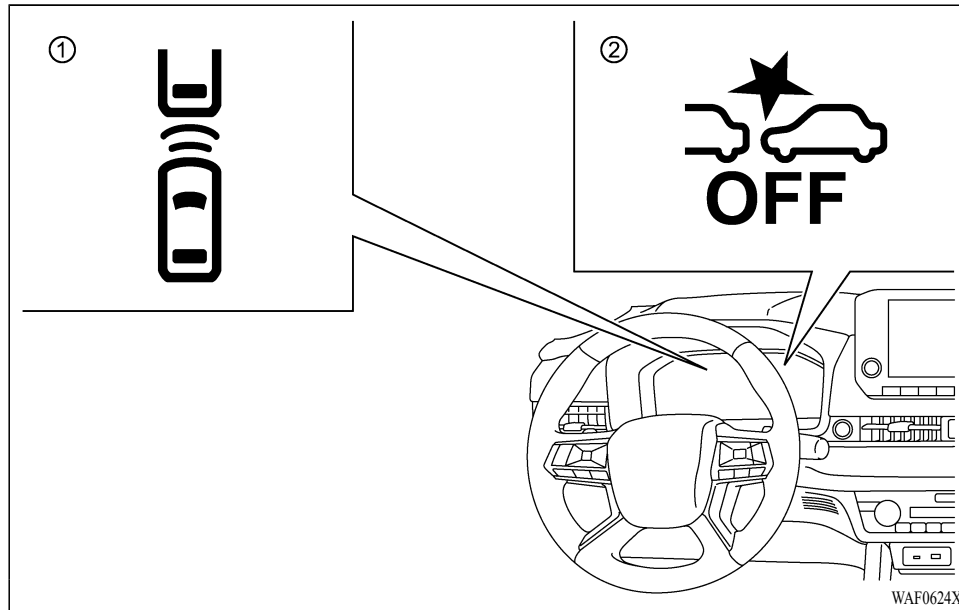
Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système PFCW peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Le système PFCW aide à avertir le conducteur avant une collision mais ne permet pas d'éviter la collision. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.**

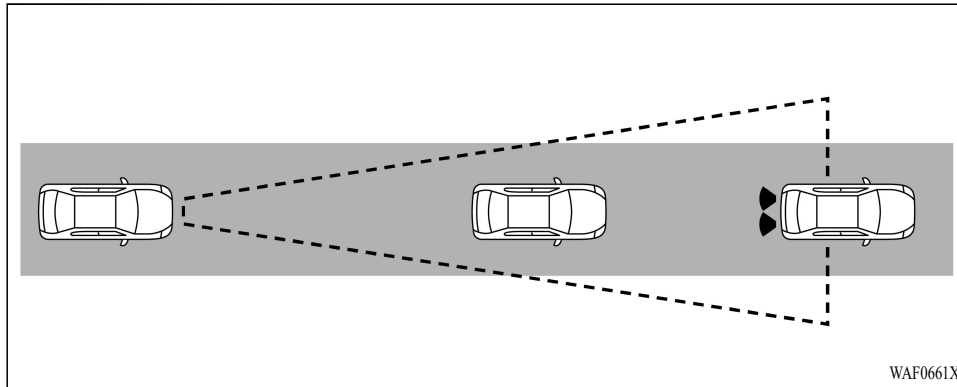
Le système PFCW peut alerter le conducteur en cas de freinage brusque d'un deuxième véhicule circulant devant le véhicule qui précède le vôtre dans la même voie de circulation.



Le système PFCW utilise un capteur radar **A** situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule circulant devant le vôtre, dans la même voie de circulation.



- ① Témoin de détection de véhicule à l'avant (sur l'écran multi-informations)
- ② Témoin d'avertissement de désactivation du système d'atténuation des collisions frontales (FCM) (sur le tableau de bord)



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME PFCW

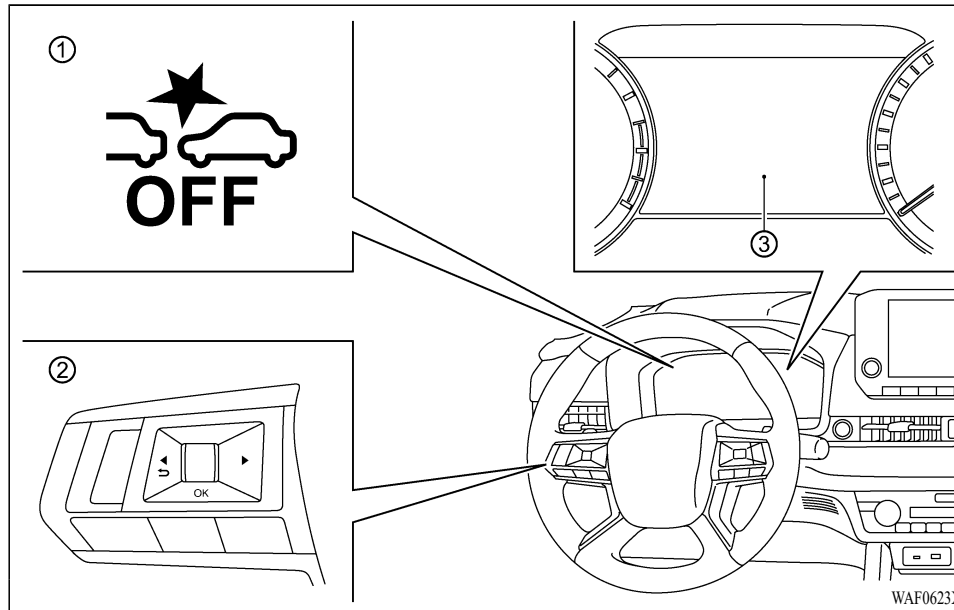
Le système PFCW fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 5 km/h (3 mi/h).

En cas de risque potentiel de collision avant, le système PFCW avertit le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection de véhicule situé devant ①, et fait également retentir un avertissement sonore.

5-152 Démarrage et conduite

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]



- ① Témoin d'avertissement de système FCM désactivé (sur le tableau de bord)
- ② Commandes au volant (côté gauche)
- ③ Écran multi-informations

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU SYSTÈME PFCW

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système PFCW.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-

informations ③, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez «Frein d'urg.», puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Sélectionnez «Avant», puis activez ou désactivez le système à l'aide de la commande de défilement.

Lorsque le système PFCW est désactivé, le témoin d'avertissement de désactivation du système PFCW (orange) ① s'allume.

REMARQUE :

- Le système PFCW s'active automatiquement au redémarrage du moteur.
- Le système PFCW est intégré au système FCM. Aucune sélection distincte n'est disponible sur l'affichage pour le système PFCW. Lorsque le système FCM est désactivé, le système PFCW est également désactivé.

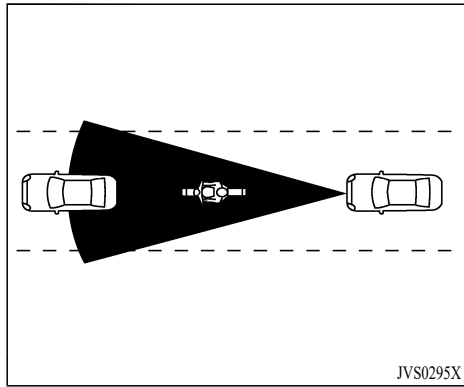


Illustration A

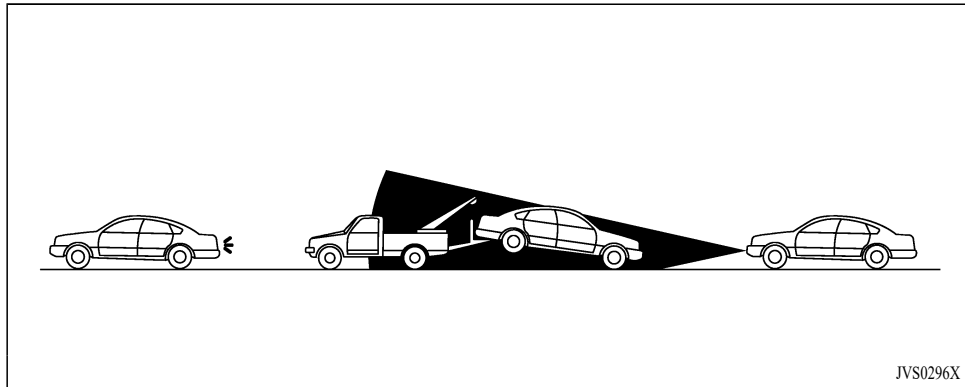


Illustration B

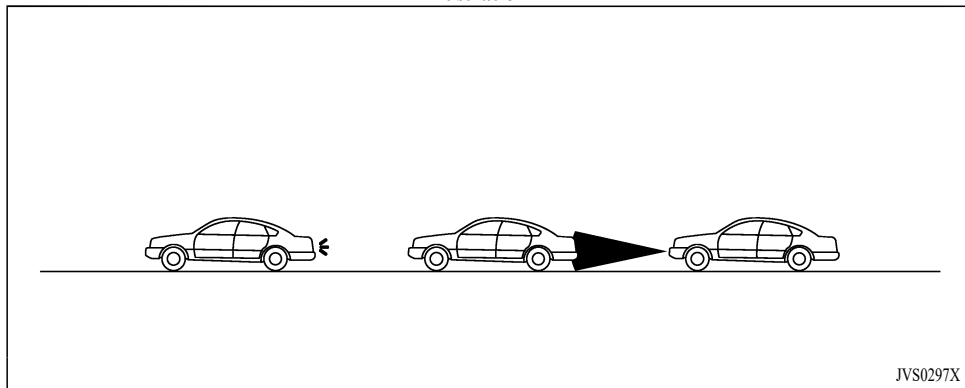
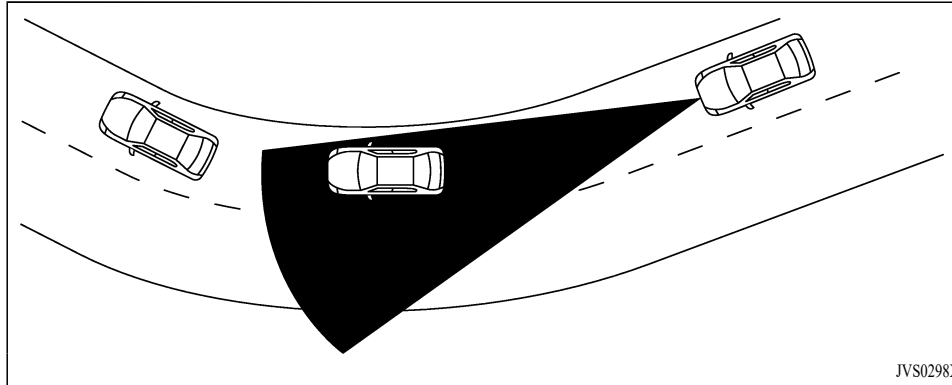


Illustration C

5-154 Démarrage et conduite

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]



JVS0298X

Illustration D

LIMITES DU SYSTÈME PFCW

AVERTISSEMENT

Les limites du système PFCW sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Le système PFCW ne peut pas détecter tous les véhicules, dans toutes les conditions.
- Le capteur radar ne détecte pas les éléments tels que :

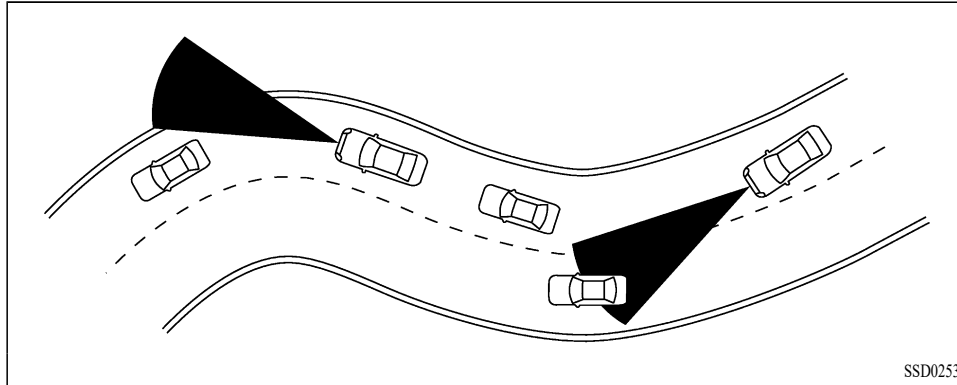
- Les piétons, les animaux ou les obstacles sur la chaussée
- Véhicules roulant en sens inverse
- Véhicules qui traversent
- (Illustration A) Le système PFCW ne fonctionne pas lorsque le véhicule situé devant est un véhicule étroit, une moto par exemple.
- Le capteur radar peut ne pas détecter un véhicule situé devant dans les conditions suivantes :
 - En cas de neige ou de pluie intense

- Lorsque le capteur radar est couvert de saletés, de glace, de neige ou d'autres matériaux
- En cas d'interférences causées par d'autres sources radar
- Lorsque de la neige ou des éclaboussures de la route est/sont projetée(s) par les autres véhicules.
- Si vous conduisez dans un tunnel
- Tractage d'une remorque

- (Illustration B) En cas de remorquage du véhicule situé devant.
- (Illustration C) Lorsque la distance par rapport au véhicule situé devant est trop courte, le faisceau du capteur radar est gêné.
- (Illustration D) Si vous descendez une pente raide ou circulez sur des routes sinueuses.
- Le système est conçu pour vérifier automatiquement le fonctionnement du capteur, dans certaines limites. Le système risque de ne pas détecter certaines formes d'obstructions au niveau de la zone du capteur telles que du givre, de la neige ou des autocollants par exemple. Dans ce cas, le système risque de ne pas avertir le conducteur correctement. Veillez à vérifier, nettoyer et dégager régulièrement la zone

du capteur.

- Un bruit excessif peut interférer avec le témoin d'avertissement sonore. Il est possible que vous n'entendiez pas le témoin sonore.



En cas de conduite sur routes sinueuses, vallonnées, en lacets, étroites ou en travaux, il est possible que le capteur radar détecte des véhicules circulant dans une autre voie, ou qu'il ne détecte temporairement pas un véhicule circulant devant. Ceci peut entraîner un mauvais fonctionnement du système PFCW.

Le déplacement (manœuvre de direction ou position dans la voie de circulation, etc.) ou l'état du véhicule peuvent également affecter la détection des véhicules. **Si cela se produit, le système peut vous avertir en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule qui précède et en déclenchant le témoin sonore de manière inattendue. Le conducteur devra alors maintenir lui-même une distance de**

sécurité appropriée par rapport au véhicule qui circule devant.

SYSTÈME TEMPORAIRE- MENT INDISPONIBLE

Condition A

Lorsque le capteur radar subit des interférences provenant d'une autre source radar, rendant impossible la détection d'un véhicule situé devant, le système PFCW est automatiquement désactivé. Le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (orange) s'allume.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système PFCW reprend automatiquement.

Condition B

Dans les conditions suivantes, rendant impossible la détection de tout véhicule situé devant, le système PFCW est automatiquement désactivé.

Le témoin d'avertissement de désactivation du système FCM (orange) s'allume et le message d'avertissement «Aides à la conduite tempor désactivées Capteur avant bloqué» s'affiche sur l'écran multi-informations.

- Lorsque la surface du capteur situé à l'avant du véhicule est couverte de saleté ou est obstruée

Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement (orange) du système FCM s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le bouton de stationnement sur P (stationnement) pour passer en position P et arrêtez le moteur. Nettoyez le cache du radar situé dans la zone avant du véhicule à l'aide d'un chiffon doux, puis redémarrez le moteur. Si le témoin d'avertissement reste allumé, vérifiez que la protection du capteur n'est pas recouverte de poussière, de neige ou de givre. Si le témoin d'avertissement

est encore allumé, faites vérifier le système PFCW. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

- Lorsque vous conduisez sur des routes présentant des infrastructures routières limitées ou des immeubles (par exemple, longs ponts, déserts, champs enneigés, conduite le long de longs murs)

Action à effectuer :

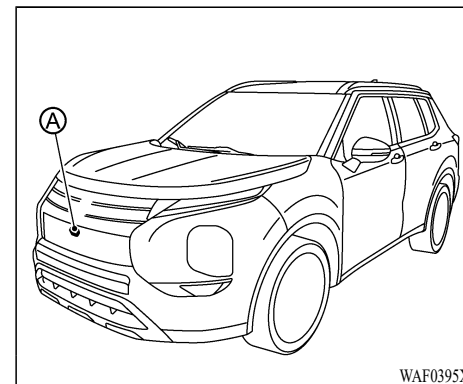
Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système PFCW reprend automatiquement.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Si le système PFCW présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement, un témoin sonore retentit, le témoin d'avertissement (orange) du système FCM s'allume et le message d'avertissement «Défaut du système» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer :

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Arrêtez le moteur, puis redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système PFCW. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

**ENTRETIEN DU SYSTÈME**

Le capteur radar **A** se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le système fonctionne correctement, respectez toujours les points suivants :

- La zone située autour du capteur à l'avant du véhicule doit toujours rester propre.
- Ne heurtez pas et n'endommagez pas les surfaces autour du capteur.
- Ne couvrez pas la zone avant du véhicule à proximité de la zone du capteur, et n'y placez pas d'autocollants ni d'objets similaires. Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.

- Ne fixez pas d'objets métalliques près de la zone du capteur (pare-broussaille, etc.). Ceci risquerait d'entraîner des pannes ou dysfonctionnements.
- Ne modifiez pas, ne retirez pas et ne peignez pas le pare-chocs avant. Il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant.

Notification concernant les fréquences radio

Pour les États-Unis

Numéro d'homologation du type :

ID FCC : NF3-FR5CPEC

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.19 :

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses, et
2. ce dispositif doit supporter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.21 :

Les changements ou modifications réalisés sur cet équipement sans approbation explicite de Robert BOSCH GmbH peuvent rendre nulle l'autorisation de la FCC à utiliser cet équipement.

Déclaration du manuel d'utilisation selon le §15.105 :

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites de dispositif digital de classe A, en application de la section 15 de la réglementation FCC. L'objectif de ces limites est d'offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie radioélectrique, et il risque de provoquer des interférences avec les communications radio s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions. L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nocives ; le cas échéant, l'utilisateur se verra dans l'obligation de remédier à l'interférence à ses frais.

Informations relatives à l'exposition aux radiofréquences selon 2.1091/2.1093/OET bulletin 65 :

Informations relatives à l'exposition aux rayon-

nements radioélectriques :

Cet équipement est en conformité avec les limites d'exposition à radiation prescrites en environnement libre. Cet équipement doit être monté et fonctionner en respectant une distance de 20 cm entre vous et le radiateur.

L'émetteur ne doit pas être co-implanté ou exploité conjointement à une autre antenne ou un autre transmetteur.

Pour le Canada

Numéro d'homologation du type :

IC : 3387A-FR5CPEC

Mise en garde juridique en matière d'équipements RF :

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre

ALERTE D'ATTENTION DU CONDUCTEUR (DAA)

le fonctionnement.



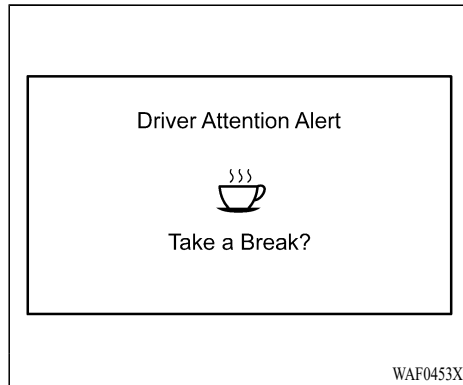
AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système DAA pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **Le système DAA émet uniquement un avertissement visant à informer le conducteur d'un manque éventuel d'attention ou de somnolence. Il ne dirige pas le véhicule et ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle.**
- **Le système DAA ne détecte pas le manque d'attention ou la fatigue du conducteur, et il ne fournit pas une alerte dans toutes les situations.**
- **Il est de la responsabilité du conducteur de :**
 - **rester vigilant.**
 - **conduire prudemment.**
 - **maintenir le véhicule dans la voie de circulation.**
 - **garder le contrôle du véhicule à chaque instant.**
 - **d'éviter de conduire en cas de fatigue.**
 - **d'éviter les distractions (envoi de messages, etc).**

Le système DAA permet d'alerter le conducteur si le système détecte un manque d'attention ou de la fatigue.

Le système contrôle le style de conduite et le comportement de la direction pendant un certain temps, et détecte les changements par rapport au schéma normal. Si le système détecte une baisse de l'attention du conducteur pendant un certain temps, il envoie des avertissements sonores et visuels pour lui suggérer de faire une pause.



puis à nouveau sur la position ON.

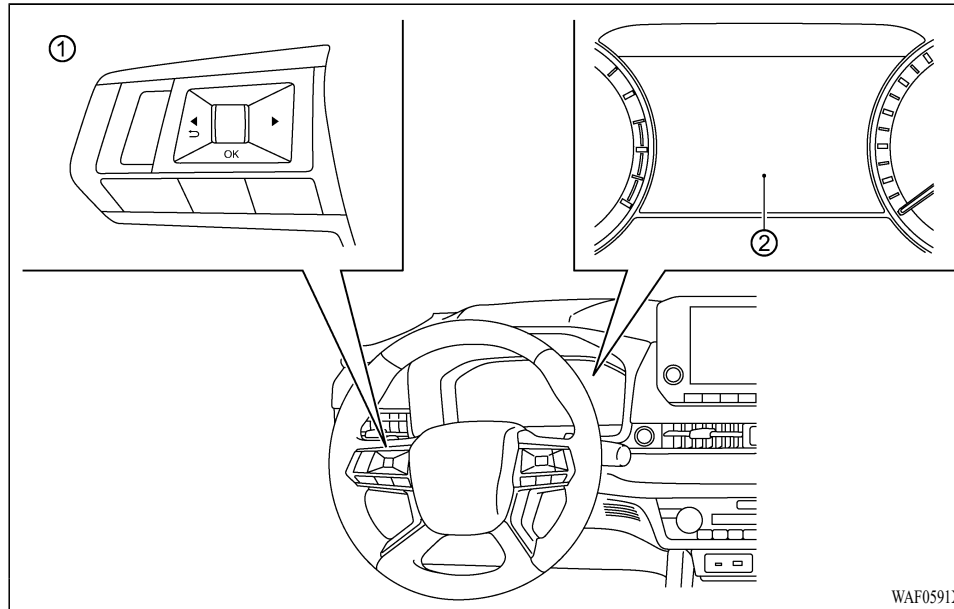
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DAA

Si le système détecte la fatigue ou une baisse d'attention du conducteur, le message «Take a Break?» (Une pause ?) s'affiche sur l'écran multi-informations, et un témoin sonore retentit lorsque le véhicule est conduit à plus de 60 km/h (37 mi/h).

Le système surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet.

Le système est réinitialisé et commence à réévaluer le style de conduite et le comportement de la direction lorsque le contact d'allumage est placé de la position ON à la position,

5-160 Démarrage et conduite



① Commandes au volant (côté gauche)

② Écran multi-informations

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME DAA

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système DAA.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez «Alerte du Attention» puis appuyez sur la commande de défilement pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Ce réglage sera retenu même si vous redémarrez le moteur.

LIMITES DU SYSTÈME DAA

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système DAA sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Le système DAA peut ne pas fonctionner correctement et ne pas fournir d'alerte dans les conditions suivantes :
 - Route en mauvais état, par exemple inégalité de la chaussée ou nids de poule.
 - Vent fort latéral.
 - Si vous adoptez un style de conduite sportif avec prises de virages à vitesses élevées ou accélérations poussées.
 - Changements fréquents de voie ou de la vitesse du véhicule.

SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

- Le système DAA ne fournit pas d'alerte dans les conditions suivantes :
 - La vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mi/h).
 - Courts relâchements de l'attention.
 - Distractions soudaines comme la chute d'un objet.

Dysfonctionnement du système

Si le système DAA présente un dysfonctionnement, le message d'avertissement «Attention du Conducteur Défaut du système» s'affiche sur l'écran multi-informations, et la fonction se désactive automatiquement.

Action à effectuer

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, placez le véhicule sur la position P (stationnement), puis coupez et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement du système reste affiché, faites contrôler le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

5-162 Démarrage et conduite

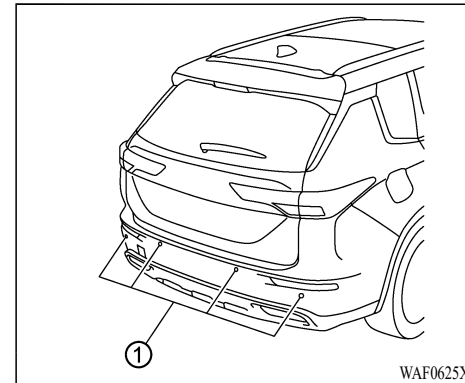


AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de freinage d'urgence automatique arrière pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique arrière est un système conçu pour aider le conducteur. Il ne permet pas de pallier une conduite imprudente. Utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et regardez dans la direction que vous souhaitez suivre avant et pendant la marche arrière. Ne vous fiez jamais exclusivement au système de freinage d'urgence automatique arrière. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.
- Les capacités du système de freinage d'urgence automatique arrière présentent certaines limites. Le système de freinage d'urgence automatique arrière n'est pas efficace dans toutes les situations.

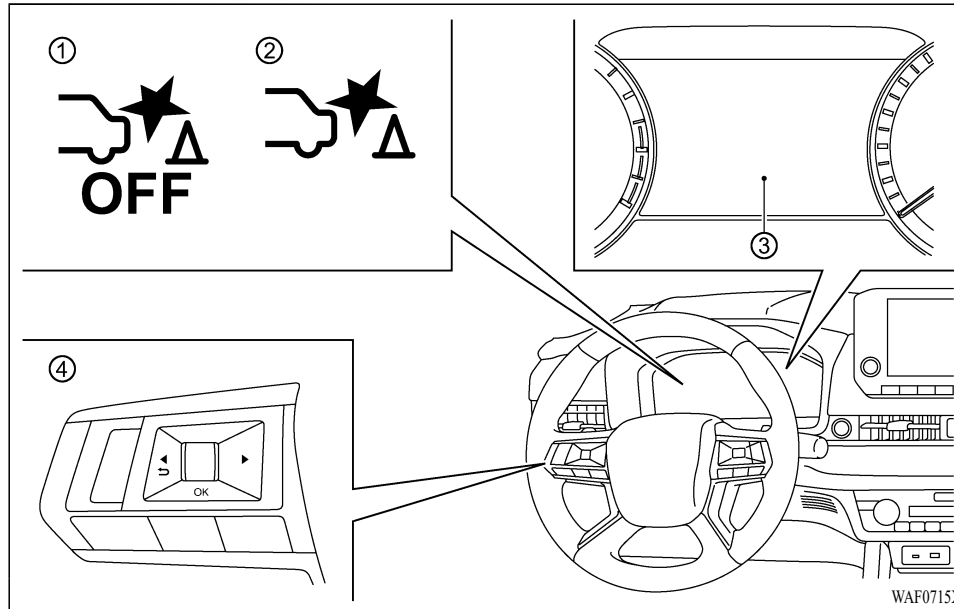
Le système de freinage d'urgence automatique arrière peut aider le conducteur lorsque le véhicule recule et s'approche d'objets situés directement derrière le véhicule.



Le système de freinage d'urgence automatique détecte les obstacles situés derrière le véhicule grâce au capteur d'aide au stationnement arrière ① monté sur le pare-chocs arrière.

REMARQUE :

La fonction de capteur d'aide au stationnement du véhicule peut être temporairement désactivée, mais le système de freinage d'urgence automatique arrière continuera à fonctionner. Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Système de capteur d'aide au stationnement arrière” (P.5-188).



- ① Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière
- ② Témoin d'avertissement de système de freinage d'urgence automatique arrière
- ③ Écran multi-informations
- ④ Commandes au volant (côté gauche)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

Lorsque le levier de vitesses est positionné sur R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule

est inférieure à environ 15 km/h (9 mi/h), le système de freinage d'urgence automatique arrière fonctionne.

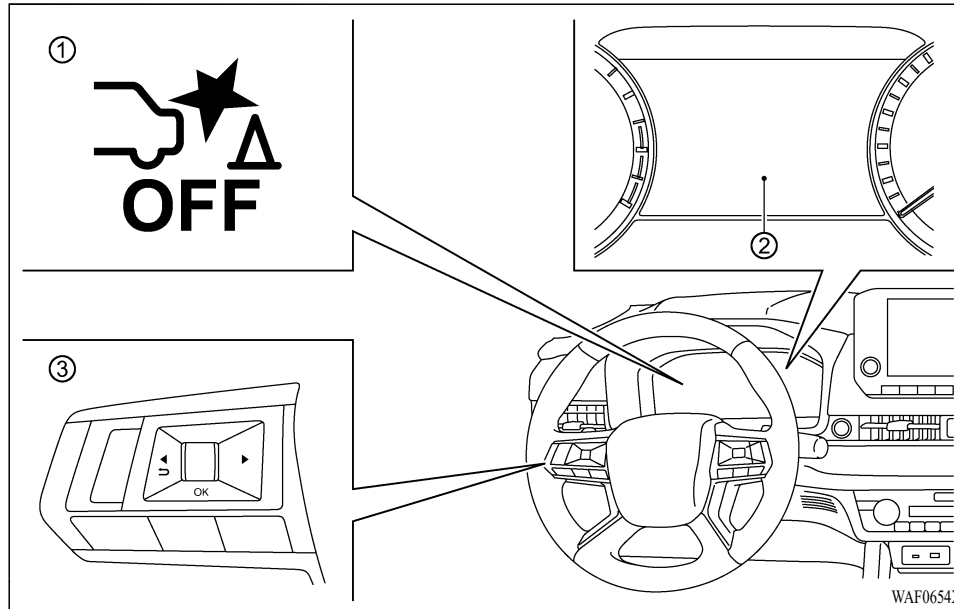
Si un risque de collision avec un obstacle est détecté lorsque votre véhicule recule, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière ② clignote sur l'écran multi-informations ③ et le système émet trois signaux sonores. Le système applique ensuite automatiquement les freins. Une fois l'actionnement automatique des freins effectué, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein pour maintenir la pression de freinage.

REMARQUE :

- Les feux de stop du véhicule s'allument lorsque le freinage est commandé par le système de freinage d'urgence automatique arrière.
- Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut se produire. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière.



- ① Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière
- ② Écran multi-informations
- ③ Commandes au volant (côté gauche)
1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglage» s'affiche sur l'écran multi-

informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.

2. Sélectionnez «Frein d'urg.», puis appuyez sur la commande de défilement.

3. Pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique arrière, cochez la case «Arrière» à l'aide de la commande de défilement.

Lorsque le système de freinage d'urgence automatique arrière est désactivé, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière ① s'allume.

REMARQUE :

Le système de freinage d'urgence automatique arrière s'active automatiquement au redémarrage du moteur.

LIMITES DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique arrière sont indiquées ci-dessous. Le non-respect des instructions et avertissements relatifs à l'utilisation correcte du système de freinage d'urgence automatique arrière pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle alors que la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein est enfoncée, la fonction risque de ne pas être opérationnelle ou le

début du fonctionnement risque d'être retardé. Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner ou ses performances risquent d'être insuffisantes à cause de l'état du véhicule, des conditions de conduite, de la circulation, des conditions météorologiques, de l'état de la route, etc. N'attendez pas que le système fonctionne. Appuyez vous-même sur la pédale de frein à chaque fois que cela est nécessaire.

- Si le fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique arrière doit être outrepassé, appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur.
- Vérifiez toujours les environs et tournez-vous pour vérifier que rien ne se trouve derrière le véhicule lorsque vous effectuez une marche arrière. Le système de freinage d'urgence automatique arrière détecte les objets immobiles derrière le véhicule. Le système de freinage d'urgence automatique arrière ne détecte pas les objets suivants :
 - Objets en mouvement
 - Objets bas
 - Objets étroits
 - Objets cunéiformes
 - Objets de forme complexe

- Objets multiples proches
- Objets proches du pare-chocs (se trouvant à moins de 30 cm [1 pi] environ)
- Objets disparaissant de manière soudaine
- Des objets fins tels qu'une corde, un câble, une chaîne, etc.

- Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner en présence de piétons ou d'animaux.
- Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner en présence des obstacles suivants :
 - Obstacles surélevés du sol
 - Obstacles décalés par rapport à votre véhicule
 - Obstacles dont les surfaces extérieures molles peuvent facilement absorber les ondes acoustiques, tels que des matériaux spongieux ou de la neige
- Le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :
 - Lorsque de la pluie, de la neige, du givre, de la saleté, etc. adhèrent aux capteurs d'aide au stationnement.

ment.

- Un témoin sonore puissant retentit dans la zone entourant le véhicule.
- La surface de l'obstacle forme une diagonale par rapport à l'arrière du véhicule.
- Les capteurs d'aide au stationnement ou la zone autour des capteurs sont très froids ou chauds.
- Le système de freinage d'urgence automatique arrière peut être accidentellement activé dans les conditions suivantes :
 - Des herbes hautes entrent dans la zone autour du véhicule.
 - Une structure (mur, équipement de péage, tunnel étroit, barrière de parking, etc.) se trouve à proximité du côté du véhicule.
 - En présence de bosses, de saillies ou de plaques d'égout sur la surface de la route.
 - Lorsque le véhicule traverse un tissu ou un rideau.
 - Le véhicule roule sur un terrain à forte déclivité.

- Une accumulation de neige ou de glace se trouve derrière le véhicule.
- Une source d'ondes ultrasonores, telle que le capteur d'aide au stationnement d'un autre véhicule, se trouve à proximité du véhicule.
- Après avoir fonctionné, la commande de freinage automatique ne fonctionne plus si le véhicule approche du même obstacle.
- La commande de freinage automatique ne peut fonctionner que pendant un laps de temps court. Le conducteur doit donc appuyer sur la pédale de frein.
- Dans les situations suivantes, le système de freinage d'urgence automatique arrière risque de ne pas fonctionner correctement ou d'offrir des performances insuffisantes :
 - Le véhicule roule par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - Le véhicule roule sur un terrain à forte déclivité.
 - La position du véhicule change (par exemple, en cas de passage sur une bosse).

- Le véhicule roule sur une route glissante.
- Le véhicule tourne brusquement suite à une rotation complète du volant.
- Des chaînes à neige sont utilisées.
- Des pneus ou des roues autres que ceux recommandés par Mitsubishi Motors sont utilisés.
- Les freins sont froids lorsque la température ambiante est basse ou immédiatement après le démarrage.
- La force de freinage est faible car les freins sont mouillés après avoir traversé une flaque d'eau ou avoir lavé le véhicule.
- Désactivez le système de freinage d'urgence automatique arrière dans les conditions suivantes pour éviter tout accident résultant du fonctionnement soudain du système :
 - Le véhicule est remorqué.
 - Le véhicule est transporté sur un camion à plateforme.
 - Le véhicule se trouve sur un banc dynamométrique.

- Le véhicule roule sur une surface irrégulière.
- Des pièces de la suspension autres que celles désignées comme des pièces d'origine sont utilisées. (Si la hauteur du véhicule ou l'inclinaison de la carrosserie du véhicule est modifiée, le système risque de ne pas détecter un obstacle correctement.)
- Tout bruit excessif (par exemple le volume du système audio, une vitre ouverte) peut couvrir le bruit du témoin sonore et rendre ce dernier inaudible.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

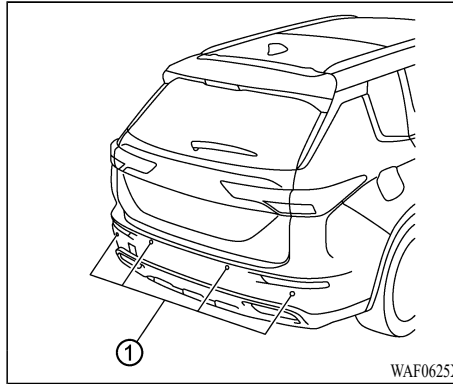
Si système de freinage d'urgence automatique arrière présente un dysfonctionnement, il se désactive automatiquement, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière s'allume et le message d'avertissement «Défaut du système Voir Manuel cond.» s'affiche sur l'écran multi-informations.

Action à effectuer

Si le témoin d'avertissement s'allume, gardez le véhicule dans un endroit sûr, arrêtez le moteur puis redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement reste allumé, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique arrière. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

REMARQUE :

Si le système de freinage d'urgence automatique arrière est temporairement indisponible, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique arrière clignote.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Conformez-vous aux points suivants pour vous assurer du fonctionnement correct du système :

- Le capteur d'aide au stationnement arrière ① doit toujours rester propre.
- Si les capteurs d'aide au stationnement arrière sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon non abrasif en veillant à ne pas les endommager.
- Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les

capteurs d'aide au stationnement. Vérifiez la zone entourant les capteurs d'aide au stationnement et retirez tout corps étranger.

- Ne soumettez pas la zone autour du capteur d'aide au stationnement arrière ① à un impact important. En outre, ne retirez/ne démontez pas le capteur d'aide au stationnement arrière. Si le capteur d'aide au stationnement arrière et les zones périphériques sont déformés suite à un accident, etc., faites vérifier les capteurs. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.
- Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture à proximité ou sur le capteur d'aide au stationnement arrière ①. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.
- Lors du lavage du véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas la pression directe du nettoyeur sur les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement des capteurs d'aide au stationnement.

Démarrage et conduite 5-167

PÉRIODE DE RODAGE



MISE EN GARDE

Pendant les 2 000 premiers km (1 200 mi), suivez ces recommandations afin d'optimiser le rendement de votre moteur et la fiabilité de votre véhicule ainsi que ses performances en matière de consommation de carburant. Le non-respect de ces recommandations risque de réduire la durée de vie et le rendement de votre moteur.

- Évitez de conduire à vitesse constante rapide ou lente pendant des périodes prolongées. Ne faites pas monter le régime moteur à plus de 4 000 tr/mn.
- N'accélérez à plein gaz sous aucun rapport.
- Évitez les démarrages rapides.
- Dans la mesure du possible, évitez les freinages brusques.
- Ne tractez pas de remorque pendant les 800 premiers kilomètres (500 mi) de conduite. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces pourraient être endommagés.

5-168 Démarrage et conduite

CONSEILS POUR UNE CONDUITE ÉCONOMIQUE

Suivez ces conseils de conduite simples pour un meilleur rendement du carburant afin de réaliser une meilleure économie de carburant au niveau de votre véhicule.

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur et de frein en douceur.
 - Évitez les démarrages et les arrêts rapides.
 - Accélérez et freinez doucement et sans à-coups dans la mesure du possible.
 - Maintenez une vitesse constante lorsque vous effectuez un trajet régulier et avancez en roue libre dans la mesure du possible.
2. Maintenez une vitesse constante.
 - Regardez en avant pour essayer d'anticiper et minimisez les arrêts.
 - Le fait de synchroniser votre vitesse avec les feux de circulation vous permet de réduire votre nombre d'arrêts.
 - Le fait de maintenir une vitesse constante peut minimiser les arrêts aux feux rouge et améliorer le rendement du carburant.
3. Utilisez la climatisation (A/C) à des vitesses de conduite plus élevées.
 - Si la vitesse est inférieure à 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'ouvrir les vitres pour refroidir l'habitacle en raison de la charge réduite du moteur.
4. Conduisez à des vitesses et sur des distances économiques.
 - Le fait de respecter la limite de vitesse et de ne pas dépasser 97 km/h (60 mi/h) (lorsque la législation l'autorise) peut améliorer le rendement du carburant en raison d'une résistance aérodynamique réduite.
 - Le fait de maintenir une distance de sécurité derrière les autres véhicules réduit les freinages inutiles.
 - Le fait de surveiller en toute sécurité la circulation afin d'anticiper les changements de vitesse permet une réduction des freinages et des changements d'accélération sans à-coups.
 - Enclenchez le rapport le mieux approprié à l'état de la route.
5. Utilisez le régulateur de vitesse.
 - L'utilisation du régulateur de vitesse pendant la conduite sur autoroute permet

- de maintenir une vitesse constante.
 - Le régulateur de vitesse est particulièrement efficace pour économiser du carburant lors de la conduite sur terrain plat.
6. Planifiez l'itinéraire le plus court.
 - Utilisez une carte ou un système de navigation pour déterminer le meilleur itinéraire afin d'économiser du temps.
 7. Évitez de laisser tourner le moteur au ralenti.
 - Le fait d'arrêter le moteur lorsque cela ne présente pas de risque pour des arrêts supérieurs à 30–60 secondes permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions.
 8. Achetez une carte électronique de télépéage.
 - Les cartes électroniques permettent aux conducteurs d'utiliser des voies spéciales pour maintenir une vitesse de croisière lors du passage au péage et éviter de s'arrêter et de démarrer.
 9. Préchauffage pendant l'hiver.
 - Limitez le temps de ralenti afin de minimiser l'impact sur l'économie de carburant.
 - Les véhicules, normalement, ne nécessitent pas plus de 30 secondes de ralenti au démarrage pour faire circuler de manière

- efficace l'huile moteur avant la conduite.
 - Votre véhicule atteint sa température de fonctionnement idéale plus rapidement en conduisant en fonction du ralenti.
10. Maintien de la fraîcheur dans votre véhicule.
 - Garez votre véhicule dans une zone de stationnement couverte ou à l'ombre dans la mesure du possible.
 - Lorsque vous entrez dans un véhicule chaud, le fait d'ouvrir les vitres vous permet de réduire la température intérieure plus rapidement, ce qui permet de moins solliciter le système de climatisation.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

- Maintenez votre moteur bien réglé.
- Respectez le programme d'entretien recommandé.
- Veillez à ce que les pneus du véhicule soient toujours correctement gonflés. L'usure des pneus et la consommation de carburant augmentent lorsque les pneus ne sont pas suffisamment gonflés.
- Veillez à conserver un parallélisme correct des roues. Un mauvais parallélisme des roues augmente l'usure des pneus et la consommation de carburant.
- Utilisez une huile moteur d'un indice de viscosité recommandé. (Reportez-vous à "Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile" (P.10-6).)

S-AWC (Super contrôle intégral) (si le véhicule en est équipé)

Le système S-AWC est un système intégré de contrôle dynamique du véhicule qui contribue à améliorer les performances de conduite, les performances en virage et la stabilité du véhicule dans un large éventail de conditions de conduite grâce à la gestion intégrée du système AWC à commande électronique, du système AYC (contrôle actif du lacet), de l'ABS et de l'ASC.



MISE EN GARDE

Ne vous fiez pas uniquement au S-AWC. Même le S-AWC ne peut empêcher les lois naturelles de la physique d'agir sur le véhicule. Ce système, comme tout autre système, a des limites et ne peut pas vous aider à maintenir la traction et le contrôle du véhicule en toutes circonstances. Une conduite imprudente peut entraîner des accidents. Il est de la responsabilité du conducteur de conduire prudemment. Cela signifie qu'il doit tenir compte des conditions de circulation, de la route et de l'environnement.

SYSTÈME AWC À COMMANDE ÉLECTRONIQUE

Le système AWC à commande électronique est un système qui améliore les performances d'accélération et de stabilité en contrôlant la répartition avant-arrière du couple moteur en par actionnement de l'accouplement à commande électronique monté dans le différentiel arrière.

Lorsque le système AWC à commande électronique fonctionne, en particulier en mode GRAVEL (GRAVIER), SNOW (NEIGE) et MUD (TOUT-TERRAIN), il est possible que vous ressentiez une vibration ou que vous entendiez un bruit venant de sous le plancher. Ceci est normal et indique que le système AWC à commande électronique fonctionne correctement.

CONTRÔLE ACTIF DE LACET (AYC)

Reportez-vous à "Contrôle dynamique" (P.5-178).

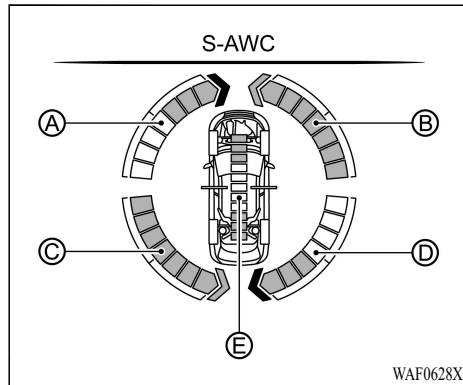
AFFICHAGE DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME S-AWC

L'état de fonctionnement du système S-AWC peut être affiché sur l'écran multi-informations. Pour afficher l'état de fonctionnement, changez l'écran d'informations.

(Reportez-vous à "Comment utiliser l'écran multi-informations" (P.2-23).)

Exemple d'affichage

L'état d'activation du système S-AWC est affiché.



Affichage du contrôle de moment de lacet :

La valeur du contrôle de moment de lacet s'affiche sous forme de graphique à barres.

Ⓐ, Ⓓ

Valeur de contrôle de moment de lacet dans le sens des aiguilles d'une montre

Ⓑ, Ⓒ

Valeur de contrôle de moment de lacet dans le sens inverse des aiguilles d'une montre

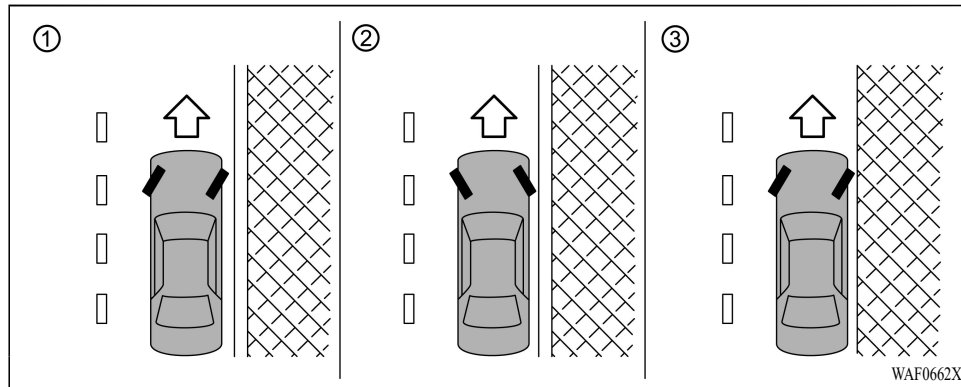
Contrôle de traction :

La force du contrôle de traction entre les roues avant et les roues arrière est affichée dans la section Ⓔ du compteur sous forme de graphique à barres.

⚠ AVERTISSEMENT

Concentrez-vous toujours sur votre conduite en premier. Gardez vos yeux et votre esprit sur la route. Les distractions au volant peuvent entraîner un accident.

STATIONNEMENT/STATIONNEMENT EN PENTE

**AVERTISSEMENT**

- N'arrêtez pas ou ne garez pas votre véhicule sur des matières inflammables telles que de l'herbe sèche, des papiers usagers ou des chiffons. Ils pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne laissez jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est sans surveillance.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Ils pourraient activer accidentellement certains interrupteurs ou commandes. Des enfants sans surveillance pourraient occasionner des accidents graves.

- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort dû à un fonctionnement involontaire du véhicule et/ou de ses systèmes, ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant l'aide d'autrui ou des animaux domestiques sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé un jour de forte chaleur peut augmenter rapidement et devenir suffisamment élevée pour engendrer un risque important de blessure ou de mort pour les personnes et les animaux domestiques.
- Pour que le stationnement du véhicule soit conforme aux normes de sécurité, le frein de stationnement doit être serré et la boîte de vitesses doit être placée sur P (station-

nement). Le non-respect de ces normes pourrait provoquer un déplacement inopiné du véhicule et causer un accident.

- Assurez-vous que le levier de changement de vitesses ne peut pas être déplacé sans appuyer sur la pédale de frein.

1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement).
3. Pour éviter le déplacement inopiné du véhicule sur la route pendant un stationnement en pente, il est conseillé de braquer les roues comme illustré.
 - EN DESCENTE AVEC TROTTOIR : ①
Tournez les roues vers le trottoir et faites avancer le véhicule jusqu'à ce que la roue côté trottoir touche légèrement ce dernier.
 - EN MONTEE AVEC TROTTOIR : ②
Tournez les roues du côté opposé au trottoir et faites reculer le véhicule jusqu'à ce que la roue côté trottoir touche légèrement ce dernier.
 - EN MONTEE OU EN DESCENTE, SANS TROTTOIR : ③
Tournez les roues vers l'accotement de la route de sorte que le véhicule s'éloigne du centre de la chaussée s'il

DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE

venait à se déplacer accidentellement.

4. Placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt.



AVERTISSEMENT


- Si le moteur est à l'arrêt ou est coupé lors de la conduite, la direction assistée électrique ne fonctionne pas. Des efforts plus importants sont nécessaires pour actionner le volant.
- Lorsque le système de direction assistée électrique se désactive, le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'allume, quand le moteur est en marche. Vous maîtriserez toujours le véhicule, mais des efforts plus importants seront nécessaires pour actionner le volant.

La direction assistée électrique est conçue pour fournir une assistance électrique lors de la conduite et rendre la manœuvrabilité du volant plus aisée.

Lorsque le volant est utilisé de manière répétée ou continue, lorsque vous gardez le véhicule ou si vous conduisez à une vitesse très basse, l'efficacité de la direction assistée diminue. Ceci empêche une surchauffe de la direction assistée électrique et prévient un éventuel endommagement du système. Lorsque l'efficacité de la direction assistée diminue, le volant devient alors plus difficile à manœuvrer. Lorsque la température de la direction assistée électrique redescend, celui-ci retrouve une

efficacité normale. Evitez donc une manipulation excessive du volant, cela pourraient provoquer une surchauffe de la direction assistée électrique.

Vous risquez d'entendre du bruit si vous tournez le volant rapidement. Cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Si le témoin d'avertissement de direction assistée électrique  s'allume lorsque le moteur tourne, il est possible que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement, et qu'il nécessite un entretien. Faites vérifier le système de direction assistée électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. (Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de direction assistée électrique" (P.2-17).)

Lorsque le système de direction assistée électrique se désactive, le témoin d'avertissement de direction assistée électrique s'allume, quand le moteur est en marche. Vous gardez le contrôle du véhicule. Il sera toutefois plus difficile de tourner le volant, en particulier dans les virages serrés et à vitesse réduite.

Le mode de direction assistée change automatiquement en fonction du mode de véhicule. (Reportez-vous à "Sélecteur du mode de conduite" (P.5-31).)

Démarrage et conduite 5-173

SYSTÈME DE FREINAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts. Si un dysfonctionnement survient sur l'un des deux circuits, la capacité de freinage demeure sur les deux autres roues.

Pédale de frein

L'utilisation excessive de la pédale de frein risque d'en diminuer les performances, affectant la réactivité du système de freinage et accélérant l'usure des plaquettes de frein.

Dans les descentes longues ou abruptes, utilisez le frein moteur en rétrogradant.



AVERTISSEMENT

Ne laissez aucun objet à proximité de la pédale de frein, et ne glissez pas de tapis de sol en dessous : ceci pourrait empêcher la pédale de fonctionner sur toute la course nécessaire en cas d'urgence. Assurez-vous que la pédale puisse être actionnée sans entrave à tout moment. Assurez-vous que le tapis de sol soit correctement maintenu en place.

Freins assistés par dépression

L'assistance de freinage facilite le freinage à l'aide de la dépression du moteur. En cas de calage du moteur, il est possible d'arrêter le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Cependant, une pression plus importante doit être exercée sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule et la distance de freinage est plus longue.

Utilisation des freins

Ne gardez pas le pied sur la pédale de frein pendant la conduite. Ceci entraînerait une surchauffe des freins, une usure plus rapide des plaquettes de frein ainsi qu'une consommation accrue de carburant.

Pour diminuer l'usure des freins et éviter leur surchauffe, réduisez la vitesse du véhicule et rétrogradez à un rapport inférieur avant d'entreprendre une longue descente. Une surchauffe des freins entraînerait une baisse des performances de freinage, ce qui pourrait causer une perte de contrôle du véhicule.



AVERTISSEMENT

- Lors d'une conduite sur chaussée glissante, soyez particulièrement prudent avant de freiner, d'accélérer ou de rétrograder. Un freinage brusque ou une accélération

soudaine peut faire patiner les roues et provoquer un accident.

- Si le moteur ne tourne pas ou est arrêté lors de la conduite, le système d'assistance de freinage ne fonctionne pas. Le freinage sera plus difficile.

Freins humides

Lorsque le véhicule vient d'être lavé ou traverse une flaque d'eau, les freins risquent d'être mouillés. Les distances de freinage sont alors plus longues et le véhicule risque de dévier d'un côté ou de l'autre pendant le freinage.

Pour sécher les freins, conduisez votre véhicule à vitesse raisonnable tout en appuyant légèrement sur la pédale de frein pour les faire chauffer. Procédez de cette manière jusqu'à ce que le freinage redevienne normal. Evitez de conduire à vitesse élevée tant que les freins ne fonctionnent pas correctement.

Rodage du frein de stationnement

Effectuez le rodage des garnitures de frein de stationnement lorsque la capacité de blocage de ce dernier est diminuée ou en cas de remplacement des garnitures et/ou des tambours/disques du frein, afin d'assurer des performances de freinage optimales.

Cette procédure est décrite dans le manuel de réparation du véhicule. Nous vous recomman-

ASSISTANCE AU FREINAGE

dons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Lorsque la force appliquée à la pédale de frein est supérieure à un certain niveau, le système d'assistance au freinage s'active. La force de freinage est alors plus importante que dans le cas d'amplificateurs de freinage conventionnels, même lorsque la pression sur la pédale est faible.



AVERTISSEMENT

Le système d'assistance au freinage constitue seulement une aide au freinage. Il ne joue pas le rôle d'avertisseur anti-collision et ne permet pas d'éviter les accidents. Il est de la responsabilité du conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de toujours garder le contrôle du véhicule.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES (ABS)



AVERTISSEMENT

- Le système antiblocage de roues (ABS) est un équipement sophistiqué, mais il ne peut pas prévenir les accidents dus à l'imprudence et à des styles de conduite dangereux. Il peut faciliter le maintien du contrôle du véhicule en cas de freinage

sur une surface glissante. N'oubliez pas que même avec le système ABS, les distances d'arrêt sont plus longues sur des surfaces glissantes que sur des surfaces normales. Les distances d'arrêt peuvent être allongées sur des sols inégaux, caillouteux ou couverts de neige, ainsi que lors de l'utilisation de chaînes. Maintenez toujours une distance de sécurité entre vous et le véhicule qui vous précède. En définitive, le conducteur est le premier responsable de la sécurité.

- Le type et l'état des pneus peuvent également réduire l'efficacité du freinage.
 - Lors du remplacement des pneus, montez des pneus de la taille spécifiée sur les quatre roues.
 - Pour des informations détaillées, reportez-vous à "Pneus" (P.8-26) dans le présent manuel.

Le système antiblocage des roues (ABS) assure le contrôle des freins de façon à prévenir le blocage des roues en cas de freinage appuyé ou de freinage sur une surface glissante. Le système détecte la vitesse de rotation de chaque roue et régule convenablement la pression du liquide de frein afin d'éviter que les roues ne se bloquent ou patinent. En évitant le blocage de chaque roue, ce système permet au conducteur de mieux contrôler la direction et de réduire les

Démarrage et conduite 5-175

embardées du véhicule et le patinage des roues sur route glissante.

Utilisation du système

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la ainsi. Enfoncez la pédale de frein fermement sans pomper. Le système ABS fonctionne de manière à prévenir le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.



AVERTISSEMENT

Ne pompez pas avec la pédale de frein. Ceci peut entraîner une augmentation de la distance de freinage.

Fonction d'essai automatique

Le système antiblocage des roues comprend des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Cet ordinateur comprend une fonction d'essai automatique intégrée qui teste le système chaque fois que le moteur est mis en route et que le véhicule avance ou recule à basse vitesse. Pendant la réalisation de l'essai automatique, vous risquez d'entendre un bruit sourd et/ou de ressentir une pulsation au niveau de la pédale de frein. Ceci est normal, il ne s'agit en aucun cas d'un dysfonctionnement. Si l'ordinateur détecte un dysfonctionnement, il désactive le système

antiblocage des roues et active le témoin d'avertissement ABS sur le tableau de bord. Le système de freinage fonctionne alors normalement, mais sans l'assistance antiblocage.

Si le témoin d'avertissement ABS s'allume pendant le test automatique ou en cours de conduite, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Fonctionnement normal

Le système ABS fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). Cette vitesse varie en fonction de l'état de la route.

Lorsque le système antiblocage des roues détecte le blocage d'une ou de plusieurs roues, l'actionneur applique et relâche rapidement la pression hydraulique. Ceci correspond à un phénomène de pompage rapide. Il est possible que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein, que vous entendiez un bruit provenant du dessous du capot ou que vous ressentiez également des vibrations provenant de l'actionneur lors de son fonctionnement. Ceci est normal et indique que le système ABS fonctionne correctement. Les pulsations peuvent cependant indiquer des conditions de conduite dangereuses, auquel cas une prudence accrue est nécessaire pendant la conduite.


SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF DE STABILITÉ (ASC)

Le système de contrôle actif de stabilité (ASC) utilise plusieurs capteurs permettant d'évaluer les manœuvres du conducteur et le déplacement du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le système ASC active les fonctions suivantes.


- Contrôle de la pression des freins afin de réduire le patinage au niveau d'une roue motrice, en transmettant la force d'entraînement sur une roue motrice ne patinant pas, sur le même essieu.
- Contrôle de la pression des freins et du rendement du moteur afin de réduire le patinage des roues motrices en fonction de la vitesse du véhicule (système antipatinage).
- Contrôle de la pression des freins sur chaque roue et du rendement du moteur afin d'aider le conducteur à garder le contrôle du véhicule dans les conditions suivantes :
 - Sous-virage (le véhicule ne suit pas l'angle de braquage même si la rotation du volant est plus importante)
 - Survirage (le véhicule a tendance à tourner, à cause de l'état de la route ou des conditions de conduite).



Le système ASC aide le conducteur à garder une certaine maîtrise du véhicule, mais il ne permet pas d'éviter les pertes de contrôle dans


toutes les conditions de conduite.

Lorsque le système ASC fonctionne, le témoin d'avertissement ASC  clignote sur le tableau de bord. Dans ce cas, prenez note de ce qui suit :

- La route risque d'être glissante ou le système peut déterminer que certaines actions sont nécessaires afin que le véhicule ne dévie pas de l'angle de braquage souhaité.
- Vous risquez de sentir une pulsation au niveau de la pédale de frein et d'entendre du bruit ou des vibrations sous le capot. Ceci est normal et indique que le système ASC fonctionne correctement.
- Ajustez votre vitesse et votre conduite en fonction de l'état de la route.

Si un dysfonctionnement se produit au niveau du système, le témoin d'avertissement ASC  s'allume sur le tableau de bord. Le système ASC est automatiquement désactivé.

L'écran multi-informations permet de désactiver le système ASC. Le témoin de désactivation du système ASC  s'allume pour indiquer que le système ASC est désactivé. Lorsque le système ASC est désactivé, le système ASC fonctionne toujours afin d'éviter que l'une des roues motrices ne patine, en transférant la force d'entraînement sur une roue qui ne patine pas. Le témoin d'avertissement ASC  clignote si

cela se produit. Toutes les autres fonctions du système ASC sont désactivées, et le témoin d'avertissement ASC  ne clignote pas. Le système ASC est automatiquement réinitialisé et activé lorsque le contact d'allumage est placé sur arrêt puis sur ON.

Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de contrôle actif de stabilité (ASC)" (P.2-16) et "Témoin lumineux de désactivation de contrôle actif de stabilité (ASC)" (P.2-17).





Le calculateur dispose d'une fonction de diagnostic intégrée qui permet de tester le système chaque fois que vous démarrez le moteur et déplacez le véhicule vers l'avant ou vers l'arrière à vitesse réduite. Pendant la réalisation de l'essai automatique, vous risquez d'entendre un bruit sourd et/ou de ressentir une pulsation au niveau de la pédale de frein. Ceci est un phénomène normal qui n'indique en rien un dysfonctionnement.





AVERTISSEMENT

- Le système ASC est conçu pour améliorer la stabilité de conduite mais il n'évite pas les accidents dus à un coup de volant brusque à des vitesses élevées ou à des modes de conduite inconscients ou dangereux. Réduisez la vitesse du véhicule et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez et tournez sur des surfaces

glissantes.

- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule.** Si les pièces liées à la suspension, comme les amortisseurs, les renforts, les ressorts, les barres stabilisatrices, les paliers et les roues ne sont pas recommandées pour votre véhicule par Mitsubishi Motors ou sont extrêmement détériorées, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement. Ceci peut affecter la tenue de route du véhicule et le témoin d'avertissement ASC  risque de s'allumer.
- Si les pièces liées aux freins, comme les plaquettes, les rotors et les étriers, ne sont pas recommandées par Mitsubishi Motors ou sont extrêmement détériorées, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement et le témoin d'avertissement ASC  risque de s'allumer.
- Si les pièces liées au système de gestion moteur ne sont pas recommandées par Mitsubishi Motors ou sont extrêmement détériorées, le témoin d'avertissement ASC  risque de s'allumer.
- Lors de la conduite sur des surfaces extrêmement inclinées, telles que des virages relevés, il est possible que le système ASC ne fonctionne pas correctement, et que le témoin d'avertissement ASC  s'allume. Ne conduisez pas sur ces types de routes.

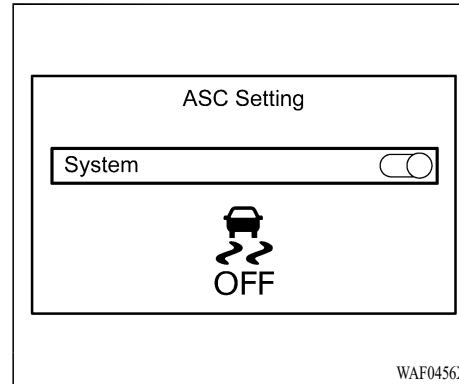
- Lorsque vous conduisez sur des surfaces instables telles qu'une plate-forme tournante, un ferry, un système d'élévation ou une rampe, le témoin d'avertissement ASC  risque de s'allumer. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Redémarrez le moteur après avoir conduit le véhicule sur une surface stable.
- Si les roues ou les pneus utilisé(e)s sont différent(e)s de celles/ceux recommandé(e)s par Mitsubishi Motors, le système ASC risque de ne pas fonctionner correctement et le témoin d'avertissement ASC  pourrait s'allumer.
- Le système ASC ne remplace pas les pneus neige ou les chaînes de pneus sur une route enneigée.

COMMENT DÉSACTIVER LE SYSTÈME ASC

Le contrôle actif de stabilité (ASC) doit être activé dans la plupart des conditions de conduite.


Lorsque le véhicule est enlisé dans de la boue ou de la neige, le système ASC réduit la puissance moteur afin d'atténuer le patinage des roues. Le régime moteur est diminué même lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée au maximum. Si le dégagement du véhicule requiert une puissance motrice maximum, désactivez le système ASC.

5-178 Démarrage et conduite



Exemple

Pour désactiver le système ASC, suivez les étapes ci-après sur l'écran multi-informations.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ située sur le côté gauche du volant jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche.
2. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «ASC Setting» (Réglage ASC) puis appuyez dessus.
3. Sélectionnez «System» (Système) puis appuyez sur la commande de défilement. Le témoin  s'allume.

Revenez sur «ASC Setting» (Réglage ASC) sur l'écran multi-informations ou redémarrez le moteur pour activer le système ASC.

CONTRÔLE DYNAMIQUE

Le contrôle de châssis est un module de contrôle électrique qui comprend les fonctions suivantes :

- Contrôle actif de lacet (AYC)
- Contrôle actif de suspension

CONTRÔLE ACTIF DE LACET (AYC)

Ce système améliore les performances du véhicule dans les virages ainsi que sa stabilité grâce à la gestion de la puissance de braquage du véhicule (moment de lacet). Pour ce faire, il contrôle la différence de puissance d'entraînement entre les roues gauche et droite ainsi que la force de freinage lorsque le véhicule ne tourne pas conformément au braquage requis, par exemple lorsque vous tournez rapidement volant ou lorsque vous conduisez sur une route glissante.

La désactivation du système ASC entraîne celle du système AYC.

Le degré de contrôle des freins est modifié en fonction du sélecteur de mode de conduite.

Lorsque le système AYC ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement principal s'allume et le message d'avertissement «Contrôle dynamique» s'affiche sur l'écran multi-informations.

L'affichage du message d'avertissement de contrôle dynamique sur l'écran multi-informa-

tions peut indiquer que le système AYC ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. (Reportez-vous à “Avertissements et témoins de l’écran multi-informations” (P.2-36).)



AVERTISSEMENT

Le système AYC n’améliore pas les performances d’arrêt du véhicule. Par conséquent, faites très attention à la sécurité environnante lorsque vous conduisez.

Lorsque le système AYC fonctionne, il est possible que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein, que vous notiez une légère décélération ou que vous entendiez un bruit. Ceci est normal et indique que le système AYC fonctionne correctement.

CONTRÔLE ACTIF DE SUSPENSION

Ce système détecte le mouvement de la partie supérieure de la carrosserie et contrôle la pression de freinage au niveau des quatre roues. Cela permet d’améliorer le confort de conduite en vue de limiter les mouvements inconforta-

bles de la partie supérieure de la carrosserie lors de la conduite sur des routes onduleuses. La désactivation du système ASC entraîne celle du contrôle actif de suspension.

L’affichage du message d’avertissement de contrôle dynamique sur l’écran multi-informations peut indiquer que le contrôle actif de suspension ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.



AVERTISSEMENT

Le contrôle actif de suspension risque de ne pas être efficace, en fonction des conditions de conduite. Conduisez toujours de manière prudente et attentive.

Lorsque le contrôle actif de suspension fonctionne, il est possible que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein, que vous notiez une légère décélération ou que vous entendiez un bruit. Ceci est normal et indique que le contrôle actif de suspension fonctionne correctement.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (HSA)



AVERTISSEMENT

- **Ne comptez jamais exclusivement sur le système d’aide au démarrage en côte (HSA) pour éviter que le véhicule ne recule lorsqu’il se trouve dans une pente. Conduisez toujours de manière prudente et attentive. Enfoncez la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté en côte. Soyez particulièrement attentif lorsque le véhicule est arrêté en côte sur des routes verglacées ou boueuses. Le véhicule pourrait devenir incontrôlable s’il venait à reculer, et causer des blessures graves, voire mortelles.**
- **Le système d’aide au démarrage en côte (HSA) n’est pas conçu pour maintenir le véhicule arrêté en côte. Enfoncez la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté en côte. Si tel n’est pas le cas, le véhicule pourrait se mettre à reculer, risquant de provoquer un accident ou des blessures corporelles graves.**
- **Le système d’aide au démarrage en côte (HSA) peut ne pas éviter que le véhicule recule, en fonction de la charge transportée ou de l’état de la route. Soyez toujours prêt à appuyer sur la pédale de frein pour éviter que le véhicule ne recule. Ne pas suivre cette recommandation pourrait entraîner une collision et des blessures corporelles graves.**

CONTRÔLE DE VITESSE EN DESCENTE (HDC)

Le système d'aide au démarrage en côte (HSA) maintient automatiquement les freins serrés afin d'empêcher le véhicule de reculer pendant le temps nécessaire au conducteur pour relâcher la pédale de frein et actionner la pédale d'accélérateur lorsque le véhicule est arrêté en côte.

Le système d'aide au démarrage en côte (HSA) s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

- La boîte de vitesses est placée sur un rapport de marche avant ou arrière.
- Le véhicule est complètement arrêté en côte et le frein de stationnement est serré.

Le temps maximum du maintien de freinage est de 2 secondes. Une fois les 2 secondes écoulées, le véhicule se met à reculer et le système d'aide au démarrage en côte (HSA) se désactive complètement.

Le système d'aide au démarrage en côte (HSA) ne fonctionne pas lorsque la boîte de vitesses est placée sur N (point mort) ou P (stationnement), ou lorsque le véhicule se trouve sur une route plane.

Lorsque le témoin d'avertissement du contrôle actif de stabilité (ASC) s'allume sur les instruments, le système d'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas. (Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de contrôle actif de stabilité (ASC)" (P.2-16).)

Le système de contrôle de vitesse en descente (HDC) aide à la conduite régulière avec une vitesse constante lors de la descente de pentes raides où il est impossible de décélérer suffisamment le véhicule par le frein moteur uniquement ou à cause de l'état de la route.



AVERTISSEMENT

- Ne comptez jamais exclusivement sur le système de contrôle de vitesse en descente (HDC) pour contrôler la vitesse du véhicule lorsque vous descendez une pente raide. Conduisez toujours prudemment lorsque vous utilisez le système de contrôle de vitesse en descente (HDC); si nécessaire, réduisez la vitesse du véhicule en enfonçant la pédale de frein. Soyez particulièrement attentif lorsque vous conduisez sur des routes verglacées, boueuses ou si vous descendez des pentes extrêmement raides. Si vous ne contrôlez pas la vitesse du véhicule, la perte de contrôle de ce dernier risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles.
- Le système de contrôle de vitesse en descente (HDC) peut ne pas contrôler la vitesse du véhicule en descente ; ceci dépend de la charge transportée et de l'état de la route. Par exemple, lorsque vous conduisez sur des routes glissantes telles que des routes boueuses, verglacées ou non pavées, le véhicule ne vous permet-

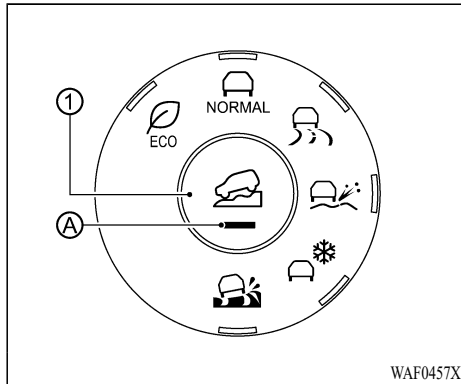
tra pas de rester à une certaine vitesse réduite, ce qui peut entraîner un accident grave. Soyez toujours prêt à enfoncer la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule. Ne pas suivre cette recommandation pourrait entraîner une collision et des blessures corporelles graves.



MISE EN GARDE

En cas de dysfonctionnement du système de contrôle de vitesse en descente, le témoin d'avertissement ASC s'allume. Lorsque le témoin d'avertissement ASC s'allume, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire MITSUBISHI MOTORS agréé. (Reportez-vous à "Témoin d'avertissement de contrôle actif de stabilité (ASC)" (P.2-16).)

Lorsque le témoin d'avertissement s'allume, le message d'avertissement peut également s'afficher.



UTILISATION

1. Arrêtez le véhicule complètement.
2. Appuyez sur la commande de contrôle de vitesse en descente ①.
3. Assurez-vous que le témoin de contrôle de vitesse en descente ② clignote ou s'allume.

Lorsque le témoin de contrôle de vitesse en descente ② clignote ou s'allume, le système de contrôle de vitesse en descente est activé (en veille).

REMARQUE :

- **Le témoin doit s'allumer lorsque le mode de fonctionnement est positionné sur marche et doit s'éteindre après quelques**

secondes.

- **Il est impossible de régler le système de contrôle de vitesse en descente sur marche (en veille) dans les conditions suivantes :**
 - Système de freinage : température élevée des freins
 - Témoin d'avertissement ASC allumé ou clignotant (reportez-vous à “Témoin d'avertissement de contrôle actif de stabilité (ASC)” (P.2-16).)

Dans les cas suivants, le système de contrôle de vitesse en descente fonctionne :

- Le levier de changement de vitesses du véhicule est positionné sur D (conduite) ou R (marche arrière).
- Vitesse du véhicule : 25 km/h (15 mi/h) ou moins
- La pédale d'accélérateur ou la pédale de frein n'est pas actionnée.

Lorsque le contrôle de la vitesse est en cours de fonctionnement, le témoin de contrôle de la vitesse en descente s'allume et le feu de stop surélevé s'allume. Il est possible de modifier la vitesse du véhicule contrôlée en actionnant la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.

Lorsque vous enlevez le pied de la pédale, le système de contrôle de vitesse en descente commande les freins de sorte à maintenir la

vitesse du véhicule pendant le contrôle.

REMARQUE :

- **Le système de contrôle de la vitesse du véhicule en descente ne fonctionne pas même si le système de contrôle de la vitesse en descente est sur marche (en veille) et le contrôle interrompt temporairement le fonctionnement dans les conditions suivantes :**
 - La vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (15 mi/h)
- **Lorsque le système de contrôle de la vitesse du véhicule en descente est activé, vous pouvez ressentir des vibrations au niveau de la carrosserie du véhicule, du volant et de la pédale de frein et vous pouvez également entendre le bruit du fonctionnement. Vous pouvez également avoir l'impression que la pédale de frein enfoncée est solide ou lâche. Cela n'indique pas un dysfonctionnement et le système de contrôle de vitesse en descente fonctionne normalement.**
- **Le témoin de contrôle de vitesse en descente s'allume sur une route plane mais cela n'est pas un signe de dysfonctionnement.**

SYSTÈME DE CAPTEUR D'AIDE AU STATIONNEMENT (si le véhicule en est équipé)

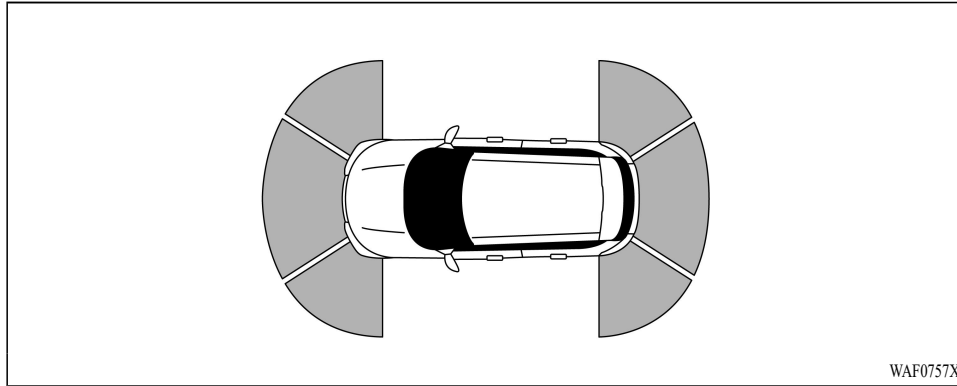
DÉSACTIVATION

1. Appuyez sur la commande de contrôle de vitesse en descente. Le système de contrôle de vitesse en descente se désactive graduellement.
2. Assurez-vous que le témoin de contrôle de vitesse en descente Ⓜ est éteint.

REMARQUE :

Le système de contrôle de vitesse en descente se désactive automatiquement et le témoin de contrôle de vitesse en descente s'éteint sans appuyer sur la commande de contrôle de vitesse en descente dans les conditions suivantes :

- Témoin d'avertissement ASC : Activé
- Système de freinage : température élevée des freins



Exemple

Le système de capteur d'aide au stationnement émet un signal sonore pour informer le conducteur de la présence d'obstacles à proximité du véhicule, en s'aidant de capteurs d'aide au stationnement situés sur les pare-chocs avant et arrière.

Lorsque la touche «Affichage auto Sonar» est activée, la vue du capteur d'aide au stationnement s'affiche automatiquement sur l'écran multi-informations.

AVERTISSEMENT

- Le système de capteur d'aide au stationnement est un dispositif de commodité mais ne suffit pas à lui seul à stationner le véhicule correctement.
- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lors d'un stationnement et d'autres manœuvres. Avant de garer le véhicule, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.
- Lisez attentivement les informations relatives au système de capteur d'aide au

stationnement contenues dans ce chapitre, afin de comprendre les limites du système. Les couleurs du témoin du capteur d'aide au stationnement indiquent différentes distances par rapport à l'objet.

- Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système ; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le système de capteur d'aide au stationnement est conçu pour aider le conducteur à détecter des objets de grande taille immobiles, afin d'éviter d'endommager le véhicule.
- Le système de capteur d'aide au stationnement n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille sous le pare-chocs/sur les côtés du véhicule et peut ne pas détecter des objets proches du pare-chocs/sur les côtés du véhicule ou sur le sol.
- Le système de capteur d'aide au stationnement risque de ne pas détecter les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et

les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes.

Si la garniture du pare-chocs de votre véhicule est endommagée, qu'elle est mal alignée ou pliée, la zone entourant les capteurs peut être abîmée, ce qui risque de rendre les mesures par rapport aux obstacles imprécises ou de déclencher de fausses alertes.



MISE EN GARDE

- Tout bruit excessif (tel que le volume du système audio ou une vitre du véhicule ouverte) peut interférer avec le signal sonore et le rendre inaudible.
- Veillez à ne pas laisser la neige, le givre et la saleté s'accumuler sur les capteurs d'aide au stationnement (situés sur la garniture de pare-chocs). Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants. Si les capteurs sont couverts, ils fonctionnent de manière moins précise.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

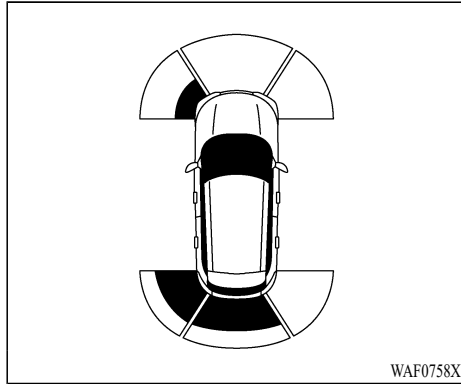
Le système informe le conducteur au moyen d'une alerte visuelle et sonore :

- des obstacles situés à l'avant lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position D (conduite)

- des obstacles situés à l'avant et à l'arrière lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière)

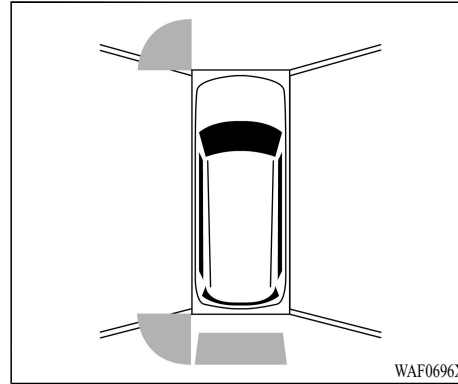
Le système est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé à des vitesses moins élevées.

Lorsque l'objet est détecté, le témoin (vert) apparaît et se met à clignoter, et le signal sonore retentit par intermittence. Lorsque le véhicule se rapproche de l'objet, le témoin devient jaune et la fréquence du clignotement augmente. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin arrête de clignoter et devient rouge, et le signal sonore est continu.



Exemple

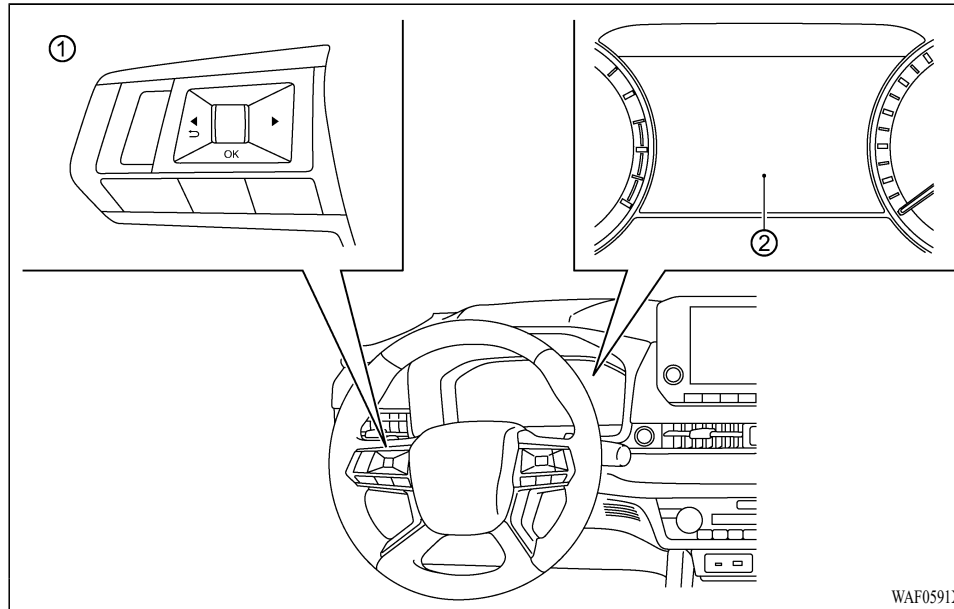
Lorsque le véhicule se rapproche d'un obstacle, le témoin du capteur d'aide au stationnement (zone détectée) apparaît sur l'écran multi-informations.



Exemple

Le témoin de capteur d'aide au stationnement s'affiche également sur l'écran de vue du moniteur panoramique de l'écran Smartphone-link Display Audio (SDA).

5-184 Démarrage et conduite



- ① Commandes au volant (côté gauche)
 ② Écran multi-informations

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE SYSTÈME DE CAPTEUR D'AIDE AU STATIONNEMENT

Le système est automatiquement activé lorsque le contact d'allumage est placé sur la position

ON et que le levier de changement de vitesses est placé sur la position D (conduite) ou sur la position R (marche arrière).

Effectuez les étapes suivantes pour paramétrer la fonction de capteur d'aide au stationnement.

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez «Aides stationnement» puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Utilisez la commande de défilement pour naviguer dans le menu et sélectionner ou modifier un paramètre :
 - Objet en mouv.
 - Active/désactive le système de détection d'objets en mouvement (MOD) (reportez-vous à "Détection d'objets en mouvement (MOD)" (P.4-25).)
 - Affichage auto Sonar
 - Active l'affichage du capteur d'aide au stationnement sur l'écran multi-informations lorsque le capteur d'aide au stationnement s'active
 - Avant
 - Active/désactive le capteur d'aide au stationnement avant

- Arrière
— Active/désactive le capteur d'aide au stationnement arrière
- Distance
— Règle la distance du capteur d'aide au stationnement sur «Long», «Moyen» ou «Court»
- Volume
— Change le volume du son émis sur «Fort», «Moyen» ou «Bas».

LIMITES DU SYSTÈME DE CAPTEUR D'AIDE AU STATIONNEMENT



AVERTISSEMENT

Les limites du système de capteur d'aide au stationnement sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Lisez attentivement les informations relatives au système de capteur d'aide au stationnement contenues dans ce chapitre, afin de comprendre les limites du système. Le mauvais temps peut altérer le fonctionnement du système de capteur d'aide au stationnement, et entraîner une baisse des performances ou une activation inappropriée.

- Le système de capteur d'aide au stationnement se désactive lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé à des vitesses moins élevées.
- Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système de capteur d'aide au stationnement ; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le système de capteur d'aide au stationnement n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille situés sous le pare-chocs ou sur le sol.
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement ne détecte pas les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes, les objets de forme complexe ou les objets multiples de près.
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement ne détecte pas les objets à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ainsi que certains objets angulaires ou en mouvement.

- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement ne détecte pas les objets suivants :
 - Piétons s'approchant du véhicule par le côté
 - Objets proches du véhicule
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :
 - Lorsque de la pluie, de la neige, du givre, de la saleté, etc. adhèrent au capteur d'aide au stationnement.
 - Lorsqu'un son puissant retentit à proximité du véhicule.
 - Lorsque la surface de l'obstacle forme une diagonale par rapport à l'avant ou l'arrière du véhicule.
 - Lorsqu'un capteur d'aide au stationnement ou la zone autour du capteur est très froid(e) ou chaud (e).
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement fonctionne de manière inopinée dans les conditions suivantes :
 - En présence d'herbes hautes dans la zone autour du véhicule.

- Si une structure (par exemple un mur, un équipement de péage, un tunnel étroit ou une barrière de parking) se trouve à proximité du côté du véhicule.
- En présence de bosses, de saillies ou de plaques d'égout sur la surface de la route.
- Lorsque le véhicule traverse un tissu ou un rideau.
- En cas d'accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.
- Lors de la conduite sur une pente abrupte.

SYSTÈME TEMPORAIRE- MENT INDISPONIBLE

Lorsqu'une obstruction du capteur d'aide au stationnement est détectée, le système se désactive automatiquement.

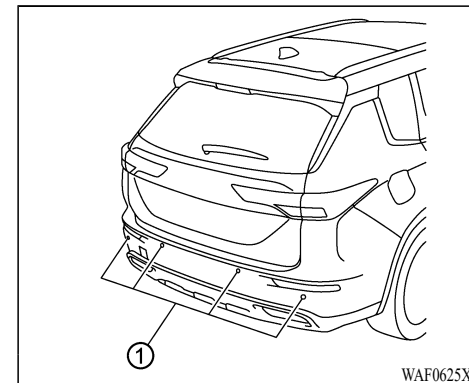
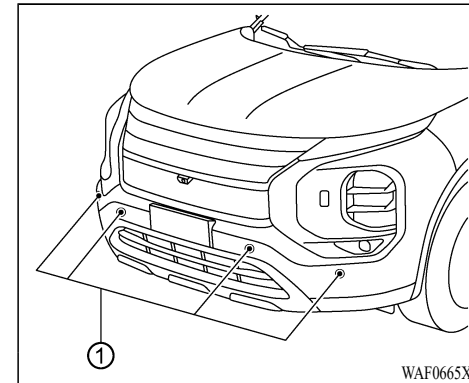
Le système reste indisponible jusqu'à ce que la condition disparaisse.

Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou

de la saleté obstruant les capteurs d'aide au stationnement.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système reprend automatiquement.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les capteurs d'aide au stationnement ① sont situés sur les pare-chocs avant et arrière. La zone autour des capteurs d'aide au stationnement doit toujours rester propre.

Si les capteurs d'aide au stationnement sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon non abrasif en veillant à ne pas les endommager.

Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs d'aide au stationnement.

Vérifiez la zone entourant les capteurs d'aide au stationnement et retirez tout corps étranger.

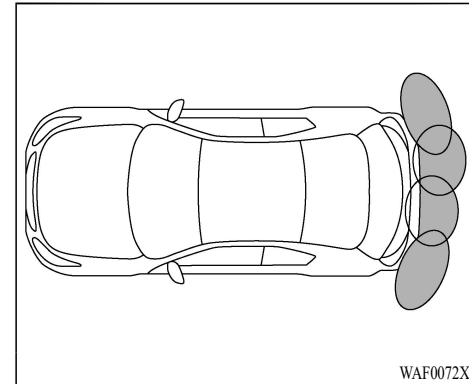
Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture à proximité ou sur les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.

Ne soumettez pas la zone autour des capteurs d'aide au stationnement à un impact important. En outre, ne retirez pas/ne démontez pas les capteurs d'aide au stationnement. Si les capteurs d'aide au stationnement et les zones périphériques sont déformés suite à un accident,

etc., faites vérifier les capteurs d'aide au stationnement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Lors du lavage du véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas la pression directe du nettoyeur sur les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement des capteurs d'aide au stationnement.

SYSTÈME DE CAPTEUR D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (si le véhicule en est équipé)



Le capteur d'aide au stationnement arrière émet un signal sonore pour informer le conducteur de la présence d'obstacles à proximité du pare-chocs arrière.

Lorsque la touche «Affichage auto Sonar» est activée, la vue du capteur d'aide au stationnement s'affiche automatiquement sur l'écran multi-informations.

AVERTISSEMENT

- Le système de capteur d'aide au stationnement arrière est un dispositif de commodité mais ne suffit pas à lui seul à stationner le véhicule correctement.

- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité lors d'un stationnement et d'autres manœuvres. Avant de garer le véhicule, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez que la manœuvre peut être effectuée en toute sécurité.
- Veuillez lire attentivement les limites du système d'aide au stationnement arrière contenues dans ce chapitre. Les couleurs du témoin du capteur d'aide au stationnement indiquent différentes distances par rapport à l'objet.
- Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique peuvent affecter le fonctionnement du système ; ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le capteur d'aide au stationnement arrière est conçu pour aider le conducteur à détecter des objets de grande taille immobiles, afin d'éviter d'endommager le véhicule.
- Le capteur d'aide au stationnement arrière n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille sous le pare-chocs et peut ne pas détecter des objets proches du pare-chocs ou sur le sol.

- Il est possible que le capteur d'aide au stationnement arrière ne détecte pas les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes.

Si la garniture du pare-chocs de votre véhicule est endommagée, qu'elle est mal alignée ou pliée, la zone entourant les capteurs peut être abîmée, ce qui risque de rendre les mesures par rapport aux obstacles imprécises ou de déclencher de fausses alertes.



MISE EN GARDE

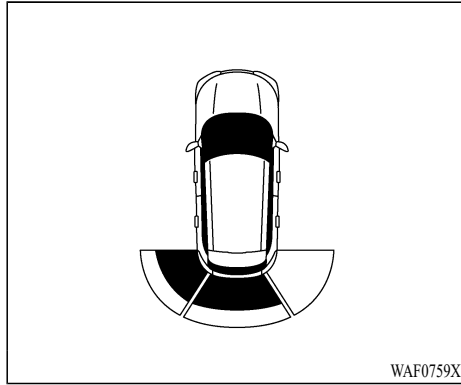
- Tout bruit excessif (tel que le volume du système audio ou une vitre du véhicule ouverte) peut interférer avec le signal sonore et le rendre inaudible.
- Veillez à ne pas laisser la neige, le givre et la saleté s'accumuler sur les capteurs d'aide au stationnement (situés sur la garniture de pare-chocs arrière). Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants. Si les capteurs sont couverts, ils fonctionnent de manière moins précise.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système informe le conducteur des obstacles se trouvant à l'arrière du véhicule au moyen d'une alerte visuelle et sonore, lorsque le levier de changement de vitesses se trouve sur R (marche arrière).

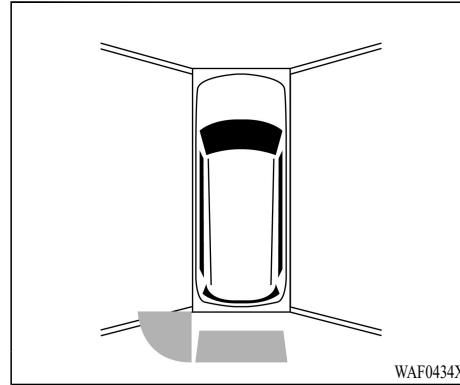
Le système est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé à des vitesses moins élevées.

Lorsque l'objet est détecté, le témoin (vert) apparaît et se met à clignoter, et le signal sonore retentit par intermittence. Lorsque le véhicule se rapproche de l'objet, le témoin devient jaune et la fréquence du clignotement augmente. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin arrête de clignoter et devient rouge, et le signal sonore est continu.



Exemple

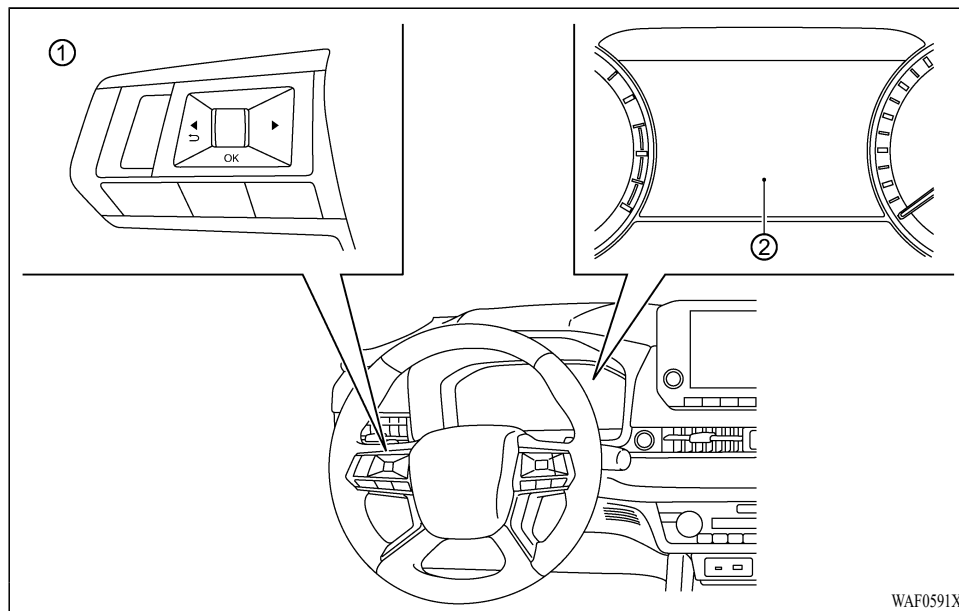
Lorsque l'arrière du véhicule se rapproche d'un obstacle, le témoin du capteur d'aide au stationnement apparaît sur l'écran multi-informations.



Exemple

Le témoin de capteur d'aide au stationnement s'affiche également sur l'écran de vue du moniteur panoramique de l'écran Smartphone-link Display Audio (SDA).

5-190 Démarrage et conduite



- ① Commandes au volant (côté gauche)
 ② Écran multi-informations

COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER LE CAPTEUR D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Le système est automatiquement activé lorsque le contact d'allumage est placé sur la position

ON et que le levier de changement de vitesses est placé sur la position R (marche arrière).

Suivez les étapes ci-après pour activer ou désactiver le capteur d'aide au stationnement arrière :

1. Appuyez sur la touche ◀ ▶ jusqu'à ce que «Réglages» s'affiche sur l'écran multi-informations ②, puis appuyez sur la commande de défilement. Utilisez la commande de défilement pour sélectionner «Assist. au conduct.». Appuyez ensuite sur la commande de défilement.
2. Sélectionnez «Aides stationnement» puis appuyez sur la commande de défilement.
3. Utilisez la commande de défilement pour naviguer dans le menu et sélectionner ou modifier un paramètre :
 - Objet en mov. (si le véhicule en est équipé)
 - Active/désactive le système de détection d'objets en mouvement (MOD) (reportez-vous à "Détection d'objets en mouvement (MOD)" (P.4-25).)
 - Affichage auto Sonar
 - Active l'affichage du capteur d'aide au stationnement sur l'écran multi-informations lorsque le capteur d'aide au stationnement arrière s'active

- Arrière
 - Active/désactive le capteur d'aide au stationnement arrière
- Distance
 - Règle la distance de détection du capteur d'aide au stationnement arrière sur «Long», «Moyen» ou «Court».
- Volume
 - Change le volume du son émis sur «Fort», «Moyen» ou «Bas».

LIMITES DU CAPTEUR D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE



AVERTISSEMENT

Les limites du système de capteur d'aide au stationnement arrière sont indiquées ci-dessous. Ne pas tenir compte de ces limites pendant la conduite du véhicule pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.

- Veuillez lire attentivement les limites du système d'aide au stationnement arrière contenues dans ce chapitre. Le mauvais temps peut altérer le fonctionnement du système de capteur d'aide au stationnement arrière et entraîner une baisse des performances ou une activation inappropriée.

- Le système est désactivé lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé à des vitesses moins élevées.
- Le mauvais temps ou des sources ultrasonores telles qu'une station de lavage automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perceuse pneumatique, peuvent affecter le fonctionnement du capteur d'aide au stationnement arrière. Ceci peut inclure une baisse des performances ou une activation inappropriée.
- Le capteur d'aide au stationnement arrière n'est pas conçu pour éviter des objets de petite taille ou se déplaçant. Manœuvrez toujours le véhicule lentement. Le système ne détecte pas les objets de petite taille situés sous le pare-chocs ou sur le sol.
- Il est possible que le capteur d'aide au stationnement arrière ne détecte pas les matières duveteuses telles que la neige, le tissu, le coton, la laine de verre, etc., les objets minces tels que les cordes, les fils et les chaînes, etc. ou les objets cunéiformes, les objets de forme complexe ou les objets multiples proches.
- Il est possible que le capteur d'aide au stationnement arrière ne détecte pas les objets à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ainsi que certains objets angulaires ou en mouvement, les objets de forme complexe ou les objets multiples proches.

- Il est possible que le capteur d'aide au stationnement arrière ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :
 - Lorsque de la pluie, de la neige, du givre, de la saleté, etc. adhèrent au capteur d'aide au stationnement.
 - Lorsqu'un son puissant retentit à proximité du véhicule.
 - Lorsque la surface de l'obstacle forme une diagonale par rapport à l'arrière du véhicule.
 - Lorsqu'un capteur d'aide au stationnement ou la zone autour du capteur est très froid(e) ou chaud(e).
- Il est possible que le système de capteur d'aide au stationnement fonctionne de manière inopinée dans les conditions suivantes :
 - En présence d'herbes hautes dans la zone autour du véhicule.
 - En présence de bosses, de saillies ou de plaques d'égout sur la surface de la route.
 - Lorsque le véhicule traverse un tissu ou un rideau.

- En cas d'accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.
- Lors de la conduite sur une pente abrupte.

SYSTÈME TEMPORAIRE- MENT INDISPONIBLE

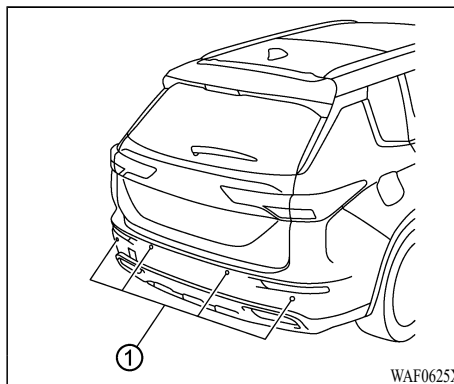
Lorsqu'une obstruction du capteur d'aide au stationnement est détectée, le système se désactive automatiquement.

Le système reste indisponible jusqu'à ce que la condition disparaisse.

Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard. L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs d'aide au stationnement.

Action à effectuer :

Lorsque les conditions ci-dessus ont disparu, le fonctionnement du système reprend automatiquement.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les capteurs d'aide au stationnement ① sont situés sur le pare-chocs arrière. La zone autour des capteurs d'aide au stationnement doit toujours rester propre.

Si les capteurs d'aide au stationnement sont sales, essuyez-les à l'aide d'un chiffon non abrasif en veillant à ne pas les endommager.

Les capteurs d'aide au stationnement peuvent être bloqués par certaines conditions temporaires telles que des éclaboussures d'eau, de la buée ou du brouillard.

L'obstruction peut également être causée par du givre, du gel ou de la saleté obstruant les capteurs d'aide au stationnement.

Vérifiez la zone entourant les capteurs d'aide au stationnement et retirez tout corps étranger.

Ne collez pas d'autocollants (même s'ils sont transparents), n'installez aucun accessoire et n'appliquez pas de peinture à proximité ou sur les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou une panne.

Ne soumettez pas la zone autour des capteurs d'aide au stationnement à un impact important. En outre, ne retirez pas/ne démontez pas les capteurs d'aide au stationnement. Si les capteurs d'aide au stationnement et les zones périphériques sont déformés suite à un accident, etc., faites vérifier les capteurs d'aide au stationnement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Lors du lavage du véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, n'appliquez pas la pression directe du nettoyeur sur les capteurs d'aide au stationnement. Cela pourrait provoquer un dysfonctionnement des capteurs d'aide au stationnement.

CONDUITE PAR TEMPS FROID

DÉGIVRAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE

Pour éviter qu'une serrure de portière ne gèle, appliquez un produit dégivrant dans l'orifice de clé. Si la serrure gèle, chauffez la clé avant de l'insérer ou utilisez le système de clé F.A.S.T.

ANTIGEL

Pour les hivers où l'on prévoit que les températures seront inférieures à 0° C (32° F), vérifiez l'antigel pour vous assurer d'une protection correcte en hiver. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Circuit de refroidissement du moteur" (P.8-4).

BATTERIE

Si la batterie n'est pas suffisamment chargée par temps très froid, l'électrolyte risque de geler et de l'endommager. Vérifiez régulièrement la batterie pour assurer des performances optimales. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Batterie" (P.8-12).

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Si le véhicule doit être garé à l'extérieur sans antigel, vidangez le circuit de refroidissement, y compris le bloc-moteur. Remplissez le circuit avant de conduire le véhicule à nouveau. Pour plus de détails, reportez-vous à "Circuit de refroidissement du moteur" (P.8-4).

5-194 Démarrage et conduite

EQUIPEMENT DES PNEUS

Les pneus SUMMER (ETE) sont dotés d'une bande de roulement permettant des performances supérieures sur route sèche. Cependant, les performances de ces pneus sont fortement réduites en cas de conduite sur surfaces enneigées ou gelées. Mitsubishi Motors vous recommande alors l'utilisation de PNEUS MUD AND SNOW (BOUE ET NEIGE) ou ALL SEASON (TOUTE SAISON) sur les quatre roues. Il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour connaître le type, la taille, l'indice de vitesse et la disponibilité des pneus.

Pour optimiser l'adhérence sur routes verglacées, vous pouvez utiliser des pneus cloutés. Cependant certains états des États-Unis et certaines provinces du Canada en interdisent l'usage. Vérifiez les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur avant de monter des pneus cloutés.

Sur des surfaces sèches ou humides, l'adhérence des pneus neige cloutés peut être inférieure à celle des pneus neige non cloutés, et les risques de dérapage sont accrus.

Des chaînes de roues peuvent être utilisées. Pour plus de détails, reportez-vous à "Chaînes de pneus" (P.8-36) dans ce manuel.

Modèle avec contrôle intégral (AWC)

Les pneus neige doivent être de même taille, marque, fabrication et sculpture de bande de roulement sur les quatre roues.

EQUIPEMENT SPÉCIAL POUR L'HIVER

Il est recommandé de garder les équipements suivants dans le véhicule pendant l'hiver :

- Un grattoir ou une brosse dure pour enlever la glace et la neige des vitres et des balais d'essuie-glace.
- Une pelle pour dégager le véhicule en cas d'enlèvement dans la neige.
- Une réserve de liquide de lave-vitres pour pouvoir remplir le réservoir.

CONDUITE SUR NEIGE OU SUR GLACE

AVERTISSEMENT

- La glace fondue (0°C, 32°F et la pluie verglaçante), la neige très froide et le verglas sont particulièrement glissants, et il est difficile de conduire dans ces conditions. La capacité de traction et l'adhérence du véhicule sont fortement réduites dans ces conditions. Evitez d'emprunter

les routes couvertes de neige fondue avant que du sel ou du sable n'y soit répandu.

- **Quelles que soient les conditions, conduisez avec précaution. Accélérez et ralentissez avec prudence. Des accélérations ou débrayages trop rapides risquent de faire patiner les roues et d'amoindrir leur force motrice.**
- **Gardez une plus grande distance de freinage dans de telles conditions. Commencez le freinage plus tôt que sur une route sèche.**
- **Augmentez la distance entre votre véhicule et les véhicules qui vous précèdent lorsque la route est glissante.**
- **Faites attention aux plaques de verglas (verglas éblouissant). Elles risquent de se former sur les parties ombragées de la route. Si vous apercevez une plaque de verglas, freinez avant de l'atteindre. Évitez les manœuvres de braquage trop brusques ainsi qu'un freinage trop brutal lorsque vous conduisez sur du verglas.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la route est glissante.**
- **La neige peut entraîner la présence de gaz d'échappement dangereux sous le véhicule. Retirez la neige se trouvant au niveau du tuyau d'échappement et autour du véhicule.**

MÉMENTO

5-196 Démarrage et conduite

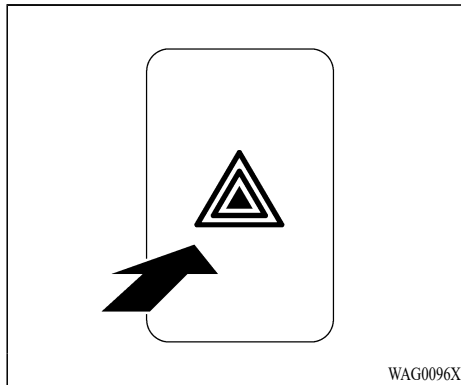
Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

6 En cas d'urgence

Commande de feux de détresse	6-2	Démarrage par poussée	6-14
Arrêt d'urgence du moteur	6-2	Si votre véhicule surchauffe	6-14
Crevaison	6-3	Remorquage du véhicule	6-16
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	6-3	Remorquage recommandé par Mitsubishi Motors	6-17
Kit de réparation de pneu	6-3	Remorquage du véhicule (dégagement d'un véhicule bloqué)	6-19
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours	6-12		

COMMANDE DE FEUX DE DÉTRESSE



Appuyez sur la commande pour prévenir les autres conducteurs que vous êtes dans l'obligation de vous arrêter ou de vous garer d'urgence. Tous les clignotants fonctionnent simultanément.



AVERTISSEMENT

- En cas d'arrêt d'urgence, assurez-vous d'éloigner le véhicule de la circulation.
- N'utilisez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur autoroute, sauf si les conditions de circulation vous poussent à ralentir au point que votre véhicule pourrait devenir dangereux pour les autres

6-2 En cas d'urgence

Condition:

usagers.

- Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.

Les feux de détresse fonctionnent quelle que soit la position du contact d'allumage.



AVERTISSEMENT

Ne désactivez pas la commande de feux de détresse avant d'être certain qu'il n'y a aucun risque. En fonction de la force du choc, il est possible que les feux de détresse ne clignotent pas.

Il se peut que les réglementations de certains états interdisent l'utilisation des feux de détresse pendant la conduite.

ARRÊT D'URGENCE DU MOTEUR

Pour arrêter le moteur pendant que vous conduisez et qu'une situation d'urgence se présente, effectuez la procédure suivante :

- Appuyez rapidement sur le contact d'allumage à bouton-poussoir 3 fois consécutives en moins de 1,5 seconde, ou
- Maintenez le contact d'allumage à bouton-poussoir appuyé pendant plus de 2 secondes.

CREVAISON

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Ce véhicule est équipé du système de contrôle de la pression des pneus (TPMS). Il contrôle la pression de tous les pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume et que l'avertissement «Pression de pneu. Ajouter air»/«Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids» s'affiche sur l'écran multi-informations, un ou plusieurs pneus sont considérablement dégonflés. Si vous conduisez alors que la pression des pneus est insuffisante, le système TPMS s'active et vous avertit à l'aide du témoin d'avertissement de pression de pneus insuffisante. Ce système s'active uniquement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 25 km/h (16 mi/h). Pour plus de détails, reportez-vous à «Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel» (P.2-12) et «Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)» (P.5-6).



AVERTISSEMENT

- Si le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume lors de la conduite, évitez les manœuvres de braquage soudaines ou un freinage trop brusque, réduisez

la vitesse du véhicule, quittez la route, dirigez-vous vers un endroit sûr et arrêtez le véhicule dès que possible. Le fait de conduire avec des pneus dégonflés risque d'endommager les pneus de façon permanente et d'accroître la probabilité d'une défaillance des pneus. Le véhicule peut être sérieusement endommagé, ce qui risque de provoquer un accident et d'entraîner des blessures graves. Vérifiez la pression des quatre pneus. Ajustez la pression des pneus conformément à la pression de pneu À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge, pour désactiver le témoin d'avertissement de pression de pneu basse. Si le témoin s'allume encore lorsque vous conduisez après avoir réglé la pression des pneus, il est possible qu'un pneu soit crevé ou que le système TPMS soit défectueux. En cas de crevaison, réparez à l'aide d'un kit de réparation de pneu. En l'absence de crevaison et si tous les pneus sont correctement gonflés, il est recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

- Si une roue non équipée du système TPMS est montée, le TPMS ne fonctionnera pas et le témoin d'avertissement de pression de pneu basse clignotera pendant environ 1 minute. Le témoin reste allumé après 1 minute. Faites remplacer les pneus de votre véhicule et/ou réinitialiser le système

TPMS dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à ces opérations d'entretien.

- N'injectez pas de produit d'étanchéité liquide ou en aérosol (à l'exception du produit d'étanchéité fourni dans le kit de réparation de pneu d'origine) dans les pneus, car cela pourrait provoquer un dysfonctionnement des capteurs de pression des pneus.

KIT DE RÉPARATION DE PNEU

Le kit de réparation de pneu peut être utilisé pour réparer temporairement une petite crevaison dans la zone de la bande de roulement causée par un clou, une vis ou un objet similaire. Par conséquent, une roue de secours n'est pas fournie.



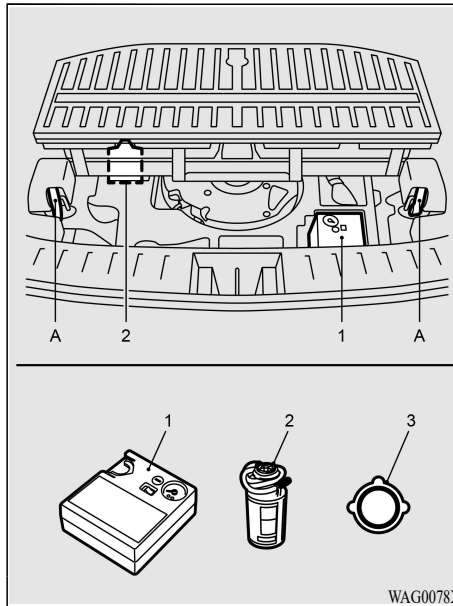
AVERTISSEMENT

- Le kit de réparation de pneus ne peut pas réparer de façon permanente un pneu crevé. Faites réparer le pneu dès que possible.
- L'utilisation du kit de réparation de pneu peut endommager la roue et/ou le capteur de pression de gonflage du pneu. Le

En cas d'urgence 6-3

véhicule doit être rapidement inspecté et réparé par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé après avoir utilisé le kit de réparation des pneus.

- Utilisez uniquement le kit de réparation de pneus d'origine Mitsubishi Motors. Le produit d'étanchéité contenu dans d'autres kits de réparation peut ne pas sceller suffisamment la crevaison du pneu.



Exemple

Espace de rangement du kit de réparation de pneu

L'apparence et l'emplacement de rangement du kit de réparation de pneu peuvent différer en fonction du véhicule.

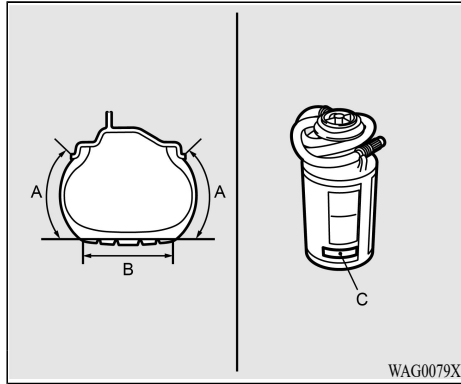
Le kit de réparation se compose des 3 éléments

suivants.

1. Compresseur de pneus
 2. Bouteille de produit d'étanchéité pour pneu
 3. Autocollant de limitation de vitesse
- A. Sangle (pour rabattre les sièges de troisième rangée.)

Avant de sortir le kit de réparation de pneus, rabattez les sièges de troisième rangée (reportez-vous à "Sièges de troisième rangée" (P.1-11)) puis soulevez les sièges de troisième rangée en tirant sur la sangle A.

6-4 En cas d'urgence



Exemple

Comment utiliser le kit de réparation de pneus

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le kit de réparation de pneus dans l'une des situations énumérées ci-dessous. Le pneu ne peut pas être réparé par le kit de réparation de pneus. Si l'une de ces situations se produit, veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

- Plus d'un pneu est crevé.
- Le trou de ponction a une longueur ou une largeur d'au moins 4 mm (1/7 po).

- Le pneu est crevé dans la paroi latérale (A), et non dans la bande de roulement (B).
- Le véhicule a été conduit avec le pneu presque complètement à plat.
- Le pneu a complètement glissé sur la jante et s'est détaché de la roue.
- La roue est endommagée.
- Une bosse, une coupure ou une fissure se trouve sur le pneu.
- La date d'expiration du produit d'étanchéité de pneu est dépassée. (La date d'expiration est indiquée sur l'étiquette de la bouteille (C).)
- La température ambiante est inférieure à -40°C (-40°F) ou supérieure à 60°C (140°F).
- Le produit d'étanchéité de pneu peut causer des dommages sur la santé s'il est avalé. Si vous l'avez accidentellement, buvez autant d'eau que possible et consultez immédiatement un médecin.
- Si le produit d'étanchéité de pneu entre en contact avec vos yeux ou votre peau, rincez-les abondamment à l'eau. Si vous ressentez toujours une anomalie, consultez un médecin.
- Consultez immédiatement un médecin en cas de réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants entrer en contact avec le produit d'étanchéité de pneu.

MISE EN GARDE

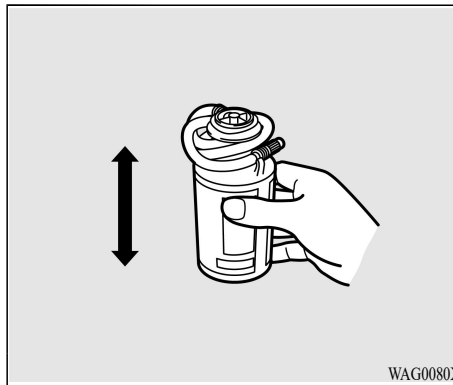
- Si la carrosserie du véhicule est contaminée par le produit d'étanchéité de pneu, essuyez-le immédiatement avec un chiffon humide.
- Lavez immédiatement les vêtements contaminés par le produit d'étanchéité de pneu. Il est possible que le produit d'étanchéité de pneu ne puisse être retiré des vêtements.

REMARQUE :

- Ne retirez pas un objet, tel qu'un clou ou une vis, qui pénètre dans le pneu crevé.
 - Déplacez le véhicule de manière à ce que la valve du pneu soit positionnée loin du point où le pneu touche le sol. Si la valve est proche du point où le pneu touche le sol, le produit d'étanchéité peut ne pas pénétrer facilement dans le pneu.
 - Vérifiez régulièrement la date d'expiration du produit d'étanchéité de pneu et veillez à en acheter un nouveau chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé avant la date d'expiration.
1. Garez le véhicule dans un endroit sûr et sur une surface plane et plate.
 2. Serrez fermement le frein de stationnement.

En cas d'urgence 6-5

3. Mettez le levier sélecteur en position «P» (stationnement), et arrêtez le moteur.
4. Allumez les feux de détresse et placez un panneau d'avertissement, tel qu'un triangle de signalisation ou un feu clignotant, à une distance suffisante du véhicule, et demandez à tous vos passagers de quitter le véhicule.
5. Soulevez les sièges de troisième rangée (reportez-vous à "Espace de rangement du kit de réparation de pneu" (P.6-4)). Sortez ensuite le kit de réparation de pneus. Assurez-vous que la commande de compresseur est désactivée.
6. Secouez bien la bouteille de produit d'étanchéité de pneu.

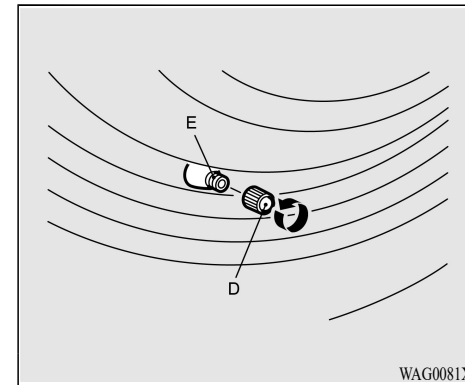


Exemple

REMARQUE :

Dans des conditions froides (lorsque la température ambiante est de 0°C (32°F) ou moins), l'épaississement du produit d'étanchéité de pneu peut le rendre difficile à presser pour le sortir de la bouteille. Réchauffez la bouteille entre vos mains à l'intérieur du véhicule.

7. Retirez le capuchon de valve (D) de la valve du pneu (E).

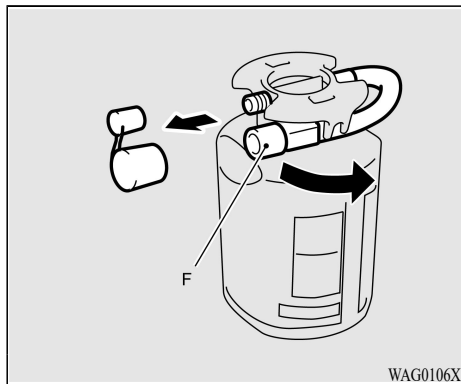


8. Déroulez le tuyau flexible de la bouteille (F) autour de la bouteille de produit d'étanchéité.

6-6 En cas d'urgence

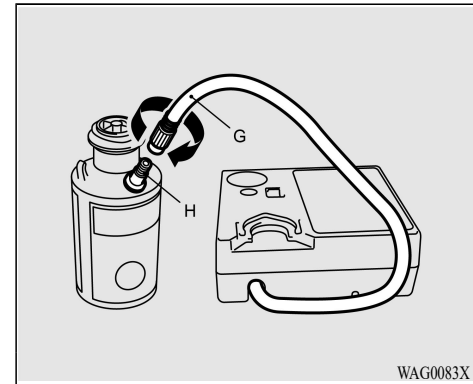


Type A

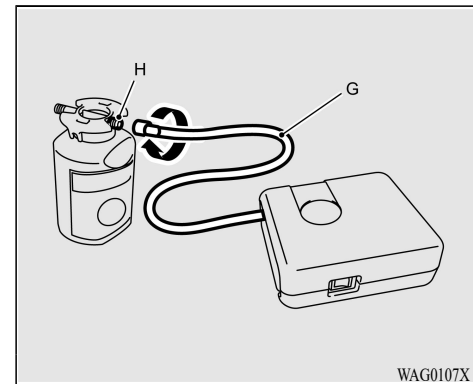


Type B

9. Retirez le tuyau flexible du compresseur (G) du fond du compresseur et fixez-le solidement à la valve (H) de la bouteille en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré.



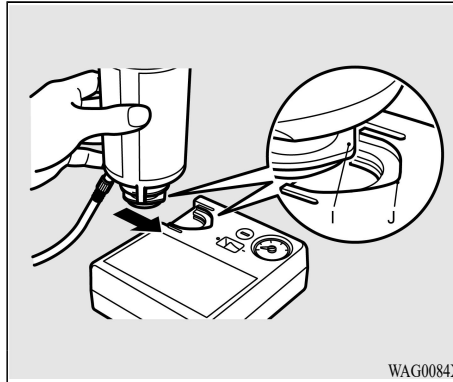
Type A



Type B

En cas d'urgence 6-7

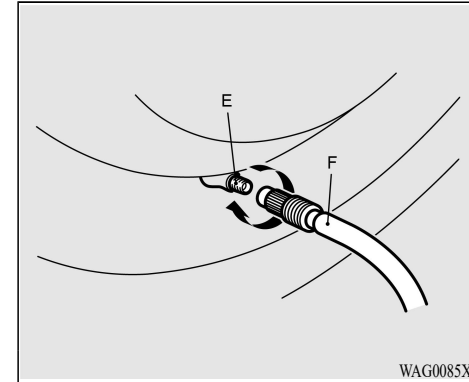
10. Installez la bouteille sur le compresseur.



REMARQUE :

Lors de l'installation de la bouteille, alignez la saillie (I) sur la bouteille avec la marque (J) dans le compresseur.

11. Fixez solidement le tuyau de la bouteille (F) à la valve du pneu (E).



MISE EN GARDE

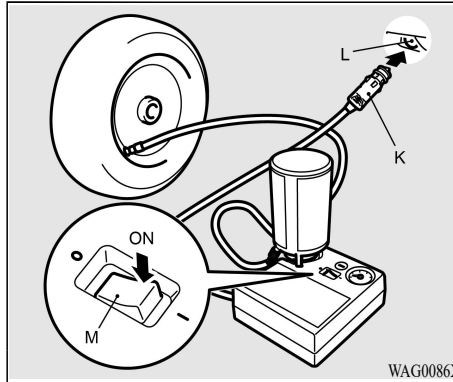
Si le tuyau flexible de la bouteille n'est pas bien fixé, le produit d'étanchéité du pneu s'échappera de la valve du pneu et le pneu risque de ne pas se gonfler à la pression spécifiée.

12. Retirez le cordon d'alimentation du compresseur (K), insérez la fiche du cordon dans la prise de courant de 12 V (L), puis placez le contact d'allumage ou le mode de fonctionnement en position ACC. (Reportez-vous à "Prise électrique" (P.2-70).)

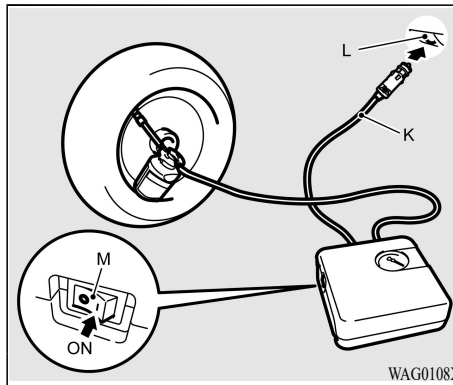
Activez la commande du compresseur (M) et injectez tout le produit d'étanchéité de

6-8 En cas d'urgence

pneu pour gonfler le pneu à la pression spécifiée. (Reportez-vous à “Roues et pneus” (P.10-9).) S’il y a un espace entre le pneu et la roue, poussez la zone de la bande de roulement vers le centre de la roue pour fermer l’espace avant de faire fonctionner le compresseur.



Type A



Type B

AVERTISSEMENT

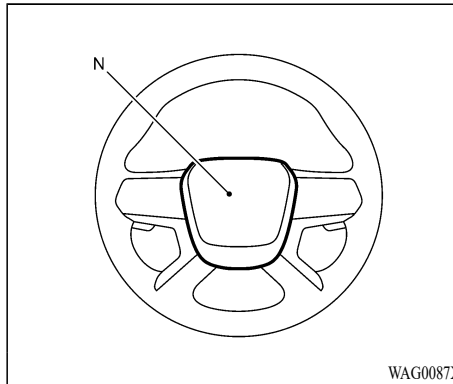
Ne placez pas votre main ou vos doigts entre le pneu et la roue pendant le gonflage. Votre main ou vos doigts peuvent se coincer entre le pneu et la roue.

MISE EN GARDE

- Le compresseur fourni est conçu uniquement pour le gonflage des pneus de votre véhicule.
- Le compresseur est conçu pour fonctionner sur l'alimentation électrique de 12 V d'un véhicule. Ne le connectez pas à une autre source d'alimentation électrique.
- Le compresseur n'est pas étanche. Si vous l'utilisez sous la pluie, veillez à ce que l'eau ne s'y infiltre pas.
- Tout sable ou poussière aspiré dans le compresseur pourrait le faire tomber en panne. Ne placez pas le compresseur directement sur une surface sableuse ou poussiéreuse lorsque vous l'utilisez.
- Ne démontez ni ne modifiez le compresseur. De plus, ne soumettez pas le manomètre à des chocs. Cela risquerait de causer un dysfonctionnement.

En cas d'urgence 6-9

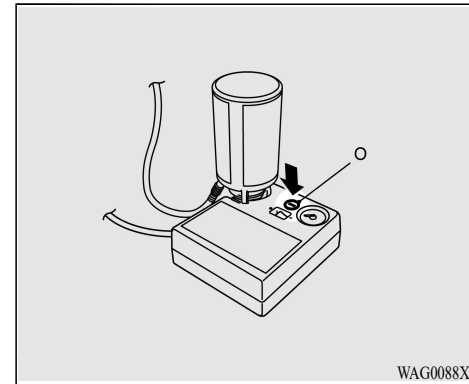
13. Apposez l'autocollant de limitation de vitesse (N) sur la marque des trois diamants sur le volant.



⚠ MISE EN GARDE

N'apposez pas l'autocollant ailleurs qu'à l'endroit indiqué sur la partie rembourrée du volant. Le fait d'apposer l'autocollant dans une position incorrecte pourrait empêcher l'airbag du SRS de se déployer correctement.

14. Vérifiez et ajustez la pression des pneus en vous référant au manomètre d'air sur le compresseur. Si vous surgonflez le pneu, libérez l'air en appuyant sur la commande de décompression (O) du compresseur.



⚠ MISE EN GARDE

- La surface du compresseur chauffe pendant que le compresseur fonctionne. Ne laissez pas le compresseur fonctionner en continu pendant plus de 10 minutes. Après avoir utilisé le compresseur, attendez qu'il refroidisse avant de l'utiliser à nouveau.
- Si le compresseur devient lent ou chaud pendant son fonctionnement, il surchauffe. Placez immédiatement la commande en position d'arrêt (OFF) et laissez le compresseur refroidir pendant au moins 30 minutes.

6-10 En cas d'urgence

- N'appuyez pas sur la commande de décompression (O) pendant l'injection du produit d'étanchéité, car celui-ci peut s'échapper du compresseur.

REMARQUE :

Si la pression du pneu n'augmente pas jusqu'au niveau spécifié dans les 10 minutes, le pneu peut être si gravement endommagé que le produit d'étanchéité ne peut pas être utilisé pour une réparation d'urgence. Ne conduisez pas le véhicule. Veuillez contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

15. Désactivez le compresseur, puis retirez la fiche du cordon d'alimentation de la prise de courant de 12 V.

REMARQUE :

À ce stade, le trou de ponction n'est pas encore scellé. L'air continuera à fuir par le trou de perçage jusqu'à ce que la procédure de réparation d'urgence soit terminée (via l'étape 17 ou l'étape 18 des présentes instructions).

16. Lorsque vous avez gonflé le pneu à la pression spécifiée, rangez le compresseur et la bouteille dans le véhicule et commencez rapidement à conduire le véhicule afin que le produit d'étanchéité puisse se répandre uniformément dans le pneu. Conduisez avec

extrême prudence. Ne dépassez pas la vitesse de 80 km/h (50 mi/h). Respectez les limites de vitesses indiquées.

MISE EN GARDE

Si vous constatez une anomalie au volant, arrêtez le véhicule et contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé. Sinon, la pression des pneus risque de chuter avant que la procédure de réparation d'urgence ne soit terminée, ce qui rendrait la conduite du véhicule dangereuse.

17. Après avoir conduit pendant 10 minutes ou 5 km (3 mi), garez le véhicule dans un endroit sûr. Retirez le compresseur d'air de sa position de rangement. Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre du compresseur. Si la pression des pneus n'a pas baissé, la procédure de réparation d'urgence est terminée. Passez à l'étape 19. Si la pression des pneus est insuffisante, regonflez le pneu à la pression spécifiée et conduisez le véhicule avec prudence sans dépasser la vitesse de 80 km/h (50 mi/h). Avant de conduire, assurez-vous que le compresseur est bien rangé.

MISE EN GARDE

Si la pression du pneu est inférieure à la pression minimale autorisée (130 kPa (18 psi)), le pneu ne peut pas être réparé avec succès avec le produit d'étanchéité de pneu. Ne continuez pas à conduire le véhicule. Contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

18. Après avoir roulé de nouveau pendant 10 minutes ou 5 km (3 mi), vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre du compresseur. Si la pression des pneus n'a pas baissé, la procédure de réparation d'urgence est terminée. Avant de conduire, assurez-vous que le compresseur est bien rangé. Continuez à ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h (50 mi/h). Respectez les limites de vitesses indiquées.

REMARQUE :

- Si la pression du pneu est tombée en dessous du niveau spécifié lorsque vous la vérifiez à la fin de la procédure de réparation, ne continuez pas à conduire le véhicule. Contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.
- Dans des conditions froides (lorsque la température ambiante est de 0°C (32°F ou moins)), le temps et la distance de conduite nécessaires jusqu'à l'achève-

En cas d'urgence 6-11

DÉMARRAGE À L'AIDE D'UNE BATTERIE DE SECOURS

ment de la réparation peuvent devenir plus longs que dans des conditions plus chaudes, et la pression des pneus peut descendre en dessous du niveau spécifié même après avoir gonflé le pneu une deuxième fois et avoir ensuite conduit le véhicule. Si cela se produit, gonflez une nouvelle fois le pneu à la pression spécifiée, roulez pendant environ 10 minutes ou 5 km (3 mi), puis vérifiez à nouveau la pression du pneu. Si la pression des pneus est à nouveau inférieure au niveau spécifié, arrêtez de conduire le véhicule et contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

19. Rendez-vous immédiatement et avec précaution chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé et faites réparer/remplacer le pneu.

REMARQUE :

- Veuillez remettre la bouteille de produit d'étanchéité vide à un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou la mettre au rebut conformément à la réglementation sur l'élimination des déchets chimiques.
- Pour acheter une bouteille neuve de produit d'étanchéité de pneu, contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Pour démarrer le moteur avec une batterie de secours, suivez les instructions et les précautions suivantes.

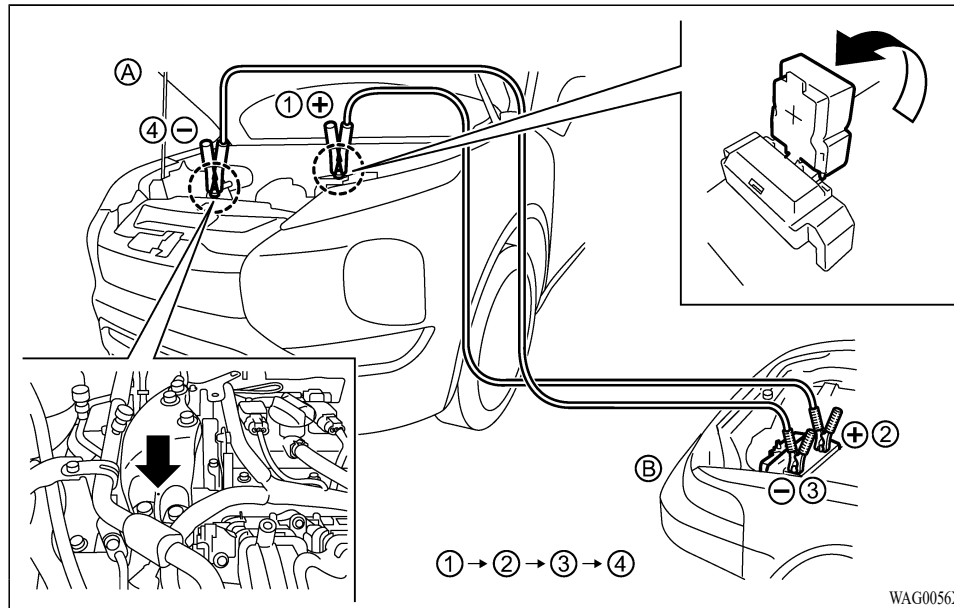


AVERTISSEMENT

- Si le démarrage à l'aide d'une batterie de secours est réalisé de manière incorrecte, la batterie risque d'exploser, entraînant des blessures graves ou mortelles. Cela pourrait également endommager votre véhicule.
- Du gaz hydrogène explosif se trouve généralement à proximité de la batterie. Éloignez toute flamme et étincelle de la batterie.
- Évitez tout contact entre le liquide de batterie et les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. Le liquide de batterie est un acide sulfurique corrosif pouvant provoquer des brûlures graves. En cas de contact, rincez immédiatement la zone touchée à grande eau.
- Conservez la batterie hors de portée des enfants.
- La puissance de la batterie de secours doit être de 12 volts. L'utilisation d'une batterie de puissance incorrecte peut endommager votre véhicule.
- Lorsque vous travaillez sur ou à proximité de la batterie, protégez toujours vos yeux

de manière adéquate (portez par exemple des lunettes de protection) et retirez bagues, accessoires en métal et bijoux. Ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie pendant un démarrage à l'aide d'une batterie de secours.

- Ne tentez jamais de faire démarrer une batterie gelée à l'aide d'une batterie de secours. Elle risquerait en effet d'exploser et d'occasionner des blessures graves.
- Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement du moteur automatique. Il pourrait se mettre en marche à n'importe quel moment. Veillez à ne pas poser vos mains ou un quelconque objet à proximité.



AVERTISSEMENT

Suivez toujours les instructions indiquées ci-dessous. Dans le cas contraire, le système de charge pourrait être endommagé et vous risqueriez de vous blesser.

1. Si la batterie de secours se trouve dans un autre véhicule (B), positionnez les deux véhicules (A et B) de façon que leurs batteries soient proches l'une de l'autre.

Veillez à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

2. Serrez le frein de stationnement.
3. Appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement).
4. Désactivez tous les systèmes électriques inutiles (phares, chauffage, climatisation, etc.).
5. Retirez les capuchons de la batterie (si le véhicule en est équipé). Recouvrez la batterie d'un chiffon humide bien essoré afin de réduire les dangers en cas d'explosion.
6. Branchez les câbles de connexion de batteries dans l'ordre indiqué sur l'illustration (1 → 2 → 3 → 4).






MISE EN GARDE

- Branchez toujours la borne positive (+) à la borne positive (+) et la borne négative (-) à la masse de carrosserie (comme indiqué sur l'illustration par exemple), pas à la batterie.
- Assurez-vous que les câbles de connexion de batteries n'entrent pas en contact avec des pièces mobiles dans le compartiment moteur et que les pinces des câbles ne touchent aucune pièce métallique.

En cas d'urgence 6-13

DÉMARRAGE PAR POUSSÉE SI VOTRE VÉHICULE SURCHAUFFE

7. Démarrez le moteur du véhicule de secours  et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
8. Maintenez le régime du moteur du véhicule de secours  à environ 2 000 tr/mn, puis démarrez le moteur du véhicule  dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE

Ne laissez pas le démarreur enclenché pendant plus de 10 secondes. Si le moteur ne démarre pas immédiatement, placez le contact d'allumage sur la position arrêt et attendez 10 secondes avant d'essayer à nouveau.

9. Une fois le moteur démarré, débranchez prudemment le câble négatif puis le câble positif (④ → ③ → ② → ①).
10. Reposez les capuchons de la batterie (si le véhicule en est équipé). Assurez-vous de jeter le chiffon utilisé pour protéger les orifices de ventilation, car celui-ci risque d'être contaminé par de l'acide corrosif.

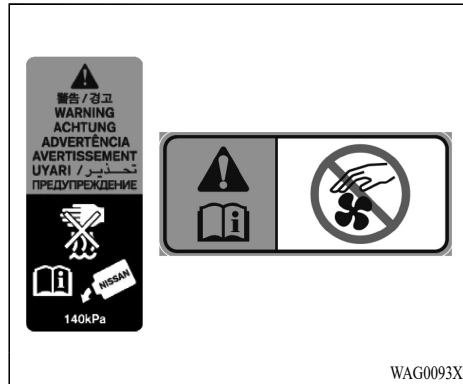
Ne tentez pas de démarrer le moteur par poussée.

MISE EN GARDE

- Les modèles avec transmission à variation continue (CVT) ne peuvent pas être démarrés par poussée ou par remorquage. Ceci risque d'endommager la boîte de vitesses.
- Les véhicules équipés d'un catalyseur à trois voies ne doivent pas être démarrés par poussée car le catalyseur à trois voies serait endommagé.
- N'essayez jamais de démarrer le moteur en remorquant le véhicule ; lorsque le moteur démarre, les soubresauts du véhicule pourraient provoquer une collision avec le véhicule remorqué.

AVERTISSEMENT

- Ne continuez jamais à conduire le véhicule en cas de surchauffe. Le cas échéant, un incendie risquerait de se produire.
- N'ouvrez jamais le capot lorsque de la vapeur s'échappe du compartiment moteur.
- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Si le bouchon du radiateur ou du réservoir est retiré lorsque le moteur est chaud, de l'eau chaude sous pression jaillit risquant de provoquer des blessures (brûlures ou autres) plus ou moins graves.
- Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe du moteur, tenez-vous à l'écart du véhicule afin de ne pas vous brûler.
- Le ventilateur de refroidissement moteur s'active dès que la température du liquide de refroidissement atteint une certaine température.
- Veillez à éviter tout contact entre vos mains, cheveux, bijoux et vêtements, et le ventilateur de refroidissement ainsi que les courroies d'entraînement.



Étiquettes d'avertissement (exemple)

En cas de surchauffe du moteur (la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est à un niveau très élevé), de puissance moteur insuffisante, d'apparition d'un bruit inhabituel, etc., effectuez la procédure suivante :

1. Ralentissez prudemment, écartez le véhicule de la circulation et serrez le frein de stationnement.
2. Appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement).

N'arrêtez pas le moteur.

3. Désactivez la climatisation. Ouvrez toutes les vitres, mettez la commande de tempéra-

ture du chauffage ou de climatisation sur la position «chaud maxi» et réglez la commande du ventilateur sur la vitesse la plus rapide.

4. Sortez du véhicule. Avant d'ouvrir le capot, effectuez une inspection visuelle et auditive afin de détecter un éventuel échappement de liquide de refroidissement ou de vapeur au niveau du radiateur. (Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement moteur s'en échappe, coupez le moteur.) N'ouvrez pas le capot tant que de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'en échappe.
5. Ouvrez le capot moteur.

AVERTISSEMENT

Si de la vapeur ou de l'eau s'échappent du moteur, tenez-vous à l'écart pour éviter tout risque de brûlure.

6. Vérifiez visuellement que la courroie d'entraînement n'est ni endommagée ni détendue. Assurez-vous également que le ventilateur de refroidissement fonctionne. Les flexibles du radiateur et le radiateur ne doivent pas fuir. Si le liquide de refroidissement fuit ou si le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas, arrêtez le moteur.

AVERTISSEMENT

Veillez à éviter tout contact entre vos mains, cheveux, bijoux ou vêtements et les courroies ou le ventilateur de refroidissement du moteur. Le ventilateur de refroidissement du moteur peut se mettre en marche à n'importe quel moment.

7. Une fois que le moteur est froid, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir lorsque le moteur tourne. Ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir si nécessaire. Faites réparer votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

En cas d'urgence 6-15

REMORQUAGE DU VÉHICULE

Respectez toutes les réglementations juridiques et locales lors du remorquage du véhicule. Un équipement de remorquage inadapté risque d'endommager le véhicule. Les instructions de remorquage sont disponibles chez les concessionnaires Mitsubishi Motors agréés. En général, les services de dépannage locaux connaissent bien la réglementation en vigueur et les procédures relatives au remorquage. Pour assurer un remorquage approprié du véhicule et éviter tout dommage accidentel, Mitsubishi Motors recommande de confier les opérations de remorquage à un dépanneur. Il est conseillé de demander au conducteur de la dépanneuse de lire attentivement les précautions suivantes.



AVERTISSEMENT

- Ne voyagez jamais dans un véhicule lors du remorquage.
- Ne vous glissez jamais sous le véhicule une fois qu'il est soulevé par une dépanneuse.



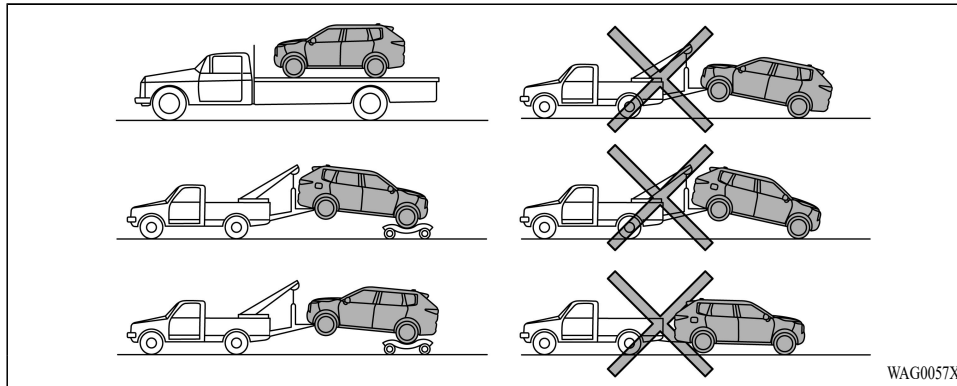
MISE EN GARDE

- Lors du remorquage, assurez-vous que la boîte de vitesses, les essieux, la direction et la transmission sont en bon état. Si l'une de

ces conditions s'applique, l'utilisation de chariots ou d'une plate-forme de remorquage est nécessaire.

- Attachez toujours les chaînes de sécurité avec soin avant le remorquage.

Pour des informations relatives au remorquage de votre véhicule derrière un camping-car, reportez-vous à "Remorquage à plat" (P.10-33) dans ce manuel.



Modèles avec contrôle intégral

REMORQUAGE RECOMMANDÉ PAR MITSUBISHI MOTORS

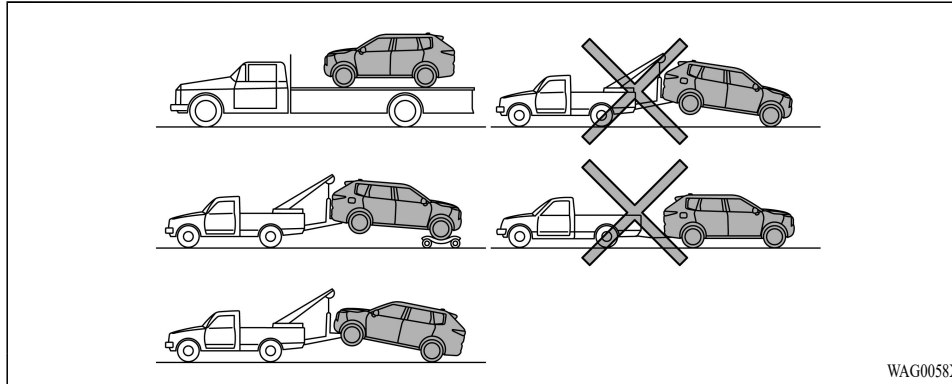
Modèles avec contrôle intégral (AWC)

Mitsubishi Motors recommande d'utiliser des chariots pour remorquer votre véhicule ou de placer le véhicule sur un camion à plate-forme comme indiqué sur l'illustration.



MISE EN GARDE

Ne remorquez jamais de modèles équipés du contrôle intégral avec l'une des roues posée sur le sol. Cela pourrait provoquer des dommages graves et onéreux au niveau de la transmission.



WAG0058X

Modèles à traction avant

Modèles à traction avant (FWD)

Mitsubishi Motors recommande de remorquer le véhicule avec les roues motrices (avant) soulevées ou de le placer sur un camion à plate-forme comme indiqué sur l'illustration.



MISE EN GARDE

- Ne remorquez jamais un véhicule équipé d'une boîte CVT avec les roues avant au sol ni avec les quatre roues au sol (vers l'avant ou vers l'arrière), car cela peut endommager sérieusement la boîte de vitesses et occasionner des frais importants. S'il est nécessaire de remorquer le

véhicule avec les roues arrière surélevées, placez toujours un chariot de remorquage sous les roues avant.

- Lors du remorquage des modèles avec boîte CVT avec les roues avant posées sur des chariots de remorquage : Placez le contact d'allumage sur arrêt et bloquez le volant en position redressée à l'aide d'une corde ou d'un dispositif équivalent. Placez le levier de changement de vitesses sur la position N (point mort).
- Lors du remorquage d'un modèle avec boîte CVT avec les roues arrière posées au sol (si vous n'utilisez pas de chariots de remorquage) : Relâchez toujours le frein

de stationnement.

Roues avant posées au sol :

Mitsubishi Motors recommande de placer des chariots de remorquage sous les roues avant lors du remorquage de votre véhicule ou de placer le véhicule sur une plate-forme de remorquage, tel qu'indiqué sur l'illustration.



MISE EN GARDE

Ne remorquez jamais de véhicule équipé d'une transmission à variation continue (CVT) avec les roues avant posées sur le sol. Cela pourrait entraîner des dommages graves et onéreux au niveau de la transmission.

Roues arrière posées au sol :

1. Placez le contact d'allumage sur la position d'arrêt.
2. Placez le levier de changement de vitesses sur la position N (point mort).
3. Relâchez le frein de stationnement.
4. Attachez les chaînes de sécurité lors du remorquage.

Les quatre roues posées au sol :

Mitsubishi Motors recommande que le véhicule soit placé sur une plate-forme de remorquage,

tel qu'indiqué sur l'illustration.



MISE EN GARDE

Ne remorquez jamais un véhicule équipé d'une boîte CVT avec les quatre roues posées au sol. Cela pourrait entraîner des dommages graves et onéreux au niveau de la transmission.

REMORQUAGE DU VÉHICULE (dégagement d'un véhicule bloqué)



AVERTISSEMENT

Pour éviter tout endommagement du véhicule et des blessures graves ou mortelles lors du dégagement d'un véhicule :

- Contactez un service de dépannage professionnel pour dégager le véhicule si vous avez des doutes concernant la procédure à suivre.
- Les chaînes ou câbles de remorquage doivent être attaché(s) uniquement à des éléments de la structure principale du véhicule.
- N'utilisez pas les points d'arrimage du véhicule pour remorquer ou dégager un autre véhicule.

- Utilisez uniquement des dispositifs spécialement conçus pour le dégagement des véhicules et suivez les instructions du fabricant.
- Tirez toujours le dispositif de dégagement de manière rectiligne depuis l'avant du véhicule. Ne tirez jamais en biais.
- Manœuvrez les dispositifs de dégagement afin qu'ils ne touchent aucune autre partie du véhicule que le point de fixation.

Si votre véhicule est bloqué dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou tout autre dispositif spécialement conçu pour le dégagement du véhicule. Suivez toujours les instructions du fabricant concernant le dispositif de dégagement.

Déblocage par mouvement de balancier d'un véhicule bloqué



AVERTISSEMENT

- Tenez-vous à l'écart d'un véhicule bloqué.
- Ne faites pas tourner les roues à vitesse élevée. Ceci pourrait provoquer leur éclatement et causer de graves blessures. Des pièces de votre véhicule risqueraient également de surchauffer et d'être endommagées.

Si votre véhicule est bloqué dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez la procédure suivante :

1. Désactivez la commande de contrôle actif de stabilité (ASC).
2. Assurez-vous que la zone à l'avant et à l'arrière du véhicule est dégagée.
3. Tournez le volant d'un côté et de l'autre afin de dégager une zone autour des pneus avant.
4. Effectuez un mouvement lent de balancier d'avant en arrière avec le véhicule.
 - Effectuez un mouvement de va-et-vient entre les positions R (marche arrière) et D (conduite).
 - Appuyez sur la pédale d'accélérateur le plus doucement possible afin de maintenir le mouvement de balancier.
 - Relâchez la pédale d'accélérateur avant de passer sur les positions R et D.
 - Ne faites pas tourner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).
5. Si vous ne parvenez pas à dégager le véhicule après quelques tentatives, contactez un service de dépannage professionnel.

En cas d'urgence 6-19



AVERTISSEMENT

- Tenez-vous à l'écart d'un véhicule bloqué.
- Ne faites pas tourner les roues à vitesse élevée. Ceci pourrait provoquer leur éclatement et causer de graves blessures. Des pièces de votre véhicule risqueraient également de surchauffer et d'être endommagées.

6-20 En cas d'urgence

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

7 Soins extérieurs et intérieurs

Nettoyage extérieur	7-2	Nettoyage intérieur	7-4
Lavage	7-2	Désodorisants	7-4
Lustrage	7-2	Tapis de sol	7-4
Élimination des taches	7-3	Ceintures de sécurité	7-6
Dessous de caisse	7-3	Nettoyage des glissières de siège	7-6
Vitres	7-3	Protection contre la corrosion	7-6
Chromes	7-3	Facteurs de corrosion les plus courants	7-6
Jantes en aluminium	7-3	Facteurs environnementaux influençant la corrosion	7-6
		Protection du véhicule contre la corrosion	7-7

NETTOYAGE EXTÉRIEUR

Afin de préserver l'aspect extérieur du véhicule, il est important de l'entretenir correctement.

Afin de protéger les surfaces peintes, il est recommandé de laver le véhicule le plus rapidement possible :

- après la pluie, pour éviter d'éventuels dommages causés par des pluies acides
- après une conduite sur une route côtière
- en cas de salissure des surfaces peintes par de la suie, de la fiente d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes
- lorsqu'une couche de poussière ou de boue s'est formée sur les surfaces peintes

Dans la mesure du possible, gardez votre véhicule dans un garage ou un lieu couvert.

Si votre véhicule doit être garé à l'extérieur, gardez-le dans une zone ombragée ou protégez-le à l'aide d'une housse.

Veillez à ne pas rayer la surface peinte lorsque vous placez ou retirez la housse de protection.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Nettoyez soigneusement le véhicule à l'aide d'une solution à base de savon doux, d'un savon spécial pour véhicules ou de liquide vaisselle mélangé à de l'eau propre et tiède

(jamais chaude).



MISE EN GARDE

- **Ne vous rendez pas dans les centres de lavage utilisant des détergents composés d'agents acides. Certains centres de lavage, en particulier lorsqu'ils ne font pas usage de brosses, utilisent des détergents composés d'agents acides. Ces derniers pourraient causer une réaction chimique au niveau des composants en plastique du véhicule, et les craqueler. Ceci pourrait détériorer leur aspect, et affecter éventuellement leur bon fonctionnement. Assurez-vous toujours que votre centre de lavage n'utilise pas de détergents à base d'agents acides.**
- **Ne nettoyez pas le véhicule à l'aide de produits ménagers ou de détergents chimiques puissants, d'essence ou de solvants.**
- **Ne nettoyez pas le véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, de façon à éviter que l'eau ne laisse des traces.**
- **Évitez l'utilisation de chiffons trop rêches ou rugueux, tels que des maniques. Un soin particulier doit être apporté au nettoyage des salissures et corps étrangers durcis, de façon à ne pas rayer ou endommager la peinture.**

Rincez abondamment le véhicule à l'eau claire.

Les plisures et les articulations de la carrosserie, des portières, du hayon et du capot sont particulièrement affectées par le sel. Par conséquent, ces parties du véhicule doivent être lavées régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement situés à la base des portières ne sont pas obstrués. Lavez la partie inférieure de la carrosserie et l'intérieur des ailes au jet d'eau pour décoller les accumulations de boue et de sel.

Évitez les taches d'eau sur les surfaces peintes en utilisant une peau de chamois humide pour sécher le véhicule.

LUSTRAGE

Un lustrage régulier protège la peinture et permet de conserver l'aspect neuf du véhicule. Un polissage est recommandé afin d'éviter les marques et d'éliminer les accumulations de cire, avant toute nouvelle application de cire.

- Lavez soigneusement le véhicule avant de le lustrer. Suivez les instructions fournies avec la cire.
- N'utilisez ni cire contenant des produits abrasifs ni produit de nettoyage caustique pour ne pas endommager la finition du véhicule.

L'utilisation d'une lustruse ou un polissage trop agressif sur un apprêt ou une couche de peinture à finition transparente risque de ternir

7-2 Soins extérieurs et intérieurs

la finition ou de laisser des traces.

ÉLIMINATION DES TACHES

Éliminez aussi rapidement que possible les taches provoquées par l'huile et le goudron, les poussières industrielles, les insectes et la sève de la surface de la peinture, de façon à éviter les marques ou taches indélébiles. Des produits de nettoyage spéciaux sont en vente chez les concessionnaires Mitsubishi Motors agréés ou dans tous les magasins d'accessoires automobiles. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour obtenir ces produits.

DESSOUS DE CAISSE

Dans les régions où le sel est utilisé pendant l'hiver, il est indispensable de nettoyer régulièrement le dessous de caisse du véhicule. Ceci empêche l'accumulation de saletés et de sel qui accélèrent la corrosion au niveau du dessous de caisse et de la suspension. Avant l'hiver et au printemps, le dessous de caisse du véhicule doit être vérifié et le traitement antirouille renouvelé si nécessaire.

VITRES

Utilisez un produit de nettoyage pour vitres pour supprimer les pellicules de fumée et de poussière des surfaces vitrées. Il est normal que les vitres du véhicule se recouvrent de cette pellicule lorsque le véhicule a été garé au soleil. Un produit de nettoyage pour vitres et un chiffon doux permettent de la supprimer facilement.



MISE EN GARDE

Lors du nettoyage de la surface intérieure des vitres, n'utilisez pas d'outils tranchants, de nettoyeurs abrasifs ou de désinfectants à base de chlore. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou les composants du désembuage de lunette arrière électrique.

CHROMES

Pour éviter les taches et la corrosion des pièces chromées, il faut les laver à l'eau, les sécher soigneusement et appliquer une cire automobile non abrasive. Si le chrome est gravement endommagé ou piqué, utilisez un produit de polissage pour chrome disponible dans le commerce.

JANTES EN ALUMINIUM

1. Enlevez la saleté à l'aide d'une éponge humide.
2. Utilisez un détergent doux sur toute saleté qui ne peut pas être enlevée facilement avec de l'eau. Rincez pour enlever le détergent après avoir lavé les roues.
3. Séchez soigneusement les roues à l'aide d'une peau de chamois ou d'un chiffon doux.



MISE EN GARDE

Suivez les instructions ci-dessous afin d'éviter de tacher ou de décolorer les jantes :

- N'utilisez pas de brosse ou d'autre outil dur sur les roues.
- N'utilisez pas de nettoyeur contenant une substance abrasive, acide ou alcaline. Le cas échéant, le revêtement des roues pourrait s'écailler, se décolorer ou se tacher.
- N'appliquez pas directement de l'eau chaude à l'aide d'un nettoyeur à vapeur ou par tout autre moyen.
- Le contact avec l'eau de mer ou le sel routier utilisé pour le dégivrage peut provoquer de la corrosion. Rincez pour retirer ces substances dès que possible.

NETTOYAGE INTÉRIEUR

Nettoyez de temps à autre l'habitacle du véhicule, les pièces en plastique et les sièges à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse à poils doux. Nettoyez les surfaces en vinyle et en cuir à l'aide d'un linge propre et doux imbibé d'une solution savonneuse douce, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien ainsi qu'un nettoyage réguliers sont nécessaires afin de maintenir l'aspect du cuir.

Avant d'utiliser un produit d'entretien pour textile, lisez les recommandations du fabricant. Certains de ces produits contiennent des composants chimiques qui risquent de tacher ou de décolorer les tissus.

Utilisez uniquement un chiffon imbibé d'eau, pour nettoyer l'optique du compteur et de la jauge.



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ni de produits de nettoyage acides (nettoyeurs vapeur) sur le siège. Cela risquerait d'endommager le capteur de siège ou le capteur d'évaluation du poids de l'occupant. Ceci peut également affecter le fonctionnement du système d'airbag et causer des blessures corporelles graves.



MISE EN GARDE

- N'utilisez jamais de benzine, de diluant à peinture ni autres solvants semblables.
- Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux légèrement humidifié. N'utilisez jamais de chiffon rugueux, d'alcool, d'essence, de diluant, de solvant ou de serviettes en papier imprégnées d'agents nettoyants chimiques. Ces éléments risqueraient de rayer ou de décolorer la lentille.
- N'aspergez pas de liquides tels que de l'eau sur la lentille des instruments. Toute aspersion de liquide provoquerait un dysfonctionnement du système.
- Les petites particules de poussière peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir ; elles doivent être retirées aussi rapidement que possible. N'utilisez pas de savon de sellerie, de cires pour automobile, de cirages, d'huiles, de liquides de nettoyage, de solvants, de détergents ni de produits nettoyants à base d'ammoniac car ils peuvent endommager la finition naturelle du cuir.
- N'utilisez jamais de produits d'entretien pour textile, à moins que cette utilisation ne soit recommandée par le constructeur.
- N'utilisez pas de produit nettoyant pour vitres ou surfaces en plastique pour nettoyer les optiques des instruments et

des jauges. Cela pourrait endommager les optiques.

DÉSODORISANTS

La plupart des désodorisants contiennent des solvants, et risquent d'endommager l'intérieur du véhicule. Si vous souhaitez utiliser un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants à suspendre risquent de décolorer de manière permanente les surfaces avec lesquelles ils sont en contact à l'intérieur du véhicule. Suspendez le désodorisant afin qu'il n'entre pas en contact avec une surface à l'intérieur du véhicule.
- En général, les désodorisants liquides se fixent sur les bouches d'aération. Ces produits risquent de provoquer des dommages immédiats et de décolorer les surfaces intérieures s'ils sont renversés.

Lisez attentivement et suivez les instructions du fabricant avant d'utiliser un désodorisant.

TAPIS DE SOL

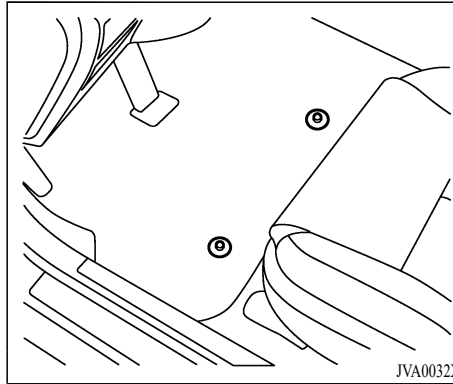


AVERTISSEMENT

Afin d'éviter toute interférence éventuelle avec la course de la pédale qui pourrait entraîner causer une collision, des blessures voire la mort :

- Ne placez JAMAIS un tapis de sol au-dessus d'un autre tapis de sol à la position avant du conducteur ou installez-les à l'envers ou vers l'arrière.
- Nous vous recommandons d'utiliser uniquement des tapis de sol Mitsubishi Motors d'origine spécialement conçus pour le modèle de votre véhicule ainsi qu'à l'année de fabrication correspondante.
- Positionnez correctement les tapis sur le sol à l'aide des crochets de positionnement de tapis de sol. Reportez-vous à "Installation des tapis de sol" (P.7-5).
- Assurez-vous que le tapis de sol ne gêne pas la course de la pédale.
- Vérifiez périodiquement que les tapis de sol sont positionnés correctement.
- Après avoir nettoyé l'intérieur du véhicule, vérifiez que les tapis de sol sont installés correctement.

L'utilisation de tapis de sol Mitsubishi Motors d'origine peut augmenter la longévité de la moquette de votre véhicule et faciliter le nettoyage intérieur. Les tapis de sol doivent être nettoyés régulièrement et remplacés en cas d'usure excessive.



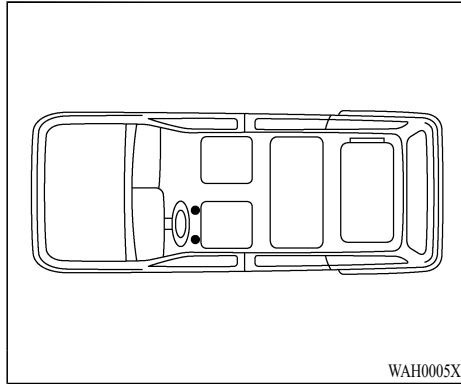
Exemple

Installation des tapis de sol

Votre véhicule est équipé de crochet(s) de positionnement de tapis de sol. Le nombre et la forme du ou des crochets de positionnement du tapis de sol pour chaque place assise varient selon le véhicule.

Lorsque vous installez des tapis de sol d'origine Mitsubishi Motors, suivez les instructions d'installation fournies avec le tapis de sol et ce qui suit :

1. Positionnez le tapis de sol de manière à ce que les trous des œillets du tapis de sol soient alignés avec le(s) crochet(s).
2. Fixez les trous des œillets dans le(s) crochet (s) et assurez-vous que le tapis de sol est correctement positionné.
3. Assurez-vous que le tapis de sol ne gêne pas la course de la pédale. Avec l'allumage en position d'arrêt et le levier de vitesses en position P (stationnement), appuyez complètement sur toutes les pédales et relâchez-les. Le tapis de sol ne doit pas gêner le fonctionnement de la pédale ni empêcher la pédale de revenir à sa position normale. Il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour obtenir des détails sur l'installation des tapis de sol dans votre véhicule.



Crochet(s) de positionnement

L'illustration indique l'emplacement du(des) crochet(s) de positionnement de tapis de sol.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge imprégnée d'une solution savonneuse douce. Laissez les ceintures sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser.

Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" (P.1-17).

AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais des ceintures humides s'enrouler dans les enrouleurs. N'utilisez JAMAIS de produits javellisants, de teintures ou de détergents chimiques pour nettoyer les ceintures de sécurité : de tels produits pourraient réduire l'efficacité des sangles des ceintures.

NETTOYAGE DES GLISSIÈRES DE SIÈGE

MISE EN GARDE

Nettoyez périodiquement les glissières des sièges pour éviter de réduire la capacité à déplacer les sièges.

Nettoyez périodiquement avec un aspirateur à grande puissance. La saleté et les débris peuvent réduire la possibilité de régler le siège. Un agent nettoyant humide peut être utilisé si nécessaire.

PROTECTION CONTRE LA CORROSION

FACTEURS DE CORROSION LES PLUS COURANTS

- Accumulation de poussière humide et de débris au niveau des panneaux de carrosserie, des orifices et des autres parties du véhicule.
- Endommagement de la peinture et d'autres enduits protecteurs provoqué par les graviers ou petits accidents de la circulation.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de poussière et d'eau sous le véhicule accélère la corrosion. Les revêtements de sols humides ne séchent jamais très bien dans le véhicule ; aussi est-il recommandé de les retirer et de les faire sécher afin de protéger le plancher de la corrosion.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, notamment dans les régions où la température ambiante reste positive et où la pollution atmosphérique et l'emploi de sel sont très élevés.

Température

L'augmentation de la température accélère la corrosion des pièces du véhicule mal ventilées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, l'air salin des régions côtières et le salage fréquent des routes accélèrent la corrosion. Le sel accélère également la dégradation des surfaces peintes.

PROTECTION DU VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et lustrez le véhicule aussi souvent que possible afin de le maintenir propre.
- Vérifiez aussi souvent que possible l'état de la peinture et effectuez au plus tôt les retouches nécessaires.
- Veillez à ce que les orifices d'écoulement de la carrosserie situés à la base des portières ne soient pas bouchés, afin d'y éviter l'accumulation d'eau.
- Vérifiez que le dessous de caisse n'est pas recouvert de sable, de poussière ou de sel. Dans le cas contraire, lavez-le à l'eau dès que possible.



MISE EN GARDE

- Ne retirez JAMAIS la poussière, le sable ou les autres débris situés dans l'habitacle avec un jet d'eau. Nettoyez la saleté à l'aide d'un aspirateur.
- Evitez tout contact entre les pièces électroniques internes du véhicule et les liquides (eau ou autre). Elles pourraient être endommagées.

Les produits chimiques utilisés pour dégivrer les routes peuvent être extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des éléments du dessous de caisse, tels que le système d'échappement, les conduites de carburant et de frein, les câbles de frein, le bac de plancher et les ailes.

En hiver, le dessous de caisse du véhicule doit être nettoyé régulièrement.

Pour une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

MÉMENTO

7-8 Soins extérieurs et intérieurs

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

8 Interventions à effectuer soi-même

Précautions d'entretien	8-2	Remplacement	8-17
Emplacements des points de vérification dans le compartiment moteur	8-4	Balai d'essuie-glace de lunette arrière	8-18
Modèles avec moteur PR25DD	8-4	Freins	8-18
Circuit de refroidissement du moteur	8-4	Freins à rattrapage automatique d'usure	8-18
Vérification du niveau de liquide de refroidissement moteur	8-5	Témoin d'avertissement d'usure de plaquette de frein	8-18
Remplacement du liquide de refroidissement moteur	8-6	Fusibles	8-19
Huile moteur	8-7	Compartiment moteur	8-19
Vérification du niveau d'huile moteur	8-7	Habitacle	8-20
Remplacement de l'huile moteur et du filtre	8-7	Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T.	8-22
Liquide de transmission à variation continue (CVT)	8-10	Éclairages	8-24
Liquide de frein	8-10	Phares	8-24
Liquide de lave-vitres	8-11	Éclairages intérieurs et extérieurs	8-25
Batterie	8-12	Pneus	8-26
Débranchement et branchement	8-13	Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	8-28
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours	8-13	Vérification des pneus avant de conduire	8-28
Système de contrôle de tension variable	8-14	Marquage des pneus	8-29
Courroie d'entraînement	8-14	Pressions des pneus	8-32
Bougies d'allumage	8-15	Remplacement des pneus et des roues	8-33
Remplacement des bougies d'allumage	8-15	Entretien des pneus	8-33
Filtre à air	8-16	Indicateur d'usure de bande de roulement	8-34
Balais d'essuie-glaces	8-17	Permutation des roues	8-34
Nettoyage	8-17	Pneus neige	8-36
		Chaînes de pneus	8-36

PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

Lorsque vous réalisez une opération d'inspection ou d'entretien sur le véhicule, prenez toujours les précautions nécessaires pour éviter de vous blesser ou d'endommager accidentellement le véhicule. Les précautions générales énoncées ci-après doivent être scrupuleusement observées.



AVERTISSEMENT

- **Garez le véhicule sur une surface plane, serrez correctement le frein de stationnement et calez les roues de façon à empêcher tout déplacement du véhicule. Appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement).**
- **Assurez-vous que le contact d'allumage est positionné sur arrêt ou LOCK lors du remplacement ou de la réparation d'une pièce.**
- **Si vous devez travailler avec le moteur en marche, gardez vos mains, vêtements, cheveux et outils éloignés des ventilateurs, courroies et de toute autre pièce susceptible de se mettre en mouvement.**
- **Il est conseillé d'attacher ou d'enlever tout vêtement ample et de retirer tous vos bijoux tels que bagues, montres, etc. avant toute intervention sur le véhicule.**
- **Portez toujours des lunettes de protection lorsque vous travaillez sur le véhicule.**

- **Si vous devez faire fonctionner le moteur dans un local fermé tel qu'un garage, vérifiez que celui-ci dispose d'un système de ventilation suffisant pour l'évacuation des gaz d'échappement.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Si vous devez travailler sous le véhicule, faites-le reposer sur des chandelles de sécurité.**
- **Étant donné que les conduites de carburant sont sous haute pression même lorsque le moteur est arrêté, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour l'entretien du filtre à carburant ou des conduites de carburant.**
- **Ne travaillez pas sous le capot tant que le moteur est chaud. Arrêtez toujours le moteur et attendez qu'il refroidisse.**
- **N'approchez jamais de matériaux incandescents, de flammes ou d'étincelles du carburant et de la batterie.**
- **Sur les modèles avec moteur à essence et équipés du système d'injection de carburant multipoint (MFI), le filtre à carburant et les conduites de carburant doivent être révisés car les conduites de carburant sont sous haute pression même lorsque le moteur est à l'arrêt. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.**

- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique du moteur. Il peut s'activer à tout moment de façon inattendue, même lorsque le contact d'allumage est placé sur arrêt et que le moteur est coupé. Pour éviter toute blessure, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant de travailler à proximité du ventilateur.**
- **Évitez tout contact direct avec de l'huile moteur ou du liquide de refroidissement usagé(e). Une mauvaise mise au rebut de l'huile moteur, du liquide de refroidissement ou de tout autre liquide provenant du véhicule peut nuire à l'environnement. Suivez toujours les réglementations locales relatives à la mise au rebut des liquides provenant de votre véhicule.**



MISE EN GARDE

- **Ne travaillez pas sous le capot tant que le moteur est chaud. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse.**
- **Évitez tout contact direct avec de l'huile moteur ou du liquide de refroidissement usagé(e). Une mauvaise mise au rebut de l'huile moteur, du liquide de refroidissement ou de tout autre liquide provenant du véhicule, peut nuire à l'environnement. Suivez toujours les réglementations locales**

8-2 Interventions à effectuer soi-même

relatives à la mise au rebut des liquides provenant d'un véhicule.

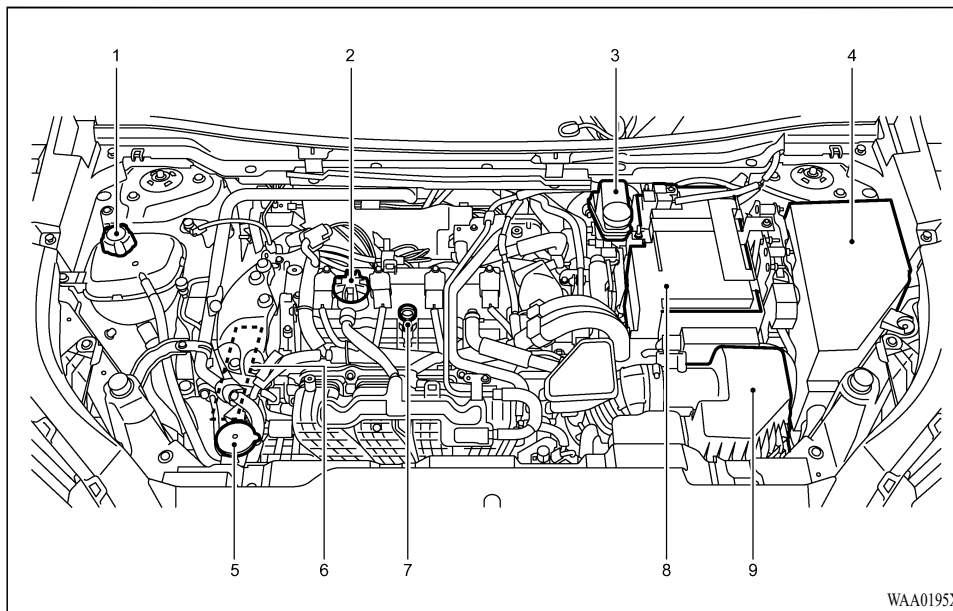
- Assurez-vous toujours que les faisceaux du moteur et des composants liés à la boîte CVT sont branchés lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.
- Ne branchez ou ne débranchez jamais la batterie ou tout autre composant fonctionnant avec un transistor, lorsque le contact d'allumage est positionné sur ON.
- Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique du moteur. Il peut s'activer à tout moment de façon inattendue, même lorsque la clé de contact est positionnée sur OFF et que le moteur est à l'arrêt. Pour éviter toute blessure, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant de travailler à proximité du ventilateur.

La section «8. Interventions à effectuer soi-même» fournit uniquement des instructions relatives aux interventions d'entretien courant, relativement faciles à effectuer par le propriétaire du véhicule.

N'oubliez pas qu'un entretien incomplet ou incorrect risque d'entraîner des problèmes de fonctionnement ou des émissions excessives et qu'il pourrait affecter la couverture de la garantie. **En cas de doute sur un entretien, il est recommandé de le faire effectuer par un**

concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

EMPLACEMENTS DES POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



MODÈLES AVEC MOTEUR PR25DD

1. Réservoir de liquide de refroidissement moteur
2. Bouchon de réservoir d'huile moteur
3. Réservoir de liquide de frein
4. Boîte de fusibles/de raccords à fusibles

5. Réservoir de liquide de lave-vitres
6. Courroie d'entraînement
7. Jauge d'huile moteur
8. Batterie
9. Filtre à air

8-4 Interventions à effectuer soi-même

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Le circuit de refroidissement du moteur est rempli en usine avec un mélange prédilué composé de 50% de liquide de refroidissement antigel d'origine Mitsubishi Motors Super Long Life Coolant Premium et de 50% d'eau, afin de le protéger contre le gel tout au long de l'année. La solution antigel contient des agents anti-rouille et anticorrosion. L'ajout d'additifs dans le circuit de refroidissement moteur n'est pas nécessaire.

AVERTISSEMENT

- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez le refroidissement du moteur et du radiateur. Du liquide sous haute pression pourrait s'échapper du radiateur et entraîner de graves brûlures. Reportez-vous aux précautions dans "Si votre véhicule surchauffe" (P.6-14) de ce manuel.
- Le radiateur est équipé d'un bouchon avec soupape de pression. Afin d'éviter tout endommagement du moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur Mitsubishi Motors d'origine.
- Si le moteur est arrêté rapidement lorsqu'il est chaud, le ventilateur de refroidissement peut fonctionner pendant environ 10 minutes après l'arrêt du moteur pour

refroidir les composants situés dans le compartiment moteur. Lors du fonctionnement du ventilateur de refroidissement, veillez à ne pas y coincer vos mains ou un objet.

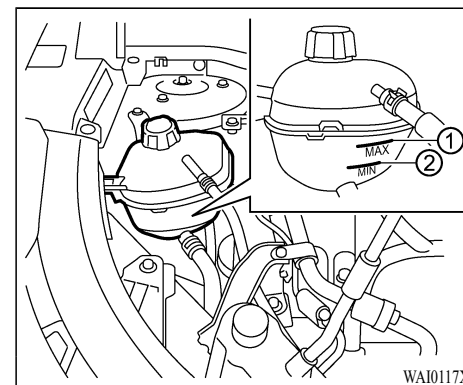


MISE EN GARDE

- Ne placez jamais d'additifs, comme du produit d'étanchéité pour radiateur, dans le circuit de refroidissement. Les additifs risqueraient d'obstruer le circuit de refroidissement et d'entraîner un endommagement du moteur, de la boîte de vitesses et/ou du circuit de refroidissement.
- Lors du remplissage ou du remplacement du liquide de refroidissement, assurez-vous de n'utiliser que du liquide de refroidissement antigel d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) ou un liquide équivalent. Le liquide d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) est prédilué pour fournir une protection antigel de -35°C (-31°F). Si une protection supplémentaire contre le gel est nécessaire en raison des conditions météorologiques dans lesquelles le véhicule est utilisé, ajoutez du concentré d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) en suivant les indications du récipient. Si un liquide de refroidissement équivalent autre que le liquide d'origine

Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) est utilisé, suivez les instructions du fabricant pour maintenir une protection antigel jusqu'à -35°C (-31°F) minimum. L'utilisation de types de produits de refroidissement autres que le liquide d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu) ou un liquide équivalent risque d'endommager le système de refroidissement du moteur.

- La durée de vie du liquide de refroidissement rempli à l'usine de fabrication est de 168 000 km (105 000 mi) ou 7 ans. La durée de vie de liquide de refroidissement rempli à l'usine est réduite si le mélange est effectué avec un autre liquide que le liquide d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (bleu), y compris le liquide d'origine Mitsubishi Motors Long Life Antifreeze/Coolant (vert) ou si de l'eau non distillée est utilisée.



VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFOUDDISSEMENT MOTEUR

Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement **dans le réservoir lorsque le moteur est froid** après avoir garé le véhicule sur une surface plane. Si le niveau de liquide de refroidissement est inférieur au repère MIN ②, ouvrez le bouchon du réservoir et ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère MAX ①. Si le réservoir est vide, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur **lorsque le moteur est froid**. Si le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur est insuffisant, remplissez le radiateur jusqu'au goulot de

Interventions à effectuer soi-même 8-5

remplissage ainsi que le réservoir jusqu'au repère MAX ①.

Serrez le bouchon correctement après avoir ajouté le liquide de refroidissement moteur.

Si le circuit de refroidissement nécessite l'ajout fréquent de liquide, faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.



AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'éclatement lorsque le liquide de refroidissement est brûlant, ne remplissez jamais le liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

REMPACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR

Contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour remplacer le liquide de refroidissement moteur.

Des réparations incorrectes peuvent altérer le rendement du dispositif de chauffage et provoquer une surchauffe du moteur.



Exemple



AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque de brûlures, ne vidangez jamais le liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide sous haute pression pourrait s'échapper du radiateur et entraîner de graves brûlures.
- Evitez tout contact du liquide de refroidissement usagé avec la peau. En cas de contact, lavez soigneusement avec du savon ou une solution nettoyante pour les

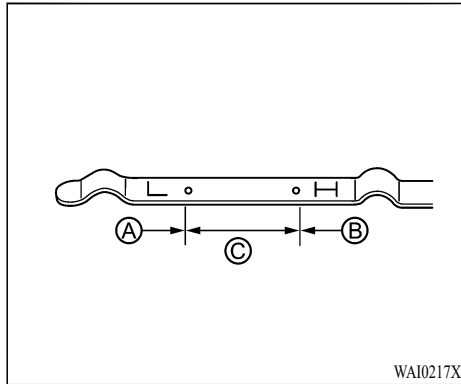
mains dès que possible.

- **Gardez le liquide de refroidissement hors de portée des enfants et des animaux.**

Le liquide de refroidissement moteur doit être mis au rebut de manière appropriée. Vérifiez les réglementations locales en vigueur.

8-6 Interventions à effectuer soi-même

HUILE MOTEUR



VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

1. Garez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Arrêtez le moteur. **Attendez au minimum 10 minutes afin que l'huile retourne dans le carter.**
4. Retirez la jauge puis essuyez-la. Introduisez-la à nouveau complètement.
5. Retirez à nouveau la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Il doit se trouver dans la

plage ©. Si le niveau d'huile est en dessous du repère Ⓐ, enlevez le bouchon de réservoir d'huile et versez de l'huile recommandée par l'ouverture. **Ne remplissez pas excessivement ⓑ.**

6. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile à l'aide de la jauge.

Il est normal d'ajouter de l'huile entre les vidanges ou pendant la période de rodage. Ceci dépend des conditions de conduite et des sollicitations.



MISE EN GARDE

Le niveau d'huile doit être vérifié régulièrement. L'utilisation du véhicule avec une quantité d'huile moteur insuffisante risque de provoquer des dommages au niveau du moteur, lesquels ne sont pas couverts par la garantie.

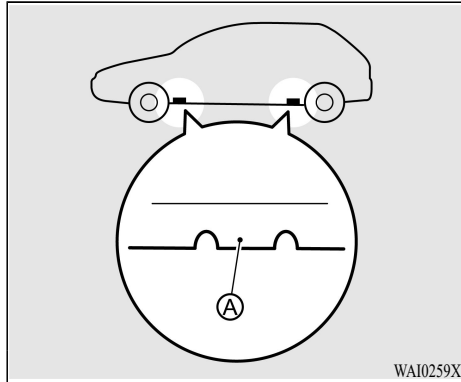
REMPACEMENT DE L'HUILE MOTEUR ET DU FILTRE



AVERTISSEMENT

- L'huile usagée doit être mise au rebut de manière appropriée. Ne déversez jamais l'huile sur le sol, dans les égouts, dans les cours d'eau, etc. Elle doit être jetée dans des lieux appropriés. Mitsubishi Motors recommande de faire changer l'huile chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.
- Soyez vigilant, de façon à ne pas vous brûler avec l'huile moteur chaude.
- Tout contact prolongé et répété avec de l'huile moteur usagée peut entraîner des cancers de la peau.
- Evitez tout contact de l'huile usagée avec la peau. En cas de contact, lavez soigneusement et dès que possible avec du savon ou un nettoyant pour les mains et beaucoup d'eau.
- Veillez à conserver l'huile usagée dans des récipients étiquetés hors de portée des enfants.

Interventions à effectuer soi-même 8-7



Préparation du véhicule

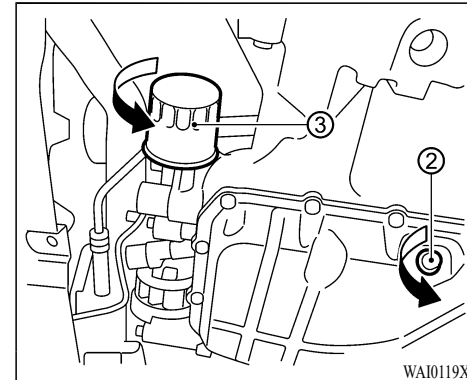
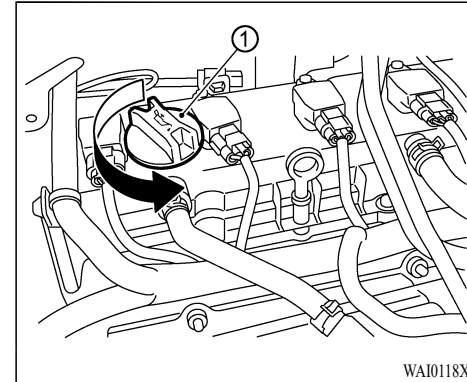
1. Garez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Arrêtez le moteur et attendez au minimum 10 minutes.
4. Soulevez le véhicule à l'aide d'un cric rouleur approprié, et bloquez-le à l'aide des cales de sécurité associées au cric.
 - Placez les cales de sécurité sous les points de support du véhicule (A).
 - Un adaptateur approprié doit être fixé sur le dispositif amortisseur de support de

cric.

5. Retirez le sous-couvercle du moteur.
 - Retirer les clips situés autour du sous-couvercle.
 - Retirer ensuite les autres boulons qui maintiennent le sous-couvercle en place.

! MISE EN GARDE

Assurez-vous que les points de levage et de support corrects sont utilisés afin d'éviter d'endommager le véhicule.



8-8 Interventions à effectuer soi-même

Huile moteur et filtre

- ① Bouchon de remplissage d'huile
- ② Bouchon de vidange d'huile
- ③ Filtre à huile

1. Placez un grand bac de récupération sous le bouchon de vidange ②.
2. Enlevez le bouchon de remplissage d'huile ①.
3. Retirez le bouchon de vidange ② à l'aide d'une clé et vidangez complètement l'huile.



AVERTISSEMENT

- Tout contact prolongé et répété avec de l'huile moteur usagée peut entraîner des cancers de la peau.
- Dans la mesure du possible, évitez tout contact direct entre la peau et l'huile usagée. En cas de contact, lavez soigneusement avec du savon ou une solution nettoyante pour les mains dès que possible.
- Gardez l'huile hors de portée des enfants.



MISE EN GARDE

Soyez vigilant, de façon à ne pas vous brûler avec l'huile moteur chaude.

- L'huile usagée doit être mise au rebut de manière appropriée.
- Vérifiez les réglementations locales en vigueur.

(Effectuez les étapes 4 à 7 uniquement lorsque le filtre à huile moteur doit être changé.)

4. Desserrez le filtre à huile ③ avec une clé à filtre. Dévissez ensuite le filtre à huile à la main.
5. Essuyez la surface de fixation du filtre à huile moteur avec un chiffon propre.



MISE EN GARDE

Veillez à retirer toute trace de joint usagé adhérent à la surface de fixation du moteur. Dans le cas contraire, le moteur risque d'être endommagé.

6. Enduisez le joint en caoutchouc du filtre neuf d'huile moteur propre.
7. Vissez le filtre en place dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'une légère résistance soit sentie, puis serrez de 2/3 de tour supplémentaire.

Couple de serrage du filtre à huile :

**11 à 15 ft-lb
(14,7 à 20,6 N·m)**

8. Nettoyez et remettez en place le bouchon de vidange avec une rondelle neuve. Serrez fermement le bouchon de vidange à l'aide d'une clé.

Couple de serrage du bouchon de vidange :

**22 à 29 ft-lb
(29,4 à 39,2 N·m)**

Ne serrez pas excessivement.

9. Remplissez le moteur avec l'huile recommandée par le goulot de remplissage d'huile, puis remplacez correctement le bouchon de remplissage d'huile.

Reportez-vous à "Contenances et liquides/lubrifiants recommandés" (P.10-2) pour les détails relatifs à la vidange et aux quantités de remplissage. Les quantités appropriées (vidange et remplissage) dépendent de la température de l'huile et du moment de la vidange. N'utilisez ces spécifications qu'à titre de référence. Utilisez toujours la jauge pour vérifier si la quantité d'huile moteur est correcte.

10. Faites démarrer le moteur et vérifiez qu'il n'y a aucune fuite au niveau du bouchon de vidange et du filtre à huile. Corrigez le problème, si nécessaire.
11. Arrêtez le moteur et attendez au minimum 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile à

Interventions à effectuer soi-même 8-9

l'aide de la jauge. Ajoutez de l'huile moteur si nécessaire.

Après entretien

1. Remontez le sous-couvercle dans le sens inverse du démontage.
2. Reposez prudemment le véhicule sur le sol.
3. Réinitialisez le système de contrôle de l'huile (si le véhicule en est équipé) ainsi que le rappel d'entretien d'huile et de filtre. (Reportez-vous à "Écran multi-informations" (P.2-22).)

LIQUIDE DE TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE (CVT)

Lorsqu'une vérification ou un remplacement s'impose, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.



MISE EN GARDE

- Utilisez uniquement du liquide de transmission d'origine «Mitsubishi Motors Genuine CVTF-J4» pour assurer des performances optimales de la transmission.
- N'utilisez pas de liquide de boîte de vitesses automatique (ATF) ou de liquide de boîte de vitesses manuelle dans une boîte de vitesses CVT Mitsubishi Motors car cela risquerait d'endommager la boîte CVT. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée véhicule neuf Mitsubishi Motors.
- L'utilisation de liquides qui ne sont pas d'origine Mitsubishi Motors Genuine CVTF-J4 risque également d'endommager la boîte CVT. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée véhicule neuf Mitsubishi Motors.

LIQUIDE DE FREIN

Pour des informations complémentaires concernant le liquide de frein, reportez-vous à "Contenances et liquides/lubrifiants recommandés" (P.10-2) dans ce manuel.



AVERTISSEMENT

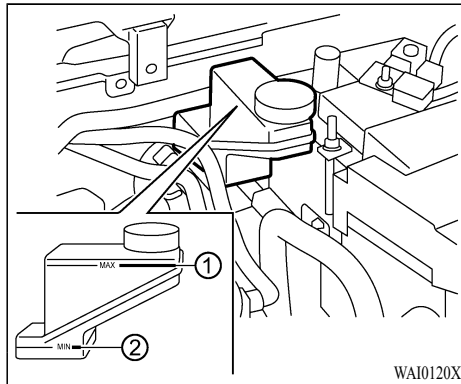
- Utilisez uniquement du liquide non usagé provenant d'un récipient hermétique. Les liquides usagés, contaminés ou de qualité inférieure peuvent endommager le système de freinage. L'utilisation de liquides inappropriés peut provoquer l'endommagement du système de freinage et réduire les capacités de freinage du véhicule.
- Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.
- Le liquide de frein est un produit toxique. Il est donc nécessaire de le conserver dans un bidon étiqueté hors de portée des enfants.



MISE EN GARDE

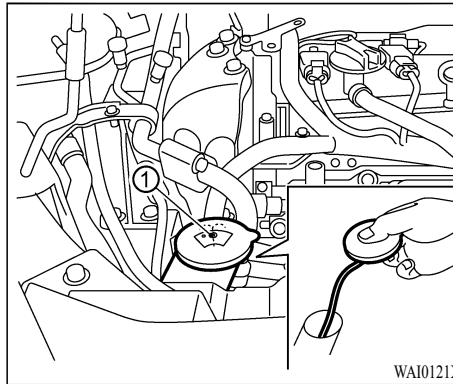
Évitez de renverser du liquide sur les surfaces peintes. La peinture pourrait être endommagée. Si du liquide se renverse, lavez immédiatement la surface avec de l'eau.

LIQUIDE DE LAVE-VITRES



Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir. Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN ② ou si le témoin d'avertissement de frein s'allume, ajoutez du liquide de frein MITSUBISHI MOTORS GENUINE BRAKE FLUID SUPER4 (DOT 4) ou un liquide équivalent **DOT 3** ou **DOT 4** jusqu'au repère MAX ①. Si du liquide doit être ajouté fréquemment, le système doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Le bouchon de réservoir doit être fermé de manière étanche pour empêcher les infiltrations d'eau et de poussière.



Pour vérifier le niveau de liquide, utilisez votre doigt pour boucher l'orifice central ① de l'ensemble du bouchon/tube, puis retirez ce dernier du réservoir. S'il n'y a pas de liquide dans le tube, ajoutez-en.

Ajoutez un solvant au lave-vitres pour un meilleur nettoyage. En hiver, ajoutez de l'antigel pour lave-vitres. Respectez les instructions du fabricant pour la richesse du mélange.

Remplissez le réservoir de liquide de lave-vitres régulièrement.

Ajoutez du liquide lorsque le témoin d'avertissement de niveau bas de liquide de lave-vitres apparaît.

Faites l'appoint plus fréquemment lorsque les

conditions de conduite nécessitent une consommation plus importante de liquide de lave-vitres.

Liquide recommandé :

Nettoyant concentré et antigel pour lave-vitres d'origine Mitsubishi Motors ou équivalent



MISE EN GARDE

- Utilisez uniquement des liquides à base d'eau.

N'utilisez pas d'eau savonneuse, de nettoyant pour vitres ni de liquide de refroidissement moteur.

L'utilisation d'autres liquides pourrait laisser des traces sur les surfaces peintes du véhicule, endommager la pompe à eau ou encrasser la buse, ce qui empêcherait la vaporisation du liquide.

- En hiver, un liquide de lave-vitre trop dilué risquerait de geler sur le pare-brise.

Interventions à effectuer soi-même 8-11

BATTERIE

L'état de la batterie est très important pour un démarrage rapide et pour assurer le bon fonctionnement du système électrique du véhicule. Vérifiez régulièrement la batterie.

Si les performances de la batterie sont suspectes, faites tester la batterie et le système de charge par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou un atelier de réparation de votre choix.

- Maintenez la surface de la batterie propre et sèche. Nettoyez la batterie avec un mélange d'eau et de bicarbonate de soude.
- Vérifier l'absence de corrosion au niveau de chaque borne. Pour éviter les risques de corrosion, nettoyez avec un mélange d'eau et de bicarbonate. Graissez les bornes et les pinces après nettoyage ou serrage.
- Veillez à ce que les connexions des bornes soient propres et correctement serrées.
- Si le véhicule ne doit pas être utilisé pendant 30 jours ou plus, débranchez le câble négatif \ominus de la borne de batterie pour éviter qu'il ne se décharge.

REMARQUE :

Des précautions doivent être prises pour éviter les situations pouvant entraîner une possible décharge de la batterie et une potentielle impossibilité de démarrer, notamment :

1. **Installation ou utilisation prolongée d'accessoires électroniques consommant l'énergie de la batterie lorsque le moteur ne tourne pas (chargeurs de téléphones, GPS, lecteurs DVD, etc.)**
2. **Conduite peu fréquente du véhicule et/ou conduite uniquement sur de courtes distances.**

Dans ce type de cas, il peut être nécessaire de charger la batterie pour en assurer le fonctionnement correct.

REMARQUE :

- **Assurez-vous que la batterie est bien installée et qu'elle ne peut pas être déplacée. Vérifiez également que chaque borne est bien serrée.**



AVERTISSEMENT

- **N'exposez pas la batterie à des flammes ou à des étincelles. Le gaz hydrogène généré par la batterie est explosif. Évitez le contact de l'électrolyte avec la peau, les yeux, les vêtements ou les surfaces peintes. Après avoir touché une batterie ou un capuchon de batterie, ne vous touchez ou ne vous frottez pas les yeux. Lavez-vous abondamment les mains. En cas de contact de l'acide avec les yeux, la peau ou les vêtements, rincez immédiatement et abondamment pendant au moins 15 minutes**

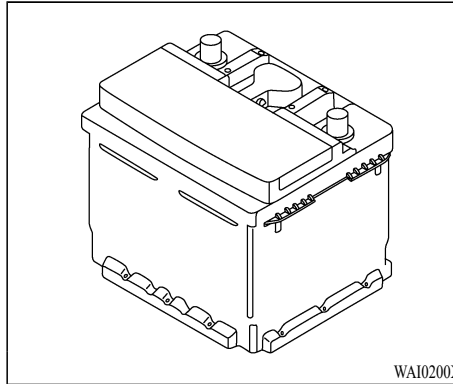
puis consultez un médecin.

- **Lorsque vous travaillez sur une batterie ou à proximité, portez toujours des lunettes de protection appropriée et retirez tous vos bijoux.**
- **Les bornes ainsi que tous les accessoires de la batterie contiennent du plomb ou des composants au plomb. Lavez-vous les mains après toute manipulation.**
- **Conservez la batterie hors de portée des enfants.**
- **Ne débranchez jamais la batterie lorsque le moteur est en marche ; vous risqueriez d'endommager les éléments électriques du véhicule.**
- **Ne court-circuitez jamais la batterie. Cela risquerait de la faire surchauffer et de l'endommager.**
- **L'électrolyte (acide de batterie) est composé d'acide sulfurique dilué corrosif. S'il venait à éclabousser les pièces se trouvant à proximité, il risquerait de les fissurer, de les tacher et de les décolorer. Le contact avec la peau ou les yeux risque d'entraîner des brûlures ou une perte de la vision. Veillez à observer les instructions d'utilisation suivantes :**
 - **En cas de contact de l'électrolyte avec des pièces en plastique ou d'autres pièces situées à proximité, essuyez avec un chiffon doux**

8-12 Interventions à effectuer soi-même

ou une peau de chamois imbibée d'un mélange d'eau et de détergent neutre, puis rincez immédiatement les pièces concernées à grande eau.

- Ouvrez les portes et les fenêtres si vous êtes amené à charger la batterie ou à intervenir dessus dans un espace clos.
- Pour éviter les risques de court-circuit, veillez à débrancher la borne négative (-) en premier, et rebranchez-la en dernier.
- Les bornes ainsi que tous les accessoires de la batterie contiennent du plomb ou des composants au plomb. Lavez-vous les mains après toute manipulation.



REMARQUE :

Ne tentez pas d'ouvrir le dessus de la batterie.

Cette batterie n'est pas équipée de capuchons amovibles.

DÉBRANCHEMENT ET BRANCHEMENT

Pour débrancher le câble de batterie, arrêtez le moteur. Commencez par débrancher la borne négative (-), puis la borne positive (+). Pour rebrancher la batterie, commencez par brancher la borne positive (+) puis la borne négative (-) avant de démarrer le véhicule.

REMARQUE :

- Ouvrez la protection de la borne positive (+) avant de débrancher ou de rebrancher la borne positive (+) de la batterie
- Desserrez l'écrou de la pince de borne positive (+), puis débranchez le câble de batterie de la borne positive (+).

DÉMARRAGE À L'AIDE D'UNE BATTERIE DE SECOURS

Si le démarrage à l'aide d'une batterie de secours s'avère nécessaire, reportez-vous à "Démarrage à l'aide d'une batterie de secours" (P.6-12). Si le moteur ne démarre pas de cette façon, il est possible que la batterie doive être remplacée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

Interventions à effectuer soi-même 8-13

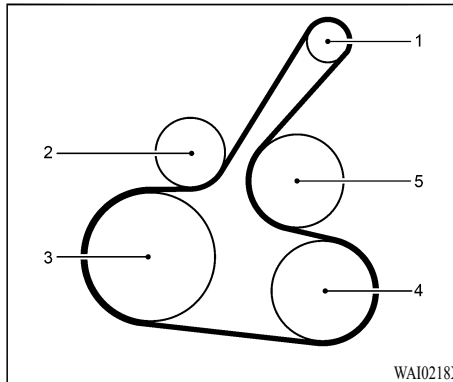
SYSTÈME DE CONTRÔLE DE TENSION VARIABLE

**MISE EN GARDE**

- Ne branchez pas les accessoires directement à la borne de la batterie. Le système de contrôle de pression variable ne serait donc pas utilisé et la batterie risquerait de ne pas se charger complètement.
- Utilisez les accessoires électriques lorsque le moteur tourne afin d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge.

Le système de contrôle de tension variable mesure la décharge électrique provenant de la batterie et contrôle la tension générée par le générateur.

COURROIE D'ENTRAÎNEMENT



1. Alternateur
2. Tendeur automatique de courroie d'entraînement
3. Poulie de vilebrequin
4. Compresseur de climatisation
5. Pompe à eau

**AVERTISSEMENT**

Assurez-vous que le contact d'allumage est placé sur arrêt ou LOCK avant de procéder à l'entretien des courroies d'entraînement. Le moteur pourrait se mettre en marche de manière inattendue.

1. Examinez la courroie de façon à déceler toute trace d'usure inhabituelle, de coupure ou d'effilochage. Si la courroie est en mauvais état, faites-la remplacer. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.
2. Faites contrôler l'état de la courroie régulièrement.

8-14 Interventions à effectuer soi-même

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

BOUGIES D'ALLUMAGE



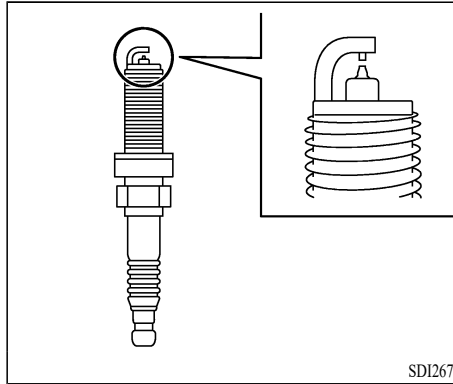
AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le moteur ne tourne pas, que le contact d'allumage est sur arrêt et que le frein de stationnement est serré.



MISE EN GARDE

Utilisez toujours une douille adaptée pour démonter les bougies d'allumage. L'utilisation d'une douille incorrecte risque d'endommager les bougies d'allumage.



électrodes.

Remplacez toujours les bougies d'allumage par des bougies du type recommandé ou équivalent.

REPLACEMENT DES BOUGIES D'ALLUMAGE

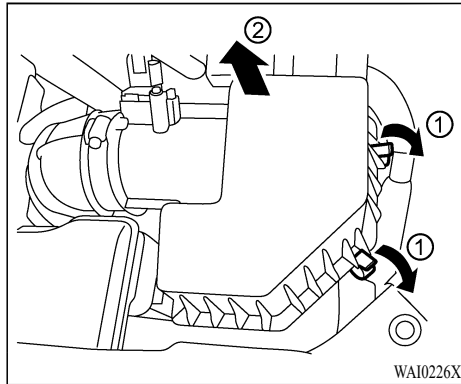
Si un remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Bougies d'allumage à électrode en platine iridié

Il n'est pas nécessaire de remplacer les bougies d'allumage à électrode en platine iridié aussi fréquemment que les bougies d'allumage conventionnelles, car leur durée de vie est beaucoup plus longue. Ne réutilisez pas les bougies d'allumage à électrode en platine iridié en les nettoyant ou en réglant l'écartement des

Interventions à effectuer soi-même 8-15

FILTRE À AIR



Pour retirer le filtre, relâchez les goupilles d'arrêt ① puis tirez l'ensemble vers le haut ②.

Le filtre ne doit pas être nettoyé ni réutilisé. Remplacez le filtre à air en fonction des intervalles d'entretien indiqués dans le carnet d'entretien fourni séparément. Lors du remplacement du filtre, nettoyez l'intérieur du boîtier de filtre et du couvercle avec un chiffon humide.



AVERTISSEMENT

- Faire tourner le moteur sans filtre à air peut provoquer des brûlures. Le filtre à air permet non seulement de purifier l'air

d'admission, mais joue également le rôle de pare-étincelles en cas de retour de flamme du moteur. Si le filtre à air n'est pas installé et que le moteur connaît des retours de flamme, vous risquez d'être brûlé. Ne roulez jamais lorsque le filtre à air a été retiré du véhicule. Soyez prudent en cas d'intervention sur le moteur lorsque le filtre à air a été retiré.

- Ne versez jamais de carburant sur le corps de papillon et n'essayez pas de démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé. Vous risqueriez de vous blesser gravement.

8-16 Interventions à effectuer soi-même

BALAIS D'ESSUIE-GLACES

NETTOYAGE

Si votre pare-brise n'est pas propre après avoir utilisé le lave-vitre ou si le balai crisse durant sa course, de la cire ou un autre matériau adhère peut-être au balai ou au pare-brise.

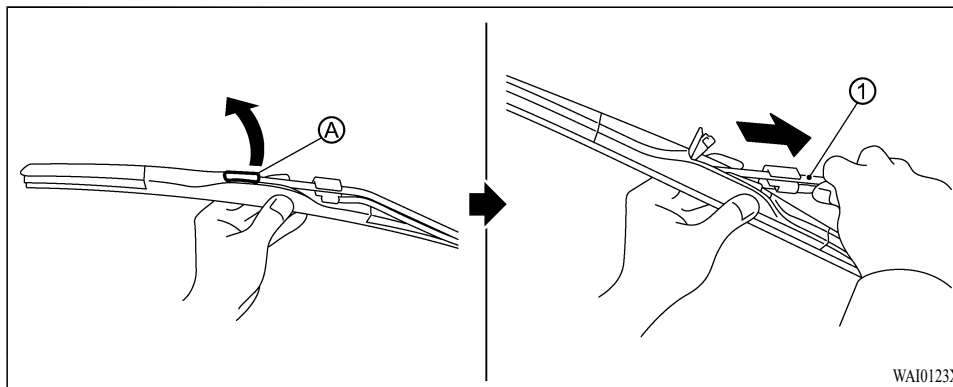
Nettoyez la surface extérieure du pare-brise à l'aide d'une solution d'eau et de liquide pour lave-vitres ou de détergent doux. Le pare-brise est propre lorsqu'aucune gouttelette d'eau ne se forme à la surface si vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque lame du balai en l'essuyant avec un chiffon imprégné d'une solution nettoyante ou d'un détergent doux. Rincez ensuite le balai à l'eau claire. Si votre pare-brise n'est toujours pas propre lorsque vous actionnez les essuie-glaces après avoir nettoyé les balais, remplacez les balais.



MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glaces de pare-brise usés peuvent endommager le pare-brise ou altérer la visibilité du conducteur.



REEMPLACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés.

1. Écartez le bras d'essuie-glace du pare-brise.
2. Tirez la languette de déblocage vers le haut Ⓐ, tournez le balai d'essuie-glace en biais puis poussez le balai d'essuie-glace vers le bas parallèlement au bras d'essuie-glace ① pour le retirer.
3. Engagez le balai neuf sur le bras et poussez-le jusqu'à ce qu'un clic se produise.
4. Poussez la languette de déblocage vers le bas Ⓐ pour verrouiller le balai d'essuie-glace et reposer le bras d'essuie-glace sur le

pare-brise.



MISE EN GARDE

- Après avoir remplacé les balais d'essuie-glace, repositionnez le bras d'essuie-glace dans sa position d'origine afin de ne pas l'endommager en cas d'ouverture du capot.
- Assurez-vous que les balais d'essuie-glaces sont en contact avec la vitre. A défaut, le bras risque d'être endommagé à cause de la pression d'air.

Interventions à effectuer soi-même 8-17

BALAI D'ESSUIE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé si une vérification ou un remplacement est nécessaire.

FREINS

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, nous vous recommandons de faire vérifier les freins par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

FREINS À RATTRAPAGE AUTOMATIQUE D'USURE

Votre véhicule est équipé de freins à rattrapage automatique d'usure.

Les freins à disque s'auto-ajustent à chaque fois que la pédale de frein est sollicitée.



AVERTISSEMENT

Faites vérifier votre système de freinage si la hauteur de pédale de frein ne revient pas à la normale. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT D'USURE DE PLAQUETTE DE FREIN

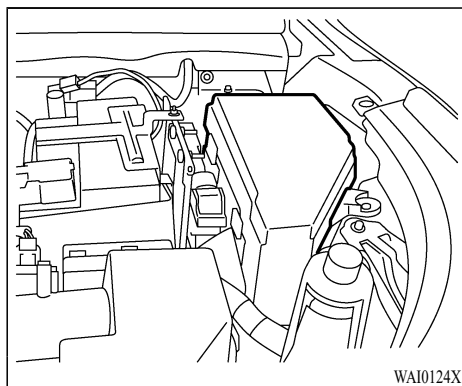
Les plaquettes de frein à disque sont équipées d'avertisseurs sonores d'usure. Lorsqu'une plaquette de frein nécessite un remplacement, elle produit un bruit strident, lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit se produit uniquement lorsque la pédale de frein est enfoncée.

Lorsque l'usure de la plaquette de frein augmente, le bruit est également audible lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée. Faites vérifier les freins au plus vite si le témoin d'avertissement d'usure retentit.

Dans certaines conditions de conduite ou climatiques, un crissement, un grincement ou tout autre bruit occasionnel provenant des freins peut se produire. Des bruits occasionnels provenant des freins lors de freinages légers à modérés, sont normaux et n'affectent pas le fonctionnement ni les performances du système de freinage.

Suivez correctement les intervalles d'inspection des freins.

FUSIBLES



COMPARTIMENT MOTEUR

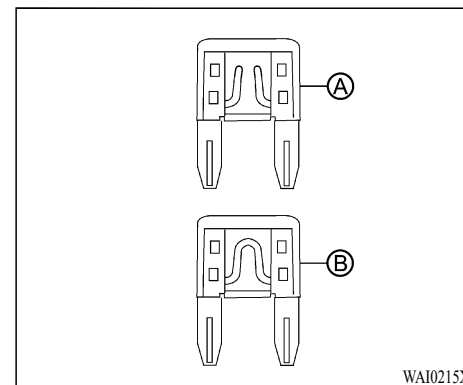


AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais de fusible à ampérage supérieur ou inférieur à la valeur indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci risquerait d'endommager le circuit électrique ou les unités de commande électroniques et de provoquer un incendie.

Si l'un des équipements électriques du véhicule ne fonctionne pas, vérifiez la présence éventuelle d'un fusible grillé.

1. Assurez-vous que le contact d'allumage et la commande de phares sont positionnés sur arrêt.
2. Ouvrez le capot moteur.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles/de raccords à fusibles à l'aide d'un outil adéquat en appuyant sur la languette.
4. Localisez le fusible qui doit être remplacé.
5. Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur de fusible qui se trouve dans la boîte à fusibles située dans l'habitacle.



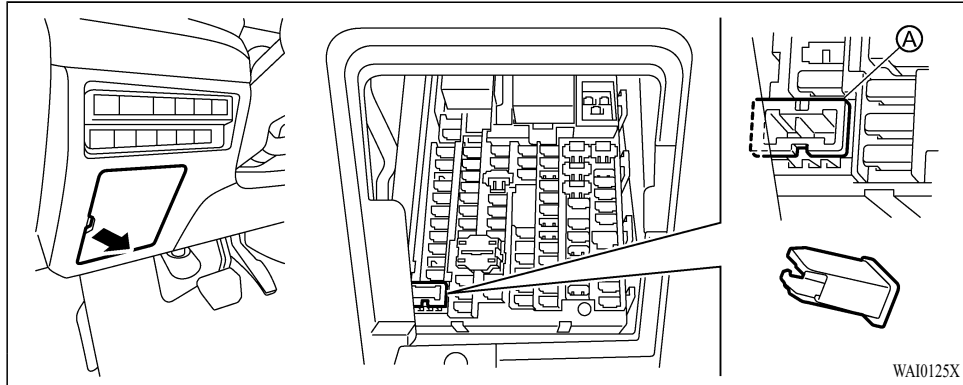
6. Si le fusible est grillé **A**, remplacez-le par un fusible neuf **B**.
7. Si le fusible neuf grille à nouveau, faites contrôler et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Raccords à fusibles

Si un équipement électrique quelconque ne fonctionne pas et que les fusibles sont en bon état, vérifiez les raccords à fusibles. Si l'un de ces raccords à fusibles est fondu, remplacez-le uniquement avec des pièces d'origine Mitsubishi Motors.

Interventions à effectuer soi-même 8-19

Pour vérifier et remplacer les raccords à fusibles, il est recommandé de consulter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.



WAI0125X

HABITACLE

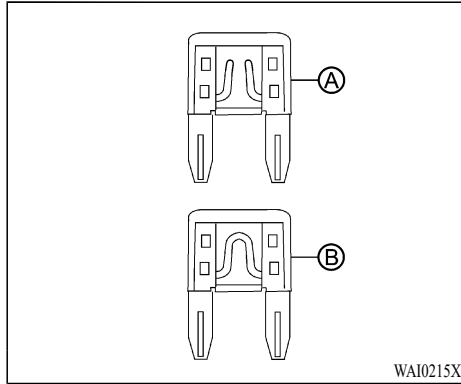


AVERTISSEMENT

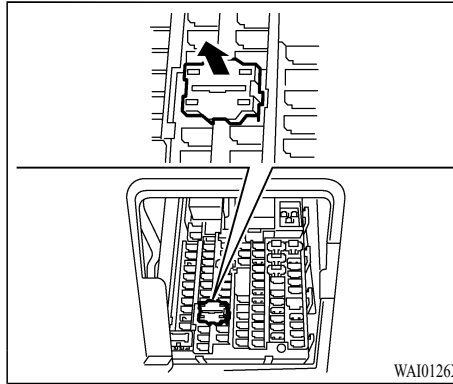
N'utilisez jamais de fusible à ampérage supérieur ou inférieur à la valeur indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci risquerait d'endommager le circuit électrique ou les unités de commande électroniques et de provoquer un incendie.

Si l'un des équipements électriques du véhicule ne fonctionne pas, vérifiez la présence éventuelle d'un fusible grillé.

1. Assurez-vous que le contact d'allumage et la commande de phares sont positionnés sur arrêt.
2. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles.
3. Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur à fusibles **A**.



4. Si le fusible est grillé Ⓐ, remplacez-le par un fusible neuf Ⓑ.
5. Si le fusible neuf grille à nouveau, faites contrôler et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.



Fusible-interrupteur de stockage étendu

Pour réduire les pertes énergétiques de la batterie, le fusible-interrupteur de stockage étendu est désactivé à la sortie d'usine du véhicule. Avant la livraison de votre véhicule, l'interrupteur est enfoncé (activé) et devrait toujours rester activé.

Un message d'avertissement peut apparaître sur les instruments si le contact de fusible de stockage étendu n'est pas enfoncé (activé). Reportez-vous à "21. Avertissement Shipping Mode On Push Storage Fuse (Sur mode de transport Pousser pin c-circuit)" (P.2-39).

Si l'un des équipements électriques du véhicule

ne fonctionne pas, retirez le fusible-interrupteur de stockage étendu et vérifiez la présence éventuelle d'un fusible grillé.

REMARQUE :

En cas de dysfonctionnement du fusible-interrupteur de stockage étendu, ou si le fusible est grillé, il n'est pas nécessaire de remplacer l'interrupteur. Dans ce cas, retirez le fusible-interrupteur de stockage étendu et remplacez le fusible par un fusible neuf de même puissance.

Comment retirer le fusible-interrupteur de stockage étendu :

1. Pour retirer le fusible-interrupteur de stockage étendu, assurez-vous que le contact d'allumage est placé sur la position d'arrêt ou LOCK.
2. Assurez-vous que la commande de phares est désactivée.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles.
4. Pincez et retirez le fusible-interrupteur de stockage étendu.
5. Retirez le fusible-interrupteur de stockage étendu de la boîte à fusibles en le tenant droit.

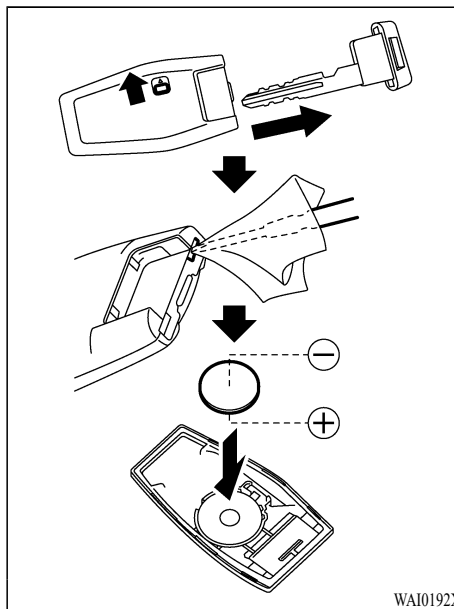
Interventions à effectuer soi-même 8-21

REPLACEMENT DE LA PILE DE LA CLÉ F.A.S.T.



MISE EN GARDE

- Veillez à ce que les enfants n'avalent pas la pile ou les pièces qui ont été retirées.
- Une pile ou une batterie dont la mise au rebut est incorrecte risque de nuire à l'environnement. Vérifiez toujours les réglementations locales en matière de mise au rebut des piles et des batteries.
- Veillez à éviter toute contamination des composants par de la poussière ou de l'huile lors du remplacement de la pile.
- Un remplacement incorrect de la pile au lithium entraînerait des risques d'explosion. Remplacez uniquement par une pile identique ou par une pile de type équivalent.



WAI0192X

Remplacez la pile de la clé F.A.S.T. comme suit :

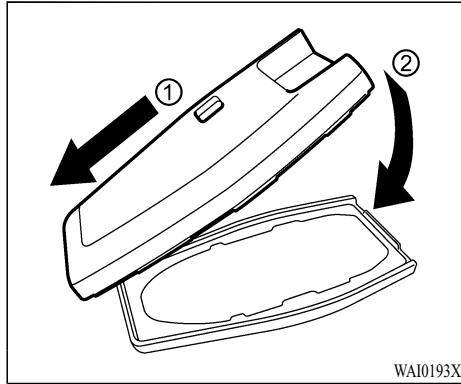
1. Retirez la clé d'urgence de la clé F.A.S.T.
2. Insérez un petit tournevis dans la fente de l'angle et tournez-le afin de séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Utilisez un chiffon afin de protéger le boîtier.

3. Remplacez la pile usagée par une pile neuve.

Pile recommandée :

CR2032 ou équivalent

- Ne touchez pas le circuit interne et les bornes électriques, vous pourriez provoquer un dysfonctionnement.
- Tenez la pile par les bords. Le fait de toucher les points de contact de la pile réduit de manière significative sa capacité à maintenir sa charge.
- Assurez-vous d'orienter le côté ⊕ de la pile vers le fond du logement.



4. Superposez les parties supérieure et inférieure ① puis appuyez sur les deux parties ② pour fermer correctement le boîtier.
5. Utilisez les boutons afin d'en vérifier le bon fonctionnement.

Si vous avez besoin d'aide pour le remplacement, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Avvertissement FCC :

Pour les États-Unis :

ID FCC : KR5MTXN1

ID FCC : KR5HFM401

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations FCC. L'exploitation est au-

torisée aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables, et (2) doit supporter la réception d'interférences, y compris des interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements. Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable du respect des réglementations peut annuler le droit de l'utilisateur de se servir de cet appareil.

Pour le Canada :

IC : 7812D-MTXN1

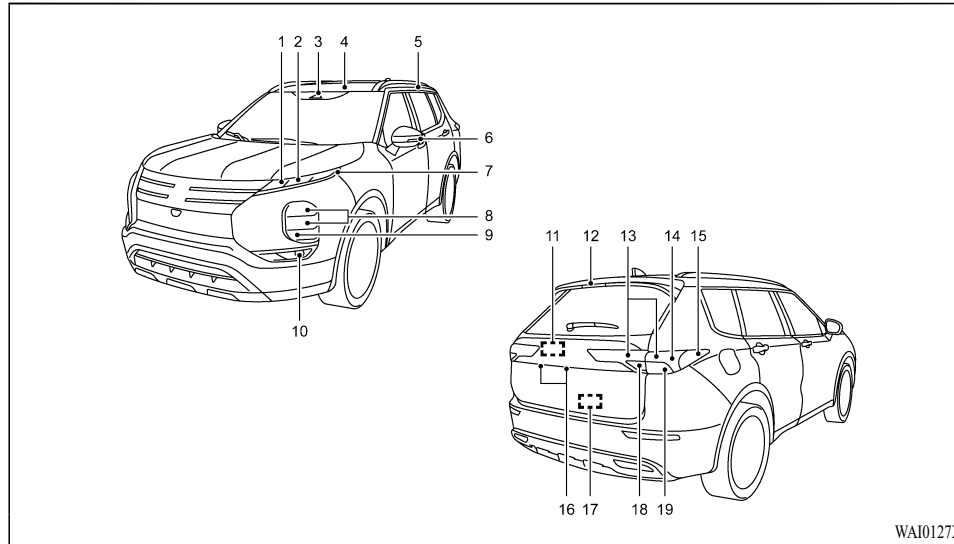
IC : 7812D-HFM401

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Interventions à effectuer soi-même 8-23

ÉCLAIRAGES



1. Clignotant avant
2. Feu de position avant/Eclairage de jour
3. Spot de lecture
4. Plafonnier (si le véhicule en est équipé)
5. Éclairage individuel arrière (si le véhicule en est équipé)
6. Clignotant latéral
7. Feu de gabarit avant
8. Phare (feu de croisement)
9. Phare (feu de route)
10. Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)
11. Éclairage de la zone de chargement
12. Feu de stop surélevé
13. Feu arrière
14. Feu de stop
15. Feu de position latéral arrière
16. Éclairage de plaque d'immatriculation
17. Éclairage de hayon
18. Feu de recul
19. Clignotant arrière

PHARES

De la buée peut se former temporairement à l'intérieur des optiques des éclairages extérieurs en cas de pluie ou de passage dans un centre de lavage. Une différence de température entre l'intérieur et l'extérieur de l'optique provoque la formation de la buée. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Si de grosses gouttes d'eau

8-24 Interventions à effectuer soi-même

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

s'accumulent à l'intérieur de la lentille, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour l'entretien.

Remplacement

Si le remplacement d'un phare LED est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Réglage de l'orientation des faisceaux de phares

L'alignement des faisceaux de phares doit être contrôlé par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou par l'atelier de réparation de votre choix.

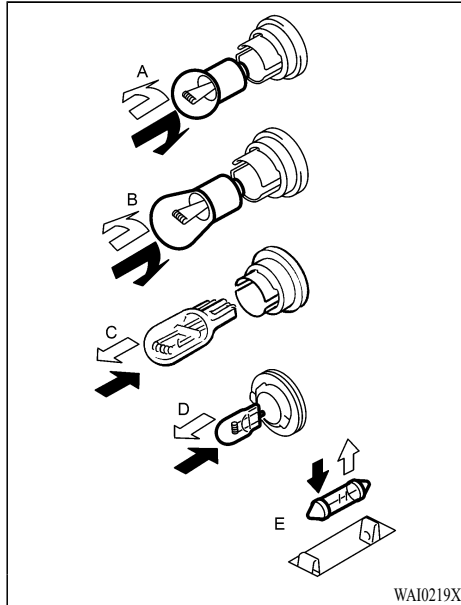
ÉCLAIRAGES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Élément	Puissance (W)
Feux de route/de croisement*	LED
Clignotant avant*	LED
Feu de stationnement avant*	LED
Feu de gabarit avant*	LED
Feu antibrouillard avant (si le véhicule en est équipé)*	LED
Clignotant latéral*	LED
Eclairage de jour*	LED
Clignotant arrière*	21
Feu de stop/arrière	LED
Feu de recul*	16
Feu de gabarit arrière*	LED
Éclairage de plaque d'immatriculation*	LED
Spot de lecture*	8
Éclairage individuel arrière (si le véhicule en est équipé)*	5
Plafonnier (si le véhicule en est équipé)*	8
Eclairage de miroir de courtoisie*	5
Feu de stop surélevé*	LED

Élément	Puissance (W)
Eclairage de la zone de chargement	5
Éclairage de boîte à gants*	1,4
Éclairage de hayon*	5

*: Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à ce remplacement.

Interventions à effectuer soi-même 8-25

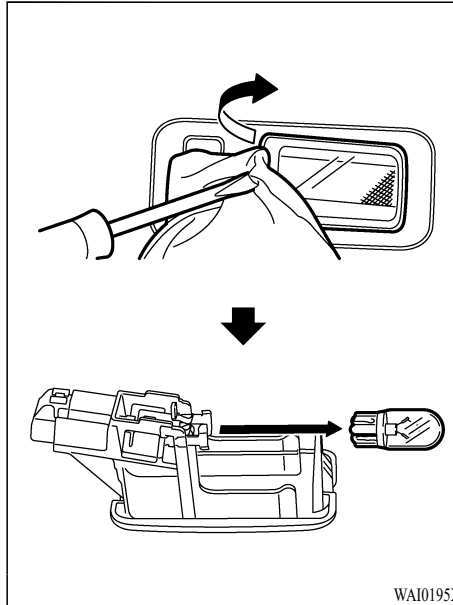


WAI0219X

-  : RETIRER
 : INSTALLER

Méthodes de remplacement

Tous les autres éclairages sont de type A, B, C, D ou E. Pour remplacer une ampoule, enlevez d'abord l'optique et/ou le couvercle.



WAI0195X

Eclairage de la zone de chargement

PNEUS

AVERTISSEMENT

- Il est dangereux de conduire avec des pneus usés, endommagés ou mal gonflés.

Des pneus dans cet état auront un effet négatif sur les performances du véhicule.

Cela pourrait également provoquer une séparation de la bande de roulement ou un éclatement qui peut entraîner un accident causant des blessures graves ou la mort.

- Les pneus se dégradent avec le temps, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Il est recommandé que les pneus de plus de 6 ans soient généralement remplacés même si les dommages ne sont pas visibles.

Il est important de vous familiariser avec les termes suivants :

- Pression des pneus à froid :
 - La pression mesurée après que le véhicule ait été garé pendant au moins trois heures,
 - ou
 - La pression mesurée lorsque le véhicule est conduit sur moins de 1,6 km (1 mi) après avoir été garé pendant trois heures.
- Pression maximale : la pression de gonflage maximale admissible à froid pour ce pneu.
- Pression de gonflage recommandée : la pression de gonflage pour une performance optimale du pneu.
- Flanc extérieur prévu :
 - Le flanc qui contient un flanc blanc, porte des lettres marquées en blanc ou porte le nom du fabricant, comprend la moulure du nom de la marque et/ou du modèle qui est plus importante ou plus profonde que la même moulure sur l'autre flanc du pneu,
 - ou
 - Le flanc orienté vers l'extérieur d'un pneu asymétrique dont l'un des côtés a la particularité de devoir toujours être orienté vers l'extérieur lorsqu'il est monté sur un véhicule.
- Pneu pour véhicule de tourisme : un pneu destiné à être utilisé sur les voitures de tourisme, les véhicules de tourisme polyvalents et les camions dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10 000 livres.
- Pneu pour camion léger (LT) : un pneu désigné par son fabricant comme étant principalement destiné à être utilisé sur des camions légers ou des véhicules de tourisme polyvalents.
- Bande de roulement : partie d'un pneu qui entre en contact avec la route.
- Nervure de la bande de roulement : partie de la bande de roulement qui entoure le pneu sur sa circonférence.
- Séparation de la bande de roulement : arrachement de la bande de roulement de la carcasse du pneu.
- Carcasse : la structure du pneu, à l'exception de la bande de roulement et du caoutchouc des flancs qui, une fois gonflés, supportent la charge.
- Flanc : partie d'un pneu située entre la bande de roulement et le talon.
- Largeur de section : distance linéaire entre les extérieurs des flancs d'un pneu gonflé, en excluant les élévations dues à l'étiquetage, à la décoration ou aux bandes de protection.
- Talon : la partie du pneu qui est faite de fils d'acier, enveloppés ou renforcés par des cordes de plis et qui est formée pour s'adapter à la jante.

Interventions à effectuer soi-même 8-27

- Pli : une couche de cordes parallèles recouvertes de caoutchouc.
- Cordon : les brins formant les plis du pneu.
- Jante : un support métallique pour un pneu ou un ensemble pneu et chambre à air sur lequel les talons du pneu sont posés.
- Diamètre de la jante : diamètre nominal du siège du talon.
- Rainure : l'espace entre deux nervures adjacentes de la bande de roulement.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Ce véhicule est équipé du système de contrôle de la pression des pneus (TPMS). Il contrôle la pression de tous les pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de pression de pneu basse s'allume et que l'avertissement «Pression de pneu. Ajouter air»/«Pression Pneu Bas Vérifiez les Pneus Froids» s'affiche sur l'écran multi-informations, un ou plusieurs pneus sont considérablement dégonflés.

Le système TPMS s'active uniquement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure

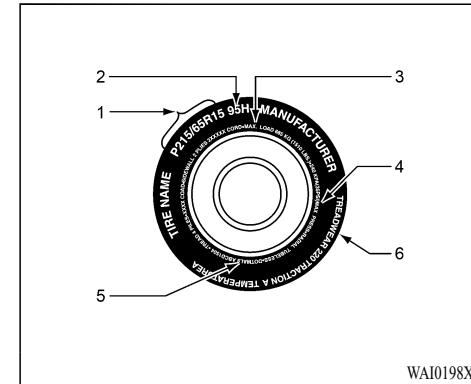
à 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système risque de ne pas détecter une chute soudaine de la pression des pneus (par exemple, lorsque vous conduisez avec un pneu crevé).

Pour plus de détails, reportez-vous à «Témoin d'avertissement de pression de pneu basse» (P.2-18), «Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)» (P.5-6) et «Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)» (P.6-3).

VÉRIFICATION DES PNEUS AVANT DE CONDUIRE

Vérifiez que tous les pneus ne présentent pas de traces d'usure importantes ou inégales. Cherchez des cailloux, des clous, du verre ou d'autres objets coincés dans la bande de roulement. Vérifiez s'il y a des coupures dans la bande de roulement ou des fissures dans les flancs. Vérifiez le serrage des écrous de roue et la bonne pression des pneus. Remplacez vos pneus avant qu'ils ne soient très usés.

Étant donné que votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS), il existe un risque d'endommagement des capteurs de pression des pneus lorsque le pneu est remplacé sur la jante. Le remplacement des pneus doit être effectué uniquement par un concessionnaire Mitsubishi agréé.



Exemple

1. Désignation de la taille
2. Description du service
3. Charge maximale
4. Pression maximale
5. Code des normes de sécurité du DOT des États-Unis (TIN)
6. Usure de la bande de roulement, catégories de traction et de température

MARQUAGE DES PNEUS

Désignation de la taille

EXEMPLE : P215/65R15

P	Taille de pneu pour véhicule de tourisme basée sur les normes de conception des États-Unis
2-15	Largeur de section en millimètres (mm)
65	Rapport d'aspect en pourcentage (%) Rapport entre la hauteur de section et la largeur de section du pneu.
R	Code de construction ● «R» signifie construction radiale. ● «D» signifie construction en diagonale ou en biais.
15	Diamètre de la jante en pouces (po)

REMARQUE :

- Le dimensionnement métrique des pneus européens/japonais est basé sur les normes de conception européennes/japonaises. Les pneus conçus selon ces normes

ont la taille du pneu moulée dans le flanc en commençant par la largeur de section. La lettre «P» est absente de cette désignation de la taille du pneu.

Exemple : 215/65R15 96H.

- **LT (Light Truck) - le dimensionnement métrique des pneus est basé sur les normes de conception des États-Unis. La désignation de la taille des pneus métriques LT est la même que celle des pneus métriques P, à l'exception des lettres «LT» qui sont moulées dans le flanc précédant la désignation de la taille.**

Exemple : LT235/85R16.

Description du service

EXEMPLE : 95H

95	Indice de charge Un code numérique est associé à la charge maximal qu'un pneu peut supporter.
H	Symbole de vitesse Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles un pneu peut porter une charge correspondant à son indice de charge dans certaines conditions d'utilisation. La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne doit être atteinte que dans des conditions de fonctionnement spécifiées. (Par exemple pression des pneus, chargement dans le véhicule, état de la route et limitations de vitesse indiquées)

Interventions à effectuer soi-même 8-29

Charge maximale

La charge maximale indique la charge maximale que ce pneu est conçu pour supporter.



AVERTISSEMENT

La surcharge de votre pneu est dangereuse. La surcharge peut provoquer une défaillance du pneu, affecter la tenue de route du véhicule et augmenter votre distance de freinage. Utilisez des pneus ayant la capacité de charge recommandée pour votre véhicule. Ne les surchargez jamais.

Pression maximale

La pression maximale indique la pression de gonflage maximale autorisée à froid pour ce pneu.

Numéro d'identification des pneus (TIN)

Le code TIN peut se trouver sur un ou deux côtés du pneu, mais le code de date ne peut se trouver que sur un seul côté. Recherchez le TIN sur le côté extérieur des pneus tels qu'ils sont montés sur le véhicule. Si le TIN ne se trouve pas sur le côté extérieur, vous le trouverez sur le côté intérieur du pneu.

EXEMPLE : DOT PP L9 ABCD 1504

D- O- T	Ministère des transports Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et qu'il est approuvé pour une utilisation sur autoroute.
PP	Code représentant le lieu de fabrication du pneu. (2 chiffres)

L9 A- B- C- D	Code représentant la taille du pneu. (1 à 2 chiffres) Code utilisé par le fabricant du pneu. (1 à 4 chiffres)
15	Numéro représentant la semaine au cours de laquelle le pneu a été fabriqué. (2 chiffres)
20	Numéro représentant l'année au cours de laquelle le pneu a été fabriqué. (2 chiffres)

EXEMPLE (type à 13 chiffres) : DOT PPP L9 ABCD 1504

D- O- T	Ministère des transports Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et qu'il est approuvé pour une utilisation sur autoroute.
P- PP	Code représentant le lieu de fabrication du pneu. (3 chiffres)

L9 A- B- C- D	Code utilisé par le fabricant du pneu. (6 chiffres)
15	Numéro représentant la semaine au cours de laquelle le pneu a été fabriqué. (2 chiffres)
20	Numéro représentant l'année au cours de laquelle le pneu a été fabriqué. (2 chiffres)

Usure de la bande de roulement, catégories de traction et de température

Usure de la bande de roulement

Le degré d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu lorsqu'il est testé dans des conditions définies au cours d'un test spécifique requis par le gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'use une fois et demie (1 1/2) plus vite qu'un pneu de catégorie 100 lors de ces tests.

Les performances relatives des pneus dépendent des conditions réelles d'utilisation, cependant, elles peuvent différer considérablement de la norme en raison des différences au niveau des habitudes de conduite, des pratiques d'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Traction

Les catégories de traction, de la plus élevée à la plus basse, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur des surfaces humides, tel que mesuré dans des conditions contrôlées, lors d'un test gouvernemental spécifié, sur du bitume et du béton. Il est possible qu'un pneu marqué d'un C ait de mauvaises performances au niveau de la traction.

Température

Les catégories de température sont A (la plus haute), B, et C, et représentent la résistance du pneu à la production de

chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'il est testé dans des conditions définies sur une roue spécifiée lors de tests de laboratoire en intérieur. Une température élevée prolongée peut causer une détérioration du matériau du pneu et réduire sa durée de vie ; une température excessive peut également entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond au niveau de performance que les pneus de tous les véhicules de tourisme doivent présenter, d'après le règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles n°109. Les catégories B et A représentent des niveaux de performances pour la roue utilisée pour les tests en laboratoire, plus élevés que le niveau minimum requis par la loi.

Interventions à effectuer soi-même 8-31

PRESSIONS DES PNEUS

Une pression de gonflage correcte des pneus est essentielle pour un fonctionnement sûr et satisfaisant de votre véhicule. Une pression de pneu incorrecte entraînera des problèmes dans trois domaines principaux :

- Sécurité

Une pression trop faible augmente la flexion du pneu et peut entraîner sa défaillance. Une pression trop élevée peut faire perdre à un pneu sa capacité à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids de poule pourraient alors causer des dommages aux pneus qui pourraient entraîner leur défaillance.

- Économie

Une mauvaise pression des pneus peut entraîner une usure inégale de la bande de roulement. Ces traces d'usure anormales réduiront la durée de vie de la bande de roulement, et le pneu devra être remplacé plus tôt.

Une pression trop faible rend également le pneu plus difficile à rouler, ce qui consomme plus de carburant.

- Confort de conduite et stabilité du véhicule

L'expérience de conduite supérieure intégrée à votre véhicule dépend en partie de la pression correcte des pneus. Trop de pression entraîne une conduite désagréable et brutale.

Trop peu de pression donne l'impression que votre véhicule est lent à réagir.

Une pression inégale des pneus peut rendre la direction de votre véhicule irrégulière et imprévisible.

La pression des pneus de votre véhicule dans des conditions de conduite normales est indiquée sur l'étiquette apposée sur le montant du côté conducteur.

(Reportez-vous à "Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge" (P.10-14).)

Les pressions de gonflage recommandées dans des conditions de conduite normales doivent être utilisées pour les pneus énumérés ci-dessous.

Taille des pneus	Avant	Arrière
P235/60-R18 P255/45-R20	240 KPA, 35 PSI	240 KPA, 35 PSI

La pression des pneus doit être vérifiée, et ajustée si nécessaire, au moins une fois par mois.

Les pressions doivent être vérifiées plus souvent lorsque les températures changent fortement, car la pression des pneus varie en fonction de la température extérieure. Les pressions indiquées sont toujours les «pressions de gonflage à froid».

La pression de gonflage à froid est mesurée après que le véhicule a été garé pendant au moins trois heures ou

qu'il a été conduit sur moins de 1,6 km (1 mi) après avoir été garé pendant trois heures.

La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser les valeurs maximales moulées dans le flanc du pneu. Après avoir conduit plusieurs kilomètres, la pression de gonflage de vos pneus peut augmenter de 14 à 41 kPa (2 à 6 psi) par rapport à la pression de gonflage à froid. Ne laissez pas d'air sortir des pneus pour revenir à la pression à froid spécifiée, sinon vos pneus seront trop bas.

Vérifiez vos pneus à chaque fois que vous faites l'appoint en carburant. Si un pneu semble plus bas que les autres, vérifiez la pression de tous les autres.

Vous devez également prendre les mesures de sécurité suivantes :

- Gardez vos pneus gonflés à la pression recommandée. (Reportez-vous à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge apposée sur le montant du

côté conducteur.)

- Respectez les limites de charge.
- Veillez à ce que le poids de tout chargement dans votre véhicule soit uniformément réparti.
- Conduisez à des vitesses sûres.
- Après avoir gonflé vos pneus à la bonne pression, vérifiez qu'ils ne sont pas endommagés et qu'il n'y a pas de fuites d'air. Veillez à réinstaller les bouchons sur les tiges des valves.

REMPACEMENT DES PNEUS ET DES ROUES



MISE EN GARDE

- Évitez d'utiliser des pneus de taille différente de celle indiquée et l'utilisation combinée de différents types de pneus, car cela peut nuire à la sécurité de la conduite.

Reportez-vous à "Roues et pneus" (P.10-9).

- Utilisez toujours des pneus de la même taille, du même type et de la même marque, et qui ne présentent aucune différence d'usure. L'utilisation de pneus

dont la taille, le type, la marque ou le degré d'usure différent, augmentera la température de l'huile de différentiel, ce qui pourrait endommager le système de conduite. En outre, le groupe motopropulseur sera soumis à une charge excessive, ce qui pourrait entraîner une fuite d'huile, un grippage des composants ou d'autres problèmes graves.

- Seules les roues d'origine Mitsubishi Motors doivent être utilisées, car votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS).

L'utilisation d'un autre type de roue risque de provoquer des fuites d'air et d'endommager le capteur, car il ne sera pas possible d'installer correctement le capteur de pression des pneus.

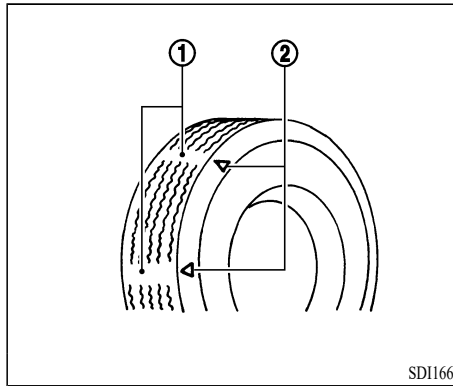
ENTRETIEN DES PNEUS

Les étapes de maintenance suivantes sont recommandées :

- Vérifier régulièrement la pression des pneus.
- Faites effectuer un entretien régulier de l'équilibrage des roues et de l'alignement des suspensions avant et arrière.

Interventions à effectuer soi-même 8-33

- Permutez régulièrement les roues tel que décrit dans la section “Permutation des roues” (P.8-34).



- ① Indicateur d'usure de bande de roulement
 ② Emplacement de l'indicateur d'usure de bande de roulement

INDICATEUR D'USURE DE BANDE DE ROULEMENT

Des indicateurs d'usure des pneus sont intégrés aux pneus d'origine de votre véhicule pour vous aider à savoir quand vos pneus doivent être remplacés. De nombreux États ont des lois exigeant que vous remplaciez vos pneus à ce stade.

Ces indicateurs sont moulés dans le fond des rainures de la bande de roulement et apparaissent lorsque la bande de roulement du pneu est usée jusqu'à une 1,6 mm (1/16 po).

Lorsque les bandes apparaissent l'une à côté de l'autre à deux endroits ou plus, remplacez vos pneus.

REMARQUE :

Les indicateurs d'usure des pneus peuvent avoir des marques et des emplacements différents selon le fabricant de pneus.

PERMUTATION DES ROUES

Pour uniformiser l'usure de vos pneus et les faire durer plus longtemps, Mitsubishi Motors Corporation vous recommande de permuter vos roues au kilométrage indiqué dans le «MANUEL DE GARANTIE ET D'ENTRETIEN».

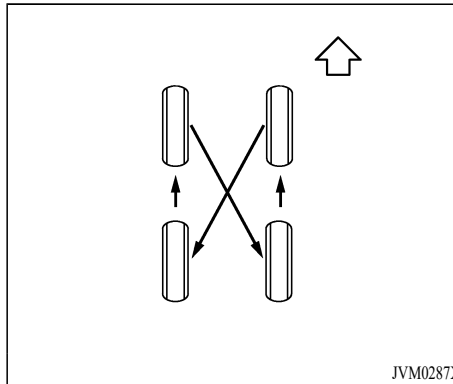
Toutefois, le moment de la permutation des roues peut varier selon l'état de votre véhicule, l'état de la chaussée et vos propres habitudes de conduite. Chaque fois que vous remarquez une usure inhabituelle, permuter les roues dès que possible.

Lors de la permutation des roues, vérifiez si les pneus ne sont pas inégalement usés, endommagés et vé-

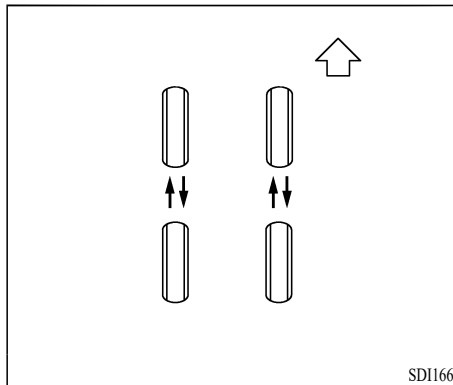
rifiez également la géométrie des roues. L'usure anormale est généralement causée par une mauvaise pression des pneus, une géométrie incorrecte, des roues, des roues déséquilibrées ou un freinage sévère.

Contactez un concessionnaire Mitsubishi certifié pour connaître la raison de l'usure inégale de la bande de roulement.

La première permutation des roues est la plus importante. Elle permet une usure égale de tous les pneus.



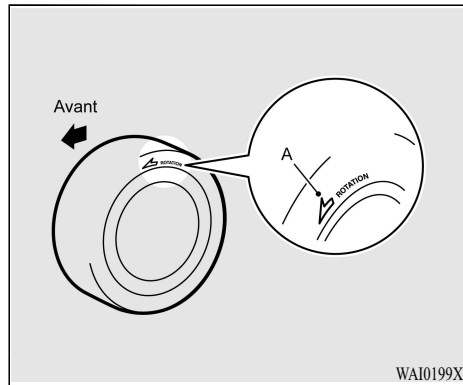
Pneus sans flèches d'indication du sens de rotation



Pneus avec flèches d'indication du sens de rotation

MISE EN GARDE

Si les pneus ont des flèches (A) indiquant le sens de rotation correct, permutez séparément les roues avant et arrière sur le côté gauche du véhicule et les roues avant et arrière sur le côté droit du véhicule. Gardez chaque pneu sur son côté d'origine du véhicule. Lors de l'installation des roues, assurez-vous que les flèches pointent dans la direction dans laquelle les roues tourneront lorsque le véhicule avancera. Les performances des pneus dont la flèche pointe dans la mauvaise direction seront réduites.



MISE EN GARDE

Évitez l'utilisation combinée de différents types de pneus. L'utilisation de différents types de pneus peut affecter les performances et la sécurité du véhicule.

PNEUS NEIGE

Dans certaines régions du pays, les pneus neige sont obligatoires pour la conduite en hiver. Si des pneus neige sont nécessaires dans votre région, vous devez choisir des pneus neige de la même taille et du même type que les pneus d'origine fournis avec votre véhicule. Des pneus neige doivent également être installés sur les quatre roues sinon votre sécurité et le maniement de votre véhicule peuvent être réduits.

Même lorsque la législation le permet, les pneus neige ne doivent pas être utilisés à des vitesses soutenues supérieures à 120 km/h (75 mi/h).



MISE EN GARDE

Seules les roues d'origine Mitsubishi Motors doivent être utilisées, car votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS).

L'utilisation d'un autre type de roue risque de provoquer des fuites d'air et d'endommager le capteur, car il ne sera pas possible d'installer correctement le capteur de pression des pneus.

CHAÎNES DE PNEUS



MISE EN GARDE

Des chaînes de roues ne peuvent pas être utilisées sur votre véhicule. Le dégagement entre les chaînes et la carrosserie n'est pas suffisant pour permettre un passage correct, et la carrosserie du véhicule pourrait être endommagée.

9 Programmes d'entretien

Opérations d'entretien	9-2	Entretien général	9-3
Entretien général	9-2	Présentation des éléments d'entretien général	9-3
Entretien périodique	9-2		
Où faire réviser votre véhicule ?	9-2		

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Certains entretiens quotidiens et réguliers sont nécessaires pour préserver le bon état mécanique de votre véhicule, ainsi que les performances de son système d'échappement et de son moteur.

Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que les opérations d'entretien programmées, de même que l'entretien général du véhicule, sont correctement effectués.

En tant que propriétaire du véhicule, vous êtes le seul à pouvoir garantir qu'il est soumis à un entretien correct. Vous êtes un maillon essentiel dans la chaîne de l'entretien.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général comprend les éléments devant être vérifiés lors de l'utilisation quotidienne normale du véhicule. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Il est de votre responsabilité d'effectuer ces procédures régulièrement, comme indiqué dans ce manuel.

La mise en œuvre de ces vérifications d'entretien général requiert un minimum de connaissances mécaniques et uniquement quelques outils automobiles généraux.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même ou les confier à un technicien qualifié, à un concessionnaire Mitsubishi Motors, selon votre convenance.

9-2 Programmes d'entretien

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

L'entretien des éléments indiqués dans cette section doit être effectué à intervalles réguliers. Toutefois, si le véhicule est utilisé dans des conditions de conduite difficiles, des opérations d'entretien supplémentaires ou plus fréquentes peuvent être requises.

OÙ FAIRE RÉVISER VOTRE VÉHICULE ?

Si votre véhicule nécessite un entretien ou s'il ne fonctionne pas correctement, faites-le vérifier et faites effectuer l'entretien. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification.

Les techniciens Mitsubishi Motors sont des spécialistes ayant reçu une formation appropriée. Ils sont informés des toutes dernières nouveautés par l'intermédiaire de bulletins techniques, de conseils et de stages de formation interne. Ils reçoivent une formation complète pour intervenir sur les véhicules Mitsubishi Motors **avant** de travailler sur votre véhicule.

Si votre véhicule a été impliqué dans une collision, nous vous recommandons de vous adresser à votre concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Vous pouvez être certain que les responsables de l'entretien des véhicules des concessionnaires Mitsubishi Motors agréés effectueront un travail de qualité, conformément au programme d'entretien de votre véhicule.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Pendant l'utilisation normale de votre véhicule, les opérations d'entretien général doivent être effectuées régulièrement, conformément aux instructions figurant dans cette section. Si vous détectez des bruits, des vibrations ou des odeurs inhabituels, veillez à en rechercher la cause ou faites inspecter votre véhicule sans délai. Il est en outre recommandé de contacter un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé si vous pensez que des réparations sont nécessaires.

Lorsque vous effectuez des vérifications ou des travaux d'entretien, reportez-vous à "Précautions d'entretien" (P.8-2).

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Des informations complémentaires concernant les éléments accompagnés d'un astérisque «*» se trouvent plus loin dans la section «8. Interventions à effectuer soi-même» de ce manuel.

Extérieur du véhicule

Sauf indication contraire, les points d'entretien énumérés ci-après doivent être vérifiés de temps à autre.

Portières et capot : Vérifiez que toutes les portières et le capot moteur fonctionnent correctement. Vérifiez également le verrouil-

lage de toutes les serrures. Lubrifiez les charnières, pènes, goupilles de verrouillage, galets et articulations si nécessaire. Vérifiez que le verrouillage secondaire empêche l'ouverture du capot lorsque le verrouillage primaire est désactivé.

En cas de conduite sur des routes traitées avec des produits de salage ou d'autres produits corrosifs, vérifiez la lubrification fréquemment.

Éclairages* : Nettoyez les phares régulièrement. Vérifiez que les phares, les feux de stop, les feux arrière, les clignotants et les autres éclairages fonctionnent correctement et qu'ils sont bien installés. Vérifiez également le réglage des faisceaux.

Écrous de roue* : Lors de la vérification des pneus, assurez-vous qu'il ne manque aucun écrou de roue, et qu'aucun écrou de roue n'est desserré. Resserrez-les si nécessaire.

Permutation des roues* : Les roues doivent être permutées tous les 12 000 km (7 500 mi).

Pneus* : Vérifiez régulièrement la pression des pneus (systématiquement avant de longs trajets), à l'aide d'un manomètre. Si nécessaire, ajustez la pression de tous les pneus à la pression spécifiée. Vérifiez l'absence de dommages, de coupures et de traces d'usure excessive.

Composants du transmetteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS) : Remplacez la valve du transmetteur du TPMS lors du remplacement des pneus pour cause d'usure ou de vieillissement.

Parallélisme et équilibrage des roues : Si le véhicule se balance d'un côté ou de l'autre en cas de conduite sur route droite et plane ou si vous remarquez une usure irrégulière ou anormale des pneus, il peut être nécessaire de corriger le parallélisme des roues.

Si le volant ou les sièges vibrent lors d'une conduite à vitesse normale sur autoroute, il peut être nécessaire de corriger l'équilibrage des roues.

Pour plus d'informations concernant les pneus, reportez-vous à «Informations de sécurité importantes relatives aux pneus» (États-Unis) ou «Informations sur la sécurité relative aux pneus» (Canada) dans le manuel de garantie et d'entretien Mitsubishi Motors.

Pare-brise : Nettoyez le pare-brise régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois que le pare-brise ne présente pas de craquelures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le remplacer par une entreprise qualifiée.

Nous vous recommandons de faire remplacer un pare-brise endommagé par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

Programmes d'entretien 9-3

Balais d'essuie-glaces* : Vérifiez la présence de craquelures ou d'usure s'ils ne nettoient pas correctement.

Intérieur du véhicule

Les points d'entretien énumérés ci-après doivent être régulièrement vérifiés, par exemple, lors de l'entretien périodique, lorsque vous lavez le véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : Vérifiez que la pédale fonctionne sans à-coups et que sa course est fluide. Assurez-vous que les tapis de sol ne gênent pas le fonctionnement de la pédale.

Pédale de frein : Vérifiez que la pédale fonctionne sans à-coups. Si vous constatez que la pédale de frein s'enfonce anormalement ou si elle semble «molle», ou encore si la distance d'arrêt du véhicule semble plus longue, faites vérifier immédiatement votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cet entretien. Assurez-vous que les tapis de sol ne gênent pas le fonctionnement de la pédale.

Freins : Vérifiez que le véhicule ne dévie pas d'un côté ou de l'autre lors du freinage.

Mécanisme de la position P (stationnement) de la transmission à variation continue (CVT) : Sur une pente à forte déclivité, assurez-vous que votre véhicule est correcte-

ment maintenu en place, lorsque le levier de changement de vitesses est placé sur la position P (stationnement) sans qu'aucun frein ne soit actionné.

Frein de stationnement : Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule doit être maintenu en place correctement sur une pente à forte déclivité lorsque seul le frein de stationnement est serré. Si un réglage du frein de stationnement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors pour faire effectuer ce réglage.

Ceintures de sécurité : Vérifiez que tous les composants du système de ceintures de sécurité (boucles, ancrages, dispositifs de réglage et enrouleurs, etc.) fonctionnent correctement et librement, et qu'ils sont bien fixés. Vérifiez les sangles afin de détecter toute trace de coupure, d'effilochage, d'usure ou d'endommagement.

Sièges : Vérifiez les commandes de réglage des sièges, telles que les dispositifs de réglage de siège, les dossiers inclinables, etc., afin de vous assurer qu'elles fonctionnent librement et qu'elles se verrouillent correctement sur toutes les positions. Vérifiez que les appuie-tête actifs bougent librement vers le haut et vers le bas, et que les dispositifs de blocage (si le véhicule en est équipé) les verrouillent correctement sur toutes les positions.

Volant : Vérifiez le système de direction : assurez-vous que le jeu n'est pas trop grand, que la direction n'est pas dure, qu'aucun bruit inhabituel ne se produit, etc.

Témoins d'avertissement visuels et sonores : Vérifiez le fonctionnement de tous les témoins d'avertissement visuels et sonores.

Dégivreur de pare-brise : Vérifiez que l'air sort correctement des sorties de dégivrage lorsque vous activez le système de chauffage ou la climatisation.

Essuie-glace et lave-vitre de pare-brise : Vérifiez que les systèmes d'essuie-glace et de lave-vitre fonctionnent correctement, et que l'essuie-glace ne laisse pas de stries sur le pare-brise.

Sous le capot et le véhicule

Les éléments énumérés ci-après doivent être vérifiés à intervalles réguliers (par exemple à chaque vérification du niveau d'huile moteur ou approvisionnement en carburant).

Batterie* :

REMARQUE :

Des précautions doivent être prises pour éviter les situations pouvant entraîner une possible décharge de la batterie et une potentielle impossibilité de démarrer, notamment :

9-4 Programmes d'entretien

1. **Installation ou utilisation prolongée d'accessoires électroniques consommant l'énergie de la batterie lorsque le moteur ne tourne pas (chargeurs de téléphones, GPS, lecteurs DVD, etc.)**
2. **Conduite peu fréquente du véhicule et/ou conduite uniquement sur de courtes distances.**

Dans ce type de cas, il peut être nécessaire de charger la batterie pour en assurer le fonctionnement correct.

Niveau de liquide de frein et d'embrayage* : Assurez-vous que les niveaux de liquide de frein et d'embrayage figurent entre les repères MAX et MIN du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement moteur* : Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid après avoir garé le véhicule sur une surface plane.

Courroie d'entraînement du moteur* : Assurez-vous que la courroie d'entraînement n'est pas effilochée, usée, fendue ou recouverte d'huile.

Niveau d'huile moteur* : Vérifiez le niveau après avoir garé le véhicule sur une surface plane et avoir arrêté le moteur. Attendez au minimum 10 minutes afin que l'huile retourne dans le carter.

Système d'échappement : Assurez-vous qu'aucun support n'est desserré, et qu'aucun élément du système n'est craquelé ou percé. Si le son produit par le système d'échappement semble inhabituel ou que vous remarquez une odeur de gaz d'échappement, faites immédiatement vérifier le système d'échappement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette vérification. (Reportez-vous à "Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite" (P.5-5) pour des informations concernant les gaz d'échappement (monoxyde de carbone).)

Fuites de liquide : Assurez-vous de l'absence de fuite de carburant, d'huile, d'eau ou d'autres liquides sous le véhicule, lorsque celui-ci est garé depuis un moment. Il est normal que des gouttes d'eau s'écoulent du système de climatisation après l'avoir utilisé. Si vous remarquez la présence de fuites ou de vapeurs d'essence, veillez à en contrôler l'origine et faites réparer le système immédiatement.

Radiateur et flexibles : Vérifiez la partie avant du radiateur et retirez la saleté, les insectes, les feuilles, etc., qui auraient pu s'y accumuler. Assurez-vous que les flexibles ne sont pas fendus, déformés, abîmés ou que les raccords ne sont pas desserrés.

Dessous de caisse : Le dessous de caisse est

fréquemment exposé à des substances corrosives, telles que celles qui sont utilisées sur les routes verglacées ou poussiéreuses. Il est très important de retirer ces substances ; dans le cas contraire, de la rouille peut se former sur le bac de plancher, le châssis, les conduites de carburant et le système d'échappement. A la fin de l'hiver, nettoyez consciencieusement le dessous de caisse à l'eau claire, en veillant à bien nettoyer les endroits où la boue et la saleté se sont accumulées. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Nettoyage extérieur" (P.7-2).

Liquide de lave-vitres* : Vérifiez que le réservoir est rempli avec le liquide approprié.

MÉMENTO

9-6 Programmes d'entretien

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

10 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signallement de défauts liés à la sécurité

Contenances et liquides/lubrifiants recommandés	10-2	Informations relatives aux capacités de charge du véhicule	10-17
Informations relatives au carburant	10-3	Glossaire	10-17
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile	10-6	Capacité de charge du véhicule	10-18
Recommandations concernant le réfrigérant et le lubrifiant du système de climatisation	10-7	Fixation d'un chargement	10-20
Spécifications	10-8	Conseils relatifs au chargement	10-21
Moteur	10-8	Mesure des poids	10-22
Roues et pneus	10-9	Tractage d'une remorque	10-22
Dimensions et poids	10-10	Poids maximum autorisé	10-22
Batterie	10-11	Poids total en charge (PTC) maximum/Poids brut sur l'essieu (PBE) maximum	10-24
En cas de déplacement ou de transfert d'immatriculation dans un autre pays	10-12	Charge de remorquage / spécifications	10-26
Identification du véhicule	10-12	Sécurité relative au remorquage	10-27
Plaque de numéro d'identification du véhicule (VIN)	10-12	Remorquage à plat	10-33
Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis)	10-13	Remorquage à plat pour véhicule à contrôle intégral (si le véhicule en est équipé)	10-33
Numéro de série du moteur	10-13	Remorquage à plat pour véhicule à traction avant (si le véhicule en est équipé)	10-34
Étiquette de certification F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.	10-13	Degré de qualité uniforme des pneus	10-34
Étiquette signalétique des informations relatives au contrôle des émissions	10-14	Usure de la bande de roulement	10-34
Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge	10-14	Traction AA, A, B et C	10-35
Étiquette signalétique de la climatisation	10-15	Température A, B et C	10-35
		Garantie du système de contrôle des émissions	10-35
		Signallement de défauts liés à la sécurité	10-36
		Préparation au test d'inspection/d'entretien	10-37
		Enregistreurs de données d'événements (EDR)	10-38
		Enregistrement de données supplémentaires	10-38

CONTENANCES ET LIQUIDES/ LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les contenances réelles peuvent être légèrement différentes. Pour le remplissage, suivez la procédure décrite dans le chapitre «8. Interventions à effectuer soi-même» pour déterminer les contenances appropriées.

Type de liquide		Contenance (approximative)			Liquides/lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesure américaine	Mesure impériale	
Carburant		55 L	14-1/2 gal	12-1/8 gal	· Reportez-vous à "Informations relatives au carburant" (P.10-3).
Huile moteur*1 Vidange et remplissage*1 : Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Remplacement de l'huile moteur et du filtre" (P.8-7).	Avec remplacement du filtre à huile	5,1 L	5-3/8 qt	4-1/2qt	· L'huile d'origine «MITSUBISHI MOTORS GENUINE MOTOR OIL SN 0W-20» (ou une huile équivalente) est recommandée. · Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, une huile moteur synthétique 0W-20 GF-5 SN peut être utilisée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile moteur autre que celle recommandée ne sont pas couverts par la garantie limitée véhicule neuf Mitsubishi Motors. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile" (P.10-6).
	Sans remplacement du filtre à huile	4,8 L	5-1/8 qt	4-1/4qt	
Liquide de refroidissement moteur	Avec réservoir	9,4 L	9-9/10 qt	8-3/10 qt	· Liquide de refroidissement moteur MITSUBISHI MOTORS GENUINE SUPER LONG LIFE COOLANT PREMIUM ou équivalent
	Réservoir	0,8 L	7/8 qt	3/4 qt	
Liquide de transmission à variation continue (CVT)		7,9L	8-1/4qt	7qt	· MITSUBISHI MOTORS GENUINE CVTF-J4 · Utilisez uniquement du liquide de transmission d'origine «Mitsubishi Motors Genuine CVTF-J4» pour assurer des performances optimales de la transmission.
Huile pour engrenages de différentiel		0,5 L	1/8 gal	1/9 gal	· Liquide d'origine NISSAN HYPOID FLUID-SI GL-5 75W-80 ou équivalent
Liquide de transfert		0,3 L	1/3 qt	2/7 qt	· Huile synthétique pour différentiel d'origine NISSAN Hypoid Super-S GL-5 75W-90 ou équivalent
Liquide de frein		Remplissez d'huile jusqu'au niveau approprié, conformément aux indications figurant dans le chapitre «8. Interventions à effectuer soi-même».			· Liquide de frein MITSUBISHI MOTORS GENUINE BRAKE FLUID SUPER4 (DOT 4) ou un liquide équivalent DOT 3 ou DOT 4
Graisse multiusages		—	—	—	· NLGI N°2 (à base de savon au lithium)
Réfrigérant du système de climatisation		—	—	—	· Reportez-vous à "Étiquette signalétique de la climatisation" (P.10-15) pour des détails sur l'étiquette signalétique de la climatisation. · HFO-1234yf (R-1234yf)
Liquide de lave-vitres	Modèle sans lave-phares	2,5 L	5/8 gal	1/2 gal	· Nettoyant concentré et antigel pour lave-vitres d'origine Mitsubishi Motors ou équivalent
	Modèle avec lave-phares	3,5 L	7/8 gal	3/4 gal	
Huile de couple		0,6 L	1/6 gal	1/8 gal	· Liquide de boîte de vitesses LSC 12-301

10-2 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité

INFORMATIONS RELATIVES AU CARBURANT

Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire d'un indice d'octane d'au moins 87 AKI (index anti-détonation) (indice d'octane recherche 91).



MISE EN GARDE

- L'utilisation d'un carburant autre que celui qui est spécifié pourrait endommager le dispositif antipollution et affecter la couverture de la garantie.
- N'utilisez en aucun cas de l'essence au plomb, cela endommagerait le catalyseur à trois voies.
- N'utilisez pas de carburant contenant plus de 15% d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour rouler avec du carburant contenant plus de 15% d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15% d'éthanol dans un véhicule qui n'est pas spécialement conçu pour rouler avec du carburant contenant plus de 15% d'éthanol peut affecter les dispositifs de contrôle des émissions ainsi que les systèmes du véhicule. Les dommages causés par de tels carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée véhicule neuf Mitsubishi Motors.

- N'utilisez pas de carburant contenant du propulseur d'octane méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation de carburant contenant du MMT peut affecter les performances de votre véhicule ainsi que les émissions du véhicule. Toutes les pompes à essences ne sont pas tenues d'indiquer la présence de MMT ; consultez le personnel de la station-service pour plus de détails. Veuillez noter que les lois fédérale et californienne interdisent l'utilisation de MMT dans l'essence reformulée.
- Le gouvernement des Etats-Unis exige que les pompes à essences à éthanol soient identifiées par un petit carré orange et une étiquette noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage approprié pour la région.

Spécifications de l'essence

Mitsubishi Motors recommande l'utilisation d'essence répondant aux spécifications de la Charte mondiale des carburants (WWFC) lorsqu'elle est disponible. Plusieurs fabricants automobiles ont adopté cette spécificité afin de réduire les émissions et d'améliorer les performances du véhicule. Demandez au gérant de la station-service si l'essence répond aux spécifications WWFC.

Essence reformulée

Certains fournisseurs de carburant produisent à nous jours des essences reformulées. Ces essences sont spécialement contenues dans le but de réduire les émissions du véhicule. Mitsubishi Motors soutient tous les efforts entrepris pour un air plus propre et recommande l'utilisation d'essence reformulée dès que cela est possible.

Essence contenant des composés oxygénés

Certains fournisseurs de carburant proposent de l'essence contenant des composés oxygénés tels que de l'éthanol, du MTBE et du méthanol avec ou sans notification de leur présence. Mitsubishi Motors ne recommande pas l'utilisation de carburant dont le contenu en composés oxygénés ainsi que la compatibilité avec votre véhicule n'est pas clairement déterminée. En cas de doutes, contactez le gérant de la station-service.

Si vous utilisez de l'essence mélangée à des composés oxygénés, veuillez prendre les précautions suivantes car l'utilisation de tels carburants peut causer des problèmes de performance du véhicule et/ou l'endommagement du système de carburant.

- **Le carburant doit être sans plomb et son indice d'octane ne doit pas être inférieur**

à celui recommandé pour l'essence sans plomb.

- Si un mélange oxygéné, autre qu'un mélange de méthanol, est utilisé, il ne doit pas contenir plus de 10 % d'oxygène. (Toutefois, l'ajout de MTBE peut aller jusqu'à 15%.)
- Si de l'essence mélangée à du méthanol est utilisée, elle ne doit pas contenir plus de 5% de méthanol (alcool méthylique, alcool de bois). Elle doit aussi contenir un niveau convenable de cosolvants appropriés et d'inhibiteurs de corrosion. Si l'essence n'est pas correctement reformulée avec des cosolvants appropriés et des inhibiteurs de corrosion, de tels mélanges de méthanol peuvent endommager le système de carburant et/ou affecter les performances du véhicule. A l'heure actuelle, il n'y a pas assez de données disponibles permettant de garantir que tous les mélanges de méthanol conviennent aux véhicules Mitsubishi Motors.

Si des problèmes de conduite tels que le calage du moteur ou la difficulté de démarrer le moteur à chaud se produisent après avoir utilisé des carburants contenant des composés oxygénés, utilisez immédiatement un carburant ne contenant pas de composés oxygénés ou à faible teneur en MTBE.

Veillez à ne pas renverser d'essence lorsque l'appoint est effectué. L'essence contenant des composés oxygénés peut endommager la peinture.

Carburant E-15

Le carburant E-15 est un mélange composé d'environ 15% d'éthanol-carburant et de 85% d'essence sans plomb. Le carburant E-15 peut uniquement être utilisé dans les véhicules conçus pour rouler avec du carburant E-15. La réglementation du gouvernement américain exige que les pompes de distribution d'éthanol-carburant soient identifiées par une petite étiquette carrée, orange et noire avec l'abréviation commune ou le pourcentage approprié pour cette région.

Carburant E-85

Le carburant E-85 est un mélange composé d'environ 85% d'éthanol-carburant et de 15% d'essence sans plomb. Le carburant E-85 peut uniquement être utilisé dans les véhicules à carburant mixte (FFV). N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. Le gouvernement des États-Unis exige que les pompes à essences à éthanol soient identifiées par un petit carré orange et une étiquette noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage approprié pour la région.

Carburant contenant du MMT

Le MMT ou méthylcyclopentadiényl manganeèse tricarbonyle est un additif propulseur d'octane. Mitsubishi Motors ne recommande pas l'utilisation de carburant contenant du MMT. De tels carburants peuvent affecter les performances du véhicule, y compris le système de contrôle des émissions. Veuillez noter que même si certaines pompes à essences indiquent la présence de MMT, d'autres ne l'indiquent pas ; consultez donc le personnel de la station-service pour plus de détails.

Additifs pour carburant de rechange

Mitsubishi Motors ne recommande pas l'utilisation des additifs pour carburant de rechange (exemple : nettoyant pour injecteur de carburant, propulseur d'octane, dispositif d'élimination de dépôts pour soupape d'admission, etc.) qui sont vendus dans le commerce. Nombre de ces additifs destinés au retrait de colle, de vernis ou de dépôts contiennent des solvants actifs ou des composants similaires qui risquent d'endommager le circuit de carburant et le moteur.

10-4 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité

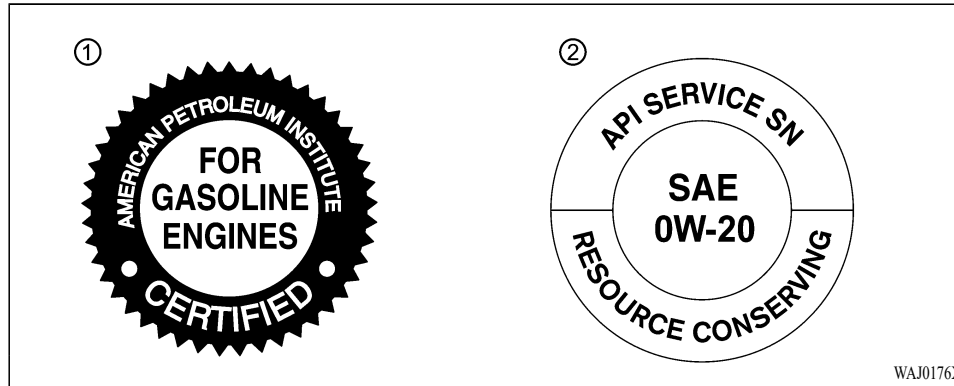
Conseils relatifs à l'indice d'octane

L'utilisation d'une essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à celui recommandé peut entraîner des détonations importantes et permanentes. (La détonation correspond à un bruit d'ébranlement métallique.) Si ces détonations sont très importantes, elles risquent d'endommager le moteur. Si les détonations sont permanentes même lorsque vous utilisez une essence d'indice d'octane spécifié ou si vous percevez une détonation continue à vitesse constante sur une route plane, nous vous recommandons de faire corriger le problème chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé. Si vous ne faites pas corriger ce problème, le véhicule est considéré comme étant utilisé de manière inappropriée, ce dont Mitsubishi Motors n'est pas responsable.

Un mauvais calage de l'allumage entraîne une détonation, un post-allumage et/ou une surchauffe, ce qui peut entraîner une consommation excessive de carburant ou des dommages au niveau du moteur. Si vous détectez l'un des symptômes ci-dessus, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour procéder à cette inspection.

Toutefois, il est possible que vous remarquiez parfois une légère détonation pendant une

courte période lors d'une accélération ou d'une conduite sur routes vallonnées. Cela ne présente pas de problème. Une légère détonation sur une courte période lorsque la charge du moteur est importante constitue en effet la preuve de la meilleure économie en termes de carburant.



- ① Symbole de certification ILSAC
 ② Symbole de service API

RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'HUILE MO- TEUR ET LE FILTRE À HUILE

Sélection de l'huile appropriée

Il est nécessaire de sélectionner une huile moteur de catégorie, de qualité et de viscosité adéquates pour assurer une durée de vie et des performances du moteur satisfaisantes, reportez-vous à "Contenances et liquides/lubrifiants recommandés" (P.10-2). Mitsubishi Motors recommande l'utilisation d'une huile de conservation d'énergie afin d'améliorer l'économie de

carburant.

Sélectionnez uniquement des huiles conformes à la certification API (Institut américain du pétrole) ou à la certification ILSAC (Comité international d'approbation et de normalisation des lubrifiants) et à la norme SAE. Ces huiles présentent le repère de certification API sur le devant du récipient. Les huiles ne contenant pas l'étiquette de qualité spécifiée ne doivent pas être utilisées car elles pourraient endommager le moteur.

Additifs pour huile

Mitsubishi Motors ne recommande pas l'utilisation d'additifs pour huile. L'utilisation d'additif pour huile n'est pas nécessaire lorsque le type

d'huile approprié est utilisé et que les fréquences d'entretien sont respectées.

Toute huile contenant des corps étrangers ou qui a été précédemment utilisée, ne doit pas être utilisée.

Viscosité de l'huile

La viscosité ou l'épaisseur de l'huile moteur change en fonction de la température. Il est donc important de sélectionner la viscosité de l'huile moteur en fonction des températures sous lesquelles le véhicule sera utilisé avant la prochaine vidange d'huile. Le choix d'une viscosité d'huile autre que celle recommandée risque d'endommager sérieusement le moteur.

Sélection du filtre à huile approprié

Votre véhicule Mitsubishi Motors est équipé d'un filtre à huile de haute qualité d'origine Mitsubishi Motors. En cas de remplacement, utilisez un filtre à huile d'origine Mitsubishi Motors ou son équivalent pour les motifs décrits dans le paragraphe de fréquence des vidanges et des changements.

Fréquence des vidanges et des changements

La fréquence des vidanges d'huile et des changements de filtre à huile de votre moteur est basée sur l'utilisation d'huiles et de filtres de qualité spécifiée. L'utilisation d'une huile moteur ou d'un filtre de qualité autre que celle spécifiée, ou des fréquences de vidange et de remplacement plus espacées que celles recommandées peuvent réduire la durée de vie du moteur. Les dommages du moteur résultant d'un entretien incorrect ou de l'utilisation d'une huile et d'un filtre de qualité et/ou de viscosité inappropriée(s) ne sont pas couverts par la garantie limitée véhicules neufs de Mitsubishi Motors.

Le moteur a été rempli d'une huile moteur de haute qualité lors de sa construction. Vous ne devez pas changer d'huile avant la première vidange recommandée.

La fréquence des vidanges d'huile et des changements de filtre dépend de la manière dont vous utilisez votre véhicule. Une utilisation de votre véhicule dans les conditions suivantes nécessite des vidanges d'huile et des changements de filtre plus fréquents :

- conduite répétée sur de courtes distances à des températures extérieures basses

- conduite sur routes poussiéreuses
- longues périodes de ralenti
- en cas de circulation discontinue (Reportez-vous à "Programmes d'entretien" (P.9-1).)

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE RÉFRIGÉRANT ET LE LUBRIFIANT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Le système de climatisation de votre véhicule Mitsubishi Motors doit être chargé de réfrigérant spécifié et d'huile pour compresseur ou équivalents. Reportez-vous à l'étiquette signalétique de la climatisation. (Reportez-vous à "Étiquette signalétique de la climatisation" (P.10-15).)

- HFO-1234yf (R-1234yf)
- Huile pour système de climatisation ND-OIL12(PAG) ou huile équivalente



MISE EN GARDE

L'utilisation d'un autre réfrigérant ou d'une autre lubrifiante huile endommagerait gravement le système de climatisation et entraînerait un remplacement de tous les composants du système de climatisation.

Le réfrigérant HFO-1234yf (R-1234yf) de votre véhicule Mitsubishi Motors ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce réfrigérant n'affecte pas la couche d'ozone, certaines réglementations exigent la récupération et le recyclage de tous les réfrigérants lors des entretiens du système de climatisation. Les techniciens des concessionnaires Mitsubishi Motors agréés ont été spécialement formés et utilisent des équipements appropriés à la récupération et au recyclage du réfrigérant de votre système de climatisation.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour faire effectuer l'entretien de votre système de climatisation.

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR

Modèle		PR25DD
Type		Essence, 4 temps, deux arbres à cames en tête
Disposition des cylindres		4 cylindres en ligne
Alésage x course	mm (po)	3,504 × 3,937 (89,0 × 100,0)
Cylindrée	cm ³ (po cu)	151,85 (2 488)
Ordre d'allumage		1-3-4-2
Régime de ralenti	tr/mn	
Calage de l'allumage (avant PMH)	degré/tr/mn	Aucun réglage n'est nécessaire.
Bougie d'allumage	Standard	DXE22H11C
Ecartement des électrodes de bougies (normal)	mm (po)	0,043 (1,1)
Fonctionnement de l'arbre à cames		Chaîne de distribution

Le système de bougies d'allumage est conforme à la réglementation canadienne ICES-002.

10-8 **Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité**

ROUES ET PNEUS

Roue

Type	Taille	Déport négatif (Déport positif) mm (po)
Conventionnel	18 x 7.5J	35 (1,38)
	20 x 8J	35 (1,38)
Roue de secours		-

Pneus

Type	Taille	Pression kPa (PSI) [à froid]
Conventionnel	P235/60R18 102H	240 (35)
	P255/45R20 101W	
Roue de secours		

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout	mm (po)	185,4 (4 710)
Largeur hors tout	mm (po)	73,3 (1 862)
Hauteur hors tout	mm (po)	68,8 (1 748)
Voie avant	mm (po)	62,7 (1 593)
Voie arrière	mm (po)	63,1 (1 602)
Empattement	mm (po)	106,5 (2 706)
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	kg (lb)	Reportez-vous à l'étiquette de certification F.M.V.S.S. ou C.M.V.S.S. située sur le montant central, côté conducteur.
Poids nominal brut sur essieu (PNBE)		
Avant	kg (lb)	
Arrière	kg (lb)	
Nombre de sièges		7 personnes

10-10 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité

BATTERIE

Batterie	Type	L3-EFB
	Capacité (20HR)	70 Ah
	CCA (EN)	720 A

Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité 10-11

EN CAS DE DÉPLACEMENT OU DE TRANSFERT D'IMMATRICULATION DANS UN AUTRE PAYS

Lorsque vous envisagez de voyager dans un autre pays, vous devez tout d'abord vérifier si le carburant disponible est adapté au moteur de votre véhicule.

L'emploi d'un carburant ayant un indice d'octane insuffisant peut endommager le moteur. De l'essence sans plomb doit être utilisée avec tous les véhicules à essence. Par conséquent, évitez d'emmener votre véhicule dans les pays où le carburant nécessaire n'est pas en vente.

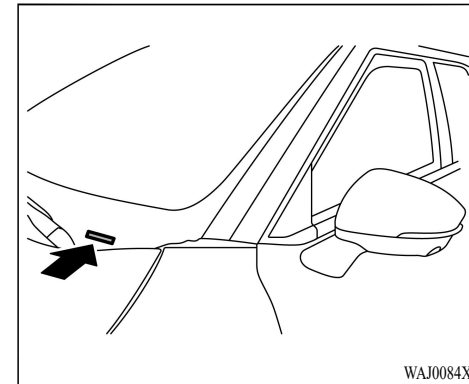
Lorsque vous transférez l'immatriculation de votre véhicule dans un pays, un état, une province ou un département différents, il peut être nécessaire de lui apporter des modifications afin de le rendre conforme à la législation et à la réglementation locales.

Les lois et réglementations relatives aux dispositifs antipollution et aux normes de sécurité des véhicules automobiles varient selon les pays, les états, les provinces ou les départements. De ce fait, les caractéristiques techniques du véhicule peuvent différer.

Lorsqu'un véhicule doit être exporté et immatriculé dans un pays, un état, une province ou un département différents, les modifications, le transport et les frais administratifs d'immatriculation sont à la charge de l'usager. Mitsubishi Motors n'est responsable d'aucun inconvénient pouvant résulter

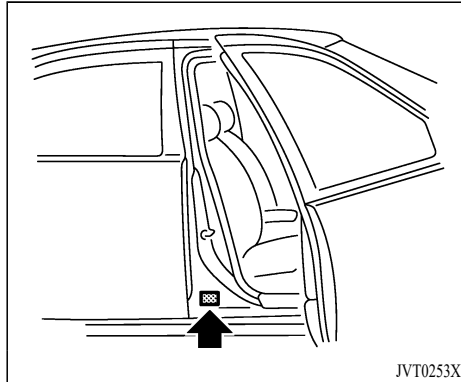
de ces démarches.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE



PLAQUE DE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)

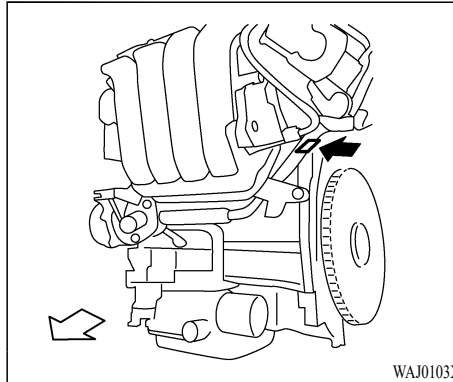
La plaque de numéro d'identification du véhicule est fixée comme indiqué sur l'illustration. Ce numéro correspond au numéro d'identification de votre véhicule et est utilisé pour son enregistrement.



JVT0253X

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (numéro de châssis)

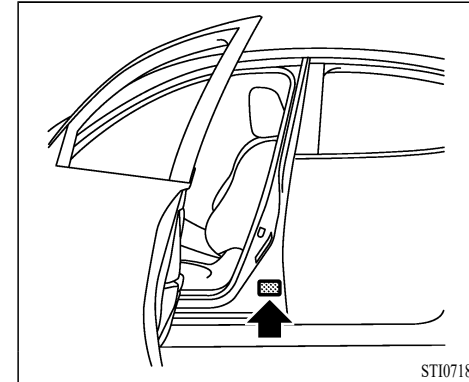
Le numéro d'identification du véhicule est situé à l'emplacement indiqué sur l'illustration.



WAJ0103X

NUMÉRO DE SÉRIE DU MO- TEUR

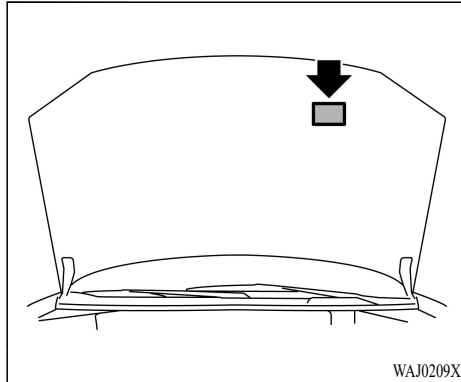
Le numéro est gravé sur le moteur comme indiqué sur l'illustration.



STI0718

ÉTIQUETTE DE CERTIFICA- TION F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.

L'étiquette de certification indiquant le règlement fédéral/canadien sur la sécurité des véhicules automobiles (F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette contient des informations importantes concernant le véhicule telles que : Poids nominaux bruts du véhicule (PNBV), Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), mois et année de fabrication, Numéro d'identification du véhicule (VIN), etc. Consultez-la attentivement.

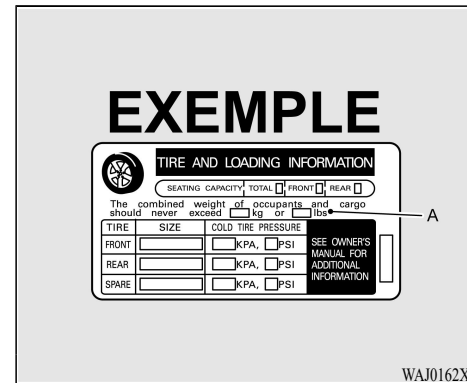
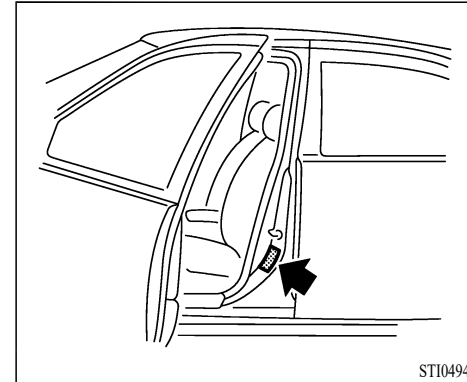


ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE DES INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

L'étiquette d'informations concernant le contrôle des émissions est fixée sur la face intérieure du capot comme indiqué.

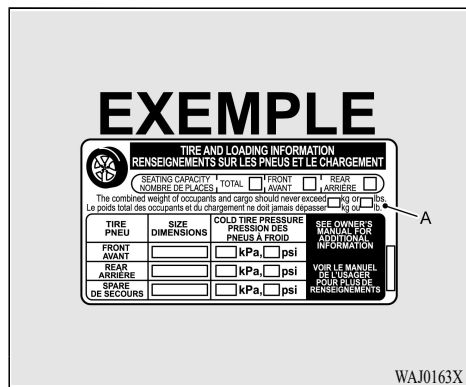
ÉTIQUETTE D'INFORMATIONS RELATIVES AUX PNEUS ET AUX CAPACITÉS DE CHARGE

L'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge est située sur le montant du côté conducteur.

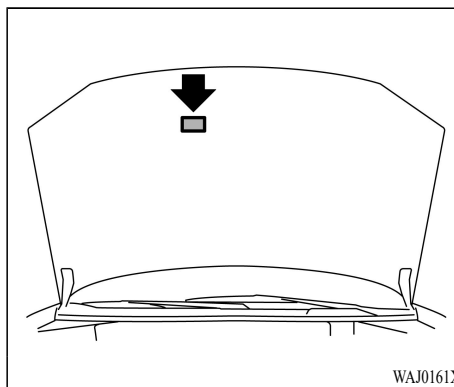


Type 1

10-14 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité








Type 2



ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE DE LA CLIMATISATION

L'étiquette signalétique de la climatisation est apposée sous le capot comme indiqué sur l'illustration.

Symboles de l'étiquette signalétique de la climatisation

Symboles de l'étiquette signalétique de la climatisation :		
Nom du symbole :	Référence	Graphique
Précaution	ISO 7000 0434	
Système de climatisation (MAC)	ISO 2575 D01	
Type de lubrifiant système MAC (PAG-POE)	SAE J639 ISO 7000	
L'entretien du système MAC doit être réalisé par un technicien agréé	SAE J639 ISO 7000	
Réfrigérant inflammable	SAE J639 ISO 7000	

10-16 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité

INFORMATIONS RELATIVES AUX CAPACITÉS DE CHARGE DU VÉHICULE



AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de voyager dans le compartiment à bagages d'un véhicule. Lors d'une collision, les personnes se trouvant à ces places sont exposées à des risques de blessures graves, voire mortelles.**
- **Ne laissez personne prendre place dans une partie du véhicule non équipée de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les occupants de votre véhicule disposent d'un siège et utilisent correctement leur ceinture de sécurité.**

GLOSSAIRE

Il est important de vous familiariser avec les termes suivants avant de charger votre véhicule :

- Charge maximum du véhicule sur le pneu, déterminée par la répartition sur chaque essieu de sa part de poids maximum du véhicule chargé, puis divisée par deux.
- Charge normale du véhicule sur le pneu : charge appliquée à un seul pneu, déterminée par la répartition sur chaque essieu de sa part de poids à vide, poids des accessoires et poids normal des occupants, puis divisée par deux.
- Poids maximum du véhicule chargé : somme de :
 - Poids à vide ;
 - Poids des accessoires ;
 - Capacité de charge du véhicule ;
 - et
 - Poids des options de fabrication.
- Poids à vide : poids d'un véhicule à moteur avec équipement standard, y

compris la capacité maximum de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement.

- Poids des accessoires : poids combiné (en plus des équipements standard pouvant être remplacés) de la boîte de vitesses automatique, de la direction assistée, des freins électriques, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont disponibles en tant qu'équipements montés en usine (qu'ils soient installés ou non).
- Capacité de charge du véhicule : charge nominale et charge des bagages plus 68 kg (150 lb) *multiplié par le nombre de sièges du véhicule.
- Poids des options de fabrication : poids combiné des options de fabrication ordinaires installées pesant plus de 2,3 kg (5 lb) de plus que les équipements standard qu'el-

les remplacent, et qui n'ont pas été précédemment prises en compte dans le poids à vide ou le poids des accessoires, y compris les freins ultra résistants, stabilisateurs de conduite, longeron de toit, batterie ultra-résistante et garniture spéciale.

- Poids normal des occupants : 68 kg (150 lbs) *multiplié par le nombre d'occupants spécifié (3 dans le cas de votre véhicule)
- Répartition des occupants : Répartition des occupants dans l'habitacle (répartition dans votre véhicule : 2 à l'avant, 1 dans le siège de deuxième rangée)
- PTC (poids total en charge) - poids à vide plus poids combiné des passagers et du chargement.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) - poids total maximum combiné du véhicule à vide, des passagers, des bagages, de la barre d'attelage, de la charge sur la flèche de la remorque et de tout autre

équipement optionnel. Ces informations sont situées sur l'étiquette F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.

- PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) - limite de poids (charge) maximum spécifiée sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Ces informations sont situées sur l'étiquette F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.
- PNBC (poids nominal brut combiné) - Indice de poids total maximum du véhicule, des passagers, du chargement et de la remorque.
- Capacité de charge du véhicule, Limite de charge, Capacité de charge totale - limite de charge totale maximum (passagers et chargement) du véhicule. Il s'agit du poids combiné maximum des occupants et du chargement pouvant être chargés dans le véhicule. Si le véhicule est utilisé pour tracter une remorque, le poids de la flèche de la remorque doit être inclus comme

faisant partie du chargement. Cette information est indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.

- Capacité de charge - poids autorisé de charge, poids des occupants soustrait de la limite de charge.

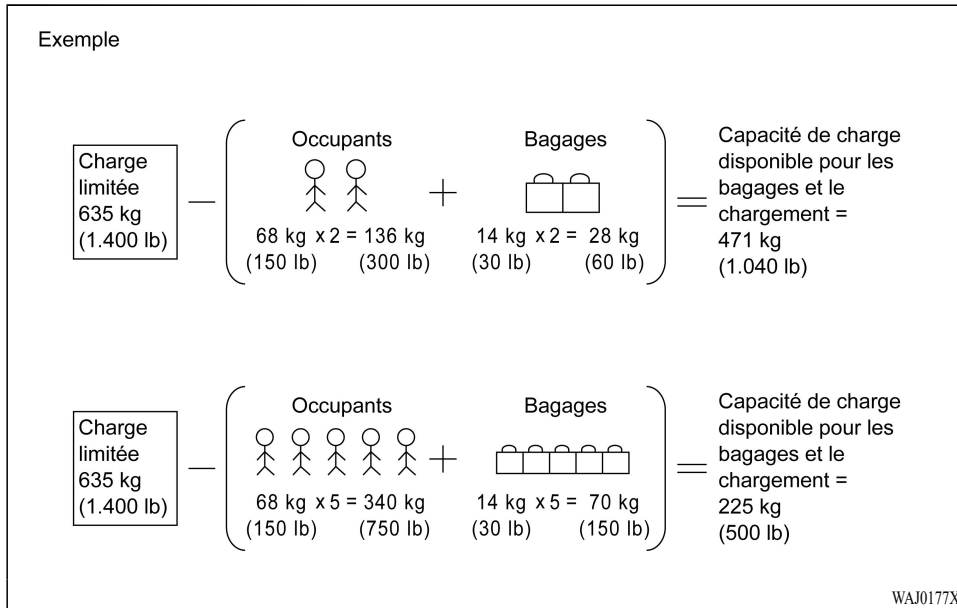
* : 68 kg (150 lbs) correspond au poids d'une personne selon la norme définie par les réglementations des États-Unis et du Canada.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Ne dépassez pas la limite de charge du véhicule indiquée sous «Poids combiné des occupants et du chargement» sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants indiqué sous «Nombre de sièges» sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.

Pour obtenir le «poids combiné des occupants et du chargement», ajoutez

le poids de tous les occupants puis ajoutez le poids total des bagages. Des exemples sont présentés dans l'illustration suivante.



Étapes à suivre pour déterminer la limite de charge correcte

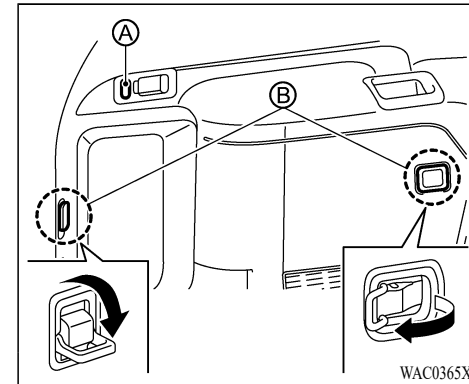
1. Localisez la notification «Le poids total combiné des occupants et du chargement ne doivent jamais dépasser XXX kg ou XXX lb» sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui voyageront dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de

XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat équivaut aux poids disponible restant pour le chargement et les bagages. Par exemple, si XXX est égal à 1 400 lb et que 5 passagers de 150 lb se trouvent dans votre véhicule, le poids disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lb ($1\ 400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lb)
5. Déterminer le poids combiné des bagages et du chargement pouvant être chargé dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser le poids disponible pour les bagages et le chargement calculé lors de l'étape 4.
6. Si votre véhicule tracte une remorque, le poids correspondant au chargement de la remorque doit être transféré à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment cela réduit la capacité de poids disponible pour le chargement et les bagages dans votre véhicule.

Avant de conduire un véhicule chargé, vérifiez que vous ne dépassez pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids nominal brut sur essieu (PNBE) sur votre véhicule. (Reportez-vous à "Mesure des poids" (P.10-22).)

Vérifiez également que les pneus sont gonflés à la bonne pression. Reportez-vous à l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.



FIXATION D'UN CHARGEMENT

Des crochets à bagages ① ② sont situés dans la zone de chargement comme indiqué. Les crochets peuvent être utilisés pour fixer un chargement à l'aide de cordes ou d'autres types de sangles.

N'appliquez pas une charge totale supérieure à 3 kg (6,6 lb) pour le crochet ① ou 20 kg (44 lb) pour le crochet ② sur un seul crochet lorsque vous accrochez une charge.



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout basculement ou glissement. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.
- La lanière supérieure de maintien du dispositif de retenue pour enfant risque d'être endommagée par le frottement avec d'autres objets situés dans la zone de chargement. Attachez tout objet placé dans la zone de chargement. En cas de collision, votre enfant pourrait être gravement, voire mortellement blessé, si la lanière supérieure de maintien est endommagée.
- Ne placez pas de charge dans votre véhicule si le poids est supérieur au PNBV ou au PNBE maximum avant et arrière. Sinon des parties de votre véhicule risqueraient de se briser, les pneus pourraient être endommagés ou la manœuvrabilité du véhicule en serait affectée. Cela peut causer une perte de contrôle et des blessures.

CONSEILS RELATIFS AU CHARGEMENT

- Le PTC ne doit pas dépasser le PNBV ou le PNBE tel que spécifié par l'étiquette de certification F.M. V.S.S./C.M.V.S.S.
- Ne placez pas de charges sur l'essieu avant et l'essieu arrière jusqu'au PNBE. Cela ferait dépasser le PNBV.



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que tout chargement est solidement arrimé à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter tout basculement ou glissement. La hauteur du chargement ne doit pas dépasser celle des dossiers de siège. Lors d'une collision ou d'un freinage brusque, des chargements mal arrimés pourraient occasionner des blessures.

- Ne placez pas de charge dans votre véhicule si le poids est supérieur au PNBV ou au PNBE maximum avant et arrière. Sinon des parties de votre véhicule risqueraient de se briser, les pneus pourraient être endommagés ou la manœuvrabilité du véhicule en serait affectée. Cela peut causer une perte de contrôle et des blessures.
- Toute surcharge éventuelle peut non seulement écourter la durée de vie du véhicule et des pneus mais peut causer une conduite dangereuse du véhicule ainsi que des distances d'arrêt plus longues en cas de freinage. Ceci provoquerait un endommagement prématuré des pneus, risquant de causer un accident grave, ainsi que des blessures. Les défauts liés à une surcharge ne sont pas

TRACTAGE D'UNE REMORQUE

couverts par la garantie de votre véhicule.

MESURE DES POIDS

Fixez tout élément non attaché pour éviter des transferts de poids qui pourraient affecter l'équilibre de votre véhicule. Lorsque le véhicule est chargé, conduisez jusqu'à une bascule et pesez les roues avant et arrière séparément pour déterminer les charges sur essieux. La charge par essieu ne doit pas dépasser les poids nominaux bruts sur essieu (PNBE). Le total des charges sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces indices sont indiqués sur l'étiquette de certification du véhicule. Si les indices de poids sont dépassés, bougez ou retirez des objets pour amener tous les poids en dessous des indices.



AVERTISSEMENT

La surcharge ou le chargement incorrect d'une remorque et de sa cargaison peut nuire à la maniabilité, au freinage et aux performances du véhicule et peut entraîner des accidents.



MISE EN GARDE

- Ne tractez pas une remorque et ne transportez pas de charge lourde pendant les 800 premiers km (500 mi). Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces pourraient être endommagés.
- Durant les 800 premiers kilomètres (500 miles) de remorquage, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime. Cela permet au moteur et aux autres pièces de votre véhicule de s'habituer aux charges les plus lourdes.

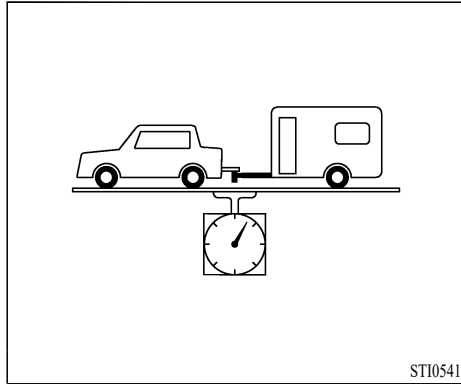
Votre nouveau véhicule est conçu principalement pour le transport de passagers et de charges. Gardez à l'esprit que l'attelage d'une remorque ajoute des contraintes supplémentaires au niveau du moteur, du train de roulement, de la direction, des freins, et autres systèmes.

POIDS MAXIMUM AUTORISÉ

Charges maximale de la remorque

Le poids total de la remorque ne doit jamais dépasser la valeur spécifiée dans "Charge de remorquagespécifications" (P.10-26). La charge totale de la remorque est égale au poids de la remorque plus le poids de sa cargaison.

Le poids nominal brut combiné (PNBC) ne doit pas dépasser la valeur indiquée dans le tableau suivant «Charge/spécification de remorquage».



Le PNBC est égal au poids combiné du véhicule remorqueur (y compris les passagers et la cargaison) plus la charge totale de la remorque. Le remorquage de charges supérieures à celles-ci ou l'utilisation d'un équipement de remorquage inapproprié pourrait nuire à la maniabilité, au freinage et aux performances du véhicule.

La capacité de votre véhicule à tracter une remorque n'est pas seulement liée à la charge maximale de la remorque, mais aussi aux endroits que vous prévoyez de tracter. Les poids de remorquage adaptés à la conduite sur autoroute plane peuvent devoir être réduits sur les pentes très raides ou pour les situations de faible traction (par exemple, sur les rampes de

bateau glissantes).

Les conditions de température peuvent également affecter le remorquage. Par exemple, le remorquage d'un chargement lourd par temps chaud et sur routes en pente peut affecter les performances du moteur et provoquer une surchauffe. Le mode de protection du moteur contre les températures élevées du liquide de la boîte de vitesses - permettant la réduction des risques d'endommagement de la boîte de vitesses et du moteur - risque d'activer la réduction automatique de la puissance du moteur. La vitesse du véhicule risque d'être réduite en cas de transport de charge lourde. Planifiez soigneusement votre voyage en tenant compte des charges du véhicule et de la remorque, des conditions atmosphériques et de l'état de la route.

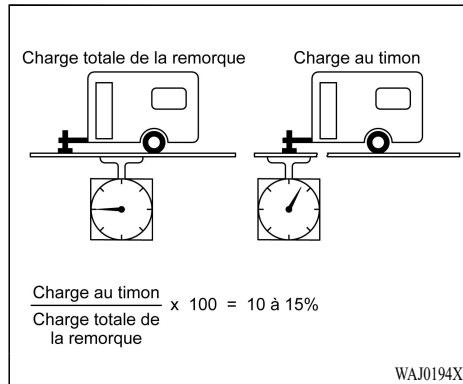
AVERTISSEMENT

Toute surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance et de la vitesse du véhicule. La vitesse du véhicule risque d'être inférieure à la vitesse de circulation des autres véhicules, ce qui augmente les risques de collision. Soyez particulièrement vigilant pendant la conduite. S'il est impossible de maintenir une vitesse de conduite sûre, gardez le véhicule sur le côté de la route, dans un endroit sûr. Laissez refroidir le moteur et laissez-le retrouver un fonctionne-

ment normal. Reportez-vous à "Si votre véhicule surchauffe" (P.6-14).

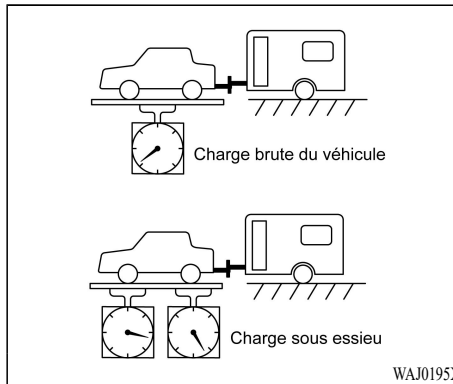
MISE EN GARDE

Les dommages causés au véhicule résultant de procédures de remorquage inappropriées ne sont pas couverts par les garanties Mitsubishi Motors.



Charge sur la flèche

Lorsque vous utilisez un attelage porteur ou répartiteur de poids, maintenez la charge sur la flèche entre 10 et 15% de la charge totale de la remorque ou utilisez la charge sur la flèche de la remorque spécifiée par le fabricant de la remorque. La charge sur la flèche doit être comprise dans les limites maximales de la charge sur la flèche indiquées dans le tableau suivant «Charge/spécifications de remorquage». Si la charge sur la flèche devient excessive, réorganisez le chargement pour permettre une charge adéquate sur la flèche.



POIDS TOTAL EN CHARGE (PTC) MAXIMUM/POIDS BRUT SUR L'ESSIEU (PBE) MAXIMUM

Le PTC du véhicule tracteur ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S./N.S.V.A.C. Le PTC est égal au poids combiné du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la flèche de la remorque et de tout autre équipement optionnel. En outre, le PBE avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) indiqué sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S./N.S.V.A.

C.

Les capacités de remorquage sont calculées en supposant un véhicule de base avec conducteur et toutes les options nécessaires pour atteindre le poids nominal. Des passagers supplémentaires, un chargement et/ou des équipements optionnels, tels que l'attelage de remorque, ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale de votre véhicule et la charge sur la flèche de la remorque.

Le véhicule et la remorque doivent être pesés pour confirmer que le véhicule est conforme au PNBV, au PNBE avant, au PNBE arrière, au poids nominal brut combiné (PNBC) et à la capacité de remorquage.

Le poids de tous les véhicules et remorques peut être mesuré à l'aide de balances de type plate-forme que l'on trouve généralement dans les relais routiers, les stations de pesage des autoroutes, les dépôts d'approvisionnement en matériaux de construction ou les casses automobiles.

Pour déterminer la capacité de charge utile disponible pour la charge sur la flèche/le pivot d'attelage, utilisez la procédure suivante.

1. Repérez le PNBV sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S./N.S.V.A.C.

2. Pesez votre véhicule sur la balance avec tous les passagers et le chargement qui se trouvent normalement dans le véhicule lorsque vous tractez une remorque.
3. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBV. La quantité restante correspond à la charge maximale disponible sur la flèche/le pivot d'attelage.

Pour déterminer la capacité de remorquage disponible, utilisez la procédure suivante.

1. Trouvez le PNBC de votre véhicule dans le tableau «Charge/spécifications de remorquage» qui se trouve plus loin dans cette section.
2. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBC. Le montant restant correspond à la capacité de remorquage maximale disponible.

Pour déterminer le poids brut de la remorque, pesez votre remorque sur une balance avec tout l'équipement et le chargement, qui se trouvent normalement dans la remorque lorsqu'elle est remorquée. Assurez-vous que le poids brut de la remorque ne dépasse pas le poids nominal brut de la remorque indiqué sur la remorque et ne dépasse pas la capacité de remorquage maximale calculée disponible.

Pesez également les essieux avant et arrière sur la balance pour vous assurer que le poids brut

sur l'essieu avant et le poids brut sur l'essieu arrière ne dépassent pas le poids brut sur l'essieu avant et le poids brut sur l'essieu arrière indiqués sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S./N.S.V.A.C. Le chargement dans la remorque et le véhicule devra peut-être être déplacé ou retiré pour respecter les poids nominaux spécifiés.

Exemple :

- Poids total en charge (PTC) tel que pesé sur une balance - y compris les passagers, le chargement et l'attelage - 2 880 kg (6 350 lb).
- Poids nominal brut du véhicule (PNBV) spécifié sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S./N.S.V.A.C. - 3 289 kg (7 250 lb).
- Poids nominal brut combiné (PNBC) spécifié dans le tableau «Charge/spécifications de remorquage» - 4 128 kg (15 100 lb).
- Capacité de remorquage maximale de la remorque spécifiée dans le tableau «Charge/spécifications de remorquage» - 4 128 kg (9 100 lb.).

3 289 kg (7 250 lb)	PNBV
- 2 880 kg (6 350 lb)	PTC
= 409 kg (900 lb)	Disponible pour le poids sur la flèche
6 849 kg (15 100 lb)	PNBC
- 2 880 kg (6 350 lb)	PTC
= 4 138 kg (9 123 lb)	Capacité disponible pour le remorquage
409 kg (900 lb)/	Poids sur la flèche disponible
3 969 kg (8 750 lb)	Capacité disponible
= 10 % du poids sur la flèche	

La capacité de remorquage disponible peut être inférieure à la capacité de remorquage maximale en raison de la charge des passagers et de la cargaison dans le véhicule.

N'oubliez pas de maintenir le poids sur la flèche de la remorque entre 10 et 15 % du poids de la remorque ou dans les limites des spécifications de charge sur la flèche de la remorque recommandées par le fabricant de la remorque. Si la charge sur la flèche devient excessive, réorganisez le chargement pour obtenir la charge appropriée sur la flèche. Ne dépassez pas le poids maximal sur la flèche indiqué dans

le tableau «Charge/spécifications de remorquage», même si le poids sur la flèche disponible calculé est supérieur à 15 %. Si le poids sur la flèche calculé est inférieur à 10%, réduisez le poids total de la remorque pour qu'il corresponde au poids disponible sur la flèche.

Vérifiez toujours que les capacités disponibles sont conformes aux poids nominaux requis.

CHARGE DE REMORQUAGE / SPÉCIFICATIONS



AVERTISSEMENT

Les capacités de remorquage fournies dans ce manuel sont à titre de référence générale seulement. La capacité de remorquage en toute sécurité de votre véhicule dépend des options installées par le concessionnaire et lors de la fabrication, ainsi que du nombre de passagers et du chargement. Vous devez peser le véhicule et la remorque comme décrit dans ce manuel pour déterminer la capacité réelle de remorquage du véhicule. Ne dépassez pas la capacité maximale de remorquage publiée, ni le PNBC ou le PNBV indiqué sur l'étiquette de certification F.M.V.S.S./N.S.V.A.C. Cela peut entraîner un accident causant des blessures graves ou des dommages matériels.

Tableau de charge de remorquage / spécifications		
Type d'essieu	Traction avant (FWD)	Contrôle intégral (AWC)
Capacité de remorquage maximum*1	907 kg (2 000 lbs)	
Charge maximum sur la flèche d'attelage	91 kg (200 lbs)	
Poids nominal brut combiné maximum	2 860 kg (6 306 lbs)	

1 : Les valeurs de capacité de remorquage sont calculées en supposant un véhicule de base avec conducteur et un passager, ainsi que toutes les options nécessaires pour atteindre le poids nominal. Des passagers supplémentaires, un chargement et/ou des équipements optionnels, ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale de votre véhicule.

SÉCURITÉ RELATIVE AU REMORQUAGE

Attelage de remorque

Choisissez un attelage adapté à votre véhicule et à la remorque. Veillez à ce que l'attelage de remorque soit solidement monté sur le véhicule afin d'éviter les risques de blessures ou de dommages pouvant résulter des écarts provoqués par les vents latéraux, les routes accidentées ou les dépassements de camions.



AVERTISSEMENT

Les composants de l'attelage de remorque ont un poids nominal spécifique. Votre véhicule peut être capable de tracter une remorque plus lourde que le poids nominal des composants de l'attelage. Ne dépassez jamais le poids nominal des composants de l'attelage. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou des dommages matériels.

Boule d'attelage

Choisissez une boule d'attelage de la taille et du poids appropriés pour votre remorque :

- La taille requise de la boule d'attelage est estampillée sur la plupart des attelages de remorque. La plupart des boules d'attelage

ont également la taille imprimée sur le dessus de la boule.

- Choisissez la boule d'attelage de la catégorie appropriée en fonction du poids de la remorque.
- Le diamètre de la tige filetée de la boule d'attelage doit être adapté au diamètre du trou de montage de la boule. La tige de la boule d'attelage ne doit pas être plus petite que 1/16" du trou dans le support de la boule.
- La tige filetée de la boule d'attelage doit être suffisamment longue pour être correctement fixée au support de la boule. 2 filets minimum doivent dépasser de la rondelle de blocage et de l'écrou.

Support de la boule

La boule d'attelage est fixée au support de la boule et le support de la boule est inséré dans le récepteur de l'attelage. Choisissez un support de boule de catégorie appropriée en fonction du poids de la remorque. En outre, le support de la boule doit être choisi de manière à ce que la flèche de la remorque reste au niveau du sol.

Attelages porteurs

Un support de boule de type porteur ou «poids à vide» est un support conçu pour supporter la totalité du poids de la flèche et du poids brut directement sur le support de boule et sur le récepteur.

Attelage répartiteur de charge

Ce type d'attelage s'appelle aussi attelage «correcteur d'assiette» ou «équilibreur de charge». Un ensemble de barres se fixe au support de la boule et à la remorque pour répartir le poids de la flèche (poids de l'attelage) de votre remorque. De nombreux véhicules ne peuvent pas supporter tout le poids de la flèche d'une remorque donnée et ont besoin qu'une partie du poids de la flèche soit transférée via le châssis et poussée vers le bas sur les roues avant. Cela permet de stabiliser le véhicule tracteur.

Il est recommandé d'utiliser un système d'attelage répartiteur de charge (Classe IV) si vous prévoyez de tracter des remorques dont le poids maximum est supérieur à 2 267 kg (5 000 lb). Vérifiez auprès des fabricants de remorques et de matériel de remorquage s'ils recommandent l'utilisation d'un système d'attelage répartiteur de charge.

REMARQUE :

Un système d'attelage répartiteur de charge peut affecter le fonctionnement des freins à inertie de la remorque. Si vous envisagez d'utiliser un système d'attelage répartiteur de charge avec une remorque équipée d'un frein à inertie, vérifiez auprès du fabricant du frein à inertie, de l'attelage ou de la remorque si et comment cela peut être fait.

Suivez les instructions fournies par le fabricant pour l'installation et l'utilisation du système d'attelage répartiteur de charge.

Les instructions générales de montage sont les suivantes :

1. Garez le véhicule non chargé sur une surface plane. Avec le contact d'allumage positionné sur ON et les portes fermées, laissez le véhicule à l'arrêt pendant plusieurs minutes afin qu'il se stabilise.
2. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière au centre du véhicule.
3. Attachez la remorque au véhicule et réglez les stabilisateurs de l'attelage de manière à ce que la hauteur du pare-chocs avant se situe entre 0 et 13 mm (0 et 0,5 po) de la hauteur de référence mesurée à l'étape 2. La hauteur du pare-chocs arrière ne doit pas être supérieure à la hauteur de référence mesurée à l'étape 2.

**AVERTISSEMENT**

Ajustez correctement l'attelage répartiteur de charge de manière à ce que la hauteur de la partie arrière du pare-chocs ne soit pas supérieure à la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est attachée. Si la hauteur du pare-chocs arrière est supérieure à la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est chargée, le véhicule peut se déplacer de manière imprévisible, ce qui peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des blessures graves ou des dommages matériels.

Dispositif de contrôle du balancement

Les manœuvres soudaines, les rafales de vent et les tremblements causés par d'autres véhicules peuvent affecter la maniabilité des remorques. Des dispositifs de contrôle du balancement peuvent être utilisés pour aider à contrôler ces effets. Si vous choisissez d'en utiliser un, contactez un fournisseur d'attelage de remorque pour vous assurer que le dispositif de contrôle du balancement fonctionnera avec le véhicule, l'attelage, la remorque et le système de freinage de la remorque. Suivez les instructions fournies par le fabricant pour l'installation et l'utilisation du dispositif de contrôle du balancement.

Attelage de catégorie I

Le matériel d'attelage de remorque de catégorie I (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tracter des remorques d'un poids maximum de 907 kg (2 000 lb).

Attelage de catégorie II

Le matériel d'attelage de remorque de catégorie II (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tracter des remorques d'un poids maximum de 1 588 kg (3 500 lb).

Attelage de catégorie III

Le matériel d'attelage de remorque de catégorie III (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tracter des remorques d'un poids maximum de 2 267 kg (5 000 lb).

Attelage de catégorie IV

Le matériel d'attelage de remorque de catégorie IV (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tracter des remorques d'un poids maximum de 4 545 kg (10 000 lb). Un attelage répartiteur de poids doit être utilisé pour tracter les remorques qui pèsent plus de 2 267 kg (5 000 lb).

Votre véhicule peut être équipé d'un attelage de remorque de classe IV ayant un poids maximal

de 4 545 kg (10 000 lb), mais votre véhicule ne peut tracter que les poids maximaux de remorque indiqués dans le tableau «Charge de traction/spécifications» plus haut dans cette section.



MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'attelage monté sur l'essieu.
- Ne modifiez pas le système d'échappement du véhicule, le système de freinage, etc.

Pression des pneus

- Lors de l'attelage d'une remorque, gonflez les pneus du véhicule à la pression à froid recommandée indiquée sur l'étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge.
- L'état, la taille, l'indice de charge et la pression des pneus de la remorque doivent être conformes à la remorque et aux spécifications du fabricant de pneus.

Chaînes de sécurité

Utilisez toujours une chaîne appropriée entre le véhicule et la remorque. Les chaînes de sécurité doivent être croisées et fixées au dispositif d'attelage de la remorque, pas au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Veillez à laisser suffisamment de jeu aux chaînes pour les virages.

Feux de remorque (si le véhicule en est équipé)



MISE EN GARDE

- Lors du raccord dans le système électrique du véhicule, un module/convertisseur de type électrique disponible dans le commerce doit être utilisé pour alimenter tout l'éclairage de la remorque. Cet appareil utilise la batterie du véhicule comme source d'alimentation directe pour tous les feux de remorque tout en utilisant les circuits des feux arrière, des feux de stop et des clignotants du véhicule comme source de signal. Le module/convertisseur ne doit pas tirer plus de 15 milliampères des circuits de feux de stop et de feux arrière. L'utilisation d'un module/convertisseur qui dépasse ces besoins en énergie peut endommager le système électrique du véhicule. Contactez un détaillant de remorques pour obtenir l'équipement ap-

propriété et le faire installer.

Les feux de remorque doivent être conformes aux réglementations fédérales et/ou locales. Pour obtenir de l'aide pour brancher les feux de remorque, contactez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé ou un détaillant de remorques.

Freins de remorque

Lorsque vous tractez une remorque dont la charge est de 1 587 kg (3 500 lb) ou plus, vous **DEVEZ** utiliser des remorques équipées d'un système de freinage. Cependant, la plupart des États exigent un système de freinage distinct pour les remorques dont le poids chargé dépasse une certaine quantité. Assurez-vous que la remorque est conforme aux réglementations locales et à celles de l'endroit où vous comptez la remorquer.

Plusieurs types de systèmes de freinage sont disponibles.

Freins à inertie - L'actionneur du frein à inertie est monté sur la flèche de la remorque avec une ligne hydraulique allant à chaque roue de la remorque. Les freins à inertie sont actionnés par la remorque qui pousse contre la boule d'attelage lorsque le véhicule remorqueur freine. Les freins hydrauliques sont courants sur les remorques de location et sur certaines

remorques pour bateaux. Dans ce type de système, il n'y a pas de connexion hydraulique ou électrique pour l'actionnement des freins entre le véhicule remorqueur et la remorque.

Freins électriques de remorque - Les systèmes de freinage électriques sont activés par un signal électronique envoyé par un contrôleur de freins de remorque (module spécial de détection de freinage).

Demandez à un fournisseur professionnel de matériel de remorquage de s'assurer que les freins de la remorque sont correctement installés et de faire la démonstration d'un test de fonctionnement des freins.



AVERTISSEMENT

Ne connectez jamais le système de freinage d'une remorque directement au système de freinage du véhicule.

Conseils à suivre avant de prendre la route avec une remorque

- Assurez-vous que votre véhicule reste en position horizontale lorsqu'une remorque chargée ou déchargée est attelée. Ne conduisez pas le véhicule s'il se cabre ou pique du nez de façon anormale ; vérifiez si la charge sur le timon est inadéquate, s'il y a surcharge, si la suspension est usée ou si d'autres causes peuvent être à l'origine de l'une ou l'autre de ces situations.
- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter le déplacement de la charge pendant la conduite.
- Maintenez le chargement aussi bas que possible dans la remorque afin de garder le centre de gravité de la remorque bas.
- Chargez la remorque de manière à ce qu'environ 60% de la charge de la remorque se trouve dans la moitié avant et 40% dans la moitié arrière. Veillez également à ce que la charge soit équilibrée d'un côté à l'autre.
- Vérifiez votre attelage, la pression des pneus de la remorque, la pression des pneus du véhicule, le fonctionnement des feux de la remorque et les écrous de roue de la remorque chaque fois que vous attachez une remorque au véhicule.
- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, nationales ou locales. Si ce n'est pas le cas, installez tous les rétroviseurs nécessaires au remorquage avant de prendre la route avec le véhicule.
- Déterminez la hauteur totale du véhicule et de la remorque afin de connaître le dégagement requis.

Conseils pour le remorquage d'une remorque

Afin d'acquérir des compétences et de comprendre le comportement du véhicule, vous devez vous entraîner à tourner, à vous arrêter et à reculer dans un endroit où il n'y a pas de circulation. La stabilité de la direction et les performances de freinage sont quelque peu différentes de celles obtenues dans des conditions de conduite normales.

- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter le déplacement de la charge pendant la conduite.
- Verrouillez le coupleur d'attelage de remorque avec une goupille ou un verrou pour empêcher le coupleur de se déverrouiller par inadvertance.
- Évitez les démarrages, accélérations ou arrêts brusques.
- Évitez les virages serrés et les changements de voie brusques.
- Conduisez toujours votre véhicule à vitesse modérée. Certains états ou provinces imposent des limitations de vitesse spécifiques pour les véhicules qui tractent des remorques. Respectez les limitations de vitesse locales.
- Lorsque vous reculez, tenez le bas du volant d'une main. Déplacez votre main dans la

direction dans laquelle vous souhaitez que la remorque aille. Faites de petites corrections et reculez lentement. Si possible, demandez à quelqu'un de vous guider lorsque vous reculez.

Bloquez toujours les roues du véhicule et de la remorque à l'aide de cales lors du stationnement. Il n'est pas recommandé de se garer sur une pente ; toutefois, si vous devez le faire :



MISE EN GARDE

Si vous appuyez sur le bouton de stationnement pour passer sur la position P (stationnement) avant de bloquer les roues et de serrer le frein de stationnement, vous risquez d'endommager la transmission.

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
 2. Demandez à quelqu'un de placer des cales du côté descente des roues du véhicule et de la remorque.
 3. Une fois que les cales sont en place, relâchez lentement la pédale de frein jusqu'à ce que les cales absorbent la charge du véhicule.
 4. Serrez le frein de stationnement.
 5. Appuyez sur le bouton de stationnement pour le placer sur la position P (stationnement).
 6. Arrêtez le moteur.
- Pour repartir :
1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
 2. Démarrez le moteur.
 3. Engagez un rapport.
 4. Relâchez le frein de stationnement.
 5. Conduisez lentement jusqu'à ce que le véhicule et la remorque soient dégagés des cales.
 6. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
 7. Demandez à quelqu'un de récupérer et de ranger les cales.
- En descente, le poids de la remorque qui pousse sur le véhicule tracteur peut diminuer la stabilité dans son ensemble. Par conséquent, pour maintenir un contrôle adéquat, réduisez votre vitesse et passez à un rapport inférieur. Évitez d'utiliser les freins longtemps ou de manière répétée en descente, car cela réduit leur efficacité et pourrait provoquer une surchauffe. Le passage à une vitesse inférieure permet plutôt d'obtenir un «frein moteur» et de réduire la nécessité de freiner aussi souvent.
 - Si la température du liquide de refroidissement du moteur atteint une température élevée, reportez-vous à "Si votre véhicule surchauffe" (P.6-14).
 - Le remorquage d'une remorque nécessite plus de carburant que dans des circonstances normales.
 - Évitez de tracter une remorque pendant les 800 premiers km (500 mi) de votre véhicule.
 - Durant les 800 premiers kilomètres (500 miles) de tractage de remorque, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
 - Faites réviser votre véhicule plus souvent qu'aux intervalles spécifiés dans le programme d'entretien recommandé.
 - Dans les virages, les roues de votre remorque seront plus proches de l'intérieur du virage que les roues de votre véhicule. Pour compenser cela, augmentez le rayon de braquage pendant le virage.
 - Les vents latéraux et les routes accidentées affectent la tenue de route du véhicule/de la remorque, ce qui peut entraîner un balancement du véhicule. Lorsque vous êtes dépassé par des véhicules de plus grande taille, vous devez être préparé à faire face à des vents latéraux changeants qui pourraient affecter la tenue de route du véhicule.

Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité 10-31

Si la remorque commence à se balancer, procédez comme suit :

1. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur pour permettre au véhicule de se mettre en roue libre et dirigez le véhicule aussi droit que les conditions de la circulation le permettent. Cela contribuera à stabiliser le véhicule.
 - Ne corrigez pas le balancement de la remorque en braquant le volant ou en freinant.
 2. Lorsque la remorque arrête de se balancer, freinez doucement et arrêtez-vous sur le bord de la route dans un endroit sûr.
 3. Essayez de réorganiser la charge de la remorque afin qu'elle soit équilibrée comme décrit précédemment dans cette section.
 - Soyez prudent lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Un dépassement effectué en tractant une remorque nécessite une distance beaucoup plus longue qu'un dépassement normal. N'oubliez pas que la longueur de la remorque doit également dépasser l'autre véhicule avant que vous puissiez changer de voie en toute sécurité.
 - Passez à un rapport inférieur pour profiter du frein moteur lors de la descente de pentes raides ou longues. Cela permet de ralentir le véhicule sans avoir à freiner.
 - Évitez de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou trop fréquemment. Cela pourrait entraîner une surchauffe des freins, ce qui réduirait l'efficacité du freinage.
 - Augmentez votre distance de suivi pour permettre de plus grandes distances d'arrêt lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez progressivement.
 - Mitsubishi Motors recommande de ne pas utiliser le régulateur de vitesse pendant que vous tractez une remorque.
 - Lorsque vous tractez une remorque, n'utilisez pas les systèmes suivants (si le véhicule en est équipé) :
 - le système d'alerte de sortie de voie (LDW)
 - le système de prévention de sortie de voie (LDP)
 - le système de surveillance des angles morts (BSW)
 - le système d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA)
 - le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
 - le système MI-PILOT Assist
 - le système d'atténuation des collisions frontales (FCM)
- le système d'avertissement de risque de collision frontale (PFCW)
 - le système de freinage d'urgence automatique arrière
 - Certains états ou provinces ont des réglementations et des limitations de vitesse spécifiques pour les véhicules qui tractent des remorques. Respectez les limitations de vitesse locales.
 - Vérifiez votre attelage, les connexions du faisceau de câblage de la remorque et les écrous de roue de la remorque au bout de 80 km (50 mi) de trajet et à chaque pause.
 - Lors de la mise à l'eau d'un bateau, ne laissez pas le niveau d'eau passer au-dessus du tuyau d'échappement ou du pare-chocs arrière.
 - Veillez à débrancher les feux de la remorque (si elle en est équipée) avant de la faire reculer dans l'eau, sinon les feux de la remorque peuvent griller.
- Lorsque vous tractez une remorque, le liquide de transmission doit être changé plus fréquemment.**

10-32 Données techniques et informations destinées au conducteur/Signallement de défauts liés à la sécurité

Aide à la stabilité de la remorque (TSA)

Le système d'aide à la stabilité de la remorque (TSA) est une assistance de sécurité lors du tractage d'une remorque qui permet de contrôler la force de freinage de chaque roue et la puissance du moteur afin de stabiliser le mouvement lors de la détection d'un balancement continu du véhicule causé par une remorque. Lorsque le système TSA est activé, le témoin de freins s'allume. En ce qui concerne le tractage de la remorque, reportez-vous à "Tractage d'une remorque" (P.10-22).



MISE EN GARDE

- Ne vous fiez pas uniquement au système TSA.

En cas de chaussée glissante, de vent latéral violent, de poids et de positionnement inappropriés des bagages et/ou de conduite à grande vitesse, le système TSA peut ne pas garantir la stabilité.

Conduisez toujours de manière appropriée en fonction de l'état de la circulation, de l'état de la chaussée, des conditions météorologiques et du poids et de la position des bagages.

- Le système TSA ne fonctionne pas dans les cas suivants
 - Lorsqu'un freinage brusque et un freinage en descente provoquent un mouvement brusque du véhicule qui fait que le véhicule et la remorque forment un coude.
 - Lorsqu'un dérapage se produit à cause d'un braquage brusque

REMARQUE :

- Lorsque le système TSA fonctionne, la carrosserie du véhicule peut vibrer et les bruits de fonctionnement du compartiment moteur peuvent être entendus. Ces mouvements indiquent un fonctionnement normal du système et non un dysfonctionnement.
- Le système TSA fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 60 km/h (37 mi/h).
- Lorsque le système TSA fonctionne, le témoin lumineux de contrôle actif de stabilité (ASC) clignote.
- Lorsque le système ASC ne fonctionne pas, le système TSA ne fonctionne pas non plus.

REMORQUAGE À PLAT

REMORQUAGE À PLAT POUR VÉHICULE À CONTRÔLE INTÉGRAL (si le véhicule en est équipé)

Le remorquage d'un véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé remorquage à plat. Cette méthode est parfois utilisée lors du remorquage d'un véhicule derrière un véhicule de camping, tel qu'un camping-car.



MISE EN GARDE

- Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dommages graves de la transmission.
- Ne remorquez jamais un véhicule à contrôle intégral (AWC) à plat.
- **NE REMORQUEZ PAS** un véhicule équipé d'un système de contrôle intégral (AWC) avec l'une des roues posée au sol. Cela risquerait de causer des dommages graves et onéreux sur la transmission.
- Pour les procédures de remorquage d'urgence, reportez-vous à "Remorquage recommandé par Mitsubishi Motors" (P.6-17).

REMORQUAGE À PLAT POUR VÉHICULE À TRACTION AVANT (si le véhicule en est équipé)

Le remorquage d'un véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé remorquage à plat. Cette méthode est parfois utilisée lors du remorquage d'un véhicule derrière un véhicule de camping, tel qu'un camping-car.



MISE EN GARDE

- Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dommages graves de la transmission.
- En cas de remorquage à plat, remorquez toujours le véhicule en marche avant, jamais en marche arrière.
- Ne remorquez jamais votre véhicule à traction avant avec les pneus avant au sol. Cela risquerait de causer des dommages graves et onéreux sur la transmission.
- NE remorquez PAS un véhicule à traction avant équipé d'une boîte de vitesses à variation continue (CVT) avec les quatre roues au sol (remorquage à plat). Cela ENDOMMAGERAIT des pièces internes de la boîte de vitesses en raison du manque de lubrification de la boîte de vitesses.

- Pour les procédures de remorquage d'urgence, reportez-vous à "Remorquage recommandé par Mitsubishi Motors" (P.6-17).

Transmission à variation continue (CVT)

Pour remorquer un véhicule équipé d'une boîte CVT, un chariot adapté au véhicule **DOIT** être placé sous les roues motrices du véhicule remorqué. Respectez **toujours** les recommandations des fabricants de chariots lors de l'utilisation de leurs produits.

DEGRÉ DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Catégories de qualité émises par le DOT (Ministère des transports) : Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes à ces catégories de qualité, ainsi qu'aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Les catégories de qualité se trouvent, s'il y a lieu, sur la paroi latérale du pneu entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur maximale du pneu. Par exemple :

Usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

Le degré d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu lorsqu'il est testé dans des conditions définies au cours d'un test spécifique requis par le gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'use une fois et demie (1 1/2) plus vite qu'un pneu de catégorie 100 lors de ces tests. Les performances relatives des pneus dépendent des conditions réelles d'utilisation, cependant, elles peuvent différer considérablement de la norme en raison des différences au niveau des habitudes de conduite, des pratiques d'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

TRACTION AA, A, B ET C

Les catégories de traction, de la plus élevée à la plus basse, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur des surfaces humides, tel que mesuré dans des conditions contrôlées, lors d'un test gouvernemental spécifié, sur du bitume et du béton. Il est possible qu'un pneu marqué d'un C ait de mauvaises performances au niveau de la traction.



AVERTISSEMENT

La catégorie de traction attribuée à ce pneu est basée sur les tests de traction avec freinage en ligne droite et ne comprend pas les caractéristiques relatives aux accélérations, aux virages, à l'aquaplaning, ou à la traction maximale.

TEMPÉRATURE A, B ET C

Les catégories de température sont A (la plus haute), B, et C, et représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'il est testé dans des conditions définies sur une roue spécifiée lors de tests de laboratoire en intérieur. Une température élevée prolongée peut causer une détérioration du matériau du pneu et réduire sa durée de vie ; une température excessive peut également entraîner une défaillance soudaine du

pneu. La catégorie C correspond au niveau de performance que les pneus de tous les véhicules de tourisme doivent présenter, d'après le règlement fédéral sur la sécurité des véhicules automobiles n°109. Les catégories B et A représentent des niveaux de performances pour la roue utilisée pour les tests en laboratoire, plus élevés que le niveau minimum requis par la loi.



AVERTISSEMENT

La catégorie de température pour ce pneu est déterminée pour un pneu correctement gonflé et ne subissant pas de surcharge. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge trop importante peuvent, séparément ou de manière combinée, entraîner une accumulation de chaleur et une éventuelle défaillance du pneu.

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

Votre véhicule est couvert par les garanties suivantes sur les émissions.

- Garantie relative aux dysfonctionnements du système antipollution
- Garantie relative aux performances du système antipollution

Vous trouverez des détails relatifs à ces garanties, avec des informations sur d'autres garanties couvrant le véhicule, dans le Manuel de garantie et d'entretien livré avec votre véhicule.

SIGNALEMENT DE DÉFAUTS LIÉS À LA SÉCURITÉ

Si vous croyez que votre véhicule a un défaut susceptible de causer un accident ou des blessures graves voire mortelles, vous devez immédiatement informer la Direction fédérale de la sécurité routière américaine (NHTSA) ainsi que Mitsubishi Motors.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, il est possible qu'une enquête soit ouverte et s'il s'avère qu'un défaut lié à la sécurité existe dans un groupe de véhicules, une campagne de rappel pourrait en découler. Toutefois, la NHTSA ne peut intervenir en cas de problèmes éventuels entre vous, votre concessionnaire ou Mitsubishi Motors Corporation.

Pour contacter NHTSA, vous pouvez appeler le service d'assistance téléphonique pour la sécurité des véhicules au numéro gratuit 1- 888-327-4236 (TTY : 1-800-424- 9153), vous rendre sur <http://www.safercar.gov> ou envoyer un courrier à :

**NHTSA Headquarters
1200 New Jersey Avenue, SE
West Building**

Washington, DC 20590

Vous pouvez également obtenir d'autres informations en ce qui concerne la sécurité relative aux véhicules motorisés sur le site <http://www.safercar.gov>.

**Pour les véhicules commercialisés
aux États-Unis**

Pour contacter Mitsubishi Motors North America, Inc., appelez le 1-888-648-7820 ou écrivez à :

**Mitsubishi Motors North America,
Inc.**

Customer Relations Department

P.O. Box 689040

Franklin, TN 37068

**Pour les véhicules commercialisés au
Canada**

Si vous vivez au Canada et suspectez que votre véhicule présente un défaut lié à la sécurité, vous devez en informer immédiatement Transports Canada.

Pour contacter la Division des enquêtes sur les défauts et rappels de Transports Canada, vous pouvez appeler le numéro gratuit : 1-800-333-0510.

Transports Canada - ASFAD

330, rue Sparks

Ottawa (Ontario)

K1A 0N5

Vous pouvez également obtenir de plus amples informations concernant la sécurité des véhicules motorisés sur le site

<http://www.tc.gc.ca/recalls> (en anglais)

ou

<http://www.tc.gc.ca/rappels> (en français).

Vous pouvez également informer Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc.,

Pour contacter Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc., appelez le 1-888-576-4878 ou écrivez à :

Mitsubishi Motor Sales of Canada, Inc.

Customer Relations Department

P.O. Box 41009

4141 Dixie Road

Mississauga, ON L4W 5C9

Pour Port-Rico

Pour contacter Mitsubishi Motor Sales of Caribbean, Inc., appelez le 1-787-251-8715 ou écrivez à :

Mitsubishi Motor Sales of Caribbean, Inc.

Customer Service Department

P.O. Box 192216

SAN JUAN PR 00919-2216

Pour Guam

Pour contacter Triple J Enterprises Inc., appelez le (671)649-3673 ou écrivez à :

Triple J Enterprises, Inc.

P.O. Box 6066

TAMUNING

GUAM 96931

Pour Saipan

Pour contacter Triple J Motors, appelez le (670)234-7133 ou écrivez à :

Triple J Motors

P.O. Box 500487

SAIPAN, MP96950-0487

Pour les Samoa Américaines

Pour contacter Pacific Marketing Inc. appelez le 684(699)9140 ou écrivez à :

Pacific Marketing, Inc.

P.O. Box 698

PAGO PAGO,

AMERICAN SAMOA AS, 96799

PRÉPARATION AU TEST D'INSPECTION/D'ENTRETIEN

AVERTISSEMENT

Un véhicule équipé du contrôle intégral (AWC) ne doit jamais être testé à l'aide d'un dynamomètre à deux roues (tel que les dynamomètres utilisés par certains états pour tester les émissions) ou d'un équipement similaire. Veillez à informer le personnel responsable du test du fait que votre véhicule est équipé du système AWC avant qu'il ne soit placé sur un dynamomètre. Utiliser un équipement de test inadapté risque d'endommager les éléments de transmission ou d'entraîner un mouvement inattendu du véhicule. Ceci pourrait endommager gravement le véhicule ou entraîner des blessures.

En raison d'exigences légales dans certains états/zones ou provinces, votre véhicule peut se retrouver obligé d'être configuré dans ce qui est appelé «condition prête» pour un test d'inspection/d'entretien du système de contrôle des émissions.

Le véhicule est configuré en tant que «condition prête» lorsqu'il est conduit selon certains schémas de conduite. Généralement, la configuration «condition prête» peut être obtenue via une utilisation ordinaire du véhicule.

Si un composant du système de transmission est réparé ou si la batterie est débranchée, le véhicule peut être réinitialisé sur un «conditions

ENREGISTREURS DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENTS (EDR)

pas prêtes». Avant d'effectuer le test d'inspection/d'entretien, vérifiez les conditions de préparation du test au niveau du véhicule. Placez le contact d'allumage sur la position ON sans démarrer le moteur. Si le témoin de défaut reste allumé en permanence pendant 20 secondes puis clignote pendant 10 secondes, la condition du test d'inspection/d'entretien est «pas prête». Si le témoin de défaut ne clignote pas après 20 secondes, la condition du test d'inspection/d'entretien est «prête».

Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé pour configurer la «condition prête» ou pour préparer le véhicule au test.

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événements (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accidents ou de quasi-accidents, par exemple en cas de déploiement d'un airbag ou d'impact avec un obstacle, des données permettant de comprendre comment les systèmes du véhicule ont fonctionné. L'EDR est conçu pour enregistrer les données liées à la dynamique et aux dispositifs de sécurité du véhicule pendant un court laps de temps, en général 30 secondes ou moins. L'EDR de ce véhicule a été mis au point pour enregistrer des données telles que :

- La manière dont divers systèmes du véhicule ont fonctionné ;
- Le fait que les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non ;
- La pression (si cet élément s'applique) exercée par le conducteur sur la pédale d'accélérateur et/ou la pédale de frein ; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule circulait.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.

NOTE : Les données EDR sont enregistrées par votre véhicule uniquement en cas de situation d'accident grave ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de

conduite et aucune donnée personnelle (par exemple, nom, sexe, âge ou lieu de l'accident) n'est enregistrée. D'autres parties, comme les services de police, peuvent toutefois combiner les données EDR avec les données d'identification personnelles habituellement collectées lors d'une enquête relative à un accident.

La lecture des données enregistrées par l'EDR nécessite un équipement spécial et un accès au véhicule ou à l'EDR. De même que le fabricant du véhicule, d'autres parties, comme les services de police, possédant cet équipement spécial, sont en mesure de lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

ENREGISTREMENT DE DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Si votre véhicule est équipé du système MI-PILOT Assist optionnel ou d'autres fonctions d'assistance au conducteur, il est également doté d'une fonction d'enregistrement de données supplémentaires dont l'objectif est de comprendre le fonctionnement du système MI-PILOT Assist ou d'autres fonctions d'assistance au conducteur dans certains scénarios d'accidents ou de quasi-accidents. Plus particulièrement, l'enregistrement de données supplémentaires permet la collecte des informations suivantes :

- Action du conducteur sur la pédale d'accélérateur, les freins, le volant, etc.
- État de la détection du véhicule qui précède et des marqueurs de voie
- Informations relatives au véhicule, comprenant la distance par rapport au véhicule qui précède et sa position latérale
- Informations relatives au fonctionnement du système MI-PILOT Assist et des autres fonctions d'assistance au conducteur
- Informations relatives au diagnostic de dysfonctionnement du système MI-PILOT Assist (ou d'autres fonctions d'assistance au conducteur)
- Images externes fournies par la caméra multisensorielle avant (disponible uniquement lorsque l'airbag SRS ou le système FCM est activé)

Le système MI-PILOT Assist et les autres fonctions d'assistance au conducteur n'enregistrent pas les conversations, les sons ni les images à l'intérieur du véhicule.

Les données supplémentaires peuvent être lues grâce à un équipement spécial. Un accès au véhicule ou à l'unité d'enregistrement est nécessaire. Ces données supplémentaires ne peuvent être exploitées qu'avec le consentement du propriétaire ou du locataire du véhicule, ou si la loi l'exige ou l'autorise. En cas de téléchargement des données, Mitsubishi Motors et

les parties tierces mandatées par Mitsubishi Motors peuvent utiliser les données enregistrées dans le but d'améliorer les performances de sécurité des véhicules Mitsubishi Motors.

Mitsubishi Motors et les parties tierces mandatées par Mitsubishi Motors ne divulgueront/fourniront aucune de ces données enregistrées à un tiers, sauf dans les cas suivants :

- Avec le consentement du propriétaire ou du locataire du véhicule
- En réponse à une demande officielle émanant des forces de l'ordre, à l'ordonnance d'un tribunal, à la demande d'un organisme gouvernemental ou en présence d'une autre demande exécutoire
- À des fins de recherche après que les données aient été modifiées de telle sorte qu'elles ne soient plus liées à un véhicule ou à un propriétaire spécifique (données rendues anonymes)

MÉMENTO

10-40 **Données techniques et informations destinées au conducteur/Signalement de défauts liés à la sécurité**

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

11 Index

Number	
4WD	
S-AWC (Super contrôle intégral)	5-170

A	
ABS (système antiblocage des roues) ..	5-175
Accoudoir	1-10
Affichage	
Affichage tête haute (HUD)	2-49
Écran multi-informations	2-22
Affichage personnel	2-24
Affichage tête haute (HUD)	2-49
Airbag SRS de genoux conducteur et passager avant	1-69
Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire (MI-PILOT Assist avec Navi-link)	5-121
Alarme d'urgence	3-19
Alarme, Comment arrêter une alarme (reportez-vous au système d'alarme antivol)	2-52
Alerte d'attention du conducteur (DAA)	5-159
Alerte de siège arrière	2-69
Alerte de sortie de voie (LDW)	5-37
Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)	5-68

Alimentation	
Prise électrique	2-70
Alimentation électrique	
Direction assistée électrique	5-173
Vitres électriques	2-83
Antenne	4-39
Antivol (système antidémarrage antivol), Démarrage du moteur	2-53
Appui-tête	1-13
Assistance active angles morts (ABSA)	5-56
Assistant de limitation de vitesse (MI-PILOT Assist avec Navi-link)	5-119
Audio	4-2
Automatique	
Verrouillage des portières	3-8
Autres ampoules	2-20
Avant de démarrer le moteur	5-18
Avertissement	
Avertissement de pression de pneu basse	2-37
Commande de feux de détresse	6-2
Écran multi-informations	2-22
Système d'avertissement de risque de collision frontale (PFCW)	5-150
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	5-6, 6-3
Témoins	2-13

Témoins d'avertissement, témoins lumineux et témoins sonores de rappel	2-12
Avertissement de pression de pneu basse	2-37
Avertissement de pression de pneu basse (pression de pneu basse)	2-37
Avertissement de risque de collision frontale (PFCW)	5-150
Avertisseur sonore	2-67
AWC	
S-AWC (Super contrôle intégral)	5-170

B	
Batterie	8-12
Spécifications de la batterie	10-11
Système d'économiseur de batterie ...	2-64
Système de contrôle de tension variable	8-14
Boîte à gants	2-78
Bouches d'aérations	4-29
Bouchon d'essence	3-31
Bougies d'allumage	8-15

C	
Cache	
Cache-bagages	2-81
Cache-bagages	2-81
Caméra de vue arrière	4-2

Carburant			
Bouchon de remplissage de carburant	3-31		
Consommation de carburant	5-169		
Contenances et liquides/lubrifiants recommandés	10-2		
Indice d'octane du carburant	10-3		
Informations relatives au carburant ...	10-3		
Jauge	2-10		
Trappe de réservoir à carburant	3-31		
Catalyseur à trois voies	5-6		
Ceinture(s)			
Ceintures de sécurité	1-17		
Personnes blessées	1-21		
Ceinture(s) de sécurité			
Bébés	1-27		
Ceintures de sécurité à prétensionneurs	1-77		
Clip de ceinture de sécurité	1-25		
Dispositifs d'extension des ceintures de sécurité	1-25		
Enfants en bas âge	1-27		
Enfants plus grands	1-27		
Entretien des ceintures de sécurité	1-26		
Femmes enceintes	1-21		
Nettoyage des ceintures de sécurité	7-6		
Précautions relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité	1-17		
Réglage de la hauteur de la ceinture-baudrier	1-24		
Sécurité enfant	1-26		
Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité	1-20		
Témoin lumineux et témoin sonore de ceinture de sécurité avant	2-15		
Type à trois points d'ancrage avec enrouleur	1-21		
Changement de vitesse			
CVT (transmission à variation continue)	5-19		
Chargeur sans fil	2-72		
Chauffage			
Fonctionnement du chauffage et de la climatisation	4-31		
Clé			
Positions du contact d'allumage	5-15		
Clé d'urgence (clé F.A.S.T.)	3-4		
Clé F.A.S.T.	3-9		
Fonctionnement de la clé	3-13		
Fonctionnement de la télécommande sans clé	3-17		
Périmètre de fonctionnement de la clé F.A.S.T.	3-11		
Clés	3-3		
Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.)	3-9		
Climatisation			
Entretien de la climatisation	4-38		
Étiquette signalétique de la climatisation	10-15		
Fonctionnement de la climatisation ...	4-31		
Recommandations concernant le réfrigérant et le lubrifiant du système de climatisation	4-38, 10-7		
Commande			
Commande de clignotants	2-65		
Commande de dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	2-58		
Commande de feux antibrouillards ...	2-66		
Commande de feux de détresse	6-2		
Commande de phares	2-60		
Commande de phares automatiques ...	2-61		
Commande de verrouillage électrique de portières	3-7		
Commande d'éclairage intérieur	2-89		
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre	2-54		
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	2-57		
Commande de clignotants	2-65		
Commande de climatisation automatique double zone	4-32		
Commande de climatisation automatique triple zone	4-35		
Commande de dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	2-58		
Commande de dégivrage, Commande de dégivrage électrique de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	2-58		
Commande de feux antibrouillards	2-66		

Commande de feux de détresse	6-2	Consommation, Carburant	5-169	Précautions à prendre lors du	
Commande de lave-vitre		Contact d'allumage	5-15	démarrage et de la conduite	5-5
Commande d'essuie-glace et		Contact d'allumage à bouton-poussoir ...	5-15	Démarrage à l'aide d'une batterie	
de lave-vitre	2-54	Contenances et		de secours	6-12
Commande d'essuie-glace et de		liquides/lubrifiants recommandés	10-2	Démarrage par poussée	6-14
lave-vitre de lunette arrière	2-57	Contrôle actif de lacet (AYC)	5-178	Déplacement ou transfert	
Commande de luminosité		Contrôle actif de suspension	5-179	d'immatriculation dans un autre	
Tableau de bord	2-11	Contrôle de vitesse en		pays	10-12
Commande de luminosité		descente (HDC)	5-180	Détection d'objets en mouvement	
des instruments	2-11	Contrôle dynamique	5-178	(MOD)	4-25
Commande SOS	2-74	Convertisseur catalytique, Convertisseur		Déverrouillage du capot	3-21
Compartiment à bagages	2-77	à trois voies	5-6	Dimension des roues/pneus	10-9
Compte-tours	2-9	Courroie d'entraînement	8-14	Dimensions et poids	10-10
Compteur de vitesse	2-8	Crevaision	6-3	Direction	
Compteur kilométrique	2-8	Crochet		Direction assistée électrique	5-173
Conditions de déploiement des		Crochet à bagages	2-80	Direction inclinable/télescopique	3-35
airbags SRS	1-73	Porte-vêtements	2-80	Volant chauffant	2-67
Conduite		Crochets à bagages	2-80	Direction assistée électrique	5-173
Conduite avec boîte CVT		CVT, Conduite avec boîte CVT		Direction inclinable/télescopique	3-35
(transmission à variation continue)	5-19	(transmission à variation continue)	5-19	Disjoncteur, raccord à fusible	8-19
Conduite par temps froid	5-194			Dispositif de retenue pour	
Conduite sur route et tout-terrain	5-11			enfant ISOFIX	1-31
Mesures de sécurité	5-13			Dispositifs de retenue pour enfant	1-29
Précautions à prendre lors du				Précautions relatives aux dispositifs de	
démarrage et de la conduite	5-5			retenue pour enfant	1-29
Conduite en état d'ivresse ou sous				Rehausseurs	1-49
l'emprise de drogues ou				Dispositifs de retenue pour enfants	
de médicaments	5-12			Système LATCH	1-31
Conduite par temps froid	5-194				
Conseils pour une conduite					
économique	5-168				

D

E

Éclairage

Commande de feux antibrouillards	2-66
Commande de phares	2-60
Éclairages de miroir de courtoisie	2-90
Éclairages individuels arrière	2-90
Éclairages intérieurs	2-89
Plafonniers	2-90
Remplacement	8-24
Remplacement d'une ampoule de phare	8-24
Remplacement de l'ampoule	8-24
Spots de lecture	2-89
Témoin d'avertissement d'airbag SRS	1-79
Éclairages de miroir de courtoisie	2-90
Éclairages individuels arrière	2-90
Éclairages intérieurs	2-89
Éclairages, Remplacement des éclairages intérieurs et extérieurs	8-25
Écran multi-informations	2-22
Avertissements et témoins de l'écran multi-informations	2-36
Comment utiliser l'écran multi-informations	2-23
Écran de démarrage	2-23
Réglages	2-24
Électrique	
Verrouillage électrique des portières ...	3-5

Émetteur mains-libres à sécurité perfectionnée (clé F.A.S.T.)	3-9
Émetteur, Avec clé F.A.S.T. (reportez-vous à Clé F.A.S.T.)	3-17
Enregistreurs de données d'événements (EDR)	10-38
Enregistreurs, Données d'événements ..	10-38
Entretien	
Batterie	8-12
Entretien des ceintures de sécurité	1-26
Entretien général	9-2, 9-3
Extérieur du véhicule	9-3
Intérieur du véhicule	9-4
Précautions d'entretien	8-2
Programme d'entretien	9-2
Entretien de la climatisation	4-38
Entretien général	9-2, 9-3
Espace de rangement	2-76
Espace de rangement pour lunettes de soleil	2-79
Essuie-glace	
Balai d'essuie-glace de lunette arrière	8-18
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre	2-54
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	2-57
Système d'essuie-glace automatique détecteur de pluie	2-55
Essuie-glaces	
Balais d'essuie-glaces	8-17

Étiquette de certification F.M.V.S.S./C.M.V.S.S.	10-13
Étiquette signalétique des informations relatives au contrôle des émissions	10-14
Étiquettes	
Étiquette d'informations relatives aux pneus et aux capacités de charge	10-14
Étiquette de certification F.M.V.S.S./ C.M.V.S.S.	10-13
Étiquette signalétique de la climatisation	10-15
Étiquette signalétique des informations relatives au contrôle des émissions ...	10-14
Étiquettes d'avertissement d'airbag ...	1-78
Numéro d'identification du véhicule (VIN)	10-12
Numéro de série du moteur	10-13
Étiquettes d'avertissement d'airbag	1-78
Étiquettes d'avertissement, Étiquettes d'avertissement d'airbag	1-78

F

Feux de détresse (Reportez-vous à Interrupteur de feux de détresse)	6-2
Feux de route automatiques (AHB)	2-62
Filtre	
Filtre du boîtier de filtre à air	8-16
Remplacement de l'huile moteur et du filtre	8-7
Filtre du boîtier de filtre à air	8-16
Fonction de mémorisation de hauteur	3-30

Fonction de verrouillage à télécommande sans clé, Pour clé F.A.S.T.	3-17
Frein	
Frein de stationnement	5-26
Liquide de frein	8-10
Système antiblocage des roues (ABS)	5-175
Système de freinage	5-174
Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique	2-18
Frein de stationnement	
Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique	2-14
Freins	
Témoin d'avertissement	2-13
Fusibles	8-19

G

Garantie du système de contrôle des émissions	10-35
Garantie, Garantie du système de contrôle des émissions	10-35
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	5-5

H

Hayon	3-22
Fonction de fermeture et verrouillage du hayon	3-29

Fonctionnement du hayon électrique	3-24
Fonctionnement du hayon manuel	3-23
Levier de déverrouillage de hayon	3-30
Horloge	2-48
Huile	
Contenances et liquides/lubrifiants recommandés	10-2
Huile moteur	8-7
Remplacement de l'huile moteur et du filtre	8-7
Vérification du niveau d'huile moteur	8-7
Viscosité de l'huile moteur	10-6

I

Informations relatives à la capacité de charge (Reportez-vous aux informations relatives aux capacités de charge du véhicule)	10-17
Instruments et jauges	2-5

J

Jauge	2-5
Compte-tours	2-9
Compteur de vitesse	2-8
Compteur kilométrique	2-8
Jauge à carburant	2-10
Jauge de température de liquide de refroidissement moteur	2-9

Jauge de température, Jauge de température de liquide de refroidissement moteur	2-9
Jauges et instruments	
Commande de luminosité des instruments	2-11

K

Kit de réparation de pneu	6-3
---------------------------------	-----

L

Lavage	7-2
Limites du système d'alerte d'attention du conducteur (DAA)	5-161
Limites du système de freinage d'urgence automatique arrière	5-164
Liquide	
Contenances et liquides/lubrifiants recommandés	10-2
Huile moteur	8-7
Liquide de frein	8-10
Liquide de lave-vitres	8-11
Liquide de refroidissement du moteur	8-4
Liquide de transmission à variation continue (CVT)	8-10
Liquide de lave-vitres	8-11
Liquide de refroidissement	
Contenances et liquides/lubrifiants recommandés	10-2

Remplacement du liquide de refroidissement moteur	8-6
Vérification du niveau de liquide de refroidissement moteur	8-5
Liquide de transmission à variation continue (CVT)	8-10
Longeron de toit	2-82
Lors du ravitaillement à partir d'un réservoir de carburant portable	3-35
Lumineux	
Témoins lumineux	2-16
Lustrage	7-2

M

Maintien de frein automatique	5-28
Marquage des pneus	8-29
MI-PILOT Assist	5-99
MI-PILOT Assist avec Navi-link	5-99
Ajustement de la vitesse en fonction de l'itinéraire	5-121
Assistant de limitation de vitesse	5-119
Miroir	
Miroir de courtoisie	3-41
Miroir de courtoisie	3-41
Mode de maintien au point mort	5-22
Mode de régulateur de vitesse conventionnel (vitesse fixe) (avec MI-PILOT Assist)	5-136
Mode ECO	5-32
Mode GRAVIER	5-33
Mode MUD	5-34

Mode NORMAL	5-32
Mode SNOW (NEIGE)	5-34
Mode TARMAC	5-33
Modèles avec moteur PR25DD	8-4
Moniteur panoramique	4-11
Moteur	
Arrêt d'urgence du moteur	5-17, 6-2
Avant de démarrer le moteur	5-18
Contenances et liquides/lubrifiants recommandés	10-2
Démarrage du moteur	5-18
Emplacements des points de vérification dans le compartiment moteur	8-4
Huile moteur	8-7
Jauge de température de liquide de refroidissement	2-9
Numéro de série du moteur	10-13
Période de rodage	5-168
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile	10-6
Remplacement de l'huile moteur et du filtre	8-7
Remplacement du liquide de refroidissement moteur	8-6
Si votre véhicule surchauffe	6-14
Spécifications du moteur	10-8
Système de refroidissement du moteur	8-4
Témoin de démarrage du moteur	2-36
Vérification du niveau d'huile moteur	8-7

Vérification du niveau de liquide de refroidissement moteur	8-5
Viscosité de l'huile moteur	10-6
Moteur, Si votre véhicule surchauffe	6-14

N

Nettoyage des tapis de sol	7-4
Nettoyage du dessous de caisse	7-3

O

Ordinateur de bord	2-46
Ordinateur de conduite	2-46

P

Paramètres du système de capteur d'aide au stationnement	5-185
Pare-soleil	3-36
Pare-soleil (arrière)	3-36
Pare-soleil enrouleur (porte arrière)	3-36
Période de rodage	5-168
Perte rapide de pression d'air	5-11
Phares	
Commande de phares	2-60
Remplacement d'une ampoule	8-24
Pile	
Remplacement de la pile de la clé F.A.S.T.	8-22
Plafonniers	2-90

Roues			
Dimension des roues/pneus	10-9		
Roues et pneus			
Nettoyage des roues en aluminium	7-3		
S			
S-AWC (Super contrôle intégral)	5-170		
Sécurité			
Ceintures de sécurité pour enfants	1-26		
Sécurité relative au remorquage	10-27		
Signallement de défauts liés à la sécurité	10-36		
Sécurité enfant	1-26		
Sélecteur du mode de conduite	5-31		
Siège avant, Réglage du siège avant	1-4		
Siège(s)			
Sièges	1-3		
Sièges chauffants	2-68		
Sièges chauffants	2-68		
Sièges de deuxième rangée	1-7		
Signallement de défauts liés à la sécurité	10-36		
Soins extérieurs et intérieurs	7-2, 7-4		
Soins extérieurs	7-2		
Soins intérieurs	7-4		
Spots de lecture	2-89		
SRS			
Précautions relatives au SRS	1-52		
Stationnement			
Frein de stationnement	5-26		
Rodage du frein de stationnement ...	5-174		
Stationnement en pente	5-172		
Surveillance des angles morts (BSW)	5-48		
Système antiblocage des roues (ABS)	5-175		
Système antidémarrage	2-53		
Système antidémarrage antivol	2-53		
Système d'aide au démarrage en côte	5-179		
Système d'aide au maintien dans la voie (LKA)	5-130		
Système d'airbag			
Airbag SRS de genoux conducteur et passager avant	1-69		
Système d'airbag avancé	1-59		
Système d'airbag SRS central intégré au siège avant	1-71		
Système d'airbag SRS latéral de fenêtre	1-71		
Système d'airbags SRS latéraux intégrés aux sièges avant et de deuxième rangée	1-71		
Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant	1-62		
Système d'airbag avancé	1-59		
Système d'appel d'urgence (E-CALL) ...	2-74		
Système d'atténuation des collisions frontales (FCM)	5-140		
Système d'avertissement de pression de pneus basse (reportez-vous à Système de contrôle de pression des pneus (TPMS))	5-6		
Système d'éclairage de jour (DRL)	2-65		
Système d'essuie-glace automatique détecteur de pluie	2-55		
Système de capteur d'aide au stationnement	5-182		
Système de capteur d'aide au stationnement arrière	5-188		
Système de contrôle de tension variable	8-14		
Système de freinage d'urgence automatique arrière	5-162		
Système de phares automatiques	2-61		
Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	5-77		
Système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) (avec Stop & Go)	5-113		
Système de sécurité (système antidémarrage antivol), Démarrage du moteur	2-53		
Système de sécurité, système d'alarme antivol	2-52		
Système de téléphone mains-libres Bluetooth ^{MD}	4-2		
Système LATCH	1-31		
Systèmes de retenue supplémentaires (SRS)	1-52		
T			
Tableau de bord	2-4		
Téléphone			
Téléphone de voiture ou radio CB	4-39		

Téléphone mains-libres Bluetooth ^{MD} ...	4-2	Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)	2-17	Témoins sonores	
Téléphone de voiture ou radio CB	4-39	Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses	2-14	Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité	1-20
Témoin		Témoin d'avertissement principal (jaune)	2-20	Témoin lumineux et témoin sonore de ceinture de sécurité avant	2-15
Écran multi-informations	2-22	Témoin d'avertissement principal (rouge)	2-16	Témoins sonores de rappel	2-21
Témoin d'avertissement		Témoin d'état d'activation de l'airbag passager avant	1-62	Témoins sonores, Témoins sonores de rappel	2-21
Témoin d'avertissement d'airbag SRS	1-79, 2-16	Témoin d'état, Airbag passager avant	1-62	Température extérieure	2-48
Témoin d'avertissement de direction assistée électrique	2-17	Témoin de fonctionnement de bouton de la clé F.A.S.T.	3-19	Test d'inspection/d'entretien	10-37
Témoin d'avertissement de frein	2-13	Témoin de position de transmission à variation continue (CVT)	2-11	Toit ouvrant	2-86
Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique	2-14, 2-18	Témoin lumineux		Toit ouvrant panoramique et pare-soleil automatiques	2-87
Témoin d'avertissement de pression de pneu basse	2-18	Témoins d'avertissement/témoins lumineux et témoins sonores de rappel	2-13	Tonneau	5-10
Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)	2-17	Témoin lumineux de défaut	2-19	TPMS Système de contrôle de pression des pneus	5-6
Témoin d'avertissement du système de commande de passage électrique des vitesses	2-14	Témoins		TPMS, Système d'avertissement de pression de pneus basse	6-3
Témoin d'avertissement d'airbag SRS	1-79, 2-16	Éclairages	2-16	TPMS, système de contrôle de pression des pneus	
Témoin d'avertissement de désactivation du système de freinage d'urgence automatique arrière	2-20	Témoins d'avertissement		TPMS avec notification de gonflage de pneus	5-9
Témoin d'avertissement de direction assistée électrique	2-17	Témoin d'avertissement et témoin sonore de ceinture de sécurité	1-20	Tractage d'une remorque	10-22
Témoin d'avertissement de pression de pneu basse	2-18	Témoins lumineux		Transfert d'immatriculation dans un autre pays	10-12
Témoin d'avertissement de système d'atténuation des collisions frontales (FCM) désactivé	2-17	Témoin lumineux et témoin sonore de ceinture de sécurité avant	2-15	Transmission	
				Conduite avec boîte CVT (transmission à variation continue)	5-19
				Liquide de transmission à variation continue (CVT)	8-10

V

Véhicule

Contrôle actif de stabilité (ASC)	5-176
Dimensions et poids	10-10
Informations relatives à la capacité de charge	10-17
Numéro d'identification (VIN)	10-12
Remorquage (dégagement d'un véhicule bloqué)	6-19
Système de sécurité	2-52
Vérification de l'ampoule/tableau de bord	2-13
Verrouillage	
Verrouillage automatique des portières	3-8
Verrouillage des portières	3-5
Verrouillage électrique des portières ...	3-5
Verrouillage de portière arrière, Verrouillage de sécurité enfant de portière arrière	3-8
Verrouillage de sécurité enfant de portières arrière	3-8
Verrouillage sans clé	
Avec clé F.A.S.T. (reportez-vous à Clé F.A.S.T.)	3-17
Vitesse moyenne	2-46
Vitre(s)	
Nettoyage	7-3
Vitres électriques	2-83
Volant chauffant	2-67

11-10

(595,1)

MÉMENTO

11-11

Condition:

[Edit: 2021/ 2/ 24 Model: DG-M]

INFORMATION STATION-SERVICE

INFORMATIONS RELATIVES AU CARBURANT :

Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire d'un indice d'octane d'au moins 87 AKI (index anti-détonation) (indice d'octane recherche 91).



MISE EN GARDE

- L'utilisation d'un carburant autre que celui qui est spécifié pourrait endommager le dispositif antipollution et affecter la couverture de la garantie.
- N'utilisez en aucun cas de l'essence au plomb, cela endommagerait le catalyseur à trois voies.
- N'utilisez pas de carburant E-15 ou E-85 dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour rouler avec du carburant E-15 ou E-85. Le fait d'utiliser du carburant E-15 ou E-85 dans un véhicule qui n'est pas spécifiquement conçu pour rouler avec du carburant E-15 ou E-85 peut affecter les dispositifs de contrôle des émissions ainsi que des systèmes du véhicule. Les dommages causés par de tels carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée véhicule neuf Mitsubishi Motors.

- N'utilisez pas de carburant contenant du propulseur d'octane méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation de carburant contenant du MMT peut affecter les performances de votre véhicule ainsi que les émissions du véhicule. Toutes les pompes à essences ne sont pas tenues d'indiquer la présence de MMT ; consultez le personnel de la station-service pour plus de détails. Veuillez noter que les lois fédérale et californienne interdisent l'utilisation de MMT dans l'essence reformulée.
- Le gouvernement des Etats-Unis exige que les pompes à essences à éthanol soient identifiées par un petit carré orange et une étiquette noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage approprié pour la région.

Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Contenances et liquides/lubrifiants recommandés" (P.10-2).

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE MOTEUR :

Reportez-vous à "Contenances et liquides/lubrifiants recommandés" (P.10-2) pour le détail des recommandations relatives à l'huile moteur et au filtre à huile.

PRESSIION DES PNEUS À FROID :

L'étiquette se situe normalement sur le montant central côté conducteur. Pour des informations complémentaires, reportez-vous à "Pneus" (P.8-26).

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PROCÉDURES DE RODAGE DES VÉHICULES NEUFS :

Pendant les 2 000 premiers kilomètres (1 200 miles) d'utilisation du véhicule, suivez les recommandations indiquées dans la section "Période de rodage" (P.5-168) de ce manuel du conducteur. Respectez ces recommandations afin d'optimiser la fiabilité de votre nouveau véhicule, ainsi que ses performances en matière de consommation de carburant.